

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

LXVIIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME QUATORZIÈME

N° 53. — 20 Mai 1862



GENÈVE

BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

LAUSANNE
DELAFONTAINE ET ROUGE

NEUCHATEL
S. DELACHAUX. — KLINGEBEIL

1862

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LA LIVRAISON DE MAI 1862.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Tout ouvrage dont il sera envoyé *franco* un exemplaire à la *Bibliothèque Universelle*, aura droit à une annonce ou à un compte rendu.

La Direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à *Genève*, au Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, n° 4, rue de l'Hôtel-de-Ville; à *Lausanne*, chez Delafontaine et Rouge; et à *Paris*, chez J. Cherbuliez, 10, rue de la Monnaie.

Chaque numéro se vend séparément 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

GENÈVE. — IMPRIMERIE DE JULES-GUILLAUME FICK.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

LXVIIme Année. — Nouvelle Période

TOME QUATORZIÈME



GENÈVE

BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

LAUSANNE — DELAFONTAINE ET ROUGE

NEUCHATEL — S. DELACHAUX. — KLINGEBEIL

1862

LE COMTE DE CAVOUR.

(Fin [1].)

XI

« *O rus quando te aspiciam ?* » s'écriait, en 1848, je ne sais quel petit journal. Ceux qui, en manière de plaisanterie, fredonnaient cet hémistiche virgilien, auraient été les premiers à courir sus aux Cosaques qui leur fournissaient le sujet d'un agréable calembourg. Ce jeu de mots toutefois répondait ou plutôt correspondait à un sentiment sérieux et assez général. Au milieu de l'effondrement de l'Europe, les regards effrayés par l'aspect de tant de ruines, par l'aspect plus menaçant de larges fissures, présages apparents d'un écroulement suprême, aveuglés par la poussière de la première heure, se tournaient envieux, admiratifs, vers cet empire à la stature imposante, majestueux, serein, et, semblait-il, inébranlable, qu'une main sûre et forte tenait immobile et debout. On ne saurait donc s'étonner que la Russie ait été, pour un temps, considérée comme le refuge et le czar Nicolas comme le champion des intérêts, des instincts et des principes si cruellement froissés et si profondément atteints par le bouleversement de 1848. Aussi, quand éclata la guerre de Crimée, l'Europe entière se trouva tout aussitôt partagée en deux camps ; il serait simple de dire que, de ces camps, l'un était li-

[1] Voir *Bibliothèque Universelle*, t. XIII, p. 603.

béral et l'autre rétrograde ; mais cette définition aurait l'inconvénient d'être très-inexacte. Il ne faut pas oublier que, de toutes les victimes de 1848, la liberté fut le plus dangereusement frappée et que, sauf dans les pays où s'agitaient des questions d'indépendance, de nationalité, la révolution avait poussé la plupart des amis éclairés du progrès dans les rangs de la résistance ; ces rangs, les libéraux qui venaient d'y combattre, n'avaient aucun motif de les déserter pour s'intéresser aux passions et aux ambitions qu'un despotisme vermoulu appelait à son aide. D'autre part, les intérêts matériels qui, durant la bourrasque, avaient été animés envers la Russie de cette dévotion qu'inspire, en temps de choléra, saint Janvier aux lazzarones napolitains, les intérêts matériels avaient changé de saint et ils tenaient ferme pour le Turc. Ce n'était pas, du reste, qu'il manquât de fort bonnes raisons à faire valoir en faveur du Turc. En somme, il faut renoncer à déterminer les partis qui divisèrent alors l'opinion ; si tranchés qu'ils fussent, les espèces y étaient confondues de façon à défier la classification. Seulement l'Italie, un de ces pays où l'année 1848 avait amené des événements tout autres que ceux dont, ailleurs, le lugubre fantôme pesait encore sur les esprits, et était liée à des souvenirs prêts, à la première commotion, à se transformer en espérances, l'Italie se réjouit de la guerre, d'une guerre que la force des choses rendrait peut-être générale, et là les camps dans lesquels les sympathies se parquèrent furent très-définis. D'un côté ceux qui se sentaient peu reconnaissants de l'appui naguère prêté par la Russie à l'Autriche ; de l'autre côté les autres.

Toutefois, de la sympathie à l'action la distance était

grande, et un homme d'État de la trempe de Cavour pouvait seul songer sérieusement à la franchir. Déjà, en 1854, vers la fin du printemps, au commencement ou plutôt au prélude des hostilités, Cavour se trouvant, avec le comte Lisio, chez sa nièce : « Pourquoi, lui dit celle-ci, n'enverriez-vous pas dix mille hommes en Crimée ? — Très-bien, » fit M. Lisio. Cavour tressaillit, un sourire rapide éclaira son visage, puis en soupirant : « Ah ! reprit-il, si tout le monde avait votre courage, ce que vous proposez-là serait déjà fait. » Quelques mois plus tard, en novembre, un jour qu'il était de nouveau avec le comte Lisio dans le même salon, comme, debout devant la cheminée, il restait pensif et silencieux. « Eh bien ! mon oncle, demanda Mme Alfieri, partons-nous pour la Crimée? — Qui sait, répondit Cavour. L'Angleterre me presse de conclure avec elle un traité qui permettrait à nos troupes d'aller là-bas laver la défaite de Novare. Seulement, que voulez-vous? Tout mon cabinet est hostile à ce projet ; Ratazzi lui-même et jusqu'à mon excellent ami Lamarmora parlent de se retirer. Mais le Roi est pour moi, et à nous deux nous l'emporterons. »

On sait qu'en effet le Roi et Cavour l'emportèrent. Seul, de tout le ministère, M. Dabormida persista dans son opposition et donna sa démission; le portefeuille qu'il abandonnait fut aussitôt pris par Cavour qui, dès lors, en sa double qualité de président du Conseil et de ministre des affaires étrangères, acheva de conclure et signa, vers le milieu du mois de décembre, un traité d'alliance offensive et défensive entre le Piémont d'une part et de l'autre l'Angleterre et la France.

Ce traité, dont la clause essentielle était l'envoi immédiat d'une armée piémontaise en Crimée, est le premier

acte politique par lequel Cavour ait donné la mesure de son génie. Jusqu'alors, son administration, dans des circonstances souvent difficiles, avait révélé en lui les qualités solides de l'homme de gouvernement et les brillantes facultés de l'homme de gouvernement libre. Mais, en pleine paix, sans sollicitation des passions populaires, au contraire, sans aucune pression sensible du dehors, froidement, dans le secret des méditations solitaires, se décider à lancer son pays dans une guerre dont on ne prévoit, ni les conséquences, ni le terme et dans laquelle les intérêts de ce pays sont si indirectement engagés qu'ils semblent à peine fournir un prétexte pour y prendre part; puis, cette décision prise, l'imposer à des collègues récalcitrants, à un parlement effrayé, à une opinion publique émue, hostile, lente à comprendre, c'est là un de ces coups d'audace qu'osent ceux-là seuls, et les autres font bien, qui sentent que leur navire porte César et sa fortune.

Dans le Parlement où, soit à droite, soit à gauche, l'opposition fut très-vive, Cavour présenta et défendit le traité, d'abord en en revendiquant toute la responsabilité, ensuite en le considérant comme un fait accompli sur lequel on ne pourrait revenir sans froisser les puissances alliées aux instances desquelles le cabinet avait dû se rendre. Sans doute la ratification des corps de l'État avait été réservée, mais il ne fallait pas se dissimuler qu'en la refusant, les Chambres risqueraient de transformer en ennemis, tout au moins refroidiraient, les amis naturels, éprouvés et sûrs de la monarchie sarde. Il exposa que, d'ailleurs, les ouvertures de l'Angleterre et de la France avaient dû être favorablement accueillies

par les représentants d'un pays commercialement et politiquement aussi intéressé que le Piémont, à ce que la Russie n'eût pas le monopole des ports du Levant et la domination exclusive de la Méditerranée. Enfin il insinua que l'Italie n'aurait rien à perdre à ce que son drapeau parût sur les champs de bataille.

En réponse à Cavour, la droite ne manquait pas d'arguments très-forts et, en quelque sorte, palpables : l'état des finances déjà obérées et qu'une expédition coûteuse et prolongée achèverait de ruiner; l'imprévoyance qu'il y avait à réclamer d'une nation se relevant à peine, des sacrifices qui non-seulement n'étaient pas indispensables, mais étaient inutiles ; la folie d'envoyer des concitoyens se faire tuer dans des combats lointains pour une cause étrangère, alors que tant de sang piémontais fumait encore à quelques lieues de Turin. Quant aux puissances, que leur importaient deux ou trois régiments de plus? Elles comprendaient à merveille que le Piémont, petit auprès d'elles, appauvri, surchargé, si récemment éprouvé, ne fût pas en situation de leur prêter un secours qui, en tout cas, serait inefficace et disproportionné aux ressources dont elles disposaient elles-mêmes. Que l'Angleterre, en face de la supériorité numérique de l'armée française, trouvât commode de réparer, sans qu'il lui en coûtât rien, les pertes qu'elle subissait sous les murs de Sébastopol, la chose était naturelle sans doute, mais si c'était là le prix de sa bienveillance déjà achetée par tant de concessions, mieux valait quelque relâchement dans une intimité de jour en jour plus exigeante. D'ailleurs, qui pouvait dire si les péripéties de la lutte n'amèneraient pas une transaction dans laquelle le Piémont ne serait plus qu'un embarras dont, pour sûr, on ne s'embarrassait guère.

Bien que par d'autres motifs et faisant valoir d'autres arguments, la gauche extrême fut aussi tenace dans son opposition et plus acharnée que la droite. — Nous ne gagnerons à la guerre, dit Farina, ni gloire, ni considération politique, ni influence morale, ni même l'estime des autres puissances. — L'alliance qu'on nous fait contracter, déclara le Vénitien Tecchio, nous rend complices de l'oppression des peuples et nous jette impuissants, désarmés, ruinés, à la merci de l'étranger. — Si la Chambre ratifie ce traité, s'écria Brofferio, cest fait du Piémont et de l'Italie! La plupart demandaient non pas quel engagement avaient pris les puissances, mais si elles avaient pris quelque engagement, donné quelque assurance en retour de l'appui effectif qu'elles recevraient du Piémont. Tous repoussaient, non-seulement comme inopportune et pleine de périls, mais comme antinationale et odieuse, une alliance qui, à travers la France et l'Angleterre, unirait l'Italie à l'Autriche définitivement engagée, depuis quelques jours, dans la politique où l'on voulait précipiter la Sardaigne.

Que le traité qui avait lié l'Autriche aux puissances occidentales eût eu précisément pour effet de hâter la conclusion de celui qui était présenté aux Chambres sardes, Cavour ne pouvait pas le dire; il ne pouvait pas dire que c'était, pour l'Italie, un grand péril, que cette ligue qui, s'établissant en dehors d'elle, se consoliderait contre elle; encore moins pouvait-il indiquer la nature de ce péril, parce que le pays qui en était menacé n'existait encore pour les chancelleries européennes qu'à l'état d'expression géographique; il ne pouvait pas dire qu'il jetait le Piémont dans l'alliance comme un brandon de discorde et qu'il suivait l'Autriche afin de la devancer et, par là,

de la vaincre. Un seul mot agressif, la moindre parole d'espérance, eussent indisposé la France et l'Angleterre à qui le concours de l'Autriche était plus nécessaire que le secours du Piémont, et qui, d'ailleurs, l'une ni l'autre n'eussent été d'humeur à encourager les visées de Cavour en qui elles voyaient, l'Angleterre surtout, le ministre d'un pays capable de mettre en ligne vingt mille hommes de bonnes troupes, rien de plus. Je crois bien qu'aux Tuileries on vit clair en cette affaire et l'on y comprit que l'adhésion du Piémont n'était qu'un procédé politique, une façon hardie « d'affirmer » l'Italie; aussi fut-on à Paris plus réservé et plus froid qu'à Londres où les sentiments de haine et de crainte qu'inspirait la Russie étaient tels qu'il y semblait tout naturel que le Piémont les partageât. Ailleurs, dans la masse du public européen, Cavour fut accusé d'ambition, mais d'ambition mesquine, de vanité, regardé comme possédé de la rage de jouer un rôle, de se grandir aux dépens de son pays et, par une complaisance servile, se faufilant parmi les puissants, afin d'enfler son importance personnelle. On rappela la fable de la grenouille. Et lui, Cavour, agissant en ministre italien, réduit à parler exclusivement en ministre piémontais, condamné à des ménagements sans nombre, à mille réticences, à se défendre par des arguments presque dérisoires et obligé de tendre tous les ressorts de son influence personnelle pour arracher le consentement du pays à une politique dont son génie seul entrevoyait les horizons lointains et que seul le succès pouvait absoudre.

Ce fut, du reste, tenant à la nature même des choses, à la multitude et à l'antagonisme des intérêts en jeu, à la variété des obstacles à aplanir, ce fut le caractère constant

de la politique de Cavour, d'être à la fois embarrassée et hardie, compliquée et simple. On dirait un tableau dont le premier plan serait un fouillis inextricable, une accumulation incohérente de ronces, de rochers, de cailloux, d'herbes, de flaques d'eau, une confusion de toutes sortes d'objets, mais au fond, pur et lumineux, éclairant la toile, fascinant le regard et faisant oublier tout le reste, se détache le sujet principal. Œuvre d'art ou œuvre de politique, la main du maître se reconnaît toujours. Cette main du maître, on la reconnut, du premier coup d'œil, à Vienne, dans le traité conclu à Turin. « Voilà, » dit, en apprenant cette nouvelle, un ministre autrichien, « voilà un coup de pistolet tiré, à bout portant, à nos oreilles. »

Coup de pistolet pour l'Autriche, pour Cavour coup de partie, le traité, soumis au Parlement, fut enfin ratifié par quatre-vingt-quinze voix contre soixante-quatre. La majorité vota sans élan, de nécessité, prête, au premier incident fâcheux, à faire au ministère un crime de l'appui qu'elle avait été contrainte de lui prêter. Le Roi lui-même poussait plus mollement à l'expédition, depuis qu'il avait dû renoncer à en prendre en personne le commandement. En revanche, le général Lamarmora, à qui ce commandement avait été confié, était plein de feu et, avec son énergie et son activité habituelles, hâtait les préparatifs. De son côté Cavour, comme ministre des finances, se mettait en mesure de pourvoir aux frais de la guerre. Il avait été vaguement question d'un subside fourni par l'Angleterre. En Piémont, ce subside n'eût pas mécontenté l'opinion, qui même était disposée à reprocher au ministère de n'en n'avoir pas fait une des conditions du traité. Mais si la proposition en fut réellement faite, ce qui me paraît douteux, je dirai tout à

l'heure pourquoi, Cavour la repoussa absolument : il entendait que le Piémont figurât dans la lutte, non pas en auxiliaire stipendié, mais en allié et sur un pied d'égalité parfaite avec les puissances auxquelles il s'associait pour mieux établir et non pour aliéner sa propre indépendance. Un emprunt fut donc conclu, favorisé toutefois et garanti par le gouvernement anglais, Cavour, selon sa coutume, se gardant d'exagérer un sentiment juste en soi et s'arrêtant où la dignité eût dégénéré en susceptibilité. Il en est des principes comme de ces fruits naturellement excellents, mais que les enfants pressent jusqu'à les rendre amers en en voulant extraire les dernières gouttes. Cavour n'exprimait pas le suc des principes au point d'en altérer la saveur.

L'armée piémontaise s'embarqua au printemps, un an environ après la première des conversations que j'ai rapportées de Cavour avec Mme Alfieri. Je reviens sur cet incident et j'en rappelle la date, parce qu'on y discerne les origines vraies des sollicitations de l'Angleterre. Lorsque ces sollicitations parvinrent de Londres à Turin, il est évident qu'elles firent retour au lieu où elles étaient nées. Sir James Hudson était assez lié avec Cavour pour subir son influence aussi bien qu'assez intelligent pour le comprendre à demi-mot. C'est là, me semble-il, ce qui rend peu probable qu'aucune proposition de subvention pécuniaire ait jamais été faite par le cabinet britannique. Sur ce point vital pour sa politique, Cavour n'avait jamais dû laisser planer l'ombre d'un doute.

Les débuts de l'expédition ne furent pas heureux, ou plutôt ils furent mélancoliques. En Crimée, l'armée ne rencontra pas d'abord l'ennemi, mais trouva le choléra

qui lui ravit quelques-uns de ses meilleurs soldats et de ses plus brillants officiers. Le siége se prolongeait et les bulletins arrivaient à Turin, y apportant le deuil sans la compensation de la gloire, et remplissant la ville d'une tristesse dont l'absence de tout fait d'armes augmentait l'amertume. C'était alors que la loi Ratazzi soulevait contre le ministère la tempête dont je n'ai pas à rappeler la violence. Et tandis que Cavour tenait tête à l'orage, il voyait la nation inquiète, écoutant les bruits qui venaient de Crimée et près de se dresser pour lui demander compte de tant de sacrifices inutiles. Tout d'un coup, Gênes se pavoise, Turin s'illumine, le pays entier est en fête. Cavour est un grand homme. L'armée piémontaise a livré une bataille et remporté une victoire!

La position « tendue » se détendit. « La session chemine assez bien, écrivait Cavour vers la fin de l'année, l'opposition est fort réduite en nombre et singulièrement adoucie dans ses formes. Il n'y a guère que X. qui de temps en temps vient beugler quelques mauvais lieux communs auxquels personne ne fait attention. Nos seuls adversaires redoutables, ce sont les cléricaux; mais ils sont sans influence véritable sur le pays et leurs intrigues à la cour commencent à être déjouées. A tout prendre, nous marchons passablement. »

Après la guerre, le congrès. Après avoir fait briller aux yeux de tous l'épée, Cavour avait à faire entendre aux oreilles de tous, la voix de l'Italie. Cette voix, l'Autriche décidée à y rester sourde eût préféré lui imposer silence et n'entendait pas qu'on lui donnât le retentissement et l'autorité d'une tribune officiellement européenne. Il n'était pas, disait-elle, de la dignité des puis-

sances d'admettre à leurs délibérations un méchant État de quatre millions d'âmes. Ce n'était pas parce que le Piémont avait tardivement et à grand'peine expédié en Crimée quelques chétifs bataillons, qu'il pouvait prétendre à traiter de pair avec des empires dont les armées comptaient par centaines de mille hommes. Prendre au sérieux la mouche du coche, cela était ridicule et contraire à toutes les traditions diplomatiques. Quant à l'Italie qui, d'ailleurs, n'avait rien à voir en cette affaire, elle se trouvait très-suffisamment représentée par le cabinet de Vienne. Il y eut un moment d'hésitation. Mais l'Angleterre, encore plus la France, surtout la Russie, dont le moindre souci était de plaire à l'Autriche, insistèrent et Cavour partit pour Paris.

Il partit assez découragé, n'ignorant pas que les puissances alliées avaient été un moment fort ébranlées par les déclarations de l'Autriche, et en concluant qu'elles estimeraient s'être acquittées envers le Piémont pour avoir exigé son admission au congrès, craignant d'ailleurs les dispositions qu'il rencontrerait, se défiant de la diplomatie qu'il savait, en général, également hostile à sa personne et à sa politique, ne sachant trop si le rôle de comparse ne lui serait pas assigné et si, représentant d'un État de troisième ordre, il n'aurait pas à payer en complaisances l'acte de condescendance dont il était l'objet. « A quoi bon aller là-bas, dit-il à un ami, pour être traité comme un enfant. » La brusque terminaison de la guerre l'avait surpris, avait, je ne dirai pas dérangé ses plans, mais coupé court à ses combinaisons, renversé l'échafaudage de ses espérances. Qu'on se figure un joueur, à son arrivée à Baden, trouvant le salon de conversation fermé pour la saison. Sans doute le

but ostensible, immédiat que Cavour s'était proposé avait été atteint. Le prestige des armes piémontaises était relevé et la bannière italienne s'était glorieusement déployée à côté et en face des premiers drapeaux du monde. Mais, au delà du but ostensible et immédiat, Cavour en avait entrevu ou plutôt attendu, appelé un autre, indistinct, inconnu, qui surgirait des hasards de la lutte. Il avait compté sur l'imprévu. Or l'imprévu semblait étouffé dans son berceau par la paix.

Pendant la première phase du congrès, aussi longtemps que se discuta le plan général de la paix, Cavour se tint en arrière, dans une attitude modeste, de bon goût aussi bien que de bonne politique, laissant aux grandes puissances le règlement de ces stipulations essentielles qu'au prix de tant de sacrifices elles avaient acquis le droit, les unes de réclamer, l'autre de débattre. Appelé, conformément à l'usage, à se prononcer, il donnait son avis en quelques mots, sans peser, avec modération, mais avec une précision et une connaissance du sujet qui d'emblée provoquèrent l'étonnement d'hommes par métier condamnés à ne s'étonner de rien. Très-vite on comprit qu'il y avait et surtout qu'il y aurait à compter avec cet esprit vaste et mesuré, délié et hardi. De son côté Cavour observait, découvrait, dans le conflit des opinions et des intérêts, les ressorts cachés qu'un jour il pourrait faire jouer, prenait rang en tête des affaires européennes, pénétrait dans l'intimité de celui qui, dans ce premier rang, tenait la première place, reconnaissait que la paix, comme la guerre, a ses complications inattendues et ses hasards propices et prévoyait enfin que l'imprévu n'était qu'assoupi.

On sait que, dans le sein du congrès, deux tendances

ne tardèrent pas à se manifester, et que la Russie trouva auprès de la France quelque appui contre l'hostilité acharnée de l'Angleterre soutenue par l'Autriche. Ce rapprochement de l'Angleterre et de l'Autriche était un coup terrible pour Cavour dont la politique, du jour de son arrivée au pouvoir, reposait sur l'alliance anglaise. Cette alliance constamment maintenue, cimentée par la guerre de Crimée, de quel secours serait-elle désormais au Piémont partageant avec son ennemi mortel l'amitié et la bienveillance du cabinet britannique? Quelle serait d'ailleurs la limite des sacrifices qu'elle imposerait au plus faible et ne deviendrait-elle pas, du même coup, odieuse à l'Italie et, en elle-même, stérile? Enfin, interprète et mandataire d'une nationalité brisée dont les tronçons palpitants s'agitaient pour se rejoindre, Cavour pouvait-il rester insensible aux vœux de populations arbitrairement opprimées par des combinaisons pareilles à celles qui avaient déchiré son pays? Pouvait-il aider à l'écrasement diplomatique d'une nationalité? Pouvait-il, par son vote ou seulement par son silence, consacrer un procédé politique contre lequel sa présence au congrès était une vivante protestation? D'autre part, se détacher de l'Angleterre c'était, pour le Piémont, à la fois perdre un guide et un soutien, s'isoler, petit État constitutionnel, entouré de puissances jalouses les unes de son indépendance, les autres de sa liberté, abandonner pour un appui douteux, auquel, en définitive, il n'avait aucun droit, des sympathies certaines et obligées, c'était se lancer, solitaire et frêle esquif, sur la haute mer des aventures.

Le pilote espéra s'en tirer sans trancher le câble qu'il avait mis tant de soin à tisser et crut qu'il suffirait de l'allonger. Il est même probable qu'auparavant il consulta

l'état du ciel et vit poindre à l'horizon quelque brise favorable. En ce temps-là, au mois de mars 1856, Cavour dit à un ami : « Dans trois ans nous aurons la guerre, la bonne. » Quoi qu'il en soit, ce fut à l'occasion du sort réservé aux Principautés danubiennes qu'il se prononça avec une vivacité qui ne fut pas goûtée à Londres. Connaissant à fond les traités innombrables relatifs à ces malheureuses principautés, instruit de tous les détails, au courant des événements contemporains et des incidents quotidiens de leur histoire, il prit en main la cause de l'union, et s'en constitua, en quelque sorte, le défenseur d'office auprès du congrès où, tout naturellement, il se trouva, dans le long débat qui eut lieu à ce sujet, remplir le rôle principal, le plus en vue. Dès lors, il ne cessa de prendre une large part aux discussions, et l'étendue, la solidité de son savoir, la fermeté de son intelligence, la clarté de son exposition, sa perspicacité politique, son aptitude à débrouiller les affaires lui assurèrent, dans les délibérations, une autorité de jour en jour moins contestée. Sa valeur et son crédit personnels rejaillirent sur le Piémont qu'ils élevèrent, dans l'opinion, à la hauteur d'une puissance secondaire et qui leur dut une considération, une influence, une importance auxquelles, avec un autre représentant, il lui eût été interdit de prétendre. A Paris, du reste, comme à Turin, les manières faciles de Cavour, l'absence, chez lui, de toute affectation, de tout apprêt, la liberté de son langage, son parfait naturel, en un mot la forme aimable de son génie, dissipèrent les premiers préjugés, aplanirent les premiers obstacles et frayèrent la voie à un ascendant dont nul ne songeait à se défendre et qui graduellement s'imposait sans qu'il y parût.

L'Italie toutefois attendait ; sans espérer beaucoup de cette assemblée souveraine sur les décisions de laquelle l'Autriche, que tous ménageaient encore, pesait d'un si grand poids, elle se demandait avec inquiétude si le congrès se séparerait sans que son nom eût été seulement prononcé. Son nom dit à haute voix, rien de plus; la paix étant, pour le moment, à l'ordre du jour, cela lui suffisait. A vrai dire, elle était plus exigeante qu'il ne semble aujourd'hui. Prononcer le nom de l'Italie, c'était, d'un mot, d'un seul mot, constater une situation jusqu'alors niée par la diplomatie, c'était poser une question absolument interdite dans la langue officielle, c'était du fait qu'on la posait, la résoudre contre l'Autriche. Cavour, lui aussi, attendait, sachant bien que parler de l'Italie, c'était parler pour elle, anxieux, mais contenant son impatience, comprenant que le mot magique qui flamboierait comme un «Mane Thekel Phares» sur la muraille crevassée de l'édifice politique européen, n'aurait son sens prophétique, son prix et son éclat, qu'à la condition de sortir d'une autre bouche que de celle d'un Italien. Il n'attendit pas en vain.

Les membres de la conférence touchaient au terme de leurs travaux, toutes les stipulations essentielles étaient réglées, lorsque dans une des dernières séances le comte Walewski, président du congrès et, à ce titre, particulièrement chargé d'introduire les sujets des délibérations, appela tout d'un coup l'attention des plénipotentiaires sur l'état de l'Italie, état, dit-il, dangereux pour l'Europe qui risquait de voir la paix, qu'elle s'efforçait de fonder sur des bases durables, compromise et constamment troublée par des tentatives révolutionnaires, conséquences inévitables de régimes impopulaires et op-

pressifs. M. Walewski, en terminant, engagea le congrès à adresser aux princes italiens une note dont l'objet serait de les presser de ne point s'écarter, comme ils l'avaient fait, blessant par là le sentiment national, des clauses du traité de Vienne et de leur conseiller une politique intérieure plus libérale. Le débat que souleva cette proposition, inattendue pour la plupart des assistants, ne fut pas long. Le comte Buol s'opposa formellement à l'entrée en matière d'un sujet qui, selon lui, n'était en aucune façon de la compétence du congrès, et sur lequel toute discussion quelconque non-seulement serait inopportune, déplacée et stérile, mais entraînerait la retraite immédiate de l'Autriche et, par conséquent, mettrait à néant l'œuvre entière du congrès. Ce veto de l'Autriche, facile à prévoir, Cavour sentait bien qu'il coupait court à toute délibération sérieuse et que l'incident en resterait là; il n'essaya pas moins de réfuter les arguments de son adversaire ou plutôt, saisissant l'occasion au vol, il exposa ses propres vues, rapidement, en peu de mots, disant les maux de l'Italie, indiquant les remèdes, et quand, le comte Buol insistant, la discussion, disons mieux, la conversation fut close, le nom de l'Italie était, en dépit de l'Autriche, inscrit en toutes lettres sur les registres de l'état civil européen.

Cavour ne s'en tint pas aux quelques paroles qu'il avait prononcées dans l'enceinte fermée du congrès. Le débat écarté fut repris et, à avoir voulu l'arrêter, l'Autriche gagna, d'abord qu'il fut public au lieu d'être secret, ensuite qu'une seule des parties s'y fit entendre, enfin qu'il dut au patronage de la France et de l'Angleterre, sous lequel il se produisit, un grand retentissement et une incontestable autorité. Le memorandum

dans lequel Cavour, s'adressant aux cabinets de Londres et de Paris, leur exposait les envahissements de l'Autriche, la situation difficile que ces envahissements faisaient au Piémont, la condition déplorable à laquelle ils réduisaient le reste de l'Italie, indiquait quelques-uns des palliatifs à apporter à un état de choses intolérable et laissait entrevoir que le Piémont pourrait bien être contraint de recourir, contre son gré, à des moyens extrêmes et, menacé par l'Autriche, miné par la révolution, de chercher un jour son salut dans les inspirations du désespoir; ce memorandum, plaidoirie habile, manifeste audacieux, devenait un acte politique de la plus haute gravité, par la complicité, aux yeux des Italiens certaine, assez probable, il faut en convenir, des puissances qui en avaient accepté la dédicace.

Le congrès terminé, Cavour accompagna le Roi à Londres. Là et alors seulement il put tout à fait constater la rupture. Il vit qu'on ne lui pardonnerait pas de sitôt d'avoir ménagé la Russie, défendu l'indépendance des Principautés, en somme mollement soutenu les exigences de l'Angleterre; il reconnut d'ailleurs qu'un bon prétexte pour lui en vouloir convenait fort à la politique du jour, enfin il trouva les dispositions du cabinet britannique complétement modifiées, tièdes à l'égard du Piémont, c'est-à-dire se refroidissant et, à l'endroit de l'Italie, glacées. Cavour fut douloureusement surpris. Il ne s'était pas attendu à un accueil aussi hostile. Lord Clarendon l'avait mal préparé à lord Palmerston.

Ici j'ouvre une parenthèse pour y placer une lettre écrite par Cavour pendant le congrès, à la date du 12 avril, et adressée à Ratazzi. Cette lettre, récemment publiée, a fait trop de bruit et est, par elle-même, un do-

cument trop important pour que je me dispense de la reproduire ; je ne saurais d'ailleurs passer sous silence les commentaires auxquels elle a donné lieu. La voici, telle qu'elle a paru dans la brochure de M. Berti :

« Cher collègue (Ratazzi était alors ministre de l'intérieur), j'envoie un courrier à Chambéry, afin de pouvoir vous écrire sans réticences. J'aborde maintenant le second sujet de ma lettre et le plus important. Convaincu que l'impuissance de la diplomatie et du congrès aura de funestes effets en Italie, et placera le Piémont dans des conditions difficiles et dangereuses, j'ai pensé qu'il convenait d'examiner s'il ne serait point possible d'arriver à une solution complète par les moyens héroïques... les armes. Dans ce but j'eus hier matin la conversation suivante avec lord Clarendon : « Milord, ce qui s'est passé au congrès prouve deux choses : 1° que l'Autriche est décidée à persister dans son système d'oppression et de violence envers l'Italie ; 2° que les efforts de la diplomatie sont impuissants à modifier son système. Il en résulte pour le Piémont des conséquences excessivement fâcheuses. En présence de l'irritation des partis d'un côté, et de l'arrogance de l'Autriche de l'autre, il n'y a que deux partis à prendre : ou se réconcilier avec l'Autriche et le pape, ou se préparer à déclarer la guerre à l'Autriche dans un avenir peu éloigné. Si le premier parti était préférable, je devrais à mon retour à Turin conseiller au Roi d'appeler au pouvoir des amis de l'Autriche et du pape. Si, au contraire, la seconde hypothèse est la meilleure, mes amis et moi nous ne craindrons pas de nous préparer à une guerre terrible, à une guerre à mort, *the war to the Knife*, la guerre jusqu'avec les couteaux. Ici je m'arrêtai. Lord Clarendon, sans montrer ni étonnement, ni

désapprobation, dit alors : « Je crois que vous avez raison, votre position devient bien difficile, je conçois qu'un éclat devienne inévitable, seulement le moment d'en parler tout haut n'est pas encore venu. » Je répliquai : « Je vous ai donné des preuves de ma modération et de ma prudence, je crois qu'en politique il faut être excessivement réservé en paroles et excessivement décidé quant aux actions. Il y a des positions où il y a moins de danger dans un parti audacieux que dans un excès de prudence. Avec Lamarmora je suis persuadé que nous sommes en état de commencer la guerre, et pour peu qu'elle dure, vous serez bien forcés de nous aider. » Lord Clarendon répliqua avec une grande vivacité : « Oh ! certainement, si vous êtes dans l'embarras, vous pouvez compter sur nous, et vous verrez avec quelle énergie nous viendrons à votre aide. »

« Après quoi, je ne poussai pas plus loin et me bornai à quelques expressions d'amitié et de sympathie pour lord Clarendon et pour l'Angleterre. Vous pouvez juger vous-même de l'importance des paroles prononcées par un ministre qui a la réputation d'être prudent et réservé. L'Angleterre, que la paix afflige, verrait, j'en ai la certitude, naître avec plaisir l'opportunité d'une nouvelle guerre et d'une guerre aussi populaire que l'affranchissement de l'Italie. Pourquoi donc ne pas profiter de sa disposition et tenter un effort pour accomplir les destinées de la maison de Savoie et de notre pays. Cependant, comme il s'agit d'une question de vie ou de mort, il nous faut procéder avec une grande circonspection; c'est pour cela même que je crois qu'il est convenable que je me rende à Londres, pour m'y entretenir avec lord Palmerston et les autres chefs du gouvernement. Si

ceux-ci partagent la manière de voir de Clarendon, il faut se préparer secrètement, faire l'emprunt de trente millions et, au retour de Lamarmora, adresser à l'Autriche un ultimatum qu'elle ne pourra accepter et commencer la guerre.

« L'empereur ne saurait s'opposer à cette guerre, en secret il la désire. Il nous aidera certainement s'il voit l'Angleterre disposée à entrer dans la lice. Je tiendrai d'ailleurs avant mon départ à l'empereur un discours analogue à celui que j'ai adressé à lord Clarendon. Les dernières conversations que j'ai eues avec lui et avec ses ministres étaient de nature à préparer la voie à une déclaration de guerre. L'unique obstacle à prévoir, c'est le pape. Qu'en faire dans le cas d'une guerre italienne ?

« J'espère qu'après avoir lu cette lettre, vous ne me croirez pas atteint d'une fièvre cérébrale ou tombé dans un état d'exaltation mentale. Au contraire, ma santé intellectuelle est excellente ; jamais je ne me suis senti aussi calme, je me suis fait une réputation de modération. Clarendon me l'a souvent dit, le prince Napoléon m'accuse de mollesse et même Walewski me félicite de ma contenance. Mais, en vérité, je suis persuadé qu'on pourra, avec grande chance de succès, essayer de l'audace. Comme vous pouvez en être convaincu, je n'assumerai aucun engagement ni prochain ni éloigné ; je recueillerai les faits et, à mon retour, le Roi et mes collègues décideront de ce qu'il y aura à faire.

« Aujourd'hui encore il n'y a pas de conférence. Le procès-verbal de la séance orageuse de mardi n'a pas été préparé. Lord Clarendon est très-disposé à renouveler la lutte avec Buol, mais peut-être celui-ci cherchera-t-il à l'éviter, en ne faisant pas d'observations sur le protocole.

Cependant Clarendon a envoyé lord Cowley auprès de Hübner, pour lui dire que toute l'Angleterre serait indignée des paroles prononcées par le ministre autrichien, quand elle en aurait connaissance. Aujourd'hui dîner monstre chez l'empereur. Il me sera difficile de lui parler ; je lui demanderai de m'accorder une audience particulière. »

Telle est cette lettre, écrite d'un seul jet, sous l'empire d'une pensée unique, violente, et contre les allégations de laquelle lord Clarendon, en ce qui le touche, a protesté dans une séance de la Chambre des lords. De là un débat regrettable.

Un mot d'abord sur la cause immédiate de ce débat. La publication de quelques lettres intimes, parmi lesquelles se trouve celle que je viens de citer, a généralement paru intempestive et, pour ne rien dire de plus, prématurée. En effet, le caractère confidentiel de ces pages tracées en courant, en toute liberté, en pleine sécurité, sous l'impression vive du moment, les communications évidemment destinées à rester secrètes qu'elles renferment, les appréciations rapides, hasardées sur les choses, sur les hommes, les boutades qui s'y rencontrent, auraient dû les préserver du grand jour, les garder sous triple sceau, aussi longtemps qu'elles risquaient de servir de petites rancunes, de blesser de justes susceptibilités, de mettre sur la sellette des hommes qu'elles compromettaient et, en définitive, de compromettre surtout celui dont la correspondance familière est, quand il ne peut plus en être rendu responsable, ni répondre aux réfutations, ni admettre les rectifications, transformée en arme de parti. La preuve, du reste, ne s'est pas fait attendre : lord Clarendon, et il en avait le droit incontestable, a nié avoir tenu les propos, avoir eu l'attitude que Cavour lui

attribue; il a nié avec une grande modération de langage et une rare courtoisie, gêné par la certitude de ne pouvoir être contredit, retenu par la crainte de troubler la paix d'un tombeau, mais enfin il a nié et le tombeau est demeuré silencieux.

A vrai dire, je crois qu'il n'est pas très-difficile de concilier, toutes contradictoires qu'elles semblent, les assertions d'alors de Cavour et les assertions d'aujourd'hui de lord Clarendon. Voici : aujourd'hui lord Clarendon n'est pas tenu de se rappeler les détails d'une conversation, selon toute apparence, libre et à bâtons rompus, qui a eu lieu en 1856; le ton de ses paroles, l'accent de sa voix, ses gestes ne sauraient être présents à sa mémoire, quelque bonne qu'elle puisse être. Sur deux points principaux seulement, ses souvenirs peuvent être, et même sont nécessairement précis. En premier lieu, il est certain de n'avoir jamais entendu pousser le Piémont à la guerre; ensuite il ne doit pas avoir oublié que ses sympathies avouées, officiellement et inofficiellement proclamées, étaient ouvertement, complétement acquises à l'Italie et à son plénipotentiaire, car, au congrès, Cavour représentait l'Italie. Maintenant que Cavour se soit fait d'étranges illusions sur l'appui que lui fournirait la Grande-Bretagne dans l'hypothèse d'une lutte contre l'Autriche, cela est évident; que ces illusions promptement dissipées à Londres, lui aient, à Paris, fait prendre des assurances bienveillantes pour des promesses positives, cela est probable; mais que ces assurances bienveillantes aient été données, on n'en saurait douter. Lord Clarendon eût, en quelque sorte, démenti toute sa conduite antérieure et postérieure, eût interverti ses allures s'il eût fait une réponse sèche, un accueil réservé, à Cavour

venant lui parler de l'Italie. Et comment expliquer que Cavour, après un entretien d'où il serait sorti désespérant de l'appui éventuel de l'Angleterre, fût rentré chez lui pour rédiger, d'accord avec cette même Angleterre, le memorandum où je lis le passage suivant : « Troublé à l'intérieur par l'action révolutionnaire, excité au dehors par un régime de répressions violentes et d'occupations étrangères, menacé par l'extension de la puissance autrichienne, le Piémont peut, à un moment donné, être *forcé d'adopter des mesures extrêmes dont il est impossible de prévoir les conséquences.* »

Ce passage me paraît concluant. Induit en erreur par une foule de circonstances, par le ton de la presse anglaise, par le fait que les whigs étaient aux affaires, par ses conversations particulières avec les Anglais qu'il rencontrait, par son intimité avec le ministre d'Angleterre à Turin, par ses rapports avec lord Clarendon, trompé aussi, il faut le dire, par son optimisme à travers lequel il regardait volontiers les sentiments des autres, ébloui par la perspective qui lui avait soudain apparu, entraîné par son propre élan, Cavour s'était imaginé que, séparé du cabinet britannique, ayant allongé le câble, il n'en serait pas moins sûrement suivi par l'Angleterre dans toute entreprise ayant pour objet l'indépendance de l'Italie. Encore une fois lord Clarendon l'avait mal préparé à lord Palmerston. Ne serait-ce point peut-être que lord Palmerston avait mal préparé lord Clarendon? La sympathie officielle du représentant britannique pour l'Italie ne pouvait-elle pas être le résultat d'une erreur pareille à celle dont ce représentant fut la victime lorsque, dans le congrès, il se montra d'abord un des plus chauds promoteurs de l'union des Principautés?

Définitivement abandonné de l'Angleterre, Cavour se trouvait, lui et son pays, dans cette situation qu'il ne goûtait pas, « sur la pointe d'une aiguille », situation dont le grand inconvénient est qu'on ne saurait y rester longtemps. Il fallait donc en sortir au plus tôt et surtout en sortir du bon côté. Ce bon côté, tout en retournant à Turin, Cavour le chercha. Un grand pas, du reste, était fait. L'Italie frémissait de joie et d'enthousiasme, elle se sentait vivre, elle avait des soldats et elle avait des hommes d'État! Ce qui s'était commencé en Crimée, le congrès l'avait continué, quelqu'un l'achèverait un jour. Ce quelqu'un, la voix populaire le désignait et des souscriptions publiques s'ouvraient partout pour offrir à Cavour des témoignages de la reconnaissance nationale. Quant à lui, il rapportait à Turin l'acte de naissance du royaume dont on se souvient qu'en ses rêves de jeune homme il se voyait ministre; et, en se rappelant l'initiative du comte Walewski, un mot de l'empereur Napoléon qui avait dit à Victor-Emmanuel: « Que pourrait-on faire pour l'Italie? » peut-être encore quelques autres incidents de sa brillante campagne diplomatique, il se demanda sans doute si, après avoir fait reconnaître l'enfant, il n'aurait point trouvé le parrain.

XII

Il y eut un temps de répit. La guerre avait promptement lassé une société déshabituée du bruit des armes, société d'usines, d'expositions universelles, d'économie politique, croyant à la paix avec fanatisme, comme un avare croit aux lois qui interdisent le vol. Aux agitations de la lutte, aux ondulations du congrès, avait succédé le

calme plat si propice à la navigation des intérêts. Marchands prudents, hardis écumeurs, quittaient pêle-mêle le port. A l'horizon, les affaires, la hausse, l'azur, et qui se fût avisé d'y signaler le moindre point noir eût vu l'Europe entière l'accabler de ses colères. De là pour l'Italie une phase d'arrêt, de recul apparent, Cavour contraint de carguer ses voiles inutiles, tant qu'un bon vent d'ouest ne viendrait pas les enfler.

Le danger que faisait courir au Piémont un repos trop prolongé était que la guerre de Crimée et ses suites diplomatiques arrivassent graduellement à l'état d'épisode honorable sans doute et glorieux, mais rattaché à l'ensemble par de faibles liens qui iraient toujours s'usant, jusqu'à ce qu'ils fussent rompus. Alors tout serait à recommencer. Ce danger, Cavour ne pouvait manquer d'y être sensible et de comprendre qu'à l'Italie, non-seulement il fallait la guerre, mais encore qu'il la fallait à courte échéance. Il disait bien qu'elle aurait lieu dans trois ans et il le croyait, un peu moins cependant, je m'imagine, qu'il ne le disait.

Pendant le congrès, il avait eu, sa lettre à Ratazzi le prouve, un jour d'espérance folle, de prodigieuse illusion, il avait cru à la guerre immédiate. Comment donc avait-il pu être le jouet d'une telle hallucination ? J'ai lu, je ne sais où, mais je l'ai lu, qu'en certaines contrées l'air est si diaphane que les objets les plus distants paraissent tout proches aux regards trompés par la limpidité de l'atmosphère et, dans ces contrées au doux climat, quand le voyageur, après une pénible ascension à travers les ravines et les bois, parvient sur quelque sommet, il voit soudain, distinct, net, se dessiner à ses yeux le profil du coteau, terme de ses explorations et dont

il lui semble que quelques pas seulement le séparent. Il se remet en route et il s'aperçoit alors que la marche est encore longue et rude, qui l'amènera au but auquel il avait cru toucher. Qu'on se rappelle Cavour allant à Paris découragé, puis là, trouvant les dispositions plus favorables qu'il ne se les était figurées, dès lors se frayant son chemin, avançant en faveur, en crédit, en influence, bien vu de la Russie, se croyant sûr de l'opinion publique anglaise, accueilli par l'empereur Napoléon, et tout d'un coup devant le congrès se dresse la figure de l'Italie. Ce jour-là, il est vrai, Cavour eut une illusion, mais ce ne fut qu'une illusion d'optique.

Seulement après l'illusion, la réalité, la longue marche, les ravines et les ronces. « La politique, écrivait Cavour de retour à Turin, me donne bien des soucis..... Abandonnés par l'Angleterre, ayant en présence l'Autriche malveillante et hostile, devant lutter contre Rome et les autres princes italiens, vous devez comprendre combien est difficile notre position. Je ne suis pas découragé malgré cela, car je crois que le pays est avec nous. Les élections générales le prouveront. La lutte sera vive, car le parti clérical déploiera tous ses moyens. Mais je crois qu'il sera battu, car la droite modérée refuse absolument de se joindre à lui et se montre disposée à soutenir le ministère. Si les élections n'étaient pas entièrement ministérielles, la position deviendrait à peu près intenable... »

Les élections furent loin d'être « entièrement ministérielles. » La réaction, suite naturelle de toute grande secousse, se produisit, plus qu'ailleurs, en Italie, où un parti puissant était si fortement intéressé à la consolidation de la paix. D'ailleurs, en Piémont, il ne manquait

pas de gens pour observer que le seul résultat positif de la guerre était d'avoir coûté dix mille hommes et cent millions et pour estimer, qu'à ce prix, la réputation personnelle que s'était faite à Paris le comte de Cavour revenait bien cher au pays. A cela, Cavour faisait une réponse analogue à celle qu'il me fit un jour en 1852, alors qu'il passait pour un conservateur, pour le représentant de l'ordre, pour remplir, en Italie, le rôle répressif, dans la pièce qui, sur tous les théâtres politiques de l'Europe, se jouait en ce temps-là par les hommes d'épée ou de gouvernement. Causant avec lui, je lui exprimais mon regret de voir que le Piémont n'eût pas repris le vieil et glorieux étendard de Savoie. «Nous avons, dit-il vivement, dépensé des centaines de millions, perdu des milliers de braves soldats, subi des désastres, à tout cela nous n'avons gagné qu'une chose, le droit de considérer comme nôtre le drapeau tricolore ; eh bien, j'estime que ce droit, nous ne l'avons pas payé trop cher.» — Celui qui parlait ainsi, au lendemain des revers, devait nécessairement, à la veille de la revanche, trouver que cent millions et dix mille hommes n'étaient pas trop pour les frais de baptême d'un drapeau qu'il taxait à un si haut prix. Mais un grand nombre d'électeurs furent d'un avis différent. Voici en quels termes Cavour lui-même s'exprimait au sujet des élections qui venaient d'avoir lieu :

« Le résultat des élections est, sous certains rapports, très-fâcheux, quoiqu'il ait aussi son bon côté. Les amis des institutions libérales peuvent se féliciter de ce que la classe aristocratique tout entière, qui s'était tenue à l'écart jusqu'ici, soit entrée franchement dans l'arène politique et ait fait adhésion de la manière la plus explicite aux principes du Statut. Les chefs du parti jouent peut-

être la comédie, mais la masse est de bonne foi. Le pays est honnête et le serment a encore chez nous une grande valeur. Aussi je ne m'afflige nullement de voir figurer sur les bancs de la droite une douzaine de marquis et deux douzaines de comtes, sans compter un grand nombre de barons et de chevaliers. La plupart de ceux qui entrent à la Chambre comme cléricaux en sortiront simplement conservateurs. Cette transformation rendra, dans un temps donné, un ministère de droite possible, ce qui sera peut-être un bien pour le pays, tout en ayant pour moi l'immense avantage de me procurer le moyen d'aller passer quelque temps avec vous.

« Le côté fâcheux de la question vient du rôle qu'on a fait jouer à la religion dans cette affaire. Les prélats, poussés par Rome et par Paris, ont organisé une véritable conspiration, *more Mazzini*. Des comités secrets, des affiliations nombreuses ont été organisés à l'aide des évêques et des curés dans tout le royaume. Le mot d'ordre, parti du comité central, se répand avec la rapidité de l'éclair dans toutes les communes, en passant par le palais épiscopal et le presbytère.

« Le comité a décidé l'emploi de toutes les armes spirituelles pour agir sur les électeurs. Le confessionnal est devenu une chaire pour endoctriner les gens à foi aveugle. Les prêtres ont été autorisés à tirer largement sur le paradis et sur l'enfer. Rome leur a ouvert, à cet effet, un crédit illimité sur l'autre monde. Il en résulte que le parti libéral est d'une irritation extrême contre le clergé et qu'on aura autant de peine à le contenir qu'à combattre ses adversaires.

« Je ne désespère pas du succès, mais je ne me dissimule pas les dangers que court le ministère, le moindre

faux pas à droite ou à gauche peut faire chavirer notre barque. »

Comme la barque ne chavira pas, il faut penser que le ministère ne se rendit coupable d'aucun faux pas, seulement s'il en avait par hasard fait un, je crois que, du ton de cette lettre, il est permis de conclure qu'à coup sûr ce n'aurait pas été à droite. Au reste, Cavour administra quelques consolations au parti libéral qui, affligé du résultat des élections, exhala son dépit en excluant de la Chambre un certain nombre de chanoines élus à la faveur d'une loi obscure. Une loi obscure, ai-je dit ; l'était-elle au point qu'il fallût immédiatement l'interpréter à nouveau, je n'oserais l'affirmer, d'autant moins que l'interprétation en consista à la défaire pour la refaire et que naturellement ce fut la majorité qui la défit et la refit. En vérité, il était permis de se demander si cette mesure et l'effet rétroactif qu'on eut grand soin de lui attribuer, ne sentaient pas quelque peu l'arbitraire. Mais sur ce point Cavour voulut bien m'éclairer un jour, de façon à ne laisser subsister aucun doute dans mon esprit : « Nous ne pouvions pourtant pas, me répondit-il, avoir une Chambre entièrement composée de chanoines ! »

Tandis que la droite, même affaiblie par la perte de quelques chanoines, formait dans le Parlement une opposition avec laquelle le gouvernement était tenu de compter, le parti républicain, dont la guerre d'Orient avait galvanisé les débris, révélait son retour à la vie par une de ces brusques secousses qui lui étaient familières. « Mazzini, écrit Cavour, vient de faire une de ses équipées à Gênes. Le mouvement a été réprimé avant même qu'il eût eu un commencement d'exécution. Quoiqu'il n'eût pas de chances sérieuses de réussir, il n'avait pas

été trop mal combiné. L'indignation universelle qu'il a excitée nous permettra de sévir contre les mazziniens qui, sans être à craindre, sont fort fastidieux. »

La conséquence la plus importante de l'équipée de Gênes fut la retraite de Ratazzi, accusé en cette circonstance d'imprévoyance et de mollesse. Il faut dire aussi que le parti libéral était tout disposé à la sévérité à l'égard du ministre de l'intérieur qui, dans les récentes élections, n'avait pas su déjouer les trames de la droite. On oublia les services rendus par un homme qui, aux affaires depuis quatre ans et plus, n'avait cessé d'y déployer d'éminentes facultés administratives, entre autres une rare activité. On rappela Novare. A Paris, les souvenirs de 1848 furent évoqués et l'on murmura le mot de complicité. Sacrifié aux exigences d'une situation qui semblait dépasser ses forces, Ratazzi laissa dans le cabinet un vide sensible, difficile à combler si l'on n'eût touché au moment où il importait que tous les pouvoirs fussent concentrés dans une seule main, comme tous les desseins dans une seule pensée. Cavour, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, ministre des finances, se confia à lui-même le portefeuille de l'intérieur.

Donnée à la fin de 1857, la démission de Ratazzi est le point de départ d'une évolution dans la politique de Cavour. Sans cesser d'être libérale et constitutionnelle, d'être soutenue par la majorité, cette politique devient plus exclusivement italienne, surtout plus personnelle dans ses allures, plus impérieusement imposée au Parlement qui obéit à Cavour comme à un maître, plutôt qu'il ne le suit comme un chef. La majorité, du reste,

va grandissant de jour en jour, la foi en Cavour gagne de proche en proche. Cette foi d'une nation attendant d'un homme l'accomplissement de ses destinées, altère profondément la situation des partis qu'elle domine, jusqu'à paraître les supprimer. Il n'y a plus en Italie qu'une politique, j'ai presque dit qu'une religion, la volonté de Cavour. Pour réfuter la plus éloquente harangue, il suffira d'un mot, d'un signe, d'un sourire de celui à qui tous regardent. La constitution est réduite au rôle de machine, l'esprit qui la meut est en dehors d'elle. Cavour peu à peu s'isole, s'élève à une telle hauteur au-dessus des Chambres, que celles-ci semblent ne servir qu'à constater une puissance que leur appui ni leur hostilité ne sauraient désormais atteindre.

J'ai dit que Cavour annonçait la guerre plus peut-être qu'il n'y croyait. Dès 1856 sans doute, il s'était convaincu des dispositions de l'empereur Napoléon à l'égard de l'Italie; dispositions très-bienveillantes, partagées, entretenues, excitées par le prince Napoléon; il savait qu'une conflagration générale pourrait être mise à profit par le Piémont, avec l'appui certain de la France, enfin il ne risquait pas d'être abandonné dans le cas d'un conflit avec l'Autriche, naissant de quelque circonstance soudaine, de quelque accident inopiné. Il se regardait donc comme fondé à porter l'imprévu à son bénéfice. C'était là le plus clair de ce qu'il avait rapporté de Paris, le gain net, et c'était beaucoup; mais bien qu'autorisant toutes les espérances, cela ne suffisait pas pour permettre une prédiction certaine, car afin de prédire, Cavour devait prévoir l'imprévu. Que sûr de lui-même, de son génie et de sa fortune, il appelât de ses vœux les plus ardents l'imprévu, je l'admets; mais le prévoir, il fallut l'entrevue de Plombières pour qu'il en arrivât là.

Si donc, dans les deux années qui précédèrent cette entrevue fameuse, Cavour annonça la guerre, ce fut d'abord que l'annoncer, c'était l'amener, entretenir l'agitation des esprits, faire taire les dissensions intestines, maintenir unies les forces nationales, hâter les armements, préparer moralement et matériellement l'Italie à la lutte suprême; c'était également irriter l'Autriche, l'agacer et, par là, multiplier les chances d'explosion. Ensuite, ce fut toujours un des traits de Cavour, trait que j'ai déjà signalé comme lui étant commun avec la plupart des hommes d'action, de parler avec une liberté qui n'avait rien de diplomatique. Loin d'être de ceux qui pèsent les mots et mesurent les syllabes, Cavour n'a jamais, je crois, accordé une pensée aux conséquences d'une phrase sortie de sa bouche, dans un moment de tristesse ou de gaîté, de découragement ou de confiance; d'ailleurs d'humeur mobile, soumis aux influences accessoires, le moindre événement, une conversation, un propos rapporté, un retard dans l'arrivée d'un courrier, dans l'exécution d'un ordre, agissant sur lui, modifiant chez lui ce que j'appellerai les dehors de l'impression; puis, sous cette surface sensible aux mille touches de la vie, sous ces variations d'un esprit singulièrement ouvert, d'une âme accessible à toutes les émotions, le fond résistant, inébranlable, la fermeté dans la conviction, la fixité dans le dessein, la ténacité dans la poursuite du but. Tel quelque granit; tantôt un rayon de soleil le dore, tantôt il se détache sévère, sur un ciel grisâtre. Aussi, quand en 1856, Cavour indiquait 1859 comme la date de la prochaine guerre, cette précision que l'événement devait rendre prophétique, me paraît résulter de certaines habitudes affirmatives de langage, d'une

appréciation hardie de la situation générale de l'Europe, d'une forte impression momentanée, plutôt qu'il n'y faut voir l'indice d'un plan déjà combiné et mûri.

Puis, pour constituer l'Italie, il lui fallait la guerre et il y crut. Il ne se contenta pas de l'annoncer, il disposa le pays à la vouloir et à la pouvoir, gouvernant, apaisant, disciplinant la nation par la perspective de prochains combats et d'une délivrance certaine; ce fut cette perspective qui fonda sa dictature comme elle inspira sa politique, politique, ai-je dit, exclusivement italienne, n'ayant qu'un but auquel tout est subordonné, à l'extérieur et à l'intérieur, qu'un mobile devant lequel s'effacent opinions et principes jusqu'alors en jeu. Isoler l'Autriche, le ministre des affaires étrangères n'a pas d'autre politique. Il s'efforce de ramener l'Angleterre, cherche à se concilier la Prusse, réussit à gagner la Russie; d'ailleurs sans mystère, il accueille les Moldaves, les Valaques, les Hongrois, tous les ennemis de son ennemi. Le ministre de l'intérieur tient dans sa main les fils de l'administration, tendus, prêts à jouer à la première alerte; à l'autre extrémité de ces fils sont des Toscans, des Lombards, des Romains, qui occupent des emplois, remplissent des missions, peuplent l'université, la Chambre. Turin n'est pas encore la capitale de l'Italie qu'elle est la capitale des Italiens. En même temps que Cavour donne aux Italiens le Piémont pour patrie d'aujourd'hui, il montre au Piémont l'Italie pour patrie de demain. Il adoucit ses rapports avec le clergé, ménage la droite, y prend des conseillers, des ambassadeurs, fait publier des lettres de Joseph de Maistre respirant la haine contre l'Autriche, ardentes pour l'indépendance de l'Italie, par là flatte l'amour-propre, s'assure le concours, tout au

moins brise le dard d'un parti violent et hostile. Il fait appel à la fois à la révolution et à la tradition, au sentiment libéral, au sentiment national, au sentiment monarchique, confondus pour défendre la cause qui leur est également chère. D'autre part, le ministre des finances jette l'argent à pleines mains. L'armée, la flotte, les grands travaux reçoivent un développement disproportionné avec les ressources aussi bien qu'avec les besoins réels du Piémont. Millions sur millions sont votés pour construire des vaisseaux, augmenter l'artillerie, grossir les régiments, fortifier les places, percer le Mont-Cenis. De ce train-là il fallait la guerre, absolument et très-vite. Tous arrivaient à la désirer, par lassitude ceux à qui l'enthousiasme faisait défaut. Le Roi, la main sur son épée, brûlait de courir au feu, demandait si ce ne serait pas bientôt l'heure. La noblesse suivait le Roi. Jamais l'étoile de Cavour ne brilla d'un éclat si pur dans un ciel si radieux. C'était l'aube d'une matinée telle qu'il ne s'en présente pas deux dans la vie la plus glorieuse.

Un seul nuage au firmament, nuage encore léger, mais s'épaississant et d'aspect menaçant. De jour en jour l'Angleterre devenait plus réservée, plus aigre, hostile. Il n'y avait à Londres qu'un homme sur les sympathies et l'appui duquel Cavour comptât, et cet ami de l'Italie, lord John Russell[1], se trouvait alors, par un hasard

[1] Voici le jugement que, dès l'année 1848, Cavour portait sur lord John Russell : « Lord John Russell, je le déclare ouvertement, au risque d'encourir toujours plus le reproche d'anglomanie, est le ministre le plus libéral de l'Europe. Depuis trente ans et plus, sur les bancs de l'opposition comme dans le gouvernement, il s'est montré constamment fidèle à la cause de la liberté et du progrès ; il n'a cessé d'être le champion des plus généreuses doctrines. » (Discours prononcé à la Chambre des députés, le 20 octobre 1848.)

fatal, pour la première fois depuis un quart de siècle, en dehors des combinaisons gouvernementales de son propre parti. Quand donc, au commencement de 1858, les tories, dont il n'y avait rien à attendre pour le Piémont, remplacèrent les whigs, il y avait longtemps que Cavour n'attendait plus rien de ceux-ci qui, dans l'opposition, loin de modifier leur politique à l'endroit de l'Italie, s'en servaient comme d'un levier pour ébranler leurs adversaires en définitive plus favorables à Cavour, plus impartiaux, moins passionnés. « Avez-vous remarqué, écrivait-il, le tour atroce que lord Palmerston a voulu nous jouer. Il a essayé de faire de la popularité à nos dépens et d'exploiter l'affaire de Villefranche, comme ses amis, cet hiver, avaient cherché à tirer parti de la fameuse dépêche de lord Ellemborough. » Cette attitude de l'Angleterre inquiétait à juste titre Cavour qui en redoutait moins les conséquences violentes et directes, à ses yeux peu probables, que l'effet moral sur l'Europe et surtout que l'influence sur les résolutions de l'empereur Napoléon. Ses craintes étaient donc sérieuses, bien que fort loin d'être aussi vives que celles de la population convaincue, qu'au premier coup de canon, l'Angleterre prendrait parti pour l'Autriche. En 1859, au mois de mars, comme je me trouvais à Gênes, avec un ami, nous vîmes le port encombré de vaisseaux portant pavillon sarde. « Ils n'ont pas grand'chose à faire, nous dit le batelier qui nous promenait dans la rade. — Pourquoi donc? — Et la guerre? — Comment la France est avec vous et, sur mer, l'Autriche vous ferait peur? — Ah! l'Autriche, non, mais l'Angleterre. — Et vous croyez que l'Angleterre va se battre contre vous? — Je ne sais pas, reprit le marin, mais ce qui est sûr, c'est que vous ne décideriez pas ici un seul armateur à

frêter un navire à destination de Liverpool, tout au plus l'enverrait-il jusqu'à Marseille. Et tenez, continua notre homme, désignant une frégate britannique qui se balançait près de l'entrée du port, en voilà une qui attend! »

L'hiver de 1858 avait mis à une rude épreuve les forces de Cavour. L'émotion produite par l'attentat d'Orsini, la discussion sur la loi qui, en Piémont, fut la conséquence de cet attentat, loi assez pareille à celle qui, à Londres, causait la chute de lord Palmerston, les communications croissantes en nombre et en intensité avec Paris, les travaux que j'ai rappelés, les préoccupations dont j'ai parlé, rendirent, vers la fin du printemps, quelque repos nécessaire à Cavour. « Si je puis, écrivit-il à mon père, disposer d'une quinzaine de jours, j'en profiterai pour aller faire une visite à Genève, ainsi qu'un petit tour en Suisse. Si ce projet que je couve depuis longtemps peut se réaliser, ce sera vers le 10 juillet... Je suis très-fatigué, mais je pense que quelques jours de repos me remettront. »

Il arriva, en effet, au commencement de juillet, à Genève où il fut l'objet d'une ovation populaire, à laquelle il se montra très-sensible, et répondit par un discours où il adressa un chaleureux appel aux sympathies de la Suisse en faveur de l'Italie. Mais le repos qu'il était venu chercher en Suisse et qu'à vrai dire il n'y rencontrait guère, accueilli à chacune de ses étapes par quelque incident semblable à celui que je viens de rapporter, suivi d'ailleurs, rattrapé par les affaires pressantes de son triple ministère, ce repos si troublé, il n'en jouit pas longtemps. A peine arrivé depuis quelques jours à Genève, Cavour dut partir pour Plombières. Là il trouva mieux

qu'un repos dont, à coup sûr, il ne sentait plus le besoin. l'oubli et la compensation de ses fatigues, des forces nouvelles, une assurance positive, toutes ses espérances transformées en certitudes, la joie, le triomphe.

J'étais absent de Genève à cette époque. A mon retour à Presinge, je cherchai un livre récemment publié en Angleterre et qu'un ami m'avait prêté. Je le cherchai en vain par toute la maison. Je dois confesser que, s'il m'eût appartenu, mes investigations eussent risqué d'être assez vite abandonnées. C'était un livre fort épais, l'*Introduction à la philosophie de l'histoire* de M. Buckle, un des plus jeunes disciples de l'école positiviste anglaise. A bout de recherches, je demandai à mon père si M. de Cavour, apercevant ce volume sur quelque table, ne l'avait point emporté dans sa chambre. Mon père me répondit qu'il se souvenait bien, en effet, d'avoir vu entre les mains de M. de Cavour le livre de Buckle. D'où je conclus que, de ses mains, il avait passé dans sa malle où son valet de chambre l'avait fourré par mégarde. Mon père me promit de prendre des informations à ce sujet. Mais quelques jours plus tard, rencontrant à Zurich Cavour qui venait de Plombières, il le trouva nanti du volume dont le sort m'avait tant inquiété; ce volume, Cavour l'avait emporté pour charmer les loisirs de son voyage et ne le voulut point rendre, n'en ayant pas, dit-il, achevé la lecture. Ce ne fut guère que six semaines plus tard, qu'il le retourna. « Je viens d'envoyer par le moyen de l'Intendant d'Annecy le livre de Buckle à Michaud en le chargeant de vous le remettre. J'espère que vous obtiendrez mon pardon de M. Haldimand, pour l'avoir gardé si longtemps. Vous lui direz, pour mon excuse, que j'ai voulu le lire d'un bout à

l'autre : entreprise qui n'est pas si facile, lorsqu'on a deux portefeuilles sur les bras (Cavour venait de confier le portefeuille des finances à M.Lanza).

« Malgré son manque d'ordre, sa longueur, son défaut de clarté, ce livre mérite d'être lu, car il marque, à mon avis, une évolution dans l'esprit anglais, qui aura nécessairement des conséquences très-remarquables. Si je n'étais pas ministre, je tâcherais de faire un article sur ce livre. »

Au mois de septembre 1858, Cavour lisant d'un bout à l'autre les six cents pages du livre de Buckle, et songeant à y voir le sujet d'un article, cela m'a paru digne d'être noté.

Cavour s'était rendu à Plombières, dans un strict incognito, par un détour, muni d'un passeport sur lequel son nom ne figurait pas, en secret. A son retour, il annonça partout la guerre. L'objet et le résultat de sa conférence avec l'Empereur, conférence d'abord, semblait-il, destinée à rester ignorée, ne furent donc un mystère pour personne. Quant aux détails de l'entrevue, le nombre ne fut jamais grand de ceux qui auraient pu soulever le voile qui les recouvre. Ils étaient deux et aujourd'hui ils ne sont plus qu'un. Voici toutefois, des clauses du traité conclu, celles qui peuvent être considérées comme acquises à l'histoire : Création d'un royaume de l'Italie du nord, s'étendant jusqu'à l'Adriatique et comprenant les duchés de Parme et de Modène ; la Toscane agrandie de la portion des États pontificaux située au versant septentrional des Apennins ; en retour, enfin, réunion de Nice et de la Savoie à la France. On a prétendu qu'il avait été question d'offrir la Savoie du nord à la Suisse

en échange du Tessin, dont un semblable projet eût singulièrement refroidi les sympathies, si mal interprétées, pour la cause de l'Italie. Ce qui paraît certain, c'est que Cavour eût voulu entraîner la Suisse dans une alliance avec le Piémont, et que ce fut l'Empereur qui l'en dissuada. « Les Suisses, lui dit-il, je les connais mieux que vous, il n'y a rien à faire de ce côté-là. » Cavour n'insista pas sur ce point, il y tenait cependant. En 1859, il me demanda à plusieurs reprises ce que, selon moi, ferait la Suisse dans le cas où Garibaldi, contraint de se réfugier sur le territoire de la Confédération, y serait poursuivi par les Autrichiens. « La Suisse, lui dis-je, s'opposerait à l'entrée des Autrichiens. Ce serait donc, reprit-il, un cas de guerre? — La guerre oui, mais un cas de guerre, lui demandai-je, qu'entendez-vous par-là?—Que la Suisse ferait marcher ses troupes sur Milan. » A quoi je répondis qu'il me paraissait difficile que la Suisse considérât comme un cas de guerre tel qu'il venait d'être défini, une violation de son territoire provoquée, préparée, piége tendu moins encore aux Autrichiens qu'à elle-même.

Donc à Plombières, la guerre fut résolue et le but de la guerre parfaitement précisé. Il est toutefois, un article, l'article premier de la convention, qui, selon toutes les probabilités, demeurera éternellement inconnu, ayant été biffé par l'événement. L'article dont je parle est celui qui fixait la nature, le lieu, le moment de la première explosion. L'interpellation de l'Empereur à M. de Hübner, au 1er janvier 1859, surprit Cavour autant qu'elle consterna la Bourse et, de son côté, l'Empereur lui-même ne s'attendait pas à l'effet produit par quelques mots, lesquels, affirma-t-il, ne portaient pas sur les affaires d'Italie. Quoi qu'il en soit, ces quelques mots, regardés comme le

prélude d'hostilités prochaines, mirent l'Autriche sur ses gardes, prirent le Piémont à l'improviste, la France au dépourvu, tendirent la situation générale et modifièrent de fond en comble les combinaisons primitives. Quelles étaient ces combinaisons? Là-dessus toutes les conjectures sont permises. En dehors des stipulations politiques, voici une anecdote qui a le mérite de l'authenticité, née à Plombières et renfermant aussi un élément inconnu. «Savez-vous, dit un jour l'Empereur à Cavour, qu'il n'y a en Europe que trois hommes. Nous deux, puis un troisième que je ne nommerai pas.»

De la réception du premier de l'an aux Tuileries, jusqu'à la paix de Villafranca, ce furent huit mois de crise violente pour le Piémont et pour Cavour, de labeur incessant et vraiment prodigieux, de longues et poignantes émotions, d'efforts suprêmes. Avant la guerre, à cette dernière heure précédant celle qui, si longtemps attendue, allait enfin sonner, tous les préparatifs semblaient insuffisants, les mesures incomplètes, inefficaces, les ressources, les armements insignifiants auprès de la grandeur du péril tant appelé. C'était le moment redoutable, celui qui, dans toute entreprise, marque le passage de la conception à l'exécution ; alors que, sur le seuil, les plus prévoyants se disent qu'ils n'ont songé à rien et les plus hardis sentent courir dans leurs veines le frisson du doute. Arrivé à ce moment que nul n'évite, Cavour se multiplie, travaillant nuit et jour, veillant à la formation des corps de volontaires, aux approvisionnements de l'armée, organisant tous les services publics pour toutes les éventualités, courant inspecter Casal, Alexandrie, donnant lui-même aux agents de l'administration intérieure des

ordres précis, à ceux du dehors des instructions complètes, écrivant de sa main, expédiant de fréquentes et longues dépêches ; en même temps suivant d'un regard curieux les péripéties de la politique générale, les directions, les oscillations de l'opinion, attentif aux moindres bruits, l'œil ouvert sur les moindres incidents, lisant les journaux anglais, recueillant un propos tenu à Berlin, s'informant et informé de ce qui se passait à Florence, à Bologne, à Parme, inquiet de l'attitude des partis en France, et en ayant un jour, un seul jour, sa confiance dans l'Empereur ébranlée. Puis, mille détails : des conférences avec le ministre d'Angleterre qui conseille et proteste, avec le ministre de France qui proteste et déconseille, avec quelque voyageur arrivant de Paris, des audiences aux grands et aux petits, aux envoyés qui partent, aux intendants, aux chefs de volontaires, aux Toscans, aux Lombards qui viennent mendier une place de soldat, à tout le monde. A toute heure de la nuit, des courriers, des messages télégraphiques. A peine couché, il faut se relever, traduire de longs documents chiffrés, répondre. Que de fatigues et combien de sujets de lassitude morale, de défaillance, d'irrésolution. Mais, la grande angoisse fut épargnée à Cavour que tant de travaux purent accabler, tant de soucis ronger, tant de craintes assaillir sans troubler, pour un instant, sa foi en son idée et en son génie. Il put douter de l'Europe, de la France, de la guerre, du succès; mais ce doute cruel de soi qui envahit parfois les âmes les plus fortes, il ne le connut pas. Un jour qu'à Turin on parlait de congrès, me rendant chez M. de Cavour, je trouvai dans le vestibule son valet de chambre qui lisait les journaux. — Eh? bien, lui dis-je, nous avons

la paix.— La paix, me répondit-il, ah ! pour cela non, les gazettes ne savent pas ce qu'elles disent, Monsieur le comte est trop content !

De toutes les préoccupations de Cavour à cette époque, la plus vive aussi bien que la plus naturelle fut causée par l'opposition que les desseins de l'Empereur rencontraient ou plutôt paraissaient rencontrer dans une nation chez qui, semblait-il, la guerre eût dû être doublement populaire. S'il était une cause capable de réveiller les instincts belliqueux de la France, où la chercher ailleurs que dans cette cause de l'Italie, thème, depuis trente ans, des déclamations de tous les flatteurs de l'opinion ? Ces instincts étaient-ils si profondément endormis qu'un cri de liberté ne pût les secouer, ni un cri de bataille les tirer de leur léthargie ? « Nous avons été amenés peu à peu, m'écrivait Cavour le 20 mars 1859, à entreprendre une œuvre pleine de gloire et de justice, mais excessivement périlleuse. Nous n'avions pas assez tenu compte de l'égoïsme développé dans les sociétés modernes par les intérêts matériels. Malgré cet obstacle, j'espère que nous réussirons. L'Italie est mûre. L'expérience acquise en 1848 a porté des fruits. Il n'y a plus ni Guelfes, ni Guibelins. Sauf quelques exceptions insignifiantes, des Alpes à l'Adriatique, il n'y a qu'un drapeau, celui de Victor-Emmanuel. »

Ce fut à peu près en ce temps-là que ce même valet de chambre dont j'ai déjà parlé vint un matin, dans le cabinet où Cavour travaillait, annoncer qu'il y avait « un homme qui demandait à voir Monsieur le comte. » Quel est son nom ? — Il n'a pas voulu le dire, il a un gros bâton et un grand chapeau, mais il prétend que Monsieur le comte l'attend. — Ah ! reprit Cavour en se levant, faites

entrer. Cet homme était Garibaldi récemment arrivé de Caprera. Cavour avait toujours tenu Garibaldi en estime ; je me souviens que jadis à l'occasion des affaires de Montevideo, il raconta devant moi, en termes sympathiques et élogieux, la vie accidentée de celui qui passait alors pour un vaillant aventurier. Rappelé d'Amérique par les événements de 1848, Garibaldi avait accru en Italie la réputation de bravoure personnelle dont il était précédé, et déployé des aptitudes militaires longtemps contestées par les gens du métier qu'offusquait la renommée d'un général dont la promotion n'était inscrite sur aucun annuaire. Au siége de Rome, il mérita de devenir le héros de l'Italie. En 1859, Cavour avait, pour désirer vivement le concours de Garibaldi, deux raisons, l'une purement politique tenant à la position de chef de parti du défenseur de Rome, l'autre provenant d'une juste appréciation des services que rendrait un soldat habile et brave jusqu'à la témérité. Garibaldi entraînerait certainement après lui le gros des républicains italiens, et c'était là ce que voulait Cavour, anxieux de faire contribuer à l'œuvre nationale toutes les forces vives de la nation. De là l'organisation des volontaires. Mais il fallut toute la fermeté et surtout le pouvoir de Cavour pour vaincre les obstacles que rencontra cette organisation de la part du ministère de la guerre, qui y voyait un élément de désordre militaire, et de la part du civil, de la diplomatie qui y voyait un élément de désordre politique. Je me rappelle avoir, en avril 1859, à maintes reprises entendu Cavour se plaindre de ne pouvoir obtenir les uniformes, les munitions, les fusils qu'on avait promis de lui livrer pour les volontaires. D'ailleurs, il faisait grand fond sur ces corps irréguliers, comptant qu'ils porteraient les pre-

miers coups et ouvriraient ainsi la guerre par quelque combat glorieux pour l'Italie. — Il faut, répétait-il, que nous commencions, il faut que nous ayons tiré le canon avant l'arrivée des Français ; — et il examinait la carte, étudiant la route que Garibaldi n'allait pas tarder à se frayer.

J'ai dit qu'un jour, un seul jour, Cavour avait craint quelque hésitation dans l'esprit de l'Empereur. Ce jour unique fut celui où, vers le 20 avril, une dépêche télégraphique arriva de Paris, laconique, impérative. « Acceptez immédiatement, disait cette dépêche, les conditions préalables du congrès et répondez par le télégraphe. » Ces conditions étaient le licenciement des volontaires, la cessation des armements, la suspension de tous les préparatifs, en un mot, un recul général dont le Piémont était aussi incapable de subir les conséquences financières que Cavour de supporter l'effet politique. L'omnipotence de Cavour résultait de la confiance qu'il inspirait, confiance en quelque sorte religieuse, ne discutant point, ne contestant rien, telle que lorsqu'il répondait de tout, personne n'eût imaginé d'être accessible à la moindre alarme. Cette confiance aveugle, cette foi qu'il réclamait très-haut et qu'il obtenait d'une nation divisée sur tant de points, mais unanime à croire en lui et disciplinée sous une dictature acceptée, lui imposait le succès à la fois comme une impérieuse nécessité politique et comme une obligation sacrée. S'arrêter brusquement sur la voie où depuis quatre mois il avait précipité son pays et entraîné l'opinion, revenir en arrière, pour Cavour c'était avoir été joué, s'être trompé, être perdu. En recevant l'injonction d'accéder aux conditions du congrès, Cavour plia d'abord sous le coup de massue, ou plutôt il eut un instant d'incertitude, de ré-

volte, puis il fit taire le soupçon, accéda et sur le fil du télégraphe s'envola sa réponse écrite de sa main et dans laquelle il avait peut-être signé la ruine de sa gloire et de sa puissance. Quarante-huit heures plus tard, deux officiers en uniforme blanc traversaient les rues de Turin. C'était l'ultimatum de l'Autriche qui arrivait.

La guerre fut pour Cavour le triomphe et le repos, elle consacrait sa politique et rassurait son esprit. Sans doute elle lui amenait d'autres travaux, d'autres soucis que ceux dont elle avait été précédée, mais si lourds qu'ils fussent, ces soucis et ces travaux semblaient légers à une âme enfin débarrassée des angoisses agitées, de la fièvre et de l'oppression de l'attente. La besogne, du reste, était rude. En partant pour son commandement, le général Lamarmora avait laissé son portefeuille entre les mains de Cavour qui, à tous les titres dont il était revêtu et à tant de fonctions qu'il remplissait, joignit ainsi le titre et les fonctions de ministre de la guerre. Il faut dire, du reste, que l'entrée en campagne avait simplifié la gestion des affaires étrangères, coupé court aux ménagements, aux finesses, aux nuances, réduit à quelques circulaires les communications aux puissances, et en tranchant le nœud, donné des loisirs à la diplomatie. D'autre part, en temps de guerre et sur le théâtre de la lutte, l'administration civile du pays se trouvait trop souvent subordonnée et trop étroitement liée à l'administration de l'armée pour qu'il n'y eût pas un avantage réel à ce que le ministre de l'intérieur fût aussi le ministre de la guerre. Au lieu de se nuire, de s'entraver, placés sous une direction unique, les deux services se complétaient et s'entr'aidaient. La tâche toutefois était ici compliquée, rendue plus laborieuse et surtout plus dé-

licate par la présence de l'armée française dont, très-naturellement, le commissariat réclamait le concours du gouvernement sarde. Cavour mena l'important département dont il venait de se charger, avec l'aisance, la vigueur, le soin et le succès qui partout signalaient, à quelque objet qu'elle fût appliquée, son action directe et personnelle. Il put enfin, à son gré, armer, solder, nourrir les volontaires, sans préjudice des besoins de l'armée dont les approvisionnements de toute nature se firent avec la plus grande régularité. En même temps que Cavour voyait à ce que les subsistances fussent assurées, les arsenaux remplis, les chemins de fer libres et leur matériel suffisant, les vides comblés par de nouvelles levées, les hôpitaux disponibles, il avait à organiser les provinces que les victoires des alliés annexaient au Piémont, à leur appliquer sans retard les institutions qui régissaient l'ancien territoire, à leur imprimer immédiatement une marche, à les administrer, à les constituer, à les relier. De ce même homme sur les robustes épaules duquel tous ces fardeaux étaient accumulés dépendait la direction politique de l'Italie, relevaient la conduite des affaires et, plus complexe aussi bien que plus difficile, la conduite des esprits. Mais je m'arrête, je n'ai pas la prétention de dresser la liste des travaux accomplis par Cavour pendant ces rapides semaines où il récolta la moisson si laborieusement semée, travaux accablants pour tout autre, mais dont le nombre et le poids reposaient son génie comme le nombre et le poids de ses gerbes reposent le cultivateur.

XIII

Dans les premiers jours du mois d'août, le bateau à vapeur qui, sur le lac de Genève, longe la côte de Savoie, déposa à l'une de ses stations, à Hermance, un voyageur qui, d'un pas alerte, se dirigea vers une petite maison où je passais d'ordinaire une partie de l'été; mais, trouvant cette maison fermée, il envoya son domestique quérir, dans le village, quelque voiture qui pût le transporter à deux bonnes lieues de là, à Presinges. Au bout d'une demi-heure, le domestique revint avec un char de campagne attelé d'un cheval de labour, l'unique équipage de la localité, conduit du reste par le propriétaire lui-même qui s'excusa de ne pouvoir offrir mieux. «Vous excuser? mais cela ira très-bien,» dit le voyageur en sautant dans le char où il se plaça, lui troisième, sur un banc derrière lequel était déjà disposé son modeste bagage. Ils partirent, le carrosse était dur et le chemin souvent pierreux, mais le cheval bourré d'avoine avait un bon trot et le cocher un bon fouet. Tout en allant, comme il le dit ensuite, un train du diable, le voyageur regardait autour de lui, considérant la campagne, examinant les récoltes, adressant à son voisin, sur la nature du sol, sur les cultures diverses, sur le prix, le rendement du terrain, des questions qui dénotaient un praticien expérimenté; en arrivant à Presinges, il mit pied à terre, se secoua un peu enraidi par les cahots, remercia le propriétaire de la voiture qui refusa absolument toute rétribution et entra dans le vestibule où il appela. Les gens qui arrivèrent à sa voix lui dirent que tout le monde était en ville. Sans se décourager, il se remit en route, pédestrement, et

s'achemina vers la maison de mon oncle située à un quart de lieue de celle de mon père. La route n'était pas longue, mais montante et la chaleur était accablante. Le voyageur se dépouilla de son habit et, après dix minutes de marche, contournant la maison, alla tout droit à la porte du salon, l'ouvrit, et rencontrant mon oncle qui accourait, l'embrassa avec effusion. Puis il se jeta dans un fauteuil et demanda de l'eau glacée. Ce visiteur en bras de chemise, chacun sans doute a deviné en lui le vaincu de Villafranca.

Cavour ne fut pas pris complétement à l'improviste par Villafranca. Depuis quelques jours déjà il était inquiet; sans craindre une conclusion de la paix si prochaine ou si brusque, il s'alarmait de certains symptômes de lassitude et d'hésitation dans la poursuite de la guerre. A la première nouvelle de l'armistice, il partit pour la camp où, immédiatement introduit auprès de l'Empereur, il ne déguisa ni sa douleur, ni son ressentiment. Quand il arriva en Suisse, ce ressentiment et cette douleur étaient dans leur première ébullition. Chancelant sous le coup qui venait d'abattre l'échafaudage de sa politique, de renverser ses espérances à demi-réalisées, ses desseins à moitié accomplis, ses plans inachevés et rompus; au milieu de ces débris, cherchant, sans pouvoir encore la distinguer, sa voie, une voie nouvelle, déçu, blessé au vif et parlant, selon sa coutume, en toute liberté, Cavour donnait cours aux sentiments qui agitaient son cœur. Cependant, malgré l'irritation qu'il n'avait garde de dissimuler, je ne l'ai jamais entendu attribuer le revirement de l'Empereur à des combinaisons secrètes, ou à des calculs intéressés. « Il a cédé, disait-il, aux propos que tenaient autour de lui quelques-uns qui avaient envie de

retourner à Paris, aux craintes que lui inspirait, pour la santé de l'armée, l'ardeur du climat, à la répulsion du spectacle qu'offraient les champs de bataille, voilà ce qui l'a décidé, il m'a donné d'excellentes raisons pour ne pas faire la guerre, mais pas une bonne pour faire la paix. » Peut-être Cavour aurait-il dû songer qu'au lendemain du combat, sur le terrain jonché de cadavres, quand le carnage est froid, au bruit lugubre des chariots roulant, en longues files, vers les ambulances, l'homme le plus ferme se prend à mieux apprécier l'excellence des raisons pour ne pas faire la guerre. Mais, dans les premiers jours, il était trop ému pour se soucier d'être impartial, de même qu'il était trop entouré des ruines d'un passé encore tout récent, pour considérer l'avenir d'un regard froid et sûr. Son apparence, du reste, révélait la fièvre de ses pensées. On ne le voyait point accablé, mais en révolte, ou distrait, préoccupé, sombre, roulant dans sa tête les projets détruits, les combinaisons de la bataille perdue.

Le naturel, toutefois, revint au galop et, avec lui, arrivèrent l'oubli d'un passé inutile à contempler, de nouvelles espérances, de nouveaux desseins, une nouvelle politique, un autre plan de campagne. La fibre était trop élastique pour rester longtemps comprimée, même sous le choc terrible qui eût écrasé une nature moins forte, brisé une nature moins flexible. Je ne dirai pas que Cavour se releva, n'ayant jamais été abattu, mais il se remit de son irritation, de sa rêverie stérile, de ses regrets superflus. Très-vite, une semaine à peine après son arrivée, il avait retrouvé le calme ordinaire de ce jugement qu'aucune rancune n'égarait, la lucidité habituelle de cette vue qu'aucune image rétrospective ne

troublait. — Ce n'est pas en arrière, nous disait-il, qu'il convient de regarder, mais en avant. Nous avons suivi une voie, elle est coupée, eh bien ! nous en suivrons une autre. Nous mettrons vingt ans à faire ce qui aurait pu être accompli en quelques mois. — Qu'y pouvons-nous? D'ailleurs l'Angleterre n'a encore rien fait pour l'Italie.— C'est à son tour maintenant. — Je m'occuperai de Naples. — On m'accusera d'être un révolutionnaire, mais avant tout il faut marcher, et nous marcherons !

Cavour ne tarda donc pas à apprécier sainement la situation que faisaient à l'Italie les conditions d'une paix dont le dernier mot était si loin d'être dit et il vit le parti à tirer de cette situation pleine de contradictions, par conséquent de ressources. Il comprit que la France ne pourrait répudier les conséquences morales de ses victoires au point d'en imposer par la force les inconséquences diplomatiques. Pour que la guerre eût porté des fruits réels, pour qu'un royaume, non pas celui qui avait été désigné, mais marquant, par son étendue, un pas réel vers l'unité, fût fondé, pour que, de Solferino et de Magenta sortît, en dépit de Villafranca, une Italie, c'était assez que cette Italie voulût. Dès lors Cavour discerna clairement son chemin, chemin difficile, tortueux, hérissé d'obstacles à tourner ou à briser, passant au fond d'obscurs défilés, dans lequel il fallait s'engager sans bruit, sans bagages, comme pour une expédition nocturne, mais seul aboutissant à l'indépendance et à l'unité de l'Italie qui, laissée par une trop prompte conclusion de la lutte sous la menace incessante de l'Autriche, ne pouvait désormais être libre qu'à la condition d'être compacte.

Ce chemin était bien différent de la grande route sui-

vie jusqu'à ce jour, route périlleuse et glorieuse dans laquelle la nation avait été conduite par Cavour à la conquête de ses biens les plus chers, de son sol et de sa liberté. Ce ne serait plus de marches directes et superbes, de hardies provocations, d'actions d'éclat qu'il s'agirait, mais de marches dérobées, de menées obscures, d'actions souterraines. Le but naguère étincelant semblerait plus d'une fois voilé par la foule des intérêts et des principes qui en défendraient l'approche. C'était une autre politique qu'il faudrait inaugurer, complexe, lente parfois jusqu'à être inerte, d'autres fois téméraire jusqu'à sembler défier l'Europe, louvoyant entre mille écueils, poussant les événements sans en avoir l'air, et se démasquant sans scrupule, politique indéfinissable, mais dont Cavour indiquait le sens, quand, peu de jours avant de retourner à Turin, au milieu d'une conversation sur les événements et sur les hommes, il s'écriait : « Eh bien, ils me forceront à passer le reste de ma vie à conspirer ! »

Si le rôle de Cavour était changé, sa position personnelle ne l'était pas moins. Le traité de Villafranca avait, d'une part, en divisant l'opinion, affaibli l'instrument dont Cavour se servait, et d'autre part, amoindri le prestige, donc le pouvoir du ministre malgré lequel il avait été conclu. La foi était ébranlée en Cavour, qui n'avait pas pu empêcher la paix. Désormais on le discuterait, on le combattrait, les partis, joyeux de recouvrer leur liberté, s'empresseraient de secouer le joug sous lequel ils avaient été contraints de plier, d'échapper à la domination de cet homme qui les courbait sous sa puissante volonté. Déjà, autour d'un soldat vaillant et populaire, se groupaient les impatients, les ardents et aussi les sec-

taires, les artisans de complots, éléments d'une opposition formidable à toute politique de ménagements et de modération. Puis la confédération avait des partisans sincères, actifs, les uns par amour des princes déchus, les autres par sentiment national. A Turin même, dans le Parlement, auprès du Roi, Cavour avait des ennemis qui se redressaient, l'accusant d'ambition exagérée, d'avoir favorisé la révolution et par là indisposé l'Empereur contre l'Italie. Au dehors enfin, la situation du Piémont était profondément modifiée. Les puissances qui avaient vu la guerre avec un déplaisir dont la crainte de la France avait seule contenu l'expression et tempéré les effets, ne seraient certes pas d'humeur à en tolérer le renouvellement par l'État qu'elles détestaient le plus et qu'elles redoutaient le moins. Laisseraient-elles seulement passer, de la part de la Sardaigne, la moindre infraction à des stipulations, à leur gré, trop favorables précisément au pays qui les violerait. Il était, d'autre part, évident qu'un sentiment naturel de générosité envers un ennemi vaincu et le courant de réaction qui suit immédiatement toute action violente entraîneraient, pour un temps, le gouvernement français du côté de l'Autriche et le rendraient sourd aux réclamations de l'Italie aussi bien que très-opposé à toute entreprise dans laquelle il verrait une condamnation de son œuvre et un témoignage d'ingratitude. Seule, l'Angleterre où, par un retour soudain, l'opinion publique s'était, durant la guerre, déclarée en faveur de l'Italie, avec une violence que la paix de Villafranca avait redoublée, et où le succès des armes françaises et piémontaises en Lombardie avait amené au pouvoir un ministère whig avec lord John Russell aux affaires étrangères, seule l'Angleterre prêterait au Pié-

ment un appui chaleureux et sans réserve. Mais cet appui serait moral, uniquement d'influence, capable de peser sur les résolutions de la France, insuffisant pour les contrecarrer, risquant peut-être d'en précipiter loin d'en modifier le cours. Ainsi, de toutes parts, à l'extérieur, comme à l'intérieur, difficultés contradictoires, périls dont on ne pourrait écarter les uns qu'en bravant les autres, ennemis en embuscade, amis incertains ou impuissants, sables mouvants, marnes glissantes à travers lesquels il fallait pourtant, sous peine de rester immobile, c'est-à-dire de périr, s'avancer d'un pas rapide.

Cette situation compliquée n'effraya pas Cavour qui, après avoir porté, pendant quelques jours, le deuil de la politique morte à Villafranca, en effaça de sa mémoire le souvenir inutile et revendiqua la responsabilité d'une politique nouvelle qui, attirant sur sa tête des colères sans nombre et des haines sans retour, risquait d'être également fatale à son œuvre et à son nom. Mais, il l'avait dit, « il fallait marcher. » Admirables si elles eussent précédé la guerre, les stipulations de Villafranca étaient inefficaces pour la clore. Un trait de plume arrête les armées, mais n'arrête pas les peuples. Que, surexcitée, l'Italie s'affaissât et se soumît en désespérant d'elle-même ou se tînt debout et se soumît en espérant dans l'ombre, le danger semblait le même. C'était, après la crise, non la santé, mais le marasme ou la fièvre. La conspiration immédiate, conspiration de toute une nation, devenait donc, aux yeux de Cavour, une nécessité. Cela lui suffit. Il se chargea de l'ourdir et de la mener. Vers la fin de l'année, il remplaça Ratazzi.

Pendant les six derniers mois de 1859, la situation d'ailleurs s'était dessinée et, par certains côtés, amélio-

rée. Le baron Ricasoli, par son initiative hardie et en déployant cette inébranlable fermeté qui devait faire de lui le successeur désigné et digne de Cavour, avait gardé la Toscane intacte et unie. Dans les duchés, M. Farini avait, en même temps, par son énergie et son habileté, justifié la prédilection dont il fut constamment l'objet de la part de Cavour. En se prolongeant, le provisoire devenait éminemment favorable à ceux à qui son maintien conférait une sorte de droit de prescription. Il importait toutefois de le transformer, sans retard, en état définitif et normal, sous peine de perpétuer l'agitation, d'entretenir l'inquiétude, de troubler la confiance, d'encourager les intrigues et les entreprises hostiles. A cette œuvre, violation directe du traité de Zurich, qui venait de confirmer solennellement les dispositions de Villafranca, il fallait l'acquiescement de la France. Cet acquiescement, il était difficile au gouvernement de l'Empereur de l'accorder, mais plus difficile encore de le refuser. L'Angleterre soutenait vigoureusement le Piémont et insistait auprès de la France. « J'ai trouvé à mon arrivée, écrivait Cavour, que les affaires s'étaient plutôt améliorées. Quoi qu'en dise X., personne ne songe plus à la restauration du grand-duc de Toscane. Le ministre de France lui-même, qui est du Walewski tout pur, a singulièrement modifié son langage. Il passe condamnation sur la maison de Lorraine et il se borne à combattre le projet de l'union de la Toscane et du Piémont. » Ces lignes sont du mois d'octobre. En décembre : « L'Empereur paraît décidément revenir à des sentiments plus favorables à l'Italie, » et quelques jours plus tard, quand la réunion d'un congrès paraît résolue et que la date même en est fixée : « Si vous faites cet hiver une course à Paris, vous

me trouverez à l'hôtel Bristol. J'ai pris l'appartement qu'occupait le comte Buol en 1856, toujours dans le but d'envahir le territoire autrichien. » La confiance est revenue et avec elle l'enjouement. Dans la même lettre d'où ces dernières lignes sont extraites, Cavour, répondant à une question que m'avaient prié de lui adresser les concessionnaires d'un chemin de fer de Genève à Annecy : « Vous désirez, me disait-il, je pense, connaître mon opinion sur le chemin de fer d'Annecy, au point de vue financier ; en d'autres termes, si les actions de la compagnie qui s'en rendra concessionnaire seront rangées dans le catéchisme du baron de Rothschild parmi les bonnes ou les mauvaises actions. Je ne vous ferai pas une réponse diplomatique, je vous dis donc carrément : L'action de Genève à Annecy sera classée parmi les plus réprouvables, si le tunnel du Mont-Cenis ne réussit pas ; et parmi les plus chères aux bonnes âmes, si le tunnel réussit. Maintenant le tunnel réussira-t-il ? A cela, je répondrai que j'ai une foi absolue dans le succès de cette entreprise, mais que, comme tous les croyants, ma foi est aveugle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas le résultat de raisonnements solides.

« Je vous remercie de m'avoir fait connaître le jugement de M.... sur l'Italie centrale. Cela me donne plus de courage pour aller affronter X. qui, en sa qualité de néo-dévot, ne doit guère être favorable à ma mission auprès du congrès. »

On sait quel événement littéraire fit remiser, dans toute l'Europe, les voitures déjà attelées de la diplomatie. Le pape et le congrès ayant paru incompatibles, le congrès n'eut pas lieu. Dès lors la France dégagée par le refus des autres puissances, de concourir avec elle au

règlement des affaires d'Italie, recouvrant la liberté de son action, tenait seule la balance que Cavour fit trébucher en jetant dans un des plateaux Nice et la Savoie.

L'annexion de la Savoie à la France a trop fortement et trop justement ému mon pays pour qu'il me soit possible de considérer froidement l'acte par lequel Cavour, au mépris des droits de la Suisse, aliéna une portion des États confiés à sa garde. Que la cession de deux territoires peu étendus ne fût qu'une faible compensation aux sacrifices faits par la France à l'Italie, je l'admets. Que la constitution définitive d'un royaume considérable au sud des Alpes donnât à la puissance dont ce royaume était l'œuvre, le droit d'exiger des garanties sérieuses, j'y consens. Que pour la Savoie elle-même, il valût mieux être un département français que de devenir un département italien, cela est plausible[1]. Mais que des réserves précises n'aient pas maintenu des engagements d'autant plus sacrés que le pays auquel ils liaient le Piémont était relativement faible et désarmé, la nécessité politique peut seule l'excuser, et c'est là précisément ce qui la condamne.

Je passe et, sans m'arrêter aux incorporations successives, aux votations, à l'organisation intérieure, à la

[1] En 1847, à propos d'un projet d'entreprise agricole : « Il ne faut pas, m'écrivait Cavour, songer à la Savoie. Mieux vaut rester en Suisse ou aller en France. Comme elle est maintenant, elle convient peu. Si elle change, ce sera pour devenir française et alors autant vaut aller tout de suite en France. »

En 1858 : « Je ne vous parle pas de la Savoie. Je vous avoue que son ingratitude envers le gouvernement m'a profondément affligé. A une politique de conciliation, à nos efforts pour développer rapidement ses ressources, elle a répondu par le choix des hommes les plus hostiles qu'il lui a été possible de trouver. »

fusion, en un État, des provinces italiennes, j'arrive droit au dernier des grands événements que Cavour ait suscités ou auxquels il ait imposé sa direction. Vers le milieu du mois d'avril 1859, Garibaldi quitta Turin, se rendant à Nice, afin d'y encourager la résistance à l'annexion projetée sur laquelle la population serait incessamment appelée à se prononcer. Pour aller de Turin à Nice, il faut passer par Gênes. En descendant de voiture, à Gênes, Garibaldi fixa un rendez-vous, pour le soir, à un ami avec lequel il comptait poursuivre son voyage. Le soir arriva, mais non Garibaldi, qui fit savoir simplement à son compagnon de route qu'il se trouvait retenu à Gênes. Environ quinze jours plus tard les « mille » partaient pour la Sicile.

Il est évident que Cavour n'ignora ni n'empêcha l'expédition de Garibaldi. Ne put-il pas ou ne voulut-il pas l'empêcher? J'incline à croire que la volonté acheva ce que la crainte de l'impuissance avait commencé et que Cavour répugnait à une lutte ouverte avec Garibaldi, derrière lequel il voyait le sentiment national, en même temps qu'il faisait volontiers entrer dans ses combinaisons la chute éventuelle de la monarchie napolitaine. Les entraves mises par le gouvernement au recrutement des volontaires, à leur armement, à leur départ et à leur navigation furent donc illusoires : Garibaldi et son armée n'eurent, à vrai dire, pour s'embarquer, à vaincre des obstacles guère plus sérieux que ceux, qu'une fois débarqués, ils devaient rencontrer.

Cavour, ai-je dit, eût répugné à se mettre en travers du courant populaire qui portait Garibaldi. C'était d'abord qu'il eût craint d'être submergé, et qu'il tenait, par instinct, à une popularité lentement acquise, gagnée sans

aucun sacrifice de sa part, mais dont il avait joui trop longtemps et trop complétement pour qu'elle ne fût pas une habitude de sa vie et jusqu'à un certain degré, un mobile de sa conduite. Objet, pour un temps, d'un enthousiasme, d'un culte universels, revêtu, par l'opinion, d'une sorte de caractère sacré, regardé, d'un consentement unanime, comme infaillible et par conséquent comme inviolable, Cavour était devenu plus sensible aux attaques, aux sarcasmes, aux cuisantes épines du pouvoir. La popularité d'ailleurs, base large et haute sur laquelle, libre, puissant, dominant les partis, s'élève le génie, est dans les pays libres une condition indispensable de l'action politique des hommes d'État. Par raison bien plus que par faiblesse, Cavour voulait donc maintenir sa popularité intacte, solide, et se fût gardé de l'ébranler lui-même, en résistant à une impulsion qui avait ses propres sympathies et dont le choc eût risqué de briser à la fois le gouvernement qui l'eût reçu et la nation qui l'eût porté.

Mais cette popularité conquise de haute lutte, gardée avec tant de soin, Cavour la conserve pour le jour où, en face d'un péril qu'il jugera réel et pressant, il estimera que le moment est venu d'y recourir et de l'opposer ouvertement à la révolution. Ce jour-là, il ne craindra pas de la compromettre ; lui qui a plié devant le chef de partisans s'embarquant par une nuit obscure, avec quelques affidés, pour une entreprise, en apparence, désespérée, il imposera sa volonté, il dictera des conditions, ses conditions, au conquérant d'un royaume, à celui dont des légions suivent les pas et dont un peuple baise les pieds. En vain alors Garibaldi essaiera de courber ce bras de fer qui s'allonge jusqu'à lui ; en vain il écrira au Roi, le

sommant de renvoyer son ministre; en vain, fort de sa gloire, de son patriotisme, de l'idolâtrie dont il est l'objet, de la foule qui le suit, des intérêts, des passions qu'il représente, il viendra dans le Parlement protester, réclamer, accuser; il sera vaincu par Cavour, vaincu presque sans combat et la nation, qui l'aime pourtant, applaudira avec frénésie à sa défaite.

Il est vrai de dire que Cavour avait affermi sa puissance un instant mise en doute, rétabli son crédit ébranlé, ramené à lui les regards tournés vers Garibaldi, fait reluire d'un éclat nouveau sa popularité voilée ou plutôt oubliée, par un acte que la hardiesse du génie qui le conçut, le trouble des temps qui en virent l'exécution, l'état de guerre permanent qu'il révéla, sauraient seuls expliquer. L'invasion des Marches fut un coup d'audace tel qu'il ne pouvait être résolu que par celui qui naguère envoyait en Crimée une armée piémontaise. Jamais peut-être les combinaisons de la politique ne se montrèrent plus superbes ni ses exigences plus impitoyables que dans cette courte campagne entamée sans prétexte, poursuivie sans scrupule, partie terrible qu'il semblait aussi nécessaire à la monarchie italienne qu'impossible de jouer. Cavour regarda ses cartes et, cette partie suprême, il la joua et la gagna.

Dix-huit mois après Villafranca, un an environ après la rentrée de Cavour aux affaires, l'Italie tout entière, sauf Rome et Venise, par la voix de ses mandataires rassemblés à Turin, prêtait serment à Victor-Emmanuel comme à son Roi légitime. Ce fut sans doute, pour Cavour, une journée radieuse, dorée d'un pur et dernier rayon de soleil, que celle où, dans ce Parlement, image,

symbole, interprète, conducteur libre et souverain d'une patrie enfin créée ou conquise, il put contempler son œuvre. Sans doute aussi, l'enceinte agrandie, la salle remplie, le bruit de tant d'accents nouveaux, l'aspect de tant de visages inconnus, le firent songer au temps où, à la veille de Novare, obscur, il élevait pour la première fois sa voix impopulaire dans une assemblée piémontaise, et, se rappelant le passé, regardant aux choses accomplies, sans doute il se sentit plein de confiance dans l'avenir.

Les loisirs toutefois lui étaient interdits. Quand même son âme ardente n'eût pas repoussé vers un lointain incessamment reculé la perspective d'un repos odieux, son génie était encore nécessaire à cette monarchie qu'il fallait consolider, à cette nation qu'il fallait façonner à la liberté. « Ma tâche, m'écrivait-il, est plus laborieuse et plus pénible maintenant que par le passé. Constituer l'Italie, fondre ensemble les éléments divers dont elle se compose, mettre en harmonie le nord et le midi, offre autant de difficultés qu'une guerre avec l'Autriche et la lutte avec Rome. »

Dans ces quelques mots, Cavour, par ce qu'il affirme, tout en exposant le programme ou plutôt le sens et le but de sa politique intérieure, indique, par ce qu'il semble exclure, quelle sera sa politique extérieure. Évidemment, ni la guerre avec l'Autriche, ni la lutte avec Rome ne font partie de ses plans. Ses plans, ses espérances, son attente, peu de jours après avoir tracé les lignes que j'ai citées, il les disait au Parlement dans un discours célèbre, qui devait être le plus éloquent et le dernier de ces manifestes par lesquels il communiquait à l'Europe la pensée de l'Italie.

« L'étoile de l'Italie, dit-il, c'est Rome, voilà notre étoile polaire. Il faut que la cité éternelle, sur laquelle vingt-cinq siècles ont accumulé toutes les gloires, soit la capitale de l'Italie... L'unité de l'Italie, la paix de l'Europe sont à ce prix... Mais, dit-on, nous ne pourrons jamais obtenir l'assentiment, à ce dessein, du catholicisme ou des puissances qui s'en regardent comme les représentants et les défenseurs... Cette difficulté ne saurait être tranchée par le glaive, ce sont les forces morales qui doivent la résoudre, c'est la conviction qui ira croissant de jour en jour dans la société moderne, même au sein de la grande société catholique, que la religion n'a rien à craindre de la liberté... Saint père, pourrons-nous dire au souverain pontife, le pouvoir temporel n'est plus une garantie de votre indépendance. Renoncez-y et nous vous donnerons cette liberté que depuis trois siècles vous demandez en vain à toutes les grandes puissances catholiques, cette liberté dont vous avez péniblement, par des concordats, arraché quelques lambeaux concédés en retour de l'abandon de vos priviléges les plus chers et de l'affaiblissement de votre autorité spirituelle. Eh bien, cette liberté que vous n'avez jamais obtenue de ces puissances qui se vantent de vous protéger, nous, vos fils soumis, nous vous l'offrons dans sa plénitude. Nous sommes prêts à proclamer en Italie le grand principe de l'Église libre dans l'État libre. »

L'Église libre dans l'État libre, proposition hardie, à laquelle l'Église a répondu par un cri de réprobation, y voyant un piége grossier, une offre dérisoire, ou, moins encore, un artifice oratoire. Que l'Église considère le pouvoir temporel du saint père, tel qu'il est aujourd'hui contesté, maintenu, exercé, comme une garantie de sa-

liberté et une condition de son autorité, permis à elle. Mais ce qu'il importe de dire, c'est que, dans la bouche de Cavour, ce mot qui a soulevé une si violente tempête, loin de cacher aucune arrière-pensée, ou d'être une formule de circonstance, un futile et ingénieux propos du moment, allait droit à un but défini et était l'expression sincère d'une conviction sérieuse.

L'Église a dans la société moderne deux sortes d'ennemis, ceux qui lui en veulent de l'ensemble des doctrines qu'elle enseigne, des sentiments qu'elle impose, du but définitif qu'elle montre à l'humanité. Ces hommes, c'est l'empire de l'Église sur les âmes qu'ils détestent, c'est la liberté qu'elle prêche qu'ils ont en haine, c'est contre le poids dont elle pèse sur les consciences, c'est-à-dire sur toutes les entreprises humaines, qu'ils s'acharnent; c'est, enfin, à la place qu'elle occupe comme élément considérable d'ordre, de paix et d'indépendance individuelle, c'est à son influence naturelle et à son action légitime sur la société, qu'ils en veulent. De ceux-là, Cavour ne fut jamais. Lui aussi, comme son neveu, est mort en soldat et en chrétien.

Mais l'Église a aujourd'hui d'autres adversaires, et Cavour en fut, qui lui en veulent de sa persistance à se tenir, comme institution politique et civile, en dehors du droit commun, des complaisances par lesquelles elle ne croit pas payer trop cher l'appui de tout ce qui est fort, tantôt de la foule, tantôt du prince, de ce que le poids dont elle pèse n'est trop souvent qu'un instrument en d'autres mains que les siennes volontairement enchaînées, de ce qu'enfin elle sacrifie son influence naturelle et son action légitime, aux restes d'un pouvoir dont la possession l'affaiblit et dont l'exercice la compromet.

Des adversaires de l'Église, ai-je dit; non pas, car ils ne sauraient lui reprocher les conséquences d'une situation qu'en définitive elle n'a pas créée, et qui, loin de là, lui a été imposée, a été faite malgré elle, contre elle. Ils n'étaient pas de l'Église, ces théoriciens qui l'ont isolée au milieu de la société moderne, l'ont asservie à l'État, ont constitué le clergé en une milice détachée de tous les liens qui unissent l'homme à sa patrie, indifférente à un progrès dont il lui est interdit de recueillir le moindre fruit, pouvant haïr des lois qui lui refusent toute existence civile, mais ne pouvant aimer des institutions qui l'écartent et traversant le sol en étrangère. Que, transformé en armée d'employés, le clergé soit devenu une arme redoutable entre les mains de l'État, par conséquent un danger pour la liberté; que, moralement exilé, il ait cherché ailleurs la patrie qu'on lui refusait et soit devenu une arme entre les mains de Rome, par conséquent un danger pour l'État; la faute n'en est-elle pas à ceux qui, dans l'État libre, n'ont pas voulu l'Église libre. De là, l'Église, à son tour, regardant la liberté de l'État comme incompatible avec sa propre liberté et la liberté elle-même devenant ainsi trop souvent non pas, comme on l'a dit, un masque, mais une forme acceptée, la forme moderne de la tyrannie.

Je sais la difficulté et que l'autorité de l'Église doit, à la source où elle est puisée, un caractère absolu qui la rend instinctivement rebelle à toute restriction. Il est cependant un pays où la conciliation s'est faite entre les deux principes qui, ailleurs, se sont mutuellement discrédités en s'excluant, usés à se combattre et qui, dans ce pays plus heureux et plus sage, se sont prêté un appui réciproque et fortifiés l'un par l'autre. En Angleterre.

l'État n'a pas refusé à l'Église l'influence qui, sous un régime de liberté, est l'apanage de toute existence collective aussi bien qu'individuelle; en retour, cette influence de l'Église a largement contribué au développement et au maintien des institutions qui font l'envie de l'Europe. Quand un si grand exemple était proclamé, par M. de Montalembert, décisif pour l'Église, il était sans doute permis à Cavour de l'envisager comme concluant pour l'État.

Et dans le même temps où M. de Montalembert servait la cause de la liberté, en défendant la liberté de l'Église, Cavour voulait la liberté de l'Église comme une des conditions de la liberté. « J'ai suivi, écrivait Cavour à M. Naville en 1844, avec un bien vif intérêt la discussion de la loi sur l'enseignement. Ces débats honorent la France et le siècle. Le résultat me paraît de nature à satisfaire tous les hommes éclairés et modérés. Peut-être à Genève trouvera-t-on qu'on a été trop favorable aux petits séminaires; mais on n'aurait pas raison, les concessions qu'on a faites au clergé sont aussi utiles que raisonnables. Je ne puis partager les craintes qu'elles inspirent aux philosophes et aux jurisconsultes de l'école Dupin. » — Plus tard, en 1846, étant à Léri, j'ai entendu Cavour déplorer la condition que la révolution française avait faite au clergé, en exposant l'injustice et le péril. « En Piémont, ajoutait-il, nous avons une Église qui possède, une Église propriétaire, indépendante du gouvernement, et c'est un grand bien pour l'État non moins que pour la religion. » M. de Montalembert n'eût pas pensé autrement.

Lorsque donc, ne croyant pas, en Italie, la liberté de l'État assurée sans la possession de Rome, ni la liberté de l'Église possible sans la liberté de l'État, lorsque Ca-

vour s'est adressé aux catholiques du monde entier et leur a exposé son programme, ce programme n'était ni une formule oratoire, ni un expédient du jour. De leur côté, les catholiques, ne croyant pas la liberté de l'Église assurée sans la possession de Rome, ont répudié toute solidarité avec des opinions qui les rendraient complices d'une spoliation sacrilége. Il importe ici, ce me semble, de ramener le débat à ses termes les plus simples. Rome propriété, constituant l'Église en État souverain, la soumet nécessairement, dans ses rapports avec les nations, aux usages et aux lois qui règlent les relations réciproques des États souverains. Sans Rome, au contraire, sans pouvoir temporel dans l'acception politique de ce mot, l'Église est une institution, dès lors partout nationale, ayant pour elle le droit commun et, par le droit commun, l'indépendance, la vie, le développement, l'action naturelle, la place au soleil. Le choix est peut-être difficile à faire, mais il faut que les catholiques décident entre l'Église-État, étrangère à l'État armé contre elle, et l'Église-institution, c'est-à-dire l'Église libre dans l'État libre.

Le discours sur Rome fut prononcé à la fin du mois de mars. Sur Venise, dans une autre séance, Cavour engagea l'Italie à être patiente, à ménager l'opinion publique européenne, laquelle ne manquerait pas de se prononcer avec une force qui contraindrait l'Autriche à céder ou permettrait à l'Italie de recourir aux armes. Puis survint la lutte avec Garibaldi, la mâle réplique du baron Ricasoli, le triomphe de Cavour toutefois douloureusement ému. Nous touchons à la fin.

Ici je cède la plume à une main qui a pressé la main

mourante de Cavour. La comtesse Alfieri a recueilli et retracé, en quelques pages, les souvenirs des nuits d'angoisse et des jours de douleur passés au chevet de celui qu'elle admirait de tout l'enthousiasme d'une Italienne et qu'elle chérissait de toute la tendresse d'une fille. Ce sont ces pages qu'on va lire :

XIV

« Le mercredi, 29 mai, après une longue et orageuse discussion au Parlement, sur les volontaires italiens, mon oncle rentra chez lui, triste, fatigué, préoccupé. Il se reposa pendant quelques instants, dit à son domestique qui, le voyant si défait, l'engageait à prendre quelques jours de congé : « Je n'en peux plus, mais il faut travailler quand même, le pays a besoin de moi ; peut-être cet été pourrai-je aller me reposer en Suisse, auprès de mes amis. » Puis il dîna, selon son habitude, avec son frère et son neveu. Il mangea d'assez bon appétit, parla de la discussion du jour, s'entretint d'affaires de famille, entre autres, engagea vivement mon père à restaurer le château de Santena. « C'est là, ajouta-t-il, que j'entends reposer un jour, auprès des miens. » Après le dîner, il alla fumer son cigare sur le balcon, mais de légers frissons l'obligèrent à rentrer dans le salon ; de là, bientôt il se retira dans son appartement pour y faire son sommeil accoutumé. Il dormit une heure environ ; son réveil fut pénible et de violents vomissements succédèrent à un état de malaise indéfinissable. Il se décida alors à se coucher et congédia son domestique qui hésitait à se retirer. Vers minuit, ce domestique, qui occupait une chambre située au-dessous de celle de mon

oncle, entendant un bruit inusité, prêta l'oreille et reconnut les pas précipités de son maître. Il n'osa monter, car depuis plusieurs mois mon oncle travaillait durant une grande partie de la nuit, ou se promenait dans son appartement, tout en parlant à haute voix. Mais un violent coup de sonnette ne tarda pas à tirer de sa perplexité le domestique qui, accourant, trouva son maître à bas de son lit, la physionomie altérée, et en proie à de violentes douleurs d'entrailles. « J'ai, dit le Comte, une de mes indispositions habituelles et je crains une attaque d'apoplexie, allez me chercher un médecin. »

On courut chez le docteur Rossi, élève de M. Tarella, lequel, pendant plus de vingt ans, avait été l'ami et le médecin de la famille Cavour. M. Rossi qui, depuis la mort du docteur Tarella, avait soigné mon oncle dans toutes ses maladies, essaya d'abord de combattre les vomissements, mais reconnaissant bientôt l'inutilité de ses efforts, il ordonna une première saignée qui soulagea le malade. A huit heures du matin on en fit une seconde et, à cinq heures du soir, une troisième. Je ne vis mon oncle qu'après cette dernière opération; je le trouvai en proie à une si forte fièvre et si fatigué, si souffrant, si agité, que je ne m'arrêtai que quelques minutes auprès de lui. La nuit qui suivit cette triste journée fut assez bonne et, le vendredi 31 mai, la fièvre avait disparu. Malgré les recommandations du médecin, mon oncle reçut les ministres, tint avec eux un conseil qui dura près de deux heures et travailla pendant le reste de la matinée avec MM. Nigra et Artom. Comme ces derniers sortaient, j'entrai, je ne voulais que serrer la main à mon oncle, mais il me fit asseoir à son chevet, me dit qu'il se sentait parfaitement guéri, que si l'on ne

l'avait pas saigné trois fois la veille, il aurait fait une maladie de quinze jours et qu'il n'avait pas le loisir de dépenser ainsi son temps. « Le Parlement, ajouta-t-il, et l'Italie ont besoin de moi. » Cette pensée, il devait la répéter sans cesse et sous mille formes différentes durant les jours suivants, lorsque le délire s'emparerait de lui et qu'on le verrait, privé de toutes ses facultés, n'être plus animé que par l'amour de cette patrie dont il parla jusqu'à son dernier soupir. Il me garda longtemps auprès de lui et notre conversation roula sur une foule de sujets. Après mon départ, mon frère, voulant contraindre son oncle à prendre quelque repos, s'établit en sentinelle et ne laissa plus entrer personne; vers onze heures, voyant le malade tranquille, il se retira, mais une demi-heure s'était à peine écoulée qu'il fut appelé par un domestique, qui vint en hâte lui dire que le Comte venait d'être saisi par de violents frissons. Mon frère accourut aussitôt et trouva son oncle avec une forte fièvre accompagnée de délire. Il ne le quitta plus. A cinq heures arriva le médecin qui constata une fièvre d'accès et ordonna de la quinine; mais un dérangement d'entrailles annula l'effet du remède. On eut alors recours aux moyens ordinaires de soulagement et deux nouvelles saignées furent pratiquées dans la journée du samedi, 1er juin.

Ces deux saignées procurèrent à mon oncle une nuit plus tranquille que la précédente, il se plaignit cependant d'un froid intense. Lorsque le dimanche matin j'arrivai à la maison Cavour, je trouvai les domestiques fort effrayés et en larmes. «Monsieur le Comte est perdu, me disaient-ils, monsieur le Comte ne guérira pas; les remèdes n'agissent plus, le docteur Rossi l'a trouvé sans

fièvre, mais nous qui le connaissons, nous voyons bien ce qui en est. » Tremblante, j'entrai dans la chambre de mon oncle et le trouvai pâle, affaissé, absorbé. Il m'engagea à le laisser seul et à prendre part à la fête du Statut, qu'on célébrait pour la première fois dans toute l'Italie. Je refuse, il insiste, alors avant de me retirer je lui demande de me laisser sentir son pouls; celui du bras droit est calme et régulier. Je pose ensuite ma main sur sa main et sur son avant-bras gauches, et à ma grande terreur je les trouve froids comme le marbre. Ils ne devaient plus se réchauffer. Après mon départ, mon oncle congédia mon père et mon frère, demanda le dernier volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* et essaya de le lire, mais bientôt il le rendit à son domestique en disant: « C'est extraordinaire, je ne sais plus lire, je ne peux plus lire! » Puis il ordonna qu'on se préparât à faire son lit. Sur les remontrances de son domestique, le Comte mit brusquement les pieds à terre et dit en riant: « Il faudra bien maintenant que tu m'obéisses! » Ce mouvement violent fait rouvrir la saignée; mon oncle essaie vainement d'arrêter le sang qui sort avec impétuosité. Les soins du domestique ne sont pas plus heureux. Enfin arrive le chirurgien qui parvient à arrêter l'hémorrhagie. Quelques heures plus tard, une fièvre violente s'emparait du Comte, sa respiration devenait courte, sa peau brûlante et sa tête commença à s'embarrasser; il n'en exposait pas moins avec une admirable justesse ce qu'il avait fait pour l'Italie, ce qui lui restait encore à faire, ses projets pour l'avenir et les hardis moyens qu'il comptait employer, préoccupé exclusivement des intérêts du pays, manifestant sa crainte que la nouvelle de sa maladie ne compromît le succès

de l'emprunt de 500 millions que l'État était sur le point de contracter. La nuit fut si mauvaise, que le lundi matin le D[r] Rossi demanda une consultation. Tandis que mon frère courait chez le D[r] Maffoni, l'état du malade s'aggravait, l'agitation augmentait, la respiration devenait de plus en plus courte et la soif si intense qu'à chaque minute mon oncle prenait des morceaux de glace ou de l'eau de Seltz glacée. Tout d'un coup se tournant vers le D[r] Rossi : « Ma tête, lui dit-il, s'embrouille, et j'ai besoin de toutes mes facultés pour traiter de graves affaires, faites-moi saigner encore, une saignée peut seule me sauver. » Le médecin consentit et fit chercher le chirurgien. Celui-ci pratiqua une nouvelle incision, le sang ne jaillit pas; à force de comprimer la veine, on réussit à tirer deux ou trois onces d'un sang noir et coagulé. En se relevant, le chirurgien me dit : « Je suis très-inquiet de l'état de M. le Comte, la nature est déjà inerte, n'avez-vous pas observé que les saignées des premiers jours ne sont pas même cicatrisées? » A ce moment, on m'annonça le D[r] Maffoni lequel pâlit en apprenant ce qui venait de se passer. Il fallut préparer mon oncle à la consultation. Il ne voulait point en entendre parler, déclarant qu'il avait toute confiance dans le D[r] Rossi, mais il finit par céder aux sollicitations de mon père et de mon frère, et me dit : « Fais entrer les médecins, puisque toi aussi tu désires que je les voie... Messieurs, ajouta-t-il en les voyant, guérissez-moi promptement, j'ai l'Italie sur les bras et le temps est précieux. Dimanche, je dois être à Bardonnèche pour visiter avec M. Bixio et d'autres amis de Paris les travaux du Mont-Cenis. Je ne comprends rien à ma maladie. Elle résiste au traitement habituel; j'ai beaucoup souffert ces jours

derniers, maintenant je ne souffre plus, mais je ne puis ni travailler, ni mettre deux idées ensemble; c'est ma pauvre tête, je crois, qui est le siége du mal.» Les médecins lui répondirent que sa maladie était une fièvre d'accès avec menace de transport au cerveau, qu'on avait combattu le dernier danger au moyen des saignées; qu'il fallait maintenant empêcher à tout prix le retour de la fièvre, et ils prescrivirent en conséquence une forte dose de sulfate de quinine liquide à prendre en trois fois avant onze heures du soir. Cette prescription déplut à mon oncle qui demanda des pillules. Les médecins s'y refusèrent. On apporta la quinine liquide, il la repoussa; je pris alors le verre, et le présentai à mon oncle en le priant d'en avaler le contenu pour me faire plaisir. « J'ai, me répondit-il, une répugnance invincible pour ce remède qui me fait l'effet d'un poison, mais je ne veux rien te refuser.» Il prit le verre de mes mains, avala le liquide d'un seul trait et me demanda si j'étais contente; mais des vomissements ne tardèrent pas à justifier sa répugnance instinctive, et ils se renouvelèrent à chaque fois qu'il essaya de prendre le remède. A neuf heures du soir on annonça le prince de Carignan : mon frère et moi craignant l'émotion que produirait une telle visite, nous allâmes au devant du prince, mais mon oncle ayant reconnu la voix du visiteur voulut à toute force le voir et causa avec lui pendant un quart d'heure environ. En sortant le prince nous dit : «Ne vous affligez pas, le Comte n'est pas aussi mal que vous vous l'imaginez ; il est fort et robuste et surmontera la maladie. Il a trop travaillé ces derniers temps; il a besoin de repos, de tranquillité. »

Pendant le reste de la soirée mon oncle fut assez calme;

mais à une heure l'accès de fièvre revint avec plus de violence encore que la veille, le délire recommençant accompagné d'une agitation terrible. Les médecins qui arrivèrent de grand matin ordonnèrent des sinapismes aux jambes, et sur la tête l'application continuelle de vessies remplies de glace. Les sinapismes n'eurent même pas le pouvoir de rougir la peau, et le malade rejetait sans cesse les vessies qu'on tenait sur son front brûlant en disant : « Ne me tourmentez pas, laissez-moi reposer. » Étant resté seul un instant avec son domestique, il lui dit : « Martin, il faut nous quitter; quand il sera temps, tu enverras appeler le Père Jacques, curé de la Madone des Anges, qui m'a promis de m'assister à mes derniers moments. Envoie chercher maintenant M. Castelli et M. Farini, j'ai à leur parler. »

Il essaya vainement et à plusieurs reprises de faire ses dernières confidences à M. Castelli. Un peu plus heureux avec M. Farini, il réussit à lui dire : « Vous m'avez soigné et guéri d'une maladie semblable il y a quelques années; je me remets à vous, consultez les médecins, mettez-vous d'accord avec eux et décidez de ce qu'il y a à faire. »

M. Farini insista pour qu'on continuât les applications de glace. Mon oncle se soumit; ensuite M. Farini fit faire sous ses yeux et appliquer, mais sans plus de succès que la veille, des sinapismes plus violents. Ce jour-là mon oncle parla constamment de la reconnaissance du royaume d'Italie par la France, d'une lettre que M. Vimercati devait apporter de Paris et demandait instamment à voir M. Artom, avec lequel il avait des affaires à traiter; puis passant à la marine : « Il nous faudra, dit-il, vingt ans pour nous créer une flotte capable

de protéger et de défendre nos côtes, mais nous y parviendrons, j'ai dirigé tous mes efforts vers ce but, aussi l'union est-elle faite entre notre ancienne marine et la marine napolitaine. Que n'a-t-on fait de même pour l'armée de terre ! Cela aurait peut-être mécontenté notre armée. Au reste, certaines éventualités se présentant, Garibaldi et ses volontaires nous seront d'une incontestable utilité. Il me faut renoncer pourtant au portefeuille de la marine, je suis trop fatigué, trop surchargé de travail. Le général Menabrea consentira-t-il à me remplacer ? Je le crois très-capable de créer et d'organiser la marine italienne. C'est une bonne idée que j'ai eue là ; non, non, il ne me refusera pas son concours. »

Le mardi soir, la nouvelle de la gravité de la maladie de mon oncle s'étant répandue dans la ville, l'hôtel Cavour fut comme assiégé par la population de Turin, et on dut le laisser ouvert toute la nuit. L'appartement, le grand escalier, le vestibule, la cour ne désemplirent pas une minute, et lorsque je me retirai vers les deux heures, j'eus quelque peine à me frayer un passage à travers cette foule morne, silencieuse et désolée. La nuit fut mauvaise, l'état du malade empira tellement que, le mercredi matin, les médecins interrogés par le marquis de Rora et par mon frère, qui avaient veillé mon oncle, dirent que si le Comte avait quelques dispositions à prendre, il n'y avait pas de temps à perdre. Je fus chargée de la douloureuse mission de prévenir mon oncle de son état ; tremblante, navrée, je ne trouvai d'autres mots à dire que : « Mon oncle, le Père Jacques est venu prendre de vos nouvelles, voulez-vous le recevoir un instant ? » Il me regarda fixement, me comprit, me serra la main et me répondit : « Fais-le entrer. » Puis il demanda qu'on le

laissât seul. Son entretien avec le curé dura une demi-heure environ, et lorsque le Père Jacques se retira, mon oncle fit demander M. Farini à qui il adressa aussitôt ces paroles : « Mia nipote m'ha fatto venire il padre Giacomo; debbo prepararmi al gran passo dell' eternità. Mi son confessato ed ho ricevuto l'assoluzione; più tardi mi communicherà. Voglio che si sappia, voglio il buono popolo di Torino sappia ch'io muvio da buon cristiano. Sono tranquillo, non ho mai fatto male a nessuno. »

J'entrai après M. Farini et je suppliai mon oncle de me permettre d'appeler, ou M. Riberi, ou M. Buffalini, ou M. Tommasi de Naples que le public nous pressait de consulter. « Il est trop tard maintenant, me dit-il; peut-être appelés plus tôt m'auraient-ils sauvé. Cependant, si tu le désires, fais venir M. Riberi. » Il était huit heures du matin lorsque j'envoyai chercher M. Riberi; il vint à cinq heures du soir. Les médecins ordinaires ordonnèrent des ventouses à la nuque et des vésicatoires aux jambes. Les vésicatoires ne prirent pas et mon oncle ne sentit même pas la douloureuse application des ventouses. A peine dans le public eut-on appris que le comte serait administré, que la foule se porta vers la Madone des Anges pour escorter le saint sacrement. Vers les cinq heures, la procession se mit en marche et peu après mon oncle recevait le viatique au milieu des sanglots d'une famille et d'une population désolées. Après la fonction, mon oncle remercia avec effusion le curé et lui dit : « Je savais bien que *vous*, vous m'auriez assisté à ma dernière heure. » Ensuite, épuisé, ayant été assis jusqu'alors, il se coucha à la renverse pour ne plus se relever. Sur ces entrefaites M. Riberi arriva. Mon oncle le reconnut immédiatement et lui dit en souriant : « Je vous ai fait appeler un peu

tard, c'est que je n'étais pas encore un malade digne de vous. » Riberi s'entretint longuement avec les docteurs Rossi et Maffoni, mais n'ordonna que des remèdes insignifiants. En se retirant il nous engagea à faire prendre un peu de nourriture au Comte, car le pouls était très-bas. Il promit de revenir vers onze heures, mais ne nous donna pas le moindre espoir.

Vers neuf heures, on annonça le Roi qui, dans le but d'éviter la foule qui encombrait la cour, le grand escalier et presque toute la maison, entra par un petit escalier et par une porte dérobée avant que nous eussions prévenu le malade de la visite qu'il allait recevoir. Mon oncle reconnut parfaitement le roi et lui dit aussitôt : « Oh ! Sire, j'ai bien des choses à vous communiquer, bien des papiers à vous montrer, mais je suis trop malade, il me sera impossible d'aller vous voir, mais je vous enverrai Farini demain, il vous parlera de tout en détail. Votre Majesté n'a-t-elle pas reçu de Paris la lettre qu'elle attendait ? L'Empereur est bien bon pour nous maintenant, oui, bien bon. Et nos pauvres Napolitains si intelligents ; il y en a qui ont beaucoup de talent, il y en a aussi qui sont fort corrompus. Ceux-ci, il faut les laver, Sire, oui, oui, *si lavi, si lavi.* » Le Roi pressa la main de son ministre mourant et sortit pour parler aux médecins. Il supplia M. Riberi de tenter une saignée à la jugulaire ou de mettre quelques sangsues derrière l'oreille pour dégager le cerveau. M. Riberi répondit que l'état du pouls ne le permettait pas, mais que si le malade passait la nuit, on pourrait le lendemain essayer des dernières ressources de l'art. Le Roi parti, le comte reprit la série de ses discours. « L'Italie du nord est faite, disait-il, il n'y a plus ni Lombards, ni Piémontais, ni

Toscans, ni Romagnols; nous sommes tous Italiens; mais il y a encore les Napolitains. Oh! il y a beaucoup de corruption dans leur pays. Ce n'est pas leur faute, pauvres gens, ils ont été si mal gouvernés. C'est ce coquin de Ferdinand. Non, non, un gouvernement aussi corrupteur ne peut être restauré, la Providence ne le permettra pas. Il faut moraliser le pays, élever l'enfance et la jeunesse, créer des salles d'asile, des colléges militaires; mais ce ne sera pas en injuriant les Napolitains qu'on les modifiera. Ils me demandent des emplois, des croix, de l'avancement, il faut qu'ils travaillent, qu'ils soient honnêtes et je leur donnerai des croix, de l'avancement, des décorations; mais surtout qu'on ne leur passe rien, l'employé ne doit même pas être soupçonné. Pas d'état de siége, pas de ces moyens des gouvernements absolus. Tout le monde sait gouverner avec l'état de siége. Je les gouvernerai avec la liberté et je montrerai ce que peuvent faire de ces belles contrées dix années de liberté. Dans vingt ans, ce seront les provinces les plus riches de l'Italie. Non, pas d'état de siége, je vous le recommande. »

« Garibaldi, poursuivit-il, est un galant homme; moi, je ne lui veux aucun mal. Il veut aller à Rome et à Venise, et moi aussi; personne n'est plus pressé que nous. Quant à l'Istrie et au Tyrol, c'est autre chose. Ce sera pour une autre génération. Nous avons bien assez fait, nous autres, nous avons fait l'Italie, *si l'Italia e la cosa va*. Puis cette confédération germanique est une anomalie; elle se dissoudra et l'unité allemande sera fondée, mais la maison de Habsbourg ne saurait se modifier. Que feront les Prussiens, eux si lents à se décider? Ils mettront cinquante ans à faire ce que nous avons fait

en trois ans. Tandis que la fièvre d'unité s'empare de l'Europe, ne voilà-t-il pas que l'Amérique s'avise de se diviser ! ! Y comprenez-vous quelque chose, vous autres, à ces querelles intestines des États-Unis ? Quant à moi, qui ai été dans ma jeunesse un admirateur passionné des Américains, je suis bien revenu de mes illusions, et j'avoue que ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique est pour moi une véritable énigme. »

Puis mon oncle me demanda où étaient placés les différents corps de notre armée, où se trouvaient plusieurs militaires de ses amis, et troublée par l'émotion, je répondis mal à ses demandes. Il me regarda avec affection et tristesse et me dit : « Petite, tu ne sais ce que tu me dis ; il y a un moment tu me disais que le général P. commandait à Parme, comment se fait-il qu'il soit maintenant à Bologne ? » Suffoquée je sortis de la chambre pour pleurer. Il continua à causer avec mon frère, lui parla du fameux discours de M. Ricasoli en réponse au général Garibaldi, de M. Farini, et dit que MM. Ricasoli et Farini étaient les deux seuls hommes capables de le remplacer. Quoi qu'en aient dit plus tard les journaux, ces deux hommes d'État furent les seuls qu'il désigna pour ses successeurs. La voix de mon pauvre oncle, qui avait été jusqu'alors très-forte, commençait à faiblir ; les domestiques effrayés nous disaient : « Voilà la voix de M. le Comte qui baisse, quand il cessera de parler, il cessera de vivre. »

Le docteur Maffoni qui veillait le malade conseilla de lui faire prendre une tasse de pain pilé et un verre de Bordeaux. Il prit l'un et l'autre avec plaisir, et comme je lui demandais s'il avait trouvé la soupe bonne, il me répondit : « Trop bonne, Riberi nous grondera tous deux

demain. Dis au cuisinier que son bouillon était trop succulent pour un malade comme moi. » C'était la première fois qu'il consentait à prendre un peu de nourriture depuis sa maladie. Mais tout à coup ses jambes se glacèrent, une sueur froide couvrit son front et il se plaignit d'une douleur au bras gauche, à ce même bras qui depuis la journée du dimanche était froid comme le marbre.

Le docteur Maffoni essaya de réchauffer les membres glacés, avec des cataplasmes, des frictions et des linges brûlants. Ces efforts furent infructueux. Il m'ordonna alors de donner une tasse de bouillon à mon oncle, qui l'avala avec plaisir et me demanda encore une goutte de Bordeaux. Mais presque aussitôt sa langue s'épaissit et il ne parla plus qu'avec difficulté. Il me demanda pourtant de lui ôter le cataplasme qu'il avait au bras gauche, m'aida de sa main droite à l'enlever, me prit par la joue, approcha ma tête de sa bouche, m'embrassa deux fois et me dit: « Merci et adieu, chère petite; » puis, après avoir dit tendrement adieu à mon frère, il sembla prendre un moment de repos. Mais le pouls baissait. Nous envoyâmes chercher le Père Jacques, qui arriva à cinq heures et demie avec les saintes huiles. Le Comte le reconnut, lui serra la main et dit: « Frate, frate, libera chiesa in libero stato. » Ce furent ses dernières paroles. Le curé lui administra le sacrement des mourants au milieu des sanglots de la famille, des amis, des domestiques. Mon oncle me fit plusieurs fois signe de lui donner de la glace pilée, mais m'apercevant qu'il l'avalait avec difficulté, je trempai mon mouchoir dans de l'eau glacée et j'en humectai ses lèvres. Il eut encore la force de prendre de mes mains le mouchoir et de le mettre

lui-même à la bouche pour étancher la soif inextinguible qui le dévorait; quelques minutes après, jeudi six juin, à six heures trois quarts du matin, deux faibles mouvements de hoquet aussitôt réprimés nous apprirent que sans souffrance, sans agonie, il venait de rendre son âme à Dieu. »

XV

Il y a des hommes dont il semble impossible que la mort ne s'éloigne pas. La fatale nouvelle éclata comme un coup de foudre à Turin où, bien qu'elle fût prévue, on n'y voulait point croire, et du sein de cette population consternée s'éleva un cri de douleur qui traversa l'Italie. Hommes, femmes, enfants en vêtements de deuil, cités tendues de noir, funérailles à la pompe souveraine, éclatants sanglots des canons, désespoir immense d'un peuple à qui vient d'être ravi l'objet de son amour et de sa foi, stupeur de l'Europe.

Et tout a dit au monde : Un roi vient de mourir.

Il n'avait pas fini son œuvre. « Ma tâche, disait-il, est plus pénible que par le passé. » Et c'était à l'accomplissement de cette tâche qu'il consacrait ses jours et ses pensées, qu'il prodiguait ses veilles et ses angoisses, qu'il épuisait les sources de sa vie, jusqu'à ce que, tout à fait brisé, il tombât, comme tombent les héros, pour ne plus se relever.

Où ailleurs que dans le cercueil se fût-il donc reposé et l'œuvre du génie est-elle jamais achevée? Le *faciebam* qu'au bas de ses toiles immortelles inscrivait Raphaël, de quel grand homme n'a-t-il pas été le dernier soupir et le suprême regret? Mais pourtant plus qu'un

autre, Cavour, à la fin de sa journée, avait accompli sa tâche, et il est mort sans craindre pour l'avenir de cette œuvre qu'il ne lui était pas donné de terminer.

Cette œuvre, en effet, il la laissait bien gardée, par les hommes qui avaient été ses auxiliaires, par la nation qu'il avait animée de son esprit, et par des alliés engagés désormais à soutenir la cause à laquelle il les avait gagnés.

L'Italie a des hommes d'État qui ont suivi et qui suivront résolument les traces de Cavour, non pas en pâles copistes et en serviles imitateurs du maître, mais libres et qui n'ont pas plié sous le faix de la lourde succession imposée à leur patriotisme. Et au-dessus de ces hommes d'État, deux soldats qui, depuis le commencement, ont combattu le grand combat et qui ne laisseront pas s'écrouler le monument de leurs victoires.

Le Roi d'abord qui a fait flamboyer sur les champs de bataille son épée, cette épée que nul prince ne tint jamais d'une main plus vaillante. Il faut que les sages en prennent leur parti. La guerre sera toujours la religion des peuples et les capitaines seront leurs idoles. En vain l'histoire épluchera, critiquera, condamnera, la foule casse ses arrêts pour transmettre de siècle en siècle les noms éternellement populaires des Richard-Cœur-de-Lion. Victor-Emmanuel eut d'ailleurs la force de laisser faire Cavour. Le monarque faible, préoccupé de la crainte de le paraître, ne se fût point soumis au rôle secondaire que semblait lui assigner le génie de son ministre.

Garibaldi, autre figure, objet d'adulations qui nuisent à sa gloire, mais qui ne doivent pas le faire oublier. Ce chef étrange et brave, pour qui, selon un écrivain italien, l'art est une perfidie, le repos est une lâcheté,

le ménagement une bassesse, sera peut-être encore, comme il le fut, un embarras sérieux, un obstacle incommode à la bonne conduite des affaires et à la politique sage nécessaire à l'Italie. Mais que sont ces embarras éventuels et ces obstacles momentanés auprès du service que rend à son pays celui qui le pénètre de la foi dont son cœur héroïque déborde et apprend ainsi à une nation incertaine à croire en elle-même. Les peuples, dans leur décrépitude, pratiquent la ruse, goûtent l'intrigue, se plaisent aux complots, armes des faibles, mais ne sauraient produire de ces grands hommes incomplets dont le défaut est d'avoir la confiance insensée des enfants. Garibaldi affirme la jeunesse de l'Italie.

Victor-Emmanuel et Garibaldi, deux puissants ouvriers dans l'œuvre qui reste toutefois l'œuvre de Cavour. Si l'Italie est aujourd'hui élevée au rang des nations, elle le doit à l'homme qui sut inspirer à l'Europe assez de confiance pour en obtenir la liberté de son pays et assez de respect pour maintenir intacte, vis-à-vis des plus forts, la dignité du plus faible. Celui qui espéra dans la liberté au lendemain de 1848, qui espéra dans l'indépendance au lendemain de Novare, qui espéra dans la guerre au lendemain de la Paix de Paris, dans l'unité au lendemain de Villafranca, celui qui eut la hardiesse de proclamer ses desseins, l'art de les imposer, le courage de les accomplir, celui qui gouverna par la nation, qui écrasa la révolution sans violence, qui contint la réaction sans affaiblir le prestige monarchique, celui qui, travailleur acharné à sa tâche, ne connut pas un instant de repos et mourut à la peine : celui-là est bien le fondateur de l'Italie. Cavour enfin ne pouvait être remplacé, mais il a trouvé des successeurs, et c'est là le plus éclatant hommage que son pays ait rendu à son génie.

Et maintenant, cette « France magnanime, » cette « généreuse Angleterre, » cette « juste Allemagne, » de sa voix sur le point de s'éteindre, Cavour les a-t-il invoquées en vain ?

En 1859, par une matinée de septembre, mon frère et moi nous proposâmes une partie de pêche à Cavour, qui se trouvait à Hermance, y passant quelques jours avec nous. Au bord du lac, comme on préparait le bateau, nous nous assîmes sur le parapet du quai qui protége le rivage en cet endroit. A quelques pas de nous, devant la porte d'un cabaret, stationnait un petit groupe de paysans, parmi lesquels deux soldats, des douaniers, des gardes-frontière. Un de ces soldats, à la haute taille, au visage fier, à la longue moustache blonde, à l'œil ardent et clair, se détachant du groupe, s'approcha de nous d'un pas résolu et, s'arrêtant tout contre Cavour, resta là immobile, sans paraître s'apercevoir de notre étonnement. Tout d'un coup, d'une voix brève : « *Sind sie Cavour?* dit-il. — Qu'est-ce qu'il veut ? fit Cavour. — Il demande si vous êtes Cavour. » Sur le signe de tête affirmatif qui répondit à sa question, le soldat prit la main de Cavour, la serra fortement, tandis que deux grosses larmes roulaient sur ses joues bronzées, après quoi il tourna le dos brusquement, se retira et disparut. « Voilà, dit d'une voix émue Cavour, un Allemand qui m'a l'air d'un brave homme. » Puis il demeura silencieux, arrachant, d'une main distraite, des brins d'herbe qui avaient poussé dans les jointures des tablettes. Sans doute, il songeait que les hommes n'ont pas besoin, pour se comprendre, de parler la même langue [1].

William DE LA RIVE.

LE JAPON.

Second article.[1]

L'initiative des modernes relations de l'empire japonais avec l'Occident appartient à la Hollande.

Profitant de la sensation que l'issue de la première guerre de l'Angleterre avec la Chine devait avoir causée dans les îles du Japon, le roi Guillaume II s'adressa directement au tycoun par lettre autographe du 15 février 1844 :

« Nous avons, lui disait-il, voué une sérieuse attention au cours des choses dans notre époque. Les relations de peuple à peuple se multiplient rapidement. Une force irrésistible rapproche les hommes. L'invention de la navigation à vapeur efface de plus en plus les distances. Une nation qui voudrait rester isolée au milieu de ce mouvement général de rapprochement, s'exposerait à de nombreuses inimitiés. Veuillez donc adoucir la rigueur de vos lois contre les étrangers, afin que les calamités de la guerre épargnent votre heureux pays. »

« Et nous aussi, répondit le gouvernement japonais, nous avons suivi avec la plus grande attention le cours des choses ; mais les événements qui viennent de chan-

[1] Voir *Bibliothèque Universelle*, t. XIII, p. 671.

ger les conditions d'existence de l'empire chinois, n'ont pu que nous fortifier dans notre résolution de maintenir l'exclusisme traditionnel. Si les Chinois n'avaient pas commis l'imprudence d'accorder aux Anglais la liberté de s'établir à Canton, ils ne se trouveraient pas aujourd'hui au fond de l'abîme.

« Quant à vous, Hollandais! qui, sous les réserves convenues, avez le droit de trafiquer avec notre pays, vous vous êtes toujours conduits à notre égard en amis fidèles et c'est pourquoi vous continuerez à jouir du privilége qui vous a été accordé. Mais nous nous garderons certainement d'en faire bénéficier d'autres peuples. On peut entretenir aisément une digue aussi longtemps qu'elle est en bon état, mais quand il s'y est fait des brèches, il n'est pas facile d'empêcher qu'elles ne s'élargissent toujours davantage. »

Il ne restait au gouvernement néerlandais d'autre parti à prendre que celui d'une vigilante expectative. Il recommanda au chef de la factorerie de Décima de ne rien négliger pour être agréable aux autorités japonaises et leur inspirer des sentiments de bienveillance envers les étrangers.

La lettre du roi devint le programme de la politique des agents hollandais dans leurs rapports avec le Japon et la règle invariable de leur conduite. Les communications entre les deux gouvernements ne tardèrent pas à se multiplier et à revêtir un caractère de confiance. La Hollande fut à diverses reprises l'interprète d'édits impériaux auprès des puissances maritimes de l'Occident. Les États-Unis de l'Amérique du nord réclamèrent ses bons offices dans l'intérêt de la grande expédition qu'ils se préparaient à envoyer au Japon.

A cette même époque (1852), la cour de la Haye songeait à proposer au gouvernement japonais de remplacer les anciens édits relatifs à la factorerie de Décima, par un traité réciproque de commerce et d'amitié. M. le chevalier Donker-Curtius fut envoyé dans ce but en mission extraordinaire à Nagasaki. Les autorités japonaises lui firent bon accueil, mais elles ne purent consentir à désigner un commissaire pour entrer en pourparlers avec le représentant hollandais. Les négociations se poursuivirent par voie de correspondance, sans résultat apparent pendant près d'une année.

Ce fut lorsqu'on s'y attendait le moins, un peu après la première visite de l'expédition américaine et malgré le deuil de la cour pour la mort du tycoun, que le gouvernement japonais provoqua, de son chef, des conférences entre M. Donker-Curtius et un commissaire impérial assisté du gouverneur de Nagasaki.

Toutefois, ces conférences mêmes, qui se prolongèrent pendant trois mois, n'aboutirent pas encore à la conclusion d'un traité. Elles semblent avoir eu pour but, dans la pensée du gouvernement, d'élucider certaines questions, dont la solution devenait inévitable l'année suivante, au retour de l'expédition américaine : « Tout ce que vous nous avez dit, écrivait le gouverneur de Nagasaki à M. Donker-Curtius, touchant l'établissement de dépôts de charbon de terre, les nécessités de ravitaillement des navires en passage, l'octroi de lieux de refuge dans les cas de tempête, tout cela a été parfaitement compris et ne nous paraît nullement inadmissible. Seulement, vous comprendrez aussi que l'on ne puisse immédiatement régler ces divers points. »

La patience du représentant hollandais ne fut nulle-

ment ébranlée. Il poursuivit son rôle modeste, sans éclat, mais d'une action pénétrante, d'une efficacité profonde. Quand le gouvernement japonais dut céder aux sollicitations imposantes de l'envoyé des États-Unis, il le fit, non plus sous l'empire d'une aveugle nécessité, mais en parfaite connaissance de cause, avec le sentiment qu'il accomplissait un acte mûrement réfléchi dont il était prêt à assumer les conséquences, et c'est ce qu'il ne tarda pas à prouver dans des luttes sanglantes qu'il eut à soutenir à cette occasion contre les seigneurs féodaux.

Rien n'était plus propre à compléter et couronner dignement l'œuvre entreprise depuis dix années au Japon par la Hollande, que la grande expédition américaine, dirigée par le commodore Perry.

Il y avait longtemps que le Japon était le but d'aventureuses tentatives d'établissement, dans lesquelles le génie américain avait mis vainement en œuvre tour à tour la ruse, l'audace, le mobile religieux, l'amour-propre national. Même une démarche directe du gouvernement de l'Union venait d'être repoussée sous la forme la plus catégorique :

« Dites à votre gouvernement, avait-on répondu au commodore Biddle, que notre nation évite tout contact avec les étrangers. Il nous en est arrivé de diverses parties du monde ; ils ont toujours été éconduits de la même manière. Le refus que vous éprouvez est conforme aux maximes traditionnelles de notre État. Nous savons que nos usages à cet égard diffèrent de ceux des autres peuples. Mais nous revendiquons en notre faveur le droit qui appartient en propre à chaque nation, de régler ses affaires comme elle l'entend. Le commerce des

Hollandais à Nagasaki ne donne à aucun autre peuple le droit de prétendre aux mêmes avantages. »

Cette déclaration et les récits de quelques aventuriers qui avaient subi au Japon une détention prolongée, provoquèrent en Amérique une vive exaltation. La presse, les clubs, les Chambres, agitèrent la question d'une grande manifestation maritime et militaire contre le Japon : « Il ne devait pas être permis à cet empire de braver plus longtemps le monde civilisé. Après tout, l'indépendance d'une nation ne saurait être absolue : il y a des lois générales de bon voisinage et d'humanité, qu'il importe de faire universellement respecter. Aucun peuple ne doit pouvoir impunément s'y soustraire. L'obstacle que le Japon oppose au développement pacifique du commerce américain dans le grand Océan n'a pas de raison d'être, ne peut se justifier. L'Amérique doit à sa dignité d'intervenir énergiquement. En vain l'on objecterait le principe de non-intervention consacré par l'usage depuis la fondation de la république ; nous n'en sommes plus au temps de Washington. A mesure que la vapeur rapproche le Nouveau-Monde des vieux empires de l'Asie orientale, la république laissera-t-elle toute l'influence dans ces contrées passer aux mains de telle ou telle puissance de l'Europe ? N'est-ce pas plutôt dans cette direction qu'elle est appelée à déployer ses forces et à remplir peut-être une grande mission civilisatrice ? »

Au milieu de la bruyante agitation des cercles politiques, un officier de marine aussi distingué par ses qualités personnelles que par l'état de ses services, le commodore Perry, méditait patiemment un plan d'expédition basé sur une étude approfondie du caractère, des mœurs, de l'histoire et des institutions nationales du

peuple japonais. Quand son projet eut été mûrement élaboré dans toutes ses parties, il le soumit à son gouvernement avec prière de bien vouloir le prendre sans retard en considération.

Non-seulement le gouvernement le revêtit de son approbation, mais il en confia l'exécution au commodore lui-même.

Les instructions du cabinet de Washington, rédigées par le secrétaire d'État Daniel Webster, étaient du caractère le plus conciliant. La citation suivante suffira pour faire apprécier la grandeur, aussi bien que la simplicité, des considérations générales qui servaient de point de départ à la politique américaine :

« Le temps approche rapidement où il faudra mettre le dernier anneau à cette chaine de communications à vapeur, qui relie les peuples et les océans. Déjà elle va de la Chine aux Indes et en Égypte ; de là, par la Méditerranée et l'Atlantique en Angleterre, puis dans notre heureuse patrie et dans d'autres contrées de ce continent ; elle descend de nos ports à l'isthme qui unit les deux Amérique et, de l'autre côté, elle longe les rives de l'Océan pacifique dans la double direction du nord et du midi aussi loin qu'il se rencontre des établissements d'hommes civilisés. Sur toutes ces lignes, nos steamers et ceux d'autres nations font circuler lettres et journaux, valeurs et marchandises, hommes et affaires, dans une progression toujours croissante. Le Président pense que le moment est venu de joindre les deux bouts de cette grande chaîne par l'établissement d'un service régulier de navigation à vapeur de Californie en Chine. Pour faciliter cette entreprise, il faudrait que le souverain du Japon nous permît d'acheter du charbon à ses sujets. Je

vous donne une lettre du Président à l'empereur. Vous la lui porterez sur votre vaisseau amiral, dans sa capitale, à Yeddo. Vous vous ferez accompagner de tous les vaisseaux que vous croirez devoir requérir dans ce but....

« Le Président n'ignore pas jusqu'où va l'aversion des Japonais pour tout ce qui est étranger ; néanmoins, il ne doute nullement que vous ne réussissiez à la vaincre. Il sera très-important que vous trouviez l'occasion de faire comprendre aux autorités que notre gouvernement n'a ni le pouvoir ni la volonté d'exercer aucune domination sur les croyances religieuses, même de ses propres ressortissants. Il en résulte que le peuple japonais, comme tout autre peuple, n'aura jamais à craindre que nous nous ingérions dans ses affaires religieuses et voulions y introduire des innovations... »

La lettre du Président « à son grand et bon ami, le Tycoun du Japon » n'est pas moins caractéristique :

« Les États-Unis d'Amérique, écrivait Millard Fillmore, s'étendent d'un océan à l'autre et nos territoires d'Orégon et de Californie sont situés en face des domaines de Votre Majesté. Nos bateaux à vapeur ne mettent que dix-huit jours pour la traversée.

« Notre grand État de Californie produit environ soixante millions de dollars d'or chaque année, sans compter l'argent, le mercure et les pierres précieuses. Le Japon est aussi une riche et fertile contrée, dont les productions sont de grande valeur. Les sujets de Votre Majesté Impériale sont habiles dans les arts. Je désire que nos deux pays se mettent en rapport ; ce sera avantageux pour le Japon, de même que pour les États-Unis.

« Nous savons que les anciennes lois de l'empire ne

permettent aucun trafic avec les étrangers, à l'exception des Chinois et des Hollandais; mais comme le monde change et que de nouveaux gouvernements se forment, il semble qu'il est sage de temps en temps de renouveler aussi les lois. Il fut un temps où les antiques lois du gouvernement de Votre Majesté ont été nouvelles aussi.

« C'est à cette même époque que l'Amérique, qu'on appelle souvent le Nouveau-Monde, fut découverte. Les Européens qui vinrent s'y établir y furent longtemps en petit nombre et pauvres. Ils sont maintenant devenus un grand peuple; leur commerce s'est étendu partout et ils pensent que si Votre Majesté voulait modifier les lois anciennes et permettre un libre échange entre les deux contrées, ce serait un avantage pour toutes deux...

.... « Le seul objet de la visite que le commodore Perry, à la tête d'une puissante escadre, va faire, sur notre ordre, à votre célèbre ville de Yeddo, est d'obtenir de Votre Majesté Impériale un traité d'amitié et de commerce, le charbon et les provisions nécessaires à notre marine et une protection efficace pour nos gens naufragés.

« Nous chargeons le commodore Perry de prier Votre Majesté d'accepter de notre part quelques présents. Ils ne sont pas de grande valeur en eux-mêmes, mais peuvent servir de spécimen de ce qui se fait en Amérique, et ils sont offerts en témoignage d'une sincère et respectueuse amitié.

« Que le Tout-Puissant ait Votre Majesté en sa sainte et forte garde ! »

Il ne saurait être question de faire entrer dans le plan de cette rapide esquisse, une description, quelque abré-

gée fût-elle, du voyage et des actes de la mission américaine. On en possède d'ailleurs, dans *le Japon ouvert*, une intéressante relation populaire.

Nous nous bornerons à rappeler les phases principales et à indiquer les résultats les plus immédiats de l'expédition.

Parti la veille de Noël de 1852, le commodore commença ses opérations au mois de mai 1853 par la négociation d'un traité avec le gouvernement royal des îles Liou-Kiou, tributaires du Japon.

A l'est des Liou-Kiou, il se mit en rapport avec les habitants des îles Bonin et leur acheta, au nom de l'Amérique, une certaine étendue de terrain destiné à devenir une station d'approvisionnement de houille.

Les États-Unis possèdent déjà une station de même nature, plus bas, à Guam dans l'archipel des Marianne.

Si l'on ajoute à ces établissements ceux qui existent pareillement aux îles Hawaï, l'on aura la vue d'une série complète d'étapes organisées pour le service de la grande ligne maritime de la Californie au Japon et en Chine.

Au mois de juillet 1853, le commodore, à la tête d'un détachement de son escadre, fit sa première apparition dans la baie de Yeddo, jusqu'à la hauteur de la ville d'Uraga. Il demeura insensible à toutes les représentations des autorités japonaises, qui voulaient l'engager à descendre à Nagasaki pour y remettre ses lettres. Elles furent reçues à Uraga, en conférence solennelle, par deux princes accrédités, et le commodore annonça qu'il viendrait chercher la réponse au printemps suivant avec toute son escadre.

En effet, le 11 février 1854, neuf beaux navires amé-

ricains jetaient l'ancre en face de Yoku-Hama, qui n'est qu'à douze kilomètres de la ville de Yeddo : dans le nombre, on remarquait les magnifiques vapeurs de guerre, le *Susquehanna*, portant le pavillon amiral, le *Powhatan*, le *Mississipi*, le *Saratoga*. Au bout d'une douzaine de jours de visites, d'invitations, de fêtes et de banquets, les conférences s'ouvrirent à Yoku-Hama, et après avoir fait place à de nouvelles fêtes relatives à l'échange des présents, elles aboutirent le 31 mars à la conclusion d'un traité.

Ce document, qui fait entrer le Japon dans la civilisation, les destinées, l'inévitable solidarité du monde moderne, porte le titre de traité de Kanagawa : c'est le nom d'une ville située sur la rive septentrionale de la baie de Yoku-Hama, en face du village où eurent lieu les conférences. Les commissaires impériaux y avaient fixé leur résidence. Aujourd'hui Kanagawa est le siége des principaux agents consulaires de l'Occident. Yoku-Hama, qui possède un bon ancrage, est devenu le rendez-vous des marchands et, pour le moment, la place la plus importante du commerce du Japon avec l'étranger depuis l'ouverture de l'empire.

Les treize articles du traité américain semblent d'abord, quant à leur texte, loin de répondre à ce qu'on pouvait attendre des succès de l'expédition. Mais il ne faut pas perdre de vue que c'était le premier traité et, comme tel, un acte dont le commodore avait calculé la portée sans trop se préoccuper de quelques dispositions de détail. Perry joignit donc à la hardiesse de la conception, à l'énergie de l'exécution, le tact politique si rare de savoir s'arrêter à point, au moment où les Japonais devaient en quelque sorte lui être reconnaissants de ce qu'il leur épargnât de nouvelles concessions.

Trois ports étaient ouverts aux Américains : Hakodate, dans l'île de Yéso ; Simoda, dans l'île de Nipon ; Napa, dans l'archipel Liou-Kiou. Toutefois, il ne leur était pas permis d'y créer des établissements et Perry n'obtint qu'avec beaucoup de peine le droit de résidence en faveur d'un agent permanent de sa nation, soit d'un consul, et l'on assigna à celui-ci Simoda pour lieu de séjour, à l'exclusion de toute autre place. Quant aux marchands américains qui descendraient à Simoda ou à Hakodate, il leur était défendu, pendant la durée de leur séjour temporaire, de faire des excursions dans l'intérieur du pays : leurs promenades devaient être restreintes dans un circuit de deux lieues tout autour de la ville.

Malgré ces clauses restrictives, le commodore passa outre et signa. Le but de sa mission n'était-il pas atteint ? Pour nous servir de l'image du gouvernement japonais, la digue n'était-elle pas rompue ? En effet, et la brèche devait s'élargir toujours davantage par les efforts des nations qui allaient se précipiter sur les traces des Américains. Le commodore savait que cela ne pouvait manquer ni tarder d'arriver.

Sur la carte qu'ils ont levée de la baie de Yeddo, les Américains se sont plu à consacrer les souvenirs de leur glorieuse campagne par une série de dénominations de lieux, que les géographes et les navigateurs ont déjà ratifiées. Devant la ville d'Uraga est la « baie de la Réception. » Cette ville elle-même était alors la plus importante de la côte ; on la regardait en quelque sorte comme la barrière de Yeddo ; même les bâtiments du pays devaient s'y arrêter pour rendre compte de leur cargaison. Cette barrière, les Américains l'ont franchie

à leur seconde visite : aussi, voilà, derrière le cap Kamisaki, la « pointe du Rubicon ; » la baie qui s'ouvre à sa gauche est la « baie du Susquehanna ; » au-dessus de ses eaux limpides s'élèvent « l'île Perry » et « l'île Webster ; » à droite, sur l'autre rive, s'avance le « cap Saratoga ; » en deçà de Yoku-Hama, la « baie du Missisipi » s'étend au pied du « promontoire du Traité. »

C'est ainsi que sur les flots et sous les ombrages, jusqu'à ce jour ignorés, de l'une des plus charmantes contrées de la création, les noms du Nouveau-Monde et de notre siècle industriel se marient aux noms plus que cent fois séculaires de « l'Empire du soleil levant. »

Ces étranges harmonies ont quelque chose de saisissant : elles nous frappent comme le prélude d'un drame encore mystérieux pour nous ; elles nous font rêver à l'avenir qui se prépare pour les jeunes générations ; elles semblent être le présage de l'une des plus grandes phases historiques du développement de la famille humaine.

Depuis la mission du commodore Perry, les événements qui ont amené la chute définitive de la politique d'isolement et d'exclusion suivie pendant deux siècles et demi par le gouvernement du Japon, se sont succédé dans ce pays avec une rapidité toute occidentale.

Pour en apprécier la portée, il faut les grouper en deux périodes, très-courtes l'une et l'autre, mais bien distinctes.

La première s'étend de 1854 à 1858. Elle est marquée non-seulement par le traité américain, mais par d'autres conventions conclues successivement avec l'Angleterre, la Russie et la Hollande et complétées par divers réglements de commerce.

Ces documents devaient avoir pour effet, dans la pensée du gouvernement japonais, de régler les rapports des parties contractantes sur la base d'une sorte de droit historique, en prenant pour point de départ les concessions faites aux Hollandais à l'époque de l'expulsion des Portugais. Les avantages accordés aux Américains formaient l'extrême limite de la faveur impériale et les Russes seuls purent se flatter d'y avoir atteint. Trois ports leur étaient aussi ouverts : Simoda, Hakodate et Nagasaki. Mais l'importance toute spéciale du traité résidait dans la question de la délimitation des frontières entre les deux pays ; car les envahissements de la puissance moscovite en ont fait le voisin immédiat de l'empire japonais. Une ligne idéale passant entre les îles d'Itouroup et d'Ouroup, donne au Japon la première, à la Russie la seconde ainsi que le reste des Kouriles au nord de cette île. La partie méridionale de l'île de Saghalien ou Tarakaï, celle qui porte le nom de Krafto, avait été réservée au Japon ; subséquemment, l'île entière fut abandonnée à la Russie.

Toutes les conventions respectaient d'ailleurs une vieille institution qui assurait au gouvernement le contrôle de la vente des cargaisons arrivant au Japon, aussi bien que la surveillance des exportations faites par les négociants étrangers : aucune transaction commerciale ne pouvait définitivement se conclure, ni aucun règlement de compte s'opérer, que dans un bâtiment destiné à cet usage et par l'intervention d'une certaine classe d'officiers publics.

Les événements du Pého, les traités de Tientsin, ouvrent non-seulement en Chine, mais par contre-coup au Japon, une nouvelle ère commerciale aux peuples de

l'Occident. Du 28 juillet au 9 octobre 1858, cinq nouveaux traités furent conclus à Yeddo entre le Japon et la Russie, l'Amérique, la Hollande, l'Angleterre et la France.

Ce qui les distingue des précédentes conventions, c'est qu'ils créent un droit international uniforme commun à tous les États avec lesquels le gouvernement japonais a bien voulu ou voudra bien encore se lier. En d'autres termes, les cinq puissances maritimes qui sont au bénéfice de ces traités, jouissent dorénavant au Japon des mêmes droits, des mêmes avantages les unes que les autres et il en sera pareillement de tout État avec lequel le Japon consentira d'entrer en relation : c'est, par exemple, ce qui est arrivé dès lors avec le Portugal et la Prusse. Mais l'exclusion menace tout étranger qui n'appartient pas à l'une des nations privilégiées. Les traités de l'Angleterre, de l'Amérique, de la France avec la Chine ouvrent la Chine à tous les étrangers sans distinction. Les traités des mêmes puissances avec le Japon n'ouvrent le Japon qu'aux ressortissants de l'Angleterre, de l'Amérique et de la France. En conséquence, des citoyens suisses ne pourront s'établir en sécurité au Japon, que lorsque la Confédération suisse aura aussi conclu un traité avec le gouvernement japonais.

Tel est, sous sa plus simple expression, l'état de fait aussi bien que de droit qui caractérise les rapports actuels du Japon avec les peuples de l'Occident.

Il faut ajouter que les nouveaux traités confirment ou prévoient l'ouverture de dix ports japonais : Nagasaki, Simoda, Hakodate, Napakiang, Néégata, Kanagawa, Yoku-Hama, Yeddo, Hiogo et Osaka.

Le libre exercice de la religion chrétienne est garanti

aux étrangers, ils peuvent construire des édifices destinés à leur culte. Les agents diplomatiques et les consuls généraux ont le droit de voyager librement au Japon partout où bon leur semble. Les simples particuliers peuvent non-seulement s'établir pour un certain temps dans les villes où ils ont accès, mais y résider en permanence, louer des terrains, acquérir des bâtiments, construire des maisons et des magasins, enfin aller et venir, sans surveillance, dans un certain rayon de la banlieue. Les consuls exercent la juridiction volontaire la plus étendue. S'ils ne peuvent aplanir les difficultés qui s'élèvent entre étrangers et indigènes, ils réclament l'assistance des autorités japonaises afin d'examiner ensemble l'affaire et de la régler équitablement. Les monnaies étrangères sont reçues pour leur poids équivalent de monnaie japonaise de la même nature. On peut user indifféremment d'argent étranger ou japonais dans les paiements réciproques. Les ports ouverts au commerce le sont pour toute espèce de marchandise, sauf l'opium, moyennant l'acquit des droits conformément au tarif et sans surcharge quelconque. Les étrangers peuvent acheter librement aux Japonais ou leur vendre tous objets à la convenance de l'acheteur, sans intervention des fonctionnaires japonais, et le même droit est garanti aux Japonais, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent; toutefois, les achats d'armes ou munitions de guerre sont réservés au gouvernement. Aucune taxe de transit ni de réexpédition ne frappe les marchandises qui ont acquitté les droits de douane. La version hollandaise des traités est admise comme texte officiel. Les traités eux-mêmes sont sujets à révision au 1er juillet 1872. Chaque nation contractante bénéficie, de droit, des avantages qui pourraient être ultérieurement accordés à toute autre.

Ces remarquables conquêtes de la civilisation, si rapidement obtenues à la faveur des circonstances politiques de l'extrême Orient, coûtèrent cependant plus de peines et de travaux qu'on ne se l'imagine aux négociateurs qui en poursuivirent la réalisation.

L'on ne sait, au premier abord, ce qu'il faut le plus admirer, des patientes démarches de M. Donker-Curtius, commissaire royal des Pays-Bas, ou des prudentes instances de M. Townsend Harris, ministre résident des États-Unis, ou enfin de la triomphante audace de lord Elgin. éminemment secondée, il faut le dire, par les modestes services de M. Hewsken, le secrétaire hollandais de M. Harris. La brillante mission du plénipotentiaire britannique à Yeddo fut accomplie en neuf jours. Elle nous est racontée, dans un récit plein de charme, par le secrétaire particulier de lord Elgin, M. Laurence Oliphant.

Toutefois, quand on se remet en mémoire que, coup sur coup, le glaive des *bravi* de la capitale a frappé à mort un secrétaire-interprète japonais au service de l'Angleterre, puis M. Hewsken lui-même, et que, sans l'intervention des troupes du gouvernement, tout le personnel de la légation britannique eût eu le même sort, dans un récent attentat dirigé sur la résidence même du ministre, et dont M. Oliphant est sorti grièvement blessé, l'on est porté à croire que le procédé de l'intimidation, même la plus courtoise, n'est pas toujours le meilleur à employer envers les Japonais, ou peut-être qu'il n'est décidément plus de saison.

Rien de plus intéressant, d'autre part, que d'observer combien, lorsqu'on a gagné sa confiance, le caractère japonais se montre accessible à notre civilisation! Le roi des Pays-Bas fait-il hommage au tycoun d'un télégraphe

électrique, l'appareil, exposé à Nagasaki, est examiné, étudié, apprécié par les plus hauts personnages; et un an après, le prince de Satsuma établit un télégraphe électrique entre son palais et sa capitale. Sur l'inspection d'un vaisseau de guerre à vapeur, le gouvernement japonais en commande un pareil en Hollande et celui-ci sert de modèle aux constructeurs indigènes. Un ingénieur hollandais, le capitaine Kattendijke, est appelé à prendre la haute direction des chantiers, fonderies, ateliers de machines : « On permet aux Japonais, écrit Oliphant, d'entrer dans ces ateliers comme apprentis, afin de les perfectionner dans l'art du mécanicien et de l'ingénieur, et leur goût pour acquérir des connaissances est si prononcé, que plusieurs princes ont demandé et obtenu de l'empereur la permission de recevoir des instructions, et qu'on les voit tous les jours dans les ateliers, activement occupés près de l'établi ou de la forge, selon que le cas le requiert, tandis qu'on en trouve d'autres dans la chambre des plans, préparant les dessins nécessaires pour les divers travaux. » Il existe à Yeddo une école impériale de marine. Le *Kandimarrah*, navire à vapeur monté par des officiers et un équipage japonais, a accompagné le *Powhatan* à San-Francisco, lors du voyage de l'ambassade japonaise de 1859 aux États-Unis. Le *Kamita-Mara* a fait le trajet de Nicolaïewsk. Lorsque lord Elgin eut opéré entre les mains des commissaires impériaux la remise du yacht dont la reine Victoria faisait présent au tycoun, les Anglais virent ce bâtiment « lever l'ancre sous le commandement d'un capitaine japonais, dirigé par des matelots japonais, et ses machines conduites par des ingénieurs japonais; en dépit des cylindres horizontaux et de toutes les inventions

nouvelles dont le yacht était muni, les hommes savaient bien leur leçon et avaient confiance en eux-mêmes. » Franz von Siebold, l'auteur du grand ouvrage scientifique intitulé *Nippon*, a fondé à Nagasaki une école de médecine et de chirurgie qui rend déjà de grands services. Ce vieil ami du Japon a été chargé par la cour de Yeddo de coopérer aux préparatifs de la grande ambassade japonaise qui visite actuellement les capitales des États de l'Europe avec lesquels l'empire est entré en relation.

Qui ne devine, à ces quelques traits détachés, tout ce que l'on peut espérer d'un peuple si bien doué et si heureusement placé, aux confins de l'Orient et de l'Occident, sur la voie de communication la plus directe entre l'ancien et le nouveau monde! Au témoignage du savant orientaliste Neumann, « il n'existe en dehors de notre système de civilisation, aucun empire, aucune nation plus digne de l'intérêt sympathique du penseur, du philanthrope, du chrétien, que cet empire japonais si favorisé de la nature, que cette nation japonaise si intelligente, si perfectible, par-dessus tous les autres peuples de l'Asie. »

Ce qu'elle sera au point de vue commercial, nos enfants seuls pourront le savoir. Mais l'attente de notre génération serait-elle jamais déçue, quand nous voyons que cette attente est universelle? Car toutes les nations industrielles et commerçantes de l'Occident rivalisent entre elles, au prix d'énormes sacrifices, à qui prendra position sur les côtes et les archipels de ce Grand Océan, désormais le rival de la Méditerranée et de l'Atlantique dans les annales du monde moderne.

La Suisse y occupe déjà une place honorable et même des plus importantes quant au chiffre des affaires d'ex-

portation. Elle a des maisons, des agences, des relations de commerce non-seulement sur tous les points principaux des colonies néerlandaises, britanniques et espagnoles, mais encore à Siam et en Cochinchine, en Chine et au Japon, dans la Sibérie orientale et sur le littoral américain du Pacifique, depuis les possessions de l'Angleterre jusqu'au Chili. Sa neutralité politique lui permet de travailler sous tous les pavillons. Sa position au cœur de l'Europe est moins que jamais un obstacle à ses relations d'outre-mer : elle est encore entourée de douanes, mais les chemins de fer trouent de plus en plus les vieux systèmes douaniers; elle n'a ni marine ni ports de mer, mais l'importance maritime d'un État se mesure à sa flotte de guerre, et aujourd'hui, si l'on n'est pas au rang des puissances maritimes de premier ordre, l'on peut se consoler de n'avoir pas de vaisseaux du tout; quant aux lignes de paquebots de commerce, quant aux marines marchandes les plus rivales, la Suisse peut les utiliser toutes, indifféremment, c'est-à-dire sans autre considération que l'intérêt de ses expéditions. A cet égard, il n'y a pas en Europe de situation plus indépendante, plus privilégiée. Pour la Suisse, Hambourg et Brême, Londres et Liverpool, Rotterdam et Anvers, Bordeaux et Marseille, Gênes et Trieste, ne sont pas des ports allemands, anglais, hollandais, belge, français, italien ou autrichien; ce sont, purement et simplement, des issues commerciales qui, toutes, lui sont ouvertes et donnent sur le monde entier. Sans avoir à s'inquiéter si l'une fait tort à l'autre, elle choisira la meilleure suivant sa convenance dans chaque cas spécial; et par le fait, sa convenance se trouvera naturellement d'accord avec tous les progrès, tous les perfectionnements, toutes les éman-

cipations, de quelque part que souffle le vent de la liberté.

Ce qui s'est passé dans la question de l'admission des citoyens suisses au Japon, vient précisément à l'appui de l'opinion que nous venons d'émettre sur l'excellence de notre position commerciale. Que de peines et d'argent n'en a-t-il pas coûté à d'autres nations pour atteindre ou seulement solliciter le résultat obtenu en faveur de la Suisse par un simple particulier sans mandat ni pouvoirs officiels! Lorsque, dans les premiers jours de janvier 1860, M. le Dr Lindau fut admis à l'audience des gouverneurs des affaires étrangères, à Kanagawa (c'étaient Hori Oribé no Kami, l'un des signataires du traité avec la Grande-Bretagne, et Takémoto Dzousio no Kami, devenu l'un des signataires du traité avec la Prusse), les hauts fonctionnaires japonais firent étaler devant eux un grand atlas anglais et, désignant du doigt les frontières de la Suisse sur une carte de l'Europe : « Nous connaissons bien, dirent-ils, ce petit pays. Il n'a ni marine ni colonies et il est habité par un peuple industrieux, paisible et sans ambition. Nous penserons à lui aussitôt qu'il n'y aura plus d'empêchements à la conclusion de nouveaux traités, et on l'écrira à temps à votre pays. »

Le 4 septembre de la même année, l'escadre prussienne jetait l'ancre dans la baie de Yeddo. Après quatre mois de sollicitations infructueuses, le comte d'Eulenbourg parvint à lever les obstacles qui s'opposaient à la conclusion d'un nouveau traité et l'on entra enfin en conférences. Mais, fidèle à sa promesse et sans attendre qu'on la lui rappelât, le gouvernement japonais fit savoir à la Suisse que le moment de se présenter était arrivé pour elle.

Cependant, quelques mois après cette invitation, l'on recevait la nouvelle de l'attentat commis sur la légation britannique. Il importait de s'enquérir des conséquences que pouvait entraîner ce grave événement. Le Conseil fédéral fit des démarches dont le résultat doit avoir été satisfaisant, puisqu'il vient de décider (30 avril) que la mission suisse au Japon s'effectuerait le plus tôt possible.

Il paraît que le gouvernement japonais, reconnaissant l'insuffisance de ses moyens de protection et ne pouvant y remédier, s'est montré disposé à permettre que les légations étrangères avisent elles-mêmes à certaines mesures de sûreté. D'un autre côté, il a soulevé la question d'une suspension momentanée de l'ouverture des ports de Yeddo, Hiogo et Osaka, et déjà l'Angleterre s'est prononcée en faveur du sursis, moyennant une compensation qui consisterait dans l'ouverture des ports de l'île de Tsusima et de la presqu'île de Corée sur toute la côte soumise à l'autorité du Japon.

Dans ces conjonctures, on attribue avec raison à l'arrivée de la mission japonaise la valeur d'un événement politique.

Un intérêt général, plus profond qu'un simple attrait de curiosité, s'attache aux pas des ambassadeurs japonais.

On aime à voir dans leur présence parmi nous le gage de la réconciliation des partis qui divisaient la cour de Yeddo ; la garantie d'une plus grande sécurité personnelle pour les Européens qui s'établissent au Japon ; l'augure d'un échange de messages de paix et de durable entente entre le gouvernement japonais et les États qui représentent auprès de lui les intérêts et les aspirations de la civilisation européenne.

Aimé HUMBERT.

ŒUVRES INÉDITES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

Œuvres et correspondance inédites de J.-J. Rousseau, publiées par G. Streckeisen-Moultou. 1 vol. in-8°. Paris, Lévy, 1861.

(Second article.[1])

Les lettres inédites jettent un jour nouveau sur un point important de la biographie de Rousseau, ses rapports avec son compatriote Coindet. Dans son curieux *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau*[2], M. G.-H. Morin conteste la réalité de leurs relations affectueuses. Il appuie sa thèse, soit sur le texte des *Confessions,* soit sur une lettre de Rousseau à Du Peyrou, portant la date du 8 septembre 1767, et renfermant sur le compte de Coindet des insinuations plus que malveillantes. M. Morin conclut que les termes amicaux dans lesquels Rousseau s'adressait à Coindet lui-même étaient un acte de prudence, qu'il « dissimulait probablement pour se sauver. » On voit que la supposition est peu honorable pour Rousseau et peu bienveillante à l'égard de Coindet. Or, les lettres inédites à Coindet,

[1] Voir *Bibliothèque Universelle*, t. XIII, p. 686.
[2] Un volume in-8°, Paris 1851.

publiées par M. Streckeisen, sont remplies des témoignages de la plus cordiale affection. Le solitaire de Trye use largement de la complaisance de son correspondant. Il le charge d'une foule de petites commissions, entre lesquelles il en est une que remarqueront sans doute les promeneurs genevois : « Si vous pouviez trouver un morceau de bon fromage de Gruyère, et plutôt nouveau que vieux, nous nous régalerions d'une fondue. Cela nous rappellerait la montagne de Salève et me ferait grand plaisir. » La *prudence* de Rousseau prendrait, d'après ces nouveaux documents, le caractère de la plus insigne fausseté. En effet, il écrivait à Du Peyrou, le 8 septembre 1767 : « Tous ses propos, toutes ses manœuvres m'ont dit tout ce qui se passait dans son âme, et qu'il croyait bien caché ; et ce Coindet, qui se croit si fin, n'est qu'un fat. » Nous savons maintenant que, peu de jours après, Rousseau continuait à charger de toutes ses commissions, lui demandant de la laine de Hollande pour Thérèse, un gros bonnet et des gants pour lui-même, « son bon ami qu'il embrasse de tout son cœur. » Comment ne pas reconnaître là une duplicité méritant une énergique flétrissure? Cette impression fâcheuse disparaît devant une étude plus attentive. Le 21 septembre 1767 [1] Rousseau entretient Coindet d'un bagage qu'il attend par ses soins : « J'ai compris que toute cette guenillerie avait dû donner beaucoup de tracas, à vous et à vos correspondants, et je me suis reproché mon indiscrétion à cet égard, quoique je sois bien sûr du bon cœur avec lequel vous en avez pris la peine..... Mes malheurs, cher Coindet,

[1] Vol. Streckeisen, pages 462 et 463.

n'ont point altéré mon caractère, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que moi-même. Je n'ai connu d'autre bonheur dans la vie que celui d'aimer et d'être aimé. La candeur et la confiance font les délices de mon cœur; mais elles ont fait tous les tourments de ma vie, et je ne m'y livre presque plus qu'en tremblant. Une chose doit vous rendre indulgent sur mes inégalités; c'est qu'elles sont non-seulement cruelles pour moi, mais involontaires : que je puis me tromper, mais non pas vouloir être injuste, et que lorsque je serai content du cœur de mes amis, ils auront encore plus lieu de l'être du mien. C'est dans ces sentiments que je vous embrasse. »

Il est manifeste que ces lignes renferment l'aveu d'un tort et en sollicitent le pardon. Or, de quoi s'agit-il? Du Peyrou était à Paris, en rapport avec Coindet, et c'est là qu'il reçoit la lettre du 8 septembre; il est plus que probable qu'il a fait part à Coindet des défiances de Rousseau et que celui-ci répond, le 21 septembre, aux plaintes nées de cette communication. Il n'y avait pas eu un double jeu, une fausseté digne d'être flétrie, mais un accès maladif de défiance suivi d'un juste repentir. Il est fort utile de remarquer, soit pour l'honneur de Rousseau, soit pour diriger le travail de ses biographes, qu'il avait conscience du caractère maladif de ses soupçons. La preuve qu'on vient d'en lire devait être conservée; on en possédait déjà d'autres. En 1761, lorsqu'on imprimait l'*Émile* et le *Contrat social*, il écrivait à Moultou, sous la date du 23 décembre : « Ce qui m'humilie et m'afflige est une fin si peu digne, j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentiments. Il y a six semaines

que je ne fais que des iniquités, et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques retards involontaires, et l'autre un zèle plein de générosité et de désintéressement, que j'ai payé, pour toute reconnaissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur, inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer pour noircir ma vie et l'honneur d'autrui ce tissu d'horreurs, dont le soupçon, changé dans mon esprit prévenu presque en certitude, n'a pas été mieux déguisé à d'autres qu'à vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie ; en faisant des actions de méchant, je n'étais qu'un insensé. »

Un mot encore pour la satisfaction des biographes attentifs. A la suite d'une sérieuse étude des documents alors publiés, M. Morin parvenait, en 1851, à ce résultat qui n'était alors qu'une conjecture : « On peut donc fixer au mois de mars 1768, l'époque d'une rupture, ou au moins d'une cessation de rapports entre Rousseau et Coindet[1]. » La publication de M. Streckeisen donne à cette conjecture de M. Morin la plus éclatante confirmation. On y trouve, sous la date du 18 mars 1768, la lettre que voici : « Les choses incroyables et monstrueuses qui m'arrivent ici depuis un an, m'ont mis à tous égards hors de mon caractère. Dans cet état, de peur de m'égarer dans les ténèbres, je dois agir et parler le moins que je puis. Naturellement, je devais attendre dans ma détresse quelque assistance ou quelques lumières de quelqu'un de

[1] *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau*, p. 369.

mes amis, et je n'en ai reçu de personne. Cela m'a fait prendre le parti de rompre des liaisons tout au moins inutiles, et la vôtre n'est pas exceptée. Voilà la raison de mon silence, et je vous préviens que je ne le romprai plus, que ma situation n'ait changé ; mais je vous promets, et de bien bon cœur, de le rompre si jamais je recouvre un repos sur lequel je puisse compter.....

« Je ne consens pas au voyage que vous vous proposez de faire ici, et comme la raison ni l'honnêteté ne permettent pas d'aller chez les gens par force, j'espère que vous renoncerez à ce projet.

« Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations. »

M. le docteur Coindet qui a bien voulu, à ma demande, examiner de nouveau les documents précieux, devenus sa propriété, n'a trouvé aucune lettre de Rousseau à son oncle, postérieure à celle qu'on vient de lire. J'aurai peut-être l'occasion de montrer ailleurs que l'ensemble de ces faits est d'une grande importance dans l'étude du problème de la mort de Rousseau, parce que l'ensemble de ces faits paraît incompatible avec l'usage qu'a fait Mme de Staël du témoignage qu'elle attribue à Coindet, pour appuyer la thèse du suicide. Après avoir insisté, par ce motif, sur les lettres inédites publiées par M. Streckeisen, je pourrais feuilleter son volume avec le lecteur. Des glanures recueillies sans étude suffiraient à inspirer le désir de faire plus ample connaissance avec cette publication. Mais je me bornerai à mentionner spécialement une des pièces qu'il renferme, et qui suffit seule à lui donner une sérieuse et réelle importance. Cette pièce porte le titre, donné par l'éditeur, de *Fiction ou morceau allégorique sur la révélation* et soulève une ques-

tion de premier ordre. Il s'agit de savoir si les vues religieuses de l'auteur du *Vicaire savoyard* se sont modifiées sur des points essentiels[1].

Cet écrit communiqué en partie, en 1858, par M. Gaberel, à l'Académie des sciences morales et politiques, a plusieurs fois, dès lors, attiré l'attention. Son sens et sa portée ont donné lieu aux appréciations les plus divergentes. M. Gaberel y trouve la preuve d'un « progrès marquant vers le christianisme révélé. » M. Sayous ne saurait y voir autre chose qu'une répétition nouvelle des idées exposées dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*[2]. M. Ste-Beuve[3] conclut que, après la lecture de ces pages, on a le droit, mais dans un sens général seulement, de se prononcer plus fortement que jamais en faveur des tendances religieuses du philosophe. Enfin, M. Deschanel s'exprime ainsi dans le *Journal des Débats* du 5 février 1862: « C'est une allégorie qui n'a rien de religieux, où le Christ intervient comme Socrate et pas autrement[4]. »

Commençons par analyser le document, objet de tant

[1] J'ai commencé dans le *Chrétien évangélique, revue religieuse de la Suisse romande*, une étude détaillée de cette question, étude dont je donne ici sommairement le résultat.

[2] *Le dix-huitième siècle à l'étranger*. Tome Ier, page 319.

[3] *Moniteur* du 22 juillet 1861.

[4] M. Saint-René Taillandier, dans la *Revue des deux Mondes* du 15 mars 1862, vient de s'exprimer ainsi, au sujet de ce même morceau : « A coup sûr, si l'on s'en tient au fond des choses, il n'y a pas dans cette page un christianisme plus complet que dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ; mais n'est-ce rien que cette forme si tendre et si douce? cette préoccupation du Christ, le bonheur de peindre sa figure, de le mettre en scène, de le faire parler; ne sont-ce pas là des sentiments qui atténuent les erreurs ou corrigent l'insuffisance du fond ? »

de controverses. Il débute par une description qu'on ne se sent pas le courage d'abréger :

« Ce fut durant une belle nuit d'été, que le premier homme qui tenta de philosopher, livré à une profonde et délicieuse rêverie et guidé par cet enthousiasme involontaire qui transporte quelquefois l'âme hors de sa demeure et lui fait, pour ainsi dire, embrasser tout l'univers, osa élever ses réflexions jusqu'au sanctuaire de la nature et pénétrer, par la pensée, aussi loin qu'il est permis à la sagesse humaine d'atteindre.

« La chaleur était à peine tombée avec le soleil ; les oiseaux, déjà retirés et non encore endormis, annonçaient par un ramage languissant et voluptueux, le plaisir qu'ils goûtaient à respirer un air plus frais ; une rosée abondante et salutaire ranimait déjà la verdure fanée par l'ardeur du soleil ; les fleurs élançaient de toutes parts leurs plus doux parfums ; les vergers et les bois, dans toute leur parure, formaient, au travers du crépuscule et des premiers rayons de la lune, un spectacle moins vif et plus touchant que durant l'éclat du jour. Le murmure des ruisseaux, effacé par le tumulte de la journée, commençait à se faire entendre ; divers animaux domestiques, rentrant à pas lents, mugissaient au loin et semblaient se réjouir du repos que la nuit allait leur donner, et le calme qui commençait à régner de toutes parts était d'autant plus charmant qu'il annonçait des lieux tranquilles, sans être déserts, et la paix plutôt que la solitude.

« A ce concours d'objets agréables, le philosophe touché comme l'est toujours en pareil cas une âme tranquille où règne la tranquille innocence, livre son cœur et ses sens à leurs douces impressions : pour les goûter plus

à loisir, il se couche sur l'herbe, et appuyant sa tête sur sa main, il promène délicieusement ses regards sur tout ce qui les flatte. Après quelques instants de contemplation, il tourne par hasard les yeux vers le ciel, et à cet aspect qui lui est si familier et qui pour l'ordinaire le frappait si peu, il reste saisi d'admiration : il croit voir pour la première fois cette voûte immense et sa superbe parure. Il remarque encore à l'occident les traces de feu que laisse après lui l'astre qui nous donne la chaleur et le jour; vers l'orient, il aperçoit la lueur douce et mélancolique de celui qui guide nos pas et excite nos rêveries durant la nuit; il en distingue encore deux ou trois qui se font remarquer par l'apparente irrégularité de leur route au milieu de la disposition constante et régulière de toutes les autres parties du ciel; il considère, avec je ne sais quel frémissement, la marche majestueuse de cette multitude de globes qui roulent en silence au-dessus de sa tête, et qui sans cesse lancent à travers les espaces des cieux une lumière pure et inaltérable.

«Ces corps, malgré les intervalles immenses qui les séparent, ont entre eux une secrète correspondance qui les fait tous mouvoir selon la même direction, et il observe entre le zénith et l'horizon, avec une curiosité mêlée d'inquiétude, l'étoile mystérieuse autour de laquelle semble se faire cette révolution commune. Quelle mécanique inconcevable a pu soumettre tous les astres à cette loi; quelle main a pu lier ainsi entre elles toutes les parties de cet univers, et par quelle étrange faculté de moi-même, unies au dehors par cette loi commune, toutes ces parties le sont-elles encore dans ma pensée en une sorte de système que je soupçonne sans le concevoir[1]?»

[1] Pages 171 à 173.

Après avoir contemplé les cieux, le philosophe dirige son attention sur des objets plus rapprochés : les plantes et les animaux, et la ramenant enfin sur lui-même, sur la puissance de vouloir et d'agir qui le constitue, il se pose la question de la cause et de l'origine de ce magnifique et mystérieux univers. Son esprit tente de sonder le problème et il s'y perd. « Plongé dans ces rêveries et livré à mille idées confuses, qu'il ne pouvait ni abandonner ni éclaircir, l'indiscret philosophe s'efforçait vainement de pénétrer dans les mystères de la nature ; son spectacle qui l'avait d'abord enchanté, n'était plus pour lui qu'un sujet d'inquiétude, et la fantaisie de l'expliquer lui avait ôté tout le plaisir d'en jouir. Las enfin de flotter avec tant de contention entre le doute et l'erreur, rebuté de partager son esprit entre des systèmes sans preuves et des objections sans réplique, il était prêt de renoncer à de profondes et frivoles méditations, plus propres à lui inspirer de l'orgueil que du savoir : quand, tout à coup, un rayon de lumière vint frapper son esprit et lui dévoiler ces sublimes vérités, qu'il n'appartient pas à l'homme de connaître par lui-même et que la raison humaine sert à confirmer sans servir à les découvrir. Un nouvel univers s'offrit, pour ainsi dire, à sa contemplation ; il aperçut la chaîne invisible qui lie entre eux tous les êtres ; il vit une main puissante étendue sur tout ce qui existe, le sanctuaire de la nature fut ouvert à son entendement comme il l'est aux intelligences célestes, et toutes les plus sublimes idées que nous attachons à ce mot : *Dieu*, se présentèrent à son esprit. Cette grâce fut le prix de son sincère amour pour la vérité et de la bonne foi avec laquelle, sans songer à se parer de ses vaines recherches, il consentait à perdre la peine qu'il avait prise et

à convenir de son ignorance plutôt que de consacrer ses erreurs aux yeux des autres sous le beau nom de philosophie. A l'instant, toutes les énigmes qui l'avaient si fort inquiété, s'éclaircirent à son esprit. Le cours des cieux, la magnificence des astres, la parure de la terre, la succession des êtres, les rapports de convenance et d'utilité qu'il remarquait entre eux, le mystère de l'organisation, celui de la pensée, en un mot, le jeu de la machine entière, tout devient pour lui possible à concevoir comme l'ouvrage d'un être puissant, directeur de toutes choses; et s'il lui restait quelques difficultés qu'il ne pût résoudre, leur solution lui paraissant plutôt au-dessus de son entendement que contraire à sa raison, il s'en fiait au sentiment intérieur qui lui parlait avec tant d'énergie en faveur de sa découverte, préférablement à quelques sophismes embarrassants, qui ne tiraient leur force que de la faiblesse de son esprit. A ces grandes et ravissantes lumières, son âme saisie d'admiration et s'élevant, pour ainsi dire, au niveau de l'objet qui l'occupait, se sentit pénétrée d'une sensation vive et délicieuse : une étincelle de ce feu divin qu'elle avait aperçue semblait lui donner une nouvelle vie; transporté de respect, de reconnaissance et de zèle, il se lève précipitamment; puis, élevant les yeux et les mains vers le ciel et s'inclinant ensuite la face contre terre, son cœur et sa bouche adressèrent à l'Être divin le premier et peut-être le plus pur hommage qu'il ait jamais reçu des mortels.

«Embrasé de ce nouvel enthousiasme, il en eût voulu communiquer l'ardeur à toute la nature, il eût voulu surtout le partager avec ses semblables, et ses pensées les plus délicieuses roulaient sur les projets de sagesse et de félicité qu'il se proposait de faire adopter aux hom-

mes en leur montrant, dans les perfections de leur commun auteur, la source des vertus qu'ils devaient acquérir, et dans ses bienfaits, l'exemple et le prix de ceux qu'ils devaient répandre. Allons! s'écriait-il transporté de zèle, portons partout, avec l'explication des mystères de la nature, la loi sublime du maître qui la gouverne et qui se manifeste dans ses ouvrages. Apprenons aux hommes à se regarder comme les instruments d'une volonté suprême qui les unit entre eux et avec un plus grand tout, à mépriser les maux de cette courte vie, qui n'est qu'un passage pour retourner à l'Être éternel dont ils tirent leur existence, et à s'aimer tous comme autant de frères destinés à se réunir un jour au sein de leur Père commun. »

Il s'endort dans ses pensées « si flatteuses, pour l'orgueil humain » et un songe extraordinaire est le résultat de son sommeil. Il se trouve au milieu d'un immense édifice, sur la voûte duquel se lit cette inscription en gros caractères : « Peuples accourez tous, et servez les dieux de la terre. » Les dieux de la terre sont sept statues, représentant les sept péchés capitaux, et une huitième statue, à laquelle tout l'édifice est consacré et qui partage les honneurs rendus à toutes les autres. Elle est couverte d'un voile impénétrable ; « l'imagination de ses adorateurs la leur peint d'après leurs caractères et leurs passions, et chacun, d'autant plus attaché à l'objet de son culte qu'il est plus imaginaire, ne place sous ce voile mystérieux que l'idole de son cœur. »

Les prêtres du temple exploitent la superstition publique sans la partager entièrement ; ce ne sont pas toutefois de simples hypocrites, froidement attachés à la recherche de leur intérêt matériel. « Ils s'identifient, pour

ainsi dire, avec leurs affreuses divinités, et recevant en leur nom les hommages et les dons des mortels, chacun d'eux leur offre pour son intérêt les vœux que la crainte arrache au peuple. »

Le culte des dieux de la terre est un épouvantable mélange de licence et de cruautés, de sang et de débauche. Le philosophe, saisi d'horreur, veut s'enfuir, mais il est retenu afin qu'après avoir contemplé l'aveuglement des peuples, il connaisse le destin des sages.

Les sages, trop clairvoyants pour ne pas reconnaître le vrai caractère des statues, ne veulent pas aller à l'autel, et tâchent d'en éloigner leurs voisins. Ils périssent par les mains des prêtres, aux acclamations de la foule. Un vieillard, d'assez mauvaise mine (Socrate), réussit par ruse à se faire conduire à l'autel. D'une main hardie, il dévoile la statue, et exhorte les peuples à abandonner des divinités malfaisantes pour servir « celui qui veut que tout soit heureux. » Son action et sa parole demeurent sans résultat. Le peuple se prononce contre lui; on le condamne à boire l'eau verte, et la statue dévoilée continue à recevoir des hommages plus zélés encore qu'auparavant. Ce sage d'ailleurs, après avoir bu l'eau verte, et sentant sa mort approcher, mêle à d'admirables discours sur ses espérances immortelles, des paroles qui semblent en contradiction avec le reste de sa conduite. « Frappé de tout ce qu'il venait de voir, le philosophe réfléchissait profondément sur ces terribles scènes, quand tout à coup une voix se fit entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : *C'est ici le fils de l'homme; les cieux se taisent devant lui, terre écoutez sa voix.* Alors, levant les yeux, il aperçut sur l'autel un personnage dont l'aspect imposant et doux le

frappa d'étonnement et de respect; son vêtement était populaire et semblable à celui d'un artisan, mais son regard était céleste; son maintien modeste, grave et moins apprêté que celui même de son prédécesseur, avait je ne sais quoi de sublime, où la simplicité s'alliait à la grandeur, et l'on ne pouvait l'envisager sans se sentir pénétré d'une émotion vive et délicieuse qui n'avait sa source dans aucun sentiment connu des hommes. *O mes enfants!* dit-il d'un ton plein de tendresse qui pénétrait l'âme, *je viens expier et guérir vos erreurs; aimez Celui qui vous aime et connaissez Celui qui est!* A l'instant saisissant la statue, il la renversa sans effort, et montant sur le piédestal avec aussi peu d'agitation, il semblait prendre sa place plutôt qu'usurper celle d'autrui. Son air, son ton, son geste causaient dans l'assemblée une extraordinaire fermentation; le peuple en fut saisi jusqu'à l'enthousiasme, les ministres en furent irrités jusqu'à la fureur, mais à peine étaient-ils écoutés. L'homme populaire et ferme, en prêchant une morale divine, entraînait tout : tout annonçait une révolution, il n'avait qu'à dire un mot et ses ennemis n'étaient plus. Mais celui qui venait détruire la sanguinaire intolérance n'avait garde de l'imiter; il n'employa que les voies qui convenaient aux choses qu'il avait à dire et aux fonctions dont il était chargé, et le peuple, dont toutes les passions sont des fureurs, en devint moins zélé et négligea de le défendre en voyant qu'il ne voulait point attaquer. Après le témoignage de force et d'intrépidité qu'il venait de donner, il reprit son discours avec la même douceur qu'auparavant; il peignit l'amour des hommes et toutes les vertus avec des traits si touchants et des couleurs si aimables que, hors les officiers du temple, ennemis par état de

toute humanité, nul ne l'écoutait sans être attendri et sans aimer mieux ses devoirs et le bonheur d'autrui. Son parler était simple, doux, et pourtant profond et sublime; sans étonner l'oreille, il nourrissait l'âme : c'était du lait pour les enfants et du pain pour les hommes. Lui ployait le fort et consolait le faible, et les génies les moins proportionnés entre eux le trouvaient tous également à leur portée; il ne haranguait point d'un ton pompeux, mais ses discours familiers brillaient de la plus ravissante éloquence, et ses instructions étaient des apologues, des entretiens pleins de justesse et de profondeur. Rien ne l'embarrassait; les questions les plus captieuses avaient à l'instant des solutions dictées par la sagesse; il ne fallait que l'entendre une fois pour être persuadé : on sentait que le langage de la vérité ne lui coûtait rien, parce qu'il en avait la source en lui-même.»

Maint lecteur préférera ce fragment à la page si connue dans laquelle le Vicaire savoyard célèbre la majesté des Écritures et la mort divine du Crucifié. On ne saurait sans doute contester ni l'éclat extraordinaire de cette page fameuse, ni les saines et fortes vérités dont elle est pleine. Elle serait moins citée, toutefois, sans les préoccupations dogmatiques intéressées à relever la pensée de *la mort d'un Dieu* et sans la condamnation de l'auteur pour crime d'irréligion. Ces paroles sont brillantes par elles-mêmes, mais le reflet du brasier où fut consumé l'Émile, ajoute beaucoup à leur éclat. Dans l'ensemble du morceau, on sent un peu la rhétorique. L'auteur venant d'argumenter contre le Nouveau-Testament, est en réaction contre lui-même, et cette réaction lui fait enfler la voix. Il loue les Grecs sans mesure pour abaisser Socrate sans justice; il calomnie les Juifs pour rehausser Jésus-Christ qui n'a

pas besoin d'un piédestal de mensonge. Dans la peinture du Messie, telle qu'on vient de la lire, tout est calme, reposé, pleinement naturel; l'image du Fils de l'homme se réfléchit dans un cœur paisible ; un rayon de lumière et de paix repose sur ses paroles. Rousseau peut-être n'a rien écrit d'aussi serein et d'aussi pieux.

Mais n'y a-t-il rien d'autre à relever ici que le doux éclat du style et la sérénité du sentiment? Je n'éprouve aucun besoin, je l'avoue, de discuter l'assertion du *Journal des Débats* affirmant que cette allégorie « n'a rien de religieux. » Si le lecteur, après avoir lu, est encore de l'avis de M. Deschanel, il est difficile à convaincre et je n'en tenterai pas l'aventure. Mais faut-il accorder à M. Sainte-Beuve que « ce morceau est tout sentimental et poétique et nullement dogmatique ? » Faut-il accorder à M. Sayous[1], que nous ne possédons là « qu'une répétition nouvelle des idées exposées dans le *Vicaire savoyard ?* » Voici quelques-unes des raisons qu'on peut opposer à l'autorité de ces écrivains.

Le Vicaire savoyard a, pour parvenir à la vérité religieuse, une méthode bien déterminée: il est le champion décidé de la religion naturelle. « Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la raison seule » : c'est son axiome; il cherche et il trouve. Le philosophe de l'*Allégorie* cherche et ne trouve pas, jusqu'à ce qu'une illumination, ne procédant pas du jeu régulier de ses facultés intellectuelles, lui dévoile « ces sublimes vérités qu'il n'appartient pas à l'homme de connaître et que *la raison humaine sert à confirmer, sans servir à les découvrir.* » Est-ce la même méthode?

[1] Et à M. Saint-René Taillandier.

Le Vicaire savoyard affirme que la morale est partout et toujours la même, au milieu des erreurs de la pensée religieuse. Il se construit un paganisme de fantaisie, un paganisme innocent dont les bizarreries n'empêchent point les femmes d'être chastes et les Romains d'être vertueux. La sainte voix de la nature se fait entendre sur la terre et le crime semble relégué dans le ciel avec les coupables. Dans l'*Allégorie* l'idolâtrie procède des passions du cœur humain; elle en procède, et les alimente. Le culte devient une source empoisonnée de débauches monstrueuses et de hideuses cruautés. Est-ce la même vue de l'histoire religieuse de l'humanité?

Le Vicaire savoyard ne reconnaît en Jésus-Christ que l'idéal de la plus haute moralité. d'une sainteté surhumaine; sa vie est plus que celle d'un sage, sa mort est celle d'un Dieu. C'est beaucoup, sans doute, ce serait tout si le Vicaire tirait les conséquences légitimes de ces pensées; mais il n'a garde de le faire. Son Jésus n'est, dans l'histoire de l'humanité, qu'un accident sublime, il n'est en aucun sens une source de lumière, car la nature dit tout au cœur de l'homme. La nature disant tout, aucune autre parole ne saurait rien ajouter à ce langage complet et suffisant : Jésus de plus ou de moins dans le monde, il y a un grand exemple de plus ou de moins, mais la religion et la morale restent d'ailleurs parfaitement identiques. Dans l'*Allégorie*, Jésus-Christ seul révèle au monde le Dieu d'amour, *Celui qui est*. Les sages du paganisme ont des lumières, mais des lumières inféconde. Ils ne réussissent pas à triompher par leur sagesse des dieux de la terre; ce rôle était réservé à Celui devant qui les cieux se taisent, et dont la terre écoute la voix. Socrate dévoile la statue sans succès, Jésus la

renverse sans effort. Le rôle de Jésus-Christ est-il le même dans la *Profession de foi* et dans l'*Allégorie ?*

Je ne m'étendrai pas davantage ici sur ces considérations, faciles à développer. Je ne crois pas qu'un esprit sérieux, une fois sur la voie, puisse comparer avec soin ce nouveau document de la religion de Rousseau avec les documents antérieurement connus, sans constater une variation réelle, et, dans cette variation, un pas considérable fait du côté de la foi des chrétiens.

Aucun caractère extérieur, aucun témoignage ne fixe la date de cet important écrit. L'étude comparative de son contenu et du développement général de l'auteur ne permet pas de le placer ailleurs que vers la fin de la vie de Rousseau ; et on peut, avec une très-haute vraisemblance, et en s'appuyant sur de solides arguments, affirmer qu'il a été rédigé, ou dans la seconde moitié de l'année 1777 ou dans la première moitié de l'année 1778.

Cette appréciation repose principalement sur le fait que Rousseau, dans la dernière année de sa vie terrestre, entra dans une période de repos moral. Les fantômes créés par son imagination ébranlée ne disparurent pas entièrement, mais le calme se fit dans son cœur, et il se prépara à sa dernière heure, par de bonnes pensées et de saines résolutions. On voit même paraître chez lui les germes de la vertu qui lui fit le plus défaut dans sa carrière : l'humilité. Pour être pleinement convaincu de ces faits, il ne faut que lire avec attention et un certain degré de connaissance psychologique, ses dernières lettres et le volume de ses *Rêveries*, volume écrit dans la fin de 1777 et le commencement de 1778. Les meilleurs renseignements que nous possédions sur le séjour d'Ermenonville sont d'ailleurs d'accord pour nous représenter

Rousseau dans une disposition paisible. Comment se fait-il que, en présence de témoignages si précis et si considérables, on admette, à l'ordinaire, que la fin de sa vie fut en proie à une maladie mentale de plus en plus déclarée ? Il y a là une erreur manifeste et aussi répandue qu'elle est évidente. L'origine en est facile à expliquer.

L'affirmation du suicide de Rousseau ne reposant sur aucun témoignage, les défenseurs de cette thèse ont fait valoir les probabilités; et pour établir ces probabilités, il fallait montrer le suicidé prétendu, de plus en plus atteint des accès de la maladie noire dont il a été incontestablement atteint. La principale source de ces bruits paraît la relation d'un homme de lettres nommé Corancez, relation devenue importante par l'usage qu'en a fait Musset-Pathay[1]. Or le témoignage de Corancez sur les derniers jours de Rousseau est rendu très-suspect par l'examen même de ce témoignage. Qu'on en juge. Le système de Corancez est que Rousseau s'est brûlé la cervelle d'un coup de pistolet; et que M. de Girardin a obtenu sur ce fait le silence de ses gens et la complicité de cinq docteurs, faisant un procès-verbal mensonger, pour lui complaire. Or voici ce que cet écrivain nous apprend lui-même. Se rendant à Ermenonville pour l'inhumation de Rousseau, il recueille en passant le propos d'un maître de poste disant que Rousseau s'est détruit d'un coup de pistolet. Il en informe M. de Girardin, en arrivant; M. de Girardin lui offre immédiatement de lui montrer le corps (c'est Corancez lui-même qui parle);

[1] Cette relation, insérée dans le *Journal de Paris* de 1798, a été transcrite dans la *Vie de Rousseau* par Musset-Pathay, t. I, p. 238 et suivantes.

il refuse *par égard pour sa sensibilité*, et *par l'inutilité du spectacle*. Voilà une sensibilité assurément bien mal placée ! Or c'est le même homme ayant refusé, comme inutile, la vue du corps du défunt qui, *vingt ans plus tard*, informe le public que Rousseau s'est tué d'un coup de pistolet, et que M. de Girardin a caché le fait. Comme s'il reconnaissait l'insuffisance de ses preuves, il insiste sur les dispositions du défunt, dont la maladie croissante rendait le suicide vraisemblable. Dix ans avant la publication de Corancez, et dix ans après la mort de Rousseau, Mme de Staël avait parlé d'un empoisonnement[1], et ses preuves étant faibles, elle insistait aussi sur les vraisemblances résultant de « l'accroissement extraordinaire des terreurs et des défiances » de Rousseau. Enfin, Musset-Pathay, pour tout concilier, admet un double suicide, par le moyen du poison pour commencer, du pistolet pour en finir plus vite, et ses preuves n'étant pas fortes, il se rejette aussi sur les probabilités et plaide la vraisemblance. Voilà comment, au mépris des témoignages directs et du contenu d'un volume entier, incontestablement écrit la dernière année de la vie de Rousseau, s'est répandue et maintenue l'idée que ses derniers jours furent en proie à une manie de plus en plus prononcée, à des terreurs croissantes, tandis que ces derniers jours offrirent en réalité un remarquable apaisement. Il importait de tirer cette question au clair, pour justifier la date que j'assigne à l'*Allégorie*.

Ma tâche serait terminée, si je ne désirais avant de finir entrer dans l'examen d'une affirmation émise dans la presse parisienne, à l'occasion du volume édité par

[1] Dans ses *Lettres sur J.-J. Rousseau*, 1788.

M. Streckeisen. Il s'agit de la vraie nationalité intellectuelle et morale de l'auteur de l'*Émile*[1]. La France est-elle « la vraie patrie de Rousseau, » comme nous le dit M. Sainte-Beuve[2]. La religion de Rousseau établit-elle entre l'esprit français et lui une étroite parenté, ainsi que nous l'affirme M. Jules Levallois, lorsqu'il écrit : « Il est impérissable et sacré parmi nous, parce qu'il a été le plus déiste des hommes, chez la plus déiste des nations[3]. »

Un mot d'abord sur la nature de cette recherche. S'il s'agissait d'un point d'honneur patriotique, je ne m'y engagerais pas. Les débats de cette nature sont presque toujours mesquins, même lorsqu'il s'agit des plus grands États ; s'agit-il d'une république de quelques lieues carrées ? le ridicule s'en mêle. Je suis d'ailleurs passablement neutre à l'égard de Rousseau, et ne me sens point d'humeur à livrer bataille à de plus forts que moi, pour le garder à tout prix comme une propriété nationale. Heurté souvent par ses doctrines en même temps que séduit par son éloquence, plein de sympathie pour sa cause, lorsqu'il combat les sophistes de son temps, et déplorant le voile qui lui cache de précieuses vérités; partagé entre l'admiration, la pitié et une sorte d'insurrection de l'esprit contre ses paradoxes, sa gloire ne m'apparaît pas comme une de ces gloires pures qu'on veut

[1] Ce sujet a été traité, à des points de vue divers, par M. Gaberel, dans *Rousseau et les Genevois ;* par M. Hornung dans un travail étendu, sur la *Littérature de la Suisse française considérée dans son principe religieux..* . (*Revue suisse* de 1852)) ; enfin par M. Aimé Steinlen dans un article spécial sur J.-J. Rousseau (*Revue suisse* de 1852).

[2] *Moniteur* du 22 juillet 1861.

[3] *Opinion nationale* du 20 octobre 1861.

défendre jusqu'à la dernière extrémité, et dont un pays peut s'honorer sans réserve et sans scrupule. Si la justice et la vérité donnaient à la France cette grande figure littéraire, je souscrirais, sans trop de peine, à l'arrêt de la vérité et de la justice. Mais, toute sottise patriotique écartée, la nationalité de Rousseau provoque une étude importante pour l'exacte appréciation de ses doctrines. Limitons bien d'abord la portée d'une semblable discussion.

La célébrité de Rousseau en est la raison d'être. La réputation a bien des degrés. Il est des gens célèbres dans leur village; il en est dont la renommée demeure enfermée dans telle coterie d'une grande ville. Il est des illustrations passagères dont l'éclat un moment très-vif pâlit rapidement et bientôt s'éteint. L'historien les rencontre dans ses fouilles, et, perdant aussitôt leur trace, il peut dire de ces grands hommes d'un jour :

> Je n'ai fait que passer, ils n'étaient déjà plus.

Les écrivains qui sont bien de leur temps et tout à fait de leur pays, sans être rien de plus, peuvent devenir l'objet d'un engouement très-vif, mais cet engouement est très-passager aussi, parce que leur œuvre répond à des idées locales ou à des sentiments temporaires, et ne trouve d'écho que dans la génération qui vit de ces sentiments et de ces idées. La grande gloire est le partage des esprits représentant avec puissance un des éléments durables de notre nature. Qu'ils soient nés en Grèce ou à Rome, qu'ils aient vécu à Londres ou à Paris, ils sont plus que des Grecs ou des Romains, des Anglais ou des Français : ils sont des hommes, dans la haute et pleine acception de ce mot. Leur œuvre n'élève sa

cime au-dessus du niveau de ce que le temps emporte pour toujours que sous la condition d'avoir plongé ses racines dans les profondeurs de l'âme humaine. Ils ont vécu dans un lieu et à une certaine époque ; leurs paroles subsistent parce qu'elles renferment, en bien ou en mal, au profit de la vérité ou au bénéfice de l'erreur, quelques éléments de la langue universelle entendue partout et toujours. L'homme de génie appartient au monde, et son œuvre au courant de l'histoire universelle ; son pays le cède à l'humanité. Toutefois, la direction de son génie, la forme de sa pensée, l'accent de sa voix gardent la trace de son origine ; sa physionomie locale et temporaire soulève des questions secondaires et dignes toutefois d'intérêt.

Rousseau appartient-il à la catégorie des privilégiés de la gloire ? Nous sommes encore trop près de lui pour prononcer un jugement définitif à cet égard. Il est permis cependant de supposer que son œuvre renferme des éléments durables et que son nom restera dans les annales du genre humain. Il a représenté avec un éclat extraordinaire le stoïcisme se développant au sein de la tradition chrétienne et, sous plusieurs rapports, il a devancé Kant. Il est l'apôtre le plus éloquent de la religion naturelle, et les prétentions dont la religion naturelle est le résultat retrouveront longtemps des défenseurs. Enfin il a contribué, pour une large part, à la révolution de 1789, événement dont la portée dépasse visiblement les limites d'un État et les bornes d'une époque. Mais, les causes défendues par l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*, bien que générales et humaines dans leur contenu, sont revêtues du sceau bien distinct du XVIII[e] siècle ;

elles portent, de plus, la marque d'une civilisation spéciale. Laquelle ? c'est la question.

Rousseau a passé la plus grande partie de sa vie hors de Genève; mais il a quitté sa ville à seize ans, avec des impressions déjà formées; il y est revenu plusieurs fois, et n'a cessé de s'occuper, en détail, des événements dont elle était le théâtre ; il y a entretenu des correspondances suivies. Par son imagination, son cœur, ses préoccupations, il fut Genevois, autant qu'on saurait l'être. Genève, sans doute, appartient à la province française de la république des lettres; mais lorsqu'on fait de la France la patrie de Rousseau, ce n'est pas sans doute par opposition à l'Angleterre et à l'Allemagne; lorsqu'on insiste sur cette affirmation, ce n'est pas dans le but d'apprendre aux lecteurs que l'auteur de l'*Émile* se servait de la même langue que Voltaire et Montesquieu; le dire Français, c'est lui contester la valeur sérieuse de son titre de citoyen de Genève. Or, s'il est, dans les pays de langue française, une ville qui eût une place à part, une place digne d'être mentionnée, c'est certainement Genève. Par son histoire, par sa constitution politique, par son culte, par ses mœurs, par ses relations multipliées avec tous les pays de l'Europe, cette ville se distinguait profondément de la province dont les regards sont dirigés vers Paris. Or si Rousseau, par son génie, appartient à l'humanité, par la direction de son génie, il appartient à Genève.

La manière dont il sent la nature témoigne de son berceau; il est bien né aux bords du Léman et au pied des Alpes. Le Français, en général, a, moins que d'autres peuples, le sentiment de la nature. Il faut sans doute faire bien des exceptions. Mais le Français est surtout

doué des qualités sociales qui donnent action sur les hommes ; aussi, si nous en croyons un écrivain célèbre : « Quand la Providence veut qu'une idée embrase le monde, elle l'allume au cœur d'un Français. » On ne saurait tout avoir ; et les dispositions d'esprit, d'où résulte une action étendue sur la société, nuisent aux dispositions recueillies, nécessaires à la contemplation et au sentiment des beautés de la création.

Quand Voltaire dit :

Mon lac est le premier,

on est toujours tenté de crier à l'usurpation, en demandant de quel droit l'auteur du *Mondain*, habitant passager des Délices, s'approprie les eaux limpides du Léman et les hauts sommets des Alpes, réfléchis dans ce pur miroir. Mais quand Rousseau dit aussi *mon lac*, on sent bien à l'accent ému de sa parole qu'on ne peut lui en contester le droit. « O mon lac, sur les bords duquel j'ai passé les heures paisibles de mon enfance, charmants paysages, où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans d'un génie, hélas ! devenu trop impérieux.... O mon lac ! je ne te verrai plus [1]. » Qu'il y ait dans ces lignes une allu-

[1] Je donne ces paroles telles qu'elles se trouvent citées un peu partout et en observant que, si elles sont tirées, comme je le suppose, d'une lettre au prince Beloselski, du 27 mai 1775, elles ne sont pas citées avec une entière fidélité. Les variantes n'ont pas d'importance, mais viennent me rappeler d'autres inexactitudes remarquées dans le cours de mon travail. En voici une, par exemple, peu importante aussi. J'ai sous les yeux trois écrits récents relatifs à Rousseau faisant tous ériger sa statue, à Genève, en 1832. Or, le socle de cette statue porte en gros caractères une inscription rappelant qu'elle a été fondue en 1834. Sans me

sion aux vers de Voltaire, cela est possible ; mais on sait la place qu'occupent les rives du Léman dans les *Confessions* et la *Nouvelle Héloïse*, et ce n'est pas pour répondre au poëte des Délices que Jean-Jacques écrivait : «Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et douce qui me fuit et pour laquelle j'étais né vient enflammer mon imagination, c'est toujours au pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger au bord de ce lac, et non pas d'un autre ; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau[1]. »

Si l'on reconnaît, dans les écrits de Rousseau, l'enfant du lac et des montagnes, on n'y reconnaît pas moins le fils d'une vieille cité, libre depuis longtemps, et jalouse de son indépendance. Sa politique a bien un caractère universel, en tant qu'elle répond à certaines tendances permanentes du cœur humain ; mais la liberté telle qu'il la comprend et la célèbre, cette liberté dont l'exposition est pleine d'inconséquences, n'est pas la liberté des théoriciens français, ni la passion révolutionnaire des sujets insurgés d'une monarchie ; elle porte, sous le manteau des réminiscences de la Grèce et de Rome, tous les insignes de son origine bourgeoise et républicaine. Un trait surtout dans les doctrines sociales de Rousseau, un trait caractéristique, est essentiellement genevois : sa conception de l'ordre ecclésiastique. Voici sa doctrine à cet égard :

Le souverain, c'est-à-dire la réunion de tous les individus faisant partie de l'État, établit une *religion civile*,

flatter d'avoir absolument atteint mon but, j'ai fait tous mes efforts pour éviter, dans ces pages, toute erreur de cette nature.

[1] *Confessions*, Livre IV.

mise sous la garde de l'autorité. Cette religion se compose des articles de foi essentiels au maintien du bon ordre ; le formulaire en est dressé dans le *Contrat social.* Les dogmes se ramènent à trois : l'existence de Dieu, la justice à venir, la sainteté des lois. Dans la *Profession de foi du Vicaire*, nous apprenons en outre que le culte, non moins que le dogme, est du domaine de l'autorité politique. « Dans tous les pays respectons les lois, ne troublons point le *culte qu'elles prescrivent*, ne portons point les citoyens à la désobéissance. » La religion civile n'empêche personne, du reste, de penser sur les matières de religion, en dehors des points arrêtés par l'État, précisément ce qu'il veut, ou ce qu'il peut. Le culte individuel, « sans temple, sans autels, sans rites » est mis sous la sauvegarde de la liberté. « Chacun peut avoir telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain d'en connaître. Car, comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci ; » mais il est nécessaire au bon citoyen de professer la religion nationale et de suivre le culte établi. « Aussi, sans pouvoir obliger personne à croire les articles de la foi civile, le souverain peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas.... Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'*il soit puni de mort*[1]. » Telles sont les conclusions de Rousseau, et Rousseau se croit très-sincèrement l'apôtre de la tolérance.

Cette théorie du droit ecclésiastique est extraordinaire.

[1] *Contrat social*, Livre IV, chap. 8.

Elle était naturelle aux nations antiques. Quelles sont ses origines dans le monde moderne? La réformation du XVI[e] siècle, sous le poids de nécessités impérieuses, a réalisé, quant à l'organisation de la société, un abaissement de l'ordre spirituel, inconnu jusqu'alors à la chrétienté. Sous Constantin, l'État avait adopté l'Église et rendu civilement obligatoires les décisions de l'autorité religieuse; le même fait s'est maintenu dans les États légalement catholiques. Dans les établissements de la réforme, le corps politique n'a pas adopté les décrets d'une Église, il a décidé souverainement du dogme et du culte. Rousseau adopte cette vue que les réminiscences de l'antiquité et les bases générales de sa politique lui rendaient acceptable. Il trouve seulement que les rois d'Angleterre et les czars de Russie sont restés à moitié chemin, en laissant subsister un corps du clergé; et il loue Hobbes d'avoir demandé l'anéantissement absolu du pouvoir spirituel, pour tout ramener à l'unité politique. Nous n'avons rencontré jusqu'ici, dans les idées du *Contrat social*, que l'influence des mauvais côtés du mouvement protestant en général. Mais si l'on observe que le souverain formulant la religion nationale est l'assemblée générale du peuple, il est impossible de ne pas remarquer la frappante analogie des idées de Rousseau avec l'état de fait des républiques protestantes et particulièrement de Genève. Le *Contrat social* reproduit les traits essentiels des *Ordonnances ecclésiastiques* de l'Église de Calvin. La profession de foi est autre sans doute, la pensée religieuse est très-différente; mais la doctrine sociale, quant à l'état de la religion publique, est précisément la même. Le souverain de Rousseau établit la religion civile. Le peuple de Genève, disent les *Ordonnances*, « assemblé

au son de la trompette et grosse cloche.... a ordonné et établi de suivre et garder en sa ville et territoire la police ecclésiastique[1]...... » D'après l'*Ordonnance*, le ci-

[1] *Ordonnances ecclésiastiques de l'Église de Genève* du 3 juin 1576, art. 1er. — L'*Ordonnance* explique que le peuple de Genève adopte la doctrine du saint Évangile, en sa pureté, telle qu'elle a été formulée dans le préavis des pasteurs et des ministres de l'Église. Il peut sembler au premier abord qu'il s'agit d'une Église adoptée par l'État, comme cela eut lieu dans l'ancienne chrétienté, et comme cela a lieu encore à l'égard de l'Église romaine. Mais les Églises de la réformation se trouvant parquées dans chaque État, et n'ayant nul point d'appui hors de leurs frontières, se trouvent de fait entièrement dans les mains du pouvoir civil. Constituées par un acte du souverain, elle n'existent pas par elles-mêmes. Il suffit de lire avec soin le début des *Ordonnances ecclésiastiques* de 1576, pour reconnaître que l'existence d'une autorité spirituelle existant à côté du corps politique n'est qu'apparente, car ce sont les syndics, le Petit et le Grand Conseil, avec le peuple assemblé qui prononcent directement sur le dogme et la discipline et adoptent les propositions des ministres de l'Église, qui ne constituent qu'un simple préavis. Il n'y a ici aucune trace d'un concordat entre deux pouvoirs distincts, mais c'est la décision d'un corps souverain qui s'est éclairé par les voies qu'il a jugé bon de choisir. Aussi longtemps que, selon la conception de Calvin, l'État s'imposa comme sa première loi la conservation du pur Évangile, le profond abaissement de l'ordre spirituel, résultat nécessaire de la situation des choses, ne pouvait se manifester. Les magistrats genevois du XVIe et du XVIIe siècle étaient avant tout les gardiens de la religion et constituaient, en quelque sorte, un sacerdoce civil. Mais la liberté religieuse a paru ; la cité calviniste est devenue un pays mixte, et dès lors, on a vu se produire toutes les conséquences d'une religion devenue *nationale*; ce qui est tout autre chose qu'un culte relié par voie de concordat au gouvernement civil Lorsque, le 24 mai 1847, les citoyens genevois, sans aucune distinction de culte et de croyance, ont décidé souverainement des destinées de l'Église protestante, ils ont accompli un acte qui avait sa raison d'être historique et sa nécessité de circonstance, mais n'en constitue pas moins, au

toyen refusant de prendre part aux actes du culte peut être banni de la ville. Le *Contrat social* indique la même mesure. Les rapports sont frappants. L'Église calviniste est seulement moins sévère que Rousseau. Le bûcher de Servet est fameux parce que, du côté où il s'élève, il apparaît seul, ainsi que l'a remarqué M. Rilliet-de Candolle. Si les doctrines du *Contrat social* étaient mises en pratique, tout citoyen dont la conduite serait en désaccord avec la religion de l'État devant être puni de mort, les suspects encombreraient bientôt les prisons, et la guillotine ecclésiastique fonctionnerait en permanence.

Une chose me frappe extrêmement. Rousseau, dans le *Contrat social*, se montre peut-être plus sceptique religieusement que nulle part ailleurs. Son scepticisme le conduit au même résultat auquel aboutissait la foi ardente et belliqueuse de Calvin. Ce rapprochement instructif suffirait à me donner de vives inquiétudes sur les destinées réservées à la liberté, quand les hommes sans conviction seraient décidément les maîtres du monde. Je n'avais, du reste, aucun besoin de cette lumière nouvelle pour être peu rassuré à cet égard. Voltaire préconisait le scepticisme comme pouvant seul amener la tolérance. Ses fils et ses petits-fils soutiennent de nos jours la même thèse, et cette thèse trouve de l'appui, même ailleurs. Mais quand on rencontre des hommes « dont le scepticisme apparent (ou réel) est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires [1], » comment ne pas se de-

point de vue des principes, un énorme attentat. Combien faudra-t-il de temps pour rendre claires aux yeux de tout le monde, des vérités si parfaitement claires en elles-mêmes ?

[1] *Profession de foi du Vicaire savoyard.*

mander si ces hommes, devenus maîtres, respecteraient longtemps la faiblesse d'esprit des croyants. Le dédain n'est pas une bonne voie pour arriver à la tolérance. On peut souffrir, pour un temps, ce qu'on méprise, mais quand l'occasion se présente, on peut aussi céder à la tentation de l'écraser.

Coupons une digression capable de nous mener trop loin. Les idées du *Contrat social* sont une dégénérescence du calvinisme privé de sa substance religieuse; elles portent distinctement la marque de Genève.

Mais c'est par son caractère surtout que Rousseau tient fortement à ses origines. On ne peut pas séparer ici (nous l'avons dit) l'homme privé de l'écrivain. Le caractère de Jean-Jacques est tout entier dans son œuvre. Il n'y est pas seulement par ces révélations personnelles dont on n'ose pas toujours louer la franchise, tant il faut parfois en blâmer l'impudeur. L'auteur ne se sépare jamais de l'homme. M. St-Marc Girardin, dans une page admirable, a caractérisé, en la personne de Gœthe, un de leurs rois[1], ces écrivains, chez lesquels la personne

[1] Gœthe appartient au dix-huitième siècle; il en est le disciple et l'héritier; il est sceptique et douteur comme le dix-huitième siècle; mais il est poëte. C'est là ce qui cache un peu son scepticisme; et, de plus, comme il a senti, avec l'admirable esprit de conduite qu'il avait à côté de son génie, comme il a senti que le scepticisme nuit à la poésie, il a cherché à en corriger les effets, et pour cela il a appelé à son secours toutes les ressources de l'art et de la science; il a adoré la nature, il a été panthéiste, et a mis Dieu partout pour se dédommager de ne plus l'avoir dans son cœur; il a adoré la Grèce et a rendu une sorte de culte à la beauté, telle que la Grèce la concevait dans les arts, tâchant de retrouver l'enthousiasme à l'aide des arts; il a adoré le Midi et a chanté le doux pays des orangers, parce que le midi est le pays des fortes croyances et répugne au scepticisme;

réelle et vivante s'efface pour ne plus laisser paraître que l'artiste; cordes de lyre, prêtes à vibrer à tous les vents, et reproduisant avec indifférence les sons de la volupté, les mâles accents de la guerre ou les graves accords des hymnes pieux. Cette abdication morale n'existe jamais chez Rousseau. C'est lui qu'on trouve partout dans ses ouvrages, avec toutes ses passions, tout son orgueil, toutes ses faiblesses et toutes ses grandeurs. Répétons-le, à sa louange, l'homme est resté sous l'auteur; il mit sa plume au service de ses idées; il se trompa, mais ne fut pas un sophiste. Or, cet homme, qui se trouve au fond de toute son œuvre, c'est bien le fils de Genève; c'est un type moral très-déterminé, qui, au génie près, abonde encore dans sa patrie. Dans son orgueil plébéien, mêlé d'instincts aristocratiques, dans son imagination romanesque, mais contenue et sombre, pleine

il a adoré aussi le moyen âge, qui ignorait le doute; partout enfin il a cherché de quoi guérir la blessure de l'insecte qui a piqué sa jeunesse. Rien n'a fait : le scepticisme perce au fond de tous ses enthousiasmes, et la diversité même de ses inspirations prouve son indifférence. Il n'est ni philosophe ni dévot, ni chrétien ni païen, ni courtisan ni citoyen, ni des temps antiques ni des temps modernes, ni du Nord ni du Midi, ou plutôt, il est tout cela à la fois. Il est l'écho de la nature, il redit tous ses chants, toutes ses harmonies; mais il n'y ajoute pas ce chant que nous avons dans l'âme, ce chant qui est pour ainsi dire le son de notre cœur, et qui s'unit si bien aux harmonies qui viennent de la nature. Demandez à Gœthe de représenter l'homme et la nature dans toute leur variété et dans toute leur étendue : il le fera. Il n'y a qu'une chose qu'il ne faut pas lui demander : c'est lui-même. Le *moi* manque dans Gœthe, non pas le *moi* qui sait qu'il est un grand poëte et qui veut l'être, mais le moi qui a une pensée et un principe qu'il veut faire prévaloir, ce *moi* enfin qui croit à quelque chose.

d'élan, mais privée de gaîté, dans ses incurables défiances, dans toute cette manière d'être et de sentir qui fait à la fois la physionomie de sa personne et le caractère de son œuvre, il est bien des choses qu'un critique vraiment français, un véritable enfant de Paris, ne comprendra qu'avec un peu d'attention et d'effort. Il faut avoir vécu à Genève, entouré des concitoyens de Rousseau, il faut sentir en soi les germes des instincts bons et mauvais qui firent sa destinée, pour comprendre facilement et sans étude tous les mouvements de l'âme de ce célèbre infortuné... Il eut sans doute des admirateurs en France, comme il en eut dans toute l'Europe; mais la France du XVIIIe siècle, ou du moins cette France extérieure, bruyante, qui fait trop souvent tort à la nation dont elle n'est que la mousse ou la brillante écume, la France appartenait à Voltaire. Ce nom célèbre me rappelle la thèse de M. Levallois.

Le Vicaire savoyard est-il bien le type du déiste français? Il est permis d'en douter. Le mélange de l'ardente affirmation des grandes vérités religieuses et d'un scepticisme respectueux, à l'ordinaire, au sujet de la révélation chrétienne (et c'est bien là le trait saillant de la religion de Rousseau), ce mélange suppose dans l'esprit une retenue peu compatible avec les dispositions les plus répandues en France. Il est bien entendu que je cherche à caractériser (œuvre toujours difficile) les tendances d'une grande nation, sans intention de la déprécier. Les amis passionnés de l'Angleterre et les admirateurs exclusifs de l'Allemagne nomment frivole la patrie de Pascal, de Corneille et de Bossuet, et déclarent incurablement superficielle la nation qui est descendue avec Descartes dans les mystères de la raison, et a sondé avec

Racine les profondeurs du cœur humain. Cette prétention est intolérable. Mais l'esprit français a des habitudes logiques, un besoin de clarté et de précision qui s'accorde mal avec les situations intermédiaires de la pensée. S'éloigne-t-il du Dieu des chrétiens? il franchit volontiers toutes les barrières pour se réfugier dans la conception facile du Dieu des bonnes gens. Le déisme de Béranger, fils légitime et naturel héritier du déisme de Voltaire, n'est-il pas, bien plus que la doctrine du Vicaire savoyard, la conception religieuse qui lutte dans la masse de la nation française contre l'Évangile d'une part et le matérialisme d'une autre? L'analogie religieuse établie entre Rousseau et le peuple français me semble donc une erreur.

L'école de M. Cousin, lorsqu'elle a tourné au catéchisme et émis la prétention de diriger la croyance publique, a bien choisi la *Profession de foi du Vicaire savoyard* pour son drapeau. Il n'est permis ni d'ignorer, ni d'oublier les efforts des disciples de cette école, pour fonder une religion naturelle dont Rousseau reste, après tout, le plus éloquent défenseur. Mais ces faits mêmes deviennent des preuves pour ma thèse. A parler en général, la tentative a échoué. MM. Vacherot, Renan et Littré suffisent seuls à le démontrer. Si le sentiment général, en France, était favorable au déisme de Rousseau, les revues et les journaux le plus en crédit n'admettraient pas des travaux faits pour heurter avec violence ce sentiment général; car, ainsi que l'observe Montesquieu, « les marchands connaissent leurs affaires. » La religion de Rousseau n'est pas française dans ses origines. La France est plus chrétienne ou plus incrédule que lui. D'où vient donc son théisme? Il vient, comme

sa théorie ecclésiastique, de la culture protestante en général, et de la culture genevoise en particulier.

L'Église de Genève, depuis la persécution qui amoindrit, sans réussir à l'éteindre, le protestantisme français, se trouva assez isolée en Europe, séparée par la langue des réformés d'Angleterre et d'Allemagne. Sa position était difficile. Le clergé genevois de cette époque eut à soutenir une lutte presque héroïque contre les railleries et les vilaines manœuvres de Voltaire, dont l'influence ne se fit que trop sentir autour de lui. Il subit honorablement cette épreuve, et si on le compare aux clergés contemporains tant protestants que catholiques, la comparaison ne tourne pas à son désavantage. Mais l'Église de Genève n'en subit pas moins, et très-fortement, l'influence du XVIII[e] siècle, d'autant plus que ses membres étaient relativement instruits et au courant du mouvement de leur époque. Comme elle avait de fait remplacé tout autre symbole de doctrine par une profession de foi dont la divinité des saintes Écritures était le seul article, elle pouvait descendre, sans secousse, la pente sur laquelle la chrétienté presque entière glissait alors, plus ou moins, en s'éloignant des vérités caractéristiques de l'Évangile. Rousseau suit ce courant, ou plutôt le devance, comme un nageur vigoureux ajoutant ses propres efforts à la force naturelle des eaux qui l'emportent. L'homme qui allait écrire les *Lettres de la Montagne* s'adresse en ces termes à l'archevêque de Paris : « Monseigneur, je suis chrétien, et sincèrement chrétien.... Je reste inviolablement attaché au culte de mes pères : comme eux je prends l'Écriture et la raison pour les uniques règles de ma croyance.... comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jésus-Christ

et les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fidèles les hommages de son Église. »

Pour bien entendre ce passage, pour comprendre qu'il ait pu se placer sincèrement sous la plume de l'auteur, il est indispensable de connaître le développement religieux de Genève, auquel se rattache étroitement la pensée de Rousseau. Sans cela, on risque fort de l'accuser sans raison d'hypocrisie, de le juger comme jugent la situation religieuse de Descartes ou de Pascal ces enfants du XIX[e] siècle, trop fiers d'appartenir à leur époque, pour entrer avec intelligence dans la pensée des âges précédents. Si on isole Rousseau du courant qui le porte, on se condamne à ne pas le comprendre. Dans le monde français, incrédule ou catholique, le citoyen de Genève n'a pas droit de cité, par le fond de sa pensée ; entre les d'Holbachiens et l'archevêque de Beaumont, il intervient avec des conceptions étrangères[1].

[1] Je rencontre une pleine confirmation de mes pensées dans les lignes suivantes, écrites, l'autre jour. par un Français réintégré dans sa patrie, lignes qu'on a l'obligeance de me communiquer : « Le protestantisme est un pays éloigné, plus éloigné de la France et de son tempérament que ne sont des nations séparées par la simple distance. » (Ed. Scherer, dans le *Temps* du 18 mars 1862.) Le même article me fournit encore une confirmation de mon appréciation du déisme français : « La religion des Français est celle de Voltaire et de Béranger, légèrement trempée dans celle de Chateaubriand. » Me sera-t-il seulement permis de remarquer que M. Scherer applique aux Français indistinctement un jugement semblable à celui que j'ai formulé, pour mon compte, sur une partie de cette nation. Je n'ai pas mission pour protester au nom de personne ; mais chacun a mission de dire la vérité telle qu'il la comprend et de rendre témoignage de ce qu'il a vu et éprouvé. Si j'en crois mes impressions, M. Scherer juge un peu trop la France en bloc, comme la jugent

Ces conceptions étrangères n'ont pas jeté de sérieuses racines dans le vrai sol de France ; on ne les retrouve à coup sûr, ni chez les hommes habiles occupés à brocher des idées allemandes sur la trame de l'Encyclopédie, ni chez les petits-fils de Voltaire, moins encore chez les esprits qui suivent M. Veuillot, ou applaudissent M. de Montalembert. Veut-on retrouver la trace du *Vicaire savoyard* et des *Lettres de la Montagne?* il faut tourner les yeux vers le courant des idées protestantes de cette *nouvelle théologie* dont M. de Rémusat entretenait naguère les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*. Ces idées sont, dans tous les sens, une importation étrangère sur le vieux sol de la Gaule, importation dont la cité de Calvin paraît destinée à pouvoir toujours réclamer une large part.

Ainsi dans le présent, aussi bien que dans le passé, l'auteur de l'*Émile* se rattache étroitement à « sa vraie patrie, » à cette Genève historique, dont une révolution triomphante foule maintenant aux pieds les derniers débris.

Le lecteur aura bien compris (serait-il nécessaire de le répéter?) que tout occupé d'établir un fait, je ne plaide pas pour un privilége. L'histoire a son domaine, les convictions personnelles ont le leur. Les destinées de Genève, dans le développement de la pensée humaine, sont indépendantes du jugement favorable ou contraire qu'elles peuvent éveiller dans l'esprit de chacun. L'histoire de cette ville sera toujours nécessaire à l'intelligence des œuvres de Rousseau. Il a pu renoncer politi-

les Genevois qui, n'ayant pas quitté leur patrie, ou n'ayant vu qu'une des classes si diverses de la société française, concluent trop vite de la partie au tout.

quement à son titre de citoyen de Genève; ce titre, toutefois, ne saurait être effacé de la première page de ses livres; il ne rappelle pas seulement le lieu où la Providence a fait naître un écrivain illustre, il dirige l'attention sur quelques-uns des traits les plus essentiels et les plus caractéristiques de son œuvre. C'est tout ce que je voulais établir.

Genève, le 11 mars 1862.

Ernest NAVILLE.

SILAS MARNER

LE TISSERAND DE RAVELOE.[1]

Silas Marner the Weaver of Raveloe by George Eliot. 2 vol. William Blackwood and Sons, Edimburgh and London, 1861.

I

Au temps où d'actifs rouets faisaient entendre leur murmure dans les fermes, — en ces jours où de grandes dames, vêtues de soie et de dentelles, avaient elles-mêmes leur élégant rouet en chêne poli, — on rencontrait parfois dans les sentiers de districts éloignés ou sur la pente des collines, certains hommes au teint pâle et à la taille chétive qui, auprès des paysans au visage hâlé, paraissaient comme les débris d'une race déshéritée. Le chien du berger aboyait avec fureur quand la sombre silhouette d'un de ces hommes d'apparence étrange se dessinait sur la hauteur contre un ciel d'hiver, au coucher du soleil : quel chien aime une figure courbée sous un pesant fardeau ? — et ces pâles figures circulaient rarement sans cette charge mystérieuse. Le berger lui-même, quoiqu'il eût de bonnes raisons pour croire que le sac ne contenait que du fil de lin ou tout au plus les longs rouleaux de toile tissée avec ce fil,

[1] Seule traduction française autorisée par l'auteur. Reproduction interdite.

n'était point certain que ce métier de tisserand, tout indispensable qu'il fût, pût s'exercer sans le secours du Malin. En ce temps reculé, la superstition s'attachait aisément à toute personne ou à toute chose qui se voyait rarement, que ce fût d'une manière périodique ou seulement accidentelle, comme par exemple la visite du colporteur ou du rémouleur. Nul ne savait où demeuraient ni d'où venaient ces hommes errants; et comment expliquer un homme dont personne ne connaît le père ni la mère? Pour les paysans d'autrefois, le monde, en dehors de ce qui les concernait personnellement, était une région vague et mystérieuse; pour leur pensée non-voyageuse, un état de vie errante était une conception aussi obscure que la vie d'hiver des hirondelles que ramène le printemps. Même l'homme régulièrement établi, s'il venait d'une contrée éloignée, inspirait presque toujours un peu de défiance, laquelle se trouverait justifiée dans le cas où, après une conduite longtemps inoffensive, il commettrait quelque crime; surtout si cet homme avait quelque réputation de savoir, ou quelque habileté industrielle. Toute habileté, soit dans l'emploi rapide de la langue, cet instrument difficile, soit dans quelque autre art peu familier aux villageois, était suspecte en elle-même: chez ces braves gens, nés et élevés sous les yeux de leurs voisins, la science des plus habiles n'allait pas au delà de la connaissance utile des signes qui annoncent le temps, et les procédés par lesquels on acquiert une rapidité et une dextérité quelconques leur étaient si complétement inconnus qu'ils leur semblaient tenir du sortilége. C'est ainsi que ces tisserands dispersés — émigrés de la ville dans la campagne, — considérés toute leur vie par leurs rustiques voisins comme

des étrangers, contractaient ordinairement les habitudes qui appartiennent à la vie solitaire.

Dans les premières années de ce siècle, un tisserand de cette espèce, nommé Silas Marner, exerçait son métier dans une chaumière bâtie en pierres au milieu des haies de noisetiers, près du village de Raveloe, non loin d'une carrière abandonnée. Le bruit si curieux du métier de Silas, très-différent du bruyant roulement de la machine à vanner ou du battement plus cadencé du fléau, exerçait une fascination presque effrayante sur les enfants de Raveloe, qui quittaient souvent la chasse aux noisettes ou aux nids d'oiseaux, pour guetter par la fenêtre de la chaumière. L'espèce de crainte respectueuse que leur inspirait l'action mystérieuse du métier était contrebalancée par l'impression que produisait en eux le contraste de l'attitude humble et courbée du tisserand avec la puissance de la machine. Mais il arrivait parfois que Marner, s'arrêtant pour corriger quelque irrégularité dans son fil, apercevait les petits drôles; alors, quoique avare de son temps, il aimait si peu leur présence qu'il quittait son métier et, ouvrant sa porte, fixait sur eux un regard qui leur faisait prendre la fuite avec terreur. Comment, en effet, était-il possible de croire que les gros yeux bruns et protubérants du pâle visage de Silas Marner ne voyaient réellement que ce qui était très-rapproché et que, par leur fixité effrayante, ils ne pussent pas infliger la crampe, le rachitisme ou quelque torsion de bouche à tout garçon qui resterait en arrière? Peut-être avaient-ils entendu leurs pères ou leurs mères dire que Silas Marner guérirait, s'il le voulait, les malades; peut-être les avaient-ils entendus ajouter, en termes plus obscurs encore, que, si l'on

savait seulement parler convenablement au diable, il vous éviterait les frais de médecin. Ces étranges échos de l'ancien culte du démon se feraient peut-être entendre, même à présent, à celui qui prêterait une oreille attentive aux discours des paysans à cheveux gris; car les esprits grossiers associent difficilement l'idée du pouvoir à celle de la bienveillance. La vague conception d'une puissance maligne que l'on se rend favorable par beaucoup d'instances, est la forme que prend le plus ordinairement la croyance à l'invisible dans l'esprit d'hommes qui ont toujours été obsédés par les besoins primitifs et dont la vie de rudes labeurs n'a jamais été éclairée par quelque enthousiasme de foi religieuse. Pour eux, la peine et le malheur offrent un champ de possibilités bien plus vaste que le plaisir et la joie; leur imagination est presque dépourvue des images qui font naître le désir et l'espérance, et se trouve entièrement refoulée par des souvenirs qui entretiennent constamment la crainte.

« Pourriez-vous imaginer quelque chose qu'il vous fût agréable de manger? » dis-je un jour à un vieux laboureur qui était à sa maladie finale et qui refusait tous les aliments que lui offrait sa femme. « Non, répondit-il, je n'ai jamais connu que des vivres communs et je ne puis en manger. » L'expérience n'avait créé en lui aucune fantaisie qui pût faire naître quelque caprice de nourriture.

Raveloe était un village où résonnaient beaucoup d'anciens échos, qui n'étaient point étouffés par des voix nouvelles. Non pas que ce fût une de ces paroisses désolées gisant en dehors de la civilisation, habitées par de maigres brebis et de rares bergers: au contraire, elle était située dans la riche plaine centrale que nous nous

plaisons à appeler la Joyeuse Angleterre, et contenait des fermes qui rapportaient à l'Église des dîmes hautement appréciées. Elle était blottie dans un agréable vallon bien boisé, et assez éloignée de toute barrière pour n'être jamais troublée par les vibrations du cor de chasse de la diligence ou par celles de l'opinion publique. C'était un village d'apparence importante, avec sa belle vieille église, avec son vaste cimetière au centre, et deux ou trois grandes habitations de briques et de pierres à girouettes ornementées; ces maisons, ayant leurs vergers bien clos de murs, montraient des façades plus imposantes que celle de la cure qui s'apercevait entre les arbres de l'autre côté du cimetière; — un village dont on voyait d'emblée les ressources sociales et qui disait aux yeux expérimentés que, s'il n'y avait point de grand parc ni de manoir dans le voisinage, il y avait à Raveloe plusieurs chefs de famille qui pouvaient à leur aise mal diriger leurs fermes et, malgré cela, en tirer en ces temps de guerre assez de revenu pour vivre rondement et mener joyeuse vie à Noël, à Pentecôte et à Pâques.

Il y avait quinze ans que Silas Marner était arrivé à Raveloe; c'était alors simplement un jeune homme pâle avec des yeux bruns saillants et à vue basse; son extérieur n'aurait rien présenté d'étrange à des personnes instruites et d'expérience ordinaire; mais pour les villageois auprès desquels il s'établissait, il avait des particularités mystérieuses qui correspondaient à la nature exceptionnelle de sa profession et à sa venue d'une région inconnue appelée « vers le Nord. » Il en était de même de sa manière de vivre : — il n'invitait jamais personne à franchir le seuil de sa porte et ne se

dirigeait jamais vers le village pour boire une pinte à l'*Arc-en-ciel* ou pour babiller avec le charron; il ne recherchait la société d'aucun homme ni d'aucune femme, en dehors de ce qu'exigeaient sa profession et son entretien; et il fut bientôt évident pour les jeunes filles de Raveloe qu'il n'en prierait jamais aucune de l'accepter malgré elle, — tout comme s'il les avait entendues déclarer qu'elles n'épouseraient jamais un mort revenu à la vie.

Cette manière d'envisager la personne de Marner avait un autre fondement que sa figure hâve et ses yeux extraordinaires : Jem Rodney, le taupier, certifiait qu'un soir, en revenant chez lui, il avait vu Silas Marner appuyé contre une borne avec un gros sac sur les épaules, au lieu d'appuyer le sac sur la borne, ainsi qu'aurait fait un homme ayant ses facultés, et qu'en s'approchant, il vit que les yeux de Marner étaient immobiles comme ceux d'un mort; qu'il lui parla et le secoua, et que ses membres étaient roides, que ses mains serraient le sac comme si elles étaient de fer; mais qu'au moment même où il venait de décider que le tisserand était mort, celui-ci redevint tout naturel et qu'en un clin d'œil il lui dit « bonsoir » et partit. Jem jurait avoir vu tout cela; bien plus, c'était le jour même où il avait pris les taupes sur les terres du Chevalier Cass, tout près de l'ancien creux des scieurs de long. Quelqu'un observa que Marner devait avoir eu un « accès, » mot qui paraissait expliquer des choses bien autrement incroyables; mais M. Macey, l'argumentateur, clerc de la paroisse, secoua la tête, et demanda si on avait jamais vu quelqu'un perdre ses sens dans « un accès » et ne pas tomber. Un accès est une *attaque*, n'est-ce pas? et il est dans la nature d'une *atta-*

que de priver en partie un homme de l'usage de ses membres et de le mettre à la charge de la paroisse, s'il n'a pas d'enfants pour prendre soin de lui. Non, non; ce n'est pas une attaque qui peut laisser un homme debout sur ses jambes, comme un cheval entre les brancards, et en état de s'en aller ensuite aussi vite que vous pouvez dire « Va ! » Mais cela pourrait être quelque chose comme l'âme d'un homme qui se séparerait de son corps, en en sortant et y rentrant, ainsi qu'un oiseau sort de son nid et y revient : ce serait de cette manière que ces gens-là deviennent si instruits; car alors ils vont étudier, dans cet état sans enveloppe, vers ceux qui peuvent leur en enseigner plus que leurs voisins n'auraient su leur en apprendre avec leurs cinq sens et le secours du pasteur. Où et de qui maître Marner aurait-il appris sa connaissance des herbes, et des charmes aussi, dont il pourrait, s'il le voulait bien, faire usage? L'histoire de Jem Rodney était bien d'accord avec ce que devait penser toute personne qui avait vu comment Marner avait guéri Sally Oates, en la faisant dormir comme un petit enfant, lorsqu'elle avait le cœur qui battait assez fort pour faire éclater son corps et cela depuis plus de deux ans qu'elle recevait les soins du docteur. Il en guérirait bien d'autres, s'il le voulait; mais il n'est pas convenable d'en mal parler, ne fût-ce que pour éviter qu'il ne vous jouât quelque mauvais tour.

C'est en partie à cette crainte vague que Marner était redevable d'être à l'abri de la persécution que ses singulières allures auraient pu lui attirer; mais surtout aussi au fait que le vieux tisserand de Tarley, la paroisse voisine, étant mort, Marner était à cause de son industrie très-bien venu des riches ménagères du district et même

des habitantes de chaumières assez prévoyantes pour avoir leur petite provision de chanvre à la fin de l'année; son utilité était appréciée et contrebalançait toute répugnance ou tous soupçons que ne confirmait point d'ailleurs quelque absence de qualité ou de quantité dans l'étoffe qu'il tissait. Et les années avaient passé sans produire aucun changement dans les impressions des voisins de Marner à son égard, excepté celui qu'amène la force de l'habitude. Au bout de quinze ans, les hommes de Raveloe disaient de Silas Marner précisément les mêmes choses qu'au commencement; seulement, s'ils ne les répétaient pas tout à fait aussi souvent, ils en étaient encore plus persuadés. Les années y avaient apporté une seule addition importante : c'était que maître Marner avait certainement mis de côté quelque part du bel argent bon à voir, et qu'il pourrait enchérir sur de plus « gros hommes » que lui.

Mais, tandis que les opinions à son sujet étaient restées à peu près les mêmes et que ses habitudes journalières avaient à peine présenté quelque changement visible, la vie intérieure de Marner avait eu une histoire et subi une métamorphose, ainsi que cela doit être le cas pour toute nature fervente qui a recherché la solitude ou qui y a été condamnée. Sa vie, avant de venir à Raveloe, avait été remplie par le mouvement, par l'activité d'esprit et par l'association intime qui, dans ce temps-là comme à présent, remplissaient l'existence d'un artisan incorporé de bonne heure à une étroite secte religieuse, où le plus pauvre laïque a la chance de se distinguer par les dons de la parole, ou possède tout au moins le droit d'un vote silencieux dans le gouvernement de sa communauté. Marner était très-considéré dans ce petit monde

caché, dont les individus se connaissaient comme membres d'une Église s'assemblant dans la Cour de la Lanterne. Il passait pour un jeune homme d'une vie exemplaire et d'une foi ardente, et un intérêt particulier s'était concentré sur lui depuis que, pendant une réunion de prière, il était tombé dans un mystérieux état de roideur et d'insensibilité, qui, durant une heure ou plus, avait été pris pour la mort. Chercher une explication médicale de ce phénomène aurait semblé à Silas lui-même, aussi bien qu'à son pasteur et à ses coreligionnaires, un désir de rejeter la signification spirituelle qui pouvait se trouver dans ce fait. Silas était évidemment un frère choisi en vue d'une révélation particulière, et quoique l'absence de toute vision spirituelle pendant la crise extérieure ne permît pas d'interpréter cette révélation, il croyait cependant, avec d'autres, que son effet se reconnaîtrait par une augmentation de lumière et de ferveur. Un homme moins sincère aurait pu se laisser aller à inventer une vision, lors du retour de la mémoire; un homme d'un esprit moins sain aurait pu se persuader la réalité de cette vision. Mais Silas avait la tête saine et le cœur honnête. Ainsi qu'il arrive à beaucoup d'hommes honnêtes et fervents, que l'étude n'a pas éclairés, le respect pour le mystérieux l'éloignait de tout désir d'une instruction positive. Il avait hérité de sa mère quelque connaissance des herbes médicinales et de leurs préparations, — petite provision de science qu'elle lui avait communiquée avec de solennelles recommandations; — mais, depuis quelques années, il avait eu des doutes sur le droit d'employer cette connaissance, pensant que les herbes ne pouvaient avoir aucune efficace sans la prière et que la prière pouvait suffire sans les

herbes; en sorte que le plaisir dont il avait joui d'errer dans les prés à la recherche du chiendent, de la sapponaire et du tussilage, commença à lui faire l'effet d'une tentation.

Parmi les membres de son Église était un jeune homme un peu plus âgé que lui, qu'il avait longtemps aimé d'une affection si intime que les frères de la Cour de la Lanterne avaient l'habitude de les appeler David et Jonathan. Le véritable nom de cet ami était William Dane, regardé lui aussi comme un brillant modèle de piété juvénile, quoique animé en quelque sorte d'une sévérité exagérée à l'égard de frères plus faibles, et tellement ébloui de sa propre lumière qu'il se trouvait plus sage que ses maîtres. Mais, quelques défectuosités que d'autres pussent distinguer dans le caractère de William, il était irréprochable aux yeux de son ami; car Marner avait une de ces natures impressionnables et doutant d'elles-mêmes qui, à un âge sans expérience, admirent qui s'impose et cèdent à la contradiction. L'expression de simplicité confiante du visage de Marner, son regard inoffensif semblable à celui du daim et qui appartient à de grands yeux proéminents, contrastaient fortement avec l'air de satisfaction intérieure volontairement contenue qui se cachait dans les petits yeux obliques et dans les lèvres serrées de William Dane. Un des plus fréquents sujets de conversation entre les deux amis était l'assurance du salut : Silas avouait qu'il ne pouvait jamais arriver à rien de plus positif que l'espérance mêlée d'une humble crainte; il entendait avec un envieux étonnement William déclarer qu'il possédait une certitude inébranlable depuis que, pendant la période de sa conversion, il avait rêvé qu'il voyait les mots « élection

et appel certains » se placer tout seuls sur une page blanche de la Bible ouverte. De semblables sujets ont rempli bien des conversations d'artisans au visage blême, dont les âmes sans nourriture étaient semblables à de pauvres petits oiseaux abandonnés et voletants au crépuscule.

Aux yeux du confiant Silas cette amitié n'avait subi aucun refroidissement, même après la naissance d'un autre attachement d'une nature plus intime. Depuis quelques mois il s'était fiancé à une jeune fille, n'attendant qu'une petite augmentation de leurs épargnes mutuelles pour se marier; et c'était un grand plaisir pour lui que Sarah ne fît pas d'objection à la présence accidentelle de William pendant leurs entrevues du dimanche. Ce fut à cette époque que l'accès cataleptique de Silas eut lieu pendant la prière du matin; et au milieu des questions inquiètes et des expressions d'intérêt que lui adressaient ses coreligionnaires, une suggestion de William fut seule en désaccord avec la sympathie générale pour un frère qui se distinguait par des actes spéciaux. Il observa que, pour lui, cette crise lui paraissait une visitation de Satan, plutôt qu'une preuve de la faveur divine, et exhorta son ami à examiner si son âme ne renfermait rien de condamnable. Silas, disposé à accepter les reproches et les admonitions comme un bon service fraternel, n'en éprouva aucun ressentiment, mais seulement fut chagriné des doutes de son ami. A cela vint bientôt se joindre quelque inquiétude, lorsqu'il remarqua que la manière d'être de Sarah envers lui offrait une singulière fluctuation entre ses efforts pour lui montrer une augmentation d'estime et des signes involontaires d'éloignement et de crainte. Il lui demanda si elle désirait rompre leur engagement,

mais elle s'y refusa ; cet engagement était connu à l'Église et il avait été approuvé aux réunions de prières ; il ne pouvait se rompre sans une enquête sévère et Sarah n'avait à donner aucune raison que pût sanctionner l'assentiment de la communauté.

Sur ces entrefaites, le doyen des diacres devint dangereusement malade, et veuf et sans enfants, il fut soigné jour et nuit par quelques-uns des frères et sœurs les plus jeunes. Silas faisait souvent son tour de veille avec William, l'un relevant l'autre vers deux heures du matin. Le vieillard, contre toute attente, paraissait en voie de guérison, lorsqu'une nuit Silas, assis près du lit, s'aperçut que la respiration, qui se faisait ordinairement entendre, avait cessé. La chandelle brûlait très-bas, et il fut obligé de la remonter pour voir distinctement la figure du malade. Cet examen le convainquit que le diacre était mort, — mort depuis quelque temps, car les membres étaient roides. Il se demanda s'il avait dormi lui-même et regarda à la pendule ; il était déjà quatre heures du matin. Comment se faisait-il que William ne fût pas venu ? Il alla avec grande anxiété chercher du secours et bientôt plusieurs amis furent dans la maison, ainsi que le ministre, pendant que Silas se rendait à son travail, souhaitant de rencontrer William pour savoir la raison de son absence. Mais à six heures, lorsqu'il pensait à aller chercher son ami, William arriva accompagné du ministre. Ils venaient pour le conduire à la Cour de la Lanterne, afin d'y rencontrer les membres de l'Église, et la seule réponse à sa demande, touchant la cause de cette convocation, fut : « Vous l'apprendrez. » Il ne se dit rien de plus jusqu'à ce que Silas fût assis dans la sacristie, en face du ministre et devant ceux qui représen-

taient pour lui le peuple de Dieu et dont les yeux étaient solennellement fixés sur lui. Alors le ministre, prenant un couteau de poche, le montra à Silas et lui demanda s'il savait où il avait laissé ce couteau. Silas dit qu'il ne savait pas l'avoir laissé quelque part hors de sa poche, — mais il tremblait à cette singulière interrogation. On l'exhorta alors à ne pas cacher sa faute, mais à l'avouer et à se repentir. Le couteau avait été trouvé dans le bureau, près du lit du diacre décédé, trouvé dans l'endroit où était le petit sac d'argent de l'Église, que le ministre avait lui-même vu la veille. Quelqu'un avait enlevé l'argent, et qui pouvait-ce être, sinon l'homme auquel le couteau appartenait? Pendant quelque temps, Silas fut muet d'étonnement, puis il dit : « Dieu me disculpera; je ne sais rien au sujet de la présence du couteau dans cet endroit ni au sujet de la disparition de l'argent. Fouillez-moi, ainsi que ma demeure ; vous ne trouverez rien que trois livres et cinq shellings de mes propres épargnes, que William Dane sait que je possède depuis six mois. » A ces mots, William Dane gémit; mais le ministre dit : « La preuve est forte contre vous, frère Marner. L'argent a été pris la nuit passée, et personne n'était avec notre frère décédé, excepté vous, car William Dane déclare avoir été empêché par une indisposition subite d'aller vous remplacer comme d'habitude, et vous-même avez dit qu'il n'était pas venu ; de plus, vous avez négligé le corps mort.

— Je dois avoir dormi, » dit Silas; puis, après une pause, il ajouta : « Ou bien, je dois avoir eu une autre visitation semblable à celle sous l'empire de laquelle vous m'avez vu, en sorte que le voleur sera venu et reparti pendant que je n'étais point en mon corps, mais en de-

hors. Je le répète, fouillez-moi, ainsi que ma demeure, car je ne suis allé nulle autre part. »

La recherche fut faite, et elle se termina par la découverte, que fit William, du sac bien connu enfoncé derrière la commode à tiroirs de la chambre de Silas! Là-dessus, William exhorta son ami à confesser sa faute et à ne pas la cacher plus longtemps. Silas lui adressa un regard de vif reproche et dit : « William, pendant neuf ans nous avons cheminé ensemble; m'avez-vous jamais entendu proférer un mensonge? Mais Dieu me disculpera.

— Frère, dit William, comment puis-je savoir ce que vous avez fait dans les retraites secrètes de votre cœur, pour donner à Satan un tel avantage sur vous ? »

Silas regardait encore son ami. Une vive rougeur couvrit soudain son visage et il était sur le point de parler impétueusement, lorsqu'il parut agité de nouveau par quelque secousse intérieure qui fit disparaître sa rougeur et le fit trembler. Mais enfin il parla faiblement, en regardant William :

« Je me rappelle maintenant, — le couteau n'était pas dans ma poche.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, » dit William. Les autres personnes présentes demandèrent toutefois ce que Silas voulait dire et où se trouvait le couteau; mais il ne voulut point donner d'autre explication, et dit seulement : « Je suis cruellement frappé; je ne puis rien dire; Dieu me disculpera. »

A leur retour à la sacristie, il y eut encore délibération. Tout recours à des mesures légales était contraire aux principes de l'Église; les frères se refusaient à toutes poursuites contre des chrétiens, même dans un cas où

il n'y aurait eu aucun scandale pour la communauté. Mais ils étaient tenus d'employer d'autres moyens pour découvrir la vérité, et ils résolurent de prier et de soumettre la décision au sort. Cette résolution ne surprendra que ceux qui ne connaissent pas cette obscure vie religieuse qui se réfugiait dans les ruelles de nos villes. Silas s'agenouilla avec les frères, certain que son innocence allait être démontrée immédiatement par l'intervention divine, mais sentant que même alors il lui resterait de la tristesse et du deuil — après que sa confiance en l'homme avait été si cruellement froissée. *Les billets déclarèrent que Silas Marner était coupable*. Il fut solennellement dépouillé de ses fonctions ecclésiastiques et invité à restituer l'argent volé; sa confession seule, comme signe de repentance, pourrait le faire admettre de nouveau au sein du troupeau. Marner écouta en silence. Enfin, lorsque tout le monde se leva pour partir, il s'approcha de William Dane et lui dit d'une voix tremblante d'agitation :

« La dernière fois que je me rappelle m'être servi de mon couteau, c'est lorsque je l'ai sorti pour vous couper une courroie. Je ne me souviens pas de l'avoir remis dans ma poche. Vous, vous avez volé l'argent, et vous avez ourdi un plan afin de mettre la faute sur moi. Vous pourrez prospérer, malgré cela; car il n'y a point de Dieu juste qui gouverne la terre selon la justice, mais un Dieu qui ment et qui porte témoignage contre l'innocent. »

Il y eut un frémissement général à ce blasphème.

William dit avec douceur : « Je laisse nos frères juger si cette voix est celle de Satan ou non. Je ne puis que prier pour vous, Silas. »

Le pauvre Marner sortit avec un profond désespoir dans l'âme — le désespoir qui résulte de la perte de la confiance en Dieu et en l'homme et qui, chez une nature aimante, est bien près de la folie. Dans l'amertume de son âme brisée, il disait : « Elle me rejettera aussi ; » et il réfléchit que, si Sarah n'admettait pas la vérité du témoignage porté contre lui, elle devrait perdre, ainsi que lui, toute sa croyance religieuse. Il est difficile à des personnes habituées à raisonner sur les formes que revêtent leurs sentiments religieux, de comprendre cet état de simplicité d'un esprit sans instruction chez lequel la réflexion a toujours confondu la forme et le sentiment. Il nous semblerait naturel qu'un homme dans la position de Marner eût des doutes sur la validité d'un appel au sort pour un jugement divin ; mais, chez lui, ç'aurait été un effort d'indépendance de pensée tel qu'il n'en avait jamais connu, et il aurait dû faire cet effort dans un moment où toute son énergie était absorbée par l'angoisse de sa foi trompée. S'il y a un ange qui enregistre les tristesses des hommes ainsi que leurs fautes, il sait combien sont nombreux et profonds les découragements qui proviennent d'idées fausses dont celui qui en souffre n'est nullement responsable.

Marner rentra chez lui et resta seul toute une journée, pétrifié par le désespoir, sans aucun désir d'aller voir Sarah pour essayer de la persuader de son innocence. Le second jour, il chercha un refuge contre l'accablement et l'horreur que lui causait son reniement, en se remettant à son métier. Au bout de quelques heures, le ministre et un des diacres vinrent de la part de Sarah lui dire que leur engagement mutuel était rompu. Silas reçut cette nouvelle en silence et se détourna des mes-

sagers pour se remettre au travail. Moins d'un mois après, Sarah épousa William Dane; et bientôt, les frères de la Cour de la Lanterne apprirent que Silas Marner avait quitté la ville.

II

Il arrive quelquefois que des personnes dont l'intelligence a été développée par l'étude ont, malgré cela, de la peine à rester fidèles à leur manière habituelle d'envisager la vie, de la peine à conserver leur foi religieuse et même à rester convaincues que leurs joies et leurs tristesses passées aient eu une réalité, lorsque ces personnes se trouvent soudain transportées dans un pays nouveau, où ceux qui les entourent ne connaissent rien de leurs antécédents et ne partagent aucune de leurs opinions; où la nature s'offre sous un nouvel aspect et où la vie humaine revêt d'autres formes que celles qui leur étaient familières. Des esprits arrachés à leurs premières croyances et à leurs premières affections ont peut-être recherché l'influence oublieuse d'un exil où le passé devient comme un songe, parce que ses symboles ont tous disparu, et où le présent semble aussi être un songe parce qu'il ne rappelle aucun souvenir. Mais ce que ces esprits ont éprouvé pourrait à peine faire comprendre ce que ressentit un simple tisserand tel que Silas Marner, quand il quitta son propre pays et ce qui composait pour lui le monde et vint s'établir à Raveloe. Rien ne pouvait moins ressembler à sa ville natale jetée au milieu de collines allongées, que ce pays bas et boisé où la vue du ciel était presque cachée par les arbres et les haies élevées. Il ne vit rien, lorsqu'il se réveilla le lendemain dans le calme profond du matin et qu'il regarda les branches et les gazons épais couverts de rosée, rien qui sem-

blât avoir quelque relation avec cette vie toute concentrée dans cette Cour de la Lanterne qui avait naguères été pour lui le lieu béni des dispensations d'en haut. Ces murs blanchis à la détrempe, ces petits bancs où des figures amies prenaient place avec un doux frôlement, et d'où tantôt une voix, tantôt une autre bien connues, s'élevant à un diapason particulier de supplication, proféraient des phrases mystiques aussi bien que familières, semblables aux amulettes portées sur le cœur; cette chaire d'où le ministre prêchait une doctrine acceptée et se balançait de droite à gauche en tenant le livre à sa manière habituelle; ces pauses même entre les versets de l'hymne et le renflement intermittent des voix qui le chantaient; toutes ces choses avaient été pendant longtemps des sources d'influence divine pour Marner — c'était le séjour où se nourrissaient ses émotions religieuses — c'était pour lui le royaume du christianisme et de Dieu sur la terre. Un tisserand qui trouve des mots difficiles à comprendre dans son livre d'hymnes, ne peut rien savoir des choses abstraites; tout comme le petit enfant ne sait rien de l'amour maternel, mais connaît seulement un visage et un sein vers lequel il tend les bras pour trouver refuge et nourriture.

Quel séjour pouvait moins ressembler à la Cour de la Lanterne que celui de Raveloe! — Des vergers paraissant donner sans travail une abondance dédaignée; une grande église élevée au milieu d'un vaste cimetière et que les hommes regardaient en flânant devant leur porte pendant le service divin; des fermiers à face rubiconde circulant dans les sentiers ou entrant à l'*Arc-en-ciel*: des demeures où les hommes soupaient grassement et se couchaient à la lueur du foyer et où les femmes sem-

blaient faire des provisions de toile pour une vie d'une durée éternelle. Il n'y avait à Raveloe aucune bouche d'où pût sortir un mot capable de faire éprouver à Silas Marner une sensation douloureuse au sujet de son reniement. Nous savons que, dans les premiers âges du monde, l'on croyait chaque localité habitée et gouvernée par ses divinités propres, en sorte qu'un homme, en franchissant les hauteurs servant de limites, se mettait hors de l'atteinte de ses dieux natifs dont le pouvoir ne dépassait pas les courants d'eau, les bosquets et les collines au milieu desquels il avait vécu depuis son enfance. Le pauvre Silas avait vaguement la conscience de quelque chose d'assez semblable à cette croyance des hommes primitifs, lorsqu'ils fuyaient ainsi, poussés par la crainte ou la tristesse que leur imposait la présence de quelque divinité défavorable. Il lui semblait que la puissance à laquelle il s'était vainement confié dans sa ville et dans les réunions de prières, était bien loin du pays où il s'était réfugié, où les habitants vivaient dans une insouciante abondance, ne connaissant ni ne désirant cette confiance qui pour lui s'était changée en amertume. Le peu de lumière qu'il possédait rayonnait si faiblement, que sa foi perdue formait un rideau assez épais pour créer autour de lui une obscurité complète.

Son premier mouvement après son épreuve avait été de se mettre à son métier, et il continua à s'en occuper sans relâche et sans jamais se demander pourquoi, maintenant qu'il était à Raveloe, il travaillait si tard dans la nuit afin de terminer une pièce de nappage pour Mme Osgood plus tôt qu'elle ne le demandait — sans se préoccuper de l'argent qu'elle lui donnerait en paiement. Il avait l'air de tisser, comme l'araignée, par simple impul-

sion et sans réflexion. Tout travail poursuivi avec persévérance tend à devenir un but en lui-même et à dominer ainsi les tristes vides de l'existence. La main de Silas se contentait de pousser la navette et ses yeux étaient satisfaits en voyant les petits carrés de la toile se former sous cet effort. Puis venaient les appels de la faim : Silas, dans sa solitude, avait à pourvoir à son déjeuner, à son dîner et à son souper ; il fallait aller chercher l'eau au puits, mettre lui-même la bouilloire sur le feu, et toutes ces occupations jointes au tissage l'aidaient à concentrer sa vie dans l'activité positive d'un insecte fileur. Il détestait le souvenir du passé ; rien n'attirait son affection ou sa sympathie en faveur des étrangers au milieu desquels il s'était établi ; l'avenir n'était pour lui qu'une nuit obscure, puisqu'aucun Amour Invisible ne s'occupait de lui. Sa pensée était arrêtée par le désert le plus sauvage, maintenant que son ancienne et étroite route était fermée, et son besoin d'affection semblait avoir péri sous les blessures infligées à ses fibres les plus sensibles.

Mais enfin le nappage de Mme Osgood fut terminé, et Silas fut payé en or. Dans sa ville natale, où il travaillait pour un marchand en gros, le taux de son salaire était bien moins élevé ; il y était payé hebdomadairement, et une grande partie de ses faibles gains se dépensait en objets de piété ou en charités. Maintenant, pour la première fois de sa vie, on lui mettait dans la main cinq brillantes guinées ; personne n'en attendait une part, et il n'aimait personne assez pour lui offrir d'en prendre une. Mais qu'étaient des guinées pour celui qui n'avait d'autre perspective que d'innombrables journées de tissage ? S'il lui était inutile de se demander cela, il lui était agréable néanmoins de les sentir dans sa main,

de regarder leurs faces brillantes ; elles lui appartenaient tout entières et devenaient pour lui un nouvel élément qui, ainsi que le tissage et la satisfaction de la faim, lui créait une existence complétement différente de la vie de foi et d'amour à laquelle il avait été arraché. La main du tisserand avait manié de l'argent péniblement gagné, longtemps avant que cette main eût pris son entier développement ; car, pendant vingt ans, l'argent lui était apparu comme le mystérieux symbole du bien terrestre et comme le but immédiat du travail. Il avait semblé apprécier peu le salaire en lui-même, dans le temps où chaque obole avait sa destination; car alors, il en préférait le but. Mais maintenant que le but n'existait plus, l'habitude de rechercher l'argent comme le résultat d'un effort accompli creusait un sol profond pour les racines du désir ; et Silas revenant chez lui au crépuscule, il regarda de nouveau cet argent et le trouva plus brillant malgré l'obscurité croissante.

A peu près à cette époque il arriva un événement qui sembla créer pour Silas la possibilité de quelque liaison avec ses voisins. Un jour qu'il portait une paire de souliers à raccommoder, il vit la femme du savetier assise près du feu et souffrante ; il reconnut les terribles symptômes de la maladie de cœur et de l'hydropisie qu'il avait observés chez sa mère comme avant-coureurs de la mort. Il éprouva un sympathique élan de pitié à cette vue et à ce souvenir, et se rappelant le bien qu'une simple préparation de digitale avait fait naguère à la malade, il promit à Sally Oates de lui apporter quelque chose qui la soulagerait, puisque le docteur n'y pouvait rien. Pour la première fois depuis qu'il était arrivé à Raveloe, Silas, en rendant ce service charitable, sentit

entre sa vie passée et sa vie présente un rapport qui aurait pu être un commencement de délivrance de cet état d'insecte dans lequel il s'était absorbé. La maladie de Sally Oates avait fait d'elle, parmi ses voisins, un objet de haut intérêt et de grande importance, et le fait qu'elle avait été soulagée en buvant « la chose » de Silas Marner, devint le sujet de la conversation générale. Quand le docteur Kimble donnait un remède, il était naturel qu'il produisît un effet; mais lorsqu'un tisserand, qui venait on ne sait d'où, opérait des miracles avec une bouteille de liquide brun, le caractère occulte du remède était hors de doute. On n'avait rien vu de semblable depuis que la femme *au grand savoir* de Tarley était morte, et elle possédait des charmes tout aussi bien que des « choses » : chacun allait vers elle, quand les enfants avaient des convulsions. Silas Marner devait être une personne du même genre; comment aurait-il connu ce qui devait rendre le souffle à Sally Oates, s'il ne possédait pas bien d'autres secrets? La femme *savante* avait des paroles qu'elle marmottait à part soi, en sorte qu'on ne pouvait les distinguer, et si en même temps elle attachait un fil rouge autour de l'orteil d'un enfant, cela devait empêcher qu'il ne lui vînt de l'eau dans la tête. Bien des femmes à Raveloe, en ce temps-là, avaient porté un des petits sachets de la femme *savante* suspendu à leur cou, ce qui les avait préservées du malheur d'avoir un enfant idiot tel que Anne Coulter en avait mis un au monde. Silas Marner pourrait probablement en faire tout autant et même davantage; maintenant on comprenait pourquoi il était venu de contrées inconnues et pourquoi il avait un « air si singulier. » Mais il fallait que Sally Oates fît attention de n'en pas parler au docteur, car il se fâche-

rait bien certainement contre Silas Marner ; il blâmait toujours la femme *savante* et menaçait habituellement ceux qui s'adressaient à elle de ne plus les faire jouir de ses soins à lui.

Silas fut soudainement assiégé dans sa chaumière par des mères qui lui demandaient de guérir la coqueluche ou de leur redonner du lait, et par des hommes qui désiraient quelque chose contre la goutte ou les rhumatismes; et qui, pour ne pas essuyer un refus, lui apportaient de l'argent. Silas aurait pu se créer un commerce lucratif avec des « charmes » aussi bien qu'avec sa petite liste de remèdes; mais l'argent, dans de telles conditions, ne le tentait point ; il n'avait jamais été enclin à aucune espèce de fausseté, et il renvoyait les visiteurs l'un après l'autre avec une irritation croissante ; car la nouvelle qu'il était un homme *savant* s'était répandue jusqu'à Tarley, et il fallut du temps avant que les gens cessassent de faire de longues courses pour venir lui demander son assistance. L'espoir en sa science se changea bientôt en effroi, car personne ne voulait croire qu'il ne connût aucun charme ni ne pût faire de guérisons ; et tout individu ayant quelque accident ou quelque nouvelle attaque, après s'être adressé inutilement à lui, mettait ce malheur à la charge du mauvais vouloir et des regards irrités de Silas Marner. Il arriva ainsi que le mouvement de pitié pour Sally Oates qui avait réveillé en lui un sentiment passager de fraternité, augmenta la répulsion entre lui et ses voisins et rendit son isolement encore plus complet.

Peu à peu les guinées, les couronnes et les demi-couronnes s'amassaient, et Marner en distrayait toujours moins pour ses besoins, essayant de résoudre le pro-

blème de se conserver fort afin de travailler seize heures par jour, en consacrant à sa nourriture aussi peu d'argent que possible. Des prisonniers dans leur cellule solitaire n'ont-ils pas trouvé de l'intérêt à marquer les heures par des traits droits d'une certaine longueur, tellement que la formation des triangles créés par l'accumulation de ces traits était devenue pour eux un but important? Ne cherchons-nous pas à raccourcir les moments d'une attente impatiente par la répétition de quelque mouvement machinal, jusqu'à ce que cette répétition ait créé un besoin qui devient ainsi un commencement d'habitude? Cela nous explique la passion de ces hommes qui thésaurisent sans autre intérêt que le plaisir d'amasser de l'argent. Marner désirait que les piles de dix guinées vinssent à former un carré, puis un plus grand carré encore, et chaque pièce ajoutée, tout en étant une satisfaction, créait un nouveau désir. Dans ce monde singulier, devenu pour lui une énigme inexplicable, il aurait pu, s'il avait eu une nature moins forte, rester à tisser, tisser — sans autre but que celui de terminer son dessin ou d'arriver à la fin de sa trame, jusqu'à ce qu'il oubliât l'énigme et toute autre chose que ses sensations les plus immédiates; mais l'argent était arrivé à diviser son travail de tissage en périodes, et l'argent, non-seulement s'amassait, mais restait auprès de lui. Il commença à penser qu'il était connu de cet argent, tout comme de son métier, et il n'aurait voulu pour aucun motif changer ces pièces, qui lui étaient devenues familières, contre d'autres à faces inconnues. Il les maniait, il les comptait, car leur forme et leur couleur lui donnaient la satisfaction d'une soif étanchée; mais ce n'était que de nuit, une fois son tra-

vail terminé, qu'il les sortait pour en jouir. Il avait soulevé quelques briques du carrelage au-dessous de son métier, et avait fait un trou dans lequel il avait établi le pot de fer contenant ses guinées et ses pièces d'argent : il recouvrait de sable les briques quand elles étaient remises en place. Ce n'est point que la crainte d'être volé se présentât souvent ou avec force à son esprit. Amasser était une habitude très-répandue dans les districts ruraux à cette époque ; il y avait dans la paroisse de Raveloe de vieux laboureurs connus pour conserver leurs épargnes près d'eux, probablement dans leurs matelas ; mais leurs rustiques voisins, quoique n'étant pas tous aussi honnêtes que leurs ancêtres aux jours du roi Alfred, n'avaient pas l'imagination assez hardie pour combiner des plans de pillage. Comment auraient-ils pu dépenser dans leur propre village l'argent volé, sans se trahir ? Ils auraient été obligés « d'aller au loin » — procédé aussi obscur et incertain pour eux qu'un voyage en ballon.

Ainsi, depuis plusieurs années, Silas Marner avait vécu dans cette solitude, voyant s'élever ses guinées dans le pot de fer, tandis que sa vie se rétrécissait de plus en plus et se condensait dans le simple désir d'une satisfaction égoïste. Ses jours s'écoulaient à tisser et à amasser, sans aucun but déterminé. La même manière exclusive d'agir a peut-être été suivie par des hommes bien plus éclairés, lorsqu'ils ont rompu avec la foi et la confiance dans l'amour ; — seulement, au lieu de tisser et d'amasser des guinées, ils se sont livrés à quelque recherche savante, à quelque projet ingénieux, à quelque théorie bien coordonnée. Le visage de Marner se façonna et son corps se plia si étrangement à ses occupations

mécaniques, que, séparés du métier. ils produisaient la même impression qu'un manche ou un tube recourbé ne se rattachant à rien. Ses yeux saillants qui paraissaient naguère confiants et rêveurs, ne semblaient maintenant conformés que pour voir une très-petite espèce de chose comme de petits grains qu'ils avaient l'air de chercher partout; et il était si maigre et si jaune, quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans, que les enfants l'appelaient toujours « le vieux maître Marner. »

Cependant, un petit accident montre que, même dans cet état de dépérissement, la sève d'affection ne l'avait pas entièrement abandonné. Un de ses devoirs journaliers était d'aller chercher de l'eau à une source située à deux champs de distance, et il se servait à cet effet d'un pot de terre brune qu'il considérait comme son ustensile le plus précieux, parmi le peu d'objets utiles qu'il s'était accordés. Ce pot avait pendant longtemps été son compagnon fidèle, restant toujours à la même place, en sorte qu'il personnifiait pour lui la complaisance utile et le plaisir de se procurer de l'eau fraiche et pure. Un jour qu'il revenait de la source, il trébucha contre la marche d'une borne, et son pot brun, tombant avec force sur les pierres qui recouvraient le fossé, fut brisé en trois morceaux. Silas les releva et les emporta chez lui, la tristesse au cœur. Le pot brun ne pouvait plus lui rendre de services; mais il rajusta les fragments et remit cette ruine à son ancienne place, la conservant comme souvenir.

Telle fut l'histoire de Silas Marner jusqu'à la quinzième année de son séjour à Raveloe. Toute la journée il était assis à son métier, l'oreille remplie de son bruit monotone, les yeux fixés tout près de la toile rousse lente

à s'accroître, les muscles agissant avec une répétition si uniforme que leur repos paraissait une contrainte semblable à celle de retenir sa respiration; le soir, il fermait les volets, verrouillait la porte et sortait son argent. Depuis longtemps, l'amas de guinées était devenu trop volumineux pour que le pot de fer pût les contenir et il avait fait pour elles deux sacs de forte peau, qui ne prenaient que peu de place dans la cachette, grâce à leur flexibilité. Comme ces guinées brillaient en sortant de l'obscurité de leurs sombres enveloppes! L'argent était en moins grande quantité que l'or, parce qu'on lui payait avec ce dernier métal les longues pièces de toile qui formaient son principal travail, et qu'il employait pour ses besoins les shellings et les demi-shellings. Quoique préférant les guinées, il n'aimait pas à se défaire des couronnes et des demi-couronnes, et manier les unes et les autres était pour lui une jouissance. Il pensait à celles qui arriveraient encore pendant le cours des années suivantes, pendant toute sa vie, qu'il voyait s'étendre devant lui au travers d'innombrables fils de tissage. Il n'est pas surprenant que ses pensées fussent encore avec son métier et avec son argent, lorsqu'il faisait ses courses pour aller rendre son ouvrage, tellement qu'il ne songeait jamais, en passant le long des haies et des buissons, à chercher les herbes qui lui avaient été naguères familières; elles aussi appartenaient à ce passé duquel il s'était séparé, comme le petit ruisseau qui, après avoir quitté les bords herbeux de son ancien cours, devient un mince filet d'eau tremblant qui se creuse un lit dans le sable aride.

Mais vers Noël de cette quinzième année, la vie de Marner éprouva un second grand changement, et son

histoire se lia d'une manière singulière à celle de ses voisins.

III

L'homme le plus important à Raveloe était le Chevalier Cass, qui demeurait presque en face de l'église, dans une grande maison rouge, dont la façade était ornée d'un beau perron en pierre et derrière laquelle s'élevaient des écuries. Lui seul, au milieu de plusieurs propriétaires de terres de la paroisse, était honoré du titre de Chevalier; car, quoique la famille de M. Osgood fût considérée comme d'une origine qui se perdait dans la nuit des temps, — l'imagination des habitants de Raveloe n'ayant jamais remonté jusqu'à cette lacune effrayante où il n'existait point d'Osgood, — il ne faisait cependant que louer la ferme qu'il occupait, tandis que le Chevalier Cass avait un ou deux fermiers qui se plaignaient à lui du dégât fait par le gibier, tout autant que s'il eût été un lord.

C'était encore à ce glorieux temps de guerre, qui était considéré comme une faveur particulière de la Providence à l'égard des intérêts ruraux; l'abaissement des prix n'avait pas encore jeté la race des petits chevaliers et des paysans sur ce chemin de la ruine, où leurs habitudes extravagantes et la mauvaise direction de leurs terres les aidaient à précipiter leur course. Je parle ici pour Raveloe et pour les paroisses qui lui ressemblaient; car notre ancienne vie champêtre offrait différents aspects, et il devait en être ainsi, puisqu'elle s'étendait sur une surface variée, exposée à une multitude de courants divers, depuis celui des vents du ciel jusqu'au souffle des hommes; courants qui cheminent et se croisent

constamment et donnent des résultats incalculables. Raveloe était situé au milieu des arbres touffus et des sentiers ombreux, loin du mouvement de l'activité industrielle et du zèle puritain; le riche buvait et mangeait librement, acceptant la goutte et l'apoplexie comme régnant mystérieusement sur les familles respectables; et le pauvre pensait que le riche était parfaitement en droit de mener joyeuse vie; de plus, les réjouissances multipliaient les miettes dont héritaient les pauvres. Betty Jay flairait la cuisson des jambons du Chevalier Cass, mais son ambition était arrêtée par le liquide onctueux dans lequel on les cuisait; et quand les saisons ramenaient le retour des grandes réjouissances, tout le monde les considérait comme une bonne affaire pour les pauvres gens, car les repas à Raveloe, ainsi que les pièces de bœuf et les barils de bière, étaient sur une grande échelle et duraient longtemps, surtout en hiver. Quand les dames avaient enfermé leurs plus belles robes et leurs plus belles coiffures dans des cartons et avaient, montées en croupe avec leur précieux bagage, couru le risque de traverser des torrents gonflés par la pluie et la neige, on ne devait pas supposer qu'elles ne s'attendissent qu'à un plaisir de courte durée. Par ce motif, on tâchait toujours de s'arranger de manière à ce que, pendant la sombre saison où il y a peu de travail à faire et où les heures sont si longues, plusieurs voisins tinssent successivement maison ouverte. Quand les plats de résistance du Chevalier Cass diminuaient de grosseur et de fraîcheur, ses hôtes n'avaient rien de mieux à faire qu'à se rendre, un peu plus haut dans le village, chez M. Osgood, aux Vergers, et ils y trouvaient des jambons et des échinées non entamés, des pâtés de porc renfer-

mant encore la senteur du feu, du beurre dans toute sa fraîcheur, — tout, en un mot, offrant ce que peut désirer un appétit de gens oisifs, peut-être avec une plus grande perfection, quoique avec une moins grande abondance que chez le Chevalier Cass.

Car la femme du Chevalier étant morte depuis longtemps, la Maison Rouge était privée de cette direction d'une épouse et d'une mère qui est la source de l'amour bienfaisant et de la crainte, soit au salon, soit à la cuisine. Cela aidait à expliquer le fait, non-seulement de ce que la quantité surpassait la qualité des mets, les jours de réception, mais encore la fréquence des occasions où le fier Chevalier condescendait à présider au salon de l'*Arc-en-ciel*, plutôt que sous le manteau de sa propre cheminée; comme aussi la mauvaise voie où ses fils étaient entrés. Raveloe n'était point un endroit où la censure morale fût bien sévère; on pensait cependant que le Chevalier avait commis une faute en gardant à la maison tous ses fils qui vivaient dans l'oisiveté; et, quoiqu'on pût permettre quelque licence à des jeunes gens dont le père était riche, les gens secouaient la tête en voyant la conduite du second fils, Dunstan, communément appelé Dunsey Cass, dont le goût pour la boisson et les paris pourrait bien tondre quelque chose de plus que des brebis sauvages.

Certainement, disaient les voisins, il n'y a pas à se préoccuper de ce que deviendra Dunsey, — un individu malicieux et moqueur, qui paraît jouir de sa boisson d'autant plus que les autres ont le gosier sec, — pourvu toutefois que sa conduite n'amène pas le chagrin dans une famille comme celle du Chevalier Cass, qui a un monument à l'église et des aiguières d'argent plus an-

ciennes que le roi George. Mais ce serait mille fois pitié que M. Godfrey, l'aîné de tous, un beau jeune homme à figure ouverte et d'un bon naturel, qui sera quelque jour à la tête de la propriété, se mît à suivre la même route que son frère, ainsi qu'il a paru le faire dernièrement. S'il continue de cette manière, il perdra les bonnes grâces de Miss Nancy Lammeter, car il est bien prouvé qu'elle l'a regardé très-froidement depuis la dernière Pentecôte, il y a un an, alors qu'on avait beaucoup parlé des absences qu'il faisait de la maison pendant plusieurs jours de suite. Il y a quelque chose de mal, plus que d'ordinaire, — cela est très-clair, car M. Godfrey n'a pas le visage à moitié aussi frais et ouvert qu'auparavant. Dans un temps, chacun disait : Quel beau couple Miss Nancy Lammeter et lui feraient ! et si elle pouvait devenir maîtresse de la Maison Rouge, quel bienfaisant changement cela amènerait, car les Lammeter ont été élevés à ne jamais laisser perdre une pincée de sel, et cependant chacun dans leur maison est traité pour le mieux, suivant sa position. Une belle-fille semblable serait une économie pour le vieux Chevalier, dût-elle ne pas apporter un sou de fortune, car on peut craindre que, malgré ses revenus, il y ait bien des trous dans les poches du Chevalier. Mais si M. Godfrey ne se montre pas sous un meilleur jour, il peut bien dire « adieu » à Miss Nancy Lammeter.

C'est ce Godfrey, de si belle espérance naguères, qui, pendant une après-midi de la fin de novembre, la quinzième année du séjour de Silas Marner à Raveloe, se tenait debout dans le sombre parloir lambrissé, les mains dans ses poches et le dos tourné au feu. La pâle lumière du crépuscule tombait faiblement sur les

parois décorées de fusils, de fouets et de queues de renards; sur des habits et des chapeaux jetés par-dessus les meubles, sur des jarres laissant échapper un parfum de bière, sur un feu à demi éteint et sur des pipes reposant aux coins de la cheminée; signes d'une vie domestique dépourvue de tout charme et avec lesquels s'harmonisait tristement le visage assombri du blond Godfrey. Il semblait écouter et attendre l'approche de quelqu'un, et bientôt le bruit d'une marche pesante, accompagnée d'un sifflement, se fit entendre dans le grand vestibule.

La porte s'ouvrit, et un jeune homme à tournure épaisse et solide entra, le visage enflammé et avec l'air d'animation sans motif qui indique le premier degré de l'ivresse. C'était Dunsey, et à sa vue les traits de Godfrey se départirent de leur tristesse pour prendre une expression plus marquée de haine. Le bel épagneul brun qui était couché sur le foyer se retira sous un fauteuil, au coin de la cheminée.

« Bien, maître Godfrey, qu'est-ce que vous me voulez? dit Dunsey d'un ton moqueur. Vous êtes plus âgé et meilleur que moi, savez-vous; j'ai dû venir, quand vous m'avez fait appeler.

— Voici ce que je désire, — et d'abord, secouez votre ivresse et écoutez-moi, voulez-vous? » Il avait lui-même bu plus que ce n'était bon pour lui, afin de changer sa mauvaise humeur en une colère calculée. « J'ai à vous dire que je dois remettre au Chevalier la rente de Fowler, ou bien lui avouer que je vous ai donné cet argent; car il menace de le déposséder, et tout se découvrira bientôt, que je le lui apprenne ou non. Il vient de dire, avant de sortir, qu'il enverrait à Cox l'ordre de procéder,

si Fowler ne vient pas payer ses arrérages cette semaine. Le Chevalier est à court d'argent et n'est pas d'humeur à écouter aucune sornette; et vous savez ce qu'il a menacé de faire, s'il vous trouvait encore dépensant son bien. Ainsi, voyez à vous procurer l'argent, et cela un peu vite, voulez-vous?

— Oh! dit Dunsey, qui se rapprocha de son frère en ricanant et le regardant en face. Supposons maintenant que vous vous procuriez l'argent vous-même et que vous m'en évitiez la peine. Puisque vous avez eu la bonté de me le remettre, vous ne me refuserez pas d'avoir l'obligeance de le rendre à ma place; c'est votre amour fraternel qui vous a engagé à le faire, vous savez! »

Godfrey se mordit les lèvres et serra le poing. « Ne me regardez pas ainsi d'aussi près, ou je vous étends par terre.

— Oh! non, vous n'en ferez rien, dit Dunsey en se retournant pourtant sur ses talons. Parce que je suis un si bon frère, vous savez. Je pourrais vous faire chasser de la famille et vous laisser sans un shelling, quel jour que ce fût. Je pourrais dire au Chevalier comment son beau garçon de fils s'est marié à cette aimable Molly Farren, et se trouve très-malheureux de ne pouvoir vivre avec sa femme ivrogne, et je pourrais me glisser à votre place aussi confortablement que possible. Mais, vous voyez, je ne le fais pas. — Je suis si facile et d'un si bon naturel. Vous vous donnerez toute la peine possible pour moi. Vous vous procurerez les cent livres à ma place, — je sais que vous le ferez.

— Comment puis-je me procurer cet argent? dit Godfrey en frissonnant. Je n'ai pas un shelling dont je puisse disposer. Et c'est un mensonge de dire que vous puissiez

prendre ma place ; vous vous feriez chasser aussi, voilà tout. Car, si vous commencez à parler, moi aussi je parlerai. Bob est le favori de mon père ; vous le savez très-bien. Il se trouverait très-heureux d'être débarrassé de vous.

— Qu'importe! dit Dunsey en secouant la tête de côté et regardant hors de la fenêtre; il me serait très-agréable de partir avec vous, — vous êtes un si beau frère, et nous avons toujours tellement aimé à nous disputer ensemble que je ne saurais que faire sans vous. Mais vous aimeriez mieux que nous restassions tous deux à la maison, j'en suis sûr. Ainsi vous vous arrangerez pour vous procurer cette petite somme, et je vous souhaite le bonsoir, quoique je sois fâché de vous quitter. »

Dunstan s'éloignait, mais Godfrey s'élança après lui et le saisit par le bras en lui disant avec un jurement :

« Je vous dis que je n'ai point d'argent ; je ne sais où m'en procurer.

— Empruntez-en du vieux Kimble.

— Je vous dis qu'il ne veut plus m'en prêter et que je ne lui en demanderai pas.

— Et bien, alors, vendez Wildfire.

— Oui, c'est facile à dire. Mais il me faut l'argent tout de suite.

— Eh bien, vous n'avez qu'à le monter à la chasse de demain. Brice et Keating y seront certainement. Vous aurez plus d'une offre.

— Je n'en doute pas ; puis je reviendrai à huit heures, éclaboussé jusqu'au menton, pour aller au bal donné pour le jour de naissance de Mme Osgood.

— Oh ! dit Dunsey, en penchant la tête de côté et en essayant de parler d'une voix doucement affectée. Et

il y aura la douce Miss Nancy : et nous danserons avec elle, et nous lui promettrons de ne plus jamais nous mal conduire, et nous rentrerons en grâce, et....

— Retenez votre langue à l'égard de Miss Nancy, imbécile que vous êtes, dit Godfrey en rougissant, sinon je vous écrase.

— Pourquoi ? dit Dunsey d'une voix encore affectée, mais en prenant un fouet sur la table et en frappant avec le gros bout la paume de sa main. Vous avez très-bonne chance. Je vous engagerais à vous raccrocher à sa manche : ce serait du temps de gagné, si Molly en venait à prendre quelque jour une goutte de trop de laudanum et à vous rendre veuf. Cela ne ferait rien à Miss Nancy d'être la seconde, si elle n'en savait rien. Et vous avez un excellent frère qui gardera votre secret, parce que vous aurez pour lui beaucoup d'obligeance.

— Je vous dirai ce qui en est, dit Godfrey, en frémissant et pâlissant de nouveau. Ma patience est bien près d'être à bout. Si vous aviez un peu plus de finesse, vous sauriez qu'on peut, en poussant un homme un peu trop fort, lui faire faire un saut aussi facilement qu'un autre. Je ne sais s'il n'en est pas ainsi maintenant : je puis aussi bien tout dire au Chevalier moi-même — je serai débarrassé de vous, si je n'y gagne rien d'autre. Et, après tout, il le saura une fois. Elle m'a menacé de venir ellemême le lui dire. Ainsi, ne vous flattez pas que votre discrétion vaille le prix qu'il vous convient de demander. Vous me dépouillez d'argent jusqu'à ce que je n'aie rien pour la calmer, et elle exécutera quelque jour sa menace. Cela revient au même, et vous pouvez aller au diable. »

Dunsey s'aperçut qu'il avait dépassé le but et qu'il y

avait un point où même l'hésitation de Godfrey pouvait être poussée à la décision. Mais il dit d'un air d'indifférence :

« Comme il vous plaira ; mais il me faut un verre de bière d'abord. » Et tirant le cordon de la sonnette il se jeta en travers de deux chaises et se mit à frapper machinalement le panneau de la fenêtre du manche de son fouet.

Godfrey restait debout, tournant encore le dos au feu, remuant des doigts le contenu de ses poches et regardant le plancher. Ce grand corps à muscles solides ne manquait pas de courage physique, mais il ne savait prendre aucune décision quand les dangers à braver n'étaient point de ceux qu'on peut terrasser et écraser. Son irrésolution et sa lâcheté morale étaient augmentées par une position pleine de conséquences redoutables qui semblaient également pressantes de tous côtés, et son irritation ne l'eut pas plutôt engagé à défier Dunstan pour prévenir les trahisons possibles, que les malheurs qu'il attirerait sur lui-même par un semblable aveu lui parurent plus insupportables que le mal présent. Les résultats de cet aveu n'étaient point seulement probables ; ils étaient sûrs, tandis que la trahison n'était pas certaine. De la vision de cette certitude il se rejeta dans le doute et la fluctuation, avec un sentiment de repos. Ce fils d'un petit chevalier, ayant tout aussi peu de disposition à labourer qu'à mendier, était aussi privé de moyens d'existence qu'un arbre déraciné qui, par la fa-veur du ciel et de la terre, aurait pu prendre un bel accroissement à l'endroit où il avait fait son premier jet. Labourer ! Il aurait pu peut-être y penser avec quelque satisfaction s'il avait espéré obtenir Nancy Lammeter à cette

condition; mais dès qu'il devait la perdre ainsi que son propre héritage, et puisqu'il devait briser tous ses liens, excepté celui qui le retenait honteusement et le privait de tout stimulant pour essayer de se relever lui-même, il ne prévoyait aucun sort futur après sa confession que celui de « s'engager comme soldat » — la démarche la plus désespérée après le suicide, aux yeux des familles respectables. Non! il se fierait aux éventualités plutôt qu'à sa propre résolution — il irait plutôt s'asseoir au festin et savourer le vin qu'il aimait, malgré la terreur qu'inspirait à son cœur l'épée suspendue sur sa tête, plutôt que de se précipiter dans une froide obscurité où il ne restait aucune chance de plaisir. Cette immense concession à faire à Dunstan au sujet du cheval commença à lui paraître facile, comparée à l'accomplissement de sa propre menace. Mais son orgueil ne lui permit pas de recommencer la conversation autrement qu'en continuant la querelle. Dunstan s'y attendait et prenait sa bière par plus petites doses qu'à l'ordinaire.

« Cela vous ressemble tout à fait, s'écria Godfrey d'un ton d'amertume, de parler aussi froidement de vendre Wildfire — la dernière chose que je puisse appeler ma propriété et la plus jolie bête que j'aie possédée de ma vie. Et s'il y avait en vous une étincelle de fierté, vous seriez honteux de voir les écuries vides et chacun en ricaner. Mais je crois que vous vous vendriez vous-même, ne fût-ce que pour faire sentir à quelqu'un quel mauvais marché il aurait fait.

— Eh! eh! dit Dunstan très-paisiblement, vous me rendez justice, je vois. Vous savez que je vaux mon pesant d'or pour entortiller les gens dans un marché. C'est pour cette raison que je vous conseille de me laisser

vendre Wildfire. Je pourrai le monter à la chasse demain à votre place, avec plaisir. Je n'aurai pas si belle tournure que vous sur la selle; mais c'est le cheval qu'on marchande et non le cavalier.

— Oui, c'est cela, vous confier mon cheval!

— Comme vous voudrez, dit Dunstan, en frappant de nouveau contre le panneau d'un air de grande indifférence. C'est vous qui avez à payer l'argent de Fowley; cela ne me regarde pas. Vous avez reçu de lui cet argent, quand vous êtes allé à Brancote et vous avez dit au Chevalier qu'il n'était pas payé. Je n'ai rien à voir à cela; vous avez bien voulu avoir l'obligeance de me le donner, voilà tout. Si vous ne voulez pas rembourser cet argent, laissez-le, cela m'est égal. Mais j'étais désireux de vous rendre service en entreprenant de vendre Wildfire, voyant que cela vous dérangeait autant de vous éloigner demain.

— Bien, vous ne comptez pas faire quelque bêtise avec ce cheval, eh! vous voulez loyalement le vendre et m'en remettre l'argent? Si vous ne le faites pas, vous savez que tout ira en déroute, car je ne puis plus compter sur rien; et vous trouverez moins de plaisir à renverser la maison sur ma tête quand votre propre crâne devra en être brisé.

— Eh, eh! dit Dunstan en se levant, c'est cela. Je pensais bien que vous y viendriez. Je suis l'individu le plus propre à amener le vieux Brice à se laisser écorcher. Je vous en tirerai cent-vingt guinées, tout aussi bien qu'un penny.

— Mais, peut-être que demain il pleuvra à torrents comme hier et alors vous ne pourrez pas y aller, dit Godfrey, sachant à peine s'il désirait ou redoutait cet empêchement.

— Pas de ça, dit Dunstan ; je suis toujours heureux pour le temps. Il pourrait pleuvoir si vous vouliez aller vous-même. Vous n'avez jamais les atouts en mains, vous savez — moi je les ai toujours. Vous avez la beauté, voyez vous, et moi j'ai la bonne chance. en sorte que vous devez me garder auprès de vous, comme une pièce de six pences tordue ; vous ne vous en tirerez jamais sans moi.

— Damnation! retenez votre langue, dit Godfrey impétueusement. Et tâchez d'être sobre demain ; sinon vous tomberez la tête la première en revenant, et Wildfire pourrait s'en mal trouver.

— Que votre tendre cœur ne s'émeuve pas, dit Dunstan en ouvrant la porte. Vous ne m'avez jamais vu y voir double quand j'avais un marché à faire ; cela gâterait le plaisir. De plus, quand je tombe, je suis assuré de tomber sur mes pieds. »

Là-dessus Dunstan tira la porte après lui et laissa Godfrey ruminer amèrement sur sa position, ce qu'il faisait de jour en jour plus continuellement, excepté quand il était excité par la chasse, la boisson ou les cartes, ou par le plaisir plus rare, mais plus présent à sa pensée, de voir Miss Nancy Lammeter. Les peines qu'une éducation supérieure rend en nous plus variées et plus vives sont moins à redouter que celles qui viennent de la complète absence de jouissances ou de consolations intellectuelles, absence qui livre les esprits grossiers à la perpétuelle et importune pensée de leurs chagrins et de leurs regrets. La vie de ces ancêtres campagnards que nous sommes enclins à considérer comme des êtres très-prosaïques — de ces hommes dont la seule occupation était de chevaucher autour de leur propriété, de-

venant de plus en plus lourds sur leur selle, et qui passaient leurs derniers jours à satisfaire nonchalamment de monotones désirs — ces vies avaient pourtant leur côté dramatique. Les malheurs les atteignaient aussi, et leurs fautes prématurées avaient eu de dures conséquences. Peut-être un amour pour quelque douce jeune fille avait-il ouvert une fois leurs yeux à l'image d'une existence où les jours n'auraient jamais paru trop longs même sans débauches; mais ils n'avaient pu obtenir la jeune fille et l'image s'était évanouie; alors que leur restait-il quand ils devenaient incapables de chasser, si ce n'est de boire et de s'égayer; ou de boire et de se mettre en colère et d'en venir à ne plus savoir que dire et redire, avec toujours plus d'emphase, les choses qu'ils avaient déjà maintes fois répétées dans l'année? Certainement, parmi ces hommes au visage coloré et aux yeux tristes, il y en avait quelques-uns que, grâce à leur bienveillance naturelle, l'ivresse même ne pouvait pas pousser à la brutalité; des hommes qui, lorsque leurs joues étaient encore fraîches, avaient ressenti l'aiguillon de la tristesse ou du remords, avaient été percés par les roseaux sur lesquels ils s'appuyaient, ou s'étaient étourdiment emprisonnés dans des liens dont aucun effort ne pouvait les dégager; et au milieu de ces pénibles circonstances, qui nous sont communes à tous, leurs pensées ne pouvaient s'arrêter que sur l'incessant tableau de leur propre histoire.

Telle était du moins la position de Godfrey Cass dans la vingt-sixième année de sa vie. Un mouvement de repentir, aidé par ces petites influences indéfinissables que toute relation intime exerce sur une nature molle, l'avait entraîné à un mariage secret, qui était devenu la lèpre

de sa vie. C'était une triste histoire de passion basse, d'entraînement, d'illusion, de réveil, qu'il n'est pas besoin d'extraire des amers souvenirs de Godfrey.

Il savait depuis longtemps que toute cette affaire était due en partie à un piége que lui avait tendu Dunstan, qui avait vu dans le mariage dégradant de son frère les moyens de satisfaire à la fois sa jalousie haineuse et sa cupidité. Si Godfrey avait pu se considérer simplement comme victime, le mors de fer que la destinée avait mis dans sa bouche l'aurait blessé moins douloureusement. Si les malédictions qu'il proférait presque à haute voix, quand il était seul, n'avaient eu d'autre objet que la malice diabolique de Dunstan, il aurait moins redouté les conséquences d'un aveu. Mais il avait quelque chose de plus à maudire — sa propre folie vicieuse, qui maintenant lui paraissait aussi absurde et incompréhensible que nous le paraissent presque toujours nos sottises et nos vices, quand l'entraînement est depuis longtemps passé. Pendant quatre ans il avait pensé à Nancy Lammeter et lui avait voué une patiente adoration, comme à celle qui lui faisait envisager l'avenir avec bonheur; elle serait sa femme et lui ferait chérir sa demeure, comme il n'avait jamais aimé celle de son père, et il lui serait facile, l'ayant toujours près de lui, de se secouer de ses folles habitudes qui n'étaient point des plaisirs, mais seulement une manière fébrile d'occuper son inaction. Les goûts de Godfrey étaient essentiellement domestiques, quoique élevé dans une demeure où le foyer n'avait point de sourires, et où les habitudes journalières n'étaient point épurées par l'ordre intérieur. Sa nature ennemie de la lutte se livra sans résistance aux habitudes de sa famille; mais le besoin de quelque tendre affection durable, le désir

d'une influence qui pût l'aider à poursuivre le bien qu'il préférait, avaient fait pour lui de la bonne direction et de la sage libéralité du ménage Lammeter, éclairé par le sourire de Nancy, comme une de ces heures fraîches et brillantes du matin, où les tentations s'endorment et laissent l'oreille ouverte à la voix du bon ange qui invite à l'activité, à la sobriété et à la paix. Et cependant l'espérance de ce paradis n'avait pas suffi pour le préserver d'une démarche qui le lui avait fermé pour toujours. Au lieu de saisir énergiquement le câble de soie avec lequel Nancy l'aurait dirigé en sûreté vers les frais rivages où il était facile de prendre pied solidement, il s'était laissé retomber en arrière dans une boue fangeuse où il était inutile de lutter. Il s'était créé des liens qui lui enlevaient tout but sensé et qui excitaient en lui une exaspération continuelle.

Toutefois il y avait un état pire encore que le présent; c'était la position où il se trouverait quand l'odieux secret serait découvert; et le désir qui l'emportait constamment sur tout autre était celui de tâcher d'éloigner le jour fatal où il lui faudrait supporter les terribles conséquences du violent ressentiment de son père, pour la blessure infligée à son orgueil de famille — ce jour où il lui faudrait peut-être renoncer à l'aisance et à la dignité héréditaire, qui après tout étaient une espèce de raison de vivre, et où il devrait se résigner à la certitude d'être banni pour toujours de la vue et de l'estime de Nancy Lammeter. Plus ce jour serait éloigné, plus il y aurait de chances d'être délivré de quelques-unes au moins des odieuses conséquences auxquelles il s'était exposé — plus il lui resterait d'occasions de saisir la cruelle faveur de voir Nancy et d'obtenir d'elle quelques légers indices

d'un reste d'estime. Il recherchait cette faveur, presque par accès, de temps en temps, après avoir passé plusieurs semaines, pendant lesquelles il l'avait évitée ; il s'élançait alors comme pour saisir une proie éloignée aux ailes brillantes et trouvait sa chaîne d'autant plus lourde. Il était maintenant sous l'empire d'une de ces aspirations, assez forte pour le persuader de confier Wildfire à Dunstan, plutôt que d'être déçu dans son désir, lors même qu'il n'y aurait pas eu d'autre raison à sa répugnance pour la chasse du lendemain. Cette autre raison était le fait que le rendez-vous du matin était Batherley, la petite ville où demeurait la malheureuse femme dont l'image devenait pour lui de jour en jour plus odieuse et dans sa pensée tout le pays était hanté par elle. Le joug qu'un homme s'impose par une mauvaise conduite fait naître la haine dans le caractère le plus bienveillant : et ce Godfrey au cœur gai, affectueux, devenait rapidement un homme acerbe, assailli de désirs cruels qui semblaient se jouer de lui comme des démons qui ont trouvé une maison ouverte.

Que ferait-il ce soir-là pour passer le temps? Il pouvait bien aller à l'*Arc-en-ciel* entendre parler du combat de coqs : tout le monde serait là et qu'y avait-il d'autre à faire? Pourtant, quant à lui, il ne s'intéressait nullement au combat de coqs. Snuff, l'épagneul brun qui s'était placé en face de lui, se mit à sauter d'impatience, pour obtenir la caresse qu'il désirait. Mais Godfrey le repoussa, sans le regarder, et quitta la chambre, humblement suivi par cette bête sans rancune — peut-être parce qu'elle n'avait aucune autre ressource en perspective.

IV

Dunstan Cass partit de grand matin, au pas tranquille d'un homme intéressé à ménager son coursier de chasse; il dut suivre un sentier qui, à son extrémité opposée, passait près de la pièce de terrain sans clôture appelée la Carrière, où se trouvait la cabane, naguère l'abri d'un tailleur de pierres, maintenant habitée depuis quinze ans par Silas Marner. Cet endroit paraissait bien désert dans cette saison, avec la glaise humide foulée à l'entour et l'eau rouge et boueuse s'élevant très-haut dans la carrière abandonnée. Ce fut la première pensée de Dunstan, quand il s'en approcha; la seconde fut que le vieux fou de tisserand, dont il entendait déjà gémir le métier, devait avoir une bonne somme d'argent cachée quelque part. Comment se faisait-il que lui, Dunstan Cass, qui avait souvent entendu parler de l'avarice de Marner, n'eût jamais pensé à suggérer à Godfrey qu'il devait effrayer ou persuader ce vieil individu, pour qu'il lui prêtât cet argent, sur l'excellente garantie de la position future du jeune chevalier. Cette ressource se présentait à lui, maintenant, comme si facile et si agréable qu'il fut sur le point de retourner la tête du cheval du côté de la maison. En effet, le trésor de Marner devait être probablement assez gros pour laisser à Godfrey un joli surplus, ses dettes les plus pressantes une fois payées, et pour lui permettre de rendre service à son précieux frère. Godfrey serait prompt à saisir la suggestion; il accepterait avec bonheur un plan qui lui éviterait de se séparer de Wildfire. Mais quand sa méditation en fut arrivée là, Dunstan sentit renaître en lui le désir de continuer sa route et ce désir l'emporta. Il n'avait nul be-

soin de faire ce plaisir à son frère; il préférait que maître Godfrey fût vexé. Bien plus, dans son for intérieur il était fier d'avoir un cheval à vendre et de pouvoir, à cette occasion, faire le rodomont et peut-être tromper quelqu'un. Il pouvait se donner la satisfaction complète de vendre le cheval de son frère et de n'en pas moins avoir le plaisir de l'amener à emprunter l'argent de Marner. Aussi, se dirigea-t-il vers le lieu du rendez-vous.

Brice et Keating s'y trouvaient, ainsi que Dunstan en avait d'avance la certitude — il était un si heureux gaillard.

« Et bien, dit Brice, qui depuis longtemps avait des vues sur Wildfire, vous êtes sur le cheval de votre frère aujourd'hui; comment cela se fait-il?

— Oh ! j'ai fait un échange avec lui, dit Dunstan, dont le plaisir de mentir sans aucun motif d'utilité n'était pas diminué par la probabilité que son auditeur ne le croirait pas — Wildfire est à moi maintenant.

— Comment? est-ce qu'il l'a troqué avec vous contre cette efflanquée haquenée que vous aviez? dit Brice sachant parfaitement que la réponse serait un autre mensonge.

—Oh! il y avait un petit compte entre nous, dit Dunstan avec négligence, et Wildfire a fait l'appoint; je l'ai pris, quoique cela me contrariât un peu, car j'avais envie d'une jument de Jortin — une fameuse bête, telle que vous n'en avez jamais enfourché. Mais je garderai Wildfire, maintenant que je l'ai, quoique j'aie eu une offre de cent cinquante livres, l'autre jour, d'un homme de Flitton — il fait des achats pour lord Cromlek — un individu qui louche et qui a un gilet vert. Mais je tiens à garder Wildfire. La jument a plus de sang, mais elle est un peu faible du train de derrière. »

Brice devina naturellement que Dunstan désirait vendre le cheval, et Dunstan vit qu'il était deviné (le trafic des chevaux n'est qu'une des nombreuses tromperies humaines conduites de cette ingénieuse manière); tous deux pensaient donc que le marché était à son premier acte, quand Brice répondit avec ironie :

« J'en suis vraiment étonné; je suis étonné que vous songiez à le garder, car je n'ai jamais appris que quelqu'un qui ne désirait pas vendre un cheval, ait reçu une offre de moitié supérieure à ce que valait sa bête. Vous aurez du bonheur si vous en tirez cent livres. »

Alors Keating s'approcha et la transaction devint plus compliquée. Elle se termina par l'achat que fit Brice du cheval pour cent-vingt livres à payer lors de la remise de Wildfire sain et sauf aux écuries de Batherley. L'idée vint à Dunstan qu'il serait sage à lui de renoncer à la chasse de ce jour, de se rendre d'abord à Batherley et, après le retour de Brice, de louer un cheval pour revenir à la maison avec l'argent en poche. Mais encouragé par la confiance en sa bonne chance et par un verre d'eau de vie bu à la suite du marché, il ne parvint pas à vaincre son désir de faire la course, surtout en sentant sous lui un cheval qui franchissait les barrières à l'admiration générale. Dunstan, cependant, en franchit une de trop et y « creva » son cheval. Quant à lui, qui était tout à fait en dehors du marché conclu, il s'en tira sans aucun mal; mais le pauvre Wildfire, sans se douter de ce qu'il valait, se coucha sur le flanc et exhala douloureusement son dernier souffle. Quelques instants auparavant, Dunstan avait dû descendre pour arranger son étrier ; il avait proféré bon nombre de malédictions contre cette interruption qui l'avait placé à l'arrière-garde

des chasseurs lorsque le moment glorieux approchait, et c'est sous l'influence de cette exaspération qu'il avait franchi les palissades trop aveuglément.

Il était sur le point de rejoindre la meute quand ce fatal accident arriva; il se trouvait parmi les chasseurs les plus lancés en avant, qui s'occupaient peu de ce qui se passait derrière eux, et il était bien loin des traînards qui probablement ne passeraient pas près de l'endroit où Wildfire était tombé. Dunstan dont le caractère s'inquiétait plus des désagréments immédiats que des conséquences futures, ne se fut pas plutôt relevé, qu'après avoir vu que tout était fini pour Wildfire, il ressentit du plaisir de ce que personne n'était témoin de sa position qu'aucune fanfaronnade ne pouvait rendre enviable. S'étant remis de sa secousse, grâce à un peu d'eau de vie et beaucoup de jurements, il marcha aussi vite que possible vers un taillis à sa droite, à travers lequel il lui sembla qu'il pourrait gagner Batherley sans courir le danger de rencontrer quelqu'un des chasseurs. Sa première intention fut de louer un cheval pour se rendre chez lui; car marcher pendant plusieurs milles sans avoir un fusil en main et cela le long d'une route ordinaire, c'est à quoi il ne pouvait songer, pas plus que tout autre jeune noble de son rang. Il ne s'inquiétait guère de la mauvaise nouvelle qu'il rapportait à Godfrey, car il lui offrirait en même temps l'argent de Marner; et si Godfrey se cabrait, comme cela lui arrivait toujours à l'idée de contracter une nouvelle dette dont il ne retirait lui-même que le plus mince avantage, il ne se cabrerait certes pas longtemps; Dunstan était sûr de réduire Godfrey à faire quoi que ce fût.

Plus l'argent de Marner devenait nécessaire, plus cette

idée préoccupait Dunstan. Celui-ci, tout impatient qu'il fût de se retrouver à Raveloe et d'y exposer son plan bien combiné, ne laissait pas que d'être désagréablement troublé par la perspective de faire son entrée à Batherley avec les bottes crottées d'un piéton et d'affronter les questions moqueuses des palefreniers. L'inspection de ses poches, à laquelle il procéda machinalement tandis qu'il réfléchissait, rappela à sa mémoire que les deux ou trois pièces que son index rencontra dans ses goussets étaient d'une couleur trop pâle pour couvrir la petite dette dont Jennings exigeait le paiement en menaçant d'interrompre ses relations avec Dunstan Cass. Après tout, le point où la chasse l'avait amené n'était pas beaucoup plus éloigné de sa demeure que de Batherley; mais Dunstan n'ayant pas des idées remarquablement claires, ne fut conduit à cette conclusion qu'en reconnaissant peu à peu qu'il avait d'autres raisons encore pour choisir cette manière inusitée de se rendre à pied à la maison.

Il était près de quatre heures, et le brouillard se formait; plus tôt Dunstan atteindrait la route, mieux ce serait. Il se rappela l'avoir traversée et avoir vu le poteau indicateur très-peu de temps avant la chute de Wildfire; aussi, après avoir boutonné son habit, attaché solidement autour du manche la lanière de son fouet et frappé le haut de ses bottes d'un air bien maître de soi, comme pour s'assurer qu'il n'était point pris par surprise, il partit, avec le sentiment d'entreprendre un haut fait d'exercice corporel, qu'il pourrait quelque jour arranger et embellir pour l'admiration d'un cercle choisi à l'*Arc-en-ciel*. Quand un jeune gentilhomme tel que Dunstan en est réduit à un mode de locomotion aussi exceptionnel que la marche, un fouet à la main est un agréable

dédommagement d'une position qu'il n'a point recherchée; et Dunstan, tout en cheminant au travers du brouillard qui se condensait, frappait constamment de son fouet quelque part. C'était le fouet de Godfrey, que Dunstan s'était donné le plaisir de prendre sans permission, parce qu'il avait un pommeau d'or; naturellement, personne ne pouvait, quand Dunstan le tenait, voir que le nom de « Godfrey Cass » était gravé en lettres profondes sur ce pommeau d'or, — on pouvait voir seulement que c'était un très-beau fouet.

Dunstan n'était point sans craindre de rencontrer quelque connaissance aux yeux de laquelle il aurait fait une triste figure, car le brouillard n'est pas un écran, lorsque les gens sont rapprochés; aussi quand il se trouva enfin dans les chemins de Raveloe qui lui étaient familiers, et cela sans avoir aperçu âme qui vive, il vit dans cette circonstance l'effet de son bonheur habituel. Mais le brouillard, aidé de l'obscurité du soir, devenait toujours plus opaque et cachait les nombreuses ornières où le piéton pouvait glisser; Dunstan fut obligé de guider ses pas, en tâtant de son fouet les branches qui ressortaient du bas des haies. Il devait bientôt, pensa-t-il, approcher de l'ouverture des Carrières; il s'en apercevrait à l'interruption de la haie. Cependant il découvrit l'endroit par une circonstance à laquelle il ne s'attendait pas — par certains rayons de lumière qu'il devina provenir de la chaumière de Silas Marner.

La chaumière et l'argent qui y était caché n'avaient pas cessé de l'occuper pendant sa marche, et il avait songé aux moyens de cajoler et de tenter le tisserand, afin de l'amener à se dessaisir de son argent par l'appât de l'intérêt qu'il en retirerait. Dunstan pensait qu'on

pourrait bien ajouter un peu d'intimidation à la flatterie, car ses propres notions arithmétiques n'étaient pas assez claires pour lui fournir quelque démonstration irrésistible touchant les avantages de l'intérêt; quant aux garanties, il les considérait vaguement comme des moyens de duper les gens en leur faisant croire qu'ils seraient remboursés. A tout prendre, cette opération sur l'esprit de l'avare était une tâche que Godfrey confierait bien certainement à son frère, plus rusé et plus hardi. Dunstan avait décidé cela; et au moment où il vit la flamme briller à travers les joints des contrevents de Marner, l'idée d'un dialogue avec le tisserand lui était devenue si familière, qu'il lui parut naturel de commencer tout de suite la connaissance. Il pouvait y avoir plusieurs avantages à procéder ainsi; le tisserand possédait peut-être une lanterne, et Dunstan était fatigué de chercher sa route. Il était encore à près de trois quarts d'heure de chez lui, et le chemin devenait désagréablement glissant, car le brouillard se changeait en pluie.

Dunstan fit le tour de la berge, non sans craindre de se tromper de route, ne sachant point d'une manière certaine si la lumière venait de la façade ou du côté de la maison. Mais, du manche de son fouet, il sonda avec précaution le terrain et arriva enfin en sûreté à la porte. Il frappa fortement, jouissant presque de la frayeur que ce bruit soudain causerait au vieux. Il n'entendit aucun mouvement; tout était silencieux dans la chaumière. Le tisserand serait-il déjà couché? Alors pourquoi conserver de la lumière? C'était un singulier oubli chez un avare. Dunstan frappa plus fort, et, sans attendre une réponse, enfonça ses doigts dans le trou du loquet, avec l'intention de secouer la porte et de pousser le res-

sort de bas en haut, ne doutant pas que la porte ne fût fermée. Mais, à sa grande surprise, ce double mouvement la fit ouvrir et il se trouva en face d'un feu brillant qui éclairait chaque coin de la chaumière, — le lit, le métier, les trois chaises et la table, — et lui montra que Marner était absent.

Rien, à ce moment, ne pouvait offrir à Dunstan plus d'attraits que ce feu brillant sur ce foyer de briques ; il entra et tout aussitôt s'assit devant. Il y avait aussi devant le feu quelque chose qui, à un degré plus avancé de cuisson, eût été bien séduisant pour un homme affamé. C'était un petit morceau de porc attaché au crochet destiné à la bouilloire par un cordon passé à une grosse clé de porte, à la manière connue des anciennes ménagères qui ne possédaient pas de « valets. » Mais la viande avait été suspendue au point d'attache le plus éloigné du feu, probablement pour empêcher qu'elle ne se rôtît trop promptement, en l'absence du propriétaire. Ce vieux nigaud aux yeux fixes avait donc de la viande chaude pour son souper? pensa Dunstan. On avait toujours dit qu'il vivait de pain moisi. Mais où pouvait-il être en ce moment, et par une telle soirée, en laissant son souper à ce degré de préparation et sa porte non fermée ? La difficulté récente que Dunstan avait éprouvée à trouver son chemin, lui suggéra la pensée que le tisserand était peut-être sorti pour se procurer du combustible ou pour quelque autre motif de peu d'importance et qu'il avait glissé dans la carrière. C'était une idée intéressante pour Dunstan et qui entraînait des conséquences tout à fait nouvelles. Si le tisserand était mort, qui est-ce qui avait des droits sur son argent? Qui saurait où cet argent était caché ? *Qui saurait que personne*

fût venu pour le prendre? Il n'alla pas plus loin dans les subtilités de l'évidence : la question pressante « où est l'argent? » s'empara de lui et lui fit complétement oublier que la mort du tisserand n'était point une certitude. Un esprit lourd, une fois arrivé à une déduction qui flatte ses désirs, est rarement capable de se souvenir que l'idée d'où il a tiré sa conclusion était purement problématique. Puis l'esprit de Dunstan était aussi obscur que l'est ordinairement celui d'un individu capable d'un crime.

Dunstan n'avait jamais entendu dire que les villageois cachassent leurs trésors ailleurs qu'à trois endroits : le chaume, le lit ou un trou dans le sol. La cabane de Marner n'avait pas de chaume, et le premier mouvement de Dunstan, après un cours d'idées accéléré par l'aiguillon de la cupidité, fut d'aller vers le lit; mais tout en se dirigeant de ce côté, il parcourait activement des yeux le sol, là où les briques éclairées par le feu pouvaient se distinguer sous le sable répandu. Or il y avait une place, une seule, qui était tout à fait couverte de sable, et de sable ayant conservé les marques des doigts qui avaient pris soin de l'éparpiller. C'était près des pédales du métier. En un instant Dunstan s'élança à cette place, écarta le sable avec son fouet, et enfonçant le bout mince du crochet entre les briques, reconnut qu'elles étaient libres. Il en souleva deux à la hâte et vit sans aucun doute ce qui était l'objet de sa recherche; car que pouvaient contenir ces deux sacs de peau si ce n'est de l'argent? Et, d'après leur poids, ils devaient être remplis de guinées. Dunstan tâta l'intérieur du trou, pour être sûr qu'il n'y avait plus rien ; puis il replaça rapidement les briques et répandit le sable par-dessus. Il s'était à peine écoulé

cinq minutes depuis que Dunstan était entré dans la cabane; mais ce temps lui parut avoir été long, et quoiqu'il ne reconnût pas distinctement la possibilité que Marner fût vivant et pût rentrer d'un moment à l'autre, il sentit une crainte indéfinissable s'emparer de lui, quand il se releva les sacs à la main. Il fallait se hâter de sortir; une fois dans l'obscurité, Dunstan déciderait ce qu'il devait faire des sacs.

Il ferma précipitamment la porte derrière lui, afin d'intercepter la lumière; quelques pas suffisaient pour le mettre à l'abri des rayons passant à travers les fentes des contrevents et le trou du loquet. La pluie et l'obscurité avaient augmenté; il en fut satisfait, quoiqu'il lui fût difficile de marcher ayant les deux mains tellement embarrassées que tout ce qu'il pouvait faire, c'était de tenir d'une main son fouet en même temps qu'un des sacs. Mais, au bout de quelques pas, il pourrait prendre son temps. Il avança ainsi dans les ténèbres.

Trad. par F. D'ALBERT-DURADE.

(La suite à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE SUISSE.

Ce n'est pas, cette fois, dans les régions fédérales que la vie publique nous offrira ses manifestations les plus saillantes. Le mouvement semble se faire dans les Cantons plutôt qu'au centre.

Un événement regrettable, survenu à la frontière, un homicide commis sur territoire français par un garde forestier soleurois, a provoqué de justes réclamations de la part de l'autorité française. Le forestier croyait être sur territoire suisse ; il pensait avoir devant lui l'auteur de déprédations commises dans les forêts confiées à sa garde : de là, une altercation suivie d'un malheureux emportement. Autant cet incident est déplorable, aussi peu paraît-il de nature à donner lieu à un conflit. Les traités n'autorisent pas la France à se faire livrer le coupable, et les tribunaux suisses feront leur devoir.

Sur les bords du lac de Lugano, une bande étroite de terre italienne, au pied du mont Salvatore, interrompait jusqu'ici la communication entre Lugano et le district de Mendrisio. Le traité récemment conclu avec la cour de Turin pour la régularisation de la frontière tessinoise donne à la Suisse ce petit territoire, dépendance de l'enclave italienne de Campione sur la rive opposée du lac. Ce n'était rien pour l'Italie ; c'est pour la Suisse un avantage qui n'est pas sans valeur.

La mission de M. de Tschudi à Rio-Janeiro commence à porter ses fruits pour les colons suisses. Le gouvernement brésilien, donnant effet à ses promesses, a transféré dans les colonies de l'État un certain nombre de ces malheureux, soustraits par cette mesure aux vexations des planteurs dont ils cultivaient les domaines.

Après avoir, par ses conventions avec plusieurs États, affranchi les Suisses qui s'y rendent de l'obligation de se munir de passe-ports et assuré la même liberté aux ressortissants de ces

États qui voyagent en Suisse, le Conseil fédéral a voulu faire un pas de plus. Sans attendre que l'adoption générale de cette réforme ait rendu la réciprocité complète, il a consacré le principe que tout étranger peut entrer en Suisse sans avoir à produire ni le visa d'un agent de la Confédération, ni même un passe-port ; il suffit qu'il puisse, si les circonstances l'exigent, prouver par son signalement son identité. Bien entendu que ces facilités ne s'appliquent qu'aux voyageurs, et que les étrangers qui veulent s'établir en Suisse doivent être munis des documents nécessaires pour légitimer leur séjour. Pendant que le gouvernement fédéral adoptait cette mesure marquée au coin d'un libéralisme pratique, le gouvernement des États-Unis en faisait autant de l'autre côté de l'océan. Pour débarquer dans un port de l'Union, tout étranger devait être muni d'un passe-port de son gouvernement ; tout citoyen de l'Union qui en quittait les ports ou qui y rentrait, devait avoir un passe-port des autorités américaines ou de leurs agents à l'étranger : toutes ces restrictions sont supprimées.

Voilà tout ce que nous trouvons à glaner aujourd'hui dans le champ de la politique fédérale. Des faits que nous signalons, le dernier n'est pas sans portée. Les barrières qui séparent encore les peuples doivent tomber devant les besoins nouveaux créés par la vapeur, les rails et l'électricité : on facilite aujourd'hui la circulation des hommes ; c'est le présage de ce qu'on fera pour la circulation des choses ; l'abolition des passe-ports prélude à une réforme bien autrement importante, nous voulons parler de l'abolition ou de l'abaissement général des tarifs douaniers.

En attendant, c'est le produit des droits d'entrée qui enrichit les caisses de la Confédération. Nous avons déjà dit que le compte général des finances fédérales s'était soldé l'année dernière par un excédant de recettes d'environ 600,000 fr. Sur un total de 20.600,000 fr. de valeurs en caisse, les péages ont fourni 4,600,000 fr., 1,600,000 fr. de plus que les prévisions du budget. Sur les 20 millions qui figurent à la sortie, les dépenses militaires ont absorbé 3.600,000 fr. La fortune nette de la Confédération s'élevait, au 31 décembre 1861, à 9,200,000 fr. ; les fonds spéciaux, tels que le fonds des invalides, le fonds Grenus, dont la destination est la même, le fonds de la monnaie, etc., montaient ensemble à 2,500,000 fr. ; ce chiffre, ajouté au

premier, porte à 11,700,000 fr. l'avoir général de la Confédération. Sur l'emprunt de 12 millions conclu en 1857, lorsqu'on se préparait à la guerre avec la Prusse, la Confédération doit encore 3,700,000 fr. ; le surplus est remboursé.

A côté d'un certain nombre d'innovations libérales, la nouvelle loi relative aux postes contient des dispositions dont la presse périodique s'alarme non sans motif. Il s'agit, dans les articles auxquels nous faisons allusion et qui entreront en vigueur, avec le reste de la loi, le 1er juillet prochain, de soumettre la presse suisse au régime allemand, d'après lequel la poste est l'intermédiaire privilégié, sinon obligé, des abonnements. Toute feuille périodique à laquelle on se serait abonné par cette voie, paierait une taxe de faveur ; toute feuille dont l'abonnement se serait pris ailleurs, paierait la taxe normale du tarif. Un pétitionnement général des éditeurs de journaux demande la réforme de ces dispositions, introduites inopinément dans la loi au milieu de la discussion des Chambres et dont on n'a pas dès l'abord saisi toute la portée.

Les affaires cantonales fixeront plus longtemps notre attention. Parmi celles qui méritent de nous arrêter, les questions de chemins de fer et de finances occupent le premier rang ; ce sont ces questions qui défraient aujourd'hui la politique cantonale : nous avons déjà signalé ce trait de la situation.

Le Grand-Conseil de Berne s'est prononcé, par 119 voix contre 81, pour le passage par Busswyl. Telles sont à cet égard les préoccupations qui règnent dans les districts intéressés qu'elles réagissent même contre le projet, si populaire autrefois, de la correction de l'Aar et du desséchement du Seeland. La construction d'un viaduc à Busswyl supposant la correction au moins partielle de la rivière, quarante-huit municipalités ou communes bourgeoises et 1,236 propriétaires, plus ou moins intéressés au passage par Arberg, ont protesté contre l'exécution d'un plan qui sauverait leurs terres de l'inondation. Ce plan, qui est celui du célèbre ingénieur La Nicca, et qui consiste à conduire l'Aar dans le lac de Bienne, sacrifierait, suivant les pétitionnaires, des terres cultivées d'une bien plus haute valeur que tout ce que l'on pourra gagner par la correction. A peine le Grand-Conseil avait-il tranché, le 11 avril, le débat relatif au tracé de la voie ferrée,

qu'une nouvelle agitation s'est produite. Demander à la législature de se déjuger une seconde fois n'est pas possible ; les intérêts froissés par le nouveau vote en appellent au souverain, c'est-à-dire au peuple, en attaquant le principe même de la construction des chemins de fer par l'État. L'initiative est partie des districts d'Arberg, de Cerlier et de Nidau ; une assemblée populaire a été convoquée. Huit mille citoyens réunis à Arberg, le 27 avril, ont résolu par acclamation de demander au Grand-Conseil de soumettre à la sanction ou au rejet du peuple le décret par lequel il a été décidé que l'État construirait à ses frais les lignes acquises de la compagnie de l'Est-Ouest. La constitution prévoit, en effet, que le peuple sera consulté dans des cas d'une haute importance ; mais elle n'a pas fixé les formes de cette consultation. Les pétitionnaires demandent donc qu'une loi soit faite à cet égard et qu'elle reçoive, dans le cas actuel, sa première application. Jusque-là, le gouvernement sera invité à suspendre les travaux.

Les seize millions que l'État de Fribourg a empruntés pour les prêter à la compagnie du chemin de fer, se trouvent insuffisants. Le coût de la ligne dépassera de quatre millions le chiffre prévu ; les versements des actionnaires présentent un arriéré de deux millions, il faut enfin 1,300,000 fr. pour désintéresser les fournisseurs du matériel roulant et purger la ligne d'une hypothèque prise à leur profit : voilà pour plus de sept millions d'exigences, auxquelles le Conseil d'État a proposé de faire face par un nouvel emprunt de sept millions et demi. Le Grand-Conseil a voté cet emprunt à l'unanimité. A vrai dire, c'est sous le nom de la compagnie que l'emprunt est contracté, mais l'État s'en porte garant et cède aux prêteurs le rang de première hypothèque qui lui appartient pour le prêt des seize millions. Vingt-trois millions et demi d'engagements, c'est un lourd fardeau pour une population de cent mille âmes. On conçoit qu'au moment où le chemin de fer va s'achever, où tant de vœux touchent à leur accomplissement, où tant de sacrifices comptent trouver enfin leur rémunération, les représentants du peuple fribourgeois aient cru devoir faire un suprême effort : l'unanimité de leur décision honore leur patriotisme et leur courage. Ce que l'on conçoit moins, c'est qu'en présence de ce nouvel accroissement des charges publiques, l'autorité législative hésite à mettre en équilibre le budget de l'Etat. Le Conseil d'Etat proposait d'introduire un droit

d'enregistrement ; une commission du Grand-Conseil constatait la nécessité de nouvelles ressources ; néanmoins, sur les conclusions de cette commission même, le Grand-Conseil a ajourné à une autre session l'examen du projet de loi. — Une salutaire émulation se développe dans les contrées que le chemin de fer laisse à l'écart. Morat avait dépensé des sommes plus ou moins importantes pour assurer la régularité du service que les bateaux à vapeur neuchâtelois entretiennent entre les deux villes. Estavayer a fait plus encore ; une société formée dans cette localité vient d'acheter deux bateaux de la compagnie neuchâteloise et d'organiser, à l'aide d'une subvention du gouvernement, un service qui met Estavayer et tout le district de la Broye en communications régulières avec Neuchâtel.

Nous nous étonnions tout à l'heure d'avoir vu le Grand-Conseil de Fribourg différer l'établissement d'un impôt nécessaire. Le Grand-Conseil de Neuchâtel en a fait de même : on hésite à trancher dans le vif et à modifier profondément les habitudes des contribuables. Le Conseil d'État avait nanti le corps législatif d'un projet d'impôt sur les successions, d'un projet de loi sur le timbre, d'un projet de taxe sur la vente des boissons ; il fallait des revenus nouveaux pour couvrir le déficit permanent du budget. Le Grand-Conseil a reculé devant la discussion de ces projets, laissés sur le bureau pour servir de renseignements à la législature prochaine. Il est vrai de dire qu'on était à un mois de nouvelles élections.

Les chemins de fer avaient été l'un des éléments de la crise que le Canton de Vaud vient de traverser. Le nouveau Conseil d'État devait adopter, dans cette matière, le contre pied du système de son prédécesseur. A peine en fonctions, il a déclaré au Conseil fédéral qu'il entendait reprendre, vis-à-vis de la compagnie d'Oron, l'exercice des droits que la concession lui accorde. On sait que jusqu'ici le gouvernement vaudois s'était refusé à toute reconnaissance expresse de cette compagnie et que, par suite de ce refus, l'autorité fédérale avait été subrogée à l'autorité cantonale dans les attributions conférées à cette dernière par les concessions et les lois. Ainsi prend fin un état de choses qui choquait les règles établies et compromettait la souveraineté cantonale. Le Conseil fédéral s'est empressé de correspondre aux vues qui lui étaient exprimées et de remettre entre les mains du Conseil

d'Etat le cautionnement versé par la compagnie pour la partie de la ligne située sur territoire vaudois. Tout, d'ailleurs, dans les actes du Conseil d'Etat montre un gouvernement qui a la conscience de sa mission et qui se sent appelé à inaugurer une nouvelle ère. Les pleins pouvoirs qu'il a reçus du Grand-Conseil, en attendant que la loi fixe définitivement l'organisation du pouvoir exécutif, ont déjà été entre ses mains l'instrument de plusieurs réformes importantes. Le conseil de l'instruction publique n'est plus qu'une commission consultative. La commission ecclésiastique a été supprimée, le département des cultes la remplace jusqu'à l'établissement du régime nouveau que la constitution promet à l'Eglise. Un remaniement complet a eu lieu dans l'administration militaire; la charge d'inspecteur général des milices n'existe plus, le département militaire en prend à lui les attributions. Enfin, malgré l'opposition d'une partie des anciens administrateurs, le conseil de la Banque a été renouvelé, les actionnaires ayant prêté l'appui d'une imposante majorité aux mesures du gouvernement.— Disons, avant de quitter le Canton de Vaud, qu'une souscription ouverte par la compagnie du chemin de fer de l'Ouest, pour couvrir le solde d'un emprunt décrété il y a deux ans, a produit à Genève, en deux jours, la somme de 2 millions 400,000 francs que demandait la compagnie : preuve que les progrès obtenus dans l'exploitation et l'accroissement correspondant des recettes ramènent à l'entreprise la confiance des capitalistes et des financiers.

Le Conseil d'Etat de Genève a cru devoir écarter la pétition dirigée contre la maison de jeu. Persistant à l'unanimité dans l'opinion qui a dicté de précédentes décisions, il estime que l'article 410 du code pénal n'a pas d'application légale à Genève. En tout cas, cet article ne saurait s'appliquer aux cercles, qui sont des réunions privées, et le *Cercle des étrangers* est un cercle comme les autres : telle est l'argumentation du Conseil d'Etat. Comme il a, du reste, offert aux pétitionnaires de présenter leur demande au Grand-Conseil, ceux-ci n'ont pas hésité à accepter cette offre. Il se peut que le Grand-Conseil confirme l'arrêté du pouvoir exécutif, mais la question n'en fera pas moins son chemin. Les hommes qui l'ont soulevée n'ont-ils pas pu dire, en consentant à la déférer au Grand-Conseil, « qu'ils ne croyaient pas de leur dignité de reculer devant les jugements d'une assemblée dont aucun

membre ne tient ses pouvoirs d'un nombre d'électeurs qui soit égal à celui des signataires de la pétition? » Les Genevois résidant à Paris et à Lyon avaient imité l'exemple de leurs concitoyens d'Angleterre et d'Allemagne et s'étaient associés aux démarches des pétitionnaires.

Nous avons parlé tout à l'heure des embarras financiers de Fribourg et de Neuchâtel. Nous avons signalé dans des occasions précédentes ceux qui préoccupent d'autres administrations cantonales. En voyant ce qui se passe sur les divers points de la Suisse, en comparant les jugements de la presse, le langage officiel des autorités, on est frappé de l'unanimité des plaintes et de l'uniformité des faits. C'est partout l'insuffisance des anciens impôts, la nécessité de créer de nouvelles sources de revenus. Voici ce que nous lisions récemment dans une feuille publique de Saint-Gall : « Pendant longtemps on a reculé devant une révision générale des registres d'impôt, soit que l'on redoutât les frais de cette opération, soit que l'on ne voulût pas froisser les citoyens. Et pourtant il est impossible d'éviter ce froissement, si l'on veut que l'impôt donne ce qu'il doit donner. Rendre l'impôt direct plus productif, faire cesser les inégalités qui existent de district à district, voilà deux nécessités démontrées. C'est là l'affaire de la commission nommée par le Grand-Conseil. Au gouvernement incombe la tâche d'établir un nouveau système de finances. Jusqu'ici le Conseil exécutif s'est borné à réunir des matériaux pour introduire un droit de mutation. Et néanmoins il est facile de voir que ni l'établissement de ce droit, ni l'augmentation de l'impôt direct, ne réussiront à couvrir le déficit qui existe dans la caisse de l'Etat et qui s'accroîtra encore infailliblement. Le Conseil exécutif se verra forcé ou de proposer de nouveaux impôts indirects ou de demander davantage à ceux que nous possédons. »

Glaris renaît de ses cendres, non plus en espérance seulement, mais en réalité; les maisons s'élèvent par centaines, les rues s'alignent, le bourg revêt sa forme nouvelle. L'anniversaire de la catastrophe de 1861 sera célébré par un service religieux sur la place de la landsgemeinde, et toutes les années, le 10 mai, à l'heure de la soirée où éclatait l'incendie, les cloches du chef-lieu seront sonnées en commémoration de cet événement. Les impressions d'angoisse et de délivrance, de consternation et de relèvement par lesquelles la population de Glaris a passé durant

l'année qui vient de s'écouler, ont aussi communiqué à la fête de Næfels, célébrée le 3 avril selon l'antique usage, un caractère exceptionnel de solennité. On avait appelé pour la prédication qui se fait sur le champ de bataille, un ecclésiastique zuricois, M. Hirzel, que son zèle et son dévouement en faveur des incendiés ont rendu populaire parmi les Glaronnais. Son discours, écouté dans un religieux recueillement, la parole grave du chef de l'Etat, ont exprimé les sentiments qui remplissaient tous les cœurs. Jamais il n'y avait eu pareille affluence. Pour la première fois, on n'a pas revu dans la procession un reliquaire des anciens âges, la *boîte d'or*, suivant son nom populaire ; ce vieux débris a péri dans l'incendie. Mais la véritable relique de Næfels, la bannière qui conduisit en 1388 les Glaronnais à la victoire, a été respectée par les flammes ; conservée aux archives du Canton, elle a été sauvée avec les documents de l'histoire du pays.

Les liens de fraternité par lesquels Glaris se sent uni à ses confédérés et qui ont puisé dans l'épreuve une force nouvelle, manifestent leur puissance dans tous les domaines. Les protestants glaronnais sont entrés, cette année, dans le concert de la Suisse évangélique, en fêtant le Vendredi saint comme l'une des grandes solennités de l'Eglise. Les catholiques du chef-lieu l'ont chômé eux-mêmes, par égard pour leurs frères réformés.

Le concordat conclu entre plusieurs Cantons protestants pour l'aggrégation réciproque des ecclésiastiques a reçu un commencement d'exécution : la commission d'examens prévue par le concordat est nommée ; le président en a été pris à Zurich, le vice-président à Arau.

Une conférence a réuni, le 7 avril, à Beggenried, des délégués des Cantons de la Suisse primitive. Il s'agissait du projet d'évêché que nous avons mentionné et dont la discussion se poursuit, malgré les difficultés qu'il rencontre. Une commission mi-partie de membres des gouvernements et de membres du clergé a été nommée et la direction générale de l'affaire remise entre les mains du Canton d'Uri.

Depuis le 22 avril, la suppression de l'abbaye de Rheinau est un fait consommé. Ce jour-là, le Grand-Conseil de Zurich a confirmé par une seconde votation, que ses règlements exigent pour la validité de ses décrets, celle du mois de mars. Quatre mois sont donnés aux religieux pour sortir du couvent.

L'émancipation des juifs se heurte, dans le Canton d'Argovie, contre une opposition populaire Des pétitions circulent, des assemblées publiques ont lieu ; c'est une agitation organisée. S'il ne dépend pas des Israélites de combattre le mouvement, ils s'efforcent du moins, en attendant les décrets de l'autorité supérieure, de ne pas rester en arrière des exigences du temps et de la civilisation. Une société d'artisans a été fondée dans la commune juive de Lengnau ; la mission de cette société est de détourner ses coreligionnaires de la pratique exclusive d'un trafic parfois équivoque et de développer parmi eux le goût des professions manuelles et sédentaires.

Une motion jetée tout à coup au sein du Grand-Conseil de Bâle a réveillé la question depuis longtemps assoupie de l'université fédérale. A-t-on le pressentiment que cette question ne tardera pas à reparaître dans les Conseils de la Confédération? Ou l'auteur de la motion n'a-t-il agi que sous l'inspiration spontanée de son patriotisme cantonal ? Nous ne savons. Son but était d'engager les magistrats de sa ville natale, de la cité où vécut Erasme, d'où sortit Euler, où enseignèrent les Bernouilli, à faire valoir, quand s'élèverait le débat, les titres de Bâle à recevoir dans ses murs l'université suisse. Après une discussion solennelle, quatre-vingt-quinze voix contre trois ont adopté la motion du colonel Wieland. Ce vote ne pouvait manquer de raviver des rivalités, des susceptibilités, des appréhensions : rivalités de Zurich et de Berne, susceptibilités de la Suisse catholique, appréhensions de la Suisse romande, qui ne subordonnera pas sans lutte une vie intellectuelle dont elle a quelque sujet d'être fière, à la suprématie de la Suisse germanique. Il est permis de demander si la centralisation, excellente dans la sphère des intérêts matériels et lorsqu'il s'agit de péages, de postes et de chemins de fer, est désirable dans les choses de l'esprit et de l'âme ; si la salutaire émulation qui résulte de l'existence simultanée de plusieurs foyers de lumières, de vie littéraire et scientifique, n'a pas une part essentielle au développement intellectuel et moral où se retrempe la force de la nation, et si enfin ces foyers particuliers, nos académies cantonales, qui ont brillé parfois d'un si vif éclat, ne seraient pas infailliblement absorbés, éclipsés du moins, par ce grand foyer commun qui attirerait peu à peu tout ce que la Suisse possède de plus

distingué dans les lettres et dans la science. Que l'on ait centralisé dans une Ecole polytechnique l'enseignement supérieur des sciences exactes, cela se conçoit et se justifie : les mathématiques, la physique, la chimie, sont les mêmes dans le monde entier. Mais en est-il ainsi des sciences qui tiennent à la vie intime des peuples, de la théologie, de la philosophie, de la jurisprudence, de la littérature, où la vérité, toujours une dans son principe, se réfléchit de cent manières dans les faces diverses que présente le génie individuel et national? Nous ne présumons pas de dire si la Confédération, toute prospère que soit la situation de ses finances, croira pouvoir ajouter aux frais que lui impose le perfectionnement de son état militaire, à la construction des routes des Alpes, à la correction du Rhin, de l'Aar et du Rhône, les dépenses nécessaires pour fonder et entretenir une université. Que cette création ait lieu dans un prochain avenir, cela nous semble peu probable, bien qu'à vrai dire, quand nous considérons les tendances qui prévalent de plus en plus en Suisse, la direction des esprits, la marche des idées, l'université fédérale nous paraisse être au terme de ce mouvement. Ce dont nous sommes convaincu, c'est que les avantages que l'on cherche dans cette centralisation de la science, seront chèrement payés par les brèches qu'elle fera dans notre vie cantonale, indispensable à la vie de l'ensemble, autant comme élément que comme contrepoids. Si, du reste, l'université fédérale doit être créée, sans nous prononcer dès à présent sur le choix de la ville qui doit en être le siége, nous nous plaisons à rendre hommage à la solidité des titres de Bâle. Quatre siècles de traditions scientifiques, une université cantonale richement dotée, des collections, des bibliothèques, des musées, continuellement accrus par la générosité éclairée des citoyens, puis une situation éminemment favorable aux confins de trois pays, dont chacun lui apporte son contingent de ressources, voilà, certes, des avantages qui permettent à la ville qui les possède et qui les offre à ses confédérés, d'entrer en lice avec honneur et d'en sortir sans confusion, quelle que soit l'issue du tournoi.

La Société helvétiquedes sciences naturelles avait nommé, l'été dernier, une commission chargée d'organiser un système d'observations météorologiques s'étendant à toute la Suisse. Cette commission vient de poser les bases de son travail. Près de qua-

tre-vingts stations ont été provisoirement désignées; l'expérience en fera créer de nouvelles ou fera supprimer celles dont elle ne justifierait pas l'utilité. Les instruments seront fabriqués en 1862; on consacrera le printemps et l'été de l'année prochaine à les installer dans les stations, et les observations commenceront le 1er décembre 1863.

Neuchâtel a dû à d'heureuses coïncidences de voir sortir de son sein un nombre relativement considérable de peintres et d'artistes éminents, et parmi eux, les Meuron, les Girardet, les Grosclaude, portent avec honneur un nom déjà illustré par leurs pères. Il ne se pouvait pas qu'il ne se formât aussi à Neuchâtel une Société des amis des arts. Depuis vingt ans, cette société prospère comme simple société cantonale, et aujourd'hui elle se dispose à consolider définitivement son existence, par la construction d'un édifice destiné à ses expositions. Le nom du grand peintre neuchâtelois, de Léopold Robert, sera attaché à ce bâtiment.

On sait que l'empereur Napoléon travaille à une *Vie de César*. Un archéologue de Porrentruy, M. l'abbé Vautrey, auteur d'une dissertation intitulée: *César et Arioviste dans le Jura bernois*,[1] a reçu de ce souverain une gratification de 500 francs, comme encouragement à poursuivre ses recherches.

Au milieu d'un printemps aussi remarquable par sa précocité que par son éclat, quand déjà les premiers touristes avaient gravi les sommets du Rigi et du Pilate et que les journaux enregistraient à l'envi des phénomènes de végétation nouveaux pour les plus longues mémoires, un retour de froid subit, survenu vers le 15 avril, a fait pousser un cri d'alarme d'un bout de la Suisse à l'autre. Au premier moment, l'on a cru la vigne gelée et la fleur des arbres a paru détruite. L'homme est toujours extrême dans ses craintes et dans ses espérances. Grâce à Dieu, l'on a bientôt été rassuré; le rétablissement du beau temps ne s'est pas fait attendre; la végétation a repris sa vigueur; peut-être quelques vignobles plus avancés ou plus exposés verront-ils leur récolte diminuée; mais l'apparence générale des productions de la terre autorise de nouveau l'attente d'une bonne et riche année.

Quarante pièces de bétail choisies par une commission d'ex-

[1] Voir *Bibl. Univ.* t. XIII, p. 765.

perts vont soutenir dans une exposition agricole, ouverte à Londres en même temps que la grande exposition industrielle, la réputation de nos troupeaux. La race brune et la race tachetée comptent dans ce convoi un nombre à peu près égal de représentants. Le Conseil fédéral a pris à sa charge une partie des frais.

Si l'on s'en tient aux chiffres de l'importation et de l'exportation du commerce suisse en 1861, ces chiffres ont dépassé ce que semblait promettre une année commencée sous de fort tristes auspices. Mais, en y regardant de près, on ne tarde pas à découvrir que ces chiffres ont une autre signification que celle qu'ils tirent de leur importance numérique. C'est ainsi qu'à l'importation, il n'y a d'accroissement que pour les articles de consommation, tandis qu'il y a diminution, quant aux matières premières employées dans l'industrie. De même à l'exportation, si les produits de l'agriculture présentent des chiffres plus élevés, les articles manufacturés sont demeurés en souffrance. Les quantités exportées ne donnent pas d'ailleurs, à elles seules, la situation du commerce, il faut, en outre, considérer dans quelles conditions et à quel prix la vente s'est opérée. Or, il est de fait que de nombreux envois de marchandises sont allés s'entasser dans les entrepôts étrangers, et que souvent la réalisation n'a pu s'en faire qu'avec perte. En somme, l'année 1861, tout en étant, quant aux chiffres, plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne, ne saurait compter parmi les années prospères pour le commerce et l'industrie.

Le mouvement d'affaires des banques suisses n'en a pas moins été considérable ; les profits réalisés par ces établissements se sont élevés presque partout à plus de six pour cent ; quelques-uns même ont enregistré de onze à douze pour cent de bénéfices. — Une compagnie d'assurances générales, l'*Helvétia* de Saint-Gall, qui jusqu'ici a essentiellement opéré sur les transports, mais qui vient de fonder une caisse spéciale pour l'assurance contre l'incendie, a pu, l'année passée, répartir à ses actionnaires un dividende de dix-neuf pour cent.

Mais, si l'on veut se rendre compte de l'accroissement qu'a pris en Suisse la richesse nationale, c'est à quelques années en arrière qu'il faut chercher des points de comparaison. En 1854, un do-

maine des environs de Zurich, comprenant, outre plusieurs bâtiments, trente-six arpents de terre, a fait l'objet d'un contrat de vente, où le prix fut fixé à 126,000 francs. Vingt arpents du même terrain, destinés à un usage public, viennent d'être payés 480,000 francs par l'administration municipale. Ce qui contribue à augmenter la valeur des terres dans le voisinage des villes, ce sont les constructions multipliées par lesquelles ces dernières étendent incessamment leur rayon. Centres de vie politique ou de vie sociale, les villes attirent de plus en plus la population des campagnes, et ce mouvement n'est pas restreint à nos principales cités; chaque Canton peut le constater à son tour ; en ce moment, c'est Frauenfeld qui s'occupe d'un plan d'agrandissement.

Il n'y a pas trente ans qu'un minéralogiste, M. de Glenck, cherchait du sel dans le Canton de Bâle-Campagne. C'était en 1834 et personne ne savait encore si le sel se trouverait. Eventuellement, M. de Glenck s'engageait à payer à l'Etat, après dix ans, la dixième partie du revenu net de l'exploitation. En 1861, la saline de Schweizerhalle a fourni gratuitement au Canton les 13,000 quintaux de sel de cuisine que sa consommation réclame, et versé en outre, dans les caisses de l'Etat, 10,000 francs en argent comptant.

Les Sociétés d'utilité publique de la Suisse romande et la Société d'émulation du Jura bernois se sont réunies à Lausanne, le 22 avril. Une centaine de sociétaires assistaient à la séance ; les plus nombreux étaient venus de Genève et de Vaud. La question de l'université fédérale a été soulevée; on a senti que la Suisse romande avait des intérêts communs à sauvegarder ; une commission étudiera la question et présentera ses conclusions avant la session des Chambres. La réunion de Lausanne était, comme celles qui l'ont précédée, le résultat d'une invitation ou d'une entente spéciale ; désormais, ces réunions seront périodiques et régulières ; le règlement qui constitue ce nouveau lien entre les Cantons romands a été adopté dans l'assemblée du 22 avril.

La Société suisse de secours mutuels à Paris, sœur cadette de la Société helvétique de bienfaisance, a recueilli par les cotisations et les dons de ses membres, par les subventions des Cantons et de la Confédération, 19,000 francs en 1861. Les secours qu'elle a distribués à des Suisses malades ou indigents, se sont élevés à

17,000 francs ; 500 fr. ont été envoyés aux victimes de l'incendie de Glaris. On se plaît à voir le nom suisse s'honorer à l'étranger par une rivalité de bonnes œuvres. Les sociétés dont nous rappelons l'existence à Paris, représentent chacune l'un des principes qui se disputent aujourd'hui la prééminence dans le champ des misères sociales à prévenir et à soulager : le principe plus ancien de la charité, le principe plus moderne de la mutualité et de l'association. Au fond, l'un n'est pas le rival, encore moins l'ennemi de l'autre ; ce sont deux alliés naturels.

Le 5 avril, mourait à Lucerne, à l'âge de 62 ans, le docteur Jaques-Robert Steiger, connu par le rôle politique qu'il a joué dans son Canton et dont les conséquences se sont étendues au reste de la Suisse. Le Dr Steiger avait pris une part essentielle au mouvement révolutionnaire qui coïncida avec la première expédition de corps francs contre Lucerne, en 1844 ; l'année suivante, il fit partie de la seconde expédition. Son arrestation après la déroute, sa condamnation à mort et son évasion sont encore présentes à tous les esprits. Deux ans après avait lieu le combat de Gislikon et les troupes fédérales occupaient Lucerne. Estimé dans la vie privée, médecin distingué, botaniste habile, le docteur Steiger a écrit une *Flore lucernoise*.

Neuchâtel a vu s'éteindre, le 23 avril, un de ses anciens magistrats, M. Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin. Membre du Conseil d'Etat dans les années difficiles qui ont marqué la fin du dernier siècle et le commencement du dix-neuvième, M. de Sandoz-Rollin passa dans la retraite le temps de la domination française. Il reprit son siége au gouvernement en 1814 et ne le quitta plus qu'après 1831 ; à cette époque orageuse il présidait le Conseil d'Etat. Ce fut lui qui signa, en 1815, au nom du gouvernement de la principauté, l'acte par lequel Neuchâtel est entré comme Canton dans la Confédération. M. de Sandoz-Rollin a atteint, en possession de toutes ses facultés, l'âge avancé de 93 ans. Joignant aux qualités de l'homme d'Etat une véritable érudition, il possédait surtout à fond l'histoire de son pays. C'est lui qui, âgé déjà de plus de 80 ans, écrivit le texte des *Monuments de Neuchâtel*, ouvrage que son savant et regrettable auteur, DuBois de Montperreux, surpris par la mort, n'avait pas eu le temps d'achever.

2 mai 1862. H.-Fl. Calame.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Traité de droit commercial, cours professé a la faculté de droit de Paris, par M. Bravard-Veyrières. publié, annoté et complété par Ch. Demangeat. Paris, 1862.

Au moment où la question de la réforme du Code de commerce semble prendre quelque faveur en France, il n'est pas hors de propos d'appeler l'attention des jurisconsultes, des économistes, et des hommes qui s'occupent de sciences sociales, sur le traité de droit commercial dont je viens d'énoncer le titre.— Le tome premier de cet ouvrage, qui dans son ensemble doit comprendre six volumes, a paru à la fin de l'année dernière, et renferme l'explication des titres I à III du Livre Ier du Code de commerce (*Des commerçants, des livres de commerce et des sociétés*). C'est la reproduction complète et authentique des leçons faites à la Faculté de Paris par le savant professeur qui remplaça M. Pardessus dans la chaire de Droit commercial, par le jurisconsulte distingué dont les écrits influèrent puissamment sur la réforme du Livre troisième du Code de commerce, accomplie en 1838.

On sait que la méthode exégétique est généralement suivie dans l'Université de France pour l'enseignement des lois. M. Bravard devait sur ce point se conformer aux ordonnances ministérielles : son cours était donc un commentaire analytique de la loi, plutôt qu'un traité dogmatique du droit commercial. Cependant le professeur ne s'astreignait pas à suivre servilement l'ordre adopté par le législateur, lorsque cette marche lui paraissait nuire à la clarté de l'exposition. En outre, il faisait toujours précéder l'étude d'un sujet de quelques considérations rationnelles et historiques, destinées à bien faire saisir l'esprit et le but de

la loi, à mettre en relief les principes fondamentaux de la matière, et à préparer par des idées générales les solutions présentées plus tard sur les questions de détail et sur les points controversés. — Il se livrait ensuite à l'analyse minutieuse des textes, les comparant entre eux, les disséquant pour ainsi dire, puis, les éclairant par des décisions de la jurisprudance, et signalant, quand il y avait lieu, les vices de leur rédaction, l'imperfection ou l'insuffisance de leurs dispositions.

Ceux qui ont assisté aux leçons du maître le retrouvent tout entier dans le livre publié par M. Demangeat : c'est sa parole élégante, c'est le tour piquant de sa phrase, ce sont des aperçus fins et ingénieux qni charmaient l'auditeur. Parfois même une idée est successivement présentée sous deux formes différentes, comme cela a lieu dans un enseignement oral, lorsque le professeur croit ne pas avoir été compris de prime abord.

Ce léger défaut, si c'en est un, tient sans doute au soin scrupuleux que M. Demangeat met à respecter l'œuvre de son auteur. « J'ai tenu, nous dit-il, à mettre toujours fidèlement sous les yeux du lecteur la pensée même du savant maître qui fut en 1840 mon premier guide, dans l'étude du droit commercial, et à qui depuis j'ai souvent demandé la solution de difficultés, dont seul je n'aurais pu triompher. Ainsi, même dans les cas très-rares où une inexactitude me semble s'être glissée dans la doctrine de M. Bravard, je la reproduis encore, sauf à signaler en note ce qui me paraît erroné. De cette manière le lecteur est toujours mis à même de juger ; et si c'est moi qui me trompe, c'est moi qui encours la responsabilité d'une annotation malheureuse. »

Certes on ne pouvait critiquer avec plus de courtoisie, et j'ose dire, avec plus de raison. Quelquefois, en effet, M. Bravard, emporté par son amour des vrais principes du droit, se laisse aller à voir dans la loi, non ce qui est réellement, mais ce qui aurait dû y être. C'est ainsi que sa doctrine sur la personnalité des sociétés civiles, et dans certains cas, des associations en participation, et son interprétation de l'article 6 de la loi du 17 juillet 1836 sur les sociétés en commandite, sont plutôt des vérités de législation que des déductions conformes au texte et à l'esprit de la loi actuelle : c'est donc à bon droit qu'elles sont, pour ce motif, rejetées par notre savant annotateur.

On doit approuver aussi la critique que fait ce dernier d'une

opinion de M. Bravard, repoussée du reste aujourd'hui par les jurisconsultes les plus éminents, et qui consiste à soutenir que la présomption de l'article 638 du Code de commerce n'est pas applicable aux obligations contractées par le mineur ou la femme mariée autorisés à faire le commerce ; et qu'ainsi, ceux-ci peuvent se retrancher derrière leur incapacité, dans tous les cas où l'acte qui les oblige n'énonce pas formellement qu'il a été contracté pour faits relatifs à leur négoce.

L'adoption de cette doctrine place ses partisans en présence du dilemme suivant : ou la nécessité de la mention que l'acte est passé pour fait de commerce n'est qu'une vaine formalité ; ou, la femme mariée et le mineur commerçants seront dans l'impossibilité d'exercer leur commerce, parce qu'aucun négociant ne voudra contracter avec eux. Telle est l'argumentation irrésistible par laquelle M. Demangeat repousse sur ce point l'opinion de son auteur.

Du reste, le travail personnel de l'annotateur n'est pas seulement une œuvre de critique ; il est précieux à plus d'un autre titre. Ainsi, il présente d'abord un exposé complet et une saine appréciation de la jurisprudence actuelle, et sous ce point de vue, il offre une utilité pratique incontestable en complétant l'œuvre plutôt théorique de M. Bravard ; — il renferme en outre la discussion et la solution de plusieurs questions nouvelles que soulève la matière si délicate et si compliquée des sociétés en commandite par action et des sociétés anonymes : peut-être même est-il à regretter qu'il ne signale pas toujours suffisamment au législateur les diverses parties de son œuvre qui laissent tant à désirer sous ce point ; — enfin il contient plus d'une référence aux législations étrangères, avec l'indication de quelques difficultés de droit international privé qu'il était important de ne point passer sous silence, à une époque où les relations commerciales des peuples tendent de plus en plus à se développer et à s'accroître.

Je signalerai sous ce rapport l'appendice sur les sociétés de commerce constituées en pays étranger. M. Demangeat, que ses travaux antérieurs sur le droit international privé placent au premier rang, y passe en revue plusieurs questions intéressantes, une entre autres sur laquelle j'appelle l'attention du lecteur.

On sait qu'une loi du 30 mai 1857 permet aux sociétés commerciales soumises à l'autorisation du gouvernement belge et qui

l'ont obtenue, d'exercer tous leurs droits et d'ester en justice en France. On sait aussi que l'empereur, par un décret rendu en Conseil d'État, peut appliquer à tous autres pays le bénéfice de cette loi et qu'il a en particulier usé de cette faculté au profit des sociétés établies en Suisse. (Décret du 11 mai 1861.)

Mais que faut-il entendre par la condition de *se conformer aux lois de l'empire*, que les derniers mots de l'article 1er de cette loi imposent aux sociétés étrangères légalement constituées dans leur pays? C'est ce que se demande M. Demangeat, et c'est ce que se demanderont avec lui, en dépit des explications données sur ce point par les rapports des commissions législatives de France et de Belgique, tous les jurisconsultes quelque peu versés dans la science du droit international privé. En effet, si l'on veut dire par là que les sociétés étrangères devront se conformer à la règle *locus regit actum*, aux lois de police et de sûreté, et aux statuts réels de l'empire, il n'était point nécessaire de le rappeler en termes exprès, puisque cela résultait déjà des principes généraux. Etsi, comme semblent le supposer les rapports précités, on a voulu soumettre les sociétés étrangères à l'application de la loi française, même pour les conditions de pure capacité, c'est là une doctrine inadmissible et contraire à toutes les règles du droit moderne. M. Demangeat indique cette difficulté sans prétendre la résoudre et c'est là sans doute le parti le plus sage.

Enfin, le premier volume se termine par quelques pages sur le droit du fisc en matière de société. On y trouve une judicieuse critique des tendances de la jurisprudence de la Cour de cassation relatives à la perception du droit proportionnel de vente et de transcription dans le cas où l'immeuble apporté comme mise sociale par l'un des associés, tombe par l'effet du partage dans le lot d'un autre associé.

On voit par cette rapide analyse, que le *Traité de droit commercial*, renfermant, outre l'exposition des principes et l'indication de la jurisprudence, de nombreuses références aux législations étrangères, et des dissertations sur les difficultés de droit international privé soulevée par l'extension des relations sociales, présentera en quelque sorte le dernier mot de la science sur le droit commercial moderne, et qu'à ce titre il sera consulté avec fruit, non-seulement par les avocats et les praticiens, mais en-

core par tous ceux qui s'intéressent aux réformes législatives que semblent réclamer les besoins du commerce et l'état actuel de la civilisation. Th. BARRILLIET.

ABEILLE, par DEQUET. Paris, Hetzel, 1861.

Abeille est une histoire embrouillée et insipide, un tableau des mœurs d'un fort vilain monde, où quelques traits de bonne observation disparaissent dans un fouilli d'exagérations énormes.

L'intrigue est un mélange de démarches invraisemblables ou effrontées; après avoir effleuré la cour d'assises, elle aboutit au suicide et à la réclusion volontaire. Tout cela est bien plat et bien immonde; si le crime est de rigueur pour émouvoir le public, qu'on nous rende les romans mélodramatiques et les brigands à tous crins: ils sont ennuyeux, mais moins pourtant que de maladroits filous et des imbéciles.

LÉGENDES AMOUREUSES DE L'ITALIE, par Paul PERRET. Paris, Hetzel, 1861.

Sous ce titre assez ambitieux, l'auteur ou plutôt le compilateur a simplement donné la traduction de quelques vieux contes italiens, d'où Shakespeare a tiré le sujet de plusieurs de ses pièces (Othello, Roméo et Juliette, etc.) et Molière l'idée de l'École des Femmes (?). Il n'y a d'original, c'est-à-dire de composé par M. Perret, que le conte intitulé *Niceno*, plus scabreux, si c'est possible, que les autres, et une préface prétentieuse et peu claire.

ERRATUM.

p. 78, ligne 8, *au lieu de :* muvio, *lisez* muoio.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

LXVIIe Année. — Nouvelle Période

TOME QUATORZIÈME

N° 54. — 20 Juin 1862



GENÈVE

BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

LAUSANNE — DELAFONTAINE ET ROUGE

NEUCHATEL — S. DELACHAUX, — KLINGEBEIL

1862

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LA LIVRAISON DE JUIN 1862.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Tout ouvrage dont il sera envoyé *franco* un exemplaire à la *Bibliothèque Universelle*, aura droit à une annonce ou à un compte rendu.

La Direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à *Genève*, au Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, nº 4, rue de l'Hôtel-de-Ville ; à *Lausanne*, chez Delafontaine et Rouge ; et à *Paris*, chez J. Cherbuliez, 10, rue de la Monnaie.

Chaque numéro se vend séparément 5 fr.

LE

ROYAUME DE NAPLES

EN 1861[1]

L'héroïque aventure de Garibaldi avait été une surprise, un coup de foudre. Elle était déjà faite qu'on n'y croyait pas encore; on se demandait partout : Est-il vraiment sur le continent ? Et il entrait à Naples. Aussi n'avait-il rencontré de résistance nulle part. Héros presque fabuleux, il avait pris le peuple par l'imagination, continuant pour lui les légendes de l'Arioste. Ses aventures merveilleuses sur terre et sur mer dans les quatre parties du monde, les tempêtes et les combats, les victoires et les naufrages, l'intérêt qui s'attache en ce pays à tout ce qui est étrange, irrégulier, hors la loi; le spectacle aussi, la tunique rouge et par-dessus tout la terreur, les souvenirs de Velletri rapportés et répandus par les soldats en déroute; enfin la superstition amplifiant et consacrant ce demi-dieu (quand il est frappé, disait-on, il secoue sa chemise et les balles tombent), toutes ces choses avaient fait de Garibaldi presque l'égal de saint Janvier....

[1] Fragment inédit tiré d'un volume (*Histoire du brigandage dans l'Italie méridionale*) que notre collaborateur, M. Marc Monnier, publiera prochainement à Paris. (*La Dir.*)

J'ai parlé de la terreur, j'y reviens. Ce sentiment explique tout ici, je ne me lasserai jamais de le dire. « La peur gouverne le monde, » c'est un mot habituel de Garibaldi. La peur fit triompher la cause italienne, et non-seulement cette crainte mystérieuse inspirée par le héros plébéien et qui, à dix ans de distance, balaya deux fois, de Rome et de Naples à Gaëte, l'armée du père et l'armée du fils, mais encore la frayeur répandue par les soldats bourbonniens. Leurs excès récents en Sicile, l'incendie de Carini, le bombardement de Palerme, et surtout leurs brutalités dans Naples même, les souvenirs du 15 mai 1848 et les agressions du 15 juillet 1860 tenaient dans un continuel effroi les bourgeois placides. Vous savez cette dernière histoire : des grenadiers du roi s'étaient jetés un dimanche, à la tombée du jour, non sur des attroupements séditieux, mais sur la foule paisible, et prenant les passants à la gorge (même des gentilshommes en voiture, même des personnages officiels, entre autres le consul d'Angleterre), les avaient menacés, frappés ou tués à coups de sabre en criant : Vive le roi ! — A dater de ce jour la ville était restée sur le qui vive, elle regardait les canons braqués sur elle de tous les forts et ne voyait partout que mèches allumées. Les négociants riches avaient frété des vapeurs ou des brigantins pour y mettre leurs marchandises et leurs valeurs à l'abri du pillage. Les gentilshommes les plus bourbonniens s'étaient déjà sauvés. Les vaisseaux étrangers alignés dans la rade étaient peuplés de fugitifs et lestés de caisses précieuses. Les étrangers avaient déposé leurs inventaires chez leurs consuls. A chaque instant, dans la ville, des paniques effarées fermaient les boutiques et les maisons, dépeu-

plaient les rues, et précipitaient voitures, chevaux, piétons, marchands ambulants, pêle-mêle, éperdus, dans une déroute insensée. J'ai vu tout cela de mes yeux, et je l'ai noté jour par jour:

Ainsi la peur elle-même, c'est-à-dire le sentiment général, espéra Garibaldi comme une délivrance. Tous l'appelaient avec des cris d'angoisse. Et dès qu'il fut entré, la ville entière, calmée, rassurée, respira largement.

En réalité le danger ne commençait qu'alors. Le jour de l'entrée de Garibaldi, suivi de vingt hommes tout au plus, il restait encore 6000 soldats à Naples. Une balle heureuse aurait mis la ville à feu et à sang. Le gros de l'armée était à deux heures de Naples.

Les chasseurs, les Bavarois voulaient se battre, et ils se battirent en effet. Garibaldi fut retenu presque deux mois devant Capoue sans la prendre. Le 1er octobre, les royaux furent bien près de rentrer à Naples ; le lendemain il y en avait encore plusieurs milliers dans Caserte qu'ils avaient prise et qu'ils auraient gardée peut-être, s'ils ne s'étaient point attardés à piller une maison. — Et cependant telle était la foi dans Garibaldi qu'en face de ces périls très-sérieux, la ville resta gaie, vivante, pavoisée, illuminée tous les soirs, bariolée joyeusement de costumes divers, encombrée de chemises rouges, enrouée, assourdie, à force de fanfares et d'acclamations, ivre et folle de joie !

Pendant cette explosion d'enthousiasme, il n'y eut pas de parti bourbonnien, il n'y eut même pas de bourbonniens. Des partis s'étaient bien formés autour des grands chefs de tous les mouvements italiens, Mazzini, Cattaneo, Saffi, vingt autres réunis alors à Naples et alléchés,

protégés par la jeune révolution. Mais ces partis n'étaient que des fractions de l'unanimité libérale. Nous avions des mazziniens, des républicains indépendants, des démocrates monarchistes, des garibaldiens purs, des garibaldiens modérés, des modérés non garibaldiens, des unitaires et des unionistes, des partisans de l'Italie *une*, des partisans de l'Italie *unie*, des annexionnistes avec ou sans condition, des Piémontais ne jurant que par Turin, des Napolitains ne songeant qu'à Naples. — Mais pas un cercle, pas un salon, n'osait plus songer à François II. Ceci dura jusqu'à l'arrivée de Victor-Emmanuel et à l'établissement de l'autorité régulière.

Alors les Napolitains se refroidirent tout à coup. Il se forma deux oppositions chaque jour plus marquées, l'une chez les lettrés, l'autre dans le peuple.

Tâchons de dessiner nettement ces deux oppositions. Je m'aventure ici sur une pente glissante, mais le meilleur moyen de ne pas broncher, c'est d'y marcher résolument. Je vais donc parler en toute franchise. J'ai déjà assez d'expérience pour savoir que l'habileté suprême, c'est la parfaite sincérité.

L'opposition des lettrés (je ne dis pas des bourgeois, car ce mot serait impropre à Naples) fut soulevée par mille et une raisons, mais surtout par des passions de clocher et des ambitions déçues. Une coterie puissante s'était emparée du pouvoir. Cette coterie se composait surtout d'émigrés. Ces victimes de 1848 étaient les patriotes les plus considérés des Deux-Siciles. Dispersés dans toute l'Europe, mais réunis en grand nombre en Piémont, ils y avaient trouvé non-seulement un refuge, mais l'accueil le plus sympathique et le plus généreux. Ce fut la Hollande de nos whigs de Naples. On conspire tou-

jours un peu dans l'exil : nos émigrés conspirèrent, mais avec modération. Conduits d'abord par Manin, qui les dirigeait de Paris, ils conseillèrent la résistance légale, ils écrivirent des manifestes et des mémorandums où ils demandèrent à l'Europe un Ferdinand II libéral. Manin mourut et Ferdinand resta le plus absolu des monarques. Alors les émigrés attendirent leur salut de François II, quelques-uns même de Murat. Mais le prétendant avait les bras liés par l'Angleterre; quant à François II, en montant sur le trône, il annonça qu'il n'espérait pas même atteindre aux vertus de Ferdinand.

Cependant l'émigration s'était fortifiée. Avant sa mort, l'avant-dernier roi de Naples avait entr'ouvert les prisons. Le baron Poërio s'en était échappé, avec sa douloureuse escorte. Vous vous rappelez l'histoire : déporté en Amérique, il eut le talent de débarquer en Irlande d'où il se rendit à Turin. Notez qu'il était resté en relation avec les proscrits et avec toute l'Europe. Sous sa veste de galérien il n'avait jamais cessé de conspirer. C'était lui qui dirigeait les patriotes de Naples. Il les contenait du fond du bagne et, tout en traînant sa chaîne, il leur disait d'espérer.

Poërio donc étant à Turin, avec ses compagnons d'infortune, l'émigration s'y trouva au complet, phalange serrée, déjà célèbre et formidable, surtout à cause de ses malheurs. Elle avait désespéré de Ferdinand, de François, de Murat, elle avait grandi sous la protection du Piémont, elle était devenue piémontaise. La campagne de Lombardie, l'annexion des duchés, des légations, de la Toscane, ébaucha bientôt devant tous les yeux l'image, si longtemps rêvée et tant de fois repoussée comme une fatale illusion, de l'Italie une. C'était d'ailleurs la seule

solution possible. Ici l'audace et la sagesse furent d'accord.

Quand François II proclama la constitution et l'amnistie, les émigrés revinrent en foule et ils encouragèrent de tout leur pouvoir la défiance universelle qui refusait les concessions forcées du jeune souverain. Ils essayèrent même de prévenir Garibaldi, qui était encore en Sicile et de soulever le pays sans son intervention. Ils n'y purent arriver sous le canon de Saint-Elme. Ils se résignèrent donc à tendre les bras au dictateur et à diriger le comité secret que j'ai nommé ailleurs le gouvernement occulte. Grâce à eux, dès son arrivée, le 7 septembre 1860, Garibaldi ne trouva pas seulement un peuple tout prêt, mais un ministère tout fait.

J'ai insisté sur les précédents des *consorts*, comme on les appelle ici, pour être juste. J'ai voulu constater leurs services, avant d'attaquer leurs erreurs.

J'ajoute qu'ils sauvèrent peut-être le pays pendant la dictature. Ils eurent le courage et la force de contenir la révolution. Je ne jurerais pas que, sans eux, elle ne fût pas allée se briser contre les Français, aux frontières romaines. Ils appelèrent à grands cris Victor-Emmanuel.

Mais le roi venu, ils furent les maîtres et je crois bien qu'ils en abusèrent un peu. Je ne ramasse pas ici les calomnies de la petite presse et je ne veux croire ni à la vénalité, ni au favoritisme des nouveaux seigneurs. J'estime seulement qu'ils furent trop aveuglément soumis à Turin qui voyait mal la question de Naples.

En deux mots voici cette question. Les Napolitains avaient déclaré par leur plébiscite, que leur volonté était de s'unir à l'Italie une sous la royauté constitutionnelle de Victor-Emmanuel. Turin comprit qu'ils demandaient

à être annexés et assimilés le plus tôt possible. De là tout le désaccord et le mécontentement.

Les consorts mirent la main sur tout ne songeant qu'à hâter l'absorption de Naples dans le nouveau royaume d'Italie. Le tarif des douanes fut bouleversé du jour au lendemain, mesure dont souffrira longtemps l'industrie locale. Les codes se modifièrent dans le sens piémontais et ce fut un amer chagrin pour les légistes du pays qui trouvaient à bon droit leurs lois excellentes et ne leur reprochaient, sous les Bourbons, que de ne pas être exécutées.

Dans presque toutes les branches de l'administration on changea les noms en conservant les choses, tandis que l'art suprême, après une conquête, est de changer les choses en conservant les noms.

Au lieu de ménager la transition on s'efforça de la brusquer en augmentant le pouvoir de Turin aux dépens de Naples. On fit ressortir enfin la capitale, au lieu de la dissimuler, et ce fut une faute énorme, d'autant plus que cette capitale éloignée, ignorée, presque étrangère, était en quelque sorte une parvenue et n'avait pour elle que son roi par hasard homme d'honneur.

Tels furent, en deux mots, les griefs de l'opposition lettrée. A ces mécontents se joignirent les bourgeois sans politique, aimant leurs propres affaires et accusant le pouvoir des rentrées qui ne se font pas; puis les impatients, toujours innombrables, qui exigent de toute révolution des bienfaits instantanés et la condamnent sans rémission quand ces bienfaits se font attendre. Naples avait besoin d'écoles, d'hospices, de prisons chrétiennes, de rues, de routes, de chemins de fer, de ports, de

phares, de tout. On ne lui donna rien que des lois inopportunes et prématurées. L'opposition se répandit et devint peut-être générale. Je veux dire que les croyants, les optimistes, les satisfaits se trouvèrent bientôt en minorité.

Mais cette opposition, notons bien le fait, resta conservatrice. Elle ne demanda ni réaction, ni révolution, ni François II, ni Mazzini. Elle se plaignit au Piémont sans songer le moins du monde à se détacher de l'Italie. Et voilà comment il se fit qu'un pays mécontent n'envoya guère au Parlement que des députés ministériels. En dépit de toutes les mauvaises humeurs, ces hommes connus, éclairés, modérés, étaient encore ceux qui représentaient le mieux l'opinion publique. Les libéraux avancés faisaient peur et répugnaient presque, patriotes échevelés pour la plupart, incultes, hargneux, d'ailleurs ignorés.

L'opposition n'avait pas de couleur, elle n'était que napolitaine. On a pu s'en convaincre au Parlement. Les Napolitains qui ont interpelé le ministère sur leur pays étaient de toutes les opinions ; il y en avait de la droite et de la gauche, il y en avait même du centre, du juste-milieu parfait.

Tous leurs discours furent très-foncièrement municipalistes. Le municipalisme est la vraie opinion, le vrai parti de Naples. Le plus municipaliste de tous est celui qui a rempli la Chambre des plaintes de son pays, M. Ricciardi, parfait galant homme du reste. Il se croit républicain, il se trompe. Il n'est que Napolitain.

J'ai dit l'opposition lettrée, voici maintenant l'opposition populaire. Elle est plus nette et plus vive. Elle déclare qu'elle n'aime ni les Piémontais ni Victor-Emmanuel.

Contre les Piémontais, les plébéiens de Naples ont (ou avaient, du moins) l'aversion des méridionaux pour les hommes du nord. Le contraste était brusque et violent entre les chemises rouges et les capotes grises. Après les volontaires véhéments, tapageurs, pittoresques, glorieux, jetant leur argent par poignées, et tenant à bien vivre avant de bien mourir, après ces bohêmes héroïques arrivèrent tout à coup des soldats rangés, disciplinés, tranquilles, sobres, pauvres, froids; les nouveaux venus se promenaient à pied, ne buvaient pas, fumaient à peine; ils ne pouvaient faire de bien aux pauvres gens. Ils n'avaient qu'un uniforme. Les dimanches ils étaient vêtus comme les autres jours. Ils ne criaient même pas dans les rues. Ils paraissaient dépaysés sous le ciel de Naples. Ils parlaient un patois presque français. Le peuple s'éloigne de cette grisaille maussade. Les Piémontais vécurent entre eux, à l'écart, comme autrefois les Suisses.

Contre le roi, l'opposition populaire fut encore plus injuste. Quand Victor-Emmanuel vint à Naples, il eut un grand tort, il négligea les galons et les dorures, il ne tira pas son grand sabre et fut botté trop bas. Le peuple aime les grands sabres et les grandes bottes. En un mot, le roi galant homme n'avait rien de Murat, que la bravoure; mais la bravoure ici ne réussit pas sans panache. Ici, et peut-être même ailleurs.

Il y eut des motifs plus sérieux d'opposition. Le peuple n'a jamais bien compris ce que Victor-Emmanuel était venu faire à Naples. La question italienne lui paraissait compliquée, il commence à peine à s'en rendre compte et il ne l'a jamais prise à cœur. Au premier moment, nos plébéiens ne virent qu'une chose, le roi qui venait



et Garibaldi qui s'en allait. Le départ triste, solitaire, désenchanté de celui qui avait été le maître de Naples et qui avait donné neuf millions d'âmes à son souverain, fit peine. On y vit une injustice flagrante, une ingratitude cruelle. Et les garibaldiens mécontents furent de cet avis. On oublia le but de la révolution, l'arrêt du plébiscite. Et l'on répéta partout (on le répète encore dans les classes incultes) que Victor-Emmanuel, troisième puissance ennemie des deux autres, était venu prendre Naples et en chasser Garibaldi, qui en avait chassé François II.

Tels furent les motifs de l'opposition populaire. Ceux qui en ont trouvé d'autres, les ont inventés. Dire que l'ex-lazzarone est franciscain ou républicain, c'est confesser qu'on n'a jamais mis le pied dans ce pays. Il ne s'agit pas ici de principes ni de convictions, il s'agit de sympathies ou d'antipathies.

Ajoutez maintenant que la peur (j'y reviendrai toujours) ne soumettait au Piémont ni les lettrés, ni le peuple. La douceur extrême du gouvernement tolérait dans les journaux le langage le plus vif et laissait crier dans les rues. Les soldats se montraient d'une mansuétude et d'une patience admirables. Ils n'effrayaient pas. Ce n'était plus les sabreurs du 15 juillet, ni les pillards du 15 mai. C'étaient les plus bénins des mortels, point fanfarons ni hautains, sans martiale insolence. Je me souviens qu'un jour un ramassis de mauvais drôles, espérant soulever une émeute, avaient commencé par une démonstration contre un fonctionnaire et parcouru les rues en criant : Mort à Spaventa ! — Ils voulaient même envahir le palais du ministère. On envoya des soldats pour le garder avec l'ordre formel

d'éviter l'effusion du sang. Eh bien ! j'ai vu les soldats insultés, outragés ignoblement. On leur jeta des ordures à la tête. Ils avaient des baïonnettes au bout de leurs fusils, ils revenaient de la Tchernaïa, de Palestro, de Gaëte, ils étaient braves, ils étaient en colère, on le voyait à leurs traits contractés, ils savaient qu'un semblant de charge aurait dispersé toute cette populace. — Pas un ne remua !

Partout ailleurs cette conduite aurait désarmé les mécontents. A Naples elle les encouragea au désordre.

Mais ces désordres n'avaient jamais rien d'inquiétant. La démonstration dont je viens de parler fut la plus violente de toutes et se termina platement en vociférations. M. Spaventa resta, comme devant, à la police et il n'y eut pas de barricades.

L'opposition vraiment populaire ne fut jamais politique. Elle se contenta de regretter et d'acclamer Garibaldi. Elle l'acclama dans toute occasion, à tort et à travers, avec un enthousiasme fidèle. Toutes les fois que la ville fut illuminée, on vit passer dans les rues une procession de plébéiens agitant des drapeaux et secouant des torches au cri de : Vive Garibaldi ! Quelquefois même ils promenaient la statuette du héros en chemise rouge, encadrée dans une châsse de saint ; la châsse était empruntée à quelque église. Vive Garibaldi ! fut le cri de tous les soirs de triomphe. Quand Cialdini prit Gaëte : Vive Garibaldi ! Quand M. de Cavour proclama le royaume d'Italie : Vive Garibaldi ! Quand Naples fêta l'anniversaire de Victor-Emmanuel : Vive Garibaldi ! Si l'on célèbre jamais le retour de François II, le peuple criera peut-être encore : Vive Garibaldi ! — par habitude.

Ainsi nous avions un mécontentement presque géné-



ral dans le pays ; en haut par esprit de contradiction et de municipalisme, en bas par piété pour le héros de Caprera. Le parti bourbonnien vit ces dispositions et leva la tête.

La réaction commença dans le clergé. Les prêtres étaient hostiles au pouvoir réprouvé par le pape ; hostilité moins générale pourtant qu'on ne le croit. A Palerme, le 4 avril 1860, c'étaient les moines du couvent de la Gancia qui avaient donné le signal de l'insurrection. En Basilicate, province libérale qui n'avait pas attendu Garibaldi pour se soulever, une légion de prêtres s'était formée et s'était armée pour marcher devant le peuple. A Naples même, des prédicateurs éminents (entre autres le P. Giuseppe da Foria) avaient mis leur éloquence au service de la cause italienne. Bien plus la révolution était appuyée par des évêques, notamment par celui d'Ariano, monsignor très-utile, surtout pour les *Te Deum*.[1]

[1] Voici une adresse d'un autre évêque libéral :

« Joseph-Marie Mucedola, docteur en théologie, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége, évêque de Conversano.

« Après avoir fait entendre notre voix deux fois, le 29 août et le 12 octobre 1860, à ce chapitre et à ce clergé, afin qu'ils fussent ramenés et convertis à la rectitude et à la justice des libres institutions et à l'équité du plébiscite en faveur du meilleur des souverains, la raison veut que, pour le bien spirituel de notre troupeau, nous élevions fortement cette voix afin d'engager les prêtres à cheminer sur la voie droite.

« Quel grand aveuglement ! Ces lèvres qui doivent veiller à la science, la vérité, l'exactitude, l'honnêteté, la sainteté, s'ouvrent au grand scandale des âmes rachetées, pour enseigner l'erreur et le mensonge !

« C'est pourquoi l'on fait connaître à tous ces confesseurs que nous jugeons répréhensible la conduite de ceux d'entre eux qui,

On aurait dû encourager ces dispositions. Le suprême bon sens de Garibaldi avait respecté les superstitions populaires. Le lendemain de son arrivée à Naples, le dictateur avait accompli le pèlerinage bourbonnien de Piedigrota. A sa prière, le miracle de saint Janvier s'était opéré comme d'habitude et même plus lestement que d'habitude. Garibaldi, très-religieux lui-même, se faisait suivre d'un chapelain, au besoin soldat et prêtre dans les villes; ce chapelain prêchait avec beaucoup d'onction et de chaleur.

Le gouvernement régulier marcha dans le même sens, il rappela même le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples. Puis, tout à coup, mal conseillé par les esprits impatients et par les esprits logiques (la logique est tout le contraire de la politique : on ne le répétera jamais assez), la direction des cultes crut donner signe de force en faisant ce que Garibaldi, le sage audacieux, n'avait point osé faire, elle lança trois décrets contre le clergé. L'un

se montrant contraires à toute espèce de bien, contre l'enseignement de l'Evangile, refusent l'absolution à ces fidèles qui se sont déclarés pour les libres institutions, qui s'y sont attachés ou les approuvent et les admirent. Nous condamnons une telle conduite, parce qu'elle est déraisonnable, injuste, irréligieuse, et nous déclarons suspendus de leurs fonctions de confesseurs ceux qui, désormais, oseront ne pas donner l'absolution aux fidèles, par l'unique raison qu'ils sont libéraux, ou parce qu'ils ont voté en faveur du roi d'Italie une et indépendante, ou enfin parce qu'ils sont regardés à tort comme ayant encouru des censures.

« Nous avons cette confiance que nos paroles ébranleront cette fois la dureté de leurs cœurs et produiront le bien que nous désirons.

« Nous les bénissons dans le Seigneur.

« Donné à Conversano, dans notre palais épiscopal, le 7 avril 1861.

« Joseph-Marie. »



de ces décrets, le plus violent, supprimait la plupart des communautés religieuses.

En temps ordinaire ce n'eût été que justice. Mais il s'agissait alors de ménager les prêtres, par les raisons que j'ai dites, et par cette autre plus concluante encore, qu'on n'était pas assez fort pour les persécuter. On eut le courage de lancer les décrets, mais on n'eut pas le pouvoir d'en forcer l'exécution, faute irréparable. On offensa les prêtres sans les frapper, on les irrita sans les affaiblir. Le gouvernement avait montré son mauvais vouloir et son impuissance. Il s'en repent encore aujourd'hui.

Le clergé déclara la guerre à l'Italie dans toutes les provinces et même à Naples, d'abord timidement, nuitamment, dans des prédications clandestines, bientôt en plein jour dans des prêches hérissés d'allusions, où Victor-Emmanuel était désigné sous le pseudonyme d'Hérode. Au lieu de François II le curé disait Jésus-Christ. Dans les campagnes la soutane et le froc péroraient ouvertement contre le roi excommunié, complotant une croisade en règle. Les couvents se mirent en correspondance avec Rome, ceux de Naples recélaient des uniformes et surtout des képis de gardes nationaux, pour en affubler des mercenaires et les jeter, le couteau à la main, dans les postes mêmes des libéraux. Des vols et des meurtres furent bientôt commis à l'abri de cette fraude. Il y avait partout des dépôts d'armes, des magasins de munitions, des paperasses réactionnaires. Dans Aquila, chez un nommé Cocco, très-suspect, on trouva une liste de noms très-libéraux. On lui demanda ce que c'était, il répondit que c'était une liste de ses débiteurs. — «Je vous dois donc quelque chose? fit l'officier qui ve-

nait l'arrêter : mon nom est là. » — Cocco perdit connaissance.

Le foyer de la conspiration était à Rome, résidence du roi tombé. Était-il déjà d'accord avec ses partisans ? Je l'ignore, je ne le crois pas. Je sais bien qu'on lui a prêté un mot pathétique et fatidique à son départ de Gaëte. Avant de s'embarquer il aurait embrassé l'un de ses soldats, le dernier qu'il trouva sur le rivage, en lui disant : « Donne pour moi ce baiser à tous ceux qui m'aiment et dis-leur qu'avant une année nous nous reverrons. »

Mais, d'autre part, François II avait promis solennellement devant l'Europe, dans une proclamation publiée partout, qu'il ne ferait aucun effort pour agiter son royaume. J'aime à croire qu'il tint parole.

Cependant à Rome, autour de lui, dans sa famille, on conspirait déjà. J'ignore si les comités dont je parlerai plus tard étaient organisés à cette époque. Mais je sais qu'on amassait des armes, on battait monnaie au nom de François II. Et l'on jetait cet argent dans l'ex-royaume. Pour qu'il y fût reçu, les pièces neuves portaient le millésime de 1859 et on les avait artistement noircies par je ne sais quelle préparation. J'en ai tenu dans mes mains, elles étaient fausses. Elles devaient valoir vingt centimes, elles n'en valaient pas dix.

Cette monnaie servit à enrôler des hommes. Les enrôlements se firent bientôt à Naples même dans les couvents, dans les maisons des prêtres ; une visite domiciliaire chez l'un d'eux à San-Giovanni à Carbonara, fit découvrir une fille cachée sous un lit ; elle révéla tout pour n'être pas jetée dans une prison de prostituées. La police s'établit alors dans la chambre à coucher du prêtre et y tint elle-même le bureau de recrutement.



Tous ceux qui venaient s'enrôler étaient pris et envoyés, je pense, aux îles.

En même temps on arrêta le duc de Cajaniello qui avait été ministre de François II en France; il correspondait avec Rome, il est encore en prison. Je ne répéterai pas tous les bruits répandus sur lui : les preuves manquent. On ne sait au juste la part qu'il pouvait avoir dans la conspiration; on sait seulement que cette conspiration existait, qu'elle devait éclater à Naples au mois d'avril, que les prisonniers de la Vicaria devaient être armés et relâchés, que leurs geôliers étaient du complot, que la rébellion était fomentée à la fois dans la ville et dans les provinces, et que les bandes de brigands furent bientôt reconnues et payées par les comités bourbonniens.

Alors seulement le brigandage devint politique. La réaction trouva ces hommes déjà réunis, déjà hors la loi; elle ne se fit aucun scrupule de les employer. De leur côté, les pillards ne demandaient pas mieux que de recevoir vingt, trente, et jusqu'à cinquante sous par jour et de légitimer leurs rapines. Ils n'étaient plus des voleurs, ils étaient des partisans. On leur donna des chapelets, des amulettes. On leur passa au doigt des anneaux de zinc; plus tard on leur envoya des boutons marqués d'une couronne et d'une main tenant un stylet avec cette devise : *Fac et spera.* On leur permit de continuer leur métier sans crainte aucune. Seulement on leur recommanda de s'attaquer de préférence aux propriétés des libéraux, de désarmer les postes de garde nationale, de dévaliser plus volontiers les patriotes, de mettre partout des fleurs de lis à la place des croix de Savoie, et de piller les hameaux au cri de : Vive François II.

C'est ce qu'ils firent, et voilà comment les larrons, sans cesser d'être larrons, devinrent royalistes.

Aussitôt les désordres commencèrent partout à la fois, excités par les soldats licenciés qui portent l'anneau de zinc. La bande de Somma (montagne accolée au Vésuve), celle de Nola qui tient encore au moment où j'écris, celles des Calabres, se formèrent. Il y eut à Castiglione, le jour et le lendemain de Pâques (31 mars et 1er avril), des troubles sérieux, des meurtres horribles. Enfin éclatèrent les mouvements de Basilicate, la seule province où pendant cette longue année d'escarmouches civiles l'insurrection se fût maintenue quelques jours.

Je vais donc m'arrêter plus longtemps sur cette malheureuse histoire qui nous donnera une idée précise de toutes les autres et nous permettra de marcher après plus vivement. Nous trouverons d'ailleurs en Basilicate un guide précieux, M. Camillo Battista, qui a bien voulu nous raconter simplement ce qu'il a vu de ses yeux, dans son pays.[1] Exemple excellent et que tous les écrivains devraient suivre en temps de révolution, au lieu d'épuiser leur encre en plaidoiries, et même en sentences prématurées. Les chroniqueurs exacts et modestes comme M. Battista font une œuvre meilleure, plus utile et plus durable que ne peuvent être les milliers de brochures de nos orateurs et de nos magistrats improvisés. L'histoire veut avant tout des témoins; plus tard viendront les avocats et les juges.

[1] *Reazione e Brigantaggio in Basilicata, nella primavera del 1861, per Camillo Battista (Potenza, Stabilimento tipografico di V. Santanello* 1861) — avec cette épigraphe de Botta : *La moltitudine commette il male volontieri e si ficca anche spesso il coltello nel petto da se, tanto i moti suoi sono incomposti, i voleri discordi, le fantasie accendibili, e tanto ancora sopra di lei possono più sempre gli ambiziosi, che i modesti cittadini.*

Entrons donc en Basilicate avec le volume intéressant de M. Camillo Battista.

Il y avait depuis longtemps des routiers dans cette province. Le gouvernement ne s'en inquiétait pas. La garde nationale avait fait quelques battues et, n'ayant rien trouvé, s'en était revenue parfaitement tranquille, si bien que les voleurs, plus nombreux chaque jour et plus hardis, levèrent des impôts sur les propriétés, volèrent des chevaux qu'ils gardèrent pour eux, volèrent des hommes qu'ils rendirent contre des sacs de piastres, et maîtres de la campagne occupèrent bientôt les forêts et les hauteurs de Melfi.

Le gouvernement de Naples n'ayant pas de soldats à envoyer dans les provinces, les voleurs purent agir à leur aise et se mirent d'accord avec les chefs de la réaction. Ils prirent des cocardes rouges et entrant, le 7 avril, dans les domaines du prince Doria, à Lagopesole ou Lago-pensile, ils excitèrent les paysans à crier avec eux : Vive François II, leur promettant six carlins par jour et par tête — sans compter le casuel, c'est-à-dire le pillage. En même temps ils annonçaient que le Bourbon venait de débarquer sur les côtes avec des milliers d'Autrichiens, bruit répandu d'autre part et confirmé par les prêtres. Aussitôt des centaines de chapeaux furent décorés de cocardes rouges, et des bandes de paysans, armés à la diable, coururent les campagnes en criant tout ce qu'on voulait.

Dans la nuit du 7 au 8, ils assaillirent le corps de garde à Ripacandida. Le capitaine Michele Anastasio, qui commandait la garde nationale, sortit du poste à leurs cris; ils le tuèrent. Ce meurtre fut une vengeance particulière, l'assassin était un homme de Melfi, nommé Ciccio.

Le lendemain arrivèrent des renforts de paysans, de soldats débandés : trois à quatre cents hommes et leurs chefs :

Carmine Donatelli de Rionero, surnommé Crocco. C'était un galérien évadé, déjà coupable alors de trente délits : quinze vols consommés et qualifiés; trois tentatives de vol, quatre séquestres de personnes[1], trois homicides volontaires, deux homicides manqués, blasphèmes publics, résistance à la force. Carmine Donatelli prit le titre de général et fut le chef de la bande;

Vincenzo Nardi de Ferrandina avait déjà été quinze fois voleur, et quatre fois assassin; je passe pour abréger ses autres méfaits. Il prit le surnom de d'Amati et le grade de colonel. C'est lui qui entrant à Rappolla lâcha ce mot cynique : «On dit que François II est un voleur? Eh bien! moi, voleur de profession, je viens remettre le voleur sur le trône;»

Michele la Rotonda de Ripacandida, accusé de quatre vols, deux homicides manqués avec préméditation, deux séquestres de personnes, etc., fut nommé lieutenant-colonel;

Quant à Giuseppe Nicolo Summa, qui n'avait que trois vols qualifiés et deux homicides manqués sur la conscience, il dut se contenter d'être major.

Ces chefs et leurs hommes étant maîtres de Ripacandida, firent sonner les cloches, arborer des drapeaux blancs, chanter un *Te Deum* et nommer un gouvernement provisoire. En même temps ils dévalisèrent les ma-

[1] Je ne sais si le mot est français dans ce sens, mais je n'en connais pas d'autres. On appelle séquestre en italien la détention illégale de gens que les malfaiteurs ne relâchent qu'après le paiement d'une rançon.



gasins d'un riche fermier nommé Giuseppe Lorusso. Ils l'avaient attaché lui-même devant sa porte afin qu'il assistât à sa ruine.

La maison du capitaine Anastasio que ces misérables avaient tué, fut également livrée au pillage. Sa famille réclama son corps pour l'ensevelir, elle l'obtint contre une forte somme d'argent.

Pendant deux jours, Ripacandida fut en fête. Ce n'étaient que pétards, illuminations, impôts fixés et perçus *ad libitum* : tous volaient à cœur joie.

En même temps la réaction éclatait dans le hameau de Ginestra ; le surlendemain à Venosa.

Venosa est une commune renommée, non pour sa population, qui est de quelques milliers d'âmes, mais pour ses souvenirs. Elle possède une cathédrale et un évêque. Elle s'appela Vénusie et fut la patrie d'Horace. Elle compte pour une ville et c'est l'une des deux seules qui dans les troubles de cette année avaient été occupées par les brigands.

Le sous-intendant de la province, M. Racioppi, avait fait de son mieux pour résister au mouvement. Il avait demandé des troupes à Naples et convoqué autour de lui les gardes nationales de toutes les communes de la Lucanie. Plusieurs étaient accourues à l'appel. Celle de Venosa s'était préparée à la défense. La ville était barricadée, plusieurs suspects arrêtés, entre autres le frère de Crocco.

Mais dans la matinée du 10, une soixantaine de gardes nationaux de Maschitra, Forenza et Venosa, étant sortis de Venosa, heurtèrent des foules de paysans qui fuyaient, pâles de peur. Des milliers de brigands marchent sur vous, criaient-ils, rentrez vite ! Les gardes ren-

trèrent. La terreur se mit dans la ville, mais un renfort de gardes nationaux étant venu, l'on résolut de se défendre. Les barricades, le campanile et le château se remplirent de défenseurs.

Les brigands arrivèrent, six cents environ, cinq cent cinquante armés de fusils, le reste de bêches et de haches. Tenus à distance à l'une des entrées de la ville, qui sentait la poudre, ils l'attaquèrent sur un autre point où ils voyaient voltiger les linges blancs. C'était la plèbe qui les appelait, et qui leur tendit des échelles. Les nationaux juchés sur le campanile voulaient tirer sur les assaillants. — « Par charité, ne tirez pas, leur cria de son balcon un bourgeois timide. Ne tirez pas, ce sont nos frères, ils nous apportent la paix ! »

On ne tira pas et la ville fut prise.

Le général commandant (Crocco Donatelli) ordonna le pillage. Il fut chaudement obéi. On commença par la caisse de la commune, tout ce qu'on n'en put emporter fut brûlé : l'on n'épargna ni les carreaux ni les portes. Puis vinrent les maisons du chanoine Albano et des chanoines La Conca. La nièce de ces derniers, toute jolie et toute jeune fille, fut défigurée à coups de sabre.

Une autre jeune personne de Venosa, assaillie par un brigand, tira sur lui avec un pistolet ; le coup ne partit pas, alors elle se jeta par une fenêtre Toutes n'eurent pas ce courage, hélas !

Le procureur du monastère de Saint-Benoît dut payer de fortes sommes. La prison fut ouverte et les détenus lâchés sur la ville. Ils dévalisèrent la maison d'un horloger, M. Raffael Montrone, et lui tuèrent sous les yeux son fils, âgé de douze ans. Ils entrèrent chez un médecin, un vieillard, M. Francesco Nitti, et comme il



venait au devant d'eux, il fut abattu d'un grand coup sur la tête, puis, déjà mort, criblé de balles. Tels furent (et j'en passe) les exploits de ces forcenés.

Cependant le château tenait encore, défendu par les patriotes. Un parlementaire leur fut envoyé promettant de faire cesser le pillage aussitôt qu'ils se seraient rendus. Ils se rendirent et le pillage continua de plus belle.

Puis vinrent les comédies. Le lendemain de l'invasion, deux cents soldats débandés se rangèrent devant la maison Rapolla, habitée par le général des brigands. Puis, tambour en tête et bannière déployée, ils sortirent de la ville — pour aller, dirent-ils, à la rencontre du général Bosco qui allait arriver à la tête de son armée. Les gens de Venosa le crurent, on croit tout dans ce pays-là. On crut même un soldat bourbonnien qui, tout haletant, palpitant et couvert de poussière, arriva un jour sur la place publique. Et la foule de l'entourer. — D'où viens-tu, qu'y a-t-il ? — Je viens de Naples et il y a que François II s'est rassis sur le trône de son père !

Le sac de Venosa dura trois jours. Tous les galantuomini furent rançonnés, excepté ceux qui avaient appelé l'invasion. Ceux qui ne payaient pas étaient fusillés. Un homme appelé Giuseppe-Antonio Ghuira parut hésiter à crier : Vive François II. Il fut égorgé sur place.

Après quoi le général Crocco passa les héros en revue. L'un d'eux, nommé Romaniello, demanda à retourner dans son pays. Le général daigna lui envoyer de sa main une balle dans l'épaule.

Dans la matinée du 14, la bande quitta Venosa, après avoir envoyé devant elle, à Ripacandida, neuf mulets chargés d'une somme de vingt mille ducats.

Mais les brigands partis, restait la plèbe qui voulait

continuer le pillage. Il n'y eut qu'un moyen de l'apaiser, ce fut de lui donner tout ce qu'elle voulait. Arriva enfin, le 16, une forte colonne de gardes nationaux, plus de 400 hommes, dont 130 à cheval, le major d'Errico à leur tête : elle s'était organisée en deux jours. Elle fut reçue avec des acclamations et au son des cloches. Ceux qui avaient crié : Vive François II — crièrent encore plus haut : Vive Victor-Emmanuel !

Parmi les chefs nationaux se trouvait le fameux Gabriel Bocchicchio de Forenza.

C'est lui qui avec dix hommes de confiance avait empêché quatre jours auparavant l'invasion de Maschito. Embusqué sur le chemin des brigands, il avait assailli à temps et dispersé leur avant-garde : une vingtaine d'hommes qui étaient venus préparer le terrain.

Ce Bocchicchio était une ancienne connaissance de Crocco, témoin la lettre suivante :

« Melfi, 16 avril 1861.

« Très-cher Gabriel,

« Aujourd'hui à Melfi par une commission militaire a été rétabli le gouvernement provisoire. Les choses vont bien. J'ai agi par ordre supérieur : le décret en a été donné le 23 février, à Rome, par S. M. notre roi François II (que Dieu garde et protége). Si *tu* veux prendre du service, les supérieurs d'ici *vous* donneront des armes et la liberté et vous serez élevé à mon grade. Rassemblez donc et promptement des forces, et pratiquez ce que j'ai fait, c'est-à-dire le désarmement du pays et la destruction des drapeaux de Victor-Emmannel et sois assuré que toutes les populations, comme un seul homme, s'insurgeront au cri de vive François II, roi des Deux-Siciles !



« Si *vous* acceptez, faites-le moi savoir avec des faits éclatants, sans quoi si tes sentiments sont différents, sortez en campagne avec votre armée et donnez-moi rendez-vous où que ce soit, parce que je suis prêt à vous rencontrer le fusil à la main et à vous faire payer cher vos imprudences.

« Je suis sûr que vous ferez trésor de mes paroles et que vous ne me forcerez pas à vous persécuter.

« *Le général commandant les armes,*

« CARMINE DONATELLA [1]. »

Il est certain que Bocchicchio ne répondit pas à cette lettre et qu'il se battit bravement pour la cause italienne. Un brigand (comme on l'accuse de l'être) n'aurait pas résisté à toutes ces tentations.

La lettre est datée de Melfi. C'est là en effet que Crocco s'était rendu en quittant Venosa. Il avait passé par Lavello, insurgée avec beaucoup d'autres bourgades de la province : Avigliano, soulevée par l'archiprêtre oc-

[1] Cette lettre est le chef-d'œuvre de Crocco, mais ce n'est pas lui qui l'a écrite, il n'a fait que la signer. Aussi n'y a-t-il qu'une faute d'orthographe, et cette faute est dans la signature *Donatella* au lieu de *Donatelli*.

On a des autographes du général de François II, on en a beaucoup, et je ne puis résister à l'envie de transcrire ici le plus court: on comptera les fautes. C'est un reçu délivré par Crocco à M. Luigi del Bene, agent du prince Doria auquel il venait d'extorquer 360 ducats.

« *Il generalo si ha preso dalla Gento,*
D Luigi del Beno del prigipi dorio Docati
trecento sessanta, perchè servono per i miei soldati.

« *Il Generale Carmini Crocco Donatelli.* »

Cela veut dire : Le général a pris de l'agent D. Luigi del Bene du prince Doria, 360 ducats parce qu'ils servent pour mes soldats. Signé : Le général Carmine Crocco Donatelli.

togénaire, Francesco Claps, dont j'aurai à parler plus tard. — Ruoti, où pas un galanthomme et pas un prêtre (c'est un fait à noter) ne seconda le mouvement. — Garaguso et Calciano, les seuls hameaux peut-être où il y eut de la réaction sans brigandage. Rapolla, dont les habitants répétaient avec des cris de joie : Les souris ont mangé les chats ! — appelant souris les bourbonniens. — Atella, Barile, Rionero, Grassana, Santo-Chirico, où il se passa un fait touchant. Les gardes nationaux de Tolve se rendant à Grassano, durent passer la nuit dans cette commune. Ils y furent reçus froidement, les habitants ne voulurent pas les loger. Des paroles on en vint aux coups ; il y eut quelques blessés et deux morts, parmi lesquels un homme de Santo-Chirico, nommé Lacava. Le capitaine des nationaux de Tolve eut le bon esprit de faire battre en retraite pour épargner du sang. Mais sept de ses hommes restèrent dans le pays, derrière les autres, dans les mains des habitants, encore toutes chaudes du conflit. Et l'un de ces malheureux, en fuyant, était tombé chez la femme de Lacava, mère de sept enfants, que les gens de Tolve venaient de faire orphelins.

Eh bien ! cette veuve accueillit le fugitif qu'on cherchait pour le tuer ; elle lui donna à souper et lui fit un lit sous son toit, en femme chrétienne.

Ce trait n'étonnera personne en Suisse. Mais dans les pays fanatisés où la religion excite à la colère et absout la vengeance, il paraît presque divin.

A Lavello, dès le 10 avril, on s'était préparé à la résistance. Pour combattre l'effet des bruits sinistres de Venosa, les patriotes étaient allés jusqu'à offrir du pain et de l'argent aux hommes du peuple. Peine perdue, la peur fut la plus forte. En quittant Venosa, Crocco put oc-



cuper Lavello sans coup férir. L'avant-garde à cheval entra le pistolet au poing, et en manière d'avertissement, l'un des cavaliers déchargea son arme sur un certain Pietro Bagnoli qui tomba mort.

Les brigands entrés, ils pillèrent la ville et prirent tout ce qu'ils purent trouver. Aux femmes ils arrachèrent jusqu'à leurs pendants d'oreille. Après quoi, à son de trompe, ils proclamèrent que le vol était défendu sous peine de mort.

Un contrevenant fut pris sur le fait; aussitôt il subit sa peine. On lui banda les yeux, on le mit à distance, on déchargea sur lui un pistolet, il tomba la tête en avant. — Les gens de Lavello ont appris depuis que le pistolet était chargé à poudre.

Puis Lavello fut désarmé. Les habitants mirent en faisceaux trois cents fusils de munition devant le général. Mais il y avait encore dans la ville vingt-sept fusils de chasse à deux coups. Crocco les réclama comme son bien et il fallut les lui livrer.

Il se rendit ensuite (le 15 avril) avec une escouade armée chez le caissier communal, M. Palmieri, et lui demanda les 7000 ducats qui restaient dans la caisse de la commune. Palmieri répondit humblement qu'on avait exagéré la somme. Crocco fit un signe et la caisse fut forcée. Alors Palmieri supplia le général de ne pas tout prendre et de laisser quelque chose aux pauvres. Crocco ne prit pour lui que cinquante ducats. — Ce n'est pas tout, il signa le procès-verbal (et l'on a ce document) constatant que la caisse avait été forcée.

Lavello s'attendait à de plus grands malheurs. Vingt-sept libéraux devaient être fusillés le lendemain, 16 avril, et l'archiprêtre Maurizio ne quittait pas Crocco qui l'avait nommé chapelain de la brigade.

Mais par bonheur, des messages réitérés venant de Melfi, attirèrent les brigands sur cette proie plus importante. Crocco partit tout à coup avec ses hommes, ne laissant dans Lavello que vingt-cinq mauvais fusils. Le lendemain les drapeaux blancs et les cocardes rouges avaient disparu. Tout était redevenu tricolore.

La révolte de Melfi est l'épisode le plus important de la réaction en Basilicate, et peut-être aussi de tous les mouvements qui agitent encore, au moment où j'écris, l'Italie méridionale. Presque partout, en effet, nous voyons des invasions violentes qui se bornent à désarmer les postes de garde et à piller les maisons riches. Quelquefois la population prête main-forte aux agresseurs, mais c'est la population pauvre, la plèbe affamée qui veut sa part du butin. Enfin ces bandes armées n'attaquent, en général, que d'imperceptibles hameaux dont les noms inconnus ne figurent même pas sur les cartes.

Mais il n'en est pas ainsi de Melfi. C'est une ville fameuse dans l'histoire. Le tremblement de terre qui la ruina presque il y a quelque dix ans, rajeunit à propos sa célébrité. Elle a une citadelle, une cathédrale, un évêque : Bouillet lui donne 7000 habitants. C'est la ville la plus importante qui se soit soulevée en faveur de la dynastie déchue. L'émeute n'y fut pas exclusivement plébéienne et communiste. Excitée par les notables, elle prit un caractère tout différent, presque modéré ; elle sortit d'une conspiration, elle fut contenue par ses chefs eux-mêmes. C'est un soulèvement dans les règles : le seul de ce genre que les réactions présentes aient provoqué.

De hautes familles de la ville (notamment les Aquilecchia) étaient restées fidèles à François II. Elles rêvaient une restauration et qui veut la fin veut les moyens,

— dans ce pays, c'est la première loi politique. Dès l'apparition des brigands à Venosa, les bourbonniens de Melfi pactisèrent avec eux. En même temps ils firent la leçon aux gens du peuple : ils leur annoncèrent l'entrée de François II dans les Abruzzes avec les Autrichiens, l'apparition de ses soldats sur des vaisseaux français dans le port de Naples, beaucoup de débarquements sur les côtes des Pouilles, enfin l'arrivée prochaine du général Bosco, à la tête de 12,000 soldats.

Le syndic avait bien essayé d'opposer mensonge à mensonge. Il annonçait de son côté l'approche de troupes italiennes et nommait une commission pour leur préparer des logements. Mais l'artifice ne réussit pas. Une dépêche officielle, arrivée de Foggia et décachetée avant de parvenir au syndic,déclarait tristement que dans ce moment-là le gouvernement ne pouvait pas envoyer de troupes.

La révolte éclata donc le 12 avril. Le peuple se réunit en foule sur la place du marché, criant : Vive François II ! Mort aux libéraux ! Les prisons furent ouvertes. Tous les papiers de la police et du municipe, tous ceux de la justice furent brûlés. Un soldat de l'armée licenciée, Ambrogio Patino, prit le titre de général et obligea tous ceux qui passaient de se prosterner devant lui. Un Michel Proietto prit les portraits de Garibaldi et de Victor-Emmanuel, les porta sur la place publique et les mit en pièces à coups de hache après les avoir accablés d'invectives et couverts d'ordures. Les gardes nationaux, s'affublant des vieilles défroques des gardes urbains et des gardes d'honneur abolis, se jetèrent dans la réaction. La populace menée par des prêtres afflua devant la maison du chevalier Colabella qui lui fit un discours et lui jeta par la fenêtre un immense drap blanc. Ce linge, coupé en

drapeaux, flotta çà et là sur la bande. Colabella et Aquilecchia furent portés en triomphe. Aucun journal n'entra plus dans la ville et les bruits répandus ne purent être démentis ni contredits.

Pendant quatre jours Melfi appartint au peuple et ce fut presque effrayant de voir toute cette populace armée de fusils, de pistolets, de sabres, de haches ou de couteaux de boucherie, brandissant tout cela dans les rues, avec des cris féroces, désarmant les citoyens, envahissant les maisons, débordant partout, absorbant tout. Les femmes étaient plus enfiévrées que les hommes : une vieille de soixante ans, vêtue en soldat, menaçait de tout massacrer. C'était de l'ivresse et de la rage.

Il y eut cependant peu d'excès, quelques maisons volées, voilà tout. Aquilecchia, nommé prodictateur, empêcha le pillage. Dans l'église où se chanta le *Te Deum* le curé recommanda le respect à la vie, à l'honneur et aux propriétés des citoyens. Avec beaucoup d'argent la plèbe fut apaisée. On décora la ville, on dressa des trônes, on arbora partout des portraits de François II et de Marie-Sophie. Enfin on accumula des approvisionnements pour recevoir l'armée bourbonnienne et l'on cousit à la hâte un uniforme en velours vert pour l'offrir à Crocco, son général.

Le 15 au soir, Crocco fit son entrée dans Melfi. Deux carrosses étaient sortis à sa rencontre chargés de gardes d'honneur et de prêtres ornés de médailles bourbonniennes et portant quatre magnifiques drapeaux blancs à franges d'argent et à galons d'or. Suivait la foule agitant des torches. Ce fut une entrée triomphale. Crocco dut se demander s'il n'était pas le roi.

Aquilecchia et Colabella le reçurent aux portes de la

ville au milieu d'acclamations frénétiques. Le général alla s'agenouiller devant une sorte de reposoir élevé à l'entrée du palais municipal — et il osa remercier la Vierge très-sainte, en disant que c'était elle-même qui avait conduit et protégé ses armes victorieuses.

Après quoi Crocco parcourut la ville à travers des acclamations croissantes. Puis il taxa tout le monde, leva des impôts et remplit ses caisses. On fit ce qu'il voulut, sous peine d'être fusillé. Il décrétait en dictateur.

Ceci dura trois jours, jusqu'au 13 avril. Apprenant alors que les Piémontais arrivaient, Crocco plia lestement bagage. Il livra la ville à la répression, sans défense. Il en emporta 30,000 ducats.

Aussitôt Melfi remit ses drapeaux tricolores, ses portraits de Victor-Emmanuel et de Garibaldi, son masque italien. La population courut à la rencontre de son intendant qui l'avait quittée par prudence et lui déclara qu'elle n'avait jamais cessé d'être patriote. Colabella, Aquilecchia furent promenés par la ville au milieu des huées de la populace, et jetés dans une prison parmi les voleurs.

J'ai oublié de vous dire que peu de jours avant de s'insurger en faveur de François II, Melfi, appelée à nommer un député au parlement national, avait élu l'un des patriotes les plus avancés de l'avant-garde révolutionnaire, le romancier Guerrazzi.

Donc les Italiens arrivaient. Un peu tard, ne pouvant donner que ce qu'il avait, le gouvernement s'était décidé à pousser contre les brigands quelques compagnies du 2me bataillon de Pise. Ces forces furent reçues avec des explosions de joie. Elles suffirent pour ranimer l'esprit public. Aussitôt toutes les gardes nationales fu-

rent sur pied, prêtes à se battre. Une attaque vigoureuse près de Barile et de Rionero et dans Barile, dura six heures et mit hors de combat 150 insurgés.

Depuis lors ils furent constamment battus. Je ne veux pas fatiguer le lecteur de toutes les escarmouches livrées : ce serait monotone et inutile. A moins d'avoir sous les yeux l'une des immenses cartes éditées par la topographie officielle, on ne pourrait suivre cette chasse aux brigands à travers des hameaux inconnus.

La bande se retira en saccageant Monteverde, Carbonara et Calitri. L'archevêque de Conza lui fit un magnifique accueil, à son de cloches, et bénit au nom de Dieu la phalange sacrée. Après quoi, diminués et découragés, les hommes de Crocco rôdèrent quelque temps au bord de l'Ofanto, détroussant les voyageurs.

Un jour, quelques prêtres libéraux rentraient à Melfi qu'ils avaient quittée pendant la réaction. A trois milles de la ville ils entendirent crier derrière eux : Au voleur! Ils accoururent au bruit, pensant qu'il y avait quelque vie à défendre. C'étaient les brigands qui attiraient à eux par cet artifice les prêtres qu'ils voulaient tuer. L'un d'eux tomba victime du guet-apens, il se nommait Ruggiero. Les autres avaient de bons chevaux, ils furent poursuivis à coups de fusil jusque dans la ville.

Les gardes nationales du pays firent leur devoir dans cette rude campagne. Je voudrais vous donner les noms des plus braves, mais je n'en sais que quelques-uns et je serais injuste envers les autres. Je me tais donc par équité.

Je constate seulement que c'est peu de temps après la répression du brigandage en Basilicate que, sur la proposition de Terenzio Mamiani, Italien des provinces ro-

maines, le parlement national à Turin déclara solennellement ceci :

« Les gardes nationales du Midi de l'Italie ont, dans les derniers événements, bien mérité de la patrie. »

Veut-on maintenant un document qui jette une vive lumière sur les dispositions populaires dans les communes insurgées? C'est une lettre d'une femme de Ripacandida adressée à son mari.

Je transcris mot à mot et je conserve scrupuleusement la ponctuation, ne pouvant traduire l'orthographe.

« Très-cher mari —je me suis réjouie que vous soyez bien en santé et que Dieu vous ait préservé de toute mauvaise disgrâce je suis à tout moment priant Dieu de te délivrer, mais en attendant on dit publiquement à Ripacandida que vous avez été courageux pour la patrie et je voudrais que le Seigneur vous accompagnât jusqu'à la fin *(et vous accordât)* de remporter votre victoire pour une seule chose je me sens beaucoup de déplaisir parce que tous les Ripacandidais ont apporté des richesses à leurs familles moi pleurant et larmoyant je disais pourquoi mon mari ne se souvient-il pas de moi disant moi pauvre femme je n'ai de fortune à aucune heure et je disais en moi-même mon mari avait un cœur généreux et pourquoi montre-t-il un cœur de meule je vous en prie au plus tôt de m'enlever ma misère vous saluent très-chèrement mes frères et ils disent qu'ils veulent un souvenir donnez un fusil à chacun pour qu'ils se souviennent de votre bon cœur et le fusil que vous avez envoyé je ne l'ai pas reçu.

« Je vous embrasse chèrement — Ecrite par moi Michel Guglielmucci et à moi aussi envoyez moi quelque petit fusil — Votre très-affectionnée femme Teresa Sairna — aux mains de Donato Rega — Venosa. »

Je ne me suis pas étendu sur les atrocités commises par les brigands pour n'être point taxé d'invraisemblance. Mais voici un témoignage qu'on ne révoquera pas en doute, un considérant de la sentence portée contre un calabrais, de Feroleto Vecchio, nommé Ferdinando Pietropaolo, capitaine de l'état-major de Crocco :

« Considérant que la férocité de Pietropaolo est révélée encore par la découverte d'un *menton humain avec poils à la Napoléon* (impériale) arraché à quelque malheureux de sentiments libéraux et que Pietropaolo portait barbarement sur lui, etc. »

Disons cependant toute la vérité. Il y eut quelques hommes convaincus et sincèrement attachés aux Bourbons parmi tous ces misérables. Tel était l'archiprêtre d'Avigliano, don Ferdinando Claps. Ce vieillard octogénaire et lettré tenait au pape temporel et à François II, et après le *Te Deum* chanté le 21 avril dans l'église d'Avigliano pour célébrer la victoire des Italiens, il eut le courage, en face des gardes nationaux et des officiers piémontais, d'annoncer le retour prochain de François II au milieu de ses sujets bien-aimés et d'exhorter les assistants à lui rester fidèles.

L'archiprêtre fut invité à parler avec plus de prudence, il redoubla d'audace et se fit arrêter. Conduit à Potenza, chef-lieu de la province, il soutint encore sa thèse en prison et voulut absolument être martyr. On ne lui fit pas cette grâce.

Naples.

Marc MONNIER.

SILAS MARNER

LE TISSERAND DE RAVELOE.

Silas Marner the Weaver of Raveloe by GEORGE ELIOT. 2 vol. William Blackwood and Sons, Edimburgh and London, 1861.

(Suite.[1])

V

Comme Dunstan Cass quittait la cabane, Silas Marner n'en était pas éloigné de plus de cent pas, arrivant péniblement du village, un sac jeté sur ses épaules en guise de manteau et une lanterne de corne à la main. Ses jambes étaient fatiguées, mais son esprit à l'aise et libre de toute crainte. Le sentiment de la sécurité découle fréquemment de l'habitude, plutôt que d'une conviction, et c'est pour cela que souvent il subsiste, lors même que les circonstances, ayant changé, devraient faire naître l'appréhension. De ce que tel ou tel événement n'est pas arrivé pendant un certain laps de temps, la logique de l'habitude en conclut qu'il ne se produira jamais, quoique le laps de temps écoulé soit précisément ce qui rend l'événement imminent. Un homme vous dira qu'il a travaillé dans une mine pendant quarante ans, sans être at-

[1] Voir *Biblioth. Univ.*, t. XIV, p. 145. — Seule traduction française autorisée par l'auteur. Reproduction interdite.

teint par aucun accident et que c'est une raison pour lui de n'appréhender aucun danger, bien que la voûte commence à céder; et l'on observe souvent, que plus un homme avance en âge, plus il lui devient difficile de croire fermement à sa propre mort. Cette influence de l'habitude était naturellement puissante chez un homme dont la vie était aussi monotone que celle de Marner, qui ne voyait aucune figure nouvelle et n'était informé d'aucun événement récent qui pût faire naître en lui l'idée de l'inattendu et du changement; c'est ce qui explique pourquoi son esprit pouvait être à l'aise, quoiqu'il eût laissé sa maison et son trésor moins bien gardés qu'à l'ordinaire.

Silas pensait avec un double plaisir à son souper; d'abord, parce qu'il serait chaud et savoureux; et ensuite parce qu'il ne coûtait rien. En effet, le petit morceau de porc était un présent de cette excellente ménagère, miss Priscilla Lammeter, à laquelle il avait ce jour-là porté une belle pièce de toile; il fallait qu'il reçût de semblables cadeaux pour que Silas se permît la viande rôtie. Le souper était son repas favori, arrivant au moment agréable où il allait visiter son trésor; toutes les fois qu'il avait de la viande à rôtir, il la réservait pour son souper. Mais, ce soir-là, il n'eut pas plutôt ingénieusement attaché, selon l'usage, le morceau de porc à sa clé de porte suspendue par l'anneau au-devant du feu, qu'il se rappela qu'une bande de très-fort triége était indispensable pour « monter » une nouvelle pièce d'ouvrage le lendemain matin de bonne heure. Cela lui était échappé de la mémoire, parce que, en revenant de chez M. Lammeter, il n'avait pas eu à passer par le village. Perdre du temps, en allant faire une course le lende-

main matin, — il n'y pouvait même pas songer. Il faisait un vilain brouillard pour sortir, mais il y avait des choses que Silas préférait à ses aises; aussi, après avoir éloigné du feu le morceau de viande, il se mit en route muni de sa lanterne et de son vieux sac. En temps ordinaire c'était une course de vingt minutes. Pour fermer sa porte à clé, il aurait dû détruire l'ingénieux arrangement qu'il avait imaginé afin de faire cuire son souper; son repas en aurait été retardé et il ne valait pas la peine de s'imposer ce sacrifice. Quel voleur trouverait son chemin vers les Carrières par une nuit semblable? et pourquoi viendrait-il cette nuit, quand il n'était pas venu pendant quinze ans? Ces questions ne se présentaient pas tout à fait distinctes à l'esprit de Silas; elles ne servent qu'à montrer sur quoi reposait vaguement l'absence chez lui de toute anxiété.

Satisfait d'avoir accompli sa commission, il atteignit sa porte; il l'ouvrit, et à ses yeux myopes tout parut être comme il l'avait laissé, si ce n'est que le feu émettait fort à propos un surcroît de chaleur. Tout en se débarrassant de sa lanterne, de son sac et de son chapeau, il marcha en tous sens sur le sol, suffisamment pour mélanger les traces des pas de Dunstan avec celles de ses propres bottes à clous. Puis il rapprocha du feu le morceau de porc et s'assit afin de s'en occuper agréablement tout en se chauffant.

Quiconque l'eût regardé tandis que la lueur rouge éclairait son pâle visage, ses yeux étrangement ouverts et son maigre corps, aurait peut-être compris le mélange de pitié dédaigneuse, de crainte et de soupçon avec lequel ses voisins de Raveloe le considéraient. Néanmoins il aurait été difficile de trouver un homme plus

inoffensif que le pauvre Marner. Dans son âme simple et naïve, l'amour de l'or qui ne cessait de s'augmenter en lui, ne pouvait cependant faire naître aucun vice directement nuisible au prochain. Une fois le flambeau de sa foi éteint et ses affections brisées, Marner s'était attaché avec toute la force de son caractère à son travail et à son gain, et comme tous les objets auxquels un homme se dévoue, cette passion l'avait façonné en conséquence. Il avait également subi l'influence de l'outil qu'il faisait mouvoir sans relâche et l'uniformité de ses désirs s'accordait avec le bruit monotone du métier. Son trésor, sur lequel il était courbé et qu'il voyait s'amasser, absorbait toutes ses facultés aimantes.

Dès qu'il fut réchauffé, l'idée lui vint que ce serait bien long d'attendre jusqu'après souper pour sortir ses guinées, et qu'il aurait plus de plaisir à les voir devant lui tout en savourant son festin inusité. En effet, la joie est le meilleur vin, et les guinées de Silas étaient un vin doré de ce genre.

Il se leva et posa sans soupçon sa chandelle sur le sol près du métier, écarta le sable, sans remarquer aucun changement, et enleva les briques. La vue du trou vide fit violemment bondir son cœur; mais l'idée que son or eût disparu n'aurait pu se présenter immédiatement à son esprit; il éprouva de la terreur et fit un violent effort pour s'en rendre maître. Il passa sa main tremblante tout autour de la cachette, cherchant à croire que ses yeux l'avaient trompé; puis il mit la chandelle dans l'intérieur et l'examina avec soin, de plus en plus tremblant. Enfin son émotion devint si violente qu'il laissa tomber la lumière et porta les mains à sa tête, essayant de se calmer, afin de pouvoir réfléchir. Avait-il mis son

or autre part, par quelque motif soudain, la nuit précédente, et l'avait-il oublié? Un homme qui tombe dans une eau profonde cherche à prendre pied momentanément, même sur des pierres glissantes, et Silas, en agissant comme s'il croyait à de fausses espérances, reculait le moment du désespoir. Il chercha dans chaque coin, il mit son lit sens dessus dessous, le secoua et le fouilla; il regarda dans le four de briques, où il faisait sécher ses bâtons. Quand il n'y eut plus d'autre place à visiter, il s'agenouilla de nouveau et tâta encore une fois tout autour de l'ouverture. Il n'y avait plus aucune possibilité d'échapper à la terrible vérité.

Oui, il y avait encore une espèce de refuge, celle qui accompagne la prostration de la pensée sous une impression passionnée et dominante. C'était l'attente des impossibilités, cette croyance à des images contradictoires, qui est encore distincte de la folie, parce que le fait extérieur peut la dissiper. Silas se releva en tremblant et se retourna pour regarder la table : l'or, après tout, n'était-il point dessus? La table était nue. Puis il se retourna et regarda derrière lui — regarda tout autour de sa demeure, semblant préparer ses yeux à quelque apparition possible des sacs, là où il les avait déjà vainement cherchés. Il pouvait discerner chaque objet dans la chaumière — son or n'y était pas.

Il reporta les mains à sa tête et poussa un terrible cri d'alarme, le cri du désespoir. Pendant quelques instants il resta immobile; mais ce cri l'avait délivré de ce premier poids à rendre fou de douleur. Il se tourna, gagna son métier en chancelant et s'assit sur son banc de travail, le considérant comme l'assurance d'une réalité.

Maintenant que toute fausse espérance était évanouie et que le premier choc de l'affreuse certitude était passé, l'idée d'un voleur vint se présenter à lui, et il la saisit avec ardeur, parce qu'on peut s'emparer d'un voleur et lui faire rendre l'or qu'il a pris. Cette pensée lui redonna une nouvelle force; il s'élança du métier vers la porte. Comme il l'ouvrait, la pluie l'assaillit, car elle tombait de plus en plus violente. Il était impossible de découvrir des traces de pas par une telle nuit : des traces de pas! Quand le voleur était-il venu? Pendant l'absence de Silas dans la journée, la porte avait été fermée à clé et il n'avait vu nulle trace de rôdeur, quand il était rentré de jour. Et le soir aussi, se dit-il, tout était comme il l'avait laissé; le sable et les briques rangés comme si on ne les eût pas touchés. Était-ce bien un voleur qui avait pris les sacs? ou bien un de ces cruels pouvoirs, qu'aucune main ne saurait atteindre, avait-il pris plaisir à le désespérer une seconde fois?

Il frémit à cette crainte plus vague, et fit un effort d'intelligence pour fixer son esprit sur un voleur ayant des mains et que d'autres mains pussent saisir. Ses pensées se portèrent rapidement sur tous les voisins qui lui avaient fait quelque question ou quelque remarque qui pût maintenant servir de base à ses soupçons. Il y avait bien Jem Rodney, un braconnier reconnu et d'assez mauvaise réputation; il avait souvent rencontré Marner dans ses courses à travers champs et s'était permis quelques plaisanteries sur son argent : bien plus, il avait fait une visite à Silas en s'arrêtant devant le feu quand il était entré pour allumer sa pipe, au lieu d'aller à son ouvrage. Jem Rodney était le voleur et Marner à cette pensée se sentit plus calme. On pourrait retrouver Jem et

l'obliger à restituer l'argent. Silas ne tenait pas à le faire punir, mais seulement à retrouver son or dont la perte rendait son âme semblable à un voyageur égaré dans un désert inconnu. Il fallait s'emparer de cet homme.

Les idées de Marner à l'égard des autorités légales étaient confuses; mais il comprit qu'il devait aller raconter son infortune et les grandes gens du village, le ministre, le constable et le Chevalier Cass, contraindraient bien Jem Rodney ou quelque autre à rendre l'argent volé. Stimulé par cet espoir, il s'élança dehors, malgré la pluie, oubliant de se couvrir la tête et ne s'inquiétant point de fermer sa porte, car il savait qu'il n'avait plus rien à perdre. Il courut rapidement, jusqu'à ce que le manque de respiration le forçât à ralentir son pas, avant d'entrer dans le village, au tournant du chemin, tout près de l'*Arc-en-ciel*.

L'*Arc-en-ciel*, dans l'opinion de Marner, était un lieu de plaisir coûteux, où se rendaient les maris riches et importants, ceux dont les femmes avaient d'abondantes provisions de toile. C'était l'endroit où il trouverait probablement les autorités et les dignitaires de Raveloe et où il pourrait le plus facilement faire connaître sa mésaventure. Il souleva le loquet et se trouva dans la buvette, c'est-à-dire, la cuisine à main droite où les pratiques les plus humbles de la maison avaient l'habitude de se réunir, la salle de gauche étant réservée à la société choisie, celle où le Chevalier Cass jouissait fréquemment du double agrément d'être en compagnie et de faire preuve de condescendance. Mais ce soir-là, cette salle était sombre : les principaux personnages qui en faisaient l'ornement habituel se trouvaient, ainsi que Godfrey Cass, à la soirée de danse donnée pour le jour de nais-

sance de Mme Osgood. — Aussi, la réunion sur les chaises à hauts dossiers de la cuisine était plus nombreuse qu'à l'ordinaire ; plusieurs de ceux qui, sans cette circonstance, auraient été admis dans le salon et auraient donné à leurs supérieurs une occasion de plus de pérorer et de montrer de la condescendance, se contentaient ce soir-là de prendre leurs breuvages spiritueux là où eux-mêmes pouvaient aussi pérorer complaisamment au milieu d'une société qui ne consommait que de la bière.

VI

La conversation, qui était parvenue à un haut degré d'animation tandis que Silas s'approchait de l'*Arc-en-ciel*, avait, comme toujours, été lente et intermittente dans les premiers moments de la réunion. Les pipes avaient d'abord été fumées au milieu d'un silence qui avait un air de gravité ; les habitués les plus importants, qui buvaient des spiritueux et étaient assis près du feu, se regardaient l'un l'autre fixement, comme si une gageure dépendait du premier qui clignerait l'œil ; de leur côté, les buveurs de bière, pour la plupart en veste de futaine et en blouse, tenaient les yeux baissés et se passaient la main sur la bouche, comme si d'avaler leurs gorgées de bière eût été un devoir funèbre accompli avec une tristesse embarrassante. Enfin, M. Snell, l'aubergiste, homme d'opinions neutres, accoutumé à se tenir en dehors de toutes dissensions humaines, comme c'était son devoir envers des individus ayant tous besoin de liquides, rompit le silence en disant d'un ton dubitatif à son cousin le boucher : « Il y en a qui diraient que c'est une belle bête que vous avez amenée hier, Bob ? »

Le boucher, homme frais, souriant, à cheveux rouges, n'était pas disposé à répondre promptement. Il chassa quelques bouffées de tabac avant de cracher et répondit : « Et ils n'auraient pas tout à fait tort, John. »

Après cette faible tentative, le silence se rétablit aussi sévèrement qu'auparavant.

« Était-ce une Durham rouge? » dit le maréchal, reprenant le fil de la conversation après quelques minutes.

Le maréchal regarda l'aubergiste et celui-ci regarda le boucher comme étant la personne qui devait prendre la responsabilité de la réponse.

« Elle était rouge, dit le boucher de sa bonne voix de basse — et c'était une Durham.

— Alors, vous n'avez pas besoin de me dire de qui vous l'avez achetée, dit le maréchal en regardant autour de lui avec un air de triomphe ; je sais bien qui a les Durham rouges de ce côté du pays. Et elle avait une étoile blanche sur le front, j'en parierais cinq sous? »

Le maréchal se pencha en avant, les mains posées sur les genoux, en faisant cette question, et ses yeux clignèrent malicieusement d'un air capable.

« Mais oui; oui — cela se peut, dit lentement le boucher, considérant qu'il donnait une réponse affirmative. Je ne le nie pas.

— Je le savais bien, ajouta le maréchal d'un air de défi et se renversant en arrière; si je ne connais pas les vaches de M. Lammeter, je voudrais bien savoir qui les connaît — voilà. Et quant à la vache que vous avez achetée, marché fait ou non, je l'ai vu médicamenter, — me contredise qui voudra. »

Le maréchal prit l'air terrible et l'esprit calme du boucher fut un peu excité.

« Je ne tiens à contrarier personne, dit-il ; je suis pour le calme et pour la tranquillité. Les uns aiment à couper de longues côtes, — je les coupe courtes, moi ; mais je ne me dispute pas avec eux. Tout ce que je puis dire, c'est que c'est une jolie carcasse et tout être sensé doit se sentir ému en la voyant.

— Bien ; c'est la vache que j'ai droguée, quoi qu'il en soit ; et c'est la vache de M. Lammeter, sinon vous avez menti en disant que c'était une Durham rouge.

— Je ne mens pas, dit le boucher de la même voix douce et pleine qu'auparavant ; et je ne contredis personne, — pas même un homme qui jurerait être noir ; cela ne regarde ni moi, ni mon métier. Tout ce que je dis, c'est que c'est une jolie carcasse. Et ce que je dis, je le soutiendrai ; mais je ne veux me disputer avec personne.

— Non, dit le maréchal d'un ton d'amer sarcasme, en promenant ses regards sur la compagnie ; et peut-être que vous n'avez pas une tête d'âne, et que vous n'avez pas dit que la vache était une Durham rouge ; et peut-être aussi que vous n'avez pas dit qu'elle avait une étoile sur le front ; soutenez cela, à présent que vous y êtes.

— Allons, allons, dit l'aubergiste, laissez la vache tranquille. La vérité est entre vous deux ; vous avez tous les deux raison et tous les deux tort, comme je le dis toujours. Et que la vache appartînt à M. Lammeter, à cela je n'ai rien à dire ; mais ce que je dis, c'est que l'*Arc-en-ciel* est l'*Arc-en-ciel*. Et s'il s'agit de parler des Lammeter, c'est vous qui en savez le plus sur ce sujet, M. Macey? Vous vous rappelez quand le père Lammeter est arrivé dans ce pays et a pris les Garennes? »

M. Macey, tailleur et clerc de la paroisse (cette dernière fonction, le rhumatisme l'avait depuis peu forcé de la partager avec un jeune homme à petits traits assis en face de lui), penchait de côté sa tête blanche et tournait ses pouces d'un air de complaisance légèrement assaisonnée de critique. Il sourit avec condescendance en réponse à la question de l'aubergiste et dit :

« Hé, hé ! je sais, je sais ; mais je laisse parler les autres. Je me tiens à part maintenant, et je laisse la place aux jeunes. Demandez à ceux qui ont été à l'école à Tarley ; ils ont appris à prononcer : cela est venu depuis mon temps.

— Si c'est moi que vous désignez, M. Macey, dit le clerc-adjoint avec un air de déférence convenable, je ne suis pas assez mal-appris pour parler hors de ma place. Comme dit le psaume :

« Je sais ce qui est bien, et de plus je pratique aussi ce que je sais. »

— Eh bien ! alors, je désirerais que vous pussiez vous en tenir à l'air quand il est devant vous ; si vous êtes pour pratiquer, je voudrais que vous *pratiquiez* cela, » dit un gros homme à l'apparence enjouée, excellent charron les jours ouvrables, mais directeur du chœur le dimanche.

Tout en parlant, il cligna de l'œil à deux personnes de la compagnie qui remplissaient les fonctions de basson et de cor à clés, et cela dans la persuasion qu'il exprimait le sentiment du corps musical de Raveloe.

M. Tookey, le clerc-adjoint, qui partageait l'impopularité commune aux adjoints, devint très-rouge, mais répondit avec une modération prudente :

« M. Winthrop, si vous voulez me donner quelque

preuve que je sois fautif, je ne suis pas homme à dire que je ne changerai pas. Mais il y a des gens qui prennent leurs propres oreilles pour oracle et qui s'attendent à ce que tout le chœur les suive. Il peut y avoir deux opinions, j'espère.

— Hé, hé! dit M. Macey, qui se trouvait très-satisfait de cette attaque contre la présomption de la jeunesse, vous avez raison en ceci, Tookey; il y a toujours deux opinions; il y a l'opinion qu'un homme a de lui-même, et il y a celle que les autres ont de lui. Il y aurait deux opinions sur une cloche fendue, si la cloche pouvait parler.

— Bien, M. Macey, dit le pauvre Tookey, sérieux au milieu de l'hilarité générale; j'ai entrepris de remplir partiellement l'office de clerc de la paroisse, sur le désir de M. Crackenthrop, quand vos infirmités vous en rendaient incapable, et c'est un des droits de cette place que de chanter dans le chœur; sinon, pourquoi l'avez-vous fait vous-même?

— Ah! mais le vieux monsieur et vous sont deux personnes différentes, dit Ben Winthrop. Le vieux monsieur a un don. Je vous assure que le Chevalier l'invitait à prendre un verre, rien que pour l'entendre chanter le « Corsaire rouge,» n'est-ce pas, M. Macey? C'est un don naturel. Mon petit garçon Aaron, lui, il a un don— il peut chanter un air aussi juste qu'une alouette. Mais pour vous, maître Tookey, vous feriez mieux de vous en tenir à vos Amens. Votre voix est assez bien quand vous la tenez dans votre nez. C'est votre intérieur qui n'a pas été fait pour la musique; il n'est pas meilleur qu'un tuyau de bois. »

Cette espèce de franchise directe était la forme de

plaisanterie la plus piquante pour la compagnie de l'*Arc-en-ciel* et l'insulte de Ben Winthrop fut considérée par chacun comme couronnant l'épigramme de M. Macey.

« Je vois bien ce qui en est, dit M. Tookey, incapable de rester calme plus longtemps. C'est une conspiration pour me mettre en dehors du chœur, afin que je n'aie pas ma part de l'argent de Noël, — voilà ce que c'est. Mais je parlerai à M. Crackenthrop; personne ne me marchera dessus.

— Non, non, Tookey, dit Ben Winthrop. Nous vous paierons votre part pour que vous restiez en dehors, — voilà ce que nous ferons. Il y a des choses dont les gens paient pour être débarrassés, outre les insectes.

— Allons, allons, dit l'aubergiste qui sentait que payer les gens pour leur absence était un principe dangereux pour la société; une plaisanterie est une plaisanterie. Nous sommes tous bons amis ici, j'espère. Nous devons donner et recevoir. Vous avez tous deux raison et tous deux tort, comme je dis. Je suis d'accord avec M. Macey sur ce qu'il y a deux opinions, et si on me demandait la mienne, je dirais qu'elles sont toutes deux justes. Tookey a raison et Winthrop a raison, et ils n'ont qu'à partager le différend pour se mettre d'accord. »

Le maréchal fumait avec activité, dédaignant cette discussion triviale. Lui-même n'avait pas l'oreille musicale, et il n'allait jamais à l'église, car, exerçant une profession médicale, il pouvait être appelé à chaque instant pour des vaches malades. Mais le boucher, qui possédait le sens musical, avait écouté, partagé entre le désir de la défaite de Tookey et celui de la conservation de la paix.

« Certainement, dit-il, en entrant dans les vues con-

ciliantes de l'aubergiste, nous aimons notre vieux clerc, c'est naturel ; il était si bon chanteur et il a un frère reconnu pour le meilleur musicien de par ici. Hé ! c'est dommage que Salomon ne vive pas dans ce village ; il pourrait nous jouer un air quand nous en aurions envie ; n'est-ce pas, M. Macey? Je lui fournirais gratuitement du foie et du poumon — avec bien du plaisir.

— Hé, hé ! dit M. Macey avec la plus grande condescendance ; on s'accorde à voir en nous une famille de musiciens, d'aussi loin que personne puisse le dire. Mais ces choses disparaissent, c'est ce que je dis à Salomon chaque fois qu'il vient ici ; il n'y a plus de voix comme il y en avait, et personne ne se rappelle ce dont nous nous souvenons, excepté les vieux corbeaux.

— Hé ! vous vous rappelez bien quand le père de M. Lammeter est venu par ici, n'est-ce pas, M. Macey? dit l'aubergiste.

— Je crois bien que je me le rappelle, dit le vieillard, qui avait maintenant passé par la suite de compliments nécessaires pour l'amener à raconter ses souvenirs, — et c'était un beau gentilhomme, aussi beau et plus beau même que ne l'est le M. Lammeter d'à présent. Il venait d'un pays un peu plus au nord, autant que j'ai pu le savoir. Mais personne ne connaît bien ces endroits ; seulement ça ne pouvait pas être très-loin au nord, ni bien différent de ce pays-ci ; car il amena avec lui un beau troupeau de moutons ; ainsi, il devait y avoir là-bas des pâturages et toute chose convenable. Nous entendîmes dire qu'il avait vendu son propre terrain pour venir prendre les Garennes, et cela paraissait singulier qu'un homme qui avait du terrain à lui le vendît pour prendre à bail une ferme dans un endroit étranger.

On dit que c'était à cause de la mort de sa femme; mais il y a dans les choses des raisons que personne ne connaît — c'est tout ce que j'ai pu découvrir, quoiqu'il y ait des gens assez habiles pour chercher plus de cinquante raisons, tandis que la véritable leur fait signe dans un coin et qu'ils ne la voient pas. Quoi qu'il en soit, on vit bientôt que nous avions un nouveau paroissien qui connaissait les us et coutumes des choses, qui tenait une bonne maison et qui était bien vu par tout le monde. Et le jeune homme — M. Lammeter d'à présent, qui n'avait pas de sœur — commença bientôt à faire la cour à miss Osgood, la sœur de M. Osgood d'aujourd'hui et c'était une bien belle fille — eh! vous ne pouvez le croire — on prétend que cette jeune fille d'à présent lui ressemble; mais c'est ce que disent les gens qui ne savent rien de ce qui est venu avant eux. Je dois bien le savoir, moi, car j'ai aidé le vieux recteur, M. Drumlow, à les marier. »

Ici, M. Macey fit une pause; il donnait toujours ses récits par fragments, attendant d'être questionné en raison de ce qui précédait.

« Oui, et il arriva une singulière chose, n'est-ce pas, M. Macey, de manière à vous faire souvenir de ce mariage, probablement? dit l'aubergiste d'un air flatteur.

— Je crois bien qu'il arriva quelque chose — quelque chose de très-singulier, dit M. Macey en secouant la tête. Car M. Drumlow — le pauvre vieux monsieur, je l'aimais, quoiqu'il eût un peu de confusion dans la tête, soit à cause de son âge, soit parce qu'il prenait une goutte de quelque chose de chaud, quand le service se trouvait dans une matinée froide. Et le jeune M. Lammeter ne voulut en aucune façon être marié dans un

autre temps qu'en janvier, ce qui certainement est peu raisonnable pour cette cérémonie; car ce n'est pas comme un baptême ou un enterrement, que vous ne pouvez différer; et comme ça M. Drumlow — le pauvre vieux monsieur, je l'aimais bien — mais quand il en vint à faire les questions, il les posa dans le sens contraire et il dit : « Prenez-vous cet homme pour votre femme?» puis il dit ensuite : «Prenez-vous cette femme pour votre mari? » Mais la chose la plus curieuse, c'est que personne autre que moi n'y fit attention, et ils répondirent régulièrement : « Oui, » comme moi j'aurais pu dire : «Amen» au bon endroit, sans avoir écouté ce qui venait avant.

— Mais, vous saviez bien assez ce qui se passait, n'est-ce pas, M. Macey? Vous étiez assez éveillé, hein ? dit le boucher.

— Que le Seigneur vous protége! dit M. Macey s'arrêtant et souriant de pitié en voyant l'impuissance d'imagination de ses auditeurs — mais j'étais tout tremblant; j'étais comme un habit secoué par les deux basques; car je ne pouvais arrêter le pasteur, je ne pouvais prendre sur moi de le faire; et cependant je me disais à moi-même, que je me disais : « Supposons qu'ils ne soient pas véritablement mariés, parce que les paroles sont mises à l'envers? » et ma tête travaillait comme un moulin, car j'ai toujours été remarquable pour retourner les choses et les regarder sous toutes leurs faces; et je me disais : « Est-ce le sens des mots qui unit réellement les gens en mariage? Car le pasteur avait l'intention de dire ce qu'il fallait, et le marié et la mariée aussi. » Après quoi, j'en vins à penser que l'intention ne mène pas loin dans la plupart des circonstances; car vous

pouvez avoir la volonté de bien coller les choses ensemble et votre colle peut être mauvaise, et où en serez-vous? Alors je me dis à moi-même : « Ce n'est pas l'intention qui fait; c'est la colle. » Et j'étais tourmenté comme si j'avais eu trois cloches à sonner à la fois, quand nous entrâmes dans la sacristie et qu'ils commencèrent à signer leurs noms. Mais à quoi servait de parler? — vous ne pouvez vous figurer ce qui se passe dans l'intérieur d'un homme intelligent...

— Mais vous gardâtes le tout pour vous, n'est-ce pas, M. Macey? dit l'aubergiste.

— Oui, je le gardai pour moi jusqu'à ce que je fusse seul avec M. Drumlow, et alors je lui exposai le tout, mais respectueusement, comme je l'ai toujours fait. Et il traita la chose légèrement, en disant : « Bast, bast, Macey; soyez tranquille, qu'il dit : ce n'est ni l'intention ni les paroles — c'est le registre qui fait la chose — c'est là la colle. » Ainsi, vous voyez qu'il arrangea la chose facilement; car les pasteurs et les docteurs savent tout par cœur, probablement; de sorte qu'ils n'ont pas à se tourmenter pour savoir le bon et le mauvais côté des choses, comme je l'ai fait bien des fois. Et certainement le mariage tourna bien, si ce n'est que la pauvre Mme Lammeter — qui était miss Osgood — mourut avant que ses filles fussent grandes; mais quant à la prospérité et à tout ce qui est respectable, il n'y a point de famille plus considérée. »

Chacun des auditeurs de M. Macey avait entendu cette histoire plusieurs fois; mais on l'écoutait comme un air favori, et à certains points les bouffées des pipes étaient momentanément suspendues, afin que les auditeurs pussent donner toute leur attention aux mots attendus.

Mais il y avait encore quelque chose à dire, et M. Snell l'aubergiste posa convenablement la question :

« Ne disait-on pas que le vieux M. Lammeter avait une jolie fortune quand il vint dans le pays?

— Mais, oui, dit M. Macey; cependant, je crois que c'est tout ce qu'a pu faire M. Lammeter d'à présent que de conserver le tout. Car on a toujours dit que personne ne pouvait s'enrichir sur les Garennes, quoique son bail soit à bon marché, car c'est ce qu'on appelle des « terres de charité. »

— Oui, et il y a peu de gens qui sachent aussi bien que vous comment cela est devenu terre de charité, eh! M. Macey, ajouta le boucher.

— Comment le sauraient-ils? dit le vieux clerc dédaigneusement. Eh bien, mon grand-père fit la livrée des grooms pour ce M. Cliff qui vint et fit construire les grandes écuries des Garennes. Et ce sont des écuries quatre fois plus grandes que celles du Chevalier Cass, car il ne pensait à rien autre qu'aux chevaux et à la chasse, ce Cliff, un tailleur de Londres, qui, disaient quelques personnes, était devenu fou à force de tromperies. Puis il ne pouvait pas monter à cheval ; figurez-vous ça ! on dit qu'il n'avait pas plus de prise sur le cheval que si ses jambes eussent été des béquilles ; mon grand-père l'a entendu dire au Chevalier bien des fois. Mais il voulait monter, comme si le vieux Harry l'y eût forcé ; puis il avait un fils, un garçon de seize ans ; son père ne voulait pas qu'il fît autre chose que de monter et toujours monter à cheval — quoiqu'on dise que le garçon avait peur. On disait communément que son père voulait le dépouiller de ce qui sentait le tailleur et en faire un gentilhomme; ce n'est pas que je ne sois pas un tailleur moi-

même, et puisque Dieu m'a fait cela, j'en suis fier, car « Macey, tailleur, » a été écrit sur notre porte avant que la tête de la reine ne fût marquée sur les shellings. Mais ce Cliff, lui, était honteux de ce titre de tailleur, et il était cruellement vexé de ce qu'on se moquait de sa manière de monter; puis aucun des gentilshommes des environs ne pouvait le souffrir. Quoi qu'il en soit, son pauvre garçon devint malade et mourut, et le père ne lui survécut pas longtemps, car il devint plus singulier que jamais.

On dit qu'il avait l'habitude d'aller au milieu de la nuit aux écuries, une lanterne à la main, et d'allumer une quantité de lumières, parce qu'il en était venu à ne plus dormir; et il restait là à regarder les chevaux en faisant claquer son fouet; et chacun disait que c'était une bénédiction que les écuries ne fussent pas consumées avec les pauvres animaux qui s'y trouvaient. Mais à la fin il mourut dans le délire, et on trouva qu'il avait laissé tout ce qu'il possédait, les Garennes et tout, à un hospice de Lunnon, et c'est ainsi que les Garennes sont devenues une terre de charité. Pour ce qui est des écuries, M. Lammeter ne s'en sert jamais — elles sont hors de toute proportion — que le Seigneur vous protége! Si vous vouliez en laisser battre les portes, cela résonnerait comme le tonnerre sur la moitié de la paroisse.

— Mais il se passe encore plus de choses dans les écuries, la nuit, que les gens n'en voient pendant le jour, eh! M. Macey? dit l'aubergiste.

— Hé, hé! allez seulement de ce côté-là, par une nuit noire, et ensuite faites croire, si vous le voulez, que vous n'avez pas vu des lumières dans les écuries, ni entendu le battement des pieds des chevaux, ni le

claquement des fouets et le cri des palefreniers aussi, si c'est vers le point du jour. On appelle cela les « vacances de Cliff » depuis que j'étais un petit garçon ; c'est comme si on disait que ce sont les vacances que le vieux Harry lui donne, peut-être, pendant son rôtissage. C'est ce que pensait mon père et c'était un homme raisonnable, quoiqu'il y ait des gens au jour d'aujourd'hui qui sachent ce qui est arrivé avant leur naissance bien mieux qu'ils ne connaissent leur propre besogne.

— Que dites-vous à cela, eh ! Dowlas? dit l'aubergiste en se tournant vers le maréchal qui enflait d'impatience de placer son mot. Voilà pour vous une noix à casser ! »

M. Dowlas était l'esprit négatif de la réunion et était fier de cette position.

« Ce que j'ai à dire? Je dis ce que devrait dire tout homme qui ne ferme pas les yeux pour mieux voir un poteau indicateur. Je dis que je suis prêt à parier avec qui que ce soit dix livres sterling, que, s'il veut passer avec moi une nuit sans pluie dans le pré devant les écuries des Garennes, nous ne verrons aucune lumière, ni n'entendrons aucun bruit, si ce n'est celui de nos nez. Voilà ce que je dis, et je l'ai dit plusieurs fois ; mais il n'y a personne qui veuille risquer un billet de dix livres sur ces revenants dont on se croit si sûr.

— Ma foi, Dowlas, c'est une gageure facile que vous proposez. Vous pourriez aussi bien parier qu'un homme ne gagnera pas le rhumatisme en se tenant jusqu'au cou dans une mare, pendant une nuit glaciale. Ce serait un joli jeu pour quelqu'un que de gagner sa gageure en attrapant le rhumatisme. Les gens qui croient aux vacances de Cliff ne vont pas s'aventurer près de là pour une affaire de dix livres.

— Si maître Dowlas veut savoir la vérité à ce sujet, dit M. Macey avec un sourire moqueur et en frappant ses pouces l'un contre l'autre, — il n'a pas besoin de faire un pari — qu'il y aille seulement et qu'il y reste lui-même — personne ne l'en empêchera ; et ensuite il pourra faire savoir aux gens de la paroisse s'ils ont tort.

— Je vous remercie! Je vous suis bien obligé, dit le forgeron d'un ton de mépris. Si les gens sont des imbéciles, cela ne me regarde pas. Je n'ai pas besoin d'apprendre la vérité au sujet des revenants ; je la sais déjà. Mais je ne suis pas contre une gageure franche et loyale. Que quelqu'un me parie dix livres et j'irai y rester tout seul. Je n'ai pas besoin de société. Je le ferai aussi volontiers que je vais remplir cette pipe.

— Oui, et qui vous surveillera, Dowlas, pour voir si vous le faites? Ce n'est pas une gageure loyale, dit le boucher.

— Ce n'est pas une gageure loyale? reprit M. Dowlas avec irritation. J'aimerais bien entendre quelqu'un prétendre que je fais une gageure déloyale. Venez donc, M. Lundy; j'aimerais vous l'entendre dire.

— Très-probablement que vous l'aimeriez, dit le boucher. Mais ce n'est pas mon affaire. Vous n'êtes pas de ce que j'achète et je ne veux pas essayer de diminuer votre valeur. Si quelqu'un veut parier pour vous sur votre propre valeur, qu'il le fasse. Je suis pour la paix et pour la tranquillité, moi.

— Oui, c'est ainsi que fait tout vilain chien qui jappe et se retire quand on lui montre un bâton, dit le maréchal. Mais je ne crains ni homme, ni revenant ; et je suis prêt à faire un pari loyal — je ne suis pas un chien qui se sauve.

— Oui, mais il y a encore ceci, Dowlas, dit l'aubergiste parlant d'un ton très-candide et tolérant. Il y a, dans mon opinion, des gens qui ne peuvent pas voir les esprits, lors même qu'ils se tiennent devant eux aussi droits que le bois d'une pique. Et il y a une raison à cela. Ils sont comme ma femme, par exemple, qui ne peut pas sentir la plus forte odeur qu'elle a sous le nez. Je n'ai jamais vu un revenant, moi-même; mais je me dis : « Très-probablement je n'ai pas l'odorat pour cela. » Je veux dire en mettant un revenant à la place d'une odeur ou bien le contraire. Et ainsi, je suis pour soutenir les deux côtés; car, comme je le dis, la vérité se trouve entre deux. Et si Dowlas allait se tenir là-bas et dire qu'il n'a pas vu trace des vacances de Cliff de toute la nuit, je le soutiendrais; et si quelqu'un disait que les vacances de Cliff, malgré cela, sont une chose certaine, je le soutiendrais aussi. Car l'odorat est ce qui me guide. »

L'argument par analogie de l'aubergiste ne fut pas accepté par le maréchal, homme vigoureusement opposé à tout compromis.

« Bast ! bast! dit-il en posant son verre avec une nouvelle irritation; qu'est-ce que l'odorat a à faire ici? Un revenant a-t-il jamais fait un *poche-l'œil* à quelqu'un? C'est ce que je voudrais bien savoir. Si les revenants veulent que je croie à eux, qu'ils cessent de se cacher dans l'obscurité et dans des endroits solitaires — qu'ils viennent là où il y a du monde et de la lumière.

— Comme si un revenant avait besoin que quelqu'un d'aussi ignorant crût en lui! » dit M. Macey avec un profond mépris pour la grossière incapacité du maréchal à saisir les conditions phénoménales des revenants.

VII

A l'instant même, il sembla presque évident que les revenants avaient plus de condescendance que ne leur en attribuait M. Macey; car la pâle et maigre figure de Silas Marner apparut à l'improviste, debout dans cette chaude lumière, ne proférant aucune parole, mais promenant tout autour de l'assemblée des regards d'un autre monde. Les longues pipes firent un mouvement simultané, comme les antennes d'insectes effrayés, et tous les hommes présents, sans en excepter même le sceptique maréchal, eurent l'impression qu'ils voyaient, non point Silas Marner en sa chair, mais une apparition ; car la porte par laquelle Silas était entré se trouvait cachée par les siéges à hauts dossiers, et personne n'avait remarqué son approche. M. Macey, assis à une grande distance du revenant, aurait dû, à ce qu'on peut supposer, jouir du succès de son argumentation, qui semblait devoir neutraliser la part qu'il prenait à l'alarme générale. N'avait-il pas toujours dit que lorsque Silas Marner se trouvait dans le singulier état auquel il était sujet, son âme abandonnait son corps? En voilà la démonstration : cependant, à tout prendre, le clerc s'en serait passé très-volontiers. Pendant quelques instants il y eut un morne silence, l'essoufflement de Marner et son agitation ne lui permettant pas de parler. L'aubergiste sentant, comme toujours, qu'il était obligé de tenir sa maison ouverte à toute compagnie, et se confiant dans la protection de sa neutralité constante, prit enfin sur lui de conjurer l'esprit.

« Maître Marner, dit-il d'un ton conciliant, qu'est-ce qui vous manque ? Qu'est-ce qui vous amène ici ?

— Volé ! dit Silas, en retrouvant son souffle. J'ai été volé ! Je demande le constable — et le juge — et le Chevalier Cass — et M. Crackenthrop.

— Arrêtez-le, Jem Rodney, dit l'aubergiste, — l'idée d'un revenant se dissipant ; il a perdu la tête, je crois. Il est transpercé par la pluie ! »

Jem Rodney était l'homme le plus éloigné et était assis à son aise près de la place où Marner se tenait debout ; mais il refusa de donner son aide.

« Venez et arrêtez-le vous-même, M. Snell, si cela vous convient, dit Jem d'un air assez bourru. Il a été volé, et assassiné aussi, pour ce que j'en sais, ajouta-t-il en marmottant.

— Jem Rodney ! dit Silas en se tournant et fixant ses yeux singuliers sur l'homme qu'il soupçonnait.

— Hé, Marner, qu'est-ce que vous voulez de moi ? dit Jem tremblant un peu et saisissant son gobelet comme arme défensive.

— Si c'est vous qui avez volé mon argent, dit Silas joignant les mains avec supplication et élevant la voix à un ton de lamentation, rendez-le moi — et je vous laisserai tranquille. Je ne mettrai pas le constable après vous. Rendez-le-moi et je vous laisserai — et je vous laisserai garder une guinée.

— Moi, volé votre argent ! dit Jem avec colère. Je vous applique cette canette sur l'œil si vous dites que j'ai volé votre argent.

— Allons, allons, maître Marner, dit l'aubergiste se levant alors résolument et saisissant Marner par l'épaule ; si vous avez quelques renseignements à donner, parlez sensément et montrez que votre esprit est sain, si vous voulez qu'on vous écoute. Vous êtes aussi mouillé qu'un

rat noyé. Asseyez-vous, séchez-vous, et parlez d'une manière régulière.

— Ah, certainement, l'homme, dit le maréchal qui commençait à sentir qu'il avait été au-dessous de lui-même dans cette occasion. Cessons de faire de tels yeux et de crier, autrement nous vous garrotterons comme un fou. C'est pour cela que je n'ai pas parlé d'abord, — cet homme est devenu fou, que j'ai pensé.

— Allons, allons, qu'il s'asseye, » dirent à la fois plusieurs personnes, très-satisfaites que la réalité des revenants restât encore une question non résolue.

L'aubergiste força Marner à ôter son habit et à s'asseoir sur une chaise à part de toutes les autres, au centre du cercle et aux rayons directs du feu. Le tisserand, trop faible pour avoir aucun autre dessein que celui d'obtenir du secours afin de retrouver son argent, se soumit sans résistance. Les frayeurs passagères de la compagnie firent alors place à la curiosité, et tous les visages étaient tournés vers Silas quand l'aubergiste, s'étant rassis, lui dit :

« A présent, maître Marner, qu'est-ce que vous vouliez dire, que vous avez été volé? Parlez.

— Il fera mieux de ne pas répéter que c'est moi qui l'ai volé, cria Jem Rodney à la hâte. Qu'aurais-je pu faire de son argent? Je pourrais tout aussi facilement voler le surplis du pasteur et m'en revêtir.

— Retenez votre langue, Jem, et écoutons ce qu'il a à dire, dit l'aubergiste. Voyons donc, maître Marner. »

Silas alors raconta son histoire, interrompu par de fréquentes questions à mesure que le caractère mystérieux du vol se mettait en saillie.

Cette situation pour lui si nouvelle et si singulière de

dévoiler ses malheurs à ses voisins de Raveloe, d'être assis à la chaleur d'un feu qui n'était pas le sien, et de sentir la présence de visages et de voix qui lui paraissaient promettre un secours prochain, exerça sans aucun doute son influence sur Marner, malgré la préoccupation fiévreuse causée par son accident. Nous avons rarement la conscience du développement qui commence en nous, pas plus qu'en dehors de nous; il y a eu bien des circulations de la sève avant que nous découvrions la moindre trace du bourgeon.

La légère défiance avec laquelle ses auditeurs écoutaient d'abord Marner, se dissipa bientôt devant la simplicité persuasive de son désespoir : il leur fut impossible de douter qu'il ne dît pas la vérité; non point qu'ils fussent capables de déduire d'emblée de la nature de ses renseignements une absence de motifs pour tromper; mais parce que, ainsi que l'observa M. Macey, « les gens qui ont le Diable pour compère ne seraient probablement pas si simples » que l'était le pauvre Silas. Bien plus, le fait singulier que le voleur n'avait laissé aucune trace et s'était trouvé instruit du moment précis, et cependant incalculable pour des agents mortels, de l'instant où Silas serait hors de chez lui sans avoir fermé sa porte, paraissait démontrer que de ce côté-là toute blâmable intimité, si elle avait jamais existé, avait été rompue et qu'en conséquence ce mauvais tour avait été joué à Marner par quelqu'un contre lequel il était tout à fait inutile de lancer le constable. Pourquoi ce félon surnaturel avait-il été obligé d'attendre jusqu'à ce que la porte ne fût pas fermée à clé, c'était une question qui ne se présentait point d'elle-même.

« Ce n'est pas Jem Rodney qui a fait ce coup, maître

Marner, dit l'aubergiste. Il ne vous faut point poursuivre ainsi des yeux le pauvre Jem. Il pourrait bien y avoir contre lui quelque petit compte à régler pour quelque affaire de lièvres ou autre, si les gens étaient obligés de tenir les yeux toujours ouverts, sans jamais les cligner. Mais Jem est resté là, assis à boire sa canette, comme l'homme le plus décent de la paroisse, depuis bien avant le moment où vous avez quitté votre maison, maître Marner, d'après votre propre récit.

— Hé, hé ! dit M. Macey ; n'accusons pas l'innocent. Ce n'est pas la loi. Il faut qu'il y ait des gens qui prêtent serment contre un homme avant qu'on puisse l'arrêter. N'accusons point l'innocent, maître Marner. »

La mémoire n'était point chez Silas à un état de torpeur si complet qu'elle ne pût être réveillée par ces paroles. Avec un mouvement de componction aussi nouveau et singulier pour lui que tout ce qui s'était passé pendant cette dernière heure, il s'élança de sa chaise et vint tout près de Jem, qu'il regarda comme s'il désirait s'assurer de l'expression de sa physionomie.

« J'avais tort, dit-il, — oui, oui — j'aurais dû réfléchir. Il n'y a rien qui puisse témoigner contre vous, Jem. Seulement, comme vous êtes entré chez moi plus souvent qu'aucune autre personne, vous m'êtes venu à l'esprit. Je ne vous accuse pas — je ne veux accuser personne — seulement, ajouta-t-il en portant les mains à sa tête et se retournant avec un douloureux désespoir, j'essaie — j'essaie de comprendre où peut être mon argent.

— Hé, hé ! il est allé là où il fait assez chaud pour le fondre, je m'en doute, dit M. Macey.

— Bast ! dit le maréchal. Et il demanda ensuite d'un

air d'enquête sérieux : Combien d'argent pouvait-il y avoir dans les sacs, maître Marner.

— Deux cent soixante-deux livres, douze shellings et six pences, quand je les ai remis après les avoir comptés la nuit dernière, dit Silas en se rasseyant avec un gémissement.

— Bast ! alors ils n'étaient pas si lourds à emporter. Quelque rôdeur est entré, voilà tout ; et quant à l'absence de traces de pieds, et quant au sable si bien arrangé — mais, vos yeux sont assez semblables à ceux d'un insecte, maître Marner ; il leur faut regarder de si près, qu'ils ne peuvent pas voir beaucoup de choses à la fois. Mon opinion est que, si j'avais été vous ou que vous eussiez été moi — ce qui revient au même — vous n'auriez pas cru que tout était dans le même état. Mais ce que je propose, c'est que deux des plus sensés de la compagnie aillent avec vous chez le constable maître Kench — il est malade, je le sais bien — et qu'ils lui demandent de désigner un de nous pour son remplaçant ; car c'est la loi, et je ne pense pas que personne veuille prendre sur soi de me contredire là-dessus. Ce n'est pas bien loin jusque chez Kench ; puis, si c'est moi qui suis délégué, je retournerai avec vous, maître Marner, et j'examinerai votre demeure ; et si quelqu'un veut trouver à redire à ceci, je le prierai de s'avancer et de parler comme un homme. »

Par ce discours énergique, le forgeron s'était réhabilité à ses propres yeux, et il attendit avec confiance d'être proclamé un homme du plus suprême bon sens.

« Voyons pourtant quelle nuit il fait, dit l'aubergiste, qui se considérait aussi comme personnellement intéressé dans la question. Mais il fait encore une pluie battante, dit-il en revenant de la porte.

— Eh bien! je ne suis pas homme à avoir peur de la pluie, dit le maréchal. Car cela sonnera mal quand le juge Malam apprendra que des hommes respectables comme nous ont été informés de pareilles choses et n'ont fait aucune démarche. »

L'aubergiste se rangea à cette manière de voir, et après avoir consulté l'opinion de la société et dûment exécuté la petite cérémonie que dans les hautes régions ecclésiastiqnes on appelle le *nolo episcopari*, il consentit à s'imposer la charge peu enviée d'aller chez Kench. Mais, au violent déplaisir du maréchal, M. Macey éleva une objection soudaine, et ce vieux monsieur oracle, s'appuyant sur sa connaissance de la loi, affirma, comme un fait qu'il tenait de son père, qu'aucun docteur ne pouvait être constable.

« Et vous êtes docteur, je le soutiens, quoique vous ne soyez qu'un médecin de bétail, — car une mouche est une mouche, quoiqu'elle puisse être un taon, » conclut M. Macey, un peu étonné de sa propre sagacité.

Il y eut à ce sujet une vive discussion, le maréchal étant naturellement peu disposé à renoncer à sa qualité de docteur, et prétendant qu'un docteur pouvait être constable si cela lui plaisait, — mais que, suivant le sens de la loi, il n'était point forcé de l'être si cela ne lui convenait pas. M. Macey n'admettait pas cet argument, la loi ne devant pas être plus indulgente pour les docteurs que pour les autres. Bien plus, s'il était dans la nature des docteurs, plus que dans celle des autres hommes, de ne pas aimer à être constables, pourquoi M. Dowlas tenait-il autant à remplir cet emploi?

« Je ne tiens point à faire le constable, dit le maréchal mis au pied du mur par ce raisonnement impitoya-

ble; et personne ne peut le dire de moi, s'il veut dire la vérité. Mais s'il doit y avoir quelque jalousie ou quelque chicane au sujet du plaisir d'aller chez Kench par la pluie, que ceux qui le voudront y aillent, — vous ne m'y ferez pas aller, je puis vous l'assurer. »

Cependant, grâce à l'intervention de l'aubergiste, la dispute fut arrangée. M. Dowlas consentit à accompagner officieusement M. Snell; en sorte que le pauvre Silas, recouvert de quelques vieux vêtements, se remit en route par la pluie avec ses deux compagnons, en pensant aux longues heures de nuit qui le séparaient encore du jour.

VIII

Quand Godfrey Cass revint à minuit de la soirée de Mme Osgood, il ne fut pas très-surpris d'apprendre que Dunsey n'était pas rentré à la maison. Peut-être n'avait-il pas vendu Wildfire et attendait-il une autre chance — peut-être, par cette soirée de brouillard, avait-il préféré se loger pour la nuit au *Lion rouge* à Batherley, si la course l'avait retenu dans ce voisinage; car il ne devait probablement pas beaucoup s'inquiéter de laisser son frère dans l'incertitude. L'esprit de Godfrey était trop rempli des regards et des grâces de Miss Lammeter, trop plein d'exaspération contre lui-même et contre son sort et des regrets que la vue de Nancy excitait toujours en lui, pour qu'il pensât beaucoup à Wildfire et à la conduite probable de Dunstan.

Le lendemain matin, tout le village fut agité par l'histoire du vol, et Godfrey comme les autres fut occupé à en recueillir et à en discuter les détails, ainsi qu'à visiter les Carrières. La pluie avait détruit toute possibilité

de distinguer des traces de pas; mais un examen attentif des lieux avait fait découvrir, dans la direction opposée au village, une boîte à amadou, renfermant une pierre et un briquet, à moitié enfoncée dans la boue. Ce n'était point celle de Silas, car la seule qu'il eût jamais possédée était encore sur sa tablette; et la conséquence généralement adoptée fut que la boîte avait quelque rapport avec le vol. Une petite minorité secouait la tête et insinuait qu'il ne s'agissait pas d'un vol sur lequel les boîtes à amadou pussent jeter beaucoup de lumière; que l'histoire de maître Marner avait une singulière apparence et que l'on connaissait des cas où un homme s'était volé lui-même et avait mis la justice à la recherche du malfaiteur. Mais lorsqu'on les questionnait sur les motifs de cette opinion et sur ce que maître Marner aurait à gagner en avançant de telles faussetés, ces gens secouaient encore la tête et faisaient observer qu'on ne peut savoir ce que quelques personnes considèrent comme un gain; bien plus, que chacun a le droit d'avoir son opinion, motivée ou non, et que le tisserand, au su de tout le monde, était à moitié insensé. M. Macey, quoique se rangeant avec ceux qui défendaient Marner contre le soupçon de fausseté, mettait aussi très-peu d'importance à la boîte à briquet; et vraiment il la repoussait comme une suggestion impie, tendant à faire admettre que tout peut s'attribuer à des mains humaines, comme s'il n'y avait aucun pouvoir capable d'enlever les guinées sans déranger les briques. Cependant il se retourna avec beaucoup de vivacité contre M. Tookey, quand ce délégué suppléant, exagérant encore cette manière d'envisager l'affaire, émit un doute sur le droit de faire des recherches à l'égard d'un vol accompagné de circonstances aussi mystérieuses :

« Comme si, conclut M. Tookey, — comme s'il n'existait rien qui ne pût se découvrir que par la justice et les constables.

— Maintenant, ne dépassez pas le but, Tookey, dit M. Macey en secouant de côté la tête en forme d'avertissement. Voilà ce que vous faites toujours ; si je jette une pierre et que j'atteigne le but, vous pensez qu'il y a quelque chose de mieux que de l'atteindre et vous essayez de jeter votre pierre plus loin. Ce que j'ai dit était contre la boîte d'amadou ; je n'ai rien dit contre la justice ni contre les constables ; car ils sont créés par le roi George et il siérait mal à quelqu'un qui remplit une charge paroissiale de se poser en adversaire du roi George. »

Tandis que ces discussions avaient lieu dans le groupe qui stationnait devant l'*Arc-en-ciel*, une consultation plus importante se tenait dans l'intérieur sous la présidence de M. Crackenthrop le recteur, assisté du Chevalier Cass et de quelques-uns des principaux paroissiens. Il était justement venu à l'esprit de M. Snell l'aubergiste, — homme, ainsi qu'il l'observait, habitué à mettre deux et deux ensemble, — de faire coïncider la boîte à amadou, qu'en sa qualité de suppléant-constable il avait eu l'honorable distinction de trouver lui-même, de la faire coïncider, dis-je, avec certains souvenirs d'un colporteur qui s'était arrêté et avait bu dans son auberge un mois auparavant, et qui avait positivement prouvé qu'il portait sur lui une boîte à amadou pour allumer sa pipe. Il y avait certainement là une indication à suivre. Et comme la mémoire, lorsqu'elle est bien positivement empreinte de faits prouvés, est quelquefois étonnamment fertile, M. Snell retrouva une vive impression de l'effet produit

sur lui par l'expression et la conversation du colporteur. Il y avait « dans son œil un regard » qui tombait désagréablement sur l'organisation sensible de M. Snell. Certainement, il n'avait rien dit de particulier — non, excepté au sujet de la boîte à amadou — mais ce n'est pas ce qu'un homme dit qui fait, c'est la manière dont il le dit. De plus, il avait un teint basané et étranger qui inspirait peu de confiance.

« Est-ce qu'il portait des boucles d'oreilles? demanda M. Crackenthrop, qui avait quelque connaissance des coutumes étrangères.

— Mais... attendez — laissez-moi voir », dit M. Snell, comme une clairvoyante docile qui voudrait réellement ne pas faire de méprise, si elle peut l'éviter. Après avoir plissé les coins de sa bouche et contracté ses yeux, comme s'il essayait de voir les boucles d'oreilles, il parut renoncer à cet effort et dit : « Mais il avait dans sa balle des boucles d'oreilles à vendre; ainsi il est naturel de supposer qu'il devait en porter. Comme il a visité presque chaque maison du village, peut-être que quelque autre personnne les aura vues à ses oreilles, quoique je ne puisse dire au juste qu'il en eût.»

M. Snell avait raison en avançant que quelque autre se rappellerait les boucles d'oreilles du colporteur, car, dès que les villageois eurent appris que le pasteur mettait de l'importance à savoir si le colporteur portait des boucles à ses oreilles, l'impression générale fut que l'éclaircissement de ce fait était très-nécessaire. Naturellement, chacun de ceux qui entendirent cette question, n'ayant pas une image bien distincte d'un colporteur sans boucles d'oreilles, s'en représenta immédiatement un avec des boucles plus grandes ou plus petites, suivant

le cas ; et cette image fut aussitôt prise pour un vivant souvenir, si bien que la femme du vitrier, femme bien intentionnée, point adonnée au mensonge et dont la maison était l'une des plus propres du village, était prête à déclarer qu'aussi sûrement qu'elle devait prendre les sacrements au premier Noël prochain, elle avait vu aux oreilles du colporteur de grandes boucles ayant la forme de la nouvelle lune ; tandis que Jenny Oates, la fille du savetier, dont l'imagination était plus vive, affirma que non-seulement elle aussi les avait vues, mais qu'elles avaient fait frémir son sang, comme leur souvenir le faisait encore en ce moment.

De même, dans le but de jeter plus de lumière sur cette indication de la boîte à amadou, on collectionna tous les articles achetés au colporteur dans différentes maisons et on les transporta à l'*Arc-en-ciel* pour en faire une exposition. Par le fait, le sentiment général dans le village était que, pour éclaircir ce vol, il devait se faire beaucoup de choses à l'*Arc-en-ciel* et qu'aucun homme n'avait besoin pour s'y rendre de s'excuser auprès de sa femme, tant que l'auberge était le théâtre de devoirs publics aussi sérieux.

On ressentit un peu de désappointement et peut-être aussi un peu d'indignation, quand on apprit que Silas Marner, questionné par le Chevalier et par le pasteur, n'avait conservé aucun souvenir du colporteur. si ce n'est qu'il était venu à sa porte, mais n'était pas entré dans la maison, s'étant retiré dès que Silas, tenant la porte entrebaillée, lui avait dit n'avoir besoin de rien. Telle avait été la déposition de Silas, quoiqu'il se rattachât fortement à la pensée que le colporteur était le coupable, ne fût-ce que pour avoir une idée arrêtée de

l'endroit où pouvait être allé l'or enlevé dans la cachette; il pouvait le voir maintenant dans la balle du colporteur. Mais dans le village on fit observer avec quelque irritation, que toute personne autre qu'une « créature aveugle » telle que Marner aurait vu cet homme rôder dans les alentours; car comment aurait-il laissé sa boîte à amadou dans le fossé tout près, s'il ne s'y était pas arrêté? Certainement il avait fait ses observations, quand il avait vu Marner à la porte. Chacun pouvait reconnaître— rien qu'en le regardant — que le tisserand était un avare à moitié fou. Il était étonnant que le colporteur ne l'eût pas assassiné; on avait souvent reconnu pour assassins des hommes de cette espèce, avec des anneaux aux oreilles; il y en avait eu un de jugé aux assises, assez peu de temps auparavant pour que des gens encore en vie pussent se le rappeler.

Godfrey Cass, à la vérité, étant entré à l'*Arc-en-ciel* pendant un des récits fréquemment répétés du témoignage de M. Snell, l'avait traité légèrement, disant qu'il avait lui-même acheté un canif du colporteur et l'avait trouvé un gaillard assez amusant et grimaçant; tout ce qu'on disait des mauvais regards de cet homme ne signifiait rien. Mais ceci fut traité dans le village de « paroles en l'air » venant d'un jeune homme, comme s'il n'y avait que M. Snell qui eût trouvé au colporteur quelque chose de singulier. Il fallait espérer que M. Godfrey n'irait pas à Tarley amoindrir la déposition de M. Snell et empêcher ainsi la justice de décréter une prise de corps. Il fut soupçonné d'avoir cette intention, lorsqu'on le vit, l'après-midi, partir à cheval dans la direction de Tarley.

Cependant l'intérêt que Godfrey pouvait porter à ce

vol avait pâli devant son inquiétude croissante au sujet de Dunstan et de Wildfire, et incapable de rester plus longtemps dans l'incertitude, il allait non à Tarley, mais à Batherley. La possibilité que Dunstan lui eût joué le vilain tour de partir avec Wildfire pour ne revenir qu'à la fin du mois, quand il aurait perdu au jeu ou dépensé de toute autre façon le prix du cheval, était la crainte qui s'emparait de lui, plus encore que la pensée de quelque accident fâcheux, et maintenant que la danse chez Mme Osgood était passée, il était irrité contre lui-même d'avoir confié son cheval à Dunstan. Au lieu de chercher à calmer ses craintes, il les encourageait, grâce à cette idée superstitieuse que nous partageons tous, qu'un malheur est d'autant moins probable que nous le redoutons davantage. Quand il entendit approcher un cheval au trot et qu'il vit un chapeau pointer au delà d'un contour du chemin, il crut que sa conjuration avait réussi. Mais le cheval ne fut pas plus tôt en vue que son cœur défaillit de nouveau. Ce n'était pas Wildfire, et quelques instants après il découvrit que le cavalier n'était pas Dunstan, mais Brice qui s'avança pour lui parler et dont le visage annonçait quelque chose de désagréable.

« Eh bien, M. Godfrey, c'est un frère à mauvaise chance que vous avez en ce maître Dunsey, n'est-ce pas?

— Que voulez-vous dire? dit Godfrey à la hâte.

— Comment, n'est-il pas rentré à la maison? dit Brice.

— A la maison? non. Qu'est-il arrivé? Dites vite. Qu'a-t-il fait de mon cheval?

— Ah! je pensais bien que c'était le vôtre, quoiqu'il prétendît que vous le lui aviez cédé.

— L'a-t-il laissé tomber et se couronner? dit Godfrey enflammé de colère.

— Pire que cela, dit Brice. J'avais, voyez-vous, fait marché avec lui et acheté le cheval pour cent vingt livres — un prix fou; mais j'ai toujours aimé ce cheval. Et n'a-t-il pas été le crever — en s'élançant par-dessus une barrière de pieux, au-dessus d'une butte et avec un fossé devant. Le cheval était mort depuis assez longtemps quand on l'a trouvé. Ainsi, il n'est pas revenu à la maison depuis cela, dites?

— A la maison? non, dit Godfrey, et il fera bien de s'en tenir éloigné. Maudit fou que j'ai été! J'aurais bien pu penser que cela finirait ainsi.

— Bien; pour vous dire la vérité, dit Brice, après avoir fait le marché du cheval, il m'est venu à l'esprit que peut-être il montait et vendait le cheval à votre insu, car je ne croyais pas qu'il fût à lui. Je savais que maître Dunstan se laissait aller quelquefois à faire de ces tours. Mais où peut-il être allé? On ne l'a point vu à Batherley. Il ne doit pas avoir été blessé, car il a dû s'éloigner à pied.

— Blessé? dit Godfrey amèrement. Il ne se fera jamais de mal, — il est créé pour en faire aux autres.

— Ainsi donc, vous l'aviez autorisé à vendre le cheval, eh? dit Brice.

— Oui, je voulais m'en défaire, — il a toujours eu la bouche un peu trop dure pour moi, dit Godfrey, — son orgueil se cabrant à l'idée que Brice pût deviner que cette vente était une affaire de nécessité. — J'allais à sa recherche, je supposais qu'il était arrivé quelque mésaventure. Je retournerai en arrière, ajouta-t-il en tournant la tête de son cheval et désirant se débarrasser de Brice,

car il sentait que la crise longtemps redoutée menaçait de près son existence. Vous venez à Raveloe, n'est-ce pas?

— Mais non, pas pour le moment, dit Brice. Je faisais un tour de ce côté, car j'avais à me rendre à Flitton, et j'ai pensé que je pouvais me détourner jusque chez vous et vous communiquer tout ce que je savais au sujet du cheval. Je suppose que maître Dunsey ne tenait pas à se montrer avant que la nouvelle en fût connue. Il est peut-être allé faire visite aux Trois-Couronnes, chez Whitbridge, je sais qu'il aime cette maison.

— Peut-être bien, dit Godfrey avec quelque distraction. Puis se réveillant, il dit en faisant un effort pour montrer de l'insouciance : Nous entendrons assez vite parler de lui, j'en réponds.

— Bien, voici mon chemin, dit Brice peu surpris de voir que Godfrey parût « abattu, » ainsi je vous dis adieu, et j'espère pouvoir vous apporter de meilleures nouvelles une autre fois. »

Godfrey chemina lentement, se représentant la scène de l'aveu à faire à son père, aveu qu'il sentait ne pouvoir différer plus longtemps. La révélation au sujet de l'argent aurait lieu le lendemain matin; et s'il cachait le reste, Dunstan qui serait certainement bientôt de retour et s'attendait à la violente colère de son père, dirait toute l'histoire par malice, quoiqu'il n'y eût rien à gagner. Il était un autre moyen, peut-être, par lequel il pourrait encore obtenir le silence de Dunstan et renvoyer l'aveu fatal : ce serait de dire à son père qu'il avait lui-même dépensé l'argent de Fowler, et comme il ne s'était jamais rendu coupable d'une semblable faute, l'affaire se calmerait après un peu d'orage. Mais Godfrey ne pouvait se soumettre à cela. Il comprenait qu'en remettant l'argent à Dunstan il

avait déjà commis un abus de confiance, faute à peine moins excusable que s'il avait dépensé la somme pour son propre agrément; toutefois il y avait entre ces deux manières d'agir une différence qui lui faisait penser que l'une était plus condamnable que l'autre.

« Je ne prétends pas être un bon sujet, se disait-il; mais je ne suis pas un gredin — au moins, je m'arrêterai court quelque part. J'aime mieux supporter les conséquences de mes actions que de donner à croire que j'ai agi comme je n'aurais jamais consenti à le faire. Je n'aurais jamais dépensé cet argent pour mon propre plaisir — j'ai été amené par la torture à faire ce que j'ai fait. »

Pendant le reste de la journée Godfrey, sauf quelques moments d'incertitude, se fortifia dans sa résolution de tout avouer à son père, et il renvoya l'histoire de la perte de Wildfire au lendemain comme préambule d'un sujet plus difficile. Le vieux Chevalier était habitué aux fréquentes absences de son fils; la non-apparition de Dunstan et de Wildfire ne lui parut pas être digne de quelque remarque. Godfrey se disait et se redisait que, s'il laissait échapper cette occasion d'un aveu, il risquait de n'en jamais retrouver une autre; tout pouvait même se découvrir d'une manière encore plus odieuse que par la malice de Dunstan; *elle*-même pouvait venir comme elle l'en avait souvent menacé. Il essaya de rendre la scène plus facile en procédant à une répétition. Il médita sur la transition par laquelle de la faiblesse qu'il avait eue de remettre l'argent à Dunstan, il passerait au fait qui l'avait rendu l'esclave de son frère; il chercha comment, avant de dire toute la vérité, il amènerait son père à s'attendre à quelque chose de très-fâcheux.

Le vieux Chevalier était un homme implacable; il prenait des résolutions au milieu de violents accès de colère et il n'était pas homme à en changer quand la crise était passée, — de même que les matières incandescentes volcaniques en se refroidissant prennent la dureté du rocher. Comme beaucoup d'être fougueux et implacables, il laissait grandir le mal à la faveur de sa propre incurie, jusqu'à ce qu'il en ressentît le poids d'une façon insupportable; alors il se retournait avec une sévérité terrible, devenait dur et sans miséricorde. C'était son système avec ses tenanciers: il les laissait accumuler des arrérages, négliger leurs clôtures, diminuer leur bétail, vendre leur paille, et enfin entrer dans une mauvaise voie — puis', lorsqu'il se trouvait à court d'argent par suite de cette indulgence, il prenait les mesures les plus extrêmes et ne se rendait à aucune supplication. Godfrey connaissait tout cela et le sentait avec d'autant plus de force qu'il avait constamment éprouvé du chagrin en assistant aux soudains accès de dureté de son père, pour lesquels sa propre irrésolution habituelle lui ôtait toute sympathie. (Il ne pensait pas à critiquer la coupable indulgence qui précédait ces accès; cela lui paraissait assez naturel.) Toutefois il restait une chance, à ce que pensait Godfrey: c'est que par fierté son père jugeât prudent de tenir secret ce mariage, plutôt que de chasser son fils et de faire gloser sur la famille à dix lieues à la ronde.

Ce fut ainsi que Godfrey trouva moyen d'envisager la position jusqu'à tout près de minuit, et il s'endormit en pensant qu'il avait fini avec tout débat intérieur. Mais quand il se réveilla avant le jour dans la calme obscurité du matin, il lui fut impossible de rappeler ses pen-

sées de la veille, comme si accablées par la fatigue elles ne pussent plus se relever. Au lieu de motifs encourageants, il ne voyait plus que les fâcheuses conséquences d'un aveu ; l'ancienne crainte du déshonneur reparaissait — l'ancien effroi de rendre insurmontable la barrière entre lui et Nancy — l'ancienne disposition à s'en remettre aux chances qui pourraient lui être favorables et le préserver d'une trahison. Pourquoi, après tout, irait-il de gaîté de cœur se priver de tout espoir? Il avait été furieux contre Dunstan et n'avait pensé à rien autre qu'à une rupture complète de leur mutuelle entente; mais ne serait-il pas réellement plus sage en essayant d'adoucir la colère de son père contre Dunsey et en maintenant autant que possible les choses dans le même état. Si Dunsey ne revenait pas de quelques jours (et Godfrey ignorait si le coquin n'avait point en poche assez d'argent pour permettre une absence encore plus longue), alors tout pourrait éclater.

IX

Godfrey se leva et déjeuna plus tôt qu'à l'ordinaire; mais il resta dans la salle à manger, jusqu'à ce que ses jeunes frères eussent fini leur repas et se fussent retirés ; il attendit son père qui ordinairement sortait et faisait une promenade avec son intendant avant de déjeuner. Chacun, à la Maison-Rouge, prenait ce repas à une heure différente, et le Chevalier arrivait toujours le dernier, afin de donner plus d'activité à son appétit du matin qu'il supposait faible, jusqu'à ce qu'il le mît à l'épreuve. La table était, depuis près de deux heures, couverte de mets substantiels, lorsqu'il entra : — c'é-

tait un homme grand, gros et d'environ soixante ans, dont le front plissé et le coup d'œil presque dur semblaient contraster avec le caractère lâche et faible de la bouche. Sa toilette offrait les marques d'une négligence habituelle ; son costume était débraillé, et cependant il y avait quelque chose dans la prestance du vieux Chevalier qui le distinguait de tous les fermiers de la paroisse, lesquels avaient probablement autant d'esprit et de caractère que lui, mais, ayant toujours vécu dans le voisinage de leurs « supérieurs », manquaient de cette assurance et de cette autorité dans la voix et la tenue qui sont le partage d'un homme qui n'a jamais vécu qu'avec ses pairs. Le Chevalier avait toute sa vie été habitué à recevoir des hommages dans sa paroisse, habitué à supposer que sa famille, sa vaisselle et tout ce qui lui appartenait, étaient ce qu'il y avait de mieux et de plus ancien ; et comme il ne se mêlait jamais à des gentilshommes d'un rang plus élevé que le sien, son opinion ne pouvait pas se modifier par la comparaison.

En entrant dans la chambre, il jeta un coup d'œil sur son fils et lui dit : « Comment, Monsieur ! n'avez-vous pas encore déjeuné ? » Il n'y eut point de cordiale salutation du matin entre eux, non pas qu'ils manquassent de bienveillance l'un pour l'autre ; mais parce que les douces fleurs de la courtoisie ne se développent pas dans des habitations comme celle de la Maison-Rouge.

« Oui, dit Godfrey, j'ai déjà déjeuné ; mais je vous attendais pour vous parler d'une affaire.

— Ah ! vraiment ! » dit le Chevalier, en se jetant avec indifférence sur une chaise. Il s'exprimait d'une voix profonde et rauque, que l'on considérait à Raveloe comme une marque distinctive de son rang. Tout en disant

ces mots, il découpait une tranche de bœuf et la présentait à son chien danois qui était entré avec lui « Sonnez pour ma bière, voulez-vous? Votre principale affaire à vous autres jeunes gens, c'est votre plaisir en général. Il n'y a pas de nécessité à ce que d'autres que vous se hâtent pour s'en occuper. »

La vie du vieux Chevalier était aussi désœuvrée que celle de son fils; mais il conservait, ainsi que ses contemporains de Raveloe, l'illusion que la jeunesse était exclusivement le temps de la folie et que leur vieille sagesse était constamment dans un état de souffrance dont ils se dédommageaient par le sarcasme. Godfrey, avant de continuer, attendit que la bière fût arrivée et que la porte fût refermée — intervalle pendant lequel Fleet, le chien danois, avait consommé assez de morceaux de bœuf pour faire le repas de fête d'un pauvre homme.

« Une damnée affaire de mauvaise chance est arrivée à Wildfire avant-hier, commença-t-il.

— Quoi? s'est-il couronné? dit le Chevalier après une gorgée de bière. Je croyais que vous saviez monter mieux que cela, Monsieur. Je n'ai de ma vie jeté un cheval par terre. Si je l'avais fait, j'aurais pu en attendre longtemps un autre; car mon père n'était pas tout à fait aussi prêt à dénouer les cordons de sa bourse que quelques autres pères de ma connaissance. Mais ils tourneront un autre feuillet — il le faudra bien. Car entre les hypothèques et les arrérages, je suis aussi à court d'argent qu'un mendiant de grand chemin. Et cet imbécile de Kimble dit que les gazettes parlent de paix. Mais alors le pays ne saurait sur quel pied se tenir : les prix dégringoleraient comme le poids du tournebroche et je ne pourrais jamais retirer mes arrérages, pas même en

faisant vendre tout ce que possèdent ces gaillards. Et il y a ce damné de Fowler; je ne veux plus renvoyer avec lui ; j'ai dit à Winthrop d'aller aujourd'hui même vers Cox. Le gredin menteur m'avait dit être sûr de pouvoir me payer cent livres le mois passé. Il profite de ce qu'il est sur cette ferme éloignée et pense que je l'oublierai. »

Le Chevalier avait fait ce discours d'une voix enrouée et d'une manière interrompue, mais sans s'arrêter assez longtemps pour donner à Godfrey prétexte de reprendre la parole. Celui-ci sentait que son père cherchait à se garantir de toute demande d'argent basée sur l'accident de Wildfire et qu'il n'avait déployé son éloquence au sujet de ses arrérages qu'afin de produire une diversion dans l'esprit de son fils. Mais celui-ci dut poursuivre une fois qu'il avait commencé.

« C'est pire que d'avoir couronné le cheval — il l'a crevé et tué, dit-il aussitôt que son père s'étant tu recommença à couper sa viande. Mais je ne pensais pas à vous demander de m'acheter un autre cheval; je pensais seulement que j'avais perdu les moyens de vous payer avec le prix de Wildfire, comme j'avais l'intention de le faire. Dunsey l'avait emmené à la chasse l'autre jour, avec le projet de le vendre pour moi, et après avoir conclu le marché avec Brice, au prix de cent vingt livres, il est allé courir après la meute et a fait quelque saut d'insensé qui en a fini pour toujours avec le cheval. Si ce n'était cette raison, je vous aurais payé cent livres ce matin. »

Le Chevalier avait posé son couteau et sa fourchette et regardait son fils fixement et d'un air étonné, n'étant pas assez prompt d'esprit pour trouver une explication probable à ce qui pouvait avoir causé un si étrange

renversement des rapports de père à fils que la proposition de Godfrey de lui payer cent livres.

« La vérité, Monsieur — j'en suis bien fâché — c'est que j'ai été très-blâmable. Fowler a payé ces cent livres. Il me les a payées, lorsque je suis allé de ce côté-là, un jour du mois passé. Dunsey m'a tourmenté pour avoir cet argent et je le lui ai remis, parce que j'espérais pouvoir vous le rendre avant ce jour-ci. »

Le Chevalier devint pourpre de colère avant que son fils eut fini sa phrase et il eut de la peine à parler. « Vous l'avez remis à Dunsey, Monsieur? Et depuis quand êtes-vous si lié avec Dunsey que vous ayez pu vous entendre avec lui pour *trafiquer* de mon argent? Est-ce que vous devenez un vaurien? Je vous avertis que je n'en veux pas. Je vous mettrai tous ensemble hors de la maison et je me remarierai. Vous vous rappellerez, Monsieur, que ma propriété n'est pas un majorat — depuis le temps de mon grand-père, les Cass peuvent faire ce qu'ils veulent de leurs terres. Souvenez-vous-en, Monsieur. Remis l'argent à Dunsey? Quelle raison aviez-vous de remettre l'argent à Dunsey? Il y a là-dessous quelque mensonge.

— Il n'y a point de mensonge, Monsieur, dit Godfrey. Je n'aurais point dépensé cet argent moi-même; mais Dunsey m'a tourmenté et j'ai été assez sot pour le lui donner. Mais j'avais l'intention de vous rembourser, qu'il le fît ou non. Voilà toute l'histoire. Je n'ai jamais eu l'idée de vous escroquer de l'argent et je ne suis pas homme à le faire. Vous ne m'avez jamais vu faire une action malhonnête.

— Où est Dunsey, alors? Pourquoi vous tenez-vous là à parler? Allez chercher Dunsey, vous dis-je, et qu'il explique ce qu'il voulait faire de cet argent et ce qu'il en

a fait. Il s'en repentira. Je le chasserai. J'ai dit que je le voulais et je le ferai. Il ne me bravera pas. Allez le chercher.

— Dunsey n'est pas revenu, Monsieur.

– Comment! s'est-il cassé le cou? dit le Chevalier avec quelque déplaisir à l'idée que, dans ce cas, il ne pourrait pas exécuter sa menace.

— Non, il ne s'est pas blessé, je crois; car on a trouvé le cheval mort et Dunsey doit s'être éloigné à pied. J'ose dire que nous le reverrons bientôt. Je ne sais pas où il est.

— Et pourquoi avez-vous dû lui livrer mon argent? Répondez à cela, dit le Chevalier Cass, attaquant Godfrey puisque Dunsey était hors d'atteinte.

— Mais, Monsieur, je n'en sais rien, » dit Godfrey en hésitant. C'était un faible détour: mais Godfrey n'aimait pas à mentir, et ne sachant pas suffisamment qu'aucune espéce de duplicité ne peut se soutenir longtemps sans le secours de faussetés orales, il ne s'était nullement préparé à cet interrogatoire.

«Vous ne le savez pas? Je vais vous dire ce qui en est, Monsieur. Vous avez fait quelque méchant tour et vous avez acheté le silence de votre frère, » dit le vieux Chevalier avec une perspicacité soudaine qui fit tressaillir Godfrey; celui-ci sentit son cœur battre violemment, à la manière dont son père devinait presque la vérité. Cette alarme soudaine le poussa à faire le pas suivant — une très-légère impulsion suffit sur une route descendante.

« Eh bien, Monsieur, dit-il en essayant de parler d'un air insouciant, c'était une petite affaire entre Dunsey et moi; cela n'importe à personne autre. Il ne vaut presque pas la peine de s'occuper des folies des jeunes gens. Cela

n'aurait fait aucune différence pour vous, Monsieur, si je n'avais pas eu le mauvais sort de perdre Wildfire. Je vous aurais remboursé.

— Des folies ! Peuh ! il est temps que vous en finissiez avec les folies. Et je tiens à ce que vous sachiez, Monsieur, que vous devez en finir avec elles, dit le Chevalier en fronçant les sourcils et jetant des regards colères sur son fils. Ce n'est pas pour vos allures que je trouverai plus longtemps de l'argent. Mon grand-père avait ses écuries pleines de chevaux et tenait aussi très-bonne maison et cela dans des temps difficiles, à ce que je puis savoir ; et il me serait facile d'en faire autant, si je n'avais pas là quatre individus bons à rien, qui me sucent comme des sangsues. J'ai été trop bon père pour vous tous — voilà ce que c'est. Mais j'en reviendrai. »

Godfrey gardait le silence. Il n'était probablement pas très-profond dans ses jugements ; mais il avait toujours eu l'instinct que l'indulgence de son père n'était pas de la bonté, et il avait constamment eu un vague désir de quelque discipline qui eût arrêté sa propre faiblesse et aidé ses bonnes intentions. Le Chevalier mangea à la hâte son pain et sa viande, prit une gorgée de bière, puis éloignant sa chaise de la table, se retourna et recommença à parler :

« Ce n'en sera que pire pour vous, vous le savez ; vous feriez mieux de m'aider à maintenir les choses.

— Mais, Monsieur, je vous ai souvent offert de prendre la direction de vos affaires ; vous savez que vous m'avez toujours mal reçu et que vous avez eu l'air de croire que je voulais me pousser à votre place.

— Je ne sais rien de votre offre, ni que je l'aie prise en mauvaise part, dit le Chevalier, dont la mémoire con-

sistait en quelques fortes impressions que ne modifiaient point les détails ; mais je sais une personne que vous sembliez disposé à épouser, et je n'ai point cherché à mettre obstacle à vos projets, comme quelques pères auraient pu le faire. J'aimerais tout autant vous voir épouser la fille du vieux Lammeter que toute autre. Je suppose que si je vous avais dit non, vous y auriez tenu ; mais, manque de contradiction, vous avez changé d'idée. Vous n'avez point de caractère ; vous tenez de votre pauvre mère. Elle n'avait point de volonté à elle ; mais une femme n'en a nullement besoin si elle a pour mari un homme convenable. Votre femme à vous en aura besoin, car vous connaissez à peine assez votre volonté pour faire cheminer vos deux jambes du même côté. La jeune fille a-t-elle positivement dit qu'elle ne voulût pas de vous, dites?

— Non, dit Godfrey, se sentant en feu et mal à l'aise ; mais je ne pense pas qu'elle le dise.

— Vous ne pensez pas? Comment, n'avez-vous pas le courage de le lui demander? Tenez-vous à elle, désirez-vous l'obtenir? — voilà la chose.

— Il n'y a aucune autre femme que je désire épouser, dit Godfrey d'une manière évasive.

— Bien, alors laissez-moi faire la demande pour vous, voilà tout, si vous n'avez pas le courage de la faire vous-même. Lammeter ne sera probablement pas si fâché de voir sa fille entrer dans notre famille. Et quant à cette jolie fille, elle n'accepterait pas son cousin — et il n'y a personne que je sache, qui ait pu se mettre sur votre route.

— J'aimerais mieux en rester là, s'il vous plaît, Monsieur, pour le moment, dit Godfrey alarmé. Je crois

qu'elle est un peu fâchée contre moi maintenant et je désirerais lui parler moi-même. Un homme doit arranger lui-même ces choses-là.

— Eh bien, parlez alors et arrangez-les, et tâchez de chanter une nouvelle chanson. Voilà ce qu'un homme doit faire quand il pense à se marier.

— Je ne vois pas comment je pourrais y songer pour le moment, Monsieur. Vous ne voudriez pas m'établir sur une des fermes, je suppose, et je ne pense pas qu'elle voulût venir demeurer dans cette maison avec tous mes frères. C'est un genre de vie différent de celui auquel elle a été habituée.

— Ne pas venir demeurer dans cette maison? Ne me dites pas cela. Demandez-le-lui, voilà tout, dit le Chevalier d'un ton bref et dédaigneux.

— J'aimerais mieux en rester là, à présent, Monsieur, dit Godfrey. J'espère que vous n'essaierez pas d'avancer les choses en disant quoi que ce soit.

— Je ferai ce qui me conviendra, dit le Chevalier, et je vous ferai savoir que je suis le maître; autrement vous pouvez vous en aller et trouver autre part une propriété pour vous recevoir. Sortez et dites à Winthrop de ne pas aller chez Cox, mais de m'attendre. Faites seller mon cheval. Et, attendez; occupez-vous à faire vendre cette jument de Dunsey et donnez-m'en l'argent, entendez-vous? Il ne tiendra plus de chevaux à mes dépens. Et si vous savez où il se cache — je pense que vous le savez — vous pouvez lui dire de s'éviter la peine de revenir à la maison. Qu'il se fasse palefrenier et qu'il s'entretienne. Il ne restera pas à ma charge plus longtemps.

— Je ne sais pas où il est, Monsieur; et si je le sa-

vais, ce n'est pas à moi à lui dire de se tenir loin d'ici, dit Godfrey en s'approchant de la porte.

— Ventrebleu, Monsieur, ne restez pas à me contrarier, mais allez commander mon cheval, » dit le Chevalier en prenant une pipe.

Godfrey quitta la chambre, sachant à peine s'il était plus soulagé par la pensée que cette entrevue n'avait apporté aucun changement à sa position, ou plus inquiet de s'être enfoncé encore plus avant dans la trahison et la tromperie. Ce projet de mariage avait soulevé en lui une nouvelle alarme; il craignait que quelques paroles dites par son père à M. Lammeter après dîner ne le missent dans l'obligation de refuser lui-même Nancy quand elle semblait à sa portée. Il eut recours à son refuge ordinaire, il espéra quelque tour de fortune imprévu, quelque chance favorable qui le sauverait de conséquences pénibles — peut-être même justifierait son manque de véracité en mettant au jour sa prudence.

Quant à cette espérance de quelque coup de dés de la fortune, on peut à peine considérer Godfrey comme du temps passé. La chance favorable, je l'imagine, est le dieu de tous les hommes qui suivent leurs fâcheuses inclinations au lieu d'obéir à une loi à laquelle ils ont foi. Supposez même un homme comme il faut de nos jours, placé dans une position qu'il soit honteux d'avouer; son esprit sera tendu sur toutes les échappatoires possibles capables de le délivrer des résultats calculables de cette position. Supposez qu'il dépense au delà de ses revenus, ou qu'il dédaigne le travail soutenu et honorable qui porte son salaire, et vous le verrez bientôt rêver à la possibilité de rencontrer quelque bienfaiteur ou bien quelque niais qu'à force de flatteries il intéres-

sera en sa faveur. Supposez qu'il néglige la responsabilité de sa place, et inévitablement il s'attachera à la chance que les choses laissées en arrière peuvent avoir moins d'importance qu'on ne leur en attribue. S'il trahit la confiance de son ami, il adorera cette même complication adroite appelée chance, qui lui permet d'espérer que son ami ne le saura jamais ; s'il abandonne un métier honnête, afin de se livrer aux charmes d'une profession pour laquelle la nature ne l'a pas créé, sa religion sera infailliblement l'adoration de la chance bénie à laquelle il croira comme au puissant créateur du succès. Malheureusement, un principe négligé dans cette religion, c'est que la semence produit toujours une récolte de même nature qu'elle.

Trad. par F. D'ALBERT-DURADE.

(La suite à la prochaine livraison.)

L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE.

La question de l'Université fédérale a reparu dans les journaux suisses; les associations libres de citoyens recommencent à s'en occuper; les conseils d'un Etat confédéré l'ont prise en main, et la marche de leurs délibérations permet d'inférer que Bâle-Ville se prépare à solliciter une faveur, qu'il achèterait par de grands sacrifices. Bâle-Ville a-t-il le dessein de prendre l'initiative lui-même au sein des Chambres fédérales, pour peu que les constellations lui semblent propices? a-t-il sujet de croire que la question ne tardera pas à surgir d'un autre côté? Nous ne possédons là-dessus que des indications trop vagues pour nous prononcer, mais il n'importe : pour peu que l'on connaisse l'opinion des classes influentes dans la Suisse allemande, on ne saurait mettre en doute le sérieux de la situation. Il est peu probable, comme un publiciste distingué l'écrivait ici le mois dernier, que l'Université soit constituée dans un prochain avenir; cependant les formes réglementaires de notre parlement lui permettent de l'improviser en quelques jours, et la manière dont ont été prises nombre de décisions considérables, soit sur la matière même de l'instruction publique dont nous parlons, soit sur d'autres, atteste que cette faculté légale est bien réellement une

possibilité de fait. On ne saurait douter qu'il n'existe des plans tout élaborés, et que l'Université ne se fît en un tour de main, aussitôt que l'un des compétiteurs se verrait sûr du nombre de voix nécessaires à sa victoire.

Par Université fédérale, on n'a jamais entendu en Suisse, depuis que ce mot a été prononcé, autre chose qu'une école supérieure des arts libéraux, résidant au même lieu et divisée en un certain nombre de facultés, une université taillée sur le modèle rajeuni des universités de l'ancien régime, c'est-à-dire sur le patron des universités allemandes. On n'a jamais mis en doute qu'un tel établissement, si l'érection en était décidée, aurait pour siége une des villes principales de la Suisse allemande, que la science allemande, représentée autant que possible par des nationaux, y dominerait et que le plus grand nombre des cours y seraient faits en langue allemande. On chercherait sans doute à faire leurs parts proportionnelles à l'élément français et à l'élément italien de la Confédération: il y aurait une chaire de littérature française, une chaire de littérature italienne, quelques invitations pour d'autres postes seraient adressées à des savants suisses parlant les langues romanes, et la liberté d'enseigner dans ces langues serait garantie aux professeurs volontaires; mais, dans le principe, il serait admis que les trois quarts au moins du personnel enseignant appartiendraient à la civilisation germanique; et comme dans un pareil concours de circonstances, la position faite aux *français* n'aurait rien de bien séduisant, comme une administration essentiellement allemande en quête de professeurs étrangers à sa propre langue, ne pourrait guère sortir sans imprudence d'un cercle res-

treint de notoriétés, enfin comme l'offre de l'érudition (s'il est permis, pour abréger, d'employer un si vilain mot) est plus abondante sur le marché allemand que sur le nôtre, la proportion nous serait dès le premier moment plus désavantageuse encore, et le deviendrait bientôt tout à fait. L'École polytechnique le prouve assez : Si la règle de la proportionnalité y était observée dans la répartition des chaires, cet établissement compterait au moins *quinze* professeurs appartenant aux langues française et italienne. Il en possède en réalité *quatre*. Le conseil de l'École répondra que ce n'est pas sa faute, et nous sommes pleinement persuadé qu'il en a le droit. C'est précisément ce que nous voulons dire. Il s'agirait donc au fond d'une université allemande, à de très-faibles différences près.

La Suisse française a témoigné des dispositions peu favorables à ce projet, on le comprend sans difficulté. Avec un peu de réflexion, on n'aura pas beaucoup plus de peine à se convaincre, qu'une attitude purement négative de ses populations et de leurs représentants à Berne, n'empêcherait rien, et ne ferait qu'ajouter aux maux qu'on redoute le mal plus redoutable d'une scission.

Un projet d'université fédérale et d'école polytechnique a été présenté aux Conseils il y a quelques années. La Suisse française l'a combattu. L'opposition de ses députés était appuyée par une pétition signée, je crois, par la majorité des citoyens actifs du canton de Vaud. Qu'en est-il résulté ? L'Université fédérale a été ajournée. L'École polytechnique qu'on parlait, peut-être sérieusement, de placer chez nous, a été fondée à Zurich. Par

un amendement rapidement minuté, on a ajouté à son plan primitif une faculté de sciences et lettres, un véritable fragment d'université, qui ne se rattache que de fort loin aux buts d'une institution polytechnique. La Confédération fait à cette école un budget annuel d'environ 300,000 francs. Et comme elle a très-bien réussi, dans ce sens du moins que les élèves y affluent de la Suisse et des pays étrangers, on en conclut, par une analogie assez plausible, que l'Université fédérale n'aurait pas moins de succès. L'échec de 1854 n'a point diminué le prestige de cette conception. A part la petite minorité de ces catholiques dont les votes sont toujours dictés par leur Eglise, on ne demande plus dans la Suisse allemande, si l'Université serait un bien ou un mal, c'est une question résolue, il ne s'agit plus que de savoir si la Confédération est en fonds pour l'établir, et surtout à quelle ville on la donnera.

Si le projet de 1854 est repris, que pourront faire nos députés? Ils pourront le rejeter pour leur compte, quitte à rester en minorité. C'est là tout. Ils seraient mal venus à se plaindre, à protester, à menacer surtout, car l'Acte fédéral, que leurs cantons ont adopté, renferme un article exprès sur la matière; c'est l'article 22, ainsi conçu: « La Confédération a le droit d'établir une Université fédérale et une École polytechnique. »

Ce dispositif de la loi fondamentale ne laisse pas d'offrir un certain intérêt, même pour les partisans les plus décidés de la souveraineté cantonale, en raison des limites précises qu'il apporte à la compétence du centre dans le domaine de l'instruction publique, limites, pour le dire en passant, qu'il importait de faire observer, dans l'intérêt même des lumières, et qu'on a déjà laissé fran-

chir. Mais en pesant les termes de cet article 22, en l'interprétant par les circonstances dans lesquelles il a été adopté, il est difficile de n'y pas reconnaître un vœu positif de la Constitution. Quoi qu'il en soit, l'article est là, il y restera au bénéfice de quiconque trouverait quelque avantage à le rappeler, aussi longtemps que subsistera l'Acte fédéral qui a rendu la paix à notre patrie. Vingt décisions négatives de l'Assemblée fédérale n'auraient pas la puissance de l'abroger. Aussi ne croyons-nous pas que la Suisse française ait sujet de se féliciter beaucoup de la victoire qu'elle a chèrement achetée en 1854. Si la question se pose de nouveau dans la session qui va s'ouvrir, et que nous ambitionnions un second succès du même genre, il est possible, probable même, que nous vaincrons. Oui, grâce au concours de ceux qui tiennent le plus à l'Université fédérale, qui comptent l'avoir chez eux et qui craignent d'en être frustrés si l'affaire se tranche aujourd'hui, nous ferons repousser le projet, c'est-à-dire que nous obtiendrons un nouvel ajournement. Puis, quand Zurich aura ressaisi l'influence que son développement et celui de la Suisse orientale tendent à lui assurer, et qui semble momentanément affaiblie, moins peut-être en raison de ses lamentables défaillances dans l'affaire de Savoie que par suite de sa conduite prudente et raisonnable en matière de chemins de fer, nous aurons un beau matin l'Université fédérale à Zurich avec l'Ecole polytechnique à Zurich. Zurich deviendra peut-être une ville de cent mille âmes ; le centre de la vie fédérale se déplacera plus encore qu'il ne l'est maintenant; la Suisse française comptera moins que jamais. Dans l'intervalle, ses établissements d'instruction supérieure, placés sous le coup d'une menace perpétuelle,

ne pourront ni se développer ni se raffermir; il serait même imprudent de la part des cantons d'entreprendre des réformes dont le succès dépendrait d'éléments placés hors de leur portée.

Ainsi, l'Université fédérale étant proposée, un refus d'entrer en matière n'est jamais qu'un ajournement tant que l'article 22 subsiste, et qu'il existe un parti favorable à l'idée qu'il consacre, si faible que ce parti puisse paraître à tel jour donné. Un délai pareil ne fait que prolonger un état provisoire désastreux pour les hautes études. Il est de l'intérêt de tous que la question soit définitivement coulée, et la question ne sera coulée que si l'article 22 de l'Acte fédéral est abrogé, ou si la Confédération fait quelque chose dans le sens de son entière exécution.

J'écarte la première alternative comme n'ayant pas la moindre chance en sa faveur, et je demande simplement ceci : Comment le problème soulevé par l'article 22 de l'Acte fédéral peut-il être résolu de manière à répondre aux intérêts de la Suisse entière?

La population des cantons français trouvera peut-être que l'affaire est digne d'un moment d'attention. Je l'aborde avec le ferme propos de placer le bien commun de la patrie au-dessus de toute préoccupation de race ou de localité. Je cherche à déterminer l'intérêt de la Suisse tel que je puis l'apercevoir du lieu où j'écris, sous les influences qui m'ont formé; ceci est inévitable, mais ce n'est pas un mal, car il importe que la question soit étudiée à tous les points de vue.

I

Et d'abord reconnaissons que l'Université fédérale a son beau côté. Il est bon que les foyers de lumière soient disséminés, oui sans doute; mais c'est à la condition qu'ils brûlent et qu'ils brillent, ces foyers. A quoi sert le chandelier sur la montagne quand il n'a pas de mèche et pas de suif? Nos établissements cantonaux pour l'instruction supérieure ont tous dans le passé quelque titre de gloire, ils ne sont pas tous au jour présent dans une situation bien réjouissante. Parlons franchement, il en est plusieurs qui ne remplissent pas leur destination, qui n'offrent point les secours en livres et en hommes nécessaires pour acquérir une instruction vraiment supérieure, une instruction égale, par exemple, à celle dont les gymnases et les universités d'Allemagne, avec leurs répétiteurs et leurs séminaires, récompensent les efforts d'un élève également studieux. Il est, précisément dans notre Suisse française, des académies qui, malgré tout le zèle de quelques hommes distingués, semblent plier sous le poids de leur nom, tant le programme de l'enseignement en est incomplet, tant plusieurs branches fondamentales de la science y sont faiblement représentées. Il y a donc des académies défaillantes. En est-il aucune qui respire à pleine poitrine, qui soit parfaitement saine, robuste, forte, et jouissant d'un usage également complet de tous ses membres? Hélas! même celles qui ont eu le bonheur de grouper quelques illustrations dans chacune de leurs facultés sentent combien leur condition est précaire.

Il y a des raisons pour cela.

D'abord les cantons sont trop petits et trop pauvres.

Le traitement des professeurs ne leur donne pas de quoi vivre, et parlant dans des chambres à peu près désertes, ne trouvant un élève un peu fort que de loin en loin, le sentiment de la stérilité de leurs efforts, de la vanité de leur existence les gagne à la longue, et finit quelquefois par les accabler. Les jeunes gens d'anciennes et riches familles perdent l'habitude de se consacrer au professorat, dont l'accès ne leur est pas rendu partout facile. Pour ceux qui ont besoin de gagner du pain, cette carrière est déjà signalée comme la plus misérable de toutes; un père raisonnable saura réprimer à temps les velléités naïves qui porteraient son fils de ce côté-là; aussi est-il visible, du moins dans notre Suisse française, que le professeur est une race qui s'éteint. Il faut absolument un pays de quelque étendue pour alimenter une haute école, autrement tout se rétrécit à des proportions dérisoires, tout, à commencer par la pensée. Aussi rien de plus naturel et de mieux entendu pour de petits États, que de mettre en commun l'instruction supérieure. Ne voyons-nous pas que les duchés de la Thuringe, politiquement unis par un lien fédératif moins étroit que le nôtre, se sont pourtant mis d'accord pour avoir une université collective, comme ils n'ont d'ailleurs en commun qu'un seul tribunal suprême, malgré leur qualité d'Etats souverains. Encore y a-t-il, je m'assure, d'étroites affinités entre leur tribunal suprême et la faculté de droit de leur université. Cobourg, Gotha, Weimar, se contentent de gymnases, il est vrai que ces petites villes en ont de fort bons, mais l'université fédérale de la Thuringe est à Iéna. Zurich, de même, est déjà l'université officielle des cantons d'Argovie, de Thurgovie, de Saint-Gall, d'Appenzell (Rh. E.) et de Glaris, comme on le voit par l'éta-

blissement d'une commission de consécration pour les ecclésiastiques protestants commune à ces cinq cantons, qui vient de fonctionner pour la première fois. Il y a fort peu de cantons qui possèdent isolément les ressources nécessaires pour faire marcher passablement une université. Et nous n'avons pas sujet d'espérer que cette situation s'améliore dans l'avenir, car partout les cantons s'appauvrissent et s'endettent, partout les budgets cantonaux soldent en déficit, tandis que la Confédération paie largement et fait des économies.

Les cantons ne peuvent pas soutenir les frais d'un haut enseignement. Le veulent-ils bien sérieusement et peuvent-ils le vouloir? Une corporation académique respectable et respectée ne serait-elle pas d'un poids un peu lourd sur les épaules d'un de ces gouvernements dont l'existence est si passagère et le personnel quelquefois si modeste. Une académie ne peut pas, sous peine de mort, être l'œuvre et l'instrument d'un parti. Quand nos gouvernements cantonaux cesseront-ils d'être des gouvernements de parti, cherchant avant tout qui les appuie? Aussi bien, dans notre voisinage, avons-nous vu supprimer, ébrancher, éventrer des académies; il nous semble qu'elles ont bien de la peine à renaître et à guérir. D'ailleurs il s'en faut de beaucoup que les principes de la liberté de l'enseignement soient sérieusement appliqués. Si mes souvenirs ne m'abusent tout à fait, Aimé Steinlen que nous venons de perdre si prématurément, n'a jamais pu obtenir la faculté d'ouvrir un cours libre à l'Université de Berne. Il était conservateur. On m'assure qu'il en est de même d'un helléniste qui s'était fait remarquer très-avantageusement dans une académie de la Suisse française. Cet érudit doit être versé dans les

choses égyptiennes et l'un des hommes les plus spirituels de notre pays; mais il est conservateur! Non-seulement donc les ressources sont plus que médiocres; mais l'esprit de parti empêche très-souvent d'utiliser celles qu'on possède. En outre, par le double effet du développement de l'industrie et des institutions démocratiques, les carrières littéraires ont perdu beaucoup de leur prestige; aussi quand par miracle les Grands Conseils cantonaux auraient des excédants à dépenser, ils leur trouveraient d'autres emplois que les études académiques.

Si l'on ne voit pas de remède prochain à cet état de choses, si l'on est, après réflexion, obligé d'avouer que l'instruction publique supérieure des cantons laissera toujours beaucoup à désirer, on s'apitoyera un peu moins sur les dangers auxquels telle ou telle institution serait exposée, et l'on se préoccupera un peu plus du but principal, qui est après tout la culture des générations.

Mais, dira-t-on, les universités étrangères! Il y a lieu de se demander sérieusement, si la fréquentation des écoles étrangères pendant plusieurs années consécutives, est désirable pour notre jeunesse académique, au point de vue du travail, au point de vue de la santé et des mœurs, et enfin au point de vue de la nationalité. Je n'insisterai pas sur les trois premiers chefs, parce que la discipline de la future Université fédérale laisse le champ libre à toutes les suppositions; mais il faut rappeler les avantages qu'une école commune, plus vivante, plus imposante que nos petits établissements cantonaux, offrirait au développement de l'esprit national. La jeunesse des différents cantons se connaîtrait, et les véritables capacités seraient signalées de bonne heure. Les hommes appelés plus tard à traiter, à siéger, à faire œuvre ensemble, se connaî-

traient, et quelquefois ils s'aimeraient. On ne connaît véritablement que les compagnons de sa jeunesse, ceux qu'on a vus avant l'heure trop hâtive, hélas! sur notre terre pastorale, où l'on adopte l'allure diplomatique et le langage de sa position. Depuis quarante ans déjà, les étudiants suisses sentent ce besoin, ils ont cherché à y satisfaire par la Société de Zofingue, société non-politique, que la politique en bonnet rouge et la politique en bas rouges ont singulièrement contrariée, et qui n'en a pas moins fait beaucoup de bien. Mais pour nouer des relations solides de cantons à cantons, la Société de Zofingue est un instrument insuffisant. Le projet d'Université fédérale est sorti précisément des aspirations de la Société de Zofingue, il répond à sa devise : Science, Amitié, Patrie. Et l'on ne saurait raisonnablement mettre en doute que les étudiants suisses, réunis dans une université nationale, ne vécussent d'une vie plus intéressante, sous des stimulants intellectuels plus énergiques que dans les petites facultés des cantons.

L'Université fédérale est en parfaite harmonie avec la nouvelle Constitution de la Suisse, et résulte directement, par une logique très-modérée, du mouvement dont l'Acte fédéral fut la conclusion. La patrie se constituait en État fédératif sur la base de la souveraineté immédiate du peuple, après avoir surmonté les résistances actives et passives d'un parti formé d'éléments très-dissemblables, dans les rangs duquel nous comptons nos meilleurs citoyens, mais qu'une fortune sévère avait contraint de soutenir les droits de l'obscurantisme. On comprend sans difficulté l'enchaînement fatal sous lequel succomba l'idée libérale. L'opposition défendait le droit, et particulièrement le droit des individus politiques, le droit des

États, c'est-à-dire le droit des minorités. Or la minorité permanente en Suisse depuis la Réforme, ce sont les intérêts catholiques. Et les intérêts catholiques au XIXe siècle, c'est l'obscurantisme, parce que le catholicisme a besoin d'une transformation. Ainsi se posait l'antagonisme du droit et du progrès.

Victrix causa diis placuit.

Émue encore d'un succès qu'elle envisageait comme un triomphe de la lumière sur les ténèbres, la Suisse était portée tout naturellement à témoigner d'elle-même par une création de l'ordre intellectuel. C'est une ambition qui semble encore assez légitime aujourd'hui. On ne voit pas bien pourquoi nous resterions au-dessous d'une tâche qu'ont su accomplir nos voisins de Baden et de Wurtemberg, et pourquoi un pays de deux millions et demi d'âmes, riche et peu chargé d'impôts, ne pourrait pas se donner la joie d'une belle et grande université pour ses enfants?

Les plus puissantes objections à l'Université fédérale portent au fond sur l'État fédératif.

II

Ici nous voulons faire une confession sincère, que nous recommandons instamment à l'attention de nos grands et puissants confédérés. Ce n'est pas, je crois, celle d'un homme isolé, et si le sentiment public dans la Suisse française s'exprimait sans réserve, il irait au delà des bornes où ma conviction personnelle me porte à m'arrêter.

L'extrême décentralisation établie par le Pacte de 1815 avait de grands inconvénients dès l'origine, et de-

puis que les cantons du plateau, formant le gros de la population suisse, avaient mis leurs Constitutions à l'uniforme et rendu leur politique solidaire, cette forme d'alliance ne suffisait plus à leurs besoins. La majorité du peuple désirait une fédération plus étroite, elle obéissait en cela au sentiment de ses intérêts, et l'événement a prouvé qu'elle était bien inspirée. La crise de 1847 avait donc ses raisons d'être, mais un tel mouvement de centralisation était manifestement contraire aux intérêts permanents de la Suisse française. Aussi bien, pour obtenir la onzième et la douzième voix nécessaires à la proclamation des temps nouveaux, a-t-il fallu faire sauter successivement deux cantons alors aussi démocratiques et plus libéraux que ne le sont aujourd'hui les bons confédérés qui les ont lancés dans cette voie. Les cantons de la Suisse allemande sont entrés en passable état de santé dans la campagne du Sonderbund, et ils en sont ressortis frais et gaillards, parce que cette entreprise était dans la ligne de leurs intérêts politiques. Il en était tout autrement de Vaud et de Genève. Pour eux tout progrès de la centralisation constituait un danger et une perte. Il fallait se soumettre de bonne grâce à de tels progrès, pour l'amour du lien fédéral, une fois que la majorité les aurait décidés, sans affecter la prétention d'enchaîner celle-ci dans sa compétence ; mais il ne fallait sous aucun prétexte y contribuer en quoi que ce soit. Au sentiment de la légalité, qui était alors assez vif, un puissant instinct de conservation se mêlait donc pour retenir les populations romanes sur une pente où on ne les a précipitées qu'après leur avoir bandé les yeux. Aussi nos cantons sont-ils encore, après seize ans, malades de cette crise qui sem-

ble n'avoir fait que du bien aux autres, vainqueurs et vaincus.

Ces différences sont manifestes, et il serait injuste de n'en pas tenir compte. Il va sans dire que nous n'en sommes pas moins liés par nos actes, et que nous ne devons pas moins faire honneur à tous nos engagements. Après tout, et au-dessus de tout, ce qui est réellement utile à la Confédération prise dans son ensemble, est un bien pour les cantons français, qui ont besoin pour subsister de l'union la plus étroite avec la vieille Suisse. Mais aussi, réciproquement, toute mesure qui nuirait à la Suisse française d'une manière grave, qui risquerait de relâcher les nœuds qui l'attachent à ses confédérés, ne pourrait jamais être que préjudiciable à la Suisse entière, dont elle menacerait l'intégrité. Qu'on y songe, une minorité qui a réellement des intérêts à part peut être habituellement froissée et sacrifiée, sans seulement que la majorité s'en aperçoive. A l'époque où nous vivons, sous les yeux de voisins d'une diligence rare pour étudier les questions, et d'une habileté merveilleuse à les faire mûrir, nulle précaution n'est superflue, nul sacrifice n'est trop grand pour maintenir une cordiale harmonie entre les fractions naturelles de la Confédération.

Ces réflexions nous conduisent à formuler en termes plus précis la question soulevée tout à l'heure. Nous cherchions comment on pourrait résoudre le problème posé par l'article 22 d'une manière conforme aux intérêts de la Suisse entière. Et maintenant nous demandons : Est-il possible de constituer l'Université d'une manière qui, loin de relâcher les liens fédéraux, les resserre, et qui fortifie la nationalité suisse en général contre les dangers dont elle est menacée?

La réponse à cette question se présente d'elle-même. Au risque d'être accueilli par un sourire, nous l'exprimerons sans détour. La voici donc : *Il faut établir l'Université fédérale dans la Suisse française.*

Si l'idée de l'Université se trouvait par-là diminuée, si notre proposition nous paraissait entraîner pour la majorité de nos confédérés un véritable sacrifice, nous ne songerions pas à la mettre en avant, lors même qu'un tel sacrifice serait peut-être conseillé par l'équité et par la prudence. Mais si la Suisse allemande n'y perd rien, si l'Université elle-même y gagne, alors on accordera tout au moins qu'il vaut la peine d'examiner. Mettons donc les deux projets en parallèle : une Université fédérale dans la Suisse allemande, une Université fédérale dans la Suisse française, d'abord au point de vue de l'Université prise en elle-même, puis au point de vue des intérêts de la Suisse allemande dans la question. Nous reviendrons ensuite sur ceux des cantons de langue française et sur la signification politique des deux conceptions.

III

Quelle est l'idée essentielle d'une Université fédérale? Quel doit être son cachet? Qu'est-ce qui en fera l'originalité? Qu'est-ce qui lui donnera une valeur aux yeux de l'Europe et pour la civilisation en général?

Je réponds : L'Université doit être l'expression idéale de la patrie.

Pour définir l'Université fédérale, il faut donc définir la Suisse elle-même. Qu'est-ce donc que la Suisse? Est-ce une auberge? Est-ce une fabrique? Est-ce un pâturage? Est-ce un corps de garde? Est-ce un club?

C'est tout cela et c'est plus encore. La Suisse est le noyau cristallin de l'Europe libre. Elle est la source des fleuves et le confluent des civilisations. Elle est le représentant continental de l'idée anglaise du *self-government*, en même temps que le théâtre où les deux grandes races germaine et latine, renonçant à leur antagonisme sans renoncer à leur individualité, échangent pacifiquement les biens qu'elles possèdent en propre et s'unissent dans la liberté.

Pour traduire fidèlement la Confédération, pour remplir sa fonction spéciale dans l'organisme de la civilisation générale, en d'autres termes, pour réussir, l'Université fédérale ne doit être ni anglaise, ni italienne, ni française, ni même allemande, elle doit être tout cela à la fois, et tout cela dans l'unité.

Je laisse l'élément anglais et américain, que nous ne représentons que par l'analogie des institutions et des caractères. Je laisse le génie italien, qui travaille trop énergiquement à se donner sa forme propre pour que sa représentation hors de l'Italie ait une grande signification dans les circonstances présentes. Je me borne aux deux grandes civilisations, aux deux grandes littératures de l'Europe centrale, celle qui parle français et celle qui parle allemand; et je dis que l'Université fédérale doit les représenter l'une et l'autre dans leur pénétration réciproque, de telle sorte que l'étudiant de race latine y voie s'ouvrir devant lui l'érudition allemande, la spéculation allemande, la fantaisie allemande, dans toute leur profondeur, avec toutes leurs hardiesses et leurs perspectives infinies; tandis que le jeune Allemand y trouvera la culture française, la tradition française, la langue française dans sa force et dans sa pureté, la verve française, la limpidité, la rapidité française, l'élégance française et le bon sens français.

Ces deux esprits, dont l'un, voulant tenir compte de tous les éléments de chaque problème, a tant de peine à conclure, tandis que l'autre, toujours pressé de conclure et d'agir, simplifie toutes les questions, même au risque de les dénaturer : ni l'un ni l'autre ne sont proprement l'esprit suisse ; car il y a un esprit suisse, qui est tout ensemble au-dessus, au-dessous et à côté de l'esprit allemand et de l'esprit français. Aussi bien, telle partie de la Suisse française est-elle au moins aussi sympathique à l'Allemagne que la Suisse allemande elle-même, et le Français cultivé, qui ne s'arrête pas à la surface, ne serait guères moins dépaysé à Neuchâtel et à Genève qu'à Berne ou à Saint-Gall. Mais l'esprit suisse ne peut se nourrir que des produits de la civilisation allemande et de la civilisation française, il ne saurait songer à se constituer d'une manière exclusive, et dans une Université fédérale il ne saurait manquer d'interprète. Le problème pratique, c'est que l'esprit français et l'esprit allemand y soient représentés sérieusement, dignement, non pas d'une manière étroitement proportionnelle au chiffre des populations respectives dans la Confédération, mais d'une manière proportionnelle à leur valeur éducative, c'est-à-dire à la place qu'ils ont su se faire dans l'histoire et qu'ils occupent dans la civilisation contemporaine. En leur attribuant une importance à peu près égale, nous abrégerons, sans nous écarter sensiblement de la vérité.

Eh bien, cet équilibre approximatif, condition de la bonne harmonie et de la pénétration réciproque, l'obtiendra-t-on mieux en plaçant l'Université fédérale dans la partie allemande ou dans la partie française de la Confédération ? Poser la question dans ces termes, c'est la

résoudre, nos adversaires eux-mêmes en conviendront; aussi pour nous réfuter, s'ils daignent en prendre la peine, leur faudra-t-il établir que nous avons tort de la formuler ainsi.

Une Université fédérale dans la Suisse allemande ne sera autre chose qu'une université allemande de plus, avec une nuance républicaine. Le nombre des professeurs de langue française y restera bien au-dessous du chiffre auquel la proportionnalité nous donnerait droit, parce qu'il manquera de candidats pour les chaires offertes. Pour la même raison ces postes, d'importance secondaire par leur objet, seront-ils occupés pour la plupart par des notabilités du second ordre. Perdues dans la masse, elles n'exerceront aucune influence sensible sur la marche de l'établissement. Les étudiants de race allemande ne suivront guère les leçons de ces maîtres qu'ils n'entendraient pas; les étudiants français, pressés d'apprendre l'allemand, ne les suivront pas davantage. Ils seront là pour mémoire.

Mais le même inconvénient ne se reproduirait-il pas en sens inverse, si l'Université était érigée dans une ville de la Suisse romane, et n'est-ce pas une prétention ridicule que de proposer un tel sacrifice à la grande majorité de la Confédération? — En aucune manière. — Sauf les excentricités extérieures de la vie universitaire, enfantillages sans excuse en pays républicain, l'Université fédérale que nous supposons établie dans la Suisse française, sur les bords du lac de Genève par exemple, reproduirait bien dans sa constitution générale le type des universités allemandes, parce que ce type est rationnel et même singulièrement perfectionné : liberté des études et de l'enseignement; cours payés par les élèves en état

de le faire, professeurs ordinaires, professeurs extraordinaires moins rétribués, agrégés libres sans traitement de l'État, formant ensemble deux degrés de professeurs stagiaires ou expectants; immatriculation sur la base d'un certificat d'études sérieux; examen final approfondi pour la licence et le doctorat. On pourrait sans détriment pour la véritable liberté des études exiger de chaque étudiant l'audition d'un minimum de cours *à son choix* dans sa faculté. Nous conserverions donc le système germanique dans tous ses traits essentiels. La grande majorité des professeurs appartiendraient à la langue allemande, la grande majorité des cours se feraient en allemand; d'abord parce que cela serait juste, la plus grande partie de la Suisse étant allemande, puis parce que l'autorité fédérale le voudrait certainement ainsi, enfin parce que cela résulterait de la force des choses, le nombre des savants allemands disponibles étant très-supérieur dans presque toutes les branches à celui des savants de langue française. Que les professeurs appelés consentissent à s'établir dans la Suisse française, avec des traitements convenables et la liberté d'y enseigner en allemand à des auditeurs de langue allemande, il n'est pas raisonnablement permis d'en douter. La beauté des sites, une sociabilité plus facile, des mœurs hospitalières, la civilisation cosmopolite d'une frontière largement ouverte de tous les temps aux influences germaniques, ont fait des bords du Léman une contrée chère à l'Allemagne, preuve en soient les nombreux visiteurs qu'elle lui envoie et qui souvent y fixent leur séjour. Sans multiplier les exemples, sans remonter le cours des âges, rappelons seulement que lorsque le gouvernement vaudois essaya, en 1839, de

réorganiser l'Académie de Lausanne, la Suisse allemande se trouva largement représentée dans cet enseignement éphémère, qui a laissé d'honorables souvenirs. Pourtant les circonstances étaient médiocrement favorables, les traitements bien modestes, et l'on avait lieu de redouter la prépondérance de cet élément, loin de chercher à l'attirer. Les professeurs viendraient donc. Si l'entreprise était conçue d'une manière large, digne de la Confédération, on peut affirmer sans crainte, non pas sans doute que tous les savants bâlois, bernois ou zurichois qui se seraient chargés avec plaisir de fonctions académiques dans leur ville natale, consentiraient à venir se fixer parmi nous, mais que sur le nombre des savants suisses et étrangers qui auraient été disposés à se déplacer pour enseigner à Bâle ou à Zurich, il en est infiniment peu qui ne se rendissent tout aussi volontiers à Genève ou à Lausanne.

Les professeurs ne manqueraient donc pas. Et les étudiants? Croirait-on que les étudiants de la Suisse allemande redoutassent les bords du Léman? Que les hommes faits qui y ont séjourné dans leur jeunesse consultent leurs souvenirs et qu'ils répondent! — Non, le même attrait s'exerce sur tous les âges. D'ailleurs, c'est pour nos concitoyens de langue allemande une indispensable nécessité pratique d'apprendre le français en pays français. La jeunesse de l'Allemagne proprement dite éprouve le même besoin, et c'est en grande partie chez nous qu'elle essaie de le satisfaire, par des séjours généralement trop courts pour leur but. Qu'on énumère, si l'on peut, les jeunes gens actuellement dispersés dans nos cantons pour y apprendre le français, et l'on verra si l'Université dont nous essayons d'esquisser l'image courrait risque

de manquer d'élèves. Le *Welschland*, l'Université fédérale; pour les pères de famille, ce serait un double emploi, perte de temps et double dépense. L'Université fédérale en pays français serait une économie manifeste. La vie n'est pas plus chère à Lausanne et à Genève qu'elle ne l'est à Zurich. Les étudiants conserveraient l'usage de leur langue maternelle pour la pensée scientifique; ils apprendraient le français chez leurs hôtes, dans les salons, avec leurs amis, par l'usage, par la conversation familière. Ils y mettraient le temps nécessaire et ils finiraient par le savoir, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui de ceux qui l'entreprennent.

Ainsi la jeunesse de la Suisse allemande, attirée par de bons professeurs, fournirait un contingent d'élèves égal et supérieur à celui des cantons français. L'affluence des étrangers de toute nation nous est garantie par l'importance séculaire de la Suisse française comme pays d'éducation. L'élément germanique serait représenté par la majorité des étudiants et des maîtres, laquelle dans une ville de second ou de troisième ordre, formerait un ensemble assez important pour se créer sans peine un milieu conforme à ses habitudes; l'élément français serait représenté par une minorité respectable de maîtres et d'élèves de langue française, par les agrégés et les professeurs extraordinaires que l'Université ferait surgir elle-même en nombre croissant au sein de la population intelligente que ses lumières féconderaient, enfin par la bourgeoisie éclairée et sociable qui formerait l'atmosphère environnante. Il y aurait là les conditions d'un équilibre, d'un rapprochement, d'une lutte peut-être, mais d'une lutte sérieuse et dont il sortirait un produit original, une culture incontestablement supérieure au pur germanisme, non moins qu'à celle des écoles de Paris.

Nous croyons ne rien exagérer en affirmant que la constitution d'une université puissante sur les bords du lac de Genève serait dans l'ordre intellectuel un événement européen, et que pour peu que le choix des professeurs fût dicté par un esprit vraiment libéral, sans vaine timidité comme sans préoccupations d'exclusisme politique ou religieux, elle exercerait son attraction dans tout le monde civilisé. Voyez plutôt combien de personnages éminents, en tout genre, combien de princes et de souverains ont fait une partie de leur éducation à Genève ; voyez ce que Genève a été plus d'une fois, ce qu'il aurait dépendu d'elle de rester toujours, malgré l'exiguïté de ses ressources matérielles. Qu'on se rappelle les boutons qu'a montrés un moment Lausanne, avec les Vinet, les Sainte-Beuve, les Melegari, les Miszkiewicz, ces boutons qu'on a foulés aux pieds avec tant de haine. La Providence elle-même semble avoir conféré à ces beaux lieux des priviléges que l'ineptie et le mauvais vouloir des hommes n'a pas réussi à rendre stériles. En essayant d'en tirer le plus grand parti possible, la Confédération ferait un acte de grande et de sage politique.

En résumé, l'Université fédérale dans la Suisse allemande serait une université allemande purement et simplement, la force des choses nous amène là. L'Université fédérale dans la Suisse française sera vraiment mixte, et par-là représentera mieux la Suisse ; elle ne sera ni moins riche en illustrations, ni moins fréquentée, et remplira une plus grande mission.

IV

Voilà pour l'université suisse en elle-même. Voyons maintenant les intérêts particuliers de la Suisse allemande dans la question. Et d'abord les cantons qui n'ont pas d'université sont à peu près neutres. Les familles auraient leurs enfants un peu plus près à Bâle ou à Zurich; en revanche ils n'apprendraient pas le français. Mais des trois universités de Berne, de Zurich et de Bâle, une seule serait appelée à la transfiguration que toutes ambitionnent. Ces établissements sont tous les trois d'ancienne date, quoique deux d'entre eux n'aient pris le nom d'universités qu'il y a à peu près trente ans. Tous trois sont essentiels aux cités qui leur servent de siége, aux cantons qui les entretiennent. L'Université fédérale les menace d'une concurrence meurtrière. Bâle, dont l'existence universitaire est déjà la merveille d'un patriotisme aussi opulent qu'éclairé, Bâle perdrait tout en perdant quelques-unes de ses illustrations. Elle a su s'attacher un groupe de savants distingués qui, pour la plupart, sont des vieillards aujourd'hui. Comment les remplacer, et surtout comment résister au parti déjà puissant qui demande depuis longtemps que l'université soit supprimée? Paiera-t-on aussi les étudiants? Et pourtant, Bâle a des titres, assurément, de fort beaux titres, mais peu de chances. Physiquement Bâle est presque hors de la Suisse, elle n'a que deux députés, tandis que Zurich, centre d'une population très-serrée, appartenant à sept ou huit cantons, dispose d'un faisceau de voix considérable. Au petit nombre de celles qui reviennent à Bâle par la puissance des intérêts, joignez les voix isolées qui se prononceraient en sa faveur par esprit

d'équité, les voix plus nombreuses qui pourraient appuyer sa candidature pour faire pièce à Zurich, pour punir Zurich, pour balancer Zurich et modérer son essor, tout cela ne fera pas la majorité sans le concours de la Suisse française. Mais la Suisse française n'a pas à peser des titres, elle doit sauvegarder ses propres intérêts; elle n'est pas en position de faire des largesses, elle doit stipuler des équivalents, et avant tout se mettre en mesure de pouvoir demander l'Université fédérale elle-même. Eh bien ! l'Université fédérale à Lausanne ou à Genève nuirait-elle à Bâle autant que l'Université fédérale à Zurich, nuirait-elle à Zurich autant que l'Université fédérale à Bâle? Évidemment, non! A cause de la distance d'abord, puis à cause de l'influence inévitable des lieux sur le caractère même des institutions. L'université du Léman aurait avant tout une mission européenne. Les étudiants suisses y passeraient quelques semestres, partagés entre leurs travaux universitaires et l'étude d'une langue assez difficile; ils y viendraient un peu plus tard et mieux préparés. Les institutions cantonales conserveraient leur raison d'être et leurs moyens d'existence à côté de cet établissement. Nous proposons donc l'Université fédérale dans la Suisse française comme moyen d'éviter une rivalité passionnée et la nécessité d'un choix qui laisserait après lui de profondes blessures.

Nous recommandons particulièrement ces considérations à la perspicacité de nos chers confédérés du canton de Berne, dont les intérêts sont déjà les nôtres pour le Jura. Ils sentent bien que placer l'Université à Berne, serait constituer, au lieu d'une ville fédérale, une véritable capitale de la Suisse. D'un autre côté, leur jeu-

nesse a tout particulièrement besoin du français. L'école que nous proposons lui rendrait de grands services et permettrait au canton de conserver une université pour laquelle il fait plus de sacrifices qu'aucun autre, qui semble offrir un enseignement très-complet et très-varié, qui lui est certainement nécessaire, et qu'il ne saurait pourtant songer à soutenir par des mesures d'autorité contre la concurrence de la Confédération. En tournant vers l'occident quelques libéralités fédérales, les Bernois sauvegarderaient mieux, semble-t-il, l'importance de leur position centrale, et, par cette œuvre de justice, ils épargneraient peut-être à la ville fédérale le complet effacement dont elle est menacée. Ce n'est ni la politique, ni la justice de ce monde de donner tout à celui qui a.

Ceci nous conduit à reprendre un instant la question au point de vue des intérêts et des droits de la Suisse française elle-même.

V

L'Université instituée en terre allemande serait purement allemande, l'Université érigée en terre romande ne serait pas française, mais mixte. Cette thèse résume notre travail, parce qu'elle nous semble résumer la question même. S'il faut en reconnaître la justesse, il faudra confesser également que la seconde alternative ne causerait à la majorité ni lésion ni préjudice, quelque jugement qu'on porte d'ailleurs sur les avantages que cette majorité pourrait en retirer au point de vue du français, qui est de rigueur pour un étudiant suisse, de la paix intérieure, et de la conservation des établissements cantonaux.

La première alternative, en revanche, cause lésion et préjudice à la minorité romande. Elle lui fait une position tellement grave que j'éprouve une perplexité cruelle entre le devoir et la crainte de la signaler. Que les cantons allemands qui n'ont pas d'école supérieure veuillent constituer une capitale intellectuelle, que ne voyant dans l'affaire que l'affaire, ils préfèrent une lampe à cinq ou six lumignons, il n'y a rien là que de naturel, c'est une évolution parallèle à celle qui a fait dételer à Berne les charriots de la chancellerie fédérale. Les priviléges de certains lieux sont constitués au profit de tous. Il faudrait avoir l'esprit mal fait pour repousser le commun avantage, parce que cet avantage n'est pas réparti en portions égales, mais que dans l'opération je gagne deux et le voisin dix. Mais que cette capitale intellectuelle de la Suisse soit constituée avec notre argent et contre nous ; qu'on fasse de la Suisse romande une Alsace retournée ; qu'on place la patrie de Jean-Jacques Rousseau, de Benjamin Constant et de Germaine de Staël dans la nécessité de choisir entre sa nationalité politique et sa langue ; qu'on dise à nos enfants : « Vous penserez en allemand, vous deviendrez étrangers à la manière d'être et de sentir de votre peuple, vous vous fermerez à vous-mêmes, par votre ton et votre esprit exotiques, l'accès à tous les emplois conférés par l'élection populaire, ou bien vous resterez étrangers à la Confédération comme à toute culture supérieure, » en vérité cela est dur, et tellement dur qu'un tel langage en devient imprudent. LL. EE. avaient au moins établi à Lausanne une modeste académie pour le *clergé servant*. Telle était la terminologie officielle de cette époque pour désigner les ministres de la province romande.

Demain, si l'on n'avisait à quelques compensations analogues, le clergé servant devrait faire ses études dans la langue du *clergé dominant*, ou n'en pas faire du tout, à moins que les cantons français, qui supportent déjà difficilement le modeste budget des études académiques, ne consentissent à les payer à double, car enfin cette Université fédérale qui nous dénationalisera, nous y contribuerons pour notre part aliquote et même un peu plus que pour notre part. Qu'on se figure l'utilité d'un cours d'éloquence sacrée fait en allemand pour des proposants français, ou des exercices de prédication française dirigés par une faculté de théologie allemande aux cinq sixièmes estimant le français comme vous savez, et l'entendant suivant la mesure de son estime? C'est ainsi pourtant et pas autrement que les futurs prédicateurs, les futurs avocats d'une population de plus d'un demimillion d'âmes devraient faire leurs études pratiques, à moins de solder un double budget, ce qui n'est pas si facile, à moins surtout de laisser se consommer la scission morale de la patrie en deux fractions inégales : d'un côté les camarades de l'Université fédérale, de l'autre les alliés, les welsches, étrangers aux choses helvétiques, étrangers à la tradition.

Nous ne faisons un reproche à personne de ce qui n'est la faute de personne. Si la Suisse, que nous chérissons, ne pouvait se constituer conformément à ses besoins nouveaux qu'en nous passant sur le corps, nous serions contents d'avoir servi de marche-pied à la Suisse nouvelle. Qu'elle prospère, qu'elle grandisse, mais qu'elle songe aux conditions de sa grandeur! Là où il existe des différences ineffaçables comme celles de la langue et de la race, le principe de la majorité trouve

des limites qu'il est sage de respecter. Les Bohêmes, les Magyares, qui auraient peut-être intérêt à se laisser germaniser, ne le veulent pas. La Suisse française ne le veut pas non plus, elle ne le peut pas. Ce n'est pas impunément qu'on est rattaché par le lien d'un commun langage à une grande littérature, à une grande civilisation. La Suisse française ne peut pas se laisser germaniser; elle ne doit pas le faire : elle représente vis-à-vis des races latines le principe de la république et le principe de la réformation. Elle a sa place dans l'histoire, elle a dans l'avenir sa mission propre, elle a sa raison d'être, elle a son lustre.

Nous ne pouvons supprimer ici quelques réflexions d'une nature assez délicate : il nous semble quelquefois que la Suisse française n'est pas mise par ses confédérés, je ne dis pas au rang qu'elle mérite, mais à celui qu'elle occupe dans l'opinion de l'Europe. Cela tient sans doute à ce que d'aussi proches voisins connaissent mieux nos défauts, plus peut-être encore aux particularités de notre histoire. Le verdoyant patrimoine des comtes de Gruyère a été saisi par les villes des Zæhringen en paiement de leurs créances. Le Valais romand était terre sujette des dizains du Haut, Berne conquit le pays de Vaud par les armes et le maintint durant trois siècles dans une soumission absolue : toute-puissante dans l'Helvétie occidentale, cette ville fière exerçait un droit de haut arbitrage sur la principauté de Neuchâtel, et étendait son glaive protecteur jusqu'à l'extrémité du lac de Genève. Avant 1798 nous n'étions tous, nous autres, que des sujets ou des alliés. L'invasion étrangère se lie à l'émancipation du gros des campagnes romandes, et si

les Vaudois tinrent le haut bout pendant quelques années, marquées de progrès impérissables et de cruelles calamités, ce souvenir même nous dessert. Sous le régime de l'acte de médiation nous étions français bon gré mal gré, et Vaud, alors français de cœur, nous représentait presque seul en Suisse. Sous le dernier pacte, notre position particulière s'améliora notablement, mais depuis la révolution dont est sorti l'État fédératif, nos cantons malades n'ont assurément pas offert un spectacle fait pour relever beaucoup leur considération. En vérité comment nous plaindre que nos confédérés nous aient jugés sur les symptômes les plus apparents ? On s'explique donc assez bien quelles causes ont produit le phénomène assez exceptionnel que nous signalons. Reconnaissons d'ailleurs de bonne grâce que plusieurs cantons allemands sont plus avancés que nous à beaucoup d'égards. Mais enfin l'impartialité éclairée de nos confédérés ne leur permettra pas d'oublier que ces contrées longtemps attachées à la vieille Suisse par des liens de dépendance ou d'infériorité, ont été une pépinière d'hommes distingués dans toute espèce de carrières, dont la plupart sans doute ont dû chercher hors de leur patrie un théâtre pour leurs talents. Les Suisses ne peuvent ignorer que de toutes leurs cités, celle qui tient le plus de place dans l'histoire universelle est une ville de la Suisse française. Qu'ils ne se laissent donc pas abuser par je ne sais quel effet de perspective. Nous les supplions de considérer deux choses :

L'une, c'est que la condition d'une minorité dont les intérêts permanents seraient constamment sacrifiés à l'intérêt contraire de la majorité ne différerait guère que par le nom de la position d'un pays sujet. Si ce rap-

port se dessinait trop fortement, si l'opinion publique en venait chez nous à le considérer comme sans remède, l'affection fédérale en souffrirait. Jusqu'ici la Suisse française n'a obtenu quoi que ce soit des largesses qui se répartissent constitutionnellement à Berne. Et cependant on n'ignore pas que la source de ces largesses est un péage prélevé sur des produits consommés en très-grande partie par les cantons frontières de la Suisse française. C'est la situation d'un État tributaire, sous le voile décent et digne de l'égalité. Faut-il aller plus loin sur cette route ? Faudra-t-il qu'en raison de ses récentes bâtisses, de sa belle bibliothèque et d'une riche collection de journaux, une seule ville reçoive du trésor fédéral plus d'un million annuellement, pour y attirer un millier de jeunes gens qui en dépenseront plus que le double? C'est très-bien pour les cantons dont cette ville est le centre naturel. Mais pour les autres, pour ceux qui sont frappés par de telles mesures en même temps dans leurs intérêts matériels et dans leur nationalité, se figure-t-on que cette justice distributive soit supportable ? On nous dit avec une douceur sérieuse qu'il ne faut avoir égard qu'au bien de l'Université elle-même, de sorte que la ville qui offre le plus de ressources doit être nécessairement préférée, à ce titre seul. Mais d'abord nous avons déjà expliqué comment nous comprendrions notre université, et quelles seraient pour elle les véritables conditions de succès. Puis il n'y a d'avantages vraiment essentiels que ceux dont il est impossible de créer l'équivalent à volonté. Enfin, indépendamment de tout cela, c'est une erreur de prétendre qu'on ne doit tenir compte que de l'intérêt scientifique. Lorsqu'il s'agit d'un problème pratique à résoudre, toute abstraction de ce genre est un

sophisme. Il faut tenir compte de tous les intérêts, de tous les droits. Eh bien, la Suisse française est créancière de la Confédération. Nous avons l'école fédérale de Colombier, je le sais, c'est bien quelque chose, mais le compte n'y est pas. Une mesure qui tendrait à subordonner l'élément français dans la Confédération encore plus qu'il ne l'est déjà, en le séparant encore plus du tronc, en le forçant, pour ainsi dire, à se constituer à part, serait en elle-même d'une politique fâcheuse. Et quand cette opération s'accomplirait au détriment des intérêts matériels de la partie ainsi détachée, au mépris de l'équité dans la répartition des biens et des charges, il en résulterait pour la Suisse un dangereux affaiblissement. Ces conséquences découlent de la nature des choses. Lors même que pour un motif ou pour un autre, les députés de la Suisse française, pris à l'improviste, effrayés des sacrifices pécuniaires qu'un si grand honneur imposerait à leurs populations, déclareraient qu'ils n'en veulent point et l'adjugeraient à l'un des candidats qui sont déjà sur les rangs, les effets nécessaires d'une situation donnée ne se produiraient pas moins un peu plus tard. Notre première réflexion, c'est qu'il n'est pas juste de faire plus longtemps à la Suisse romande une alliance inégale.

La seconde, c'est qu'en négligeant de féconder les ressources de cette contrée, la Suisse s'appauvrit et se diminue elle-même. Les cantons romands ont souffert, par leur faute sans doute en partie, mais aussi par l'effet inévitable d'une crise dont le reste de la Suisse a profité. Il est du commun intérêt de les en indemniser. Ils forment une province, un domaine de la Confédération, prenons-le sur ce pied, j'y consens. Eh bien, ne vaut-il pas mieux affecter à ce domaine un capital productif, que de le laisser se détériorer et de s'exposer à le perdre?

Nous ne voulons pas insister sur cette dernière parole. La garnison fédérale mise à Genève il y a deux ans, le triste mot, si souvent répété, d'un journal vaudois, ne le commentent que trop clairement. Quand la question qui nous occupe recevrait la solution la plus défavorable à notre contrée, nous ne cesserions pas d'appartenir entièrement à la Suisse, nous supporterions de sa part bien d'autres coups sans murmurer. Si le moment d'opter devait venir, notre choix est fait. Mais il ne faut pas qu'il vienne, il ne faut pas même que l'on puisse y penser. Il ne faut pas qu'une minorité mal satisfaite du personnage qu'elle joue en Suisse, soit conduite à se demander quel rôle les capitaux, l'instruction, une vieille réputation, des positions acquises lui permettraient d'espérer ailleurs. Il ne faut pas fournir un prétexte à la formation d'un parti factice.

Ceci nous conduit à comparer enfin les deux projets en présence sous le point de vue de leur signification générale.

VI

L'Université allemande resserrera les liens qui unissent les cantons de race allemande à la Confédération germanique. Les nombreux Allemands qu'elle attirera, maîtres et élèves, se trouvant à quelques pas de leur frontière, resteront étroitement unis à leur patrie d'origine et feront graviter dans ce sens leur patrie adoptive. La Suisse allemande y perdra quelque chose de son individualité propre. La Suisse française sera appauvrie matériellement et intellectuellement, mais les pertes morales qu'elle subira seront plus considérables encore. Forcée de se replier sur elle-même pour subsister ou de s'ap-

puyer sur ses voisins de même langue, elle se séparera intérieurement et de ses confédérés et de la civilisation germanique. Sous l'effet de deux mouvements de centralisation opposés, la Suisse se fractionnera. Qui recueillera les fruits de cet antagonisme? Nous ne saurions le dire : mais ce qui nous paraît évident, c'est que par la création de cette université superflue, les liens fédéraux seraient relâchés, la Suisse prise dans son ensemble affaiblie.

La civilisation germanique, loin d'avancer, en reculerait. Elle y perdrait une province déjà à demi conquise et qui lui promettait d'autres progrès.

La fondation de l'université mixte, en revanche, de la seule université vraiment suisse, puisqu'elle reproduirait le trait distinctif de la Suisse et que la Suisse est le seul État capable de produire une institution pareille, la création de cette université qui reposerait sur l'antagonisme sincère et sur l'harmonie réelle des deux civilisations que notre patrie a su réunir, ce serait entre l'Helvétie gauloise et les républiques de la Haute-Allemagne le nœud d'une alliance morale plus intime que l'alliance politique. Nos titres à cette faveur ne brillent pas aujourd'hui de tout leur éclat, nos offres ne pourraient être que modestes. Ce serait donc un acte de générosité. Nous serions payés d'une dette, mais payés avec usure, et la libéralité gagne les cœurs. L'unité nationale en serait accrue. Par ce commerce de notre élite intellectuelle, la Suisse deviendrait moins allemande, moins française et plus suisse. Les alliances de famille se multiplieraient entre les cantons, les mailles du réseau se resserreraient, la patrie en deviendrait plus forte. D'autre part, la Suisse donnerait à sa pensée

un organe qui témoignerait de sa vitalité non pas seulement à Leipzig, mais à Turin, mais à Paris, mais partout. Sans provocation, elle s'affirmerait noblement, énergiquement, en face de ces montagnes de la Savoie qui semblent depuis quelques mois projeter sur nos lacs une ombre menaçante. L'Université du Léman dirait, d'un langage le plus clair du monde, que la Suisse a foi dans sa destinée, et c'est du côté où il importe qu'on l'entende, qu'elle dirigerait sa voix.

A l'intérieur unité, c'est-à-dire puissance, vis-à-vis de l'étranger confiance, force morale : telle serait la signification politique d'une pareille création. Au point de vue de la civilisation en général, ce serait pour la science germanique, pour la culture germanique, non pas un sacrifice, mais une conquête. Pour celle-ci, dans l'alternative que nous poserions si nous avions à cet effet un meilleur instrument que cette plume, il s'agit simplement de perdre la Suisse française ou de la gagner. Gagner la Suisse française, c'est-à-dire le pays éducateur par excellence, le pays qui a le privilége de fournir le plus grand nombre de gouverneurs et de précepteurs particuliers, d'instruire et d'élever la jeunesse opulente, l'aristocratie européenne, voilà l'enjeu. Si notre voix devait éveiller quelque écho dans les esprits accessibles aux intérêts intellectuels, c'est de l'Allemagne que nous l'attendrions avant tout. On méconnaîtrait étrangement notre pensée, si l'on s'imaginait que nous faisons peu de cas de la science allemande, ou que nous pensions à la reléguer au second rang. C'est lui témoigner assez d'estime, que de vouloir l'implanter au milieu de nous, sous la forme la plus imposante, quitte à la combattre demain peut-être, avec des forces inégales, dans quelques-unes de ses applications.

Quel étudiant de Vaud ou de Genève pourrait rester étranger à l'Allemagne et à sa langue quand elles viendraient à lui, représentées par un groupe de savants illustres? Mais en conquérant un auditoire français, une terre romande, nous pensons que la science germanique serait stimulée à d'autres conquêtes encore, conquêtes intérieures, spirituelles, et qu'elle trouverait dans cette lutte l'occasion d'un progrès pour elle-même. Ce que nous poursuivons, en dernier ressort, c'est un champ de libre discussion qui ne soit la propriété d'aucune secte, d'aucun parti, mais où chaque idée plaide sa cause en bons termes: ce que nous cherchons, c'est une enceinte où les génies des nations se confrontent et s'épurent, c'est un progrès de la pensée, c'est un triomphe de la liberté, de la vérité.

VII

Nous allons finir, sans nous être demandé quel lieu dans la Suisse romande serait le plus propre à la réalisation de notre projet. Cette omission n'est pas l'effet d'un calcul. Il serait puéril d'affecter le silence sur un détail auquel la possibilité de tout résultat pratique serait subordonnée. Je n'obéis pas non plus à l'instinct des convenances, la réflexion combattrait cet instinct et me ferait comprendre que la première convenance est d'être clair et qu'il serait impardonnable de parler aussi longtemps sans conclure. Non, si je néglige ce point, auquel plus d'un lecteur a déjà songé, c'est que je le tiens réellement pour très-secondaire. La rapidité des communications, la multiplication des frottements, la communauté des intérêts, des dangers sont telles qu'il faut absolument s'affranchir des préoccupations acces-

soires et former un groupe compacte. Le canton le mieux placé pour se présenter, c'est celui qui pourra et qui voudra seconder la Confédération par le concours le plus large. Si nos gouvernements estiment, non pas que la combinaison présente plus ou moins de chances de succès, ce qui, pour vingt raisons, est la moindre affaire ; mais s'ils estiment que la réalisation d'une idée pareille serait désirable, qu'ils voient chacun ce qu'il peut se flatter d'obtenir des ressources et de l'esprit public de son canton, et que celui qui aura fait la plus belle offre soit appuyé par tous les autres. Tous les cantons romands profiteraient de l'Université, même celui qui semblerait y perdre.

Il faut aussi que les particuliers fassent quelque chose. Les Bâlois donnent depuis longtemps à nos classes aisées un exemple qu'on ne saurait trop méditer, pour le suivre. Sous le nom de Société académique, une fondation récente encore, produit de dons et de souscriptions volontaires, entre pour une forte part dans les dépenses de l'Université. Cette conduite est aussi juste que prudente. Elle est juste, car si tous les éléments de la population profitent des études des médecins, des pasteurs, des magistrats, il est pourtant manifeste que les familles dont les enfants étudient y sont plus directement et plus fortement intéressées que les autres, d'où suit que l'éducation supérieure gratuite, entièrement payée par le budget, constitue, sous sa montre un peu théâtrale d'égalité et de libéralisme, un double privilége de classe et de lieu. Le concours des particuliers aux frais de l'instruction supérieure est une prudente mesure, dans l'intérêt de cette intruction, parce que l'inégalité dont je viens de parler est assez sentie, tandis que les conditions de l'ins-

truction supérieure ne sont pas généralement très-bien comprises des masses, ni l'instruction supérieure elle-même très-populaire. Nous avons fait sur ce sujet un certain nombre d'expériences qui paraissent décisives, et qui, dans un sens ou dans un autre, seront certainement mises à profit. En démocratie, demander à l'impôt le budget entier de l'instruction supérieure, c'est s'exposer au risque d'obtenir des ressources insuffisantes, qu'on marchandera durement; c'est faire des hautes études l'instrument du parti régnant et le champ de ses expériences; enfin c'est aller au-devant des catastrophes. On dit beaucoup de bien d'avance de certains projets médités pour relever certaines ruines. Nous croyons ceux auxquels on les attribue trop avisés pour beaucoup entreprendre, s'ils ne se sentent les reins très-forts et très-bien appuyés. Mais nos populations sont fort sensibles au point d'honneur. L'Université fédérale leur ferait faire avec plaisir des choses qu'elles eussent laissé faire à regret pour un objet plus restreint. Et si tous ceux qui ont un intérêt direct, matériel ou moral, au succès d'une si noble entreprise, lui prêtaient effectivement un actif concours, la Suisse française arriverait à des offres présentables, même en regard des offres plus brillantes de confédérés déjà parfaitement bien dotés.

Essayons, dirai-je à mes concitoyens, essayons pour ne pas entendre bientôt un reproche amer de la bouche de nos enfants. Depuis assez longtemps nous roulons sur une pente au fond de laquelle se trouvent la confusion, la barbarie, la perte de notre nationalité. Des symptômes meilleurs se manifestent de plusieurs côtés. Secondons ces efforts de la nature, unissons-les, unissons-nous pour conserver tout à la fois et notre individualité native

et nos institutions politiques ; unissons-nous au profit de la Suisse, notre premier et notre grand amour.

VIII

Si les décisions se précipitent, si la vérité sur cette question universitaire n'a pas le temps de se faire jour ; encore ne sera-t-il pas inutile que l'opinion se soit prononcée ici, que nos représentants se soient pénétrés du sérieux de la question et de leur responsabilité, qu'ils se soient entendus pour former un corps compacte, qui proclame les droits de la Suisse française et qui les défende avec une opiniâtre énergie. Nulle dissidence politique ou religieuse ne saurait les empêcher de s'unir dans ce devoir.

Si l'Assemblée fédérale, appelée à se prononcer, n'arrivait pas à comprendre la signification profondément différente d'une université allemande en Suisse et d'une université représentant le trait caractéristique de la Suisse, si la majorité allemande de l'Assemblée n'avait pas assez de générosité pour discerner son propre intérêt, ou même si l'occasion de se prononcer pour l'université mixte ne lui était pas offerte, il y aurait d'autres moyens inférieurs, de tenir compte de réclamations trop justes pour qu'on songe même à les écarter.

On pourrait abandonner l'idée de localiser l'Université et la constituer sous une autre forme, en accordant des subsides fédéraux aux établissements cantonaux existants, en proportion des sacrifices faits en leur faveur par les cantons eux-mêmes. Le vœu de l'article 22 serait ainsi accompli sans injustice pour personne. La Confédération, qui est riche et dont les représentants com-

prennent les intérêts de cet ordre, soulagerait et stimulerait tout ensemble les cantons, qui sont pauvres et où l'instruction supérieure n'est pas toujours vue de bon œil. On a déjà pensé à cette issue. Un examen trop rapide ne nous montre pas les défauts qu'elle peut avoir. Seulement on négligerait l'occasion de réaliser une grande idée.

On pourrait, si l'Université fédérale est invariablement dévolue à Zurich, transférer dans la Suisse française le siége de l'École polytechnique.

Enfin, on pourrait créer deux Universités fédérales. Matériellement nous n'aurions pas à nous plaindre, pourvu que notre compte soit mis au net : population allemande, population romane, y compris les Italiens bien entendu, que nous réclamons et qui nous réclameront. L'École polytechnique et l'Université fédérale coûtent tant : la proportion des romands aux allemands déterminerait notre chiffre, et nous aurions notre conseil d'école à nous. Pour nos intérêts particuliers, cette combinaison ne serait peut-être pas la plus désavantageuse. Peut-être avec moins d'argent, trouverions-nous encore moyen de lutter, et la question du siége ne nous préoccuperait pas plus dans cette alternative que dans la première, car avec un peu d'entente préalable et de bon vouloir, l'Université pourrait être partout sans cesser d'être quelque part. Cette fiche de consolation, nous l'avons trouvée l'autre jour avec quelque surprise sur la table verte du *Bund*. A ne voir que notre petit ménage, l'idée nous sourirait. Elle n'a qu'un inconvénient : c'est de consommer irrévocablement la séparation morale de la Suisse en deux Suisses. L'Université allemande semblerait une répudiation violente; ceci serait plutôt une séparation à l'amiable.

Je ne veux pas poursuivre l'énumération de ce qui pourrait se faire. Je rappelle seulement que l'instruction supérieure restera nécessairement en souffrance dans toute la Suisse aussi longtemps que la question posée par l'article 22 ne sera pas vidée.

On s'applaudissait de la voir dormir; je me réjouis qu'elle ait été relevée pendant qu'il nous est encore possible d'aviser.

Rien de mauvais ne se fera; sous une forme ou sous une autre le bien se fera, si nos populations écoutent, si nos magistrats se concertent, si nos représentants s'unissent et restent fermes dans la défense de notre bon droit.

Charles SECRÉTAN.

Neuchâtel, 31 mai 1862.

WEIMAR ET SES HOTES.

Coppet et Weimar.— Madame de Staël et la Grande-Duchesse Louise, par l'auteur des Souvenirs de Madame Récamier. — Paris, 1862.

La bibliothèque grand-ducale de Weimar est logée dans un petit palais du siècle de la Renaissance. L'âge respectable du bâtiment, son heureuse situation à l'une des extrémités de la ville, les grands arbres du parc qui l'avoisine, le bruit léger de l'Ilm dont les eaux courent entre des bosquets touffus, tout cela forme un ensemble attrayant et même original. La plupart de nos villes modernes n'offrent d'autres asiles à l'étude que de lourdes constructions cachées et comme enfouies dans un labyrinthe de rues et de carrefours. Weimar est loin d'avoir suivi cet exemple. L'air, la lumière, l'espace, la verdure, un rayon de soleil, un chant d'oiseau, voilà les compagnons de l'érudit courbé sur ses in-folio. Bonne compagnie, doux voisinage!

Au dedans, la bibliothèque weimarienne tient toutes les promesses du dehors. Vous n'êtes pas frappé seulement de l'ordre parfait qui règne à l'intérieur, de la politesse des chefs, de la complaisance des employés, de je ne sais quoi de bienfaisant et de paisible; vous ne vous contentez pas de monter le remarquable escalier tournant qui conduit à tous les étages de l'édifice comme à tous les degrés de la pensée : le choix des ouvrages, la

riche collection des écrits des réformateurs, le prix des incunables, la valeur des manuscrits, l'abondance des trésors littéraires accumulés depuis cent ans flattent vos instincts d'amateur et caressent vos goûts de bibliophile. Vous ne demandez rien de mieux. vous ne désirez rien de plus, et pourtant on vous offre davantage. Que ne regardez-vous aux marbres, aux toiles, aux gravures, aux pastels dont les salles sont de haut en bas décorées? Ces œuvres d'art, de toute grandeur et de tout genre, ne parlent pas un insignifiant langage. Voici les traits des plus grands personnages de Weimar; voici les souverains et les poëtes, les savants et les artistes dont la postérité répète les noms; les voici, ces esprits d'élite, divers de talent, d'autorité, de puissance, ne formant qu'une même phalange et réunis dans une commune pensée. Ils sont là sous vos yeux, tous sans exception; nul d'entre eux ne pourrait se plaindre de l'ingratitude ou de l'oubli des hommes. La plus rare sollicitude a veillé sur leur mémoire.

Un sentiment d'une délicatesse plus rare encore a fait revivre à leurs côtés ceux qui les comprirent et les aimèrent, leurs disciples et jusqu'à leurs admirateurs étrangers. C'est ainsi qu'au milieu des célébrités weimariennes a pris place madame de Staël. Son buste est même un des plus beaux de la galerie. Rien n'y manque: physionomie mobile, feu du regard, spirituelle ardeur, vivant enthousiasme. L'âme partout respire, le cœur bat et s'agite, la parole est sur les lèvres. C'est bien l'illustre exilée telle qu'on la vit en Saxe au commencement de notre siècle, c'est bien elle à la cour de Charles-Auguste et de la grande-duchesse Louise, c'est bien elle avec son génie.

Tous les trésors que ce génie si sympathique et si élevé, si indépendant et si large sut amasser à Weimar, le livre de *l'Allemagne* les contient. La ville des penseurs et des poëtes, l'Athènes de l'Ilm, enrichit généreusement madame de Staël, et madame de Staël à son tour ne devait pas déguiser sa reconnaissance. Jamais elle n'a parlé de Weimar que dans les termes de la plus profonde, de la plus vive affection : sa correspondance avec madame la grande-duchesse Louise en fournirait seule une éclatante preuve. Une copie de cette correspondance, dont l'original appartient au grand-duc régnant de Saxe, fut en 1845 bienveillamment communiquée par ce prince à une fidèle amie de madame de Staël. Mais après la mort de madame Récamier, ses héritiers ont mis au grand jour les relations presque intimes de la souveraine allemande et de l'illustre Française. Il leur a semblé bon de prendre le public pour confident des lettres que le petit-fils de la grande-duchesse Louise n'avait fait transcrire que pour l'agrément de madame Récamier.

Par son titre seul, comme par l'importance des temps et des personnages, le commerce épistolaire de madame de Staël serait digne d'un sérieux intérêt. Toutefois dans ces lignes jusqu'à ce jour inconnues, l'esprit de l'écrivain (je ne dis pas le cœur) prend-il un charme nouveau sous des couleurs nouvelles? Les meilleures pages de Coppet ne perdent-elles pas quelque chose de leur à-propos, lorsqu'on ignore les épîtres de l'auguste correspondante de Weimar? Je ne sais si je m'abuse: ce qui me frappe par-dessus tout dans ces causeries, c'est le sentiment d'où elles tirent leur origine et leur force, c'est aussi la lumière qu'elles concourent à répandre sur une contrée petite par l'étendue, mais grande par l'influence.

I

En 1804, le duc Charles-Auguste faisait jouir ses Etats d'une solide renommée. Il n'était rien qu'on n'attendît d'un prince dont les ancêtres avaient combattu sur les champs de bataille et dans les Diètes, pour défendre ici un territoire, là les droits sacrés de la conscience. A son ancien lustre historique, à ses trophées du seizième siècle et de la guerre de Trente ans, Weimar ajoutait sans relâche les triomphes de la pensée et les conquêtes de l'art. Étonnée de cette prodigieuse activité, l'Allemagne entière ne se lassait pas de tourner les yeux vers la patrie adoptive d'une gloire intellectuelle jusqu'alors sans exemple. Où voyaient le jour des ouvrages qui faisaient école? Où grandissaient des poëtes comme on n'en avait pas vu? A Weimar. On ne parlait que de Weimar; Weimar était le présent, Weimar était l'avenir.

A l'étranger que savait-on de toutes ces choses? On n'ignorait pas en France la renommée de Wieland, on vantait Schiller qu'on appelait M. Gille, on savait qu'un grand poëte nommé Gœthe excitait l'admiration générale, on allait même jusqu'à s'apitoyer sur les souffrances de Werther, comme on avait gémi des infortunes de Saint-Preux, mais passé cela, tout était dit. Quant à scruter les bases et à mesurer la portée du mouvement philosophique et littéraire, nul n'y pensait sérieusement. Les traducteurs étaient en petit nombre et peu fidèles.

Telle était l'ignorance ou le savoir superficiel de la critique elle-même, quand une main délicate souleva le voile qui couvrait les hommes et les choses au delà du Rhin. Madame de Staël mit sa conscience au service de

ses facultés, et la récompense de ses efforts ne lui échappa point. Elle eut le privilége d'apercevoir sous leur vrai jour et dans leur élément naturel des mœurs, des institutions, des idées dont on ne soupçonnait même pas l'existence; elle fit connaître, en les jugeant, les productions originales du génie, elle présenta, pour ainsi dire, à l'Europe des hommes qui avaient droit de bourgeoisie dans le monde. Eût-on pu, sans injustice, ne pas tenir le livre de *l'Allemagne* pour un événement? Aujourd'hui même, après plus d'un demi-siècle, quel lecteur serait insensible à ces pages d'une solidité si germanique, d'une vivacité si française, d'un style si large et si humain? Qui ne verrait là comme une fraternelle étreinte de deux races et de deux génies littéraires?

S'il appartenait à la fille de M. Necker de révéler l'esprit de l'Allemagne, il avait été donné par excellence à une souveraine de favoriser l'essor et l'épanouissement de la pensée. Anne-Amélie posa les premières pierres de l'édifice que Charles-Auguste devait glorieusement élever. Sans Anne-Amélie, combien de forces merveilleusement réunies eussent été dispersées! Sans Anne-Amélie, les grands modèles du tableau que madame de Staël devait peindre, se seraient-ils rencontrés à Weimar? « Ce que la cour de Ferrare fut au seizième siècle pour la littérature italienne, » dit l'historien Dœring, « la cour de Weimar le devint pour la littérature allemande sous le sceptre d'Anne-Amélie, et au milieu même des orages de la guerre de Sept ans. »

C'était une princesse d'un singulier mérite que l'heureuse mère de Charles-Auguste. Fille du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, elle avait reçu l'éducation soignée qui convenait à sa naissance. Peut-être son caractère et

ses goûts ne furent-ils pas compris toujours de son entourage, mais un naturel riche comme le sien ne courait le risque d'être appauvri ni par les personnes ni par les circonstances. Unie très-jeune au duc Ernest-Auguste-Constantin de Saxe, elle eut le chagrin de se trouver veuve au bout de deux années de mariage, avec tous les soucis d'une tutelle et d'une régence. Une régente de dix-huit ans, appelée tout à coup à gouverner un pays et à élever deux fils en bas âge! La position était délicate: elle eût pu effrayer des incapables et des faibles; elle n'intimida pas trop Anne-Amélie. C'est que sa constante préoccupation était le bien public, c'est qu'elle demandait à sa sincérité les éléments de réussite que d'autres auraient attendus de la seule pratique des affaires. « Entourée de ministres expérimentés dont elle secondait les vues sages, sans roideur comme sans faiblesse, naturellement encline à concilier la bienveillance avec la justice, le cœur ouvert aux plus généreux sacrifices, la jeune souveraine réussit à préserver son petit État des écueils qui aurait pu le battre ou l'engloutir. Grâce à cette maternelle sollicitude, les souvenirs de la guerre de Sept ans s'effacèrent, d'utiles réformes furent opérées, le trésor s'emplit, les malheurs même de la disette purent être soulagés. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi, et la nation bénit la ferme et douce main qui lui traçait sa destinée[1]. »

Au milieu des devoirs du gouvernement, la duchesse n'avait point abandonné les études relevées dans lesquelles s'était complu son adolescence. A mesure que ses fils grandissaient à ses côtés, un ardent désir de con-

[1] *Bibliothèque universelle.* N° d'octobre 1858. Charles-Auguste et les fêtes de Weimar en 1857.

naître, une fièvre de curiosité la possédait davantage; elle eut soif de savoir, elle brûla de conquérir cette supériorité intellectuelle qui rehausse l'éclat et l'élévation du rang. Ni l'histoire, ni la littérature, ni les beaux-arts ne lui étaient étrangers; son goût pour la peinture ne le cédait qu'à la musique, art charmant et « le meilleur remède » à ses yeux « contre la mélancolie ». La poésie et les belles-lettres allemandes avaient par excellence le privilége de satisfaire à la fois et d'exciter son sentiment esthétique. Tout ce que ce sentiment si délicat et si profond lui inspira pour la gloire de son pays, l'histoire ne l'ignore pas : ses efforts associés à ceux de Charles-Auguste devaient faire de Weimar et d'Iéna deux capitales de la pensée.

Avec ses connaissances variées, Anne-Amélie, ou plus simplement Amélie, comme on dit encore à Weimar, restait toujours la femme aimable et la souveraine gracieuse. Nulle préciosité, rien de ce qui ressemble de près ou de loin au pédantisme ne venait altérer par un fâcheux alliage les ressources du naturel; rien d'emprunté, rien de faux ou de factice. Il est des organisations d'élite en qui les notions acquises s'harmonisent à merveille avec les dons innés, sans menacer ni la fraîcheur des impressions, ni la vivacité de la fantaisie. Telle était Amélie. L'extrême sensibilité de son âme lui fit peut-être rechercher une instruction d'autant plus solide que les idées servent de contre-poids aux sentiments, mais l'usage n'entraîna pas l'abus. Ajoutez à cela une bienveillance, une bonne humeur, une bonté qui lui conciliaient tous les cœurs. L'esprit qu'elle avait ne l'empêchait pas, comme on l'a dit d'une autre femme célèbre, de jouir de celui des autres; elle aimait à exci-

ter l'intelligence, à provoquer les reparties, à écouter les bons mots de ses alentours. Tantôt après un entretien littéraire où les interlocuteurs, d'opinions différentes, s'étaient vaillamment comportés, tantôt à propos d'un projet de représentation théâtrale, la duchesse souriait, en concluant d'une manière judicieuse, et les jouissances de la soirée se peignaient sur sa vive et mobile physionomie.

Un des actes les plus intéressants de l'administration d'Anne-Amélie fut certainement l'appel à Weimar de Wieland. Ce père heureux d'une nouvelle littérature, ce futur ami d'autres grandes gloires de l'Allemagne occupait une place de professeur à Erfurt et s'était fait connaître par plus d'une œuvre distinguée, lorsque la duchesse admiratrice de ce talent n'hésita pas, sur les meilleurs conseils, à confier l'instruction de son fils aîné à l'interprète de Shakspeare, à l'auteur de Musarion, d'Agathon, des Grâces. Le précepteur de Charles-Auguste une fois à Weimar devait y poursuivre et y achever sa glorieuse carrière. Weimar devint sa cité d'adoption, sa ville inspirée. Que d'encouragements et de joies n'y trouva-t-il pas, et de son côté que de reconnaissance! Il consolida sa renommée de poëte, de prosateur spirituel et facile, de gracieux critique; il écrivit Obéron et Aristippe, rédigea le Mercure, interpréta les classiques; il se montra le père affectueux des modernes et le fils reconnaissant des anciens; il concilia dans sa personne et ses écrits le passé et l'avenir, le respect des traditions et l'indépendance créatrice.

Tous ces mérites de Wieland sont connus; la postérité les appréciera toujours. Mais ce qu'on oublie trop, c'est l'influence qu'il eut personnellement sur les esprits

à Weimar, c'est la discipline littéraire avec le goût des chefs-d'œuvre qu'il cherchait à répandre, c'est le tact par lui déployé dans l'éducation de Charles-Auguste, ce sont jusqu'à ses lectures des poëtes grecs avec la duchesse Amélie. Et cette puissance d'attraction qu'il exerçait, cette autorité dont il jouissait sans la chercher, en se propageant au loin, ne manqua pas de produire un singulier effet : bientôt les lettrés s'habituèrent à prendre le chemin de Weimar. M. Diezmann a l'un des premiers caractérisé clairement les causes qui réunirent en un même lieu et autour d'un même centre tant de contemporains éminents : « Si la duchesse n'eût pas appelé d'Erfurt Wieland pour en faire le maître du prince héréditaire Charles-Auguste, Knebel n'aurait pas été l'instituteur du second prince. Si ni Wieland ni Knebel n'eussent habité Weimar, Gœthe n'y serait pas venu; sans Gœthe, Herder non plus, et Schiller pas davantage. Chacun de ces hommes aurait été à la vérité grand dans tout autre endroit; mais le rapprochement de ces esprits, leur contact journalier a pourtant produit une époque brillante et tout à fait originale dans notre littérature.[1] »

Outre Wieland et Knebel, d'autres hommes de talent et de ressources firent honneur au règne d'Anne-Amélie. Ainsi Musæus, d'Iéna, d'abord théologien, puis maître des pages, puis professeur, esprit aimable, plein de facilité et d'agrément, aussi bon acteur que bon écrivain, dont les contes populaires ont popularisé le nom. Ainsi le weimarien Bertuch, qui, après avoir étudié la jurisprudence à l'université et rempli les devoirs du préceptorat, fit jouir sa ville natale de ses talents pour la poésie lyrique et dramatique et se trouva élevé, lors de la

[1] Gœthe und die lustige Zeit in Weimar. Leipzig, 1857.

majorité de Charles-Auguste au double poste de conseiller et de secrétaire privé. Ses aptitudes étaient aussi riches que variées : son activité lui permit de faire à lui seul et de laisser des œuvres qui auraient épuisé la vie de plusieurs. Pour les uns, Bertuch n'aurait rien fait de mieux que ses livres destinés aux enfants; pour les autres, il donna une impulsion féconde aux ouvrages de géographie, aux voyages; pour d'autres, il comprit l'un des premiers la valeur populaire des ouvrages illustrés; pour d'autres encore, il eut l'avantage, avec sa traduction de Don Quichotte, d'éveiller le goût des littératures espagnole et portugaise; pour tous, il s'est immortalisé par le service qu'il rendit à Weimar, en y fondant un établissement durable et toujours prospère, le Comptoir de de l'industrie.

Lors de l'avénement de Charles-Auguste au trône, le nombre des illustrations weimariennes ou naturalisées à Weimar ne pouvait que s'accroître. La protection que le spirituel élève de Wieland étendait sur les sciences et les lettres ressemblait à ces chaleurs vivifiantes qui, partout où elles règnent, et jusqu'au loin, forcent le sol et doublent les moissons. Quand Gœthe eut Herder pour compagnon de gloire, quand à Herder s'adjoignit Schiller, quand avec Schiller des savants en tous genres se firent entendre dans les chaires d'Iéna, le mouvement intellectuel prit un magnifique essor. La cour de Charles-Auguste et celle d'Anne-Amélie ne formèrent, pour ainsi dire, qu'un même corps et qu'une même âme. Auprès du jeune duc comme chez la duchesse douairière, se rassemblaient les mêmes écrivains, les mêmes artistes, les mêmes gentilshommes lettrés. Tous les divertissements que l'art peut donner accouraient en foule; la mu-

sique avait ses fervents comme la poésie, comme la dramaturgie. Un rien pouvait devenir la source de mille jouissances : tout a de l'esprit pour ceux qui en ont.

Un théâtre d'amateurs organisé sans peine fit des merveilles pendant huit ans. C'était dans le parc, au Belvédère, sous les ombrages d'Ettersbourg, sur les bords de l'Ilm où se cache l'idyllique Tiefurt, que se donnaient des récréations dramatiques particulièrement goûtées. Sans grand luxe ni apparat, les choses cheminaient au mieux : chacun s'ingéniait à se rendre utile, chacun faisait son plaisir de celui des autres. A défaut de bienveillance et de réciproques égards, ce qui ne manqua jamais, le savoir-vivre et le plus exquis naturel auraient suffi pour bannir toute mesquine rivalité d'amour-propre. Gœthe, souvent acteur dans ces jeux scéniques, donnait l'exemple du plus gracieux abandon, et je laisse à penser que de bons rires, que de petillements d'esprit, que d'improvisations perdues et dignes d'être conservées se mêlaient et s'entrecroisaient quand on se distribuait impatiemment les rôles d'une pièce sur le canevas ou que le spectacle du lendemain mettait toutes les mémoires en souci, à l'exception de celle de Gœthe, le fertile improvisateur.

Toutes espèces de compositions, opérettes, comédies, farces drôlatiques même étaient jouées avec une égale ardeur. Dans d'agréables pages, le Dr Peucer a fait la chronique du répertoire de Tiefurt et d'Ettersbourg. Il a donné, ainsi que le Dr Schœll, la nomenclature des pièces et le nom des acteurs. Le Jugement de Pâris, les Sœurs, Iphigénie, un opéra des Brigands, les Bohémiens, des Scènes de Pêcheurs, une réminiscence des Oiseaux d'Aristophane et d'autres poëmes classiques ou

romantiques de sujets, se succédaient sans interruption[1]. On donna entre autres une comédie de marionnettes de Gœthe, la Foire, mêlée de musique et de chants. C'était une véritable foire aux idées.... comme aux illustrations. Gœthe, véritable Protée, Gœthe l'*enchanteur* s'y montrait sous trois formes différentes; le président et le secrétaire du Consistoire remplissaient des rôles, avec un certain nombre de dames d'honneur, de gentilshommes de la chambre, de conseillers, de pages et de cantatrices de la cour. La représentation réussit au gré de tout le monde.

Les personnes ordinairement intéressées à ces plaisirs littéraires et artistiques, étaient avec Seckendorff, Bertuch, Bode, Kraus et Musæus, le chambellan d'Einsiedel et Mlle de Gœchhausen.

Admis à onze ans en qualité de page à la cour d'Anne-Amélie, nommé ensuite assesseur du gouvernement, puis conseiller, plus tard grand-maître de la cour de la duchesse, M. d'Einsiedel était le type accompli du gentilhomme. Il avait l'affabilité des manières, l'aménité des mœurs, la grâce qui attire, la solidité qui retient. Un extérieur agréable joint à beaucoup d'esprit n'a nui jamais à un homme de bien, et M. d'Einsiedel en sut quel-

[1] Outre les renseignements oraux et les correspondances du temps, les principales sources à utiliser et que j'ai consultées sont le *Weimar's Album*, rédigé par d'excellentes plumes, le *Musenhof in Weimar*, de Wachsmuth, le *Carl-August Buchlein* du Dr Schöll, le *Gœthe und die lustige Zeit in Weimar* de Diezmann. Nommons aussi l'important ouvrage de Lewes sur Gœthe, ouvrage dont plusieurs revues et journaux ont donné l'analyse. M. Hédouin dans la *Revue germanique* a donné d'après Lewes quelques détails sur les plaisirs dramatiques de Weimar et les personnages de l'époque.

que chose. On l'aimait si bien qu'on l'appelait « l'ami; » son instruction était variée, ses talents musicaux très-prononcés, ses aptitudes poétiques très-réelles. La jurisprudence et la littérature pouvaient également le revendiquer. Dans sa vieillesse, il fut mis à la tête du tribunal suprême du pays.

C'était, du reste, un caractère original et d'un goût indépendant : au risque de scandaliser ceux qui mettent la nationalité dans les boissons, il ne craignait pas de montrer en toute occasion sa répugnance pour la bière. La bière rend souvent communicatif et s'il ne l'eût pas abhorrée, il se serait moins absorbé en soi-même. Sa distraction était proverbiale. M. Diezmann raconte que M. d'Ensiedel devait se rendre à Gotha pour une fête avec M. de Klinkowstrœm. « Depuis plus d'une heure la voiture était attelée et le maréchal de la cour attendait en vain son compagnon. Lorsqu'enfin l'on s'enquit de la cause de ce retard, voici ce qu'on apprit : en faisant ses préparatifs de voyage, M. d'Einsiedel s'était mis tout à coup à penser à un jeu, et il avait tout oublié. » Le poëte Parseval Grandmaison était plus distrait encore que le chambellan weimarien : au moment de signer le contrat de mariage de sa fille, il ne se rappela plus son propre nom.

M[lle] de Gœchhausen n'avait guères moins d'importance dans le monde, ni moins de tact, ni moins de finesse que M. d'Einsiedel. C'était une personne fort spirituelle, réputée telle à la cour comme à la ville. Elle savait manier la meilleure plaisanterie et du meilleur ton : le trait léger qui effleure ne pouvait être mieux décoché que de sa main. Longtemps attachée à la duchesse Amélie qu'elle accompagna dans ses voyages,

elle se connaissait en littérature, parlait anglais, français, italien. Tous les voyageurs de distinction en passage à Weimar désiraient de la voir et de l'entendre; tous s'en allaient charmés de sa conversation piquante autant qu'aimable. Elle avait l'habitude de réunir à déjeuner chaque samedi ses intimes : on appelait ces réceptions *les jours de l'amitié*, et cette amitié n'était point exclusive. Des étrangers même étaient admis à boire le café et à manger le petit pain «de l'amitié» à côté de Herder, de Bertuch, d'Einsiedel, de MM. de Fritsch, du comte Bruhl, d'Henri Meyer. Mmes d'Egloffstein et d'Imhof brillaient au premier rang soit par la distinction de leur intelligence, soit par les grâces de l'extérieur; cultivant par goût les beaux-arts, elles faisaient jouir de leurs talents la compagnie.

Sous le nom ou le pseudonyme de Cécile, un témoin oculaire sans doute a donné à l'*Album de Weimar* le tableau de mœurs que voici : « A l'approche du samedi de Mlle de Gœchhausen, chaque membre de la réunion cherchait à découvrir quelque chose qui pût assaisonner l'entretien. Parfois c'était un petit poëme, une composition nouvelle, un nouveau livre, parfois un récit plaisant, ou seulement une intéressante anecdote. Ainsi dans le plus naturel sans façon s'écoulaient vite et gaiement deux heures. Si la société était peu nombreuse, on lisait un poëme dramatique en se partageant les rôles, et plusieurs samedis pouvaient se passer avant qu'on en fût venu à bout. Tel était en particulier le cas, lorsque Bœttiger lisait et commentait une tragédie de Sophocle ou d'Eschyle. Souvent aussi l'on se proposait des questions poétiques, des énigmes à résoudre... Comme un piano se trouvait dans la grande

chambre, la musique contribuait encore, au besoin, à donner du plaisir... La passion de voyager dans la plaine de Troie, d'y faire des recherches, en souriant un peu des fouilles déjà opérées. était une passion qui durait encore : on connaissait quelquefois mieux le cours du Scamandre que celui de l'Elbe; même après Villoison, il y avait encore maints voyageurs qui, revenant de ces pays, prenaient le chemin de Weimar. On portait un vif intérêt à la Grèce, et plus d'un intéressant étranger racontait à déjeuner ce qu'il avait vu à Athènes et à quel point les Grecques lui avaient semblé ravissantes. — Comme le lendemain, le dimanche, une partie de la société se retrouvait dans la famille d'Egloffstein, avec plusieurs personnes appartenant au cercle intime de la duchesse Amélie, on pouvait sans peine tracer de vastes plans et former de grands desseins pour égayer et abréger les longues soirées d'hiver. »

Qui pourrait savoir jusqu'à quel point ces matinées littéraires ont rendu service aux lettres et aux lettrés? Entre gens de mérite, causer, c'est vraiment penser; c'est penser en laissant à la fantaisie ses ailes, à l'imagination son essor, à l'intelligence toute son élasticité et sa souplesse. Les *jours* de Mlle de Gœchhausen n'étaient pas institués dans le but de créer le mouvement littéraire, et pourtant ils marquaient l'une des nombreuses formes de ce mouvement, ils le secondaient d'une certaine façon. Qu'on se rappelle l'influence des salons en France, lorsqu'il y avait encore des salons. Où du reste, à Weimar ne se préoccupait-on pas des choses de l'esprit? Où ne souriait-on pas à l'avenir en nommant les grands poëtes? Dans toutes les classes, l'entraînement était général, irrésistible. Mme de Staël a eu raison de le

dire : Weimar est moins une ville qu'une résidence lettrée.

Cette résidence, à l'éclat de laquelle travaillaient Charles-Auguste, la duchesse Amélie et la duchesse Louise, devait recevoir à la fin du dernier siècle des visiteurs de tous pays. La curiosité s'éveillait enfin en Europe sur une poésie si longtemps incomprise, sur une philosophie si longtemps dédaignée. Dans le nombre de ces étrangers que le renom populaire de Weimar attirait, se trouvèrent quelques Français de mérite. L'un des premiers fut D'Ansse de Villoison. Ce philologue illustre qu'un ardent amour de l'antiquité classique conduisit en Grèce et jusqu'en Asie-Mineure, et qui rapporta de beaux fruits de ses voyages en Italie et dans les Pays-Bas, choisit Weimar pour l'un des centres de ses explorations germaniques. On l'accueillit avec plaisir à la cour de Charles-Auguste, on parlait de lui dans le cercle de Mlle de Gœchhausen. La Bibliothèque weimarienne, où se voit aujourd'hui son buste, lui fournit des matériaux intéressants. Il fut heureux à Weimar : il emporta dans son pays l'estime du prince et des hellénistes. Son souvenir est encore vivant.

Une illustration d'un autre genre, l'encyclopédiste Raynal, dont le naturaliste Bonnet ne pouvait supporter « le style à facettes, » fit une apparition à Weimar en 1782. Il quittait la France après avoir fait beaucoup de bruit et de fumée avec son « Histoire philosophique et politique du commerce et de l'établissement des Européens dans les Indes, » ouvrage dont le long titre n'épargna pas à l'ex-abbé de longs ennuis. Malgré son emphase déclamatoire, Raynal avait d'incontestables mérites comme écrivain et comme penseur, puis un excellent

cœur d'homme. Il est à croire que Charles-Auguste, aimant à connaître toutes les natures d'esprit, se plut à entendre et à faire parler Raynal. Mais le philosophe réussit-il plus qu'à Berlin à produire sous un beau jour le dernier-né de son intelligence, sa chère « Histoire philosophique? » On n'en sait rien.

On connaît bien en revanche les particularités relatives à l'arrivée et au séjour de Mounier en Saxe. C'était en 1795. Homme de bien et d'énergie, partisan de l'ordre avec la liberté, Mounier, au sein des États de 1789 où il représentait le Dauphiné sa patrie, s'était déclaré vivement contre le *veto* suspensif, malgré lui voté. Peu de temps après cette mesure qu'il réprouvait de toutes ses forces, il comprit l'inutilité de ses efforts et l'impossibilité d'établir par la violence un vrai gouvernement constitutionnel. Dès lors son parti fut pris, il quitta l'Assemblée nationale et même Paris pour se retirer en Savoie, près de Grenoble, et de là, en 1790, à Genève. Dans cette dernière ville, il imprima son *Appel à l'opinion publique*, appel qui lui valut en France une ignoble caricature. On le représentait franchissant la frontière, portant le *veto* comme une cocarde sur son chapeau et muni d'une lanterne. «La lanterne est en croupe et galope avec lui, » disait le vers inscrit au prétendu portrait. A Berne, le haut Conseil lui donna des preuves d'estime en lui faisant frapper une médaille d'or. A Londres, il accepta pour quelque temps les fonctions de gouverneur d'un fils de famille, puis il regagna la Suisse et, les événements aidant, il se décida à passer en Thuringe. Un excellent accueil l'y attendait. Le duc Charles-Auguste lui prêta généreusement son château du Belvédère, près Weimar, pour y fonder une institution à l'usage des jeu-

nes gens destinés aux emplois administratifs. Des Allemands et des étrangers vinrent profiter des nouveaux moyens d'instruction qui leur étaient offerts. Néanmoins au bout de cinq ans, Mounier pensa qu'il pourrait rentrer en France. Ses vœux ne furent pas trompés; il revit sa patrie en 1801. Appelé à la préfecture d'un département, puis conseiller d'État, il donna jusqu'à la fin de sa carrière trop courte l'exemple de ces convictions qui sont la vertu de l'esprit et de ces vertus qui sont les convictions de l'âme. Plus d'une fois de retour à Paris, il dut songer avec reconnaissance aux bienfaits qu'il avait reçus de Weimar; plus d'une fois, sa pensée dut se porter vers cette terre où les cendres de sa femme reposent.

Un membre de l'Assemblée nationale, moins éminent que Mounier et trop connu par ses violences, l'abbé Grégoire, visita Weimar en 1805. C'est à son propos que, le 29 juillet de cette même année, M. d'Einsiedel écrivait à Mme de Wolzogen, belle-sœur de Schiller : « Encore un homme connu qui était ici il y a huit jours: l'évêque (maintenant sénateur) Grégoire, de Paris, qui a vécu pendant toute la révolution et en a traversé toutes les époques. C'est un homme d'expérience; il a beaucoup de bon; il a vraiment essayé, au milieu du terrorisme, de montrer beaucoup de *modérantisme*. Ses voyages n'ont pas un but politique, mais scientifique. Outre le développement de l'esprit, ce qui l'intéresse, c'est l'agronomie. Il a dit sur Weimar beaucoup de belles choses en beaux termes : *Il n'a pas quitté Tiefurt, mais il s'en est arraché.* »

Plusieurs ne purent s'arracher non plus à Weimar, tant ils y trouvaient une vie facile, une civilisation avancée, un milieu conforme à leurs goûts. Tel fut celui que la du-

chesse Amélie rencontra en Italie, l'anglais Charles Gore, connu pour ses talents dans la mécanique et pour ses dispositions esthétiques; tel un artiste dont les dessins étaient fort appréciés de Gœthe, Melchior Kraus, de Francfort, directeur de l'école de dessin de Weimar; tel encore le traducteur de Montaigne et de Fielding, Bode, originaire de Brunswick, tour à tour musicien, directeur d'une imprimerie, intendant de la comtesse de Bernstorff, puis conseiller de la cour. Combien d'autres, soutenus et encouragés dans leurs projets, demeurèrent fidèles à Weimar, à commencer par Falk, homme d'intelligence et d'activité, fondateur d'un établissement d'éducation et de philanthropie qui a gardé son nom!

II

Hospitalité pour les personnes, hospitalité pour les idées, voilà quel a été de tout temps le caractère de Weimar.

Est-il besoin de dire qu'en parcourant, elle aussi, l'Allemagne Mme de Staël reçut l'accueil le plus empressé? Est-il besoin d'ajouter que les personnes, les institutions, les idées se reflétèrent vivement sous sa plume et qu'elle rencontra des éléments en harmonie avec sa puissance d'affection et son enthousiasme naturel? Vivre dans une atmosphère bienveillante, penser tout haut, éprouver des sympathies et en être l'objet, c'est du bonheur, et Mme de Staël connut en Thuringe ce bonheur-là. On l'admirait; elle se sentit aimée. Longtemps avant qu'elle dût séjourner à Weimar, ses ouvrages avaient été lus et jugés : elle n'était point une inconnue. Vers la fin du dernier siècle déjà, lorsque ses meilleurs écrits n'étaient encore qu'en projet, elle attirait l'attention à la

cour de Charles-Auguste. Un poëte suédois, M. de Brinkmann, ambassadeur de Suède à Paris et à Berlin, écrivait à Mme de Wolzogen sous la date du 7 octobre 1798:

« Je n'ai appris à connaître qu'une Française devant laquelle je m'incline respectueusement dans la poussière; mais cette personne unique appartient à coup sûr à son siècle plus qu'à sa nation. Serait-il nécessaire de vous nommer Mme de Staël? Vous savez combien mon enthousiasme pour l'écrivain était grand, mais la personne est pour moi plus précieuse encore. Comme Française, elle est presque indéfinissable. Cette originalité, cette beauté de formes qui souvent caractérise en France les femmes les plus insignifiantes, je pourrais presque complétement les refuser à Mme de Staël dans son existence extérieure en général. Peut-être est-ce lorsque son esprit porte de la manière la plus reconnaissable l'empreinte du caractère français, qu'elle met le moins fidèlement au dehors sa vie intérieure. Elle est si peu belle, que cette manière de parler pourrait déjà passer pour une flatterie. Mais son âme maîtrise les traits de son visage avec une telle vivacité d'expression, et un feu si spirituel s'échappe, en petillant, de ses regards qu'à peine peut-on se fier à ses propres yeux....

« Son entretien n'est pas très-éloigné d'être l'idéal du genre, et la facilité, l'habileté avec laquelle elle rassemble ses pensées et les exprime est impossible à surpasser. Éclairs de génie sur les objets les plus profonds, traits brillants d'une aimable plaisanterie, éloquence si pure et si lumineuse que les connaissances les plus variées ne font qu'y rayonner et ne paraissent jamais y briller à dessein, enfin provision inépuisable d'idées qui au premier mot sont à sa disposition, tout cela lui assure dans les tour-

nois de l'esprit une supériorité sur laquelle les plus exercés causeurs, parmi les Français, ne peuvent plus disputer...

« Le désir qui la pousse à donner toujours un digne objet à son enthousiasme comme à augmenter et à étendre ses connaissances a pour point d'appui son incessante activité. Mais lancée beaucoup trop jeune, et sans expérience, dans des relations où tout sembla se conjurer pour exalter ses brillants talents et sa soif de renommée, sans contrepoids suffisant dans l'ordre moral, elle dut bientôt s'embarrasser avec elle-même dans des contradictions dont les traces ne sauraient vraisemblablement jamais disparaître de son caractère. »

Voilà une assez fine esquisse et qui trahit un observateur. En 1798, Mme de Staël n'était point encore ce qu'elle est devenue depuis cette époque : il était moins aisé qu'à présent de la connaître. Si porté qu'il fût à embellir le portrait de son modèle, M. de Brinkmann ne dissimulait pas à Mme de Wolzogen que le soleil même a ses taches, que « le plus pur diamant peut se teindre de fausses couleurs. » Il regardait le sentiment, l'amour, comme la source des pensées et comme le mobile des actions de Mme de Staël ; tant de nobles passions étaient de la grandeur d'âme, tant d'énergie de l'héroïsme. Mais sur le reste il s'expliquait catégoriquement. « Ce qui manque sans contredit à Mme de Staël, c'est ce *repos* de l'esprit qui tantôt est le précieux joyau d'une sagesse tardivement conquise, tantôt l'heureux compagnon d'une simplicité juvénile du caractère; repos qui accompagne souvent les hommes les meilleurs à travers les plus grandes vicissitudes de la vie. Ébranlé par la violence des sentiments, son cœur a sans cesse mis sa raison dans

ses intérêts ; elle a laissé sa personnalité se dépenser trop et s'employer de mille manières; elle a perdu cette indépendance que son esprit, grâce à un usage plus modéré de ses forces, aurait pu maintenir. Pour elle, les jouissances paisibles de la vie paraissent être à jamais détruites. Mais sur ces ruines, plane un esprit jeune et serein, une magique animation d'idées, une bonhomie vraiment enfantine qui, avec une si rare supériorité d'esprit et une si vive excitation de la sensibilité, doit la rendre aussi sublime qu'aimable. Bref, pour n'être pas injuste envers cette femme extraordinaire, permettez-moi seulement, ce qui n'est pas sa faute, de regretter que Gœthe seul puisse lire ses écrits, tandis qu'elle ne peut pas lire les siens. Peut-être cette unique fatalité de la destinée, qui l'a empêché d'être une Allemande, a-t-elle empêché au dehors son développement le plus complet

« Comment me pardonnerez-vous cette dépêche terriblement longue? Je sens qu'il est dur de vous inviter à la parcourir. Je me flatte pourtant de l'espérance que l'original vous intéresse assez pour vous rendre même supportable la peinture que j'en fais; puis vous m'aviez instamment recommandé de vous écrire en détail sur Mme de Staël. »

Cette *longue dépêche* était, comme on le voit, on ne peut plus favorable, malgré ses restrictions ou à cause de ses restrictions elles-mêmes, à l'auteur futur de *l'Allemagne*. M. de Brinkmann, évidemment sous le charme, eût-il seul parlé, Mme de Staël aurait pu être, à peu de chose près, naturalisée allemande par droit de conquête. Mais de 1798 à 1804, bien des choses se passèrent, et l'esprit germanique est solide : il ne se laisse pas éblouir par les apparences, il aimerait mieux

suspendre son jugement que de préjuger ; il se livre à de lentes et consciencieuses observations, puis il sait ce qu'il doit croire. Par-là s'expliquent les appréciations différentes auxquelles fut soumis pendant quelques années le talent de Mme de Staël. Nul ne mettait en doute les éminentes facultés, la chaleur d'âme et la conscience de l'écrivain; seulement on voulait se rendre compte des principes, des moyens, de la valeur de ce talent; la critique usait de ses droits, sans que la bienveillance oubliât ses devoirs.

Toujours au courant des nouvelles productions littéraires, la duchesse Amélie avait envoyé, après lecture, à Wieland une partie du roman de *Delphine*, et le patriarche des lettres weimariennes écrivit d'Osmannstedt le 12 février 1803: « Puisque *Delphine* fait une si grande sensation, il faut bien lire cet ouvage pour pouvoir dire son mot dans l'occasion. Je ne puis cacher que, malgré les talents brillants, mais mal employés de l'auteur et avec des prétentions à l'emporter sur l'immortel Jean-Jacques en énergie et en enflure morale, ce livre a été pour moi l'une des plus pénibles lectures que j'aie faites depuis cinquante ans, c'est-à-dire depuis le premier roman que j'aie lu, ou que j'aie *dévoré*, pour parler avec Mme de Staël. *Dévoré* est un de ses mots favoris. De temps à autre, il est vrai, on rencontre de miroitantes pensées, des images heureuses et de nouveaux tours pour les tortures spirituelles auxquelles cette bizarre dame prend plaisir à soumettre ses lecteurs; mais ce ne sont là que des gouttes fortifiantes pour le cœur, des cordiaux qui permettent de supporter de nouvelles souffrances.

« En somme, autant que je puis juger de l'ensemble d'après les trois premières parties, cette *Delphine* est à tous

égards une œuvre qui, aux yeux des meilleurs esprits du siècle de Louis XIV, aurait pu être définie le produit de la plus inculte fantaisie et du plus détestable mauvais goût. Même contre le style, il y aurait beaucoup à objecter, et les éclairs d'esprit avec lesquels elle éblouit les yeux, jusqu'à les aveugler douloureusement, sont parfois de purs éclairs de feux d'artifices. Le signor Léonce de Mondoville est un monstre physique et moral, tel qu'aucune fantaisie humaine, au plus haut degré du délire fébrile, n'en a jamais produit. Si un statuaire voulait créer un être nouveau de l'*Apollon* du Belvédère et du *Caliban* de Shakspeare (dans *Tempest*), il ne pourrait produire qu'un être misérable, un amphibie intermédiaire entre l'ange et la brute, comme dit Haller. Eh bien, l'héroïne de ce roman est de la même manière un vrai monstre de perfections, et, suivant mon sentiment, il est impossible d'être vertueux et religieux, en étant épris d'une manière aussi dégoûtante que cette Delphine. Le nom seul de *Delphine* annonce déjà un être peu naturel. Le dauphin, dont la forme laide et grotesque est sans cesse présente aux yeux du lecteur, n'est cependant pas fait pour être associé à l'image de la plus aimable des femmes, car Delphine vous est donnée pour telle. En général, je ne connais rien de plus froid que le feu de Mme de Staël, rien de plus insipide que son perpétuel effort pour être souverainement contre nature. Il n'y a pas d'œuvre où l'auteur se donne autant de peine pour attirer l'attention. Plus le lecteur reste indifférent aux personnages principaux de la pièce, plus il est mis en demeure de s'étonner des merveilleuses cabrioles, des contorsions et des incroyables déploiements de force de l'auteur.

« Après tout le mal que je viens de dire de ce roman,

Votre Altesse s'étonnera peut-être que je demande les autres volumes. C'est qu'en dépit du peu d'intérêt que m'inspirent les personnages principaux, ma curiosité cependant est excitée ; je désire de voir à travers quel labyrinthe Mme de Staël fera encore passer à coups de fouet ses malheureux lecteurs, et ce qui peut enfin sortir de tout cela. Il faut espérer que les deux amants meurent enfin sous la guillotine, car après tous les préparatifs déjà faits, ils ne manqueront pas d'être enveloppés dans la révolution ; sans cela, je ne sais comment Mme de Staël pourrait avoir l'occasion de se soustraire, elle et son livre, à la disgrâce du Jupiter régnant. »

Si sévères, si dures que paraissent être ces critiques, affilées comme une lame, pourrait-on en être grandement surpris ? Wieland était de son temps et de son pays : les mœurs qu'il avait sous les yeux ne ressemblaient ni à celles de l'auteur, ni à celles des personnages de Delphine. Une femme dont le nom faisait tant de bruit, dont l'influence était si réelle ; une femme mêlée au mouvement de l'opinion et de la politique, parlant, agissant et écrivant avec un enthousiasme peu commun et une extraordinaire énergie ; une telle personnalité était pour Wieland une excentricité, une vivante anomalie. Elle tenait trop en quelques points du caractère viril ; elle ne cadrait pas avec les idées que l'on se fait en Allemagne de la famille et de l'administration d'un ménage.

Ce n'est pas que Weimar manquât de femmes poëtes, musiciennes, artistes, philosophes, mais ces artistes et ces poëtes n'attiraient pas l'attention publique de la même manière et au même degré que Mme de Staël. N'étant point appelées par bonheur à jouer un rôle militant, elles avaient l'art de devenir des célébrités lettrées en restant d'ex-

cellentes ménagères ; elles mettaient autant de soin à lire ou à faire un ouvrage qu'à surveiller une compôte, et à faire préparer de bon café chaud. Si l'art avait son moment, les petits devoirs d'intérieur, les menus détails de la vie quotidienne avaient aussi le leur.

A supposer même que l'illustre correspondant de la duchesse fût indifférent à la personne, qu'il ne connaissait point encore, la critique de *Delphine* aurait eu de suffisantes raisons d'être. Beaucoup ont parlé plus rigoureusement que Wieland de cette romanesque production. Romanesque, et peu romantique, en vérité. La passion s'y joue du sentiment, et ce sentiment s'y laisse railler par la sensation. Point de repos ; toujours la fièvre ; pas d'activité réelle, pas de caractère chez ces héros, très-réalistes au fond, quoique très-idéalistes d'apparence. La pure fantaisie de Wieland, la nature de son imagination se révoltait autant que son sens moral, contre un roman tout à fait *pathologique* et d'un intérêt sensible plutôt que d'un intérêt esthétique.

Werther, « ce pélican que Gœthe avait nourri de son sang, » était d'une bien autre valeur ; Werther se tue, cela est vrai, mais Werther a lutté dans la souffrance; Werther est un type, non pas heureusement de l'humanité, mais de certaines espèces d'hommes. Voilà une excuse, il y en aurait plusieurs autres tirées, soit de la conception générale, soit des détails de l'œuvre de Gœthe.

Après cela, penseriez-vous que Mme de Staël ne rencontra pas à Weimar tout ce qu'elle cherchait? Penseriez-vous, oubliant l'histoire, qu'elle fut mal accueillie? Autre erreur. Sans parler de la bonté, qui est l'essence du caractère allemand, de la bonté sans laquelle tout n'est

que peu de chose, Mme de Staël avait assez de mérites reconnus et incontestés pour ne rien craindre de qui que ce fût. Elle était bienveillante, elle était bonne aussi, et son pressentiment sur l'Allemagne ne la trompa pas. Que Wieland, âgé déjà, ait, au bout d'un an, changé d'opinion sur *Delphine*, je le croirais difficilement ; toutefois, l'opinion de Wieland put se modifier et personne autre que la duchesse Amélie n'eut les yeux ouverts sur le *monstre de perfections*. La preuve est que Charlotte de Schiller, au commencement de 1804, écrivait à son beau-frère, M. de Wolzogen, lors de l'arrivée de Mme de Staël : « Tandis que nous serions portés à faire de paisibles réflexions, nous sommes dans une perpétuelle tension d'esprit, nous devons avoir des provisions d'esprit et de pénétration pour présenter la pointe à Mme de Staël toujours en train de joûter. Elle est dans un perpétuel mouvement ; elle veut tout savoir, tout voir, tout examiner. Avec le sérieux de son esprit, elle a pourtant le superficiel des Français, et je pourrais dire presque une liberté dans ses jugements qui nous choque parfois, nous autres Allemands qui aimerions souvent à arranger tout pour le mieux, mais chez elle, cette liberté ne sort pas d'une mauvaise source : elle provient d'un noble amour pour la vérité. Cependant la rondeur est mieux venue en société que la pointe, et il est fatigant de devoir être toujours aux aguets pour découvrir. Les Français sont beaucoup plus réservés et plus hardis que nous ; ils ne s'abandonnent pas si facilement à ce que nous supportons par raison ou par résignation, et ils aiment mieux le cacher que le découvrir. Avec Mme de Staël, on écoute tout volontiers, parce qu'elle a un beau langage, et ne dit aucune parole insignifiante. Mais son

raisonnement sur les œuvres de l'art germanique, sur les chefs-d'œuvre français, sur l'unité de lieu, etc.., et sur son *peuple* me paraîtrait, à Paris même et dans la bouche d'hommes insignifiants, singulièrement antipathique. La volubilité de sa langue est indescriptible. Humboldt n'est rien auprès d'elle, et pourtant il peut parfois joliment bien bavarder. — Elle écrit un grand ouvrage sur l'Allemagne, sur la philosophie qui l'occupe beaucoup, surtout sur la littérature allemande. Le duc est très-bien disposé envers elle, il a fait feu de tout son esprit, il est très-aimable ; elle le trouve tel. La duchesse la voit aussi très-volontiers, et elle est enchantée de sa science. Nous étions le premier soir à la cour pour le thé et le souper, lorsque Mme de Staël y était, et le nom de Kant a résonné pour la première fois. La duchesse était fort bienveillante, et se comportait en princesse instruite, qui n'est pas étrangère à ses concitoyens et qui apprécie sa nation. Mme de Staël est souvent au palais ; elle adore particulièrement Mlle de Gœchhausen. Bœtticher fait très-bien le *petit maître* et est à mourir de rire lorsqu'il parle français. Si nous le perdions sans que mort s'ensuivît, ce serait un bon *événement;* il se rend à Dresde auprès des pages. Gœthe ayant été trois semaines malade, Schiller et Wieland seuls ont dû sauver l'honneur des savants. Schiller aussi a été pendant onze jours environ indisposé.»

Il est toujours piquant de connaître les premières impressions que cause une femme à une autre femme. Écrite au courant de la plume, avec bonhomie et naturel, la petite chronique de Charlotte de Schiller a, telle qu'on vient de la lire, sa valeur historique. Elle ajoute un nouveau témoignage à tous les récits connus sur la

manière dont Mme de Staël était admirée et fêtée à la cour; elle ne laisse aucun doute sur les bonnes dispositions de Wieland, tenté peut-être, en écoutant l'auteur, de reviser l'arrêt contre *Delphine*; elle ne dissimule pas non plus que Gœthe, à Iéna lors de l'arrivée de Mme de Staël, se trouva, par des circonstances de santé, pour quelques jours éloigné du monde.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Edouard HUMBERT.

CORRESPONDANCE D'ALLEMAGNE.

Berlin, 2 juin 1862.

Lorsqu'un événement douloureux, la mort de Frédéric-Guillaume IV, appela le prince de Prusse à la régence permanente, on annonça qu'un changement radical allait s'opérer dans la direction de l'État. Aux yeux des personnes qui aiment à rattacher les grands événements à des dates précises, c'est le 26 octobre 1858 qu'une ère nouvelle a commencé pour la monarchie du grand Frédéric. Ce jour-là, le prince-régent prêta serment à la Constitution. Presque en même temps le cabinet Manteuffel, auquel ses adversaires reprochaient, au choix et selon les exigences momentanées de leur cause, tantôt d'être « féodal, » tantôt d'être « absolutiste, » — deux vices diamétralement contraires, — fut congédié et remplacé par le ministère Hohenzollern qui représentait l'opposition libérale des dernières législatures. Je vous ai raconté comment ce parti libéral, si puissant jadis et qui se considère comme le parti constitutionnel par excellence, s'est vu peu à peu débordé par les adeptes de sectes plus avancées. On n'a pas tardé à trouver bien fade et bien bourgeois ce progrès sage, juste, honnête, modéré, que le roi désire sincèrement et que les doctrinaires prêchent dans le désert, tandis que les ultra-conservateurs voudraient le réduire au strict nécessaire. Il y a longtemps déjà que MM. de Schleinitz et de Bethmann-Hollweg sont taxés de « réactionnaires » par la plupart de leurs anciens amis. Grâce à la loi fatale qui régit tout système fondé sur la théorie et non sur la pratique, le comte de Schwerin, le baron de Patow, M. d'Auerswald lui-même, devaient tôt ou tard partager le sort de leurs collègues.

J'ai signalé dans le tableau de la dernière session des Chambres prussiennes, l'existence de fractions intermédiaires, démem-

brées de l'ancien parti Vincke, et se rapprochant toujours plus des *progressistes*, c'est-à-dire des démocrates, car M. Waldeck a positivement revendiqué cette dénomination pour lui et ses adhérents. On a vu le parti ministériel fondre peu à peu et se décomposer pièce à pièce, jusqu'au moment où la plus grande partie de ses membres a passé ouvertement dans le camp démocratique. Cela a été un spectacle curieux et instructif que celui de la chute de ce gouvernement libéral, abandonné successivement de presque tous ses amis, et soutenu à la Chambre des députés par les catholiques et la petite coterie conservatrice qui lui rendait en quelque mesure le bien pour le mal et le défendait par principe. Vous savez quelle ligne de conduite sage et modérée s'était tracée la première Chambre durant la dernière session; les députés conservateurs ont suivi l'exemple des pairs; ceux qu'on croit décrier en les appelant « réactionnaires, » ont compris que dans un moment de crise il est du devoir des bons citoyens de faire taire les dissidences secondaires et les ressentiments personnels. Aussi M. Wagener a-t-il pu dire en toute vérité dans une assemblée de l'Association conservatrice : « Ce n'est pas nous, ce sont les progressistes qui ont fait tomber le gouvernement libéral. »

L'opposition systématique que le parti de l'action a faite au ministère déchu s'était déjà manifestée lorsqu'on discutait les affaires de Hesse. C'est à l'occasion d'une motion émanée d'un membre obscur jusqu'alors, M. Hagen, [1] qu'elle s'est épanouie jusqu'à faire dissoudre cette pauvre Chambre dont je vous avais décrit huit jours auparavant la composition médiocre, la longue inactivité, et enfin les quelques opérations d'une valeur problématique. Il est inutile de faire l'histoire détaillée de la motion Hagen, de sa teneur primitive, des rapports de la commission, et des amendements postérieurs. Tout cela est au fond d'une importance minime. L'essentiel pour MM. Waldeck, Schultze et consorts, c'était d'infliger un blâme au ministère. Le budget fournissait un prétexte commode et l'on a exploité la question du budget.

[1] M. Hagen est trésorier (*Kaemmerer*) de la commune de Berlin. De là l'erreur de l'*Opinion nationale* qui annonçait naguère l'élection de plusieurs députés progressistes, entre autres MM. *Kaemmerer* et *Hagen*.

Voici en deux mots de quoi il s'agit :

L'article 99 de la Constitution veut que toutes les dépenses et recettes de l'État soient indiquées d'avance dans le budget général, lequel est fixé chaque année par une loi. Cette année, on s'est aperçu que le budget n'était pas assez détaillé, et le 6 mars, après une longue discussion, la Chambre décida, à une faible majorité, que les dépenses et recettes devaient être spécifiées avec plus de détails, et cela déjà dans le budget général de 1862, en se conformant aux titres et sous-titres des comptes spéciaux de l'exercice 1859. Ce vote n'a acquis l'importance d'une démonstration hostile que par les circonstances qui l'ont accompagné, et qui montrent jusqu'à l'évidence, chez ceux qui y ont pris part, l'intention bien positive, bien arrêtée de heurter de front le ministère le plus libéral qui ait jamais gouverné la Prusse.

En effet, il n'y a presque pas eu de discussion sur le principe de la spécialisation du budget, que M. de Patow, ministre des finances, a accordé de bonne grâce; lui-même avait, il y a dix ans, lorsqu'il était député, prononcé un discours assez remarquable, dans lequel il réclamait un budget plus détaillé; il est vrai qu'alors les choses étaient dans un état tout autre que maintenant, et que le budget présenté en 1852 n'avait que 112 titres, tandis qu'il y en a 214 dans celui qui a excité le mécontentement de l'opposition démocratique. Le ministre s'est déclaré prêt à fournir pour 1863 un état aussi *spécialisé* qu'on voudrait. Seulement il a demandé grâce pour 1862, alléguant les grandes difficultés matérielles que présenteraient la réalisation des désirs de M. Hagen, le résultat d'un travail de six mois à biffer, toute la comptabilité prodigieusement compliquée, les employés au ministère des finances déjà surchargés de besogne, etc., etc. La commission du budget a conclu dans le même sens. Il n'y avait aucun motif extérieur qui pût engager les représentants de la nation à avoir moins de confiance cette année que les années précédentes en l'administration des deniers publics. Ce n'était qu'une question de temps et rien ne pressait. Mais qu'importe? Un des progressistes fut fort applaudi, lorsqu'il s'écria : « On ne nous a pas envoyés ici pour avoir confiance, mais bien pour avoir les yeux ouverts! » En conséquence, la majorité de la Chambre a donné un témoignage sensible de méfiance à l'honorable M. de Patow, qui en sa qualité d'ancien libéral n'est plus à la hauteur du jour.

Le ministère a déclaré à plusieurs reprises et d'une manière péremptoire, que dans cette question tous les membres du Conseil étaient unanimes et solidaires. Malgré cela, les démocrates ont persisté à désigner MM. d'Auerswald, de Patow, de Schwerin, comme étant victimes d'une sorte de pression exercée par leurs collègues plus conservateurs. Ils ont même donné des démentis formels à M. de Patow, et ont fait en général parade du scepticisme le plus irrévérencieux à l'égard des affirmations officielles.

En présence de pareilles manifestations, les ministres de novembre 1858 reconnurent qu'ils n'étaient plus maîtres des affaires, et offrirent de se retirer. Le roi les pressa de rester à leur poste. Mais soit le comte de Schwerin, soit le baron de Patow déclarèrent que l'esprit qui animait la majorité des membres de la Chambre était de nature à rendre tout gouvernement impossible. Après de longues délibérations, on décida de recourir à la mesure extrême dont on s'était déjà servi en 1849, c'est-à-dire à dissoudre la Chambre. Cette résolution fut prise dans le Conseil des ministres à l'unanimité moins un, et le seul qui ait protesté énergiquement contre cette regrettable mesure et refusé d'y souscrire, c'est celui-là même que les Juifs et les progressistes ont toujours attaqué avec le plus d'aigreur, comme quasi-conservateur et comme homme d'une piété rigoureusement orthodoxe, M. de Bethmann-Hollweg, ministre des cultes et de l'instruction publique. Il voulait le maintien de la Chambre et la retraite du ministère. Malheureusement il a été seul de son avis, et fatigué de la lutte, il a donné sa démission, laquelle a été acceptée. La dissolution de la Chambre des députés a produit un fâcheux effet ; dès le premier jour on a prédit que la Chambre qu'on allait nommer serait pire encore que celle qui venait de terminer sa chétive existence ; l'opinion contraire n'avait que peu de partisans. Le 11 mars, les députés se sont séparés au cri de « Vive le roi ! » La foule qui encombrait la place de Dœnhoff est restée tranquille ; aucun désordre n'a eu lieu.

Cependant les ministres le plus directement atteints par le vote du 6 mars, persistaient dans leur intention de se retirer ; c'était le ministre de l'intérieur, comte Schwerin, le ministre d'Etat et président par intérim M. d'Auerswald, et surtout M. de Patow. Le ministre de l'agriculture, comte Pueckler, et M. de Bernuth, ministre de la justice, se joignirent à eux. Le prince

de Hohenzollern, retenu par la maladie au bord du lac de Constance, fut remplacé dès la dissolution de la Chambre par le prince Adolphe de Hohenlohe, depuis plusieurs années président de la Chambre des pairs, connu par sa loyauté et le rôle modéré qu'il a toujours joué à la Diète, où il a souvent voté contre le parti ultra-conservateur. On eut de la peine à remplacer les autres ministres sortants ; MM. von der Heydt et de Schleinitz se chargèrent de la tâche difficile de former le nouveau cabinet.

Dans le parti libéral, il n'y avait guère d'hommes réunissant les qualités voulues. On a offert le portefeuille des cultes à M. Mathis, le collègue de MM. de Patow et Schwerin au centre gauche de l'ancien régime, mais des affaires de famille l'ont empêché d'accepter.

On n'avait donc que deux alternatives. On pouvait former un cabinet décidément conservateur avec les membres les plus marquants de la Chambre des pairs ; — ou bien l'on pouvait prendre des hommes sans couleur politique absolue, mais habiles dans leurs occupations spéciales, dévoués au roi et à l'ordre. C'est à cette dernière détermination que l'on s'est arrêté. Après beaucoup de tâtonnements, le ministère se trouve composé comme suit :

Le prince de Hohenlohe est président.

Quatre des anciens ministres continuent à faire partie du Conseil. Le général Roon est resté à la guerre, le comte de Bernstorff aux affaires étrangères, le baron de Schleinitz au ministère de la maison du roi. M. von der Heydt a quitté le ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics qu'il a dirigé pendant treize ans de la manière la plus brillante, et s'est chargé résolument du portefeuille des finances. On a fait pour le remplacer au commerce une série de démarches infructueuses. MM. Delbrueck, de Pommer-Esche, Kuehlwetter, le comte d'Eulenbourg, ont refusé successivement ; enfin l'on est parvenu à gagner M. de Holzbrinck, jusqu'alors vice-président de régence : on assure qu'il justifie par son mérite la rapidité de son avancement.

Les affaires intérieures ont été confiées à M. de Jagow, qui n'avait encore joué aucun rôle politique, et que des services importants rendus par lui soit comme *landrath* à Kreuznach, soit comme président de police à Breslau, avaient recommandé à l'attention du gouvernement.

M. Muehler a été appelé aux cultes. Voilà vingt ans qu'il était attaché à ce ministère, en dernier lieu comme l'un des membres les plus distingués du Conseil supérieur ecclésiastique. Il est connu non-seulement comme un excellent administrateur, doué d'une instruction variée et d'une piété sincère, mais encore comme l'un des poëtes les plus populaires de l'Allemagne, et les chants qu'il a composés lorsqu'il était membre de la Burschenschaft ont encore aujourd'hui le privilége d'enthousiasmer la jeunesse des écoles. Il est bizarre que le *Kladderadatsch* et les journaux de l'opposition lui en fassent un reproche !

Le nouveau ministre de la justice, le comte Léopold de la Lippe, est issu d'une branche cadette de la famille souveraine du même nom. Voué dès sa jeunesse à la magistrature, il remplissait naguère encore les fonctions de procureur-général à Berlin. C'est à la fois un bon jurisconsulte et un *bureaucrate* dans la plus stricte acception du mot; il s'est toujours tenu à l'abri des passions politiques et n'a jamais pris parti.

Quant au comte d'Itzenplitz, qui a succédé au comte Pueckler, il a une honorable carrière administrative et parlementaire derrière lui ; à la Chambre des pairs on l'a toujours vu jouer un rôle conciliant et servir d'intermédiaire entre la minorité libérale et la majorité ultra-conservatrice.

Tel qu'il est composé, le ministère de mars est un assemblage d'hommes incontestablement très-capables dans leurs sphères respectives, d'excellents hommes de bureau, fonctionnaires avant tout, et ne s'occupant de politique générale qu'en seconde ligne, du reste (n'en déplaise à M. Muehler), essentiellement prosaïques, pratiques et positifs, peu sympathiques à la phraséologie révolutionnaire, et ne se laissant éblouir ni par les « grandes idées » ni par les grands mots. Il est évident que des ministres de cette trempe ne sauraient plaire à la grande masse des gens de lettres vaniteux, des gazetiers pleins de leur propre importance, et des utopistes plus nombreux encore en Allemagne qu'ailleurs, qui font de la politique transcendante sans sortir de leur cabinet et sans avoir jamais *manié l'homme* autrement que la plume à la main. Aussi, dès le premier jour, toute la presse radicale a déclaré la guerre au nouveau ministère, avant qu'il ait eu le temps de faire quoi que ce soit. Et comme les démocrates ont en main presque toutes les correspondances des journaux français, à com-

mencer par celles du *Journal de Genève* et de l'*Indépendance belge*, les idées les moins justes ont dû tout naturellement trouver accès à l'étranger.

La tactique des journaux de l'opposition a été en premier lieu de désigner constamment le ministère Hohenlohe comme «fédéral» et « réactionnaire. » Ce sont là des mots qui manquent rarement leur effet sur la masse ignorante ou à demi-instruite, et surtout sur les classes moyennes, lesquelles y voient un retour à d'anciens abus dès longtemps enterrés, à un ordre de choses impossible, à la fédéralité, au moyen âge, au servage de la glèbe, à la main-morte ;... que sais-je encore? Ceux qui travaillent à répandre ces idées savent mieux que personne à quel point elles sont absurdes. Mais qu'importe? Cela même est un élément de succès momentané, puisque le mensonge fait plus vite que la vérité son chemin dans le monde.

Si l'on dégage le mot de « réaction » de la signification arbitraire que les progressistes lui donnent, il existe sans doute un parti réactionnaire en Prusse; c'est le parti conservateur, qui « réagit » sans trêve et sans relâche contre les tendances de la démagogie, parce qu'il les considère comme pernicieuses et immorales. Ce parti s'oppose à des prétentions qu'il estime contraires à l'esprit et à la vie même de la monarchie prussienne; il s'oppose à l'importation dans notre droit public et à la culture artificielle d'institutions exotiques, qu'elles viennent de France ou d'Angleterre; il veut que le roi de Prusse soit souverain dans ses États, mais il veut aussi laisser aux autres princes allemands les leurs, et aux théories peu édifiantes de ceux qui voudraient annexer à droite et à gauche il oppose les simples notions de justice, de droit et de devoir. Le chevalier de Gentz, qui était un réactionnaire dans la vraie acception du mot, écrivait en octobre 1827 les lignes suivantes aussi vraies à présent qu'alors : « L'histoire du monde est une éternelle transition du vieux au neuf. Dans le courant perpétuel des choses tout se détruit de soi-même, le fruit parvenu à la maturité se détache tout seul de la tige qui l'a produit. Mais pour que ce courant n'engloutisse pas prématurément tout ce qui existe, tout ce qui est juste et bon, il est nécessaire qu'à côté du nombre considérable, et qui finira toujours par dominer, de ceux qui poussent aux choses nouvelles, il se maintienne un petit noyau pour conserver avec mesure et

sagesse les choses anciennes, et pour chercher à contenir le torrent dans un lit régulier, sans pouvoir ni vouloir l'empêcher de couler. Dans les époques de convulsions violentes, et la nôtre en est, la lutte entre ces deux partis revêt un caractère passionné, excessif, souvent féroce et funeste. Mais le principe reste toujours le même, et dans les deux camps les meilleurs savent se garder des folies et des fautes de leurs alliés. »

Sans doute il y a chez les réactionnaires prussiens mainte exagération regrettable, et mainte erreur dont j'ai eu précédemment l'occasion de parler ; la *Gazette de la Croix*, leur principal organe, extrême en beaucoup de points et trop souvent peu mesurée dans ses formes, est très-loin de satisfaire les esprits éclairés du parti. Je ne veux pas non plus me faire l'apologiste absolu du ministère ; mais j'ai déjà dit que les hommes qui le composent ne sont pas membres du parti ultra-conservateur ; en les donnant pour tels l'on se trompe ou l'on ment. — Dans ce moment même, la *Gazette de la Croix* et la *Revue de Berlin* sont fort mécontentes des ministres.

Quant à l'épithète de « féodal, » il serait enfin temps d'y renoncer, elle n'a plus aucun sens aujourd'hui.

C'est donc le « spectre de la réaction » qui forme le thème ordinaire des diatribes radicales. En outre, il va sans dire que tout ce que font les ministres fournit l'occasion de critiques et d'invectives. Dans les plus beaux jours du cabinet défunt, les progressistes répétaient sans cesse : « Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas des *noms libéraux* ; nous voulons des *mesures libérales !* » Et comme le ministère n'allait pas assez vite en besogne, ils choisirent pour lui témoigner leur haute désapprobation la question du budget, et l'on sait le reste. Grâce à son grand talent, sa vieille expérience, et à des prodiges d'activité, M. von der Heydt a réussi en moins de deux mois à mettre à exécution la décision du 6 mars ; le budget de 1862 et celui de 1863 viennent d'être soumis à la Chambre des députés avec tous les détails spéciaux que M. Hagen peut désirer. Eh bien, ce zèle même à se conformer au vœu solennellement et opiniâtrement émis par les représentants de la nation a donné lieu à toutes sortes d'insinuations perfides.

Dès le milieu de mars et avant la retraite des ministres, MM. von der Heydt, Roon et de Bernstorff avaient présenté au roi un

mémoire dans lequel ils insistaient sur la nécessité de renoncer à partir du premier juillet à l'impôt additionnel de vingt-cinq pour cent, dût-on même pour combler le déficit restreindre le budget militaire, et une commission fut chargée d'examiner la question. Une lettre confidentielle, que le ministre des finances écrivit le 21 mars à M. de Roon dans les négociations entamées à ce sujet, a été rendue publique par l'infidélité d'un subalterne. M. von der Heydt émet dans cette lettre les opinions les plus éclairées et les plus réellement libérales ; les journaux démocratiques, n'étant pas au fait des circonstances particulières qui l'ont dictée, ont cru nuire à M. von der Heydt en la publiant avec leur propre commentaire. Mais aux yeux de tout homme froid et impartial, la réputation de l'heureux financier d'Elberfeld n'a pu qu'y gagner. Depuis lors, l'impôt additionnel a été aboli, d'autres améliorations sensibles dans les finances et dans le trafic sont en perspective ; on connaît dès longtemps les vues larges et l'habileté de M. von der Heydt, et l'on peut s'attendre à de grands progrès matériels, auxquels les traités de douane et de commerce qui viennent d'être conclus avec la France, la Turquie, la Chine et le Japon, donnent une base nouvelle et plus vaste. Cependant je pense que l'opposition trouvera de nouveaux prétextes pour faire la guerre au gouvernement dans la session de cet été, et la situation du ministère n'est rien moins que facile. Le prince de Hohenlohe n'a accepté la présidence du Conseil que pour trois mois. On dit que son remplaçant définitif sera M. de Bismarck-Schoenhausen, diplomate habile et estimé, longtemps représentant de la Prusse à la diète germanique, puis à Saint-Petersbourg, et qui vient d'être nommé ministre à Paris. D'un autre côté on a parlé de la rentrée aux affaires du prince de Hohenzollern, dont la santé est complétement rétablie. Mais je me garde de vous répéter des conjectures qui courent grand risque d'être reconnues fausses lorsque cette lettre sera imprimée.

La grande affaire de ce printemps a été de préparer les élections, ou, comme l'on dit en Prusse, « l'agitation électorale. » A tort ou à raison le ministère n'a pas cru devoir rester passif dans ce moment critique. En face des accusations de toute nature dont il était l'objet, il avait certainement le droit d'exposer ses intentions et sa politique, de chercher à replacer la question publique sur son véritable terrain et à rallier autour de lui les esprits in-

décis ou égarés. A cet effet les ministres ont adressé des circulaires aux principaux fonctionnaires de leurs ressorts respectifs. On peut contester l'opportunité de cette mesure, mais le lecteur impartial ne pourra s'empêcher de rendre hommage à l'esprit de modération et de parfait respect de la liberté légale qui règne dans les manifestes ministériels.

MM. von der Heydt et Muehler ont simplement envoyé à leurs subordonnés la circulaire du ministre de l'intérieur avec quelques notes explicatives. M. de Muehler s'est adressé aux fonctionnaires de l'instruction publique avec tous les égards qui leur sont dus ; cependant il s'est heurté contre la susceptibilité peut-être un peu trop ombrageuse des universités. On sait qu'en Allemagne ces établissements n'ont pas vis-à-vis du gouvernement la même position que les académies en France. Ce sont pour la plupart, comme était jadis la Sorbonne, d'antiques corporations à bon droit jalouses d'un reste d'indépendance que l'esprit du siècle supprimerait volontiers ; l'état moderne est hostile à ces vénérables débris du moyen âge, et l'autonomie des corporations tend toujours plus à disparaître sous le niveau de la centralisation radicale. Les universités prussiennes ont vu dans la conduite de M. de Muehler une atteinte à leurs priviléges, et elles ont répondu à la circulaire ministérielle par des protestations plus ou moins énergiques, dont la plus remarquable pour le fond et pour la forme est celle du Sénat universitaire de Berlin, rédigée par M. le professeur Beseler. Les démocrates ont fait grand bruit de ces déclarations, et les doctrinaires ont fait chorus. Je sais de source certaine que plusieurs des savants signataires ont regretté, lorsqu'il était trop tard, d'avoir fourni sans le vouloir des armes à un parti qu'ils détestent. Du reste, on n'a pas protesté d'une manière aussi générale que pourraient le faire croire des rapports erronés ou partiaux. A Bonn, la Faculté de théologie catholique a refusé de signer la déclaration qu'avait rédigée M. Gildemeister, professeur des langues orientales ; les membres les plus estimés de la Faculté de droit, MM. Walter, Bauerband, Perthès, ont agi de même. Je ne citerais pas ces noms si la *Gazette du peuple* n'en avait pas fait le thême d'un article plein comme à l'ordinaire de traits personnels et injurieux, dans lequel elle dresse une véritable liste de suspects à l'usage d'un futur ministère progressiste. Il est bon de remarquer qu'en général les professeurs en

droit n'ont pris part qu'avec une certaine tiédeur à ces démonstrations, provoquées surtout par des naturalistes, des linguistes et des philosophes. C'est la Faculté de philosophie de Breslau qui a ouvert la marche et donné l'exemple.

Les journalistes français ont traité toute cette question des protestations et des circulaires d'une manière qui porte à croire qu'ils n'ont lu ni les unes ni les autres. Les clameurs de la presse libérale et progressiste, au sujet des exhortations gouvernementales, prouvent avant tout qu'en Prusse la liberté électorale et la liberté de la presse sont autrement comprises et appliquées que dans l'empire français, et l'on ne peut se défendre d'un sentiment de pitié à la vue des belles phrases que *Le Temps* et le *Journal des Débats* ont débitées dans cette circonstance.

Les élections ont eu lieu dans les premiers jours du mois passé. Comme on pouvait et devait s'y attendre, elles ont donné pleinement raison à ceux qui ont blâmé dès le principe la fausse mesure du 11 mars. L'immense majorité des députés est progressiste. Le parti conservateur n'a guère diminué, il était déjà si petit ! Il y a quelques catholiques de moins que dans la dernière session, et peut-être quelques Polonais de plus. Le parti qui a le plus souffert, c'est le parti constitutionnel, qui n'a pas voulu avant les élections accepter la main que lui tendait le ministère, et se trouve maintenant presque annulé. M. de Vincke est rentré en scène ; il a pris place au centre droit avec une vingtaine d'amis, — lui, dont la fraction comptait 140 membres l'an passé ! Il est vrai que ces quelques fidèles représentent l'élite du parti ; ce sont M. Alfred d'Auerswald qui depuis plusieurs années n'avait pas été député, M. de Patow, M. Simson, le comte Schwerin. M. de Vincke a annoncé tout de suite après les événements de mars que, dans l'état actuel des choses, il considérait comme un devoir pour tout citoyen vraiment ami de l'ordre et de la Constitution d'appuyer le ministère contre les envahissements de la démocratie. Dès lors ses anciens électeurs de Hagen en Westphalie ne l'ont plus jugé digne de les représenter, et c'est dans un autre collége qu'il a été nommé.

Du reste, la plupart des hommes marquants de la session précédente ont été réélus. — M. de Bockum-Dolffs est le chef reconnu des progressistes modérés, auxquels se sont ralliés plusieurs membres de l'ancien parti Grabow, tandis que M. Waldeck com-

mande aux démocrates pur-sang. Cette dernière fraction, qui est la plus nombreuse, paraît destinée à se subdiviser tôt ou tard ; elle contient des éléments socialistes qui ne tarderont pas à se dessiner d'une manière assez compromettante. Il y a eu déjà un commencement de scission parmi les électeurs les plus avancés de Berlin à l'occasion d'un choix complémentaire. La majorité s'est obstinée à nommer le docteur Jacoby, de Kœnigsberg, médecin qui a fait preuve de dévouement en 1831, en allant en Pologne étudier le choléra-morbus sur les lieux mêmes. Mais dès lors il s'est occupé de politique plus que de médecine. Ce qui fait de lui un grand homme, c'est que dans une circonstance pénible il a été volontairement grossier envers le feu roi, et qu'il est particulièrement antipathique au roi actuel. C'était pour les progressistes berlinois une excellente raison de l'élire, et bien qu'il eût décliné d'avance l'honneur qu'on voulait lui faire, on l'a nommé quand même, après un échange multiplié de lettres et de dépêches télégraphiques ; enfin quelques zélés se sont rendus à Kœnigsberg pour le supplier d'accepter, mais il a persisté dans son refus. Toute cette affaire a ouvert les yeux de plusieurs personnes sur les sympathies révolutionnaires qui commencent à se manifester sans aucune retenue, et l'on peut dire qu'en somme l'élection de M. Jacoby a nui aux progressistes.

La Diète a été ouverte le 19 mai sans grande pompe, par le prince de Hohenlohe, dont le discours parfaitement modéré a été assez froidement accueilli. Il est regrettable que M. le pasteur de Hengstenberg ait cru devoir parler politique dans le sermon d'inauguration. Cela n'a probablement édifié personne, et plusieurs ont été scandalisés.

Le bureau de la Chambre a été formé comme il l'était durant la session précédente : M. Grabow, président ; vices-présidents : MM. Behrend et Bockum-Dolffs. On s'est occupé jusqu'à présent de l'examen des élections ; on vient de commencer à débattre l'adresse. Deux projets sont en présence, celui des progressistes purs, présenté par M. Twesten, et celui de la fraction modérée, plus respectueux et plus emphatique. L'auteur en est M. le professeur de Sybel, qui paraît avoir fait des progrès dans le radicalisme depuis l'hiver passé.

L'Allemagne est par excellence le pays des jubilés, des anniversaires, des fêtes commémoratives, et de toutes les solennités à la

fois sentimentales et gastronomiques, qui peuvent servir de prétexte aux grands dîners et aux grands discours. Il y a trois ans l'on fêtait Schiller, il y a quelques mois on célébrait Lessing ; le jour de l'ouverture des Chambres prussiennes on banquetait à Berlin et dans toute la monarchie en l'honneur du philosophe Fichte qui aurait eu cent ans ce jour-là, s'il n'était mort il y a près d'un demi-siècle. L'Université, dont il a été un des premiers membres, et, si je ne me trompe, le premier recteur, a tenu en son honneur une séance solennelle. Le discours obligé du professeur Trendelenburg a fait une profonde impression sur les nombreux auditeurs qui se pressaient dans la grande salle du palais universitaire. Fichte n'était pas seulement un métaphysicien plus ou moins nébuleux, c'était de plus un parfait honnête homme, et il s'est montré bon Allemand à l'époque de la honte et de l'asservissement de l'Allemagne. Il était donc naturel que son anniversaire fût fêté en dehors des cercles savants, par la grande masse du public. Mais dans les nombreux banquets qui ont eu lieu le 19 mai, il y avait bien autre chose qu'un simple hommage à la mémoire du « moi infini » patriote et garde-national. On en a fait une occasion de démonstrations progressistes et unitaires. L'Association nationale et les autres sociétés plus ou moins démocratiques se sont emparées du philosophe, si bien qu'aux yeux du grand public il est condamné à passer pour un des leurs. Fichte a pu, en effet, acquérir quelques titres à la reconnaissance d'un certain parti par son apologie de la révolution française, son *Système de morale* qui le fit accuser bien à tort d'hérésie et d'athéisme, et même par son bizarre et indigeste traité de l'*État commercial fermé*, lequel a peut-être contribué à donner à Napoléon l'idée du système continental et pousse en tout cas les rêveries socialistes jusqu'à l'absurde.

Mais l'on serait injuste envers Fichte si l'on ne voulait tenir compte que d'une partie de son œuvre. C'est dans son ensemble qu'il faut le juger, il faut compléter et rectifier ses premiers ouvrages par ceux qu'il a composés dans la seconde période de sa vie, il faut lire ses *Fragments politiques*, ses *Leçons de 1812*, et surtout ses *Discours* qui excitaient l'admiration de Gentz. On reconnaît alors que, toujours libéral, patriote et idéaliste, il n'eût pas été démocrate en Prusse en l'an 1862 ; il était trop dévoué au roi et trop ennemi des Juifs qui sont dans ce moment les alliés

intimes des démocrates. Aujourd'hui qu'une partie de ce qu'il redoutait s'est réalisé déjà et se réalise encore, sa crainte des Juifs nous paraît exagérée et son intolérance cruelle. Pénétré de l'idée que les Juifs sont Juifs avant tout et ennemis de tout ce qui est d'autre race qu'eux, il leur accordait les droits qui sont inséparables de la qualité de créature humaine, mais rien de plus. « Vous voulez leur donner droit de cité dans vos États?... Ne voyez-vous donc pas que bientôt ils fouleront aux pieds les autres citoyens?... Pour les faire sans danger participer aux droits civiques, il faudrait pouvoir couper toutes leurs têtes et leur en mettre d'autres où il n'y aurait pas une seule idée juive. » Voilà ce que le bon philosophe Fichte écrivait il y a cinquante ans, et l'autre jour, à la splendide réunion du Théâtre Victoria, trois Juifs de beaucoup d'esprit ont chanté ses louanges sur trois tons différents. E. V.

Berlin, 2 juin 1862.

Pendant les trois mois qui viennent de s'écouler, les presses allemandes ont déployé une activité étonnante. Il est difficile de renfermer dans le cadre étroit d'une lettre un aperçu quelque peu détaillé des principales productions littéraires ; aussi me vois-je forcé de me borner à quelques mots sur chacun des ouvrages dont j'ai à parler.

Et d'abord un certain nombre d'écrits théologiques. M. Hermann von der Goltz a écrit un livre sur l'Église réformée de Genève au XIXme siècle [1]. Son but est de renseigner l'Allemagne sur le mouvement religieux qui a suivi les événements de 1815, et qu'un séjour de deux ans dans la ville de Calvin lui a fait connaître. — Le professeur Holtzmann vient de publier les cours du théologien Bleek sur l'interprétation synoptique des trois premiers Évangiles [2]. Ce livre renferme tous les matériaux nécessaires à leur intelligence et, en outre, un mémoire sur les rapports des synoptiques avec l'Évangile selon saint Jean. L'« Introduction aux saintes Écritures, » du même auteur, vient aussi de paraître à Berlin. Son fils l'a mise au jour [3]. — Le célèbre Da-

[1] *Von der Goltz*, H. Die reformirte Kirche Genf's im 19ten Jahrhundert. Bâle et Genève, 1862, 8°.

[2] *Bleek*, Frdr. Synoptische Erklærung der drei ersten Evangelien, herausgegeben von Holtzmann, 2 vol. Leipzig, 1862, 8°.

[3] Einleitung in die heilige Schrift, herausgegeben von J.-Fr. Bleek.

vid Strauss a laissé un ouvrage considérable sur Samuel Reimarus, l'illustre rationaliste[1]. Au lieu de donner la grande œuvre de Reimarus, les « Fragments de Wolfenbüttel, » qui n'auraient guère trouvé de lecteurs aujourd'hui, Strauss commence par une courte biographie de Reimarus, parle du but de son apologie, et termine par un travail critique sur cette production, qui embrasse le domaine entier de la doctrine biblique.

M. Kamphausen, agrégé de l'université de Bonn, vient de nous donner un ouvrage exégétique d'un grand mérite sur le cantique de Moïse (Deutér., XXXII, 1-43)[2], tandis que M. Guillaume Neumann a publié sous une autre forme et en allemand[3] son ouvrage intitulé « Symbolique du culte de l'ancienne alliance » (Lausanne, 1860-1861. 2 vol.). Dans le présent livre il s'est surtout attaché à réunir les matériaux archéologiques à l'appui de ses opinions. C'est une description détaillée et minutieuse du tabernacle saint et de tout ce qu'il contenait. Elle est enrichie d'un grand nombre d'illustrations, sans lesquelles le texte ne pourrait être compris qu'à moitié. — Dans son livre sur le plus difficile et le plus important des quatre Évangiles, celui de saint Jean[4], M. Ewald, le professeur de Gœttingen, s'adresse non aux savants de profession, mais à toutes les personnes vraiment désireuses de pénétrer le sens des Écritures. Il leur parle du but de saint Jean et des sources de son travail, de cet apôtre lui-même, du plan de son œuvre et de l'époque où elle fut conçue. Le livre de M. Ewald se termine par une traduction complète de l'Évangile avec un commentaire détaillé. Je termine cette liste de livres de théologie en citant les quatre discours de M. Baumgartner sur Schleiermacher[5], et l'histoire de Mani et de ses doctrines traduite de l'arabe et commentée par M. G. Flœgel[6].

On prépare une édition complète des œuvres de Frédéric Frœbel. Beaucoup de vos lecteurs connaissent sans doute son sys-

[1] *Strauss*, Dav.-Fr. Samuel Reimarus und seine Schutzschrift für die vernünftigen Verehrer Gottes. Leipzig, 1862, 8°.

[2] *Kamphausen*. A. Das Lied Moses, erklært. Leipzig, 1862, 8°.

[3] *Neumann*. Die Stiftshütte in Bild und Wort. Gotha, 1861, 8°.

[4] Die Johanneischen Schriften, erklært von H. *Ewald*. 1er vol. Gœttingen, 1861, 8°.

[5] *Baumgartner*. M. Schleiermacher als Theologe. Berlin, 1862, 8°.

[6] Mani, seine Lehre und seine Schriften, herausgegeben von G. *Flœgel*. Leipzig, 1862, 8°.

tème d'éducation et ses « jardins d'enfants » qui se répandent de plus en plus ; les hommes spéciaux saisiront cette occasion de se familiariser avec sa méthode [1]. — La troisième édition du grand ouvrage de Charles de Raumer sur l'histoire de la pédagogie vient d'être terminé [2]. C'est le livre le plus important sur la matière. On y admire surtout l'histoire détaillée du système de Pestalozzi. Le quatrième volume est consacré aux universités.

Le jubilé de Fichte, comme celui de Schiller, a été l'occasion de publications assez nombreuses. Le fils du célèbre philosophe a donné une seconde édition de la biographie et de la correspondance de son père [3] ; c'est l'ouvrage le plus complet et le plus considérable sur Fichte.

Le second volume de l'« Histoire de la littérature anglaise, » de M. Gætschenberger [4], est rempli tout entier par l'histoire du drame anglais, spécialement pendant le règne d'Elisabeth. Après avoir dépeint le véritable chaos qui régnait avant Shakespeare, l'auteur s'occupe en détail de ce grand écrivain et de ses successeurs ; puis il nous donne des notices intéressantes sur les plus anciens théâtres de Londres, leurs acteurs et leur public. Le premier volume a trait aux romans de chevalerie du moyen âge.

Une maison de librairie de Berlin a entrepris la publication d'une bibliothèque nationale allemande, qui renfermera surtout des ouvrages historiques populaires. Déjà trois volumes ont paru. C'est d'abord la « Germanie aux premiers siècles de sa vie historique, » par M. George Weber [5], de Heidelberg, dont l'Histoire universelle est si connue. Puis « la Chevalerie à l'époque du culte

[1] M. le professeur Raoux, de Lausanne, a tiré des écrits de Mme de Marenholtz sur la matière un petit livre intéressant, qui a paru à Lausanne en 1860 sous le titre : *Les jardins d'enfants*, nouvelle méthode d'éducation et d'instruction de Fr. Frœbel, etc.

[2] *Raumer*, K. v. Geschichte der Pædagogik. Stuttgardt, 1862, 8°. 4 vol.

[3] Fichte's Leben und literarischer Briefwechsel. Leipzig, 1862. 2 vol. 8°.

[4] *Gætschenberger*, St. Geschichte der englischen Literatur, 2me vol. Vienne, 1862, 8°.

[5] *Weber*, G. Germanien in den ersten Jahrhunderten seines geschichtlichen Lebens. Berlin, 1862, 8°.

des femmes, » par M. Falke[1], le savant conservateur du Musée germanique, et enfin les « Suites de la guerre de Trente ans, » par M. Biedermann[2]. Chaque volume est précédé de la biographie et du portrait de son auteur.

Signalons le troisième et le quatrième volume de l' « Histoire de la monarchie allemande, » par M. Souchay[3]. Le premier renferme l'histoire des empereurs de la maison de Luxembourg, le second celle des Habsbourg jusqu'à Charles-Quint. — M. Henri Leo, l'historien ultraconservateur, a fait paraître le troisième volume de son « Cours sur l'histoire du peuple et de l'empire allemands[4]». C'est un tableau complet de la vie politique, religieuse et littéraire de l'Allemagne de 1169 à 1250 environ.

M. Albert Wild nous a donné un livre fort intéressant sur un peuple voisin, mais en définitive fort peu connu. Je veux parler des Hollandais dont l'auteur dépeint en détail le pays, les mœurs, le commerce, l'industrie et l'histoire[5]. L'ouvrage se termine par la traduction d'une nouvelle d'un des premiers romanciers néerlandais, Hildebrand. Elle est de nature à nous laisser plonger un regard curieux dans la vie de famille des Pays-Bas.

M. Alfred de Reumont, ancien ambassadeur de Prusse à Rome et connu par ses ouvrages sur l'art en Italie, vient de publier un volume de biographies de contemporains célèbres avec qui il a été en relation[6], tels que César Balbo, Frédéric-Guillaume IV, Thorwaldsen, Andréa Mustoxidi, Pallavicini, etc. — M. Rodolphe Wolf a terminé ses biographies des hommes célèbres de la Suisse[7]. Le quatrième volume renferme les médecins, les mathématiciens et les naturalistes, parmi lesquels Félix Platter, Euler, Lesage, Deluc, de Saussure, de Candolle et Sturm.

[1] *Falke*, J. Die ritterliche Gesellschaft im Zeitalter des Frauencultus. Berlin, 1862, 8°.

[2] *Biedermann*, K. Deutschlands trübste Zeit, oder der 30jæhrige Krieg in seinen Folgen für das deutsche Culturleben. Berl., 1862, 8°.

[3] *Souchay*, E.-F. Geschichte der deutschen Monarchie von ihrer Erhebung bis zu ihrem Verfall. Francfort sur le M., 1862. 8°.

[4] *Leo*, H. Vorlesungen über die Geschichte des deutschen Volks und Reichs. Halle, 1861, 8°.

[5] *Wild*, Alb. Die Niederlande, ihre Vergangenheit und Gegenwart. 2 vol. Leipzig, 1862, 8°.

[6] *Reumont*, v. Alfr. Zeitgenossen. 2 vol. Berlin, 1862, 8°.

[7] *Wolf*, R. Biographien zur Kulturgeschichte der Schweiz. Zurich, 1862, 8°.

Dans le domaine de l'art, nous avons vu paraître dernièrement le journal de voyage de notre grand architecte Schinkel, publié par son neveu, M. Alfred de Wolzogen, et orné de trois portraits de l'auteur à trois époques différentes de sa vie[1]. Ce qui fait l'immense mérite de Schinkel, c'est qu'il s'était tellement pénétré de l'art grec, qu'il l'a continué et développé comme un Athénien aurait pu le faire. Les deux premières parties de son journal qui traitent de l'Italie et de ses temples grecs sont donc particulièrement intéressantes. La troisième renferme le voyage en France et en Angleterre. L'ouvrage contient en outre une liste complète des nombreux dessins de Schinkel, qui était aussi bon peintre qu'habile architecte.

Mentionnons encore l'« Art et les artistes au XVIme, XVIIme et XVIIIme siècle, » par M. Becker[2]; la première livraison traite en détail des peintres vénitiens, Giorgione, Palme-le-vieux et le Titien. — Puis la quatrième édition de l'« Histoire de l'art, » de Kugler, publiée par M. Lübke[3]. C'est le meilleur ouvrage populaire sur ce sujet et il serait inutile d'en relever encore le mérite. — Enfin l'« Histoire de la peinture, » par M. Waagen[4], le savant directeur de notre galerie de tableaux. M. Waagen voulait d'abord continuer et étendre l'Histoire de la peinture de Kugler, mais, entraîné par son sujet, il a produit presqu'à son insu un ouvrage entièrement nouveau. Ce premier volume a pour sujet les écoles allemandes et néerlandaises. Ce livre de M. Waagen se distingue de beaucoup d'autres semblables par le fait que son auteur ne parle que des tableaux qu'il a pu juger par lui-même. Les volumes suivants traiteront des autres écoles.

On connaît les magnifiques illustrations de l'Enfer du Dante par Gustave Doré. Elles sont accompagnées du texte de cette vaste conception, mais gâté par une foule d'interpolations plus ou moins fâcheuses. Il appartenait à un Allemand de mettre fin à cet état de choses. Le professeur Charles Witte, connu par ses

1 Aus *Schinkel's* Nachlass. Reisetagebücher, Briefe und Aphorismen, herausgegeben von A. v. Wolzogen. 2 vol. Berlin, 1862, 8°.

2 *Becker*, A.-Wolfg. Die Kunst und die Künstler des 16ten, 17ten und 18ten Jahrhunderts. Leipzig, 1862, 8°. Avec illustrations.

3 *Kugler*. Handbuch der Kunstgeschichte, herausgegeben von Lübke. Stuttgardt, 1862, 3 vol. 8°.

4 *Waagen*, G.-F. Handbuch der Geschichte der Malerei. Stuttgardt, 1862, 8°. Avec illustrations.

livres sur l'Italie, vient de publier une édition complète de la Divine Comédie[1]. Il s'est entouré de toutes les ressources de la critique moderne et a basé son travail sur les quatre manuscrits les plus authentiques.

La littérature des voyages s'est accrue ces derniers mois d'un certain nombre de productions qu'il importe de mentionner. — C'est d'abord le second volume du voyage des frères Schlagintweit dans la Haute-Asie[2]. Il renferme l'hypsométrie de l'Inde et du Thibet et donne la hauteur de 3,495 points différents. Le magnifique atlas qui accompagne ce volume, comme le premier, contient cinq vues chromolithographiées de l'Inde. Nous pouvons maintenant comparer tout à notre aise les sommités augustes de l'Himalaya avec celles des Alpes de l'Europe et convenir que ces dernières n'y perdent rien : elles sont plus variées, plus pittoresques, et remplacent ainsi ce qui leur manque en hauteur. Il est à regretter que le prix de l'ouvrage (100 fr. le volume) n'en permette l'acquisition qu'aux grandes bibliothèques.

Le second volume du voyage de la frégate *Novara* vient de quitter les presses renommées de l'imprimerie impériale de Vienne[3]. Nous y accompagnons les membres de l'expédition aux îles Nicobares, à Singapore, à Java, à Manille, en Chine, et de là en Australie. De nombreuses cartes et des vocabulaires de plusieurs langues de l'Océanie augmentent encore la valeur de cette description. — Parmi les voyages destinés à un plus grand public, je citerai d'abord celui de M. Stücker en Turquie et en Circassie[4]. L'auteur a été longtemps officier au service du sultan, puis chez les Tcherkesses, dont il dépeint les mœurs curieuses avec une vérité frappante. — Puis les « Villes et steppes du sud-est » par M. Hamm[5]. Cet écrivain nous conduit dans les steppes

[1] La Divina Comedia di Dante Allighieri, ricorretta sopra quattro dei più autorevoli testi a penna da Carlo *Witte*. Berlin, 1862, 4°.

[2] Herrmann, Adolphe and Robert de *Schlagintweit*. Results of a mission to India and High-Asia. 2 vol., 4°. Atlas in-folio. Leipzig, 1862.

[3] Reise der Oesterreichischen Fregatte Novara um die Erde. 2 vol. Avec cartes et illustrations. Vienne, 1862, 8°.

[4] *Stücker*, E. Sitten- und Charakterbilder aus der Türkei und Tcherkessien. Berlin, 1862, 8°.

[5] *Hamm*, W. Sudœstliche Steppen und Stædte. Francfort sur le Mein, 1862, 8°.

de la Russie méridionale qu'il nous décrit simplement et avec beaucoup d'exactitude. M. Max Hirsch nous entretient au contraire de l'Algérie [1]. Son livre est intéressant par lui-même et en outre parce qu'il concerne un pays sur lequel les Français sont presque seuls à écrire. M. Th. Fournier, attaché à l'ambassade prussienne de Rome, a fait paraître il y a quelques jours un guide de l'étranger dans la ville et la campagne de Rome [2]. — Ajoutons qu'un de nos feuilletonnistes les plus spirituels, M. Lothaire Bucher, a mis à profit ses douze années d'exil, pour nous dépeindre les pays que son passé politique l'avait forcé de visiter. Il nous mène à Constantinople, en Sicile et enfin à l'exposition universelle de 1855 [3]. Le second volume est sous presse et nous parlera de Londres

Parmi les nombreuses publications relatives à la jurisprudence, je citerai d'abord le cours de Pandectes de Keller, publié après sa mort par M. E. Friedberg. [4] C'est un excellent ouvrage, malgré certaines imperfections qui proviennent de ce que les cahiers de l'auteur étaient destinés à l'enseignement oral, et non à être imprimés tels quels. Il règne en outre un grand désordre dans l'introduction et dans la bibliographie, qui n'est pas assez exacte. — Il a paru encore du même auteur le programme du cours d'Institutes (quelques paragraphes seuls sont complets) qu'il faisait tous les étés. [5] C'est un vrai monument d'érudition. Keller possède au plus haut degré l'intelligence de l'antiquité, qu'il met continuellement en rapport avec le présent. — L'ouvrage de M. Huschke [6] renferme ce qui nous reste des monuments de la littérature juridique romaine antérieure à Justinien. — MM. Rudorff, Bruns, Bœhlau et Roth ont entrepris la publication d'une revue consacrée à l'histoire du droit. [7] Elle suit les traces de la *Zeitschrift für Rechtswissenschaft* de Savigny. — Signalons encore la

[1] *Hirsch*, M. Reise in das Innere von Algerien, durch die Kabylie und Sahara. Berlin, 1862, 8°.

[2] *Fournier*, Th. Rom und die Campagna. Leipzig, 1862. 8°

[3] *Bucher*, Lothar. Bilder aus der Fremde. Berlin, 1862, 8°.

[4] *Keller*, F.-L. v. Pandecten. Vorlesungen, hsggb. von E. Friedberg. Leipzig, 1861-1862. 8°.

[5] *Keller*. Institutionen. Leipzig, 1862, 8°.

[6] *Huschke*. Jurisprudentiæ antejustinianeæ quæ supersunt. Leipzig, 1861, 8°.

[7] Zeitschrift für Rechtsgeschichte. Paraît irrégulièrement.

treizième édition de la procédure civile de Martin,[1] classique depuis une trentaine d'années. C'est un ouvrage de grand mérite et tout particulièrement estimé des praticiens. — Mon collègue vous a parlé en décembre du congrès des jurisconsultes allemands et de ses résolutions, tendant à amener une législation uniforme en Allemagne. Un des premiers fruits de ces décisions est le projet de code pénal de M. R. de Kræwel [2], juge à la Cour d'appel de Naumbourg, ouvrage qui dénote à la fois une érudition profonde et de grandes connaissances pratiques. — M. Ed. Fischel vient de publier un livre [3] qui est à la vérité plutôt un abrégé du grand ouvrage de Gneist sur la constitution anglaise, mais qui n'en sera pas moins bien accueilli par le grand public auquel il est destiné.

Après vingt ans de travail, le professeur Firmenich a terminé dernièrement son immense recueil de spécimens des dialectes allemands [4]. Nous y trouvons représentés plus de huit cents territoires de l'Allemagne, tandis qu'un supplément encore à paraître nous donnera les idiomes des peuples germano-gothiques. Notre pays peut à bon droit être fier d'un pareil monument d'érudition et de patience.

Pour terminer cette liste déjà trop longue, j'ajouterai que « l'Histoire du grotesque » de Flœgel, dont je vous parlais récemment, a été enrichie d'un atlas [5] renfermant les copies exactes des caricatures les plus remarquables des temps anciens et modernes.

La mort a enlevé à la fin de mars l'ancien directeur de l'Académie de peinture de Dusseldorf, Frédéric-Guillaume Schadow, second fils du célèbre sculpteur Gottfried Schadow. Il était né en 1789. Il se voua de bonne heure à la peinture et embrassa le catholicisme à Rome comme son ami Overbeck. Longtemps professeur à Berlin, il fut choisi pour remplacer Cornélius à Dus-

1 *Martin*, C. Lehrbuch des deutschen gemeinen bürgerlichen Processes. Leipzig, 1862, 8°.

2 *Kræwel*. R. v. Entwurf zu dem allgemeinen Theile eines für ganz Deutschland geltenden Strafgesetzbuchs. Halle, 1862, 8°.

3 *Fischel*, Ed. Die Verfassung Englands. Berlin, 1862, 8°.

4 *Firmenich*. Germaniens Vœlkerstimmen. Berlin, 1846-62, 4°.

5 *Werl*, A. Historisch-grotesk-komischer Bilderatlas. Leipzig, 1862, fol.

seldorf, où la plupart de ses élèves le suivirent et formèrent l'école de peinture qui porte le nom de cette ville. Schadow a fait un grand nombre de tableaux religieux et de portraits; les premiers sont remarquables par la pureté de leur style et de nombreuses beautés de détail, mais ils ont les défauts de la grande peinture rhénane, ils manquent de force; les seconds sont en général excellents.

Je ne sais si vos lecteurs ont eu connaissance de la partie littéraire et artistique du traité de commerce entre le Zollverein et la France, traité dont on attend la ratification. Une convention relative à la propriété littéraire entre ce pays et l'Allemagne, sera toujours au désavantage de cette dernière. La littérature allemande est relativement peu répandue dans les pays d'outre-Rhin, tandis que nous nous occupons des productions de l'étranger presque autant que des nôtres. Cependant le projet actuel est bien accueilli parce qu'on s'est convaincu que les concessions que nous faisons à la France pour les livres, elle nous les rend sous une autre forme. Les seuls mécontents sont naturellement les éditeurs. La convention future ne diffère guère de celles que la France a déjà conclues avec d'autres pays sur le même sujet; une clause importante est celle qui abolit tout droit d'entrée ou de sortie sur les livres et objets d'arts. Malheureusement la partie industrielle du traité soulève une assez vive opposition dans l'Allemagne méridionale et il est encore douteux si le Zollverein entier accèdera à la convention, qui ne peut être guère acceptée ou rejetée qu'en bloc.

L'infatigable professeur Geppert a représenté cette année avec ses élèves le *Rudens* de Plaute, en latin. Je n'ai pu avoir un billet, mais les journaux ont loué unanimement l'exécution de cette pièce, difficile même pour des acteurs de profession. Les costumes étaient bien choisis, les rôles de femmes joués comme les autres par des étudiants. L'un d'eux surtout a montré un talent fort remarquable et maniait la langue du Latium avec une facilité rare.

Ce que je vous faisais pressentir relativement à l'expédition Heuglin ne s'est confirmé que trop tôt. En suite de renseignements plus précis, le comité s'est vu forcé de retirer à M. de Heuglin le commandement de l'entreprise, parce qu'au lieu d'aller à Wadaï, il s'enfonce dans l'Abyssinie. Heureusement que M.

Munzinger s'est détaché de son chef et a résolu de pénétrer seul dans le pays où Vogel a péri. Le comité lui a accordé des pleins-pouvoirs. En outre, M. de Beurmann, de Halle en Prusse, veut pénétrer jusqu'à Wadaï d'un autre côté et cela à ses frais. Malgré les difficultés énormes à surmonter, il est plein d'espérance, en sorte que probablement l'entreprise arrivera à bonne fin.

Tandis que de nombreux contre-temps sont venus retarder l'expédition d'Afrique, celle de Grèce a déjà produit les plus beaux résultats. Les deux personnes envoyées par le gouvernement prussien ont découvert le seuil du Parthénon, ce qui a été l'occasion d'une grande fête à Athènes. Mais l'architecte Strack, qui accompagne les voyageurs officiels à ses frais, a fait une découverte bien plus importante. Depuis nombre d'années on avait organisé sans résultat des fouilles dans le but de découvrir le premier théâtre en pierres construit en Grèce, celui de Bacchus, où furent représentés les chefs-d'œuvre des tragiques grecs. Après quelques jours de recherches, notre compatriote a trouvé à une assez grande profondeur dix-sept gradins, un escalier, six fauteuils destinés aux archontes et au héraut, enfin les piédestaux de deux statues faisant partie de ce théâtre. La forme des gradins montre que celui-ci pouvait contenir jusqu'à vingt mille spectateurs et qu'il n'était pas semi-circulaire, mais formait un segment de cercle. — Malheureusement les ressources de notre grand architecte sont épuisées et il est à craindre que d'autres n'exploitent sa découverte, si le gouvernement ne vient à son aide.

Le 3 décembre 1861 a eu lieu un recensement général de la population de l'union douanière allemande. On ne connaît encore les résultats de cette opération que pour la Prusse, et vous me permettrez de vous en dire quelques mots pour finir. Ce pays, qui en 1816 n'avait que 10 millions et demi d'habitants, en a maintenant 18,497,000, c'est-à-dire que la population a augmenté de 79 pour cent en 45 ans et de 4,27 pour cent depuis le dernier dénombrement de 1858. Dans ce chiffre sont compris 268,000 militaires en activité. L'année passée on a fait aussi le recensement de la population de la France et de l'Angleterre. Celle du premier de ces pays a augmenté depuis 1801 de 34 pour cent, celle du second dès 1820 de 38 pour cent. L'avantage est donc tout entier du côté de la Prusse. Berlin avait le 3 dé-

cembre dernier 545,000 habitants ou 86,000 de plus qu'il y a trois ans y compris 22,000 soldats. — Ajoutons que, grâce à l'excellente méthode du directeur de notre bureau de statistique, M. Engel, le recensement de 1861 est beaucoup plus exact que les précédents. A Berlin, les autorités n'ont eu que la direction générale de cette opération ; le dénombrement lui-même a été fait par les habitants, qui s'étaient empressés de se charger de cet emploi. Ils s'en sont acquittés de manière à démontrer une fois de plus l'excellence du *self-government*.

F. G.

CHRONIQUE SUISSE.

La vie fédérale sommeille encore, en attendant la réunion des Chambres. La vie cantonale est d'autant plus active. Le mois de mai a été de tout temps le mois des landsgemeinden et des élections. Quand nous considérons tout ce qui se passe dans le domaine des Cantons et l'importance morale et politique des faits qui s'y accomplissent, nous sommes heureux de reconnaître que l'équilibre n'est pas encore détruit dans le système fédératif de la Suisse, et que la centralisation, si puissamment aidée qu'elle soit par l'esprit du temps, trouve encore des barrières et des contre-poids.

Ce que nous avons à noter aujourd'hui dans le domaine fédéral ne se composera guère que de quelques données statistiques : les relevés de 1861, récemment publiés, nous les fourniront.

Les postes fédérales ont transporté, l'année dernière, 28,700,000 lettres. C'est, sur une population de 2 $^1/_2$ millions, une moyenne de 11 lettres par habitant. Cette moyenne, dépassée en Angleterre, où elle s'élève à 19,45, est, en revanche, supérieure à celle des autres États du continent. Aussi, depuis douze ans que les postes appartiennent à la Confédération, le produit des lettres présente-t-il une augmentation constante de 100,000 francs par année ; il était de 1,800,000 francs en 1849; il a été, en 1861, de 3,100,000 francs. La même progression se retrouve dans le produit des articles de messagerie. Mais l'ouverture successive des lignes de chemins de fer a fait descendre à 1,900,000 francs le produit du transport des voyageurs, qui, de 2,100,000 francs en 1849, s'était élevé à 4,000,000 en 1856. De là, un déficit de 180,000 francs dans l'indemnité payée aux Cantons, expropriés de leur droit régalien par la Constitution de 1848. C'est autant que les caisses cantonales perdent, jusqu'à ce que des bé-

néfices futurs permettent de les dédommager ; mais ces bénéfices, le public les fait dès à présent. — Une nouvelle facilité lui sera donnée dès le 1er juillet, par l'institution des mandats de poste, au moyen de laquelle une somme consignée dans un bureau de poste quelconque sera payée dans tout autre lieu de la Suisse, au gré de l'auteur du dépôt, qui peut même demander l'expédition télégraphique du mandat. — Nous avons parlé des réclamations élevées par les éditeurs de journaux contre l'intervention obligée de la poste dans les abonnements. Cent quarante-sept éditeurs ont signé les pétitions adressées au Conseil fédéral, et cette autorité, reconnaissant la légitimité de leurs plaintes, proposera à l'Assemblée fédérale d'y faire droit par une modification de la loi.

Les 157 bureaux de télégraphe que la Confédération possède ont transmis, en 1861, 331,933 dépêches. Les dépêches échangées à l'intérieur forment les deux tiers de ce chiffre, 217,700; celui de 75,733 représente les communications avec l'étranger ; 38,500 dépêches n'ont fait que transiter sur les lignes suisses. La totalité des dépêches expédiées ou reçues donne une moyenne de 116 par mille âmes de population.

La tâche que les pouvoirs fédéraux se sont imposée, en faisant une loi pour régler le sort des heimathloses, marche vers son accomplissement. Les enquêtes ouvertes en exécution de cette loi se sont étendues à 968 personnes, dont 477 ont été reconnues heimathloses et attribuées à divers Cantons, qui ont à leur donner des droits d'indigénat et de bourgeoisie; 347 n'étaient heimathloses que de nom et possédaient un indigénat soit cantonal, soit étranger. Il reste donc à statuer sur le sort de 144 personnes.

Encore deux feuilles à graver et la grande carte de la Suisse sera terminée. La triangulation et les travaux sur le terrain ont été achevés en 1861.

Au 31 décembre de l'année dernière, l'armée fédérale comptait un effectif de 189,926 hommes : ce total se décomposait en une élite de 82,747 hommes, une réserve de 42,292 et une landwehr de 64,887.

Aux avances du Conseil fédéral, le gouvernement des Pays-Bas a répondu en supprimant à son tour, pour les étrangers qui voyagent en Hollande, la formalité des passeports.

Lord Elcho, au nom des tireurs anglais, invite les tireurs suisses au grand tir de Wimbledon. Ceux-ci se préparent à se rendre en corps au tir national de Francfort. Le comité qui a dirigé le dernier tir fédéral, à Stanz, envoie des carabines pour prix à ses frères d'armes allemands; le comité qui organise, à la Chaux-de-Fonds, le tir fédéral de l'année prochaine, leur envoie des montres.

Une fête plus paisible a réuni pour quelques moments des Allemands et des Suisses; c'était une société de chant de Constance qui venait à l'invitation d'une société de Zurich, passer dans cette ville une journée consacrée à l'amitié et qui s'en retournait, satisfaite de l'hospitalité suisse et des témoignages de haute estime qu'elle avait recueillis pour son pays.

Un peu plus tard, une réunion d'un nouveau genre confondait à Rorschach, avec leurs rivaux de la Suisse orientale, de nombreux corps de pompiers allemands. On s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine, de l'autre côté du Rhin.

Nous nous félicitons, chaque fois que, sans rien perdre de son indépendance, la Suisse resserre les liens qui l'unissent aux nations voisines. Pourquoi faut-il que d'un seul côté, et toujours du même, des incidents désagréables viennent troubler cette bonne harmonie au maintien de laquelle tout le monde est intéressé? Des gendarmes genevois ont été encore une fois insultés et battus par une troupe de tapageurs français, qu'ils rappelaient, dans un village suisse, à l'observation des règlements. C'est une affaire de Ville-la-Grand au petit pied; le désordre de Chancy ne paraît pas de nature à provoquer un conflit de juridiction.

Trois cantons, Zurich, Berne et Neuchâtel, ont procédé simultanément, dans les premiers jours de mai, au renouvellement intégral de leurs législatures. A Schwytz, où le Grand-Conseil se renouvelle par séries, une élection partielle tombait sur la même époque. Genève, enfin, devait faire des élections municipales qui, dans les circonstances données, ne laissaient pas que d'avoir de l'importance pour la marche du Canton.

Pour peu que l'on observe le mouvement des esprits en Suisse, on reconnaît qu'il s'opère une transformation des partis. Les vieilles formules sont usées; les anciennes dénominations ne correspondent plus aux situations présentes; on a fait table rase sur le

terrain de la politique, il est naturel que la lutte le déserte pour se porter sur d'autres objets. Là où les intérêts religieux ne sont pas en cause, comme ils l'étaient à Saint-Gall, le débat s'établit autour d'une question matérielle, d'une question de finances ou de chemin de fer. Mais ce qui donne au mouvement son caractère extérieur, c'est que les anciens partis se fractionnent et se dissolvent pour faire place à de nouvelles combinaisons. La fraction modérée du radicalisme, l'élément libéral du parti conservateur, se tendent la main et se réunissent, ici sous le nom de parti démocratique, là sous le nom de parti national. Les méfiances des conservateurs purs, auxquels toute idée de fusion répugne, le mécontentement des radicaux avancés qui crient à la défection, n'arrêtent pas ces combinaisons nouvelles, parce qu'elles sont dans la nature des choses; c'est au fond la réaction des intérêts généraux et populaires contre les intérêts de parti. Cette réaction doit se faire et, comme elle ne part pas d'un seul point, mais de plusieurs points à la fois, les hommes qu'elle convie à une œuvre commune diffèrent autant par leurs antécédents que par les symboles politiques qu'ils ont professés jadis. C'est ainsi que le monde marche : les choses nouvelles naissent de la dissolution des anciennes. Très-marqué dans les Cantons où la lutte est plus ardente, ce mouvement échappe à l'observation superficielle dans ceux où la vie politique a pris depuis longtemps des allures plus tranquilles; mais partout il existe.

C'est à Zurich peut-être qu'il est le moins apparent. Dans ce Canton, l'antagonisme des partis a perdu toute son âpreté. On a cité cependant, comme un fait inaccoutumé, qu'un tiers des citoyens actifs, 22,000 sur 67,000, ont pris part aux dernières élections; c'est beaucoup, eu égard aux habitudes locales. Un autre symptôme de réveil politique, c'est l'introduction d'un certain nombre d'hommes nouveaux dans la législature; sur 220 membres, le Grand-Conseil en compte soixante qui n'appartenaient pas à la dernière assemblée, et plusieurs sont des jeunes gens. Dans l'ensemble toutefois le Corps est demeuré le même; le renouvellement partiel du Conseil exécutif en a fourni la preuve; les membres sortants ont tous été réélus au premier tour de scrutin.

A Berne, la controverse relative aux chemins de fer a dominé les élections. La lutte n'a pas eu lieu entre conservateurs et ra-

dicaux, mais entre adversaires et partisans de la construction par l'État, et si l'on trouve dans les rangs des premiers la plupart des conservateurs, un fort contingent radical ne laisse pas de s'y grouper avec eux. C'est là ce que nous disions tout à l'heure des partis nouveaux qui surgissent en dehors du terrain de la politique. En somme, la victoire paraît être demeurée aux partisans du principe récemment proclamé; ils formeraient les trois cinquièmes du Grand-Conseil. Les préoccupations ont été si fortes autour des urnes du scrutin, que l'on a vu, de part et d'autre, les électeurs oublier les chefs politiques les plus éminents, et qu'un homme tel que M. Blœsch, qui a fait pendant des années l'honneur des assemblées délibérantes du pays, s'est vu préférer un homme nouveau dans le collége qui avait l'habitude de le porter. Sur 225 membres dont la législature se compose, les noms nouveaux sont au nombre de quatre-vingts. A Zurich, les assemblées primaires avaient réuni le tiers des électeurs; à Berne, on en a compté les deux tiers. A peine investis de leur mandat, douze députés ont fait savoir au Conseil exécutif qu'aussitôt le Grand-Conseil constitué, ils feraient une motion tendante à ce que le décret relatif à la construction des chemins de fer par l'État soit soumis à l'acceptation ou au rejet du peuple. Ils demandaient qu'en attendant il fût sursis à l'ouverture des travaux. Le Conseil exécutif venait de repousser la même demande contenue dans la grande pétition d'Arberg. Les sept à huit mille signatures portées au pied de cette pétition ne représentaient pas, disait-il, une fraction suffisante du peuple souverain pour autoriser le gouvernement à différer l'exécution d'un décret formel de la législature. Ce serait, ajoutait-il, prêter la main à des desseins qui n'aboutiraient qu'au dommage et au déshonneur du pays. On voit par cette dernière déclaration de quel côté sera, dans la lutte prochaine, l'influence du gouvernement

Les questions qui s'agitent à Neuchâtel sont d'une nature plus générale; elles embrassent toute une situation administrative et financière. Caractériser ainsi la situation, c'est faire clairement entendre que les anciennes formules politiques n'y sont plus applicables. D'un côté, un parti spécifiquement radical, qui a dominé jusqu'ici dans les Conseils de la république, prétend à la possession exclusive du pouvoir et revendique l'initiative et l'exécution des mesures destinées à faire face aux embarras existants.

vis-à-vis de lui, une opposition dans laquelle se rencontrent tous les hommes qui, préoccupés des dangers que le pays court et défiants à l'égard des témérités radicales, ne veulent pas abandonner aux mains d'un seul parti des intérêts qui sont ceux du peuple entier, s'efforce de briser le système d'exclusion dans lequel s'enferment ses adversaires. Une opposition pareille ne peut que se signaler par la variété de ses éléments. Conservateurs, indépendants, radicaux modérés, anciens défenseurs de l'institution monarchique, anciens partisans de l'idée républicaine, s'y trouvent indistinctement confondus; ce n'est pas une coalition, c'est un grand parti neuchâtelois qui se forme et qui se dessine toujours plus nettement. Le degré de cohésion auquel cette opposition est déjà parvenue s'est manifesté dans les récentes élections; les candidats portés par elle l'ont été avec un parfait ensemble et partout ils ont tenu tête aux candidats radicaux. Sur quatre-vingt-six élections — ce chiffre est celui des membres de la législature, — quarante-une appartiennent à l'opposition, quarante au parti radical; cinq voix indécises feront l'appoint de la majorité; c'est elles qui, en se jetant de l'un ou de l'autre côté, trancheront toutes les questions importantes. Dans les premières opérations du Grand-Conseil, leur influence s'est exercée de préférence au profit du parti radical. Des élections contestées par l'opposition ont été validées. L'élément radical domine dans la composition du Conseil d'État, dont les membres, au moment où nous écrivons, n'ont pas encore fait connaître leur acceptation. Le nouveau régime sous lequel le canton de Neuchâtel se trouve placé, se caractérise dès aujourd'hui par une légère prépondérance du radicalisme, en face d'une opposition qui arrive presque à le balancer.

Dans le canton de Schwytz, le renouvellement d'un tiers de la législature a fait rentrer au Grand-Conseil presque tous les membres sortants. Rien n'est changé dans la marche libérale et mesurée de ce petit, mais intéressant Canton.

Trois listes étaient en présence pour l'élection du Conseil municipal de Genève; l'une indépendante, une autre radicale, la troisième de conciliation. Les électeurs, à une très-forte majorité, ont donné la victoire à la première. On a voulu que la politique restât en dehors de l'administration de la cité, que la nomination d'un Conseil municipal ne devînt pas une question de parti. C'est là l'esprit nouveau qui gagne déjà, sur plusieurs points de la

Suisse, les régions cantonales et qui substitue au règne des programmes le règne des intérêts. La cité est la sphère où cet esprit devait naître et où il doit se développer. — Genève, du reste, va entrer aussi dans une nouvelle phase politique. La Constitution exigeant qu'après quinze ans la question d'une révision générale fût soumise au peuple, et les quinze ans étant expirés, la votation populaire a eu lieu le 25 mai. Sur 15,400 citoyens actifs, 6,238 ont pris part au scrutin ; 5,118 ont déposé un *oui* dans l'urne ; la révision est donc décidée et l'on va y mettre la main. Voici ce que demande à cet égard l'*Esprit public* qui est l'organe le plus immédiat des nouvelles aspirations : 1° Que les électeurs soient répartis par arrondissements égaux et qu'aucun arrondissement ne comprenne plus de 3,000 électeurs ; 2° que ni les membres du Conseil d'État ni les employés qui relèvent directement du pouvoir exécutif ne puissent faire partie de la législature ; 3° que l'élection du Conseil d'État et celle du Grand Conseil se suivent désormais, au lieu d'alterner d'année en année ; 4° que les projets de loi soient soumis à la votation du peuple, quand un nombre déterminé de citoyens en fera la demande ; 5° que cette votation soit obligatoire toutes les fois qu'il s'agira d'un nouvel emprunt. C'est, on le voit, de la démocratie, mais de la démocratie qui veut être franche et sincère.

Un Canton de plus est entré dans la voie de la révision constitutionnelle. Les autorités de Bâle-Campagne, qui avaient résisté longtemps et auxquelles une première votation publique avait donné gain de cause, ont consenti au vote secret que réclamaient les partisans de la révision. Cette fois, l'épreuve a tourné au profit des novateurs ; la révision a été votée par une forte majorité.

Le peuple d'Argovie, nous l'avons dit dans une précédente chronique, a préféré à la révision générale une révision partielle. Le Grand-Conseil a confié ce travail à une commission et s'est ajourné. — Mais un orage s'élève d'un autre côté de l'horizon. L'agitation populaire, provoquée par l'émancipation des Juifs, a pris des proportions inattendues. Le Grand-Conseil n'en ayant pas moins voté la loi, bien qu'avec un tempérament qui laisse aux communes toute latitude d'accorder ou de refuser aux Israélites le droit de bourgeoisie local, les adversaires de la loi font circuler des pétitions qui demandent la révocation du Grand-Con-

seil. Aux termes de la Constitution, la question de la révocation doit être soumise au peuple, quand six mille citoyens le réclament ; il paraît que le chiffre des six mille est atteint et même dépassé. L'agitation a son foyer dans les districts catholiques ; le texte des pétitions pourrait seul nous apprendre si des répugnances religieuses ou des préoccupations sociales y ont la plus grande part. Comment concilier avec cette résistance de l'opinion populaire l'absence presque complète d'opposition au sein du Grand-Conseil ? Quand il s'est agi du vote de la loi, une motion d'ajournement indéfini a été rejetée à l'unanimité, moins la voix de son auteur, et la loi elle-même a été adoptée par 113 suffrages contre 2. Les Israélites ont fêté ce vote par des démonstrations de joie et par un service d'actions de grâce dans leur synagogue d'Endingen.

Les mécontents que la loi scolaire a faits à Saint-Gall, avaient quarante-cinq jours pour demander le veto ; ce délai expirait le 5 mai, et c'est à peine si l'agitation radicale a réuni 5,000 voix au lieu de 10,000 qu'il eût fallu pour que les assemblées primaires fussent convoquées. La promulgation de la loi a donc eu lieu au grand avantage de la paix confessionnelle et de la réconciliation des partis. Il s'en est peu fallu néanmoins que bientôt après la bonne entente n'ait été troublée. La composition toute radicale des conseils scolaires de district et des choix malencontreux dans le comité permanent de l'instruction publique, ont excité de vifs murmures parmi la population catholique du Canton. Le Conseil de l'éducation a conjuré l'orage en remaniant son comité permanent. On voit que la situation n'a pas cessé d'être délicate, et qu'elle exige une circonspection toute particulière de la part des hommes qui sont au pouvoir. — Le collége catholique et le collége évangélique, chargés de la direction des affaires de leur confession respective, sont en pleine activité. Quoique la loi relative à l'organisation du synode évangélique laissât aux citoyens la liberté la plus absolue pour le choix de leurs représentants, il est peu de paroisses qui n'aient élu leurs pasteurs ; le reste des élections est tombé sur des laïques généralement considérés.

Nous passons à un autre groupe de Cantons, à ceux où les questions financières occupent, pour le moment, la première place dans les esprits.

La landsgemeinde de Glaris a voté à l'unanimité les mesures

proposées par le landrath pour assurer les intérêts et l'amortissement de la dette de 2,640,000 francs dont l'incendie du chef-lieu a chargé les caisses du Canton. Le sel se vendra 12 centimes au lieu de 10; il sera prélevé une taxe extraordinaire de 1 pour mille sur la fortune et d'un franc par tête d'habitant; les propriétaires de maisons paieront à la caisse d'assurance une taxe additionnelle de 23 centimes par 100 francs de valeur assurée. On espère qu'au moyen de ces ressources la dette de l'État sera payée dans vingt ans. Mais quand il s'est agi de toucher aux bases de l'impôt ordinaire, comme on le proposait également, la landsgemeinde s'est montrée moins docile; à une modification près, elle a repoussé la révision de la loi. — Le 10 mai, un an s'était écoulé depuis la catastrophe de 1861. Le lendemain était un dimanche. Un culte spécial et solennel réunissait en plein air les réformés sur la place de la landsgemeinde, les catholiques sous les tilleuls du Burghügel. Deux prédications saisissantes ont profondément ému la foule; l'une était de M. Tschudi, le pasteur dévoué qui a partagé avec son troupeau toutes les souffrances des jours d'épreuve, l'autre du célèbre père Théodose.

L'introduction de l'enregistrement, l'élévation des taxes directes, la révision du cadastre, un impôt spécial sur les voitures, tous ces moyens imaginés par le Conseil d'État pour combler le déficit du budget et faire face aux dépenses qu'entraîne la construction du chemin de fer, ont été successivement adoptés par le Grand-Conseil de Fribourg. Les délégués du gouvernement ont réussi à conclure à Londres, à 6 pour cent d'intérêt, le nouvel emprunt de sept millions et demi, nécessaire pour l'achèvement de la voie ferrée. — Dans ces questions de finances, les partis politiques s'effacent, ils ont reparu lorsqu'il s'est agi du renouvellement du Conseil d'État. Le débat, au surplus, n'était pas entre conservateurs et radicaux, il était entre la nuance modérée et la nuance plus tranchée du parti conservateur. On affirme que les députés de cette seconde nuance avaient résolu d'exclure du Conseil d'État deux hommes qui ne marchent pas de tout point avec eux, mais qu'une transaction conclue à la dernière heure a assuré la réélection des six membres qui siégeaient encore dans cette autorité, un septième fauteuil étant vacant par démission. Voilà comme la force des choses amène partout des tempéraments. Le Conseil d'État de Fribourg compte donc un seul homme nou-

veau, les deux fractions du parti dominant y sont représentées, mais la fraction modérée y est en minorité d'une voix.

Ce n'est pas toujours dans les démocraties, que les innovations font le plus aisément leur chemin. On éprouvait dans les Rhodes-Extérieures d'Appenzell le besoin de procurer, par une réforme financière, de nouvelles ressources à l'État; les Conseils du pays avaient soumis à la landsgemeinde deux projets d'impôt, mais le peuple a rejeté avec acclamations l'un et l'autre de ces projets. Il est vrai que, dans cette contrée privilégiée, la générosité des citoyens opulents supplée à la parcimonie du ménage populaire. Tout récemment encore, un des premiers magistrats du Canton, M. Schiess, d'Hérisau, a fait don d'une maison à l'État pour y installer les bureaux du gouvernement. De semblables actes maintiennent vivant l'esprit public qui les inspire.

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud avait présenté au Grand-Conseil, avec un rapport détaillé sur la situation financière, le projet d'un emprunt cantonal de deux millions et demi. Le produit de l'emprunt aurait servi à rembourser les avances faites à l'Etat par la Banque cantonale, à verser à la Caisse hypothécaire le montant des actions souscrites au nom du Canton, à pourvoir à certaines dépenses militaires, enfin, à construire de nouvelles casernes et un hospice pour les aliénés. Conformément à la nouvelle Constitution, l'emprunt aurait été soumis à la sanction des assemblées primaires. Mais quelques parties de ce plan ont rencontré dans le Grand-Conseil des difficultés sur lesquelles on n'avait pas compté, et le Conseil d'Etat a réduit son projet d'emprunt à 750,000 francs, somme correspondante aux obligations de l'Etat envers la Caisse hypothécaire et la Banque cantonale. Dans ces limites, le Grand-Conseil y a donné son adhésion.

Nous venons d'esquisser dans cette revue rapide de faits empruntés à la sphère cantonale un tableau de la vie politique de la Suisse, pendant le dernier mois. Ajoutons deux détails qui appartiennent encore à ce tableau. La Société du Grütli aura désormais un organe périodique en langue française; cette publication, qui paraîtra tous les quinze jours à Lausanne, contiendra les communications du comité central et traitera les principales questions du jour, tout en s'occupant des intérêts de la société. Un journal radical de Bâle, le *Volksfreund*, qui emprunte quelque

importance à ses relations avec le comité central de l'*Helvétia*, vient de changer de propriétaires et de se fondre avec le *Tagblatt*, autre feuille radicale de la même ville. Il ne paraît pas que les allures ni les intelligences du journal doivent être affectées par ce changement.

Les agitations d'une autre sphère ne troublent pas, nous sommes heureux de le constater, le mouvement plus paisible, mais non moins actif, qui s'opère dans celle des beaux-arts, des lettres et de la science.

Tandis que la grande exposition de peinture de la Société des artistes suisses fait le tour des villes associées, la Société cantonale des amis des arts de Neuchâtel vient de clore son exposition périodique, l'une des plus distinguées dont le public neuchâtelois conserve le souvenir. Quelques toiles de mérite, envoyées des Cantons voisins, étaient venues se joindre aux œuvres des artistes qui font l'honneur de Neuchâtel.

L'université de Fribourg en Brisgau a conféré à M. Winckler, chanoine, commissaire épiscopal et professeur à Lucerne, le diplôme honoraire de docteur en théologie. C'est à l'occasion d'un *Manuel de droit ecclésiastique*, publié par ce professeur, que cette distinction lui a été décernée. Il n'y a pas longtemps que nous annonçions déjà une distinction toute pareille, obtenue par un théologien bernois.

« La liste des érudits de notre Canton, écrivait-on récemment de Fribourg, compte un nom marquant de plus; c'est celui du P. Alexandre Bourquenoud, de la Compagnie de Jésus. Ce religieux, missionnaire en Syrie, a publié dans le *Journal des Savants* un mémoire sur Séleucie, qui témoigne d'une grande connaissance des langues orientales et des antiquités. Précédemment déjà, il avait consacré une curieuse étude au culte d'Adonis. »

Les dons souscrits jusqu'à présent en faveur du monument d'Arnold de Winkelried s'élèvent à 47,000 francs. C'est assez pour l'exécution du groupe de Schlœth, mais il reste à trouver de quoi construire la chapelle qui doit abriter l'œuvre du statuaire.

Au moment où la pensée du héros préoccupe les esprits, un écrit publié par un historien lucernois, le D[r] de Liebenau a tout

le mérite de l'actualité. Le savant auteur de cet opuscule, utilisant les recherches les plus récentes, a mis dans tout son jour la vérité historique du haut fait de Sempach.

Des fouilles exécutées sous les auspices du gouvernement de Soleure, dans le village de Granges, ont mis à nu une tombe où l'on a trouvé, au milieu d'autres débris, des objets de parure non moins remarquables par la richesse de la matière que par le fini du travail. Ces restes d'une antiquité reculée paraissent appartenir à l'époque celtique.

La somme que M. l'abbé Vautrey a reçue de l'empereur Napoléon, après l'envoi de sa brochure sur César et Arioviste, est consacrée par lui à des recherches qui doivent servir à déterminer l'emplacement de la bataille gagnée par le général romain sur le guerrier germain. M. Vautrey poursuit, au Mont-Terrible, les fouilles commencées par un autre archéologue, M. Quiquerez.

Sur un autre point de la Suisse, dans le Canton des Grisons, des ouvriers qui travaillaient à une route ont mis au jour un vase d'argent rempli de monnaies du même métal. Ces dernières, toutes du dixième siècle, étaient pour une partie des sous frappés à Milan par le roi d'Italie Hugues, pour une autre des sous frappés à Zurich par Herrmann Ier, duc d'Allémanie. Le musée de Zurich a fait l'acquisition de quelques-unes de ces pièces, remarquables par leur parfaite conservation.

Le Conseil fédéral a nommé définitivement, en la personne de M. Aimé Humbert, le chef de la mission suisse qui doit se rendre au Japon. L'époque du départ de l'expédition n'est pas encore fixée ; M. Humbert est occupé, en ce moment, à en presser les préparatifs.

Près de cinq cents exposants représentent la Suisse à l'exposition universelle de Londres. Sur les trente-six catégories dans lesquelles le catalogue répartit les objets exposés, il y en a trente-quatre où la Suisse figure; le matériel des chemins de fer et la carrosserie sont les seuls départements qui ne renferment aucun produit de notre industrie. En fait de substances alimentaires, la Suisse expose du vin, de l'eau de cerises, des liqueurs, de l'absinthe, du fromage, du miel, du chocolat, des sucreries, des

cigares; en fait d'armes, des carabines, des pièces d'équipement, des affûts de canon. Dans la classe de l'architecture nautique, on remarque des machines de bateaux à vapeur, sorties des ateliers de MM. Escher, Wyss et Cie, et un canot en fer, envoyé par un habitant de Montreux. L'horlogerie compte des exposants en grand nombre. L'industrie de la soie est largement représentée; les broderies d'Appenzell et de Saint-Gall le sont plus faiblement. Les ouvrages en paille de Fribourg et d'Argovie occupent leur place dans la catégorie des vêtements. « L'horlogerie et les tissus de soie, dit une correspondance étrangère, sont les deux branches les plus importantes de l'exposition suisse. Genève et Neuchâtel ont envoyé une grande variété d'horloges, de pendules et de montres, de chronomètres marins et de poche; la collection d'horlogerie comprend une foule de styles, l'ornementation des pendules et des montres est singulièrement graduée; ici elle est merveilleusement exquise et elle atteint des prix fabuleux, là elle est de la dernière simplicité et les articles sont à un prix d'une modicité vraiment étonnante. L'exposition de l'horlogerie comprend l'outillage pour la fabrication des montres et la taille des pierres précieuses. Il y a aussi une collection intéressante de boîtes à musique. La bijouterie est dignement représentée. Les soieries sont le trait le plus saillant de la section suisse; on admire ces tissus autant pour la beauté de la teinture que pour l'excellence de la texture. » — Une somme a été inscrite au budget de l'Ecole polytechnique pour faciliter à quelques professeurs le voyage de Londres. Vingt élèves de l'Ecole se rendent à l'exposition sous la conduite d'un de leurs maîtres. A Berne et à Lausanne, des subsides seront accordés aux artisans capables qui voudront compléter leurs connaissances en la visitant.

Les filateurs suisses n'ont pas été les derniers à suppléer par un habile emploi du coton des Indes à la rareté du coton d'Amérique. On cite, entre autres, la filature de Baar, qui, grâce à d'intelligentes améliorations apportées à ses machines, est parvenue à faire servir le coton de Surate à peu près aux mêmes usages que les meilleures espèces de la Louisiane: aucune filature anglaise n'aurait encore obtenu des résultats aussi complets.

Le district industriel d'Uster, dans le canton de Zurich, est devenu le siége d'une nouvelle société pour l'éducation des vers à soie. Le gouvernement d'Argovie décerne à son tour des encouragements à l'industrie séricole.

Le viaduc de Grandfey, ce grand ouvrage du chemin de fer fribourgeois, est achevé. Le dernier halage a eu lieu le 23 mai, avec le même succès que les précédents. Un journal de Fribourg écrivait à ce sujet : « Sur les bords abrupts de la Sarine, dans un site auquel la circulation incessante va enlever son cachet de sauvagerie primitive, à une hauteur de 230 pieds, les nombreux spectateurs. pressés en flots serrés sur les hauteurs et sur tous les points accessibles du ravin, ont vu s'avancer majestueusement une masse énorme qui venait chercher son assise sur la culée de l'occident. Partie de l'orient, il y a plusieurs mois, elle a franchi successivement ses sept étapes, sans qu'aucun obstacle ait dérangé ou entravé la marche de cette construction du génie. » Le viaduc mesure entre les culées 1,112 pieds, 292 pieds de plus que le grand pont suspendu de Fribourg ; la hauteur au point le plus profond du ravin, est de 262 pieds, 92 pieds de plus que le grand pont suspendu, 12 pieds de plus que le pont du Gotteron. La maçonnerie comprend 20,000 mètres cubes. Soixante mille quintaux de fer sont entrés dans la construction des piles et du tablier. Circonstance heureuse et digne d'être notée, le halage et la pose du tablier se sont effectués du commencement à la fin sans causer un accident ni faire une seule victime.

Au moment où nous écrivons, on s'apprête à inaugurer le chemin de fer qui conduit de Bâle dans la vallée badoise de la Wiese. Le grand-duc de Bade doit assister à la fête, et le Conseil fédéral, dérogeant à ses habitudes, s'y fait représenter par deux de ses membres.

La convention conclue, sous la médiation fédérale, entre le Conseil d'administration de la ligne d'Italie et les délégués du gouvernement du Valais, a obtenu la ratification des actionnaires et celle du Conseil d'Etat valaisan. De nouveaux administrateurs, étrangers aux querelles aujourd'hui terminées, ont pris en main la direction de l'entreprise.

Toujours la même confusion dans l'affaire des chemins de fer tessinois. De nouvelles négociations sont ouvertes avec le double assentiment de la législature et du pouvoir exécutif, mais le Grand-Conseil s'est ajourné une fois de plus sans arriver à une décision.

Nous citions dans notre dernière chronique l'énorme augmen-

tation de prix qu'ont subie les propriétés à Zurich. De nouveaux faits viennent à l'appui des considérations que nous présentions à ce sujet. A Lucerne, un lot de terrains à bâtir, pour lequel on avait offert le prix relativement élevé de 20,000 francs, a été poussé, aux enchères publiques, à une somme double et au delà; c'est un spéculateur zurichois qui en est demeuré adjudicataire. Une société de construction se dispose à élever à Lucerne tout un quartier nouveau.

Une feuille allemande constate qu'en Wurtemberg l'exportation des bois de construction destinés à la Suisse prend de jour en jour plus d'extension, tandis que celle du bois de chauffage, autrefois très-considérable, tend au contraire à diminuer. C'est que la houille, qui arrive par Bâle et par Waldshut et que les chemins de fer transportent à des prix extrêmement réduits, coûte moins en Suisse que le bois de chauffage ne se vend en Allemagne. Aussi le bois destiné à l'affouage est-il l'objet d'une forte dépréciation sur la rive wurtembergeoise du lac de Constance.

Dans les conditions nouvelles faites au pays par la création des voies ferrées, la classe d'agriculture de la Société des arts à Genève croit devoir recommander aux propriétaires la culture de la vigne. La révolution agricole qui s'accomplit en ce moment doit aboutir, selon cette compagnie d'experts, à développer la culture de la vigne dans les terrains qui la comportent et à faire prévaloir ailleurs l'éducation du bétail.

Tandis que d'autres sociétés du même genre languissent ou se dissolvent, la Société de consommation de Zurich continue à prospérer. Ses ventes se sont élevées, l'année dernière, à 1,350,000 livres de pain et à 1,300,000 livres de denrées diverses. Avec un bénéfice réduit à $^1/_4$ de centime par livre de pain et à $^3/_4$ de centime sur les autres denrées, la société a accru son avoir de 23,500 francs; il s'élevait, à la fin de l'exercice, à près de 99,000 francs. Un bâtiment actuellement en construction et qui coûtera 130,000 francs, est destiné à recevoir les magasins et les bureaux de la société.

Nous avons dit le lien permanent qui s'est établi entre les sociétés d'utilité publique de la Suisse romande. Il ne se borne pas aux réunions générales qui auront lieu chaque printemps. Tous les six mois, les notes recueillies par les diverses sociétés sur les

faits qui se rapportent à leurs travaux, seront publiées à frais communs dans un *Bulletin d'utilité publique de la Suisse romande* que recevront tous les membres de l'association.

La ville de Lausanne avait décerné la bourgeoisie d'honneur à Mme la comtesse de Rumine, pour ses actes de générosité aussi éclairés que nombreux. Le Grand-Conseil s'est associé à ce témoignage de reconnaissance en conférant à la noble étrangère la naturalisation vaudoise.

Au mois de septembre 1860, le Valais avait subi les effets d'une inondation terrible. D'autres contrées de la Suisse avaient été frappées par le fléau, les cantons épargnés s'étaient empressés d'accourir au secours de leurs confédérés. Les dons destinés au Valais s'élevèrent à 69,700 francs; Genève, qui avait regardé comme sa tâche spéciale de soulager ses frères de la vallée du Rhône, fournit à lui seul 55,000 francs. Le comité valaisan institué pour répartir ces secours a publié récemment son rapport. Les dommages causés par l'inondation sont évalués dans ce document à 600,000 francs; 100,000 francs en propriétés enlevées et détruites, 200,000 francs en récoltes perdues ou détériorées, 300,000 francs en digues, routes et ponts emportés. En 1834, l'inondation avait fait pour deux millions de ravages, sans que la hauteur des eaux eût dépassé considérablement celle de 1860. On aime à chercher dans un meilleur système de digues, résultat des travaux exécutés entre les deux époques, la cause d'une différence aussi frappante; telle est aussi l'opinion du comité.

Le nombre des sociétés de bienfaisance qui témoignent en pays étranger de ce sentiment de fraternité que le Suisse n'abandonne jamais, est aujourd'hui de vingt-trois. Les villes où ces sociétés existent sont: en France, Paris et Marseille; en Belgique, Bruxelles; en Hollande, Amsterdam; en Angleterre, Londres; en Prusse, Berlin; en Allemagne, Leipzig; en Autriche, Vienne et Trieste; en Russie, Saint-Pétersbourg, Moscou, Odessa; en Italie, Turin, Rome, Milan; en Espagne, Barcelone; en Amérique, New-York, Philadelphie, Washington, Rio-de-Janeiro, Bahia, Buenos-Ayres. Peut-être n'en épuisons-nous pas la liste; nous parlons des sociétés qui entretiennent des relations régulières avec la mère patrie et font parvenir leurs rapports périodiques au Conseil fédéral. Ces vingt-trois sociétés ont dépensé, de 1860 à 1861,

une somme totale de 91,000 francs ; 3,000 Suisses, la plupart en passage dans les villes où elles ont leur siége, ont eu part à leurs dons. Les autorités fédérales s'associent par des allocations annuelles à leur œuvre de bienfaisance et de patriotisme.

Le colonel Luvini, dont le nom a été mêlé pendant trente ans à tous les événements politiques de son canton et de la Suisse, est mort à Lugano, à l'âge de 67 ans. Caractère ardent, orateur brillant et populaire, M. Luvini a joué toute sa vie un rôle dicté par ses opinions radicales, tempérées vers la fin de sa carrière par l'âge et par l'expérience.

Un concert unanime de regrets s'est fait entendre dans la presse suisse à la nouvelle de la mort de M. Aimé Steinlen, enlevé prématurément à sa famille, à ses amis et à sa patrie. C'est à Lausanne qu'une maladie subite, suite d'excès de travaux, a terminé sa carrière. M. Steinlen n'avait que quarante ans. Son nom a figuré trop souvent dans les pages de ce recueil, soit au pied d'articles justement remarqués, soit dans le compte rendu de ses travaux littéraires, pour qu'il ne mérite pas une notice plus étendue que ces quelques lignes que nous lui consacrons. Parmi les hommes qui l'ont connu de plus près que nous, il se trouvera quelqu'un qui voudra retracer son œuvre, son caractère et sa vie. Jusque-là, nous ne sachions pas d'hommage qui honore plus sa mémoire que les éloges de ceux qu'il a eus pour adversaires dans sa carrière politique. « Il n'a pas réussi, » disait un correspondant que nous devons chercher parmi eux, « il n'a pas réussi dans le sens ordinaire du mot et il ne le pouvait guère, parce que, sans parler de l'impopularité de ses opinions politiques et religieuses, il avait précisément les trois qualités qui s'opposent aux succès faciles : le talent, le courage et la droiture de caractère. »

4 juin 1862. H.-Fl. Calame.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

La dame au manteau rouge, histoire dalmate, par Armand Pommier. Paris, Dentu, 1862.

L'auteur de *la Benjamine*, M. Armand Pommier vient de publier sous le titre de *la Dame au manteau rouge* une histoire dalmate qui semble un bizarre caprice d'imagination et où l'on ne retrouve qu'en partie, par débris pour ainsi dire, les qualités remarquables du premier roman de l'auteur. Il y a un peu de tout dans *la Dame au manteau rouge*, de la légende d'autrefois et de la réalité d'aujourd'hui, du mysticisme scientifique et de la satire contre les mœurs, de la physiologie et de l'idéal, des paradoxes et de bonnes vérités, le tout formant un amalgame fort étrange et très-confus sur lequel se détache un délicieux épisode, celui des amours de Marinella pour le chevalier d'Aulnoy. Malheureusement M. A. Pommier a pris à tâche de voiler au lecteur sa pensée intime, de lui poser des énigmes, de sorte qu'on arrive à la fin du livre sans l'avoir clairement compris; le dénouement laisse dans l'esprit un certain nombre de pourquoi que l'épilogue n'explique point, quoique son titre dise qu'on y donne en trois langues la clef du mystère.

Enfin si le style témoigne habituellement d'une heureuse et brillante facilité, on y peut relever quelques expressions empreintes d'affectation, des mots peu connus empruntés à des langues étrangères ou aux spéculations philosophiques, comme doum, djaïnas, hésychastes, entité, qui ne contribuent nullement à éclaircir les idées où ils entrent comme termes de comparaison.

Malgré tous ces reproches, le roman de *la Dame au manteau rouge* atteste chez son auteur un réel talent qui reprendra sans doute dans d'autres productions littéraires tout l'essor que *la Benjamine* nous avait fait présager. J.-A. V.

Histoire du 41me fauteuil, par Arsène Houssaie. 6me édition. Paris, Plon, 1862.

Walter Scott, à qui on demandait son opinion sur l'utilité des académies en général, sur celle de l'académie française en particulier, fit cette réponse caractéristique : « Commencez par où nous avons commencé, Byron et moi, faites votre réputation d'abord, les académies viendront après à vous toutes seules. » La réponse du grand romancier résume, suivant nous, le sentiment de tout vrai citoyen de la république des lettres, mais Walter Scott était écossais et avait vécu toujours de l'autre côté de la Manche; comment nous étonner que le cardinal de Richelieu, ce politique habile autant que mauvais littérateur, ait pensé d'autre façon, le jour où de la modeste société se réunissant chez Conrart, il lui plut de fonder l'académie française, donnant aux quarante immortels, gens de lettres et gentilshommes aimant les lettres, la mission de gouverner la langue comme leur patron avait gouverné le royaume.

La tâche facile aux yeux du cardinal échoua, elle le devait ; la langue demeura cette mer capricieuse, mal aisée à gouverner, qui ne craint pas d'abandonner de temps à autre à la mer un rivage, pour laisser à quelques lieues plus loin surgir une île verdoyante ; aussi le langage français se prit-il à rire souvent dans sa barbe des efforts des doctes élus, quand ils entreprirent de lui tracer ses limites ; tout au plus les immortels purent-ils lui imposer les règles qu'il devait suivre, constatant du reste leur impuissance dans un gros dictionnaire, refait, refondu, surtout modifié à chaque quart de siècle.

Les immortels firent plus : ils se virent obligés d'ouvrir leurs rangs à quelques-uns de ces charmants révolutionnaires qui, semblables au divin fabuliste, se prenaient dans leurs grâces naïves, ou leurs graves beautés à protester des premiers contre les arrêts de leurs confrères. Nous ne prétendons point cependant médire ici de l'académie française ni de ses mérites; dans des temps difficiles elle s'est montrée la protectrice des lettres dont elle a défendu l'indépendance ; quel plus beau titre à la faveur ! mais nous l'accusons d'avoir été oublieuse et, depuis deux siècles qu'elle existe, de n'avoir prêté souvent qu'une oreille marâtre à de dignes enfants de son royaume qu'elle a laissés à la porte. Comptez les

appelés, comptez les élus. Ceci a donné à M. Houssaie l'idée de créer un quarante et unième fauteuil, frère cadet de ses aînés, siége non postulé, rarement vacant et jouissant de ce rare privilége de conférer une immortalité incontestée à son propriétaire.

Que de noms se pressent à l'envi sous la plume de l'auteur, Descartes, Molière, Louis XIV (le quarante et unième fauteuil devait être, paraît-il, aussi un siége à gentilshommes), Larochefoucauld, Regnard, etc.; de nos jours, André Chénier, Balzac, Brizeux. Genève aurait fourni son contingent, n'était que son glorieux enfant, étranger à la France, dédaignant tout siége académique, le quarante et unième comme les autres, préféra s'intituler simplement *Citoyen de Genève;* la Suisse romande a fourni un publiciste que la cabale des faux dévots écarta de l'académie, nous avons nommé Benjamin Constant.

Le livre de M. Houssaie est-il un travail à prendre réellement au sérieux? Nous n'oserions pas le prétendre et aimons mieux n'y voir qu'un badinage ingénieux auquel le public n'a cessé de faire le meilleur accueil. Six éditions successives suffiraient pour le prouver. Nous ferons de plus remarquer que le style de M. Houssaie n'a ni l'ampleur grave et profonde des écrivains du grand siècle, les Pascal, les Bourdaloue, ni la simplicité exquise de Hamilton, ni la poésie de Rousseau; il aurait plutôt la grâce un peu affectée du genre appelé rococo et en disant cela nous ne pensons point faire injure à M. Houssaie qu'un ami complaisant place par anticipation comme dernier occupant sur le quarante et unième fauteuil où Dieu daigne le maintenir en santé et en immortalité.

L'exécution matérielle est, comme ce qui sort des ateliers de M. Plon, élégante et belle; le volume s'ouvre par un portrait de Molière, d'après une gravure du temps, l'un des plus agréables que nous ayons vus; et ici le quarante et unième fauteuil semble, d'un air triste et légèrement narquois, dire à tous les fauteuils ses confrères :

« Rien ne manque à ma gloire, il manquait à la vôtre. »

G. R.

AUGUSTIN, 4me édition. — LES MISÈRES DE LONDRES ET LEUR REMÈDE. Paris, Meyrueis, 1862.

Parmi les ouvrages qui viennent de sortir des presses de M. Meyrueis, à Paris, il en est deux que nous ne devons point passer sous silence, soit à cause de leur mérite, soit parce que leur auteur appartient à la Suisse. L'un de ces livres, *Augustin*, est moins un roman religieux qu'un petit poëme, dans lequel un sentiment profond des choses humaines s'allie à un sentiment non moins vif des choses divines. Nulle recherche, nulle exagération. C'est la nature prise sur le fait, et l'idéal saisi dans la réalité. C'est aussi ce qui fait d'*Augustin* l'un de nos meilleurs livres d'éducation. Il est à la 4me édition ; ce qui nous surprend, c'est qu'il n'en soit pas à la dixième.

Le second ouvrage publié par M. Meyrueis fait partie de la Bibliothèque des familles. C'est un volume de 76 pages intitulé *Les misères de Londres et leur remède.* C'est l'histoire d'une mission intérieure, sur laquelle la *Revue des deux mondes* et la *Revue contemporaine* ont donné des détails intéressants, mais qui est ici retracée d'une manière plus complète, et l'est avec la sobriété de langage, la simplicité et la pureté de forme de l'auteur d'*Augustin*. On a dit qu'il y a plus de points sur lesquels une reine et sa blanchisseuse se ressemblent que de ceux sur lesquels elles diffèrent ; lorsque des dames veulent s'occuper des pauvres, c'est à ces points communs entre elles qu'il leur importe de s'attacher, si elles veulent être utiles, et c'est ce qu'elles apprendront dans le petit livre des *Misères de Londres* mieux peut-être que nulle part ailleurs. L. V.

LIVRE DE LECTURE à l'usage des écoles primaires. — Neuchâtel, 1861, 3 volumes.

L'ouvrage dont nous venons de donner le titre est bien modeste, sans prétention littéraire ; mais il n'en a pas moins son mérite réel. Former le cœur et l'esprit des enfants , ouvrir leur intelligence, éveiller, étendre et rectifier leurs idées, leur apprendre à bien voir , à bien sentir , à bien juger, à écouter leur

raison et leur conscience, telle est l'œuvre singulièrement complexe de l'éducation primaire. Pour réussir, elle réclame dans les écoles l'aide des diverses branches de l'instruction proprement dite, surtout de la lecture. La composition d'un *livre de lecture* pour les écoles primaires est donc autant et plus une œuvre éducative que littéraire, où le fond et le but pédagogique doivent passer avant la forme sans la négliger, et qui réclame des qualités de cœur et d'esprit de plus d'un genre. C'est d'après ces principes, nous semble-t-il, qu'on doit juger un livre d'école, et en nous plaçant à ce point de vue, nous pouvons dire que le *Livre de lecture* adopté par le Conseil d'État du canton de Neuchâtel, est un ouvrage fort bien fait.

Il se compose de trois volumes gradués, de 261, 348 et 487 pages, d'un prix des plus modiques, qualité essentielle en pareille affaire. Chaque volume est un mélange de prose et de vers, fournissant tous les éléments nécessaires aux exercices de lecture, de mémorisation, d'étude de la langue, auxquels les enfants doivent se livrer. Les divers morceaux qui s'y trouvent, sans être égaux en valeur littéraire, sont tous simples, clairs et corrects. Les sujets sont bien choisis, variés, embrassant un cercle d'idées étendu sans être trop vaste : partant de ce que l'enfant peut et doit journellement voir et entendre, de ce qui met en jeu ses facultés et sollicite sa curiosité et ses observations, le livre lui parle des devoirs de son âge, des plantes, des animaux, des hommes et de la terre qu'ils habitent (géographie et histoire), des diverses industries, de leurs outils, de leurs procédés et de leurs produits, en commençant par ce qu'il y a de plus rapproché et de plus usuel, et en mêlant à ces notions les enseignements religieux et moraux qu'elles suggèrent, éclaircissent ou confirment. Un esprit de piété circule dans l'ouvrage, et par d'ingénieuses applications, sert de véhicule aux principes qu'une autre partie de l'enseignement inculque aux élèves. Sous un désordre apparent dans la distribution et la tractation des sujets, se cache un ordre réel, destiné à épuiser toutes les idées utiles qui peuvent naître de l'instruction donnée, tout en introduisant dans les lectures une variété indispensable quand on s'adresse aux enfants.

Les deux derniers volumes sont le complément et le développement du premier : avec des sujets nouveaux, on voit apparaître

les anciens, approfondis et plus détaillés. A mesure que l'enfant grandit et que son esprit se développe, on lui fait voir plus distinctement et plus loin; on augmente la somme de ses connaissances morales et intellectuelles, en même temps qu'on rappelle et qu'on fructifie celles qu'il possède déjà.

Signalons enfin une dernière qualité de l'ouvrage : il est volumineux. Ce n'est pas que nous prétendions, cela va sans dire, que dans une composition littéraire l'étendue soit en elle-même une qualité. Mais quand on veut être aussi clair et aussi complet que possible dans une sphère déterminée, quand il s'agit de livres qui, pendant bien des années, formeront à eux seuls, avec quelques ouvrages de piété, presque toute la bibliothèque de l'écolier, peut-être de sa famille, c'est une sage prévoyance que de ne pas y épargner l'étoffe; pourvu, comme c'est le cas ici, qu'on y introduise l'utilité, l'agrément et la variété.

A. B.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

LXVIIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME QUATORZIÈME

N° 55. — 20 Juillet 1862



GENÈVE

BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

LAUSANNE

DELAFONTAINE ET ROUGE

NEUCHATEL

S. DELACHAUX. — KLINGEBEIL

1862

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LA LIVRAISON DE JUILLET 1862.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Tout ouvrage dont il sera envoyé *franco* un exemplaire à la *Bibliothèque Universelle*, aura droit à une annonce ou à un compte rendu.

La Direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à *Genève*, au Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, n° 4, rue de l'Hôtel-de-Ville; à *Lausanne*, chez Delafontaine et Rouge; et à *Paris*, chez J. Cherbuliez, 10, rue de la Monnaie.

SILAS MARNER

LE TISSERAND DE RAVELOE.

Silas Marner the Weaver of Raveloe by GEORGE ELIOT. 2 vol. William Blackwood and Sons, Edimburgh and London, 1861.

(Suite.[1])

X

A Tarley et à Raveloe on considérait naturellement le juge Malam comme un homme de hautes capacités, qui pouvait, sans preuves, tirer des conclusions beaucoup plus étendues que n'auraient pu le faire ses voisins — ceux-ci ne faisant point partie de la Commission de la Paix. Un tel homme ne devait point négliger l'indice de la boîte à amadou, et l'on poursuivit l'enquête à l'égard d'un colporteur de nom inconnu, reconnaissable à ses cheveux noirs frisés et à son teint étranger, portant une caisse de coutellerie et de joaillerie, et ayant de grandes boucles aux oreilles. Mais, soit que l'enquête marchât trop lentement pour l'atteindre, soit que ce signalement se rapportât à tant de colporteurs que l'on n'aurait su lequel choisir, les semaines se passèrent sans amener d'autre résultat concernant le vol que la cessation graduelle de l'agitation qu'il avait causée à Raveloe.

[1] Voir *Biblioth. Univ.*, t. XIV, p. 250. — Seule traduction française autorisée par l'auteur. Reproduction interdite.

L'absence de Dunstan Cass faisait à peine le sujet d'une remarque; déjà auparavant, à la suite d'une altercation avec son père, il avait disparu, puis était revenu au bout de six semaines faire sans opposition le fanfaron, comme d'habitude. Sa propre famille s'attendait aux mêmes allures, avec la seule différence que le Chevalier, cette fois, était déterminé à lui interdire la rentrée dans ses anciens quartiers. Il ne faisait jamais mention de cette absence, et lorsque l'oncle Kimble ou M. Osgood la remarquèrent, le récit du fait d'avoir tué Wildfire et d'avoir commis quelque offense à l'égard de son père, suffit pour arrêter leur surprise. Que la disparition de Dunstan eût quelque rapport avec le vol commis le même jour, c'est ce qui ne serait venu à l'esprit de personne — pas même de Godfrey qui avait de meilleures raisons que tout autre pour savoir ce dont son frère était capable. Il n'avait jamais été question du tisserand entre eux depuis le temps où, douze ans auparavant, dans leur enfance, ils s'amusaient à le taquiner. En outre, son imagination créait constamment un alibi pour Dunstan; il croyait le voir dans quelque repaire de son goût où il s'était sans doute rendu à pied après avoir abandonné Wildfire — il le voyait se gorger avec des amis d'un moment et méditer un retour à la maison, afin d'y continuer, comme par le passé, à tourmenter son frère aîné. Et même, si quelque cerveau à Raveloe avait rapproché l'un de l'autre ces deux faits, nul doute qu'une supposition aussi injurieuse pour l'honneur d'une famille possédant un monument mural et une vaisselle des plus respectables, n'eût été repoussée comme une idée insensée. Puis, à l'approche des fêtes de Noël, la viande de porc et l'abondance des liqueurs spiritueuses jettent

l'esprit humain sous l'influence du cauchemar et sont de grands préservatifs contre une dangereuse lucidité de la pensée.

Quand on parlait du vol à l'*Arc-en-ciel* ou ailleurs, la balance continuait à osciller entre l'explication rationnelle basée sur la boîte à amadou, et la théorie d'un mystère impénétrable déjouant l'investigation. Ceux qui croyaient à un colporteur prétendaient que l'autre opinion était celle d'un tas de gens à tête obtuse et crédule, qui, parce qu'ils n'y voyaient goutte, supposaient que chacun avait de même la vue trouble. Les partisans de l'inexplicable faisaient plus que d'insinuer que leurs antagonistes étaient des animaux enclins à croasser, avant d'avoir trouvé aucun indice — et dont la simple clairvoyance consistait à supposer qu'il n'y avait rien derrière une porte de grange, parce qu'ils ne pouvaient pas voir au travers.

Mais tandis que la perte qu'avait faite le pauvre Silas servait à défrayer les lentes et monotones conversations de Raveloe, Silas, lui, éprouvait un désespoir écrasant du malheur sur lequel ses voisins discutaient à leur aise. Toute personne qui l'aurait observé avant qu'il eût perdu son or, aurait cru qu'une vie aussi desséchée et rétrécie pourrait difficilement devenir encore plus isolée ou supporter quelque épreuve qui ne la terminât pas subitement. Mais, en réalité, cette vie avait été active, stimulée par un but immédiat qui défendait Silas contre le vaste inconnu, dépourvu pour lui de jouissances. Cette vie avait un idéal; et quoique l'objet auquel elle s'était rattachée fût une chose inerte et sans destination, néanmoins pour le tisserand cela satisfaisait son besoin d'attachement. Mais, aujourd'hui la barrière était brisée

— le soutien était arraché. Les pensées de Marner ne pouvaient plus se mouvoir dans leur vieux cercle habituel et se trouvaient arrêtées par un vide semblable à celui que rencontre une fourmi, quand la terre s'est enfoncée sous le sentier qu'elle parcourait. Le métier et le tissage étaient là ; le dessin de la toile avançait ; mais le brillant trésor n'existait plus dans la cachette sous ses pieds ; plus d'espoir de le compter et de le manier ; la soirée n'offrait plus d'image délicieuse pour calmer les désirs ardents de cette pauvre âme. La pensée de l'argent que lui rapporterait son travail actuel ne lui offrait aucune joie, car la perspective de ce salaire ne faisait que lui rappeler plus vivement sa perte ; et l'espérance était trop puissamment écrasée par ce coup soudain pour que l'imagination de Marner pût s'arrêter à l'idée de l'accroissement d'un trésor nouveau dont le commencement était si chétif.

Il combattait ce vide en ressassant continuellement son chagrin. Assis à tisser, de temps en temps il poussait un sourd gémissement, comme quelqu'un qui souffre. Puis, tout le soir, accroupi solitairement près de son triste feu, il appuyait les coudes sur ses genoux, se prenait la tête dans les mains et gémissait très-bas comme s'il désirait n'être pas entendu.

Et cependant il n'était point complétement abandonné dans son infortune. La répugnance que les voisins de Marner lui avaient toujours témoignée se trouvait en partie dissipée par le nouveau jour sous lequel son malheur le montrait. Loin d'être un homme possédant plus de finesse que les gens honnêtes ne doivent en avoir, et ayant quelque inclination à employer son habileté contre son prochain, Silas n'en avait évidemment pas même assez

pour son propre usage. On en parlait, en général, comme d'une pauvre créature éteinte; et son éloignement pour les voisins, qu'on avait attribué à sa malveillance et à ses relations probables avec une plus mauvaise société, était maintenant considéré comme le résultat d'une simple folie.

Ce retour à des sentiments plus bienveillants se montra de diverses mnières. Le parfum des repas de Noël imprégnait l'atmosphère; c'était la saison où un superflu de porc et de pouding chez les familles aisées, suggérait la charité, et le malheur de Silas le rappelait particulièrement à la mémoire des ménagères telles que Mme Osgood. M. Crackenthorp aussi, tout en admonestant Silas sur ce que son argent lui avait probablement été enlevé parce qu'il y pensait beaucoup trop et qu'il ne venait jamais à l'église, donnait de la force à ses instructions par un présent de pieds de cochon, bien calculé pour dissiper des préjugés mal fondés contre le caractère clérical. Des voisins qui n'avaient que des paroles à donner pour consolation témoignaient de leur bienveillance pour Silas, non-seulement en le saluant et discourant un peu longuement avec lui sur son malheur quand ils le rencontraient dans le village, mais aussi en se rendant à sa chaumière et en lui faisant répéter tous les détails de l'événement; puis ils essayaient de le consoler en disant : « En vérité, maître Marner, vous n'êtes pas pire que les autres pauvres gens, après tout; et si vous veniez à être impotent, la paroisse vous ferait une pension. »

Je suppose que ce qui nous rend souvent incapables de consoler autrui par nos paroles, c'est que notre bienveillance se trouve faussée malgré nous, avant d'arriver

à nos lèvres. Nous pouvons donner du pouding et des pieds de cochon, sans y joindre la saveur de notre propre égoïsme ; mais le langage est un mets qui offre presque toujours un mélange de goûts. Il y avait à Raveloe une assez convenable proportion de bienveillance ; mais elle était souvent d'une espèce lourde et grossière, et prenait la forme la plus éloignée de la flatterie et de l'hypocrisie.

M. Macey, par exemple, venu un soir expressément pour apprendre à Silas qu'il devait aux événements récents l'avantage d'être placé plus honorablement dans l'opinion d'un homme qui ne formait pas son jugement à la légère, ouvrit la conversation en disant, dès qu'il se fut assis et qu'il eut ajusté ses pouces :

« Voyons, maître Marner, voyons ; vous n'avez pas raison de vous lamenter. Il vous est plus avantageux d'avoir perdu votre argent, que si vous l'aviez conservé par de mauvais moyens. J'en étais arrivé à croire, lorsque vous êtes venu pour la première fois par ici, que vous ne valiez pas mieux qu'il ne fallait ; vous étiez bien plus jeune qu'à présent ; mais vous avez toujours eu un visage pâle et des yeux effarés, presque comme une tête de veau écorchée, dirais-je. Mais qui sait? Ce n'est pas le vieux Harry qui fabrique tout ce qui a l'air singulier — je veux dire, comme qui dirait les crapauds et autres ; car ils sont souvent inoffensifs et utiles contre les insectes. Et il en est bien de même de vous, autant que je puis le voir. Car, pour ce qui est des breuvages et des drogues qui rendent la respiration, si vous avez apporté cette espèce de science d'endroits éloignés, vous auriez bien pu en être un peu plus généreux. Et si cette connaissance ne vous était pas venue d'un bon

côté, eh bien! vous auriez pu y remédier en venant régulièrement à l'église; car j'ai assisté bien souvent au baptême d'enfants que la sorcière avait charmés, et ils recevaient l'eau tout aussi bien que d'autres. Et cela est raisonnable; car si le vieux Harry a l'idée de faire un peu de bien, comme pour se distraire, qu'est-ce qui s'y opposera! Voilà ce que je pense; j'ai été clerc de cette paroisse pendant quarante ans, et je sais, lorsque le pasteur et moi nous lisons les malédictions le mercredi des Cendres, qu'il n'y en a point contre les gens qui ont dans l'idée de se guérir sans médecin, n'en déplaise à Kimble. Et ainsi que je le disais, maître Marner, — car les pensées ont des ailes qui peuvent vous porter jusqu'au bout du livre des prières, avant que vous puissiez revenir en arrière — mon avis est qu'il faut reprendre courage; car, pour ce qui est de croire qu'il y ait en vous plus de profondeur qu'on n'en voit, ce n'est pas du tout mon opinion: « Vous prétendez, dis-je à mes voisins, que Marner fait un conte — mais, c'est absurde, certainement; il faudrait qu'un homme fût bien rusé pour faire un conte comme celui-là; et, leur dis-je, il a l'air aussi niais qu'un lapin. »

Pendant cette argumentation, Silas était resté immobile, dans sa première attitude, les coudes appuyés sur ses genoux, et serrant sa tête avec les mains. M. Macey, ne doutant pas qu'il n'eût été écouté, s'arrêta, attendant quelque réponse en rapport avec son discours; mais Marner gardait le silence. Il avait le sentiment que ce vieillard désirait lui montrer une bienveillance de bon voisinage; mais cette bonté tombait sur lui comme le soleil tombe sur l'infortuné — n'ayant pas le cœur disposé à en jouir, il sentait qu'elle lui demeurait étrangère.

« Allons, maître Marner, n'avez-vous rien à dire à cela ? dit enfin M. Macey avec un léger accent d'impatience.

— Oh ! dit Marner lentement, en secouant la tête entre ses mains, je vous remercie — je vous remercie de cœur.

— Hé, certainement, c'est ainsi que je le pensais, dit M. Macey, et mon avis est... Avez-vous un costume du dimanche ?

— Non, dit Marner.

— Je m'en doutais. Eh bien, je me permettrai de vous engager à vous procurer des vêtements du dimanche ; vous avez Tookey qui n'est qu'un pauvre personnage ; mais il a mon établissement de tailleur et un peu de mon argent qui y est placé ; il vous fera un habillement à bon marché et à crédit, et alors vous pourrez venir à l'église et voir un peu vos voisins. Vous ne m'avez, positivement, jamais entendu dire « Amen » depuis que vous êtes venu de ces côtés, et je vous demanderai de ne pas perdre de temps, car ce sera du triste ouvrage lorsque Tookey en sera seul chargé, et je pourrais bien ne pas du tout être capable de rester debout au lutrin l'hiver prochain. »

Ici M. Macey s'arrêta, attendant peut-être quelque signe d'émotion de la part de son auditeur ; mais n'en observant aucun, il continua : « Et quant à l'argent pour l'habillement, vous devez bien gagner l'affaire d'une livre par semaine avec votre tissage, maître Marner ; puis vous êtes un homme jeune, quoique vous paraissiez si usé. En vérité, vous deviez bien avoir vingt-cinq ans lorsque vous êtes arrivé par ici ? »

Silas tressaillit à ce passage au ton interrogatif et répondit avec douceur : « Je ne sais pas ; je ne puis le dire au juste — il y a si longtemps. »

Après une semblable réponse à ses avances, il n'est pas surprenant que M. Macey observât plus tard dans la soirée, à l'*Arc-en-ciel*, que la tête de Marner était « tout embourbée » et que l'on pouvait douter s'il savait jamais quand arrivait le dimanche, ce qui montrait qu'il était plus païen que bien des chiens.

Outre M. Macey, Mme Winthrop, la femme du charron, vint aussi, l'esprit plein du même sujet, offrir à Silas des consolations. Les habitants de Raveloe n'allaient pas très-régulièrement à l'église, et peut-être se trouvait-il à peine dans la paroisse une personne qui ne pensât pas qu'aller à l'église tous les dimanches du calendrier, ce serait montrer un désir avide d'être bien avec le ciel et d'avoir par là un avantage sur ses voisins — l'envie d'être mieux que «la généralité,» ce qui aurait dénoté des dispositions peu bienveillantes envers ceux qui avaient aussi des parrains et des marraines et possédaient les mêmes droits au service funèbre. En même temps on comprenait qu'il était nécessaire, pour tous ceux qui n'étaient pas domestiques de ménage ou jeunes gens, de prendre les sacrements à l'une des grandes fêtes. Le Chevalier Cass lui-même les prenait le jour de Noël, tandis que les personnes censées se « bien conduire » allaient à l'église plus fréquemment, quoique cependant avec modération.

Mme Winthrop était de cette dernière catégorie ; c'était, sous tous les rapports, une femme de conscience scrupuleuse, tellement avide de devoirs que la vie paraissait ne pas lui en offrir suffisamment, à moins qu'elle ne se levât à quatre heures et demie, ce qui alors diminuait l'ouvrage pour les heures suivantes, problème qu'elle aurait désiré résoudre. Cependant, elle n'avait pas le

caractère grondeur que l'on supposerait être une condition nécessaire de telles habitudes, et son naturel très-doux, très-patient la portait à rechercher les choses les plus sérieuses, les plus tristes de la vie pour en nourrir son esprit. Elle était toujours la personne désirée à Raveloe, quand il y avait quelque maladie ou quelque mort dans une famille ; quand il y avait des sangsues à poser ou quelques désagréments soudains au sujet d'une garde-malade. Femme « avenante » — de bonne mine, au teint frais, elle ne faisait cependant jamais de doléances, quoique ayant toujours les lèvres légèrement serrées, comme si elle se trouvait dans une chambre de malade, en présence du docteur ou du ministre ; personne ne l'avait vue verser des larmes ; elle était simplement grave et portée à incliner la tête et à soupirer, presque imperceptiblement, comme si elle assistait au service funèbre d'un étranger. Il paraissait surprenant que Ben Winthrop, qui aimait sa demi-pinte et la plaisanterie, cheminât si bien avec Dolly; mais celle-ci supportait les plaisanteries de son mari et sa jovialité aussi patiemment que toute autre chose, considérant que les hommes « étaient ainsi » et envisageant le sexe le plus fort au même point de vue que les animaux qu'il a plu au ciel de rendre naturellement inquiétants, tels que les taureaux et les coqs-d'Inde.

Cette bonne et bienveillante femme ne pouvait manquer d'avoir l'esprit fortement attiré vers Silas, maintenant qu'il était malheureux ; et un dimanche après-midi, elle prit par la main son petit garçon Aaron et alla faire visite à Silas, avec l'intention de lui offrir quelques gâteaux au lard, gâteaux très-estimés à Raveloe. Aaron, enfant de sept ans, dont les joues couleur de pommes

reposaient sur une fraise fortement empesée qui faisait l'effet d'un plat pour les contenir, eut besoin de toute son aventureuse curiosité pour prendre courage contre la possibilité que le tisserand aux gros yeux ne lui fît quelque mal ; ses craintes s'augmentèrent beaucoup lorsque, en arrivant aux Carrières, il entendit le bruit mystérieux du métier.

« Ah ! c'est comme je le pensais, » dit tristement Mme Winthrop.

Il leur fallut heurter fortement avant que Silas ne les entendît; mais quand il vint à la porte, il ne montra aucune mauvaise humeur, ce qu'il aurait fait naguère lors d'une visite qu'il n'aurait ni demandée, ni attendue. Autrefois, son cœur ressemblait à une cassette fermée, renfermant son trésor; mais maintenant que cette cassette était vide, la serrure était inutile. N'ayant plus d'intérêt dans le monde, Silas avait, à son insu, l'idée vague que si quelque secours pouvait lui arriver, ce devait être de la part de ses semblables et de leur bienveillance pour lui. Il ouvrit tout à fait la porte afin de laisser passer Dolly, mais sans répondre à son bonjour autrement qu'en remuant le fauteuil de quelques pouces, comme pour indiquer qu'elle devait s'y asseoir. Dolly, dès qu'elle fut assise, enleva le linge blanc qui couvrait les gâteaux au lard et dit de son ton le plus grave : « J'ai fait au four, hier, maître Marner, et les gâteaux au lard ont réussi mieux qu'à l'ordinaire; je vous prierai d'en accepter quelques-uns, si cela vous est agréable. Je ne mange pas moi-même de ces choses-là, car un morceau de pain est ce que je préfère, d'un bout à l'autre de l'année ; mais les estomacs des hommes sont drôlement faits; ils ont besoin de changement — ils en ont besoin, je le sais; que Dieu les aide ! »

Dolly soupira légèrement en présentant les gâteaux à Silas qui la remercia de bon cœur et les regarda de très-près, avec distraction, habitué qu'il était à regarder ainsi tout ce qu'il tenait à la main — surveillé tout ce temps par les yeux brillants et étonnés du petit Aaron qui, retranché derrière la chaise de sa mère, le regardait à la dérobée.

« Il y a des lettres marquées dessus, dit Dolly. Je ne puis pas les lire moi-même, et personne, pas même M. Macey, ne sait ce qu'elles veulent dire ; elles doivent avoir une bonne signification, car ce sont les mêmes qui se trouvent sur le tapis de la chaire à l'église. Quelles lettres *est-ce*, Aaron, mon chéri ? »

Aaron se retira tout à fait derrière son retranchement.

« Oh ! c'est très-sot, dit la mère avec douceur. Eh bien ! quelles que soient les lettres, elles ont un bon sens, et c'est une marque qui a été dans notre maison, à ce que dit Ben, depuis qu'il était un petit garçon ; sa mère avait l'habitude de l'imprimer sur les gâteaux et je le fais aussi toujours ; car si cela est quelque chose de bon, nous en avons besoin dans ce monde.

— Il y a J. H. S., dit Silas ; preuve d'instruction qui fit qu'Aaron guetta de nouveau de derrière la chaise.

— Bien ; certainement, vous pouvez les lire, dit Dolly. Ben me les a bien lues nombre de fois ; mais elles s'échappent de mon esprit, et c'est d'autant plus dommage que ce sont de bonnes lettres ; autrement elles ne seraient pas dans l'église ; aussi, je les applique sur toutes les feuilles et sur tous les gâteaux, quoique, quelquefois, elles ne veuillent pas y rester à cause du levain — car, dis-je, s'il y a quelque bien à en tirer, nous en avons

besoin ; et j'espère qu'elles vous procureront du bien, maître Marner; car c'est dans cette intention que je vous ai apporté les gâteaux, et vous pouvez voir que les lettres sont mieux gravées que de coutume. »

Silas était aussi incapable d'interpréter les lettres que Dolly, mais on ne pouvait méconnaître le désir de donner de la consolation qu'indiquaient les accents de Mme Winthrop. Il lui dit avec plus de sentiment qu'auparavant : « Je vous remercie cordialement. » Mais il posa le gâteau et s'assit avec distraction — ayant la conscience qu'il n'obtiendrait pas plus de soulagement de ces lettres que de la bienveillance même de Dolly.

« Ah ! s'il y a du bien quelque part, nous en avons besoin, » répéta Dolly, qui n'abandonnait pas facilement une phrase utile. Elle regarda Silas d'un air de pitié en continuant : « Mais vous n'avez pas entendu les cloches de l'église, ce matin, maître Marner. Je suppose que vous ne saviez pas que c'est dimanche. En vivant ici dans un tel isolement, vous ne savez plus le compte des jours, à ce que je suppose ; et puis, quand votre métier fait du bruit, vous ne pouvez pas entendre les cloches, surtout à présent que le gel tue le son.

— Oui, je les ai bien entendues, » dit Silas pour qui les cloches du dimanche étaient un simple incident de la journée et ne faisaient point partie de la sainteté du jour. Il n'y avait point de cloches dans la Cour de la Lanterne.

« Est-il permis ? dit Dolly, s'arrêtant avant de reprendre la parole. Quel dommage que vous travailliez le dimanche et que vous ne vous appropriiez pas — même sans aller à l'église. Si vous aviez un petit morceau à rôtir et que vous ne puissiez pas sortir à cause de cela, étant

tout seul, vous avez le four du village. Si vous pouviez vous décider à dépenser quatre sous pour le four, de temps en temps — pas chaque semaine, naturellement — je n'aimerais pas moi-même à le faire — vous pourriez y porter votre dîner du dimanche, car il n'est que juste d'avoir un repas chaud ce jour-là, afin de pouvoir le distinguer de celui du samedi. Mais, par exemple, le jour de Noël, ce bienheureux Noël qui revient toujours, vous pourriez faire ainsi; et alors, si vous allez à l'église pour voir le houx et pour entendre l'antienne, puis communier ensuite, vous vous en trouveriez beaucoup mieux ; vous sauriez sur quoi vous appuyer et vous pourriez mettre votre confiance en Ceux qui en savent plus que nous, puisque vous auriez fait tout ce qu'il nous est ordonné de faire. »

L'exhortation de Dolly, discours d'une longueur peu ordinaire chez elle, fut prononcée de ce ton de douce persuasion avec lequel elle aurait cherché à convaincre un malade de prendre sa potion ou un bol de gruau pour lequel il ne se serait senti aucun appétit. Silas n'avait jamais été pressé de près au sujet de son absence de l'église, absence qui avait été jusqu'alors considérée comme une conséquence de sa singularité à tous égards ; il était trop droit et simple pour éluder l'appel de Dolly.

« Non, non, dit-il, je ne connais rien de l'église. Je ne suis jamais allé à l'église.

— Non ? » dit Dolly, d'une voix basse et étonnée. Puis réfléchissant que Silas venait d'un pays inconnu, elle dit : « Se peut-il qu'ils n'eussent point d'église, là où vous êtes né ?

— Oh ! oui, dit Silas d'un air méditatif, et toujours assis dans sa position habituelle, les coudes appuyés sur

ses genoux et la tête dans ses mains. Il y avait des églises — plusieurs — c'était une grande ville. Mais je n'en connaissais point — j'allais à la chapelle. »

Dolly fut très-intriguée à ce mot nouveau ; mais elle eut presque peur de pousser plus loin ses questions, dans la crainte que « chapelle » ne signifiât quelque repaire de malice. Après avoir un peu réfléchi, elle dit : « Eh bien ! maître Marner, il n'est jamais trop tard pour changer de conduite, et si vous n'êtes jamais allé à l'église, on ne peut savoir le bien que vous en retireriez. Car je me sens plus remontée et plus satisfaite qu'auparavant, quand j'y suis allée pour entendre les prières et le chant à la louange et à la gloire de Dieu, comme chante M. Macey — et les bonnes paroles que dit M. Crackenthorp, surtout les jours de communion. S'il me vient quelque petit chagrin, je sens que je puis m'y faire, car j'ai cherché du secours au bon endroit, et je sais que je puis me confier en Ceux auxquels nous devons tous nous remettre à la fin ; et si nous avons fait notre devoir, il ne faut pas penser que Ceux qui sont au-dessus de nous doivent être pires que nous et ne s'acquittent pas du leur. »

L'exposition faite par Dolly de la simple théologie de Raveloe tomba à peu près sans signification dans les oreilles de Silas, car il ne s'y trouvait pas un mot qui pût réveiller un souvenir de ce qu'il avait connu en fait de religion. Son entendement était complétement troublé par ce pronom au pluriel qui n'indiquait point une hérésie de la part de Dolly, mais seulement sa manière d'éviter une familiarité présomptueuse. Il garda le silence, ne se sentant pas disposé à donner son assentiment à la seule partie du discours de Dolly qu'il avait comprise

— la recommandation d'aller à l'église. A la vérité, Silas était si peu habitué à parler, en dehors des questions et des réponses brèves nécessaires aux transactions de son simple métier, que les paroles ne lui venaient pas facilement sans la nécessité d'un but déterminé.

En ce moment le petit Aaron, familiarisé avec l'étonnante figure du tisserand, s'était avancé à côté de sa mère, et Silas, paraissant le remarquer pour la première fois, essaya de répondre aux marques de bienveillance de Dolly en offrant à l'enfant un morceau de gâteau au lard. Aaron se retira un peu en arrière et frotta sa tête contre l'épaule de sa mère ; mais il trouva cependant que le morceau de gâteau méritait qu'il tendît la main pour le prendre.

« Oh ! quelle honte ! Aaron, dit sa mère en le prenant toutefois sur ses genoux ; en vérité, tu n'as pas besoin de gâteau pour le moment. Il a étonnamment de cœur, continua-t-elle avec un petit soupir, — étonnamment, Dieu le sait. C'est mon cadet et nous le gâtons déplorablement ; car ni moi, ni le père ne pouvons le perdre de vue — cela nous est impossible. »

Elle caressa la tête brune d'Aaron et pensa que cela devait faire du bien à maître Marner de regarder « une semblable peinture d'enfant. » Mais Marner, de l'autre côté du foyer, ne voyait ce frais visage aux traits rosés et délicats que comme un simple brouillard rond et offrant deux points noirs.

« Il a la voix d'un oiseau, à ce que vous penseriez, continua Dolly ; il peut chanter un Noël que son père lui a enseigné ; et je trouve là le signe qu'il deviendra bon, puisqu'il apprend si vite les bons chants. Allons, Aaron, tiens-toi debout et chante le Noël à M. Marner, allons. »

Aaron répondit en frottant encore sa tête contre l'épaule de sa mère.

« Oh, c'est très-sot, dit doucement Dolly. Tiens-toi debout et laisse-moi garder ton gâteau jusqu'à ce que tu aies fini de chanter. »

Aaron n'avait pas de répugnance à montrer ses talents, même à un ogre, sous une influence protectrice; et après quelques signes encore de fausse honte, consistant surtout à passer le dos de sa main sur ses yeux et à guetter Marner pour voir s'il avait réellement l'air de désirer le Noël, il consentit à bien poser sa tête et, se plaçant derrière la table qu'il dépassait de la hauteur de sa large fraise, en sorte qu'il ressemblait à une petite tête de chérubin débarrassée d'un corps, il commença à gazouiller d'une voix claire et sur une mélodie dont le rhythme ressemblait au mouvement cadencé d'un marteau :

« Que Dieu vous rende joyeux, Messieurs,
Que rien ne vous chagrine,
Car Jésus-Christ, notre Sauveur
Est né le jour de Noël. »

Dolly écoutait d'un air dévot, lançant des regards à Marner, persuadée que ce chant aiderait à l'attirer à l'église.

« C'est la musique de Noël, dit-elle lorsque Aaron eut fini de chanter et fut rentré en possession de son gâteau. Aucune autre musique ne vaut celle de Noël. — « Écoutez le cantique que chantent les anges. » Et jugez ce que c'est à l'église, maître Marner, avec le basson et les voix; c'est un effet tel que vous ne pouvez vous empêcher de croire que vous avez déjà trouvé une meilleure place — car je ne voudrais pas dire du mal de ce monde, sachant que Ceux qui nous y ont mis en savent plus

que nous ; mais, quand on pense à la boisson, aux disputes, aux graves maladies et à la mort si difficile, comme je l'ai vue bien souvent, on est joyeux d'apprendre qu'il y a un monde meilleur. L'enfant chante joliment, n'est-ce pas, maître Marner ?

— Oui, dit Silas avec distraction ; très-joli. »

Le cantique de Noël, avec sa mesure semblable à un martellement, avait frappé ses oreilles comme une musique étrange, tout à fait différente d'un hymne, et ne pouvait avoir aucun des effets que Dolly prévoyait. Mais Silas désira montrer qu'il était reconnaissant, et il ne vit d'autre moyen de le faire que d'offrir à Aaron un second morceau de gâteau.

« Oh ! non, je vous remercie, maître Marner, dit Dolly abaissant les mains prêtes à saisir le cadeau. Il nous faut retourner à la maison maintenant. Ainsi, je vous dis adieu, maître Marner, et si vous vous sentiez jamais indisposé de corps et que vous ne puissiez vous soigner vous-même, je viendrai nettoyer chez vous et vous préparer un peu de nourriture bien volontiers. Mais je vous prie instamment de laisser le tissage le dimanche, car c'est mauvais pour le corps et pour l'âme — et l'argent qui arrive par là sera un mauvais lit pour s'y coucher au dernier jour, s'il ne s'envole pas, personne ne sait où, comme la gelée blanche. Et vous m'excuserez de prendre cette liberté avec vous, maître Marner, car je vous veux du bien — certainement. Fais ton salut, Aaron. »

Silas dit « adieu » et « je vous remercie cordialement, » en ouvrant la porte à Dolly ; mais il ne put s'empêcher de se sentir soulagé quand elle fut partie — soulagé en ce qu'il pouvait de nouveau tisser et gémir

à son aise. Les vues simples sur la vie et ses avantages, par lesquelles Dolly essayait de le réconforter, lui semblaient un récit de choses inconnues auxquelles son imagination, à lui, ne pouvait donner une forme. Les sources d'amour humain et de foi divine restaient encore fermées en lui, et son âme ressemblait toujours à un ruisseau encaissé, avec cette seule différence que, le petit lit de sable en étant obstrué, il errait vaguement au milieu de sombres obstacles.

Ainsi, malgré les honnêtes instances de M. Macey et de Dolly Winthrop, Silas passa son jour de Noël dans la solitude, mangea son pain, le cœur attristé, quoiqu'il eût reçu de la viande en cadeau de la part d'un voisin. Le matin, il regarda la forte gelée qui semblait presser cruellement chaque tige d'herbe, tandis que la mare rouge, à moitié glacée, frissonnait sous le vent âpre; mais, vers le soir, la neige commença à tomber et couvrit d'un rideau uniforme ce triste paysage, laissant Silas seul avec ses chagrins. Il s'assit dans sa maison dépouillée, pendant cette soirée sans fin, ne pensant pas à fermer ses volets ou à clore sa porte, serrant sa tête entre ses mains et gémissant, jusqu'à ce que le froid qui le saisit lui fit comprendre que le feu était presque éteint.

Personne dans ce monde ne se serait douté que ce fût le même Silas Marner qui avait une fois aimé son semblable d'un si tendre amour et avait eu foi en une Bonté invisible. Même, à ses yeux, cette existence passée était devenue obscure.

Mais au village de Raveloe les cloches sonnaient joyeusement et l'église était plus pleine que pendant tout le reste de l'année de visages rouges placés au milieu d'a-

bondantes branches d'un vert foncé. Un odorant déjeuner de pain rôti et de bière, avait préparé les auditeurs à un service plus long que d'habitude. Ces branchages verts, l'hymne et l'antienne qu'on n'entendait jamais qu'à Noël — même la confession de foi athanasienne, choisie parmi les autres comme étant plus longue et d'une valeur exceptionnelle, puisqu'elle ne se lisait qu'à de rares occasions — produisaient un vague et indéfinissable sentiment d'exaltation, aussi bien sur les hommes faits que sur les enfants; c'était comme si quelque chose de grand et de mystérieux s'accomplissait pour eux en haut dans le ciel et en bas sur la terre et comme s'ils y prenaient part, par leur présence. Puis ces visages colorés reprirent le chemin de leurs demeures à travers la gelée sombre et mordante, se sentant libres pour le reste du jour de manger, de boire, de s'égayer et de jouir pleinement et sans défiance de la liberté chrétienne.

A la réunion de famille du Chevalier Cass, personne ne fit mention de Dunstan — personne ne fut fâché de son absence, ou ne craignit qu'elle ne fût trop longue. L'oncle Kimble le docteur et sa femme s'y trouvaient et la conversation habituelle de Noël chemina sans omission, s'élevant jusqu'aux aventures de M. Kimble, lorsqu'il visitait les hôpitaux de Londres, trente ans auparavant, et au récit des remarquables anecdotes de sa profession qu'il avait alors recueillies. Là-dessus vinrent les cartes, avec les bévues habituelles de Mme Kimble, et l'irritation de l'oncle Kimble concernant la levée gagnée, ce qu'il ne pouvait s'expliquer, quand elle n'était pas de son côté, sans un examen général des autres levées, pour voir si elles avaient été faites régulièrement; le tout accompagné d'une vapeur odorante de spiritueux et d'eau chaude.

Mais la réunion du jour de Noël, stricte assemblée de famille, n'était point la fête brillante qui célébrait la saison d'hiver à la Maison-Rouge. La fête importante était la grande danse de la veille de la nouvelle année, fête qui faisait la gloire de l'hospitalité du Chevalier Cass et de ses aïeux de temps immémorial. A cette occasion se réunissait toute la société de Raveloe et de Tarley, composée soit de vieilles connaissances séparées par des routes longues et difficiles, soit de gens divisés par des malentendus concernant des veaux échappés, soit enfin de relations basées sur une condescendance accidentelle; tous comptant se rencontrer et se comporter avec une mutuelle convenance. A cette occasion, de belles dames, venant à cheval en croupe sur des coussinets, envoyaient d'avance leurs coffres de toilette contenant plus que leur costume d'une seule soirée, car la réunion ne devait point se terminer aussi promptement que l'une de ces nombreuses fêtes des villes, où toute la provision des vivres est mise à la fois sur la table et où la literie est rare. La Maison-Rouge était approvisionnée comme pour un siége. Et quant aux matelas de plumes à étendre sur le plancher, il y en avait autant qu'on pouvait naturellement s'y attendre dans une famille qui avait tué ses propres oies pendant bien des générations.

Godfrey Cass voyait venir cette veille du nouvel an avec une folle impatience, qui le rendait sourd à son importune compagne, l'Anxiété.

« Dunsey viendra bientôt à la maison; il y aura une grande explosion et comment pourrez-vous réduire sa haine au silence? disait l'Anxiété.

— Oh! il ne viendra pas avant la veille du nouvel an, répondait Godfrey; et alors, je me serai assis auprès

de Nancy, j'aurai dansé avec elle et j'en aurai reçu quelque regard bienveillant malgré elle.

— Mais on a besoin d'argent ailleurs, disait l'Anxiété d'une voix plus forte, et comment vous en procurerez-vous sans vendre l'épingle en diamant de votre mère? Et si vous n'en trouvez pas?....

— Bon ! quelque événement peut arriver pour faciliter les choses. Quoi qu'il en soit, voici bientôt un plaisir à ma portée : Nancy va venir.

— Oui, et si votre père amène les choses à un point qui vous oblige à refuser de l'épouser — ou même d'en donner les raisons?

— Taisez-vous et ne me tourmentez plus. Je vois déjà les yeux de Nancy tels qu'ils me regarderont, et je sens déjà sa main dans la mienne. »

Mais l'Anxiété continuait à parler, en dépit de la gaie société de Noël, refusant même de se taire malgré d'abondantes libations.

XI

Bien des femmes, j'en conviens, ne paraîtraient pas à leur avantage si on les voyait chevaucher en croupe, coiffées d'un chapeau de castor gris dont le fond représente une petite casserole, et couvertes d'un manteau de couleur écrue ; car ce manteau coupé comme celui d'un cocher, mais sans en avoir l'ampleur, n'est pas très-propre à cacher les défauts de formes, et cette couleur écrue ne fait pas ressortir brillamment des joues pâles. Ce n'était qu'un plus grand triomphe pour la beauté de Nancy Lammeter d'être toute charmante dans ce costume ; assise sur le coussinet derrière son

père, homme d'une taille grande et droite, elle passait un bras autour de lui et abaissait les yeux pour regarder avec inquiétude les fondrières et les flaques d'eau traîtreusement recouvertes de neige, d'où s'échappaient de formidables éclaboussures de boue sous les pieds solides de Dobblin.

Un peintre l'aurait peut-être préférée dans les moments où elle était dégagée de préoccupations personnelles; mais certainement les couleurs de ses joues contrastaient au plus haut degré avec la teinte pâle de son vêtement, quand elle arriva à la porte de la Maison-Rouge et vit M. Godfrey Cass prêt à l'enlever de la selle. Elle aurait désiré que sa sœur Priscille arrivât en même temps qu'elle avec le domestique, car alors, pensait-elle, M. Godfrey s'occuperait de Priscille la première et pendant ce temps elle-même pourrait descendre seule à l'aide du banc de pierre. Il était très-pénible, après avoir clairement montré à un jeune homme qu'on ne voulait pas l'épouser, quelque désir qu'il en témoignât, de le voir continuer encore à vous donner de telles marques d'attention; et d'ailleurs, pourquoi ne les montrait-il pas d'une manière soutenue, si elles étaient sincères, au lieu que M. Godfrey Cass, tantôt se conduisait comme s'il désirait ne plus lui parler et ne prenait nullement garde à elle pendant des semaines, et puis, tout d'un coup, lui faisait presque de nouveau la cour? Bien plus, il n'avait évidemment aucun véritable amour pour elle, autrement il ne donnerait pas lieu aux gens de dire ce qu'ils racontaient de lui. Supposait-il que Nancy Lammeter pût être obtenue par quelque homme que ce fût, qui eût une mauvaise conduite? Ce n'était pas ce qu'elle avait été habituée à voir chez son père, l'homme le

meilleur et le plus sobre du pays, et auquel on ne pouvait reprocher que d'être un peu vif et emporté quand les choses ne se faisaient pas à la minute.

Toutes ces pensées traversèrent l'esprit de Miss Nancy, dans leur succession habituelle, pendant les courts instants qui se passèrent depuis le moment où elle aperçut M. Godfrey Cass debout à la porte et celui où il s'approcha d'elle. Heureusement le Chevalier vint aussi et fit un si bruyant accueil au père de Nancy qu'elle pût, à la faveur de ce bruit, cacher en quelque sorte sa confusion et son oubli de ses griefs antérieurs en se sentant enlevée de la selle par des bras vigoureux qui paraissaient la trouver ridiculement petite et légère. On se hâta d'entrer dans la maison, car la neige commençait à tomber, ce qui menaçait d'un voyage désagréable les invités encore en route. Ces derniers n'étaient qu'en petit nombre, car le soir approchait et les dames qui pouvaient être encore en chemin n'auraient pas trop de temps pour s'habiller avant le souper, qui serait servi de bonne heure pour que l'on pût se livrer plus tôt à la danse.

On entendait un bourdonnement de voix dans la maison, quand Miss Nancy y entra, et le râclement d'un violon qui préludait dans la cuisine ; mais les Lammeter étaient des hôtes trop importants pour qu'on n'eût pas guetté leur arrivée depuis les fenêtres, et Mme Kimble, qui faisait les honneurs de la Maison-Rouge dans les grandes occasions, s'avança pour recevoir Miss Nancy dans le vestibule et la conduire aux appartements supérieurs. Mme Kimble était sœur du Chevalier Cass en même temps que femme du docteur. En raison de son embonpoint prononcé, cette dame accéda volontiers à

la demande de Nancy de la laisser monter seule à la chambre bleue où les caisses avaient été déposées le matin, à leur arrivée.

Il se trouvait à peine à la Maison-Rouge une chambre à coucher où il n'y eût pas de lits supplémentaires étendus sur le plancher et des dames occupées de leur toilette et se complimentant mutuellement ; et Miss Nancy, en entrant dans la chambre bleue, dut faire sa petite révérence cérémonieuse à un groupe de six personnes. D'une part, ce n'était rien moins que les deux Miss Gunn, les filles du marchand de vin de Lytherly, habillées à la suprême mode, avec les robes les plus collantes et les tailles les plus courtes possible ; Miss Ladbrook (des Vieux-Pâturages) les examinait avec une timidité compensée par une critique intérieure. Miss Ladbrook sentait que sa robe à elle devait paraître inconvenablement lâche aux Miss Gunn et elle trouvait d'autre part qu'il était fâcheux que les Miss Gunn ne se montrassent pas plus réservées à l'égard de la mode, ce qu'elle aurait fait elle-même à leur place. D'un autre côté de la chambre, Mme Ladbrook, en bonnet de dessous et en tour de cheveux, tenant son turban à la main, faisait des révérences et souriait agréablement, en disant : « Après vous, Madame, » à une autre personne dans la même position qui lui avait poliment offert la préséance devant le miroir.

Mais Miss Nancy ne fut pas plus tôt entrée qu'il survint une dame d'un certain âge, dont l'ample mouchoir de cou en mousseline blanche et le bonnet à bande unie autour de ses boucles de cheveux gris et soyeux, faisaient un frappant contraste avec les satins jaunes et les bonnets couverts de nœuds de ses voisines. Elle s'ap-

procha de Nancy et lui dit d'une voix calme et sonore : « Nièce, j'espère que je vous trouve en bonne santé. » Miss Nancy embrassa respectueusement sa tante et lui répondit avec une aimable inflexion de voix : « Tout à fait bien, je vous remercie, ma tante, et j'espère qu'il en est de même de vous ?

— Je vous remercie, nièce, je conserve ma santé pour le moment. Et comment se porte mon beau-frère ? »

Ces questions et ces réponses dictées par le savoir-vivre continuèrent jusqu'à ce qu'il fut avéré en détail que les Lammeter se portaient tous aussi bien qu'à l'ordinaire ainsi que les Osgood, et que la nièce Priscille devait certainement arriver bientôt, et qu'il n'était pas très-agréable de voyager en croupe par un temps neigeux, malgré l'abri d'un épais manteau. Ensuite Nancy fut présentée en forme aux Miss Gunn, comme aux filles d'une ancienne connaissance de *sa* mère, quoiqu'elles fissent pour la première fois le voyage de Raveloe. Ces demoiselles furent tellement surprises de trouver une personne si charmante dans ce village reculé que leur curiosité fut excitée à l'égard du costume qu'elle allait mettre. Miss Nancy, qui était toujours dirigée par le sentiment des convenances, remarqua intérieurement que les Miss Gunn avaient des traits assez durs et que des robes aussi basses que les leurs auraient pu être attribuées à la vanité, si leurs épaules avaient pu le faire croire. Elle avait la conviction que cette opinion devait être celle de sa tante Osgood, car la manière de penser de Miss Nancy ressemblait à celle de sa tante à un degré que chacun trouvait surprenant, en considérant que la parenté se trouvait du côté de

M. Osgood ; et quoique le formalisme de leur accueil ne pût le faire supposer, il y avait un attachement dévoué et une admiration mutuelle entre la tante et la nièce. Même le refus de Nancy d'épouser son cousin Gilbert Osgood (par le seul motif qu'il était son cousin), s'il avait grandement affligé la tante, n'avait pas refroidi la préférence qui avait déterminé cette dernière à léguer à Nancy plusieurs de ses bijoux de famille, quelle que pût être plus tard la femme que Gilbert choisirait.

Trois des dames se retirèrent bientôt ; mais les demoiselles Gunn furent très-satisfaites de ce que le désir de Mme Osgood (chez qui elles étaient en visite) de rester avec sa nièce leur fournit le prétexte de demeurer encore, afin de voir plus vite la toilette de cette beauté champêtre. Et ce fut pour elles un vrai plaisir — depuis l'ouverture du coffre, où chaque chose avait un parfum de lavande et de feuilles de roses, jusqu'au bruissement du petit collier de corail qui s'ajustait étroitement autour de son cou si blanc. Tout ce qui appartenait à Miss Nancy était d'une pureté délicate ; il n'y avait pas un pli là où il ne devait point s'en trouver, pas une pièce de lingerie qui ne fût d'un blanc absolu ; même les épingles étaient piquées sur sa pelotte suivant un dessin dont elle était soigneuse de ne pas déranger la symétrie ; et quant à sa propre personne, elle donnait la même impression de netteté parfaite que le corps d'un petit oiseau. Ses cheveux brun-clair, coupés par derrière comme ceux d'un jeune garçon, étaient arrangés par devant en nombreuses boucles plates qui s'éloignaient de son visage ; mais aucune espèce de coiffure n'aurait pu empêcher les joues et le cou de Nancy d'être jolis ; et

quand, enfin, elle se tint debout, sa toilette achevée, avec sa robe de soie au tissu argenté, sa gorgerette de dentelle, son collier et ses boucles d'oreilles de corail, les Miss Gunn ne purent rien trouver à critiquer, sinon ses mains qui portaient les traces de la fabrication du beurre, du fromage blanc et même d'ouvrages encore plus grossiers. Mais Miss Nancy n'en avait point honte, car même, tout en s'habillant, elle raconta à sa tante comment elle et Priscille avaient préparé leurs coffres la veille, parce que le jour même elles avaient dû s'occuper du four et des provisions nécessaires au ménage pendant leur absence; et en terminant cette judicieuse remarque, elle se tourua du côté des Miss Gunn, afin de ne pas commettre l'impolitesse de ne pas les faire entrer dans la conversation. Les Miss Gunn sourirent avec raideur et pensèrent que c'était pitié que les filles de propriétaires ruraux aussi riches, ayant les moyens d'acheter d'aussi belles étoffes (en vérité, les dentelles et la soie de Nancy étaient d'un grand prix), fussent élevées dans une ignorance et une vulgarité si complète et eussent un langage aussi peu correct; car les Miss Gunn se flattaient elles-mêmes de parler plus élégamment, malgré leurs fréquéntes erreurs grammaticales. Miss Nancy, il est vrai, n'avait jamais fréquenté une école plus avancée que celle de dame Tedman; ses connaissances en littérature profane allaient à peine au delà des vers qu'elle avait brodés sous l'agneau et la bergère dans son grand travail de tapisserie, et afin de balancer ses comptes, elle était obligée d'effectuer sa soustraction en retirant des shellings et des six pences véritables d'un total métallique visible aussi. Il y a à peine une femme de chambre de nos jours qui ne soit plus

instruite que ne l'était Miss Nancy ; cependant elle possédait les attributs essentiels d'une dame — une haute véracité, un honneur délicat dans sa conduite, de la déférence pour les autres et des manières distinguées — et pour peu que ces qualités ne soient pas suffisantes pour convaincre d'élégantes grammairiennes que ses sentiments pouvaient ressembler aux leurs, j'ajouterai qu'elle était aussi constante dans son attachement à une opinion qui n'était pas fondée que dans son intérêt pour un amoureux répréhensible.

Son inquiétude qui avait déjà passablement augmenté à l'égard de sa sœur Priscille, se termina heureusement par l'entrée de cette dame à l'air joyeux, et au visage coloré par le froid et l'humidité. Après les premiers compliments, Priscille se tourna vers Nancy et l'examina de la tête aux pieds — puis la fit tourner pour s'assurer que le côté opposé était aussi irréprochable que la vue de face.

« Que pensez-vous de ces robes, tante Osgood? dit Priscille, tandis que Nancy l'aidait à se débarrasser de son costume de voyage.

— Très-belles, en vérité, ma nièce, dit Mme Osgood avec une légère augmentation de ton cérémonieux. Elle trouvait toujours sa nièce Priscille trop brusque.

— Je suis obligée d'avoir la même que Nancy, vous savez, quoique j'aie cinq ans de plus qu'elle, et que cette robe me fasse paraître jaune; car elle ne veut jamais rien porter si je ne le porte pas de même, parce qu'elle veut que nous ayons l'air de sœurs. Je lui dis que les gens penseront que par bêtise je m'imagine paraître jolie dans le costume qui lui sied à elle. Car je suis laide — on ne peut le nier ; j'ai les traits de la famille de mon père. Mais, pour cela, tant pis, n'est-ce pas ? »

Ici Priscille se tourna du côté des Miss Gunn ; elle était trop bruyamment préoccupée du plaisir de causer, pour s'apercevoir que sa franchise n'était pas appréciée.

« Les jolies femmes nous servent d'attrape-mouches — elles retiennent les hommes loin de nous. Je n'ai pas une bonne opinion des hommes, Miss Gunn – je ne sais pas quelle est la vôtre. Quant à s'inquiéter et à s'occuper du matin au soir de ce qu'ils peuvent penser de vous, et à s'attrister la vie en voulant deviner ce qu'ils font quand ils sont hors de votre vue — comme je le dis à Nancy, c'est une sottise dont aucune femme ne doit se rendre coupable si elle a un bon père et une bonne habitation ; il faut laisser cela à celles qui n'ont point de fortune et ne peuvent elles-mêmes s'entretenir. Comme je le dis, Monsieur *Fais ta volonté* est le meilleur des maris et le seul auquel je voulusse jamais promettre d'obéir. Je sais que ce n'est pas agréable, quand vous avez été habituée à vivre largement et à vous servir de grandes mesures et d'autres choses semblables, d'aller mettre votre nez devant le feu d'un autre ou de vous asseoir toute seule devant un os décharné ou un croûton ; mais, grâce à Dieu ! mon père est un homme sobre et qui a la chance de vivre longtemps ; et pourvu que vous ayez un homme au coin de votre cheminée, cela ne fait même rien qu'il soit dans l'enfance — le ménage n'a pas besoin d'être rompu pour cela. »

La difficulté de passer sa robe étroite par-dessus sa tête sans déranger ses boucles lissées, força Miss Priscille à interrompre ce rapide tableau de la vie, et Mme Osgood saisit l'occasion de se lever et de dire :

« Bien, ma nièce, vous nous suivrez. Les Miss Gunn descendront volontiers.

— Ma sœur, dit Nancy, quand elles furent seules, vous avez offensé les Miss Gunn, j'en suis sûre.

— Qu'ai-je donc fait, enfant? dit Priscille avec quelque alarme.

— Mais, vous leur avez demandé si cela leur faisait quelque chose d'être laides — vous êtes si rude.

— Vraiment, l'ai-je fait? Soit, c'est parti ; c'est bien heureux que je n'en aie pas dit davantage, car je ne suis pas bonne pour vivre avec les gens qui n'aiment pas la vérité. Mais, pour ce qui est d'être laide, regarde-moi, enfant, dans cette robe couleur d'argent — je t'ai dit ce qui en serait — je parais aussi jaune qu'un souci. Tout le monde dira que tu as voulu faire de moi un épouvantail.

— Non, Priscy, ne dites pas cela. Je vous ai consultée pour que nous ne prissions pas cette soie-là, si vous en préfériez une autre. Je désirais vous faire choisir, vous le savez, dit Nancy voulant se justifier.

— Qu'est-ce que cela fait, enfant? Tu sais que tu avais mis ton cœur à celle-ci et avec raison, car tu es couleur de crême. Ce serait gentil pour toi de choisir ta toilette d'après ce qui convient à mon visage. Où je trouve à redire, c'est à ton idée que je doive m'habiller exactement comme toi. Mais tu fais de moi ce que tu veux — tu l'as toujours fait, depuis que tu as commencé à marcher. Si tu avais envie d'aller au bout du pré, tu le faisais ; et il n'était pas question de te fouetter, car tu avais en désobéissant, l'air aussi agréable et aussi innocent qu'une pâquerette.

— Priscy, dit Nancy avec douceur, en attachant au cou de Priscille, bien différent du sien, un collier de corail semblable à celui qu'elle portait, je vous as-

sure que je désire céder autant que cela est juste ; mais quelles personnes doivent s'habiller de même, sinon des sœurs? Voudriez-vous que nous fussions ici ou là comme s'il n'existait aucune parenté entre nous — comme celles qui n'ont ni mère, ni sœur au monde? J'aurais aussi bien pu mettre une robe de couleur plus foncée ; j'aurais préféré que vous eussiez choisi et que vous me laissassiez porter ce qui vous allait bien.

— Nous y voilà de nouveau. Tu redirais toujours la même chose, dussions-nous parler du samedi soir jusqu'au samedi matin. Il sera plaisant de voir comment tu mèneras ton mari, sans jamais élever la voix plus haut que le chant de la bouilloire. J'aime à voir dompter les hommes.

— Ne parlez pas ainsi, Priscy, dit Nancy en rougissant. Vous savez que je n'ai pas l'intention de me jamais marier.

— Oh! cela va sans dire, dit Priscille en arrangeant les vêtements qu'elle avait déposés et en fermant son coffre. Et pour qui devrai-je travailler quand le père n'y sera plus, si tu vas te mettre en tête des idées de rester vieille fille, parce que quelques personnes ne sont pas ce qu'elles devraient être? Je n'ai pas peu de patience avec toi — qui couves toujours un œuf gâté, comme s'il n'y en avait point de frais dans ce monde. C'est bien assez d'une vieille fille sur deux sœurs, et je ferai honneur au célibat, car Dieu tout-puissant m'a créée pour cela. Allons, nous pouvons descendre, maintenant. Je suis aussi prête qu'une épouvantail peut l'être — il ne manque rien pour effrayer les corbeaux, à présent que j'ai mis mes pendants d'oreilles. »

Lorsque les deux Miss Lammeter entrèrent dans le

grand salon, toute personne ne connaissant pas le caractère de chacune d'elles aurait certainement supposé que si cette Priscille aux épaules carrées, aux traits gros et proéminents, portait comme costume le fac-simile de celui de sa sœur, c'était ou la conséquence de la vanité égarée de l'une, ou le résultat de la malice de l'autre pour faire ressortir sa propre beauté. Mais l'excellente gaîté oublieuse d'elle-même et le bon sens de Priscille auraient bientôt dissipé le premier de ces soupçons ; et le calme modeste de la conversation et des manières de Nancy indiquaient clairement un esprit libre de tous motifs non avouables.

Des places d'honneur avaient été réservées aux miss Lammeter vers le haut de la principale table dans le salon lambrissé, qui maintenant paraissait frais et agréable, grâce aux branches de houx, d'if et de laurier fournies en abondance par le vieux jardin. Nancy sentit une agitation intérieure, qu'aucun dessein prémédité ne put prévenir, lorsqu'elle vit M. Godfrey Cass s'avancer pour la conduire à une place entre lui-même et M. Crackenthorp, tandis que Priscille était appelée au côté opposé, entre son père et le Chevalier. Certainement, cela faisait quelque impression sur Nancy de penser que l'amant auquel elle croyait devoir renoncer était le jeune homme qui avait le plus d'importance dans la paroisse — et de se trouver chez lui, dans un salon vénérable qui, pour autant qu'elle connaissait le monde, était le comble de la grandeur, un salon dont elle aurait pu être quelque jour la maîtresse, avec la satisfaction intérieure d'être appelée « Madame Cass, » la femme du Chevalier.

Ces circonstances élevaient bien haut à ses propres yeux le drame intime de ses pensées, et donnaient une

plus grande éloquence à la promesse qu'elle se faisait intérieurement, que le rang le plus éblouissant ne pourrait l'engager à épouser un homme qui, par sa conduite, se montrait peu soucieux de sa propre réputation, mais que « aimer une fois, aimer pour toujours » était la devise d'une femme sincère et pure, et qu'aucun autre homme n'aurait jamais assez d'empire sur elle pour détruire les fleurs desséchées qu'elle conservait et conserverait à jamais en souvenir de Godfrey Cass. Et Nancy était capable de se tenir parole, malgré de fortes épreuves. Une légère rougeur trahit seule les pensées agitées qui l'oppressaient, pendant qu'elle acceptait la place à côté de M. Crackenthorp; car elle était instinctivement si convenable et si délicate dans toutes ses actions, ses jolies lèvres se rencontraient avec une fermeté si calme, qu'elle eût difficilement pu paraître émue.

Ce n'était pas l'usage du Recteur de laisser passer une charmante rougeur sans un compliment. Il n'était pas le moins du monde fier, ni aristocrate; c'était un homme simple, aux petits traits, aux cheveux gris, avec un menton enfoncé dans une ample cravate blanche qui semblait dominer sur tous les autres points de sa personne et en quelque sorte donner une expression particulière à ses paroles, tellement que son amabilité paraissait dépendre de sa cravate.

« Ah, miss Nancy, dit-il en tournant la tête dans ce collier et en souriant agréablement, quand quelqu'un prétendra que cet hiver a été rigoureux, je lui dirai que j'ai vu éclore des roses la veille du nouvel an. — Eh! Godfrey, qu'en dites-vous? »

Godfrey ne fit point de réponse et évita de regarder Nancy d'une manière marquée, car, quoique ces com-

pliments personnels fussent tenus pour d'excellent ton dans la société à la vieille mode de Raveloe, l'amour respectueux a sa politesse à lui qu'il enseigne aux hommes en dehors de l'école. Mais le Chevalier Cass était plutôt fâché de voir Godfrey se montrer si éteint dans ce genre. A cette heure avancée de la journée, le Chevalier paraissait toujours d'une humeur plus gaie que nous ne l'avons vu à la table du déjeuner, et il trouvait fort agréable de remplir les devoirs d'une hospitalité héréditaire en se montrant bruyant, jovial et protecteur. La grande tabatière d'argent faisait un service actif et s'offrait de temps en temps sans faute à tous les voisins, quelque nombreux qu'eussent été leurs refus de cette faveur. Au premier moment, le Chevalier avait simplement accueilli les chefs de famille à leur arrivée; mais, à mesure que la soirée avançait, son hospitalité rayonnait plus brillamment, jusqu'à ce qu'il frappât sur le dos des plus jeunes hôtes et se montrât grandement satisfait de leur présence, fermement persuadé qu'ils devaient se trouver heureux de vivre dans une paroisse où existait un homme aussi cordial que le Chevalier Cass qui les invitait et leur voulait du bien.

« Hé, hé! commença-t-il, en offrant sa tabatière à M. Lammeter, qui pour la seconde fois inclina la tête en agitant la main pour repousser cette offre, nous autres vieux pouvons désirer d'être jeunes ce soir, quand nous voyons le buisson de gui suspendu dans le salon blanc. Il est vrai que la plupart des choses ont cheminé à reculons dans ces trente dernières années; le pays périclite depuis que le vieux roi est tombé malade. Mais quand je vois ici miss Nancy, je commence à croire que les jeunes filles conservent leurs qualités — qu'on me

pende si je me souviens d'une seule d'elles qui eût pu l'égaler dans le temps où j'étais un jeune gaillard fier de mon catangan — soit dit sans vous déplaire, Madame, ajouta-t-il en s'inclinant vers Mme Crackenthorp assise à côté de lui ; je ne vous ai pas connue quand vous aviez l'âge de Miss Nancy que voilà. »

Mme Crackenthorp — une petite femme clignotant constamment et jouant sans cesse avec ses dentelles, ses rubans et sa chaîne d'or, en tournant la tête de droite à gauche et faisant entendre un léger murmure semblable au faible grognement d'un petit cochon d'Inde, se tourna du côté du Chevalier et lui dit : « Oh non ! — il n'y a pas d'offense. »

Le compliment emphatique fait par le Chevalier à Nancy parut à d'autres personnes, outre Godfrey, avoir une signification diplomatique. M. Lammeter se redressa encore plus en la regardant en travers de la table avec une gravité complaisante. Ce personnage sérieux et de conduite régulière n'aurait pas voulu abaisser d'un cran sa dignité en paraissant fier de l'idée d'une alliance entre sa famille et celle du Chevalier ; il était satisfait de tout honneur témoigné à sa fille ; mais, avant de consentir à un mariage, il aurait fallu qu'il vît changer plus d'une des choses qui le choquaient. Son corps maigre et robuste, son visage à grands traits d'une expression ferme, paraissaient n'avoir jamais été échauffés par aucun excès et offraient un vigoureux contraste, non-seulement avec le Chevalier, mais avec l'apparence générale des fermiers de Raveloe — ce qui justifiait son dicton favori, que « l'élevage valait mieux que le pâturage. »

« Miss Nancy ressemble étonnamment à ce qu'était sa mère, pourtant ; n'est-ce pas, Kimble ? » dit la grosse dame de ce nom en se tournant vers son mari.

Le docteur Kimble (les pharmaciens de campagne, à cette époque, jouissaient de ce titre, sans y être autorisés par un diplôme), personnage mince et agile, circulait dans la chambre, les mains dans ses poches, faisant l'agréable auprès de sa clientèle féminine avec l'impartialité exigée par sa profession et partout bien accueilli. Il était considéré comme un homme à son aise, pouvant avoir sa table aussi bien servie que celle de ses meilleurs patients. Depuis un temps immémorial, le docteur de Raveloe avait été un Kimble. Kimble y était un nom inhérent au doctorat, et l'on ne pouvait envisager de sang-froid le triste fait que le Kimble actuel n'avait point de fils, en sorte que sa clientèle passerait un jour à quelque successeur du nom incongru de Taylor ou de Johnson. Mais, dans ce cas, les gens les plus sages de Raveloe s'adresseraient au docteur Blick de Flitton — ce qui serait plus logique.

« Me parliez-vous, ma chère? » dit le dernier des Kimble en venant promptement à côté de sa femme; mais, comme s'il prévoyait qu'elle serait trop essoufflée pour répéter sa question, il continua immédiatement : « Miss Priscille, votre vue me rappelle cet excellentissime pâté de porc. J'espère que cette fournée n'est pas près de sa fin.

— Hélas! oui, docteur, dit Priscille, mais je réponds que la prochaine sera tout aussi bonne. Ce n'est point le hasard qui fait réussir mes pâtés.

— Ni vos ordonnances, eh, Kimble? — parce que les gens oublient de prendre vos drogues, eh? » dit le Chevalier qui considérait la médecine et les docteurs du même œil qu'un loyal membre de l'Église considère la religion et le clergé — jouissant d'une plaisanterie lancée

contre eux, quand il était en bonne santé, mais attendant avec impatience leur secours quand il éprouvait quelque malaise. Il frappa sa tabatière et regarda autour de lui avec un sourire de triomphe.

« Ah ! elle a l'esprit prompt, notre amie Priscille, dit le docteur, préférant attribuer l'épigramme à une dame, plutôt que de concéder à son beau-frère cet avantage sur lui. Elle conserve un peu de poivre pour saupoudrer la conversation — c'est pour cela qu'elle n'en met jamais trop dans ses pâtés. Voilà ma femme, par exemple, qui n'a jamais une réponse prête au bout de la langue ; mais si je la blesse, je suis sûr que, le jour suivant, elle me brûlera la gorge avec du poivre noir ou qu'elle me donnera des coliques avec quelque légume vert aqueux. C'est une terrible vengeance. » Ici le dégourdi docteur fit une pathétique grimace.

« Avez-vous jamais entendu rien de pareil ? » dit la grosse Mme Kimble à sa voisine, en riant avec beaucoup de bonne humeur ; mais Mme Crackenthorp secoua la tête et parut avoir l'intention d'un sourire, qui se dissipa en petits efforts et en petits murmures.

« Je suppose que c'est l'espèce de vengeance adoptée dans votre profession, Kimble, quand vous avez une rancune contre un de vos patients, dit le Recteur.

— N'ayant jamais de rancune contre nos patients, répliqua M. Kimble, excepté quand ils nous quittent, je n'ai plus dans ce cas la chance de me venger par quelque ordonnance. Oh ! Miss Nancy, continua-t-il en se glissant soudain à côté d'elle, vous n'oublierez pas votre promesse ? Vous savez que vous devez me réserver une danse ?

— Allons, allons, Kimble, ne vous avancez pas trop,

dit le Chevalier. Faites beau jeu aux jeunes gens. Voici mon fils Godfrey avec qui vous aurez affaire, si vous vous emparez de Miss Nancy. Il lui a demandé la première danse, j'en réponds. — Eh ! Monsieur ! qu'en dites-vous? continua-t-il en se renversant en arrière et regardant Godfrey. N'avez-vous pas demandé à Miss Nancy d'ouvrir le bal avec vous? »

Godfrey que cette insistance significative au sujet de Nancy mettait au supplice, et qui était effrayé de penser où cela pourrait conduire, quand son père en serait à donner des preuves de son hospitalité en buvant après comme avant le souper, ne vit d'autre parti à suivre que de se tourner vers Nancy et de lui dire avec le moins de gaucherie possible :

« Non, je ne le lui ai pas encore demandé, mais j'espère qu'elle voudra bien y consentir — si aucun autre ne m'a prévenu.

— Non, personne ne me l'a demandé, dit Nancy tranquillement, quoique en rougissant. (Si M. Godfrey fondait quelques espérances sur son consentement à danser avec lui, il serait bientôt détrompé; mais elle n'avait nullement besoin d'être impolie.)

— Alors, j'espère que vous n'avez aucune objection à danser avec moi, dit Godfrey, commençant à perdre la crainte qu'il y eût quelque chose d'embarrassant dans cet arrangement.

— Aucune, dit Nancy d'un ton froid.

— Ah! c'est bien; vous êtes un heureux gaillard, Godfrey, dit l'oncle Kimble, mais vous êtes mon filleul ; ainsi je ne me mettrai pas sur votre chemin. Pourtant, je ne suis pas si vieux, ma chère? continua-t-il en se glissant de nouveau à côté de sa femme. Vous ne seriez

pas fâchée que je prisse une seconde femme, après que vous serez partie — pourvu que j'eusse bien pleuré d'abord ?

— Allons, allons; venez auparavant prendre une tasse de thé et retenez votre langue, entendez-vous ? » dit la gaie Mme Kimble, qui éprouvait quelque orgueil de posséder un mari que la société devait trouver si instruit et si amusant. Ah ! si seulement il avait pu n'être pas aussi irritable aux jeux de cartes !

Pendant que ces personnalités convenables et bien reçues égayaient ainsi le thé, le son du violon se faisait entendre toujours plus distinctement, ce qui engagea les jeunes gens à se regarder mutuellement avec une impatience sympathique de voir la fin du repas.

« Bon, dit le Chevalier, voici Salomon qui joue dans l'antichambre mon air favori, je crois, — « le laboureur aux cheveux de lin, » — il veut nous faire comprendre que nous ne sommes pas assez pressés de l'écouter. Bob, cria-t-il à son troisième fils aux longues jambes, qui était à l'autre bout de la salle, ouvre la porte et dis à Salomon d'entrer. Il nous jouera un air ici. »

Bob obéit et Salomon entra, jouant de son instrument tout en marchant, car sous aucun prétexte il n'aurait voulu s'interrompre au milieu d'un air.

« Ici, Salomon, dit le Chevalier du ton élevé du patronage. Arrivez ici, mon homme. Ah ! je savais bien que c'était la chanson du laboureur aux cheveux de lin; il n'y a pas de plus bel air. »

Salomon Macey, petit vieillard bien constitué, avec une abondante touffe de longs cheveux blancs tombant sur les épaules, s'avança vers la place indiquée, salua révérencieusement, toujours jouant, comme pour dire que s'il

respectait la compagnie, il respectait davantage les notes. Aussitôt qu'il eut répété l'air, il salua de nouveau le Chevalier et le Recteur et dit : « J'espère que je vois votre honneur et votre révérence en bonne disposition ; je vous souhaite la santé, une longue vie et une heureuse nouvelle année. Et je vous souhaite la même chose, M. Lammeter, ainsi qu'à ces autres messieurs, à ces dames et à ces jeunes demoiselles. »

Salomon, en proférant ces derniers mots, s'inclina avec soin dans toutes les directions, pour ne point manquer au respect convenable. Puis il commença immédiatement à préluder et passa à l'air qu'il savait que M. Lammeter prendrait pour un compliment.

« Je vous remercie, Salomon, je vous remercie, dit celui-ci quand le violon s'arrêta de nouveau. C'est « Au loin sur les montagnes ; » c'est bien cela. Mon père me disait toujours lorsqu'il l'entendait : « Ah ! mon garçon, je suis venu de bien loin sur les montagnes. » Il y a bon nombre d'airs où je ne trouve ni queue, ni tête ; mais celui-ci me parle, comme le sifflement du merle. Je suppose que c'est à cause de son titre ; il y a beaucoup de choses dans le nom d'une chanson. »

Mais Salomon était déjà impatient de préluder de nouveau, et bientôt il attaqua avec beaucoup d'entrain « sir Roger de Coverley, » sur quoi il y eut un bruit de chaises et de voix rieuses.

« Ah ! ah ! Salomon, nous savons ce que cela veut dire, dit le Chevalier en se levant. Il est temps de commencer la danse, n'est-ce pas ? Montrez-nous le chemin donc, et nous vous suivrons tous. »

Alors Salomon, penchant de côté sa tête blanche et jouant vigoureusement, marcha en avant, à la tête de la

gaie procession, et se dirigea vers le salon blanc, où le buisson de gui était suspendu et où une multitude de chandelles faisaient vraiment un brillant effet, en rayonnant du milieu des branches de houx ornées de leurs baies rouges et réfléchies par les antiques miroirs ovales enchassés dans les panneaux. Une singulière procession ! Le vieux Salomon, dans ses vêtements d'étoffe grossière et avec ses longues boucles blanches, semblait entraîner cette élégante compagnie par le seul son magique de son instrument — il était suivi par des matrones respectables coiffées de bonnets façonnés, de turbans, bien plus, par Mme Crackenthorp elle-même, dont la plume verticale avait son sommet de niveau avec l'épaule du Chevalier ; — puis venaient des jeunes filles intérieurement satisfaites d'avoir des tailles de robe fort courtes et assez irréprochables pour ne laisser paraître aucun pli par-devant ; elles étaient suivies de pères replets enfermés dans de vastes gilets bigarrés, et de jeunes gens au visage coloré pour la plupart gauches et timides, vêtus de culottes courtes et d'habits à longue queue.

M. Macey et quelques autres villageois privilégiés, qui avaient la permission d'être spectateurs dans ces grandes occasions, étaient déjà assis sur des bancs placés pour eux près de la porte, et grande fut l'admiration et la satisfaction de ces gens lorsque les couples se furent formés pour la danse, et que le Chevalier se lança en avant avec Mme Crackenthorp, en unissant leurs mains avec celles du Recteur et de Mme Osgood. C'était ce qui devait être — c'était ce à quoi chacun avait été habitué — et la charte de Raveloe semblait se renouveler par cette cérémonie. On ne considérait point comme une légèreté inconvenante que les personnes plus ou moins âgées dan-

sassent un peu avant de s'établir aux jeux de cartes, car cela faisait partie de leurs devoirs sociaux.

En effet, qu'étaient ces devoirs, sinon d'être gai aux époques voulues, d'échanger des visites et de la volaille à intervalles convenablement rapprochés, de se faire mutuellement, en phrases savamment traditionnelles, des compliments consacrés par le temps, de faire circuler des plaisanteries personnelles bien connues, de forcer par hospitalité de jeunes convives à trop manger et à trop boire, et, à son tour, de trop manger et de trop boire chez son voisin pour prouver que l'on était heureux de sa réception. Le pasteur, naturellement, donnait l'exemple de ces devoirs sociaux ; car il n'eût pas été possible aux gens de Raveloe, sans une révélation particulière, de savoir qu'un ministre ne dût être qu'un pâle memento des solennités religieuses, au lieu d'être un homme raisonnablement pécheur, dont le droit exclusif de lire les prières, de prêcher, de baptiser, de marier et d'enterrer, coexistait avec celui de vous vendre le terrain pour votre fosse et de prélever la dîme en nature, dernier point sur lequel s'élevaient bien quelques murmures, mais pas jusqu'à la rébellion — pas plus que contre la pluie, qui n'était en aucune manière accompagnée d'un défi impie, mais du désir que la prière pour demander le beau temps fût lue sans retard.

Il n'y avait donc aucune raison de croire que le pasteur dût ne pas danser tout comme le Chevalier, ou pour que, d'autre part, le respect officiel dût empêcher M. Macey de critiquer la tenue de son supérieur, comme les esprits subtils savent analyser la conduite de leurs semblables sujets à faillir.

« Le Chevalier saute bien, eu égard à son poids, dit

M. Macey, et il marque supérieurement bien la mesure. Mais M. Lammeter les surpasse tous pour les formes; regardez-le ; il tient la tête comme un soldat et il n'est pas si boursoufflé que la plupart de ces messieurs âgés qui tournent presque tous à la graisse; puis il a une belle jambe. Le pasteur est assez agile, mais sa jambe est un peu trop épaisse du bas, et ses genoux gagneraient à être plus rapprochés; cependant, il pourrait aller plus mal encore. Toutefois il n'a pas une si noble manière de présenter la main que le Chevalier

— En parlant d'agilité, regardez Mme Osgood, dit Ben Winthrop qui tenait son fils Aaron entre ses genoux. Elle se glisse en avant avec ses petits pas, si bien que personne ne peut voir comment elle avance — c'est comme si elle avait des roulettes aux pieds. Elle n'a pas l'air plus âgé d'un jour que l'année dernière; c'est la femme la mieux faite qui existe, que la seconde soit où elle voudra.

— Je ne remarque pas comment les femmes sont faites, dit M. Macey avec quelque dédain. Elles ne portent ni des habits, ni des culottes ; vous ne pouvez pas trop juger de leurs formes.

— Père, dit Aaron dont les pieds battaient activement la mesure, comment est-ce que cette grande plume de coq est plantée dans la tête de Mme Crackenthorp? Y a-t-il un petit trou pour la mettre, comme dans mon volant?

— Tais-toi, garçon, tais-toi ; c'est comme ça que les dames s'habillent, voilà, dit le père, en chuchotant cependant à l'oreille de M. Macey : Ça la fait tout de même paraître drôle. — un peu comme une bouteille à col court, avec une longue plume dedans. Oh! ma foi, voilà le jeune Chevalier en avant à présent, avec Miss Nancy

pour danseuse. En voilà une jeune fille !— comme un bouquet rose et blanc — qui pourrait croire qu'une personne puisse être aussi jolie ! Je ne serais pas étonné si elle devenait un jour Mme Cass, après tout — et il n'y aurait rien de plus juste, car ils font un fameux couple. Vous ne pouvez rien trouver à redire aux formes de M. Godfrey, Macey, je gage deux sous. »

M. Macey avança les lèvres, pencha la tête de côté et tourna ses pouces avec un rapide mouvement, tandis que ses yeux suivaient Godfrey à la danse. Enfin il émit son opinion.

« Pas mal du bas, mais un peu trop arrondi des épaules. Et quant aux habits que lui fait son tailleur de Flitton, c'est une bien pauvre coupe, pour être payée le double.

— Ah ! M. Macey, vous et moi sommes deux, dit Ben légèrement indigné de cette critique. Quand j'ai un pot de bonne ale, j'aime à l'avaler et à faire du bien à mon intérieur, plutôt que de flairer et de l'examiner pour voir si je puis trouver à redire à la manière dont on l'a brassée. Je voudrais que vous pussiez me trouver un jeune homme mieux découplé que maître Godfrey — un gaillard qui pût vous terrasser plus facilement ou paraître plus agréable quand il est gai et en train.

— Bah ! dit M. Macey porté à une grande sévérité, il n'a pas encore pris sa véritable couleur ; il est un peu comme un pâté mal cuit. Je croirais qu'il a une place faible dans la tête ; autrement, pourquoi serait-il mené par ce rebut de Dunsey, que personne n'a vu dernièrement, et l'aurait-il laissé tuer ce beau cheval de chasse dont tout le pays a parlé ? Et naguère, il était toujours après Miss Nancy ; puis cela est parti, comme l'odeur

d'une soupe chaude, dirais-je. Ce n'était pas ma manière quand je faisais ma cour.

— Ah ! mais peut-être que Miss Nancy l'a repoussé, et votre demoiselle ne l'avait pas fait, dit Ben.

— Je puis bien dire qu'elle ne l'avait pas fait, dit M. Macey d'un air significatif. Avant de dire « crik » j'avais eu soin de savoir qu'elle dirait « crak » et un peu vite. Je n'allais pas ouvrir la bouche, comme un chien après une mouche; et la refermer sans avoir rien à avaler.

— Eh bien, je crois que Miss Nancy en revient, dit Ben, car maître Godfrey ne paraît pas aussi abattu ce soir. Et je vois qu'il l'emmène s'asseoir, à présent qu'ils sont à la fin de la figure; cela a bien l'air d'amoureux, il me semble? »

La raison pour laquelle Godfrey et Nancy avaient quitté la danse n'était pas si tendre que Ben l'imaginait. Dans la presse des danseurs un léger accident était arrivé au costume de Nancy, lequel tout en étant assez court par-devant pour laisser voir son joli cou-de-pied, était assez long par derrière pour avoir été pris pendant la marche imposante sous le pied du Chevalier, de manière à arracher quelques points à la ceinture, ce qui causa beaucoup d'agitation d'esprit à sa sœur Priscille et une sérieuse inquiétude à elle-même. Les pensées d'une femme peuvent être très-occupées de combats intérieurs d'amour, mais elles le seront difficilement assez pour qu'elle reste insensible à un désordre apparent dans sa toilette. Nancy n'eut pas plutôt terminé la figure de la danse, qu'elle dit à Godfrey, avec une vive rougeur, qu'elle devait aller s'asseoir jusqu'à ce que Priscille pût la rejoindre; car les sœurs avaient déjà échangé un court chuchotement et un coup d'œil signi-

ficatif. Aucune raison moindre que celle-là n'aurait pu amener Nancy à donner à Godfrey cette occasion de s'asseoir à part auprès d'elle. Pour Godfrey, il se sentait si heureux et si oublieux dans le charme prolongé de cette courte danse avec Nancy, qu'il devint presque hardi par la confusion qu'elle éprouvait et osa l'emmener directement, sans lui en demander la permission, dans le petit salon voisin où les tables de jeu étaient préparées.

« Oh ! non, je vous remercie, dit Nancy froidement, dès qu'elle aperçut où il la conduisait, pas là-dedans. J'attendrai ici jusqu'à ce que Priscille soit libre de venir vers moi. Je suis fâchée de vous avoir fait quitter la danse et de vous donner cet embarras.

— Mais, vous serez beaucoup plus à l'aise en restant seule là, dit l'artificieux Godfrey. Je vous y laisserai jusqu'à ce que votre sœur vienne. » Il parlait d'un ton indifférent.

C'était une agréable proposition et justement ce que Nancy désirait : pourquoi donc fut-elle un peu blessée de ce que Godfrey la fît? Ils entrèrent et elle s'assit sur une chaise contre une des tables de jeu, prenant l'attitude la plus inabordable qu'elle pût choisir.

« Je vous remercie, Monsieur, dit-elle immédiatement; je ne veux pas vous déranger davantage. Je suis fâchée que vous ayez eu une partner aussi chanceuse.

— C'est mal à vous d'être fâchée d'avoir dansé avec moi, dit Godfrey restant près d'elle sans faire mine de partir.

— Oh! non, Monsieur, je ne voulais rien dire qui fût malveillant, dit Nancy fraîche et jolie à rendre fou. Quand les Messieurs ont tant de plaisirs variés, une danse n'est que bien peu de chose pour eux..

— Vous savez que cela n'est pas. Vous savez qu'une danse avec vous est plus pour moi que tous les autres plaisirs du monde. »

Il y avait longtemps, bien longtemps que Godfrey n'avait rien dit d'aussi direct et Nancy tressaillit. Mais sa dignité instinctive et sa répugnance à laisser paraître aucune émotion la firent rester parfaitement calme et ajoutèrent seulement un peu plus de décision à sa voix, quand elle dit :

« Non, vraiment, M. Godfrey, j'ignorais cela, et j'ai de bonnes raisons pour penser différemment. Mais, si cela est vrai, je ne désire pas l'apprendre.

— Ne voudriez-vous donc jamais me pardonner, Nancy — ne jamais penser quelque bien de moi, quoi qu'il pût arriver — ne voudriez-vous jamais m'accorder que le présent pût racheter le passé? Pas même si je revenais au bien, et que je renonçasse à tout ce qui vous déplaît?»

Godfrey sentait à moitié que cette soudaine occasion de parler en tête à tête à Nancy l'avait entraîné hors de lui, mais un sentiment aveugle dominait ses paroles. Nancy éprouvait beaucoup d'agitation à l'idée de ce que suggérait Godfrey; mais la crainte d'une émotion trop violente fortifia l'empire qu'elle possédait sur elle-même.

« Je serais satisfaite de voir chez qui que ce fût un changement en bien, M. Godfrey, répondit-elle avec une différence presque imperceptible dans le ton de sa voix; mais il serait mieux qu'aucun changement ne fût nécessaire.

— Vous avez le cœur bien dur, Nancy, dit Godfrey avec dépit. Vous pourriez m'encourager à devenir meilleur. Je suis bien misérable ; vous êtes sans pitié.

— Je pense que ceux qui méritent le moins la pitié sont ceux qui commencent par mal agir, » dit Nancy éclatant en dépit d'elle-même. Godfrey fut enchanté de ce petit éclat; il aurait voulu continuer et avoir une discussion avec elle; Nancy était d'un calme, d'une fermeté exaspérante; cependant elle n'était pas indifférente pour lui, quoique....

L'entrée de Priscille qui se précipita dans la chambre en disant : « Cher bijou, cher enfant, voyons cette robe, » coupa court à l'espoir d'un plus long entretien.

« Je suppose que je dois me retirer, maintenant? dit-il à Priscille.

— Cela m'est égal que vous restiez ou non, dit la franche jeune dame en cherchant avec préoccupation quelque chose dans sa poche.

— Désirez-vous que je m'en aille? dit Godfrey en regardant Nancy, qui se tenait debout, sur l'ordre de Priscille.

— Comme vous voudrez, dit Nancy cherchant à retrouver sa première froideur et regardant avec attention le bord de sa robe.

— Alors, je désire rester, dit Godfrey avec une détermination désespérée de jouir de son bonheur autant que possible ce soir-là et de ne songer aucunement au lendemain.

Trad. par F. D'ALBERT-DURADE.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

SUÈDE ET NORWÉGE.

Après avoir passé quelques semaines en Suède et en Norwége, je ne puis avoir la prétention de connaître à fond ces vastes contrées. D'ailleurs, d'autres voyageurs mieux autorisés par un long séjour, ont déjà donné au public leurs relations. Cependant, je me décide à hasarder quelques remarques sur l'aspect général qu'offrent ces pays, sur la manière actuelle d'y voyager et sur les lignes de chemins de fer qu'on y a récemment entreprises. Je terminerai par deux ou trois courts épisodes de mon excursion.

Je commence donc tout simplement par dire quelques mots des chemins de fer. — J'avais lu, il y a environ deux ans, que les États de Suède avaient décrété la création de grandes lignes, mais je ne m'attendais pas à en trouver déjà l'exécution aussi avancée. Trois ou quatre lignes principales sont maintenant en activité en Suède; deux se dirigent du sud au nord et les deux autres de l'est à l'ouest. La plus importante de ces lignes et en même temps la plus près de son achèvement, part de Göthenbourg, passe entre les deux grands lacs Wener et Wetter et vient couper à Töreboda le canal qui joint

ces lacs et qui fait partie du canal de Gothie, par lequel Göthenbourg communique avec Stockholm. Elle était cet été terminée jusqu'à Töreboda, distant de Göthenbourg de 35 à 40 lieues. Sur quelques points de son parcours on rencontre des sites pittoresques ou des vues assez étendues. Töreboda n'est encore qu'un petit village, mais il ne peut manquer d'acquérir promptement beaucoup d'importance.

La deuxième ligne part de Malmö, port situé vis-à-vis de Copenhague et se dirige sur Lund, ville universitaire ; de là l'on travaille à son prolongement jusqu'à la ville de Jonköping à l'extrémité sud du lac Wetter, d'où elle ira rejoindre la précédente ligne à Falköping, petite ville à 15 lieues nord-ouest de Jonköping et à 20 lieues sud-est de Wenersborg, soit de l'extrémité sud du lac Wener. Cette ligne sera la plus courte et la plus directe pour se rendre à Stockholm ; elle est donc destinée à devenir la voie la plus fréquentée, car elle aura l'avantage de faire éviter un long trajet sur mer jusqu'à Göthenbourg.

Une troisième ligne relie la ville d'Arboga, où l'on arrive de Stockholm en naviguant sur le lac Mälar, avec celle d'Œrebro (Ewrébrou), célèbre par la Diète qui s'y tint en 1810 et qui élut Bernadotte prince royal. Elle n'a que 12 lieues de longueur ; mais un embranchement long de quelques lieues conduit à la ville de Nora (Noura), située un peu plus au nord. La première des lignes que j'ai mentionnées, continuée au nord de Töreboda, ira se joindre avec cette dernière à Œrebro ; cette jonction, à ce qu'on m'a assuré, devait avoir lieu dans l'automne de 1861. On pourra donc se rendre sur une voie ferrée sans interruption de Göthenbourg au lac

Mälar. Mais, un peu au sud d'Œrebro, la ligne doit être aussi poussée directement jusqu'à Stockholm à travers la province située au sud de ce lac, le Södermanland. — Une quatrième ligne se dirige de Gefle (Guéflé), port de mer au nord de Stockholm, à Fahlun, chef-lieu de la Dalécarlie ; elle a une longueur d'environ vingt lieues.

D'autres voies ferrées, longues de quelques lieues seulement, existent sur divers points et sont les premières en date ; elles ont pour but le transport des marchandises, principalement des bois. Telle est une voie établie entre deux petits lacs de Dalécarlie et celle qui fait communiquer la mer Baltique avec le lac de Bergvik, près de Söderhamn, au nord de Gefle, etc.

Quant à la Norwége, elle ne possède actuellement qu'une ligne de 18 à 20 lieues entre Christiania et Eidsvold, où l'on s'embarque sur des bateaux à vapeur qui parcourent le beau lac Miössen. A quatre ou cinq lieues au nord de Christiania se joindra à cette voie une autre ligne, à laquelle on travaille déjà jusqu'à Kungsvinger, petite ville norwégienne, non loin de la frontière suédoise; et il n'y a pas de doute que cette ligne ne soit prolongée avec le temps jusqu'à Œrebro, de sorte que les communications entre les deux capitales pourront avoir lieu en chemin de fer. On rencontrera quelques chaînes de collines qu'il ne sera pas possible de tourner, et des tunnels seront nécessaires, mais les difficultés sont loin d'être insurmontables. Une ligne qui fera communiquer entre elles les villes de Christiania et de Göthenbourg est aussi en projet.

Une autre ligne beaucoup plus courte doit être créée au sud de Drontheim, mais elle ne pourra se prolonger à une grande distance; elle sera forcément arrêtée par

des montagnes et des plateaux trop larges pour qu'il puisse être question de les percer, et trop élevés pour qu'il soit possible d'y conduire la voie à ciel ouvert.

On se demandera peut-être si dans ces régions septentrionales l'abondance des neiges n'entravera pas considérablement la circulation sur les voies ferrées. Pour ma part, je crois que les entraves de cette espèce ne seront pas plus grandes en Suède et en Norwége qu'elles ne le sont dans le nord de l'Allemagne, en Hollande et en Danemark. Dans tous les cas, l'arrêt sera bien moins long que celui que les glaces entraînent pour la navigation, car le canal de Göthenbourg à Stockholm, qui est terminé depuis une trentaine d'années et qui a rendu et rend encore d'importants services, est obstrué par les glaces pendant plusieurs mois. Les chemins de fer seront d'ailleurs d'autant plus utiles en Suède et en Norwége que ces pays sont vastes et les distances entre les villes très-grandes. Et le fait est que les voies récemment ouvertes à la circulation ont amené déjà de notables améliorations en tout ce qui concerne le confort.

Les voyages en Suède et en Norwége sont facilités non-seulement par les lignes de chemins de fer, mais par de nombreux bateaux à vapeur, qui entretiennent les communications avec les ports de l'Allemagne et du Danemark. Plusieurs servent à la navigation sur le canal de Gothie en traversant le grand lac Wener et la partie nord du lac Wetter; quelques-uns aussi naviguent sur chacun de ces lacs sans sortir de leurs eaux. En Norwége, la navigation à vapeur a été établie sur quatre des lacs situés au nord et à l'ouest de Christiania; d'abord, depuis sept à huit ans, sur le grand lac Miössen, long de près de vingt lieues; plus récemment, sur le Randsfiord,

long de quinze lieues, puis sur le lac Kröderen et sur le Tyriefiord [1], d'une longueur un peu moindre.

Quant aux voyages sur les routes proprement dites, les distances sont trop grandes, la population trop clairsemée pour que la circulation soit active. On a donc eu recours dès le siècle dernier à une organisation particulière des moyens de transport, laquelle n'a pas été encore essentiellement changée jusqu'ici ; il a cependant été question dans les États de Suède de la modifier. On l'appelle en suédois le *skjuts* et en norwégien le *skyds* (prononcez *Schütz.*) [2]

Des stations de poste ont été établies sur les routes à des distances qui varient généralement d'un à deux milles, soit de deux à quatre lieues et demi, et vont même exceptionnellement dans les régions boisées ou peu peuplées jusqu'à trois milles ou sept lieues [3]. Dans ces stations, le voyageur peut requérir un petit véhicule et un cheval. Le maître de la station a l'obligation d'entretenir un certain nombre de chevaux; mais quand tous ses chevaux et ses véhicules se trouvent déjà en course, il doit recourir à ceux de *réserve*, c'est-à-dire à ceux que les paysans du voisinage sont tenus à tour de rôle de lui fournir en pareil cas. Dans certaines stations de moindre importance ou non permanentes, il n'y

[1] *Fiord* veut dire *golfe* et aussi *lac intérieur* qui communique avec la mer par l'intermédiaire d'un fleuve.

[2] Ces mots viennent des verbes *skjutsa* et *skydsa* qui correspondent à l'allemand *fahren*.

[3] Le mille suédois équivaut à deux lieues $^{1}/_{6}{}^{me}$ et le mille norwégien à deux lieues et un tiers, si l'on compte pour une lieue l'espace qu'on parcourt en une heure de marche d'une rapidité moyenne. Les distances sont comptées en milles et demi-milles le long des grandes routes.

a pas d'autres chevaux que ceux des fermes d'alentour; avant qu'ils arrivent, le voyageur est quelquefois forcé d'attendre une, deux ou trois heures. Il a de temps en temps la bonne fortune de trouver à la station une carriole qui allait s'en retourner à vide; dans ce cas, le conducteur pousse quelquefois l'honnêteté au point de se faire scrupule de recevoir double paiement pour la même course.

Quant aux véhicules mêmes, ils sont généralement très-grossiers et plus que modestes. Sauf près des villes, on ne fournit en Suède qu'une sorte d'informe tombereau (*karra* ou *bondkarra*, char de paysan) très-incommode et très-cahotant; le conducteur, ordinairement un jeune garçon, parfois une jeune fille, s'assied à côté du voyageur sur un banc qui n'est bien souvent qu'une simple planche. En Norwége, le véhicule de beaucoup le plus communément en usage, est un diminutif de phaëton (*karjol* ou *kariol*) à une place, où le voyageur a les jambes étendues et appuie ses pieds contre une planchette; quant au conducteur, il se tient debout ou assis derrière le voyageur. Le plus souvent c'est le voyageur qui prend lui-même les rênes, c'est-à-dire les cordes qui en tiennent lieu[1]. Si l'on veut aller plus rapidement, on a la ressource de louer ou d'acheter une voiture et de ne réquérir que des chevaux. On peut aussi, afin d'éviter les retards, envoyer quelques heures à l'avance un courrier (*vorbod*) chargé de prévenir les maîtres des stations.

Le principal mérite de ce mode de transport, c'est de

[1] On rencontre à Christiania beaucoup de ces petits phaëtons où sont placées une ou deux dames, dont les toilettes doivent parfois être endommagées par les rênes.

n'être pas cher. On paie un peu plus pour les véhicules qui partent des petites villes, un peu plus encore autour des grandes villes, telles que Stockholm, Göthenbourg et Christiania. Quelquefois il y a en outre quelques schillings à payer à l'individu chargé d'aller prévenir le paysan qui doit fournir le véhicule, quelquefois aussi un petit *trinkgeld* pour le garçon qui l'accompagne. L'enseigne, ordinairement une simple planchette ou plaque en fer, carrée, peinte en noir et pendue à l'angle de la maison de poste ou à un poteau près de la route, indique le nom de la station, les distances qui la séparent des stations les plus voisines et le tarif des frais de poste.

Excepté dans les villes d'une certaine importance, les stations du skjuts sont aussi des hôtelleries, et même les seules qu'on rencontre sur la route. Elles laissent en général à désirer quant au confort; on n'y trouve guère qu'une ou deux chambres dans chacune desquelles sont placés deux ou trois lits; le plus communément ces chambres servent de salles à manger. Quelquefois, en Norwége, la cuisine se trouve dans un bâtiment séparé de celui où le voyageur est reçu. Dans plus d'une hôtellerie on ne peut obtenir que fort peu de chose à manger; très-rarement de la viande, plus souvent du poisson; pas toujours du lait dans des pays si riches en pâturages, ou bien du lait aigri; mainte fois simplement du *flabrö* et du *smör*, du pain plat et du beurre.[1] Dans

[1] Nulle part en Suède et en Norwége on ne sert du beurre frais, mais seulement du beurre salé. Quant au *flabrœ*, il est de deux espèces. En Suède, il est ordinairement plus épais qu'un *brisselet* et ne peut se plier; quelquefois il est plus mince et semblable à une feuille de fort papier. Cette dernière espèce est le seul pain que l'on trouve dans bien des localités de la Norwége. Quand

les petites villes les hôtelleries sont sur un meilleur pied ; dans les grandes villes on trouve des hôtels tout à fait civilisés.

Comme les villages sont rares, les stations de poste sont établies dans de simples hameaux, souvent aussi elles sont complétement isolées ; parfois il faut les aller chercher à quelques minutes de la route et même gravir pour cela une colline.

La rareté des hôtelleries et les distances qui les séparent obligent le voyageur à bien combiner ses journées afin d'arriver vers le soir à un gîte ; il est parfois forcé de s'arrêter de bonne heure vu l'éloignement de l'hôtellerie la plus voisine, ou bien de prolonger son voyage après la nuit tombée. Les longs jours de ces contrées septentrionales sont donc fort commodes pour les parcourir.[1] Mais ce qui cause un autre embarras particulièrement au voyageur qui arrive seul et à pied, c'est que dans certaines parties de la Norwége les hôtelleries n'ont pas même d'enseigne. On risque de les dépasser, surtout quand elles sont hors de la route, ou bien l'on perd du temps à les chercher.

A cela s'ajoutent le défaut de bonnes cartes, d'un for-

ce *flabrœ* est complétement sec, il est friable et se brise facilement sous la dent. Mais quand il n'est pas sec, il a dans la bouche la consistance d'un morceau de papier qu'on chercherait à mâcher. Ce pain est d'ailleurs communément sans aucune saveur et recouvert d'une couche de farine ou de son. Il n'est tolérable que lorsqu'on le mange avec d'autres aliments.

[1] Le 6 juillet, après onze heures du soir, j'arrivai dans le port de Gœthenbourg ; les passagers purent sans aucune difficulté reconnaître leurs bagages, et, après la visite de la douane, minuit avait sonné avant que j'arrivasse à la porte d'un hôtel. Je pus alors lire sans trop de peine dans un livre d'un caractère assez fin.

mat commode, et le fait que les stations du *skjuts* ne sont pas toutes permanentes; ainsi un petit itinéraire de Norwége, contenant un rôle des stations avec divers renseignements, et imprimé en 1861 à Christiania, n'était déjà plus exact à la fin de l'été. Or il est d'une grande importance pour le voyageur de savoir où et à quelle distance il trouvera une hôtellerie, une station de poste. Il ne peut se contenter des renseignements souvent vagues qu'il obtient en réponse à ses questions.

Quant aux routes, elles sont généralement meilleures qu'on ne pourrait s'y attendre dans des contrées où les populations sont si clair-semées. Ce bon état des voies de communication est dû en grande partie à la nature même du sol : celui-ci étant presque exclusivement granitique et beaucoup de plaines de la Suède étant sablonneuses, dans bien des localités les routes n'ont presque pas besoin d'entretien; par la sécheresse le sable n'est pas assez fin pour se réduire en poussière et être soulevé par les vents; en temps de pluie, pour la même raison, ce sable ne se convertit pas en boue. Sur divers points on voit, à côté de plaines marécageuses et bourbeuses où le sol paraît noirâtre, le chemin établi sur une épaisse couche de sable. Lorsque les routes ont à franchir des montagnes ou des collines, elles sont fréquemment d'une rapidité extraordinaire; mais on travaille maintenant à les améliorer sous ce rapport. Dans les contrées de pâturages, la route est à chaque instant parfois de cinq en cinq minutes et même à des distances moindres, interceptée par des barrières destinées à parquer le bétail.

Le télégraphe électrique fonctionne entre les principales villes.

J'ai remarqué un système de ponts à la fois économique et sûr; ce sont des *ponts flottants* (*flottbro* en suédois, *flydebro* en danois-norwégien). Le tablier est formé simplement de pièces de bois équarries, juxtaposées et assujetties ensemble de chaque côté du pont, et il repose sur la superficie de l'eau, de telle sorte que celle-ci clapote entre les pièces de bois sous le poids des chars ou même sous les pieds des passants. Les deux extrémités du tablier sont attachées au rivage. A mesure que les eaux montent et que le courant de la rivière s'élargit, le tablier est soulevé et la partie qui reposait sur le sol pendant les basses eaux devient à flot. Quand les eaux baissent, les deux extrémités du tablier se retrouvent à sec.

Il ne faut point se représenter la Suède comme un pays montagneux; une grande partie de sa superficie n'offre que des plaines ou n'est coupée que par de simples collines. Près de la frontière norwégienne seulement, celles-ci s'élèvent et prennent les dimensions de véritables montagnes. Cette chaîne, qui sépare les deux royaumes, traverse une région presque déserte et dont les immenses forêts servent de repaire aux loups et aux ours. La route de Stockholm à Christiania franchit la partie méridionale de cette chaîne qui, malgré son altitude peu considérable, n'a pas d'autre route carrossable sur une longueur de plus de cent lieues.

Les deux grands lacs Wener et Wetter sont bornés chacun d'une colline de 800 à 1000 pieds de hauteur, le Kinnekullen et l'Omberg. Les autres lacs ont des côtes basses, ils ne causent donc point la même impression que les lacs de Suisse et d'Italie[1]. Les collines sont tantôt

[1] Mlle Bremer, accoutumée aux paysages de son pays, paraît

revêtues de forêts, tantôt recouvertes ou formées de blocs granitiques qui, suivant les anciens Scandinaves, ont été détachés par le marteau du dieu Thor. Ailleurs les blocs ne sont pas amoncelés, mais épars à quelques pas de distance les uns des autres; on observe aussi en divers lieux que ces blocs dispersés ont à peu près tous les mêmes dimensions. [1]

Entre les collines s'étendent une multitude de lacs de toutes grandeurs, qui ont presque toujours, comme les collines, leur plus longue dimension du nord au sud. Le pays est en général verdoyant; on y voit beaucoup de forêts, des pâturages et des champs, mais ce qui contribue surtout à lui donner un aspect particulier, c'est la présence des bouleaux. Cet arbre, au tronc blanchâtre et au feuillage léger d'un vert clair, fait un très-gracieux effet quand il est mélangé avec les pins et les sapins. Il m'a paru moins abondant en Norwége qu'en Suède. Je n'ai aperçu des mélèzes qu'une seule fois, dans les environs de Falköping; on leur donne, m'a-t-on dit, le nom de *pins anglais*. Une grande partie des forêts n'offre qu'un assez triste aspect; elles sont délabrées et mal exploitées. Çà et là l'on rencontre de grands espaces où les arbres ont été à demi-consumés par des incendies qui ont le plus souvent eu pour cause l'imprudence

aimer de préférence les horizons lointains. En parlant du lac Majeur dans son voyage en Italie (*Vie dans l'ancien monde*, 2me partie) elle trouve que l'horizon y est trop rétréci par les montagnes.

[1] Une grande quantité de blocs a été transportée jusqu'en Danemark et dans le nord de l'Allemagne. — M. de Bonstetten (*La Scandinavie et les Alpes*) a vu en Danemark des plaines où tous les blocs de granit avaient environ un mètre cube. J'ai vu au nord de Falkœping une prairie couverte de blocs de forme irrégulière, mais n'ayant guère qu'un demi-mètre cube.

avec laquelle on a, après un temps très-sec, brûlé des mousses et des bruyères sur la lisière des bois. Les forêts tendent constamment à s'appauvrir, soit par l'exportation considérable des bois, soit par la consommation du charbon dans les nombreuses fonderies du pays. Dans le voisinage des routes l'exploitation a été facile, aussi le voyageur n'y voit pas de beaux arbres; les plus gros n'ont guère qu'un pied de diamètre et une cinquantaine de pieds de hauteur. Les forêts sont très-fréquemment entremêlées de marécages. Elles m'ont paru singulièrement silencieuses; ce n'est que de loin en loin que ce silence solennel est interrompu par le chant ou le passage de quelques volatiles, par le bruit d'une cascade ignorée, par la voix d'un berger, ou par les clochettes d'un troupeau. Plus d'une fois aussi les sons presque mystérieux d'un cor ont frappé mon oreille. Je me demandais si je me trouvais dans le voisinage de quelque château fantastique, ou bien si c'était le cortége de chasse de quelque divinité du Walhalla. En prêtant attention, je saisissais de nouveau quelques accords lointains, auxquels succédait le silence, un long silence. Néanmoins, même au milieu des tristes et monotones forêts, d'agréables surprises attendent le voyageur lorsqu'il arrive subitement en vue d'un gracieux vallon où de jolies métairies, entourées de fraîches pelouses qui se reflètent dans un lac, offrent la retraite la plus romantique.

Dans la partie plate de la Suède il n'y a presque pas de sources ou d'eaux courantes; on n'y trouve d'eau potable que dans les citernes creusées près des hameaux ou des fermes. On y voit aussi beaucoup de moulins à vent. Au nord des grands lacs et en Dalécarlie, par exemple, les ruisseaux, torrents et grosses rivières ne man-

quent point, mais toutes ces eaux sont noirâtres et presque pas transparentes, ou bien jaunâtres, et ne sont guère potables ; il est très-rare d'y voir jaillir des sources limpides, et il faut aussi recourir à des citernes. Ces teintes foncées des eaux sont probablement dues soit aux roches ferrugineuses sur lesquelles elles coulent, soit au sol noir et tourbeux qui entoure les marécages.

L'aspect général de la Norwége diffère notablement de celui de la Suède. La Norwége est partout sillonnée de chaînes de montagnes et de vallées ; mais quoique granitiques ces montagnes ne se découpent presque nulle part en pics aigus comme la chaîne des Alpes ; elles ne présentent presque que des lignes uniformes et peu accidentées assez semblables à celles du Jura. Les pics mêmes n'offrent pas des arêtes tranchantes comme ceux des Alpes, ils ont des formes arrondies qui résultent sans doute de l'action des eaux. A la hauteur d'environ 4000 pieds les forêts cessent complétement ; plus haut les pentes des monts sont tapissées de lichens jaunâtres entremêlés de quelques arbrisseaux. De grandes vallées sont enfermées entre des chaînes de 4 à 5000 pieds. Vers l'ouest, entre Christiania et Bergen, ainsi qu'au sud de Drontheim, quelques chaînes s'élèvent à 6 et à 7000 pieds ; plusieurs sommités approchent de 8000.

Le Snœhatta (Chapeau de neige, 7600 pieds), à l'ouest du plateau du Doviefield où passe la route de Christiania à Drontheim ; le Gausta, à l'ouest du Tynfiord (6100 pieds), sont au nombre des sommités les plus connues. Un voyageur a indiqué 5200 pieds comme limite des neiges éternelles. Cela n'est point exact, du moins pour toute la contrée au sud de Drontheim, car à la fin d'août on voit des monts de 6000 pieds et plus complétement dé-

garnis de neige. Quelques glaciers existent non-seulement dans la partie septentrionale de la Norwége, mais encore dans la province de Bergen sur les chaînes les plus voisines des côtes occidentales; du côté de l'est ils ne sont pas d'un accès facile ; pour s'en approcher on est obligé de naviguer sur les golfes profondément encaissés de la Mer du Nord. Tels sont les glaciers de Sustedalen, celui de Moranger, etc. Dans toutes les contrées de la Norwége que j'ai parcourues, les blocs de granit soit épars, soit accumulés m'ont paru beaucoup moins abondants qu'en Suède.

Une foule de belles sources et d'eaux courantes jaillissent du pied et des flancs des montagnes de Norwége et il s'y forme de nombreuses cascades dont plusieurs sont vraiment grandioses. Mais on rencontre aussi dans ce pays des plateaux occupés par des eaux stagnantes, et les torrents qui en sortent sont noirs comme les rivières de la Suède[1].

Quant aux cultures, j'ai été surpris de les trouver notablement semblables à celles de nos contrées, à celles du moins qui ne sont pas exclues par une latitude septentrionale. On y cultive une assez grande quantité de céréales, surtout de l'orge, du seigle et de l'avoine (mais presque pas de froment). J'ai vu moissonner l'orge

[1] Un des termes qui désignent les ruisseaux en Norwége, c'est *Aa*, qui se prononce *ô* comme le mot *a*⁰ qui a le même sens en Suède. Les rivières nommées *Aa* dans les cantons d'Unterwald et d'Argovie devraient-elles leur nom aux colonies scandinaves arrivées en Suisse? Cela ne me paraît pas probable, vu la différence de prononciation. Ce dernier mot *Aa* doit dériver plutôt du latin *aqua*. Mais les deux petits mots scandinaves pourraient bien, outre leur rapport de signification, avoir un rapport d'origine avec le terme latin.

le 24 juillet non loin d'Œrebro à l'ouest et à la latitude de Stockholm. On procède à cette récolte dans notre climat ordinairement vers la Saint-Jean; il y a donc précisément un mois de retard. Quant au seigle je l'ai vu récolter dans la première semaine d'août à pareille latitude à l'ouest d'Œrebro, puis dans la seconde semaine de ce mois à moitié chemin de Christiania à Drontheim, et vers le 20 du même mois dans la contrée de Drontheim. Les environs de cette ville, s'abaissant vers la mer, jouissent d'une température sensiblement plus douce qu'on ne l'imaginerait pour une pareille latitude (63° 25'); mais pour y arriver on passe en venant du sud des plateaux où le climat est beaucoup plus âpre.

Les blés sont plus retardés en Norwége qu'en Suède, sans doute à cause des montagnes qui diminuent le nombre des heures pendant lesquelles le soleil active la végétation. Une grande partie de ceux que j'y ai vu couper étaient encore à moitié verts. Cette année la maturité n'était pas avancée, vu que le temps avait été pluvieux en juillet et août et la chaleur très-modérée[1].

[1] Quand je débarquai à Gœthenbourg le 6 juillet 1861, j'y trouvai les prairies jaunies par une longue sécheresse tandis que depuis dix jours des pluies abondantes étaient tombées dans le nord de l'Allemagne et en Danemark. Dès lors jusqu'au 10 septembre, sur 66 jours que j'ai passés en Suède et en Norwége, j'en ai eu seulement quinze sans pluie. Les vents du nord et nord-est soufflaient rarement; ceux d'ouest et sud-ouest étaient dominants et souvent d'une grande violence. Vers la fin d'août les pluies étaient très-fraîches et j'ai été surpris en passant les hauts plateaux du Dovrefield et du Fiellefield de ne pas voir tomber de la neige sur des monts de 6000 pieds et plus dans le voisinage desquels je me trouvais. Mais un voyageur qui était plus au nord que moi le 28 août, m'a dit avoir eu beaucoup de neige sur une sommité non loin de Molden.

Cependant partout les gens que j'ai questionnés m'ont répondu que la récolte était bonne. Elle était, me dit-on, meilleure aux environs de Drontheim que dans les provinces méridionales. Un temps pluvieux est moins nuisible aux récoltes que la sécheresse à cause de la nature sablonneuse et légère du terrain. Après les avoir coupés, on laisse les blés encore exposés à l'air; on les réunit en forme de gerbes autour de perches plantées dans le sol, en ayant soin de renverser les épis. On doit ainsi perdre beaucoup de grains qui tombent ou sont enlevés par les oiseaux.

On voit dans les deux pays beaucoup de champs de pommes de terre; les tiges de ce végétal y viennent très-haut, et les fruits m'en ont paru partout de très-bonne qualité. En juillet j'ai vu en Suède sarcler les champs de pommes de terre au moyen d'une petite charrue traînée par un cheval qu'on faisait passer entre les lignes. La terre étant légère, cette opération avançait très-rapidement. Dès le 17 juillet, on mangeait des pommes de terre nouvelles à Stockholm; elles avaient été plantées dans l'automne de l'année précédente. On voit aussi des champs de lin et de chanvre, des houblonnières, un petit nombre de prairies artificielles, et une assez grande quantité de prairies naturelles. Mais en Suède on fait paître beaucoup de bestiaux, soit dans les forêts, soit dans les landes couvertes de bruyères ou marécageuses; il en est de même dans quelques localités de la Norwége[1]. Dans ce dernier pays on ramasse des

[1] Les races bovine et chevaline sont de moyenne taille. Je n'ai vu des chèvres en Suède que dans la province de Dalécarlie. Je n'ai aperçu aucun âne ni en Suède, ni en Norwége. Quant à des rennes, sauvages ou domestiques, il n'y en a guère qu'au delà du 63me degré.

feuilles de divers arbres, tels que le tremble (*Asp*), l'orme, le bouleau, et on les mêle avec le foin dont on nourrit le bétail pendant l'hiver; on emploie aussi au même usage des lichens et des mousses. On dit que cette espèce de fourrage n'a qu'une bonne influence sur la qualité du lait. Quant à des arbres fruitiers, on trouve un petit nombre de pommiers et de cerisiers dans le sud de la Norwége, ainsi que dans le centre et le sud de la Suède. Je ne me souviens pas d'avoir aperçu des ruches ailleurs que dans le jardin botanique d'Upsal où j'allais saluer la statue de Linné. Elles y avaient la forme d'un cône; elles étaient recouvertes d'écorce et hautes de quatre à cinq pieds, et devaient, je le suppose, être partagées en plusieurs étages. Les propriétés et surtout les prairies sont généralement entourées de clôtures; celles-ci sont quelquefois construites en pierres ramassées sur le fonds même, mais, le plus souvent, elles sont en bois et ressemblent tout à fait aux palissades en usage dans la Suisse allemande.

Tout en cheminant j'ai dû me distraire en observant la flore, sans avoir la prétention de faire de la science. J'ai trouvé en Scandinavie à peu près les mêmes fleurs des champs que dans nos climats ; je n'en ai aperçu qu'un très-petit nombre que je n'eusse pas vues ou dans nos plaines ou sur les Alpes. Mais les plantes alpines s'y trouvaient naturellement mélangées avec celles de nos vallées. Il est à remarquer que plusieurs plantes y ont des tiges plus hautes que dans notre pays[1]. Au milieu

[1] Ainsi j'ai vu monter jusqu'à sept pieds de hauteur les chardons et l'*aconitus napellus*, cette plante vénéneuse pour les bestiaux, qu'on trouve en assez grande abondance sur le Jura. Les orties et la *reine des prés* atteignent jusqu'à six pieds. Il en est de même de cette belle plante si commune dans toutes les vallées alpestres

des bois et des broussailles les enfants vont faire une assez abondante récolte d'airelles, de fraises et de framboises, et surtout d'une excellente espèce de framboise jaunâtre, qu'on offre au dessert avec de la crême.

Les habitations, comme je l'ai dit plus haut, sont très-rarement réunies en groupes méritant le nom de village, on ne voit guère que des hameaux qui souvent ne se composent que d'une ou de deux fermes. Mais une ferme paraît à elle seule former un hameau. Elle consiste en une maison servant au logement, près de laquelle se groupent plusieurs cabanes, toutes séparées les unes des autres ; celles-ci sont destinées aux étables et aux diverses récoltes, elles enferment une cour spacieuse au milieu de laquelle est placée la citerne. De loin la maison d'habitation se reconnaît par la cheminée qui la surmonte (rarement il y en a plus d'une). Elle est ordinairement en bois peint en rouge avec l'encadrement des fenêtres en blanc ; la cheminée est en pierres et quelquefois très-haute. Les maisons d'habitation des fermes norwégiennes sont généralement de plus grandes dimensions que celles des fermes suédoises [1].

et qui croît aussi çà et là dans nos plaines, l'*elatine alpina* ; on la voit en grande quantité dans le nord de l'Allemagne au bord des chemins de fer ; en Suède et en Norwége elle croît de même le long des champs et des routes, quelquefois au milieu même des cultures. Il est naturel que les plantes que nous voyons en Suisse à la fin de l'été paraissent sous une latitude septentrionale à une époque moins avancée ; ainsi j'ai trouvé vers la fin de juillet en Dalécarlie l'*euphraise*, cette petite fleur qui croît au milieu d'août sur nos montagnes et en septembre dans nos plaines. Je n'ai pas aperçu de rhododendron, ni de sauge, ni de colchique, ni aucun orchis ; j'ai vu une seule espèce de gentiane, la *gentiana cruciata*, jolie plante commune à la fin de l'été sur nos montagnes et qui descend aussi dans notre vallée.

[1] Une ferme se nomme en suédois *gard* et en danois-norwégien

Les toits sont couverts de pierres plates, de bois ou d'écorce, rarement de tuiles ; souvent par-dessus le bois et l'écorce on étend une couche de terre et de mousse sur laquelle il croît de l'herbe et des fleurs et même de petits buissons. Certains presbytères ressemblent à de riches fermes ; les terres qui en dépendent fournissent au pasteur son entretien, et la maison d'habitation a une apparence presque seigneuriale. Nulle part on n'aperçoit des châteaux ou des ruines rappelant l'époque de la féodalité. En Suède comme en Norwége on peut voyager des journées entières sans rencontrer une église. Chaque église n'est pas accompagnée d'un presbytère, car un pasteur dessert ordinairement deux ou trois annexes. En Suède les églises sont souvent placées au milieu des forêts et loin des routes principales. En Norwége elles se trouvent plus en vue, étant comme les hameaux établies dans les vallées ou sur le flanc des montagnes. Nulle part dans les deux pays je n'ai entendu les cloches dans les campagnes, quoique les églises n'en soient nullement dépourvues ; plusieurs ont même, outre le clocher qui les surmonte, un autre clocher qui s'élève isolément à la distance de vingt ou quarante pas. Un grand nombre d'églises sont construites en bois et peintes en rouge.

La dissémination de la population rend difficiles les secours en cas d'incendie. Il m'a été affirmé qu'un grand nombre de hameaux ne possèdent pas de pompe ; il est

gaard ; ces deux mots se prononcent *gôrd*. On y reconnaît un air de famille avec l'allemand *garten*, le latin *hortus*, l'ancien français *courtil* qui veulent dire *jardin* ; avec le grec *chortos* dans le sens de *jardin potager* ou d'*enclos*, et même avec notre mot *cour* dans le sens de basse-cour ou cour de ferme.

vrai que lors même que des communes grandes comme le canton de Genève posséderaient une ou deux pompes, celles-ci seraient souvent inutiles, parce que les forêts et les nombreuses chaînes de collines qui coupent le pays empêchent d'apercevoir les incendies ; en outre, la circulation est entravée par les lacs et les marécages, et les cloches mêmes, si elles donnent l'alarme, ne sont pas toujours entendues des localités voisines. Aussi sépare-t-on de la maison d'habitation toutes les dépendances, contrairement à ce qui se fait dans beaucoup de fermes suisses. Malgré toutes les précautions, plusieurs petites villes ont été consumées à des époques récentes ; telles sont Lidkœping et Wenersborg sur le lac Wener, Jonkœping, sur le lac Wetter, une grande partie de la ville de d'Œrebro, Drontheim, etc. Elles ont été reconstruites sur un plan régulier avec de très-larges rues et des maisons peu élevées, la plupart en bois. Non-seulement les nouvelles villes, mais toutes les petites villes de Suède et de Norwége ont une apparence de propreté et d'aisance vraiment remarquable.

Sans vouloir entreprendre la description de Stockholm, je dirai cependant quelques mots de son aspect. Il est impossible à un Genevois de ne pas y reconnaître une ressemblance frappante avec Genève. Stockholm est bâtie à l'extrémité orientale du lac Mælar au point de jonction avec un profond golfe de la Baltique ; elle occupe soit les deux rives nord et sud, soit une petite île qui se trouve à ce point de jonction, de telle sorte qu'en passant les ponts qui réunissent cette île avec les deux grands quartiers, on a d'un côté l'eau douce du lac, de l'autre l'eau salée de la mer. Deux autres îlots, qui communiquent seulement avec le quartier de la rive nord, sont

entourés de navires et occupés par des édifices consacrés à la marine ; ce sont le Skeppsholm, Ile des vaisseaux, et le Castellholm, Ile de la forteresse. L'île centrale contient le palais royal, aussi porte-t-elle spécialement le nom de Staden, la ville. Une petite île, Riddaholm, Ile des chevaliers, est considérée comme partie intégrante de l'île Staden, dont elle n'est séparée que par un canal. Les deux grands quartiers portent le nom de Sœdermalm, Faubourd du sud, et de Norrmalm, Faubourg du nord [1].

L'aspect de Stockholm est riant et animé sans doute ; de plusieurs points du voisinage, soit sur terre ferme, soit sur l'eau, la ville offre une belle perspective. Cependant je n'en ai pas été frappé comme je m'y attendais d'après certaines descriptions. D'une hauteur au milieu du quartier sud, on jouit du panorama de la ville et des eaux qui la baignent. Mais, malgré la renommée de ce belvédère, les édifices m'ont paru occuper une place beaucoup trop considérable dans le paysage. Par-dessus la ville on aperçoit seulement dans le lointain quelques basses collines couvertes de forêts. Il y manque, selon moi, une plus grande étendue de campagne et de verdure, et surtout un arrière-plan plus élevé, comme il y en a auprès de toutes nos villes de Suisse sur le bord des lacs. On trouve aussi un arrière-plan à Naples, où se dresse la chaîne des Apennins et en particulier le Vésuve ; — à Constantinople, d'où l'on aperçoit sur la rive asiatique, au delà des minarets et des hauts cyprès de Scutari une chaîne lointaine au-dessus de laquelle l'O-

[1] Plus exactement le nom de *Norrmalm* ne s'applique qu'à une partie du grand quartier du nord ; les parties est et ouest ont des noms distincts et sont considérées comme des quartiers différents.

lympe élève ses cimes blanches ; — et même à Venise, où du haut des clochers l'on voit un demi-cercle de sommités alpestres s'étendant de Trieste au lac de Garde.

On nomme quelquefois Stockholm la *Venise du nord.* Cette comparaison n'est point exacte si l'on songe aux noirs et lugubres canaux et à l'aspect mélancolique de la reine de l'Adriatique; mais elle est exacte jusqu'à un certain point, sous le rapport du mouvement qu'on observe sur les eaux. C'est presque exclusivement par eau qu'on arrive à Stockholm ou qu'on en part. C'est par eau (sur un canal) qu'on se rend à Upsal pour y visiter ses antiques *tumuli* [1] et sa célèbre et vaste cathédrale, si riche en monuments; c'est par eau qu'on se rend aux divers parcs et palais royaux [2] situés au fond des golfes sinueux du lac Mælar; c'est par eau, sur ce même lac, qu'on part pour Christiania ; c'est par eau qu'on arrive non-seulement des villes de la côte orientale au nord et au sud de Stockholm, mais aussi de celles de la côte occidentale par le moyen du canal qui part de Gœthenbourg.

[1] Ces *tumuli* sont très-nombreux aux environs d'Upsal. Les plus remarquables sont ceux qu'on nomme *Kungshœgar* (collines du roi) ou aussi collines de Thor, d'Odin et de Freya. Ces trois *tumuli*, hauts de 60 pieds, sont à une lieue au nord d'Upsal. Tout auprès était jadis une résidence des rois de Suède du temps du paganisme. On ne trouve plus aujourd'hui en ce lieu qu'un hameau nommé Galma-Upsal (Vieux-Upsal) et une très-modeste église qui doit occuper la place d'un ancien et riche temple païen. Sur un autre *tumulus* un peu moins élevé, était placé le siége du roi au milieu de l'assemblée annuelle de la nation.

[2] Le roi habitait l'été dernier le château d'Ulrichsdal à trois lieues de Stockholm. J'ai été extrêmement frappé non-seulement de la simplicité de ce château, mais de l'absence de toute pompe royale et même de toute garde autour de cette demeure du souverain.

Les principales places de Stockholm sont décorées de statues équestres des rois les plus illustres de la Suède, tels que Gustave Wasa, Gustave-Adolphe[1], et Charles XIV Jean (Bernadotte). La promenade la plus fréquentée est le Thiergarten, vaste parc qui renferme plusieurs éminences. Les dimanches après midi cette promenade est très-animée, j'ai remarqué dans la foule les femmes dalécarliennes avec le costume de leur province où ne figurent que des couleurs voyantes, le rouge, le vert, le jaune. Le Thiergarten est entouré de deux côtés par les eaux du golfe; au nord s'étend une vaste prairie ondulée qui sert de Champ-de-Mars à la garnison; un joli pavillon sur une éminence est le point de réunion de l'état-major.

Christiania est située au milieu d'une large vallée qu'enferment de basses montagnes. L'ensemble ne m'a point paru grandiose; les hautes sommités de l'ouest n'y sont pas en vue; mais la vallée est très-accidentée et abonde en sites gracieux et champêtres, surtout sur les bords du golfe. Le port, comme celui de Stockholm, offre un aspect très-animé. Le 2 septembre 1861 on a célébré par des banquets et des illuminations le cinquantième anniversaire de la fondation de l'université de Christiania, l'un des derniers actes du gouvernement danois en Norwége. Auparavant les jeunes Norwégiens devaient aller étudier à Copenhague.

Les habitants contribuent pour beaucoup à donner à ces contrées une physionomie particulière. Ils ont l'air

[1] Il y a aussi à Gœthenbourg une statue de Gustave-Adolphe qui fut le fondateur de cette ville. J'ai vu dans une exploitation de prophyre au nord de la Dalécarlie une colonne de plus de trois pieds de diamètre et en quatre morceaux, destinée à un monument qu'on doit élever à Mora en l'honneur de Gustave Wasa.

singulièrement heureux; contents de leur pays et de leurs institutions, ils ne paraissent pas du tout désirer l'affluence des étrangers et ne s'inquiètent pas d'améliorer les voies de communication et les hôtelleries. Les paysans qui doivent fournir au voyageur carriole et cheval pour un prix modique, ont l'air de se soumettre à cette obligation plutôt par complaisance pour le voyageur que dans un but intéressé. Les campagnards m'ont paru froids envers les étrangers, ce qui tient peut-être à leur fierté, car les paysans suédois et norwégiens sont dès longtemps plus libres et possédent plus de droits que ceux des autres contrées de l'Europe.

Ils vivent de peu ; le *flabrö* avec le beurre, le fromage et le lait aigri forment leur principale nourriture. Ils jouissent d'une santé robuste, et nulle part les marécages ne paraissent exercer une influence pernicieuse. La mendicité est à peu près inconnue ; ce n'est que sur deux ou trois points en Norwége que j'ai vu quelques enfants mendier tout en offrant des fruits. Les cabarets sont inconnus dans la campagne ; car les hôtelleries ne contiennent pas de chambres à boire, mais seulement des chambres destinées aux voyageurs. Deux ou trois fois seulement, j'ai vu, le dimanche, des paysans trouver accès dans les hôtelleries, mais ils étaient en compagnie du maître de l'établissement. Dans plusieurs villes on voit des cafés. A Stockholm ils sont semblables à ceux des autres grandes villes et sur un assez grand pied. A Christiania je ne me souviens pas d'en avoir aperçu, mais seulement de simples débits de bière et de liqueurs. Si l'on ne voit pas de cabarets dans les campagnes, ce n'est pas à dire cependant qu'il ne s'y fasse une assez grande consommation de bière et d'eau de vie.

C'est surtout dans la Dalécarlie qu'on trouve des costumes particuliers. Les femmes n'y portent guère que des couleurs très-voyantes, et spécialement des bas rouges; quant aux hommes leurs vêtements sont d'un gros drap blanchâtre. En Norwége beaucoup ont une veste de drap blanc à parements verts, garnie de plusieurs rangées de boutons. Sur divers points de ce pays les hommes et les jeunes gens ont conservé la coutume de porter une ceinture de cuir à laquelle pend un petit couteau dans son étui. Cet usage se retrouve dans les Alpes autrichiennes, où il a probablement été importé jadis par quelque colonie de Norwégiens ou Normands. Les bas rouges que les femmes portent dans une partie du Tyrol pourraient bien avoir la même origine.

On sait qu'une partie de l'armée en Suède et en Norwége reste habituellement dans ses foyers, et n'est réunie que périodiquement pour des exercices. J'ai rencontré un grand nombre de miliciens qui, à pied ou en carriole, se rendaient à Christiania. Ils étaient en uniforme, mais sans armes. La tenue des troupes norwégiennes ressemble beaucoup à celle des troupes suisses; celle des troupes suédoises se rapproche plutôt de la tenue prussienne. Un corps de chasseurs norwégiens a la même allure dégagée que les fameux bersaglieri du Piémont.

Le tutoiement est encore assez fréquemment en usage en Norwége : « Donne-moi les rênes, » me disait une jeune fille qui accompagnait ma carriole et voyait que son cheval ne voulait pas m'obéir, « et toi, fouette-le. » (*slâpa dou*). La langue suédoise et la langue danoise ou norwégienne, si elles admettent le *vousoiement*, laissent cependant le verbe au singulier après le mot «vous» quand il ne se rapporte qu'à une seule personne, de même

qu'en français, en pareil cas, on laisse au singulier les adjectifs et les participes. A l'impératif, le mot « vous » ne figurant pas dans la phrase, il n'y a pas de différence pour dire à quelqu'un : « donne-moi » ou « donnez-moi, » « ayez » ou « aie la bonté. »

Mais ce qui ne peut être passé sous silence, c'est avant tout la complète sécurité qui règne dans ces pays, tant dans les villes que dans la campagne. Le voyageur peut se dispenser de fermer sa porte, qui souvent n'a pas de clé. Il peut laisser ses effets sur la route en attendant sa carriole, sans risquer de les voir disparaître. Lui-même, en général, n'est pas l'objet de la défiance. Sur le chemin de fer actuellement en activité en Norwége on ne donne pas de récépissé pour les bagages.

Plus d'une fois j'ai vu des hôteliers, qui avaient à me rendre, prendre de l'argent dans une armoire non fermée ou sur une tablette qui se trouvait dans ma chambre. Sur le plateau du Dovrefield on me confia, sans les faire accompagner d'un conducteur, un cheval et une carriole jusqu'à la station suivante distante de plus de quatre lieues, et cela sans me faire payer d'avance, sans même me faire inscrire sur un registre mon nom et mon origine.

Le dimanche, tous les travaux sont suspendus, soit dans la campagne, soit dans les villes. Près des églises, il y a une place destinée à recevoir pendant le service les chars et les chevaux. Il est d'usage, surtout en Norwége, le samedi soir ou le dimanche matin, de parsemer le plancher de feuilles ou de petites branches de sapin ou de genèvrier qui répandent une odeur agréable.

Les distances rendent difficile la fréquentation du culte et des écoles primaires. Un certain nombre d'institu-

teurs se transportent successivement d'une localité dans une autre. L'enseignement domestique conserve une grande place, surtout durant les longues soirées d'hiver. L'instruction paraît très-répandue. On trouve soit dans les maisons de paysans, soit dans les salles des plus modestes hôtelleries la Bible, les psaumes, divers traités religieux et quelquefois un journal. J'ai vu, un dimanche matin, dans le sud de la Norwége, une bergère garder ses vaches un livre à la main, lequel n'était vraisemblablement pas un roman.

Quant aux divertissements, on ne pousse pas le rigorisme jusqu'à les interdire. Un public nombreux prend part, le dimanche après midi, aux jeux et amusements du Thiergarten de Stockholm, et on entend le dimanche soir dans les villages le bruit de la musique, des chants et des danses. J'ai vu, principalement dans la Dalécarlie, à l'entrée des hameaux, de grands arbres de maí encore tout décorés de guirlandes et de rubans depuis le 24 juin, jour de la Saint-Jean, auquel on fête le solstice d'été, et qui est dans le pays l'occasion de grandes réjouissances.

Je n'ai pas l'intention de donner une description des localités que j'ai parcourues; je me bornerai à indiquer rapidement celles qui m'ont paru les plus remarquables.

Sur les éminences granitiques voisines de Göthenbourg entre lesquelles s'étendent de jolis vallons où paissent des bestiaux, on peut se croire transporté sur quelque sommet de la chaîne des Alpes, mais l'on perd bientôt cette singulière illusion: en se retournant l'on voit le port et sa forêt de mâts, puis le groupe d'îlots qui défendent les abords de la ville et au loin la vaste

mer. A quelques lieues au nord de Göthenbourg, près de la petite ville d'Alingsas, on rencontre quelques charmants paysages au milieu desquels on regrette de passer trop rapidement sur une voie ferrée. De cette ville on peut faire une agréable excursion jusqu'à Trollhätta pour visiter les belles chutes de la rivière de Götha (*Götha-Elf*). Entre Töreboda et la forteresse de Carlsborg à l'occident du lac Wetter, on traverse un petit lac aux rives sinueuses et boisées, et où l'on voit s'ouvrir de tous côtés des golfes mystérieux; de loin en loin une grande ferme rouge interrompt la profonde solitude de cette contrée.

Le canal de Gothie n'arrive pas directement à Stockholm, mais débouche auparavant dans la Baltique et l'on navigue pendant quelques heures avec beaucoup d'intérêt au milieu des rochers et des îlots dont est bordée la côte suédoise; ces rochers sont quelquefois nus, mais plus souvent couronnés de gracieux bouquets d'arbres. Cette pittoresque ceinture d'îlots, avec les nombreux écueils qui les entourent, forme ce qu'on appelle le *skär* (chère), elle est pour la Suède un puissant rempart naturel.

La Dalécarlie est une contrée renommée sous le rapport des beautés de la nature. Cependant son chef-lieu Fahlun est dans une région peu accidentée, en outre peu fertile, ce qu'on attribue aux exhalaisons des fonderies de cuivre, la fameuse mine de cuivre ayant ses ouvertures ainsi que ses bâtiments d'exploitation à quelques minutes de la ville. Mais à mesure qu'on avance de Fahlun vers le nord et vers l'ouest, les collines s'élèvent peu à peu jusqu'à la frontière norwégienne. On trouve dans cette vaste province de longues vallées boi-

sées, arrosées par des cours d'eau considérables, et de grands lacs avec quelques paysages remarquables. Néanmoins les marécages et les tristes forêts occupent une grande place dans la contrée, surtout vers le nord, et malgré la réputation dont jouissent les rives du vaste lac Silian, surnommé *l'œil de la Dalécarlie*, les nombreux lacs voisins de Philipstadt dans les provinces de Westmanland et de Wärmeland, au sud de la Dalécarlie, m'ont paru bien plus riches en points de vue riants et variés. Ils sont moins éloignés des principales voies de communication et peuvent être visités plus facilement.[1]

Sur la route d'Œrebro à Christiania l'on rencontre des points de vue intéressants en passant à l'extrémité sud du Frickdal et d'un long lac, qui occupe une partie de cette vallée et sur lequel un bateau à vapeur a dû être lancé l'automne dernier.

La route de Christiana à Drontheim suit une longue vallée, le Gulbrandsdal, qu'arrose le Lougen, l'une des plus belles et des plus limpides rivières du pays, qui se jette dans le lac Miössen. On y trouve, ainsi que sur les rives du Miössen, plusieurs sites verdoyants et gracieux. A moitié chemin de Drontheim, on passe les thermopy-

[1] Le mot suédois qui désigne la Dalécarlie est *Dalarne* ou *Dalarna*, qui veut dire *les vallées*. Quant au mot de Dalécarlie, il vient de *Dalkarl*, qui signifie *habitant des vallées*. J'avais eu l'intention de passer du nord de cette province à Drontheim ; mais j'ai dû changer de plan en voyant sur la carte deux hameaux séparés par un espace de quatorze lieues, après lequel, pour atteindre la première localité norwégienne, il y avait encore une distance de près de vingt lieues partagée par un seul hameau. Non-seulement les localités sont très-distantes dans cette contrée, mais j'y ai rencontré plusieurs hameaux complétement déserts, les femmes étant avec les troupeaux dans les forêts ou sur les monts, et les hommes travaillant dans les bois.

les norwégiennes, au lieu nommé Klinglen; c'est un défilé étroit entre la rivière et une montagne escarpée où, l'an 1612, les montagnards de la contrée mirent en complète déroute un corps d'Écossais commandé par un colonel Sinclair et envoyé au secours de la Suède alors en guerre avec le Danemarck et la Norwége. Une inscription gravée contre un rocher rappelle ce glorieux événement. Au nord du long et sauvage plateau du Dovrefield on descend dans la province de Drontheim par un grandiose défilé qu'animent plusieurs cascades. Aux environs de Drontheim, antique ville royale qui ne possède plus que le privilége du couronnement, j'ai remarqué sur les montagnes qui bordent le golfe ou fiord, quelques paysages qui m'ont paru assez semblables à ceux du lac des Waldstätten dans le canton d'Unterwald. La cataracte de Leer (Leerfoss), à une lieue dans l'intérieur, ressemble passablement à celle du Rhin, tant par sa hauteur et son volume d'eau que par les rochers qui la partagent en faisant saillie au-dessus du fleuve.

Au pied du long plateau du Fillefield où passe une des routes conduisant de Christiania à Bergen, j'ai rencontré sur les bords du petit lac Miössen (*Lilla Miossensjö*, long de cinq lieues et appelé *petit* par opposition au grand lac de même nom mentionné ci-dessus) quelques sites sauvages et grandioses qui m'ont rappelé ceux du golfe d'Altorf; ils sont embellis par de hautes cascades, ornement que la nature a refusé au lac des Waldstätten.[1]

[1] Sur le plateau du Ramsedalfield, aussi nu et aussi sauvage que ceux que je viens de nommer, et où passe une autre bonne route reliant Christiania avec Bergen, j'ai marché cinq heures et demie sans rencontrer ni char, ni piéton. J'ai seulement aperçu non loin de la route trois ou quatre misérables chalets avec deux

Une route établie depuis peu d'années à quelques centaines de pieds au-dessus du lac Tyriefiord au milieu de belles forêts, jouit d'une large perspective sur ce beau lac. Quant au lac Tynfiord aux rives très-escarpées, son aspect m'a paru plutôt triste et fatigant que grandiose. Mais un certain nombre de voyageurs sont attirés sur ses bords soit par une célèbre cascade, celle du Riokan, vers laquelle conduit une vallée latérale, soit par une sommité, le Gausta, qu'on escalade pour jouir d'un magnifique panorama.

A mon grand regret, le temps m'a manqué pour visiter la région la plus occidentale de la Norwége où les cataractes sont gigantesques, où les montagnes sont découpées plus hardiment et couronnées de glaciers, où de nombreux golfes enfermés entre des pentes abruptes présentent l'aspect le plus sauvage et le plus imposant, où la nature scandinave, en un mot, revêt par excellence son caractère grandiose et déploie toutes ses sévères beautés.

Pour faire comprendre la manière de voyager dans certaines localités écartées des principales voies de communication et cependant renommées pour la beauté de leurs sites, je donnerai deux ou trois épisodes de mon voyage.

femmes et un enfant. Le jour suivant, en continuant mon chemin, je suis resté encore deux ou trois heures sans faire aucune rencontre. Le plateau du Fillefield s'élève à plus de 3700 pieds, celui du Ramsedalfield doit avoir une hauteur pareille ; celui du Dovrefield est à 3800 pieds, mais il faut encore franchir une crête qui atteint 4284 pieds. Les deux routes conduisant à Bergen aboutissent au fond d'un golfe où il faut nécessairement s'embarquer. Dans aucune direction l'on ne peut gagner cette ville sans faire un ou deux trajets par eau. Il en est de même des abords de la ville de Molden.

Après une excursion dans le nord et le centre de la Dalécarlie, je voulus revenir au sud à Œrebro, chef-lieu de la Néricie, par une route différente de celle que j'avais déjà prise; je fis donc un détour vers le sud-ouest en partant de la petite ville de Mora (Moura). J'arrivai le soir dans une hôtellerie absolument dépourvue de vivres et où l'on n'eut à m'offrir qu'une grange pour gîte. Comme je m'informais si les hôtelleries qui se trouvaient plus loin étaient de la même catégorie, on me conseilla d'aller bravement le lendemain à une lieue de là demander l'hospitalité chez l'inspecteur d'une fonderie. Je suivis ce conseil et M. l'inspecteur qui faisait reconstruire sa maison incendiée l'hiver précédent, eut, ainsi que sa femme, la bonté non-seulement de me faire servir un excellent déjeuner, mais même de me donner des vivres qui furent ma principale ressource pendant deux jours et demi. Sans cet obligeant secours je me voyais forcé de rebrousser chemin.

Le même jour, j'eus besoin de requérir un véhicule dans une station. Pour la première fois depuis mon départ de Genève, le maître de l'établissement me fit exhiber mon passeport, comme il en avait le droit. Mon passeport et les armoiries genevoises firent un long moment l'amusement d'un groupe de paysans.

Ensuite on me pria de payer d'avance (c'est la seule fois, autant qu'il m'en souvient) non-seulement le prix de la course, mais même les cinq schillings [1] de trink-

[1] En Suède le rixdaler vaut 1 fr. 12 centimes et se divise en 48 schillings ou, d'après un nouveau système, en cent *œre*. En Norwége le rixdaler vaut 1 fr. 40 et se divise seulement en 24 schillings. La monnaie de Suède, même celle de papier qui est très répandue, n'a que difficilement cours en Norwége.

geld (12 à 13 centimes) destinés à une fille de dix-sept ans qui devait conduire ma carriole, et qui, après avoir reçu cet argent, vint me baiser la main. Puis, quand on eut recloué le tombereau et referré le cheval, je montai dans le rustique véhicule où la jeune paysanne, au costume tout bariolé de jaune, de vert et de rouge, s'assit à côté de moi. Nous fîmes ainsi quatre grandes lieues dans une région de forêts. Nous rencontrâmes cinq chevaux à demi-sauvages qui se mirent à caracoler devant nous. La jeune fille descendit couper une gaule pour les chasser hors de la route, mais sans pouvoir y réussir, lorsqu'enfin les coursiers, las de nous servir d'escorte, rentrèrent d'eux-mêmes dans le bois. Nous ne rencontrâmes dans tout le trajet que deux grandes fermes dont les habitants travaillaient aux fenaisons; puis deux petits troupeaux conduits par des femmes d'une clairière à une autre. Tout l'attirail de chalet était transporté dans des charrettes où avaient pris place les vieillards et les enfants.

.... Voulant aller visiter la cascade renommée de Riokan, j'avais fait un trajet sur le sauvage lac de Tynfiord, puis, suivant un sentier montagneux et désert qui contourne ce lac par le nord, j'étais arrivé, après diverses petites mésaventures, près de la station de Marheim, où la voie devient carrossable et où je désirais prendre une carriole. Quand j'eus réussi à trouver cette station qui était cachée par un bois, je n'y aperçus que deux enfants qui me répondirent bien que je pouvais avoir un véhicule, mais sans me dire quand; force fut de continuer ma route en hâtant le pas Arrivé après la nuit tombée au hameau de Mäl, situé au fond d'un golfe, j'y appris que, malgré ma carte, il n'y avait point là de sta-

tion. J'obtins cependant de l'obligeance d'un paysan qu'il me donnât du lait, plus un abri dans sa grange. Le lendemain matin, remontant une vallée, j'atteignis la confortable station de Dale, d'où je gravis vers la cascade de Riokan qui est très-belle et bien digne par son volume d'eau, sa hauteur et son site d'être le but d'une excursion ; elle ne me paraît cependant pas mériter d'être appelée une merveille. Avant d'y arriver, l'on passe sous deux ou trois chutes beaucoup plus élevées, mais d'un volume bien moins considérable, entre autres celle de Vidavo, haute de près de 2,000 pieds.

Revenu à Dale, ce fut vers trois heures que je m'apprêtai à reprendre la direction de Christiania, et pour changer de route je résolus de franchir un col que domine le pic du Gausta. Mon guide m'annonça qu'il y avait au moins six heures de marche avant d'atteindre le hameau de Böen où je devais aller demander l'hospitalité dans quelque ferme. Mais il fallait d'abord traverser la grosse rivière qu'alimente la cascade. Nous trouvâmes une nacelle sur la rive, et mon guide, vigoureux garçon de dix-huit ans, me conduisit à l'autre bord; il eut besoin d'employer toutes ses forces pour que le frêle esquif ne fût pas entraîné par la violence du courant vers des rochers autour desquels l'onde bouillonnait quelques toises plus bas. L'eau était si noire et si lugubre, qu'il me vint à l'idée que c'était le Cocyte que je passais avec le nocher Caron. Laissant la nacelle sur l'autre rive, nous gravîmes un petit sentier d'une rapidité extraordinaire et où il fallait enjamber des marches cyclopéennes ; nous arrivâmes sur un large col élevé de plus de 4,000 pieds, où au bord de plusieurs petits lacs et au milieu des rocs et des buissons quelques trou-

peaux cherchaient une maigre pâture [1]. De ce col je découvris une assez grandiose perspective ; plusieurs chaînes de montagnes, les unes derrière les autres, déployaient au loin leurs longues lignes. Le pic du Gausta, qui s'élevait à ma droite, me cachait seul une partie de l'horizon.

Vers sept heures et demie la nuit nous surprit dans la descente sur un sentier glissant (nous étions au 6 septembre), et vers neuf heures, avant d'avoir atteint le hameau de Böen, nous fûmes obligés de recourir à l'hospitalité d'un paysan qui n'eut à nous offrir que du lait aigri. Pour la seconde fois il fallut me contenter d'une grange ouverte pour abri ; mais, comme la nuit précédente, entre une épaisse couche de foin et une grande peau d'ours je ne souffris pas trop du froid. — Un peintre allemand et sa femme furent pendant quatre jours les seuls voyageurs que j'aperçus dans cette contrée où je m'imaginais qu'affluaient les touristes.

En terminant, qu'il me soit permis de donner deux conseils aux personnes qui désirent visiter les régions dont je viens de parler. Le premier, c'est de commencer non par la Suède, mais par la Norwége, si l'on ne peut consacrer à ce voyage qu'un seul été, parce qu'en juin et juillet, quand les neiges n'ont pas encore disparu du sommet des montagnes, les cascades sont plus remarquables, les paysages plus splendides et plus attrayants. Le second, c'est de se presser si l'on veut voir ces pays avec leurs mœurs simples et leurs coutumes antiques.

[1] J'ai cependant vu sur ce col quelques places tapissées d'*alchemilla alpina*, petite plante à fleur verdâtre qui croît en abondance sur le Salève et qui est une bonne nourriture pour les vaches.

Si, au contraire, on tient avant tout au confort et à des communications faciles, il faut attendre encore quelques années, jusqu'à ce que les voies ferrées aient amené diverses améliorations.

Ch. Schaub.

WEIMAR ET SES HOTES.

(Fin [1].)

Coppet et Weimar.— Madame de Staël et la Grande-Duchesse Louise, par l'auteur des Souvenirs de Madame Récamier. — Paris. 1862.

III

A qui la destinée de Mme de Staël n'aurait-elle pas inspiré les plus vifs sentiments? Lorsqu'on se rappelle les transes, les perplexités, les angoisses de celle pour qui l'exil était la mort; lorsqu'on se la représente, enivrée de la beauté du soleil et du parfum des fleurs, prêtant tout à coup l'oreille aux bruits lointains et tremblant d'entendre le galop d'un cheval de gendarme, comment ne pas partager les sympathies des âmes généreuses pour le talent persécuté? Pauvre oiseau battu par l'orage, elle prit son vol vers l'Allemagne. Là, on lui promettait une bonne réception, là son attente ne fut point trompée. Là, le bonheur de vivre au milieu d'êtres empressés à lui plaire, le bonheur d'échanger librement ses idées, le bonheur de donner et de recevoir, d'être tour à tour maître et élève, d'admirer les autres et d'en être admirée; là enfin, le privilége de voir, à travers les difficultés de la langue, d'immenses richesses intellectuelles

[1] Voir *Bibliothèque Universelle*, t. XIV, p. 341.

hors de France. « J'appris à lire l'allemand, j'écoutais Gœthe et Wieland qui, heureusement pour moi, parlaient très-bien français. Je compris l'âme et le génie de Schiller, malgré sa difficulté à s'exprimer dans une langue étrangère. »

A Weimar, l'illustre exilée pouvait bien passer pour une véritable Française. Elle avait la vivacité, l'intarissable entrain, la souplesse et l'habileté de parole, les dons précieux qui jadis firent surnommer la Gaule la nourrice des avocats. Et pourtant, bien que très-française à beaucoup d'égards, Mme de Staël appartenait par les liens du sang à la Suisse romande. Les biographes et les critiques,[1] en insistant sur ce fait, ont eu pour cela d'excellentes raisons. Mme de Staël cherchait à concilier ses lumières avec ses affections, elle tirait autant de puissance de son caractère que de son esprit, elle préférait l'observation des faits aux raisonnements purs, elle était enfin d'une seule pièce, comme disait Schiller, c'est-à-dire que la personne et l'écrivain allaient ensemble. Telle elle était, telle elle se montrait. Entre l'être et le paraître, point de mur d'airain. Par ces traits divers, elle aurait de l'affinité avec les bons esprits auxquels Lausanne et Genève ont dû leur réputation; par ces traits et par d'autres encore, elle ne pouvait se soustraire à l'influence germanique qui devait la compléter. Elle était faite pour aller au devant de l'Allemagne, et l'Allemagne à Weimar ne craignit pas d'aller au devant d'elle.

L'enthousiasme est de tous les pays, quoiqu'il soit

[1] Entre autres MM. Ste-Beuve, Vinet, Monnard. Ceux qui ont étudié le mouvement intellectuel dans la Suisse française ont reconnu dans ce mouvement, comme l'a fait surtout M. J. Hornung, le caractère, la place et l'influence des écrits de Mme de Staël.

plus profond, plus sincère, plus durable au delà du Rhin qu'ailleurs. L'enthousiasme est le grand médiateur entre les sentiments et les idées, l'enthousiasme est humain. Sur le chapitre de l'enthousiasme, qui lui a dicté de si belles pages, Mme de Staël ne put avoir de peine à comprendre Schiller, dont le populaire génie tenait aux profondeurs de l'âme. « La première fois que j'ai vu Schiller, c'était dans le salon du duc et de la duchesse de Weimar, en présence d'une société aussi éclairée qu'imposante; il lisait très-bien le français, mais il ne l'avait jamais parlé. Je soutins avec chaleur la supériorité de notre système dramatique sur tous les autres : il ne se refusa point à me combattre, et, sans s'inquiéter des difficultés et des lenteurs qu'il éprouvait en s'exprimant en français, sans redouter non plus l'opinion des auditeurs qui était contraire à la sienne, sa conviction intime le fit parler. Je me servis d'abord, pour le réfuter, des armes françaises, la vivacité et la plaisanterie, mais bientôt je démêlai dans ce que disait Schiller tant d'idées à travers l'obstacle des mots, je fus si frappée de cette simplicité de caractère qui portait un homme de génie à s'engager dans une lutte où les paroles manquaient à ses pensées, je le trouvai si modeste et si insouciant dans ce qui ne concernait que ses propres succès, si fier et si animé de la défense de ce qu'il croyait la vérité, que je lui vouai dès cet instant une amitié pleine d'admiration. »

Schiller, de son côté, tenait Mme de Staël pour « la plus cultivée, la plus spirituelle des femmes; » il l'estimait et l'honorait « hautement pour sa belle intelligence, pour son esprit libéral et ouvert de tant de côtés. » Toutefois, bien que citoyen français par son diplôme, il

était bien *lui*, il s'appartenait bien de toutes les manières, et sur le terrain philosophique et poétique il n'aurait pu faire à son aimable interlocutrice des concessions nombreuses : « Dans tout ce que nous appelons philosophie, par conséquent sur les principes les plus élevés de toutes choses, on est en opposition avec elle, et cette opposition se maintient en dépit de son éloquence. Mais chez elle le naturel et les sentiments valent mieux que la métaphysique, et son esprit s'élève souvent jusqu'à la puissance du génie. Voulant tout expliquer, tout comprendre, tout mesurer, elle n'admet rien d'impénétrable, et ce que le flambeau de la raison ne peut éclairer n'existe pas pour elle. De là son insurmontable aversion pour la philosophie idéaliste, elle n'y voit qu'un achemiement vers le mysticisme et la superstition.

« Le sens poétique, tel que nous le comprenons, lui manque complétement : aussi Mme de Staël ne peut-elle s'approprier, dans les œuvres de ce genre, que le côté passionné, oratoire et général. Elle n'approuvera jamais le faux, mais elle n'appréciera pas toujours le vrai. Malgré le peu d'habitude que j'ai de m'exprimer en français, nous parvenons cependant à nous entendre passablement, et puisque vous parlez cet idiome avec facilité, je ne doute pas que vos conversations avec Mme de Staël n'aient beaucoup d'intérêt pour vous et pour elle.[1] »

Ces conversations eurent, en réalité, beaucoup d'intérêt pour Mme Staël et n'en manquèrent pas pour Gœthe. Ce grand homme put être au premier moment moins empressé que curieux de voir Mme de Staël, mais de là conclure à « une totale indifférence » ou à un « monstrueux

[1] Coppet et Weimar, p. 40.

égoïsme, » comme l'affirme l'auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*, il y a de la distance. Être indifférent ou être absorbé par une idée, c'est tout un aux yeux du monde, et le malheur a voulu qu'au commencement du séjour de Mme de Staël, Gœthe ait été préoccupé de ses travaux, et qui plus est, malade : donc il n'a pas voulu se déranger; voyez quel manque de savoir-vivre! « Gœthe indifférent, non pas!» me disait il y a peu de temps un homme éminent qui l'a vu de près pendant dix années, «Gœthe égoïste, eh bien! oui, si l'on veut, comme nous le sommes tous. Gœthe égoïste, quand il n'y avait un incendie dans la ville et aux environs qu'il n'y courût! Égoïste, quand il organisait la milice, occupation qui ne faisait guère avancer ses ouvrages! Égoïste, lorsque remplissant avec scrupule tous les devoirs de sa charge de conseiller, il rédigeait des rapports, voyait tout, surveillait tout et régulièrement assistait aux séances du Conseil privé. Égoïste, non! »

Je ne saurais croire, pour ma part, que Mme de Staël ait eu l'idée de faire à Gœthe la leçon et de condamner «une personnalité devenue monstrueuse, » le jour où elle écrivait : « Lorsque je le vis, Gœthe n'avait plus cette ardeur entraînante qui lui inspira Werther, mais la chaleur de ses pensées suffisait pour tout animer; on eût dit qu'il n'était pas atteint par la vie et qu'il ne la décrivait plus qu'en peintre. Il attache plus de prix maintenant aux tableaux qu'il nous présente qu'aux émotions qu'il éprouve : le temps l'a rendu spectateur.» Qu'était-ce à dire? Non que Gœthe fût « incapable de dévouement et dépourvu de la délicatesse du sens moral,» mais que Gœthe homme se laissait plus ou moins conduire par Gœthe artiste, que le génie créateur était si dominant

en lui que tout le reste paraissait accessoire. Et depuis quand, à un certain âge, le prix qu'on attache aux émotions qu'on éprouve produirait-il l'oubli de soi-même?

A défaut « d'indifférence absolue et d'égoïsme, » chercherait-on une autre explication à l'accès de sauvagerie, si l'on veut, et de mauvaise humeur de Gœthe? Voudrait-on voir dans sa « résolution fortement arrêtée » d'attendre à Iéna Mme de Staël, la marque d'une « prévention contre tout ce qui était français? » Cela ne semble guère plus admissible. Un Gœthe ne se serait pas donné la peine de suivre le mouvement des idées et de la littérature en France pour le seul plaisir de développer une prévention et de cultiver un préjugé; un Gœthe n'aurait pas lu avec tant de soin les écrits des encyclopédistes et de Diderot, s'il n'eût nourri que des sentiments hostiles; il n'aurait reçu à la fin de sa vie ni le *Globe*, ni le *Temps*, ni les œuvres de Sainte-Beuve, de Ballanche, de Victor Hugo, de Balzac, d'Alfred de Vigny, d'Émile Deschamps, de Jules Janin; il se serait abstenu de lire les mémoires de Saint-Simon, de juger la nouvelle école romantique, de parler des événements qu'il voyait poindre, de caractériser Villemain, Cousin, Mérimée, Guizot: « Guizot, disait-il, est un *homme*, à mon sens, il est solide. Il possède de profondes connaissances, unies à un libéralisme éclairé, à un libéralisme qui, se plaçant au-dessus des partis, suit son propre chemin. Je suis curieux de savoir quel rôle il jouera dans la Chambre, où on l'a maintenant appelé. » Et parlant de Cuvier: « Cuvier, le grand naturaliste, est digne d'admiration par sa manière de représenter les choses et par son style. Personne n'expose un fait mieux que lui. Seulement, il ne possède presque aucune philosophie. Il

formera des élèves très-instruits, il en aura peu qui soient profonds. » Au sujet de Stendhal, l'auteur de *Rouge et noir* : « Je ne puis nier que quelques-uns de ses caractères de femmes ne soient un peu trop romantiques. Toutefois ils témoignent tous d'une grande observation et d'un profond coup d'œil psychologique, en sorte qu'on peut bien pardonner volontiers à l'auteur quelques invraisemblances de détail[1]. »

Voilà de quelle manière Gœthe « était prévenu contre tout ce qui était français, » à peu près, je pense, comme Schiller, traducteur de la Phèdre de Racine.

Si elle eût été affligée, et cela n'eut pas lieu le moins du monde, par de sourdes préventions systématiques, ou si elle eût retrouvé partout l'esprit français avec un maladroit engouement pour son pays, Mme de Staël aurait bien davantage regretté la France. Une contrefaçon de Paris lui aurait vite fait abandonner ses études et son voyage. Ce qui la charmait, au contraire, c'étaient des mœurs, une conversation, un courant d'idées, une métaphysique, une poésie qu'elle ne connaissait point; c'était un théâtre où, à la place d'une tragédie d'Arnault, on donnait Wallenstein et Marie Stuart. « Ah ! Weimar, Weimar ! » écrivait-elle de Berlin à la duchesse Louise, après une magnifique mascarade; « tous ces essais dans le genre français me paraissent si loin du véritable mérite des Allemands ! Ce n'est pas une imitation de Paris, c'est une manière d'être originale que j'aime à trouver hors de France. Enfin, je causerai dans deux mois avec Votre Altesse : il me semble que je voudrais y être déjà. »

Cette *manière d'être originale* distinguait par excel-

[1] *Soret und Eckermann*. Gespræche mit Gœthe. Dritter Theil.

lence Weimar, la cour et les lettrés. Le prince vivant en intimité avec les plus beaux génies, les voyait journellement, les consultait, les conseillait, les traitait comme Louis XIV n'a jamais traité Racine, mais il ne mettait aucune condition à son amitié. Loin de vouloir absorber à son profit tant de prodigieux talents et de leur imposer un certain tour et un certain ton, Charles-Auguste, très-individuel lui-même, respectait l'individualité de chacun; chacun restait *soi*; chacun gardait son indépendance d'imagination et de jugement, et cette indépendance était encouragée autant qu'appréciée.

On a parlé quelquefois de la sévère étiquette qui régnait alors à Weimar, quoique Mme de Staël n'en ait pas été frappée. C'est s'abuser gratuitement par des mots. Qu'est-ce, après tout, que l'étiquette? Une forme du savoir-vivre, un usage, comme tout autre usage, et dès que cet usage n'est pas tyrannique autant qu'il l'était jadis à la cour d'Espagne ou à Versailles, le mal n'est pas grand. Que les us mondains et les coutumes de cour aient été suivies par la grande-duchesse Louise, cela n'avait rien que de naturel, et cela pourtant n'empêcha pas la souveraine d'être en 1806 une héroïne sans formalisme. Quant à Charles-Auguste, lorsqu'il se promenait seul dans le parc avec ses chiens, comme un bon bourgeois de la résidence, lorsqu'il allait faire une visite à Gœthe, il ne se montrait pas assurément très-rigoureux. Et le cimetière de Weimar? Les restes mortels de Schiller et de Gœthe y reposent dans le même caveau que ceux de Charles-Auguste et de sa famille. Est-ce de l'étiquette?

Avec ses manières franches et ouvertes, avec sa capacité universelle, surtout avec sa rare intelligence, Charles-Auguste passa aux yeux de Mme de Staël pour ce qu'il

était réellement, c'est-à-dire pour un homme supérieur, pour un homme né *grand homme*, selon l'expression de Gœthe. Charles-Auguste pouvait tout comprendre. Aussi est-il piquant de voir une Française adresser à un prince allemand une traduction de la philosophie de Kant en italien : « Monseigneur, voilà la philosophie de Kant en italien : le troisième cahier est le meilleur ; il y a dans les sentiments une noblesse et une élévation qui m'ont singulièrement captivée, et quoique Votre Altesse prétende qu'elle n'est pas romanesque, je ne crains pas de Lui envoyer en ce genre ce qui me plaît. »

A l'approche du printemps, en 1804, Mme de Staël avait quitté Weimar, mais ne s'en était point à toujours séparée. Le souvenir des bontés dont elle avait été l'objet tenait une grande place dans son âme. Au milieu des longs voyages qu'elle allait bientôt entreprendre, tour à tour en Italie, en Russie, en Suède, sa plume facile lui permit de continuer les précieuses relations commencées. Non-seulement elle correspondait avec Mlle de Gœchhausen qui lui donnait des nouvelles de Weimar, mais elle eut le bonheur d'entrer en commerce épistolaire avec la duchesse Louise. A Vienne, à Coppet, à Stockholm, à Genève, Mme de Staël se faisait une joie de vivre par la pensée à Weimar. Roulant tantôt sur sa propre histoire, tantôt sur les grands événements de l'Europe, souvent aussi sur les longues tristesses de l'exil, ses lettres se sont succédé pendant douze ans. C'est de Berlin qu'elle écrivit pour la première fois, puis de Vienne où, bouleversée à la nouvelle de la maladie de son père : « Je pars, je quitte Vienne où mon bonheur a fui. Je conserve pour vous la plus tendre, la plus respectueuse reconnaissance. Si je reviens à la vie, je reviendrai vers

vous, mais chaque jour creusera plus avant la douleur dont je dois mourir, je ne sais à quelle époque. — Plaignez-moi dans votre palais, dans cette noble solitude où vous savez vous guider vous-même. Pensez quelquefois à un cœur déchiré où vivra votre souvenir. » Et quelques mois après la mort de M. Necker : « Je suis curieuse de l'Italie, si toutefois je puis être curieuse de quelque chose, en dehors de mes regrets. Mon malheur m'a pénétrée d'une idée de la mort si vive, que jour et nuit, je ne sens, je ne vois plus qu'elle ; mes nerfs sont tout à fait abîmés. — La bonté de Votre Altesse m'encourage à lui parler de moi, et que peut-on lui dire d'elle-même? La raison la plus parfaite ne dirige-t-elle pas sa vie, et ne peut-on pas toujours savoir ses actions de tous les moments, en connaissant ses devoirs? » La grande-duchesse Louise et Mme de Staël s'étaient comprises.

IV.

Il y a une fidélité d'intelligence, une fidélité d'imagination, une fidélité de conscience et de cœur. Cette dernière, c'est la vraie, et Mme de Staël en a donné l'exemple. Pendant les graves complications qui étonnaient l'Europe, au plus triste moment des guerres auxquelles l'Allemagne servit de théâtre, la correspondante de la duchesse Louise avait sans cesse les yeux tournés vers le pays de son affection. A l'affût de toutes les nouvelles, et de tous les bruits souvent contradictoires, elle sentait battre son cœur d'espérance ou de regret. La bataille d'Iéna dut lui inspirer les plus vives craintes pour ceux qu'elle aimait.

A trois lieues d'Iéna, Weimar, on le sait, eut à subir l'invasion d'une armée ennemie, prête à toutes les extrémités et dont les cris étaient : Du pain, du vin, vite, nous montons ! Un pillage nocturne, l'incendie, le manque de subsistances, tous les malheurs semblaient conjurés contre la résidence de Charles-Auguste. Une femme seule, dans ces jours dont le récit serait lamentable, une femme seule sauva le pays dont elle était la Providence et la mère ; une femme seule montra le sang-froid d'un conquérant et l'énergie d'un homme fort. Le 15 octobre 1806, Napoléon arriva au château de Weimar. « Où est le duc, votre mari ? » demanda l'empereur au bas de l'escalier ducal. « Il est à la place où l'appelle son devoir, » répondit la duchesse, demeurée seule au milieu du désastre.

Le lendemain, la duchesse obtint une audience du vainqueur, et le calme, la dignité qu'elle déploya pour détourner de la ville et du duc les menaces impériales, produisirent un merveilleux effet. La preuve en est que Napoléon, entouré de son état-major, rendit à la souveraine sa visite, et prononça des paroles gracieuses. En rentrant dans ses appartements, il dit : « Voilà une femme que nos deux cents canons pourtant n'ont pas pu effrayer ! » Quelques jours après cette entrevue décisive, Charles-Auguste écrivait à la princesse qui avait vendu ses joyaux pour soulager l'infortune de ses sujets : « Il n'y a qu'une voix sur ce que tu as fait pour Weimar, sur la constance et le courage avec lesquels tu as supporté les épreuves. Tu t'es acquis une renommée digne des temps passés. Que la Providence te bénisse et te fasse recueillir le fruit de tes bonnes actions ! »

La Providence devait bénir, en effet, la duchesse

Louise et donner à sa vie, comme plus tard à sa mémoire, un lustre qui ne passera point. Mme de Staël joignit sa voix aux accents populaires : « J'ai besoin d'exprimer à Votre Altesse tout le respect, toute l'admiration dont je suis plus que jamais pénétrée pour elle. Sa conduite, dans les derniers événements, est historique, et sa vie entière est expliquée par ce jour où ses vertus privées sont devenues publiques. J'ai eu la gloire, Madame, d'avoir prédit ici ce que vous feriez là-bas. Le sentiment que cette conduite inspire est tel partout que c'est un honneur insigne d'être connue de vous, et si vous daignez me dire que vous ne m'avez point oubliée, je n'en jouirai pas plus qu'autrefois, mais j'en serais, s'il est possible, encore plus fière. » Quand deux ans plus tard, Mme de Staël traversait pour la seconde fois Weimar, les mêmes sentiments se pressaient sous sa plume. « Il m'en a coûté cruellement de venir ici, » avouait-elle à Mme Récamier ; « jugez quel souvenir m'y a saisie ; mais je croyais devoir ce sacrifice à l'admirable personne qui est souveraine de ce petit pays. Je l'ai trouvée bien malade. Son courage héroïque pendant la bataille d'Iéna a pour jamais, je le crains, abîmé sa santé. Ah ! que tout le monde est malheureux ! — J'ai été reçue dans cette Saxe d'une manière étonnante. Comme je passais à une porte, le commis de la barrière a arrêté ma voiture et m'a dit que, depuis plusieurs années, tout ce qu'il souhaitait était de me voir, et qu'il mourrait content puisqu'il avait eu ce plaisir. Cette scène, sous diverses formes, s'est renouvelée plusieurs fois dans les auberges. Voilà ce que j'ai, chère Juliette, pour dédommagement de tout le bonheur de ma vie. »

L'histoire a confirmé de point en point tous les dé-

tails qu'on est tenté d'attribuer souvent à des exagérations momentanées et à des amplifications locales. Une personne de beaucoup d'esprit, Mme la conseillère Johanna Schopenhauer, a laissé dans ses œuvres posthumes une description aussi animée que riche en détails de l'approche des Français comme de leur arrivée à Weimar, et la conduite de la duchesse Louise n'est pas passée sous silence par ce témoin oculaire : « Sans la duchesse qui demeura de pied ferme, nous étions tous perdus; le feu était au château, la ville embrasée de tous les côtés. Déjà les boulets rouges étaient prêts. Ce ne fut que sur la nouvelle de sa présence qu'on nous épargna. On le sait maintenant avec certitude. On a peine à croire jusqu'à quel point nous avons échappé au plus grand malheur. Un ange du bon Dieu veillait sur nous. Gœthe me disait encore aujourd'hui qu'on a trouvé dans sa maison partout de la poudre et des cartouches. Dans une habitation vis-à-vis de la sienne, le feu, mis à dessein, n'a été découvert et éteint que par hasard.... Mon existence est agréable ici. En dix jours on a mieux appris à me connaître qu'on n'avait peut-être pu le faire en dix ans. Gœthe disait aujourd'hui que j'étais devenue Weimarienne par le baptême du feu. Il a bien raison. Il me disait que puisque l'hiver s'approche, plus sombre que jamais, nous devons aussi nous rapprocher les uns des autres, pour égayer de concert les jours tristes. Ce que je peux faire pour me maintenir en courage et en gaîté, je le fais. Tous les soirs, pendant ces mauvais temps, se rassemblent chez moi mes connaissances. Je leur donne du thé et un *butterbrod* dans la plus stricte acception du mot. Je ne fais pas allumer une lumière de plus qu'à l'ordinaire et ce-

pendant l'on revient toujours, et l'on se trouve bien. Meyer, Fernow et Gœthe quelquefois viennent à la maison. Plusieurs, que je ne connais pas encore, désirent de m'être présentés. Wieland m'a fait demander aussi la permission de me visiter ces jours. Tout ce que je souhaitais naguère se trouve de soi-même. J'en suis redevable au bonheur. Mes appartements n'ont pas été endommagés; je suis la seule entre mille qui n'ai point eu à déplorer de perte cruelle, et c'est la souffrance générale, ce n'est point une souffrance particulière qui me serre le cœur. Je sens combien tout cela doit sonner égoïstement, et c'est précisément le côté le plus terrible du malheur universel qu'on peut voir les meilleurs, même parmi nous, descendre à cet égoïsme... Adieu, sois sans soucis à mon sujet. L'horizon devient chaque jour plus clair. Je désirerais que tu pusses envoyer mes salutations à Tischbein et lui dire que je vis encore et que je lui suis très-reconnaissante de sa recommandation. — Gœthe n'a rien perdu. Le professeur Meyer a tout perdu, même ses dessins; il n'a conservé que ses écrits et sa bonne humeur. Les manuscrits posthumes de Herder sont une perte irréparable. »

Cette lettre, écrite sous l'influence immédiate des événements, laisse à penser bien des choses et en exprime quelques autres intéressantes pour l'historien. Femme d'esprit autant que de sens, M[me] Schopenhauer a raconté les péripéties, les angoisses, les émotions de Weimar après la bataille d'Iéna. Elle n'a dissimulé dans plusieurs pages, que nous aurions voulu citer, aucun des faits, peu connus jusqu'à ce jour, qui marquèrent le passage de l'armée ennemie dans sa ville d'adoption. On ne se fait pas une juste idée de tout ce qui put se pas-

ser alors. Mme de Staël n'ignora pourtant rien : lorsqu'à son retour de Vienne elle vit pour la seconde fois Weimar et que de Weimar elle a regagné Coppet, son premier mot fut un cri du cœur :

« Me voilà donc encore une fois, Madame, à cent lieues de vous ! J'ai cru rêver les deux jours que j'ai passés près de vous : car, en effet, dans ce temps-ci surtout, vous êtes une personne tout à fait surnaturelle et je vous admire du fond de mon âme. J'ai trouvé sur ma route Benjamin Constant et mon fils, et vous avez eu grande part à nos entretiens. Je relevais l'âme de tous deux en détournant leurs regards de Paris pour les tourner vers vous.... Je voudrais bien savoir avec le plus grand détail des nouvelles de Votre Altesse ; mais voudra-t-elle bien m'en donner ? elle s'occupe si peu d'elle-même. Son voyage à Nice aura-t-il lieu ? Daignerez-vous dire à Monseigneur le duc ce que je lui écrirai un de ces jours, dès que je saurai quelque nouvelle qui pourra l'intéresser, car il connaît trop bien l'ancienne nouvelle de mon attachement pour lui. — Je crois que Benjamin va publier son *Wallenstein*, je l'en presse vivement. Il se met aux pieds de Votre Altesse : qui vous connaît et n'a ce sentiment ? Moi je l'éprouve plus tendrement, j'ose le dire, que personne, et je me sens un appui dans ce monde fragile tant que vous vous intéressez à moi. Hélas ! je n'en ai plus d'appui ! — Daignez me conserver vos bontés ! »

Cet ardent désir d'un appui, ces souhaits si naturels ne manquèrent pas d'être écoutés. Jamais les bontés des souverains de Weimar ne se retirèrent de celle dont l'âme était bonne et généreuse aussi. Mme de Staël sentait bien par quelle fidélité d'affection elle était protégée,

sur qui, de loin comme de près, elle pouvait compter, à qui dans toutes les circonstances elle pouvait tout dire. Qu'elle fût à Genève ou à Vienne, à Coppet ou à Berlin, elle demeurait l'hôte de Weimar ; sa persuasion à cet égard était si complète qu'elle ne se faisait nul scrupule de réclamer de la grande-duchesse Louise tous les témoignages que l'amitié aime à rendre à l'amitié : « Oserais-je vous demander un service que *vous aurez du plaisir à me rendre*? Les gazettes disent que le roi de Suède vient en Suisse. M. de Staël a été son ambassadeur ; oserais-je vous prier d'écrire tout de suite à Mme la margrave de Baden pour la prier d'avoir la bonté d'offrir Coppet à Leurs Majestés suédoises? — La maison est assez grande pour les loger, et je ne crois pas que nulle part elles pussent rencontrer plus de respect et de dévouement. J'ai un autre château et une autre terre à une lieue de Coppet ; ainsi quand je ne serais pas dans l'intention de quitter ce pays, rien ne me dérangerait dans cette offre. Je suis sûre que mon père l'aurait faite, et je serai fière d'unir les traces du plus vertueux des hommes au seul roi digne de l'être. — Je confie à Votre Altesse mon désir, qui est aussi vif qu'il est possible, et je la supplie de le faire exaucer. Mon fils avait à Schaffhouse présenté son hommage au roi. J'ose espérer un mot de Votre Altesse ; je l'attendrai avant de faire mon voyage à Lyon, où des affaires m'appellent. »

S'agissait-il, non plus de mettre le château de Coppet à la disposition du roi Gustave-Adolphe IV, mais d'obtenir des lettres pour la Russie, Mme de Staël ne doutait pas que sa prière ne fût bien accueillie. « J'ai honte de vous parler de moi dans un pareil moment, » écrivait-elle de Coppet, le 23 juillet 1811, « mais

je sais que le sentiment de vos souffrances ne fait qu'ajouter à votre pitié pour les autres. Ma situation s'est singulièrement empirée depuis que mon livre sur l'Allemagne a été mis au pilon, et pour mille raisons j'ai le besoin de m'échapper de ce lieu qui est devenu une prison. Pour y parvenir je n'ai qu'un moyen sûr, c'est de m'embarquer à Riga, cette ville étant le seul port européen qui ne soit pas dans la dépendance de la France. Les ambassadeurs russes ne peuvent donner de passeport, même pour Riga, sans l'autorisation du gouvernement russe, et il m'importe extrêmement que la demande de cette autorisation soit *secrète*, car le gouvernement français, s'il savait que je veux quitter mon séjour actuel, pourrait m'en empêcher. J'ose donc vous supplier, Madame, de m'obtenir ce passeport pour Riga, ou du moins l'ordre à M. de Stackelberg de me le délivrer à Vienne, quand je le lui demanderai, sans que personne, excepté l'empereur de Russie lui-même, en soit informé. Si l'impératrice-mère, qui a eu des bontés pour moi dans mon enfance, daignait m'appeler à Pétersbourg, j'irais sûrement lui présenter mon hommage; mais ce que je préfère, c'est Riga, où des affaires de fortune et surtout la mer me font désirer de me rendre.

« Votre recommandation, Madame, et celle de la princesse héréditaire, qui, à cause de vous, a daigné me témoigner de la bonté, me feront sans doute obtenir cette simple faveur. Mais, toute simple qu'elle paraît être, elle aura bien de l'influence sur mon sort et sur celui de toute ma famille, pour laquelle aussi je demande le même passeport. Puisque j'ai commencé ce sujet, il faut que je l'épuise. J'ose prier Votre Altesse de profiter de la voie la plus rapide pour me faire obtenir ce passe-

port, car la saison s'avance et je voudrais avoir encore le temps d'aller à Tœplitz et de vous présenter de là mon hommage; s'il était possible, je prierais Monseigneur le duc de me donner quelques instants à Tœplitz ou à Carlsbaden. J'aurais bien des choses à lui dire et plus encore à lui demander. Croyez-vous, Madame, que je puisse partir déjà, sans crainte, assurée, par votre protection, d'avoir l'issue de Riga? Je vous devrais, Madame, avec ce passeport, le repos du reste de ma vie et l'existence future des miens. Je serais fière de vous tout devoir, mais je ne pourrais ni vous admirer plus, ni même vous chérir davantage. »

Voilà de l'intimité et de la plus vraie. Que penser d'une épître où le plus respectueux attachement se mêle d'une façon si simple et si naturelle à une question de passeport? Pour une aussi longue conversation sur un pareil thème, ne fallait-il pas toute la bienveillance éprouvée de la grande-duchesse Louise et toute l'amabilité de langage de son affectueuse correspondante? Qu'on ne parle pas après cela de l'étiquette rigoureuse qui aurait régné en ce temps à Weimar.

L'étiquette! Encore une fois, le mot est bon à dire; on le prodigue souvent lorsqu'on ne sait à quoi se prendre. Où donc n'y a-t-il pas des convenances à garder dans le ton et dans les manières? Le moindre parvenu et le plus mince bourgeois n'ont-ils pas leurs coutumes, et qui songerait à s'en étonner? Autre est, il est vrai, l'étiquette qu'il peut plaire à chacun de s'imposer et d'exiger dans son salon, autre est l'étiquette des maisons souveraines; mais le fait reste le même. Le seul danger de l'étiquette, telle qu'on l'entend d'ordinaire, serait peut-être d'habituer trop certaines personnes superficielles

aux minuties, de gêner l'essor du naturel, de faire passer, comme en procédure, la forme avant le fond, surtout d'amoindrir peu à peu des individualités très-marquées. Voilà l'écueil. Est-ce à dire que Weimar ait échoué contre cet écueil? Nullement. Louis XIV, avec sa majesté, ne songeait guères à choisir Corneille et Boileau pour ses conseillers intimes, encore moins à faire de La Bruyère son ami. Charles-Auguste écoutait Gœthe et ne craignait pas d'écrire à Schiller. Louis XIV soumettait à une sorte de discipline réglée et d'élégance conventionnelle ceux qui étaient à son service. Charles-Auguste excusait une infraction aux usages pour le plaisir de voir divers échantillons d'hommes divers.

Une stricte étiquette n'aurait pas fait valoir Mme de Staël. Qu'on se la représente n'ayant pas son franc-parler, préoccupée de se taire, ou plutôt réduite à s'entretenir avec elle-même, à s'interroger et à se répondre, quel embarras, quelle gêne! Plus de grâce, plus d'abandon, plus de vivacités juvéniles! Mme de Staël heureusement n'éprouva d'aucune manière le malaise d'une nature contrariée dans ses aptitudes et ses goûts. A mesure même que s'éloignèrent d'elle les années heureuses de son séjour à Weimar, son commerce épistolaire prit un caractère de plus en plus confidentiel. L'auteur de *l'Allemagne* ne craignait de parler longtemps ni de ses projets, ni de sa santé, ni des événements du jour. Ainsi en 1812 : « Vous allez être entourés d'orages; cette crise est la dernière du continent : par terre ou debout chacun conservera sa place après cette époque. Moi, je n'aspire qu'à traverser les mers, et mon avenir dépend de l'alternative de crainte ou d'espoir qu'on me donne à cet égard... J'ose solliciter toujours de temps en temps quelques marques

de souvenir de Votre Altesse. Je ne cesserai point de suivre ses nobles destinées, et si l'obscurité nous enveloppe tous, il nous restera au moins, Madame, des trésors de souvenir pour une meilleure vie. »

Dans un des moments les plus extraordinaires qui se soient jamais vus, au milieu d'un pêle-mêle d'événements tels que le lendemain ne ressemblait que rarement à la veille, Mme de Staël, malgré sa naturelle mobilité, ne se laissait point distraire de celle dont « l'âme était maîtresse de la sienne » Le génie est doublement beau, lorsqu'en prodiguant les richesses d'une imagination créatrice, il sait garder le sentiment comme le plus pur encens du sanctuaire. Il y a trop de gens, même parmi les célèbres, dont la tête peu à peu absorbe tout le reste, et qui ne vivent plus à un certain âge que sur les débris fumants d'un cœur éteint. Une rare capacité de sentir, source à la fois de malheur et de gloire, se confondait avec l'idée du bien chez Mme de Staël.

De Pétersbourg, où elle trouva le meilleur accueil, de Finlande ou de Suède, l'excellente amie de Mme Récamier regardait Weimar comme on regarde un coin bleu du ciel. A peine hors de Russie et du voisinage de Moscou dans l'automne de 1812, elle s'adressait de Stockholm au commencement de 1813 à sa protectrice : « Les circonstances ont amené les choses plus heureusement qu'elles n'auraient été si j'étais partie plus tôt. Ce n'est pas la première fois que l'être qui se fie en Dieu est conduit au bonheur par la peine. Je suis ici aussi bien qu'on peut l'être dans les temps actuels. Le prince royal de Suède est le véritable héros de notre siècle, car il joint la vertu au génie, association qui semblait rompue... Que

de choses étonnantes nous avons vues ! Que de choses nous allons voir ! Mon Dieu, qu'une conversation avec vous et Monseigneur le duc me serait précieuse ! Je voudrais vous enlever tous les deux dans un nuage; peut-être vous en trouveriez-vous bien. J'en ai à choisir, des nuages, car le seul inconvénient de mon séjour ici, c'est le climat... Ici le prince de Suède me parle souvent de la conduite admirable de Votre Altesse; il en a été le témoin, et il désire que je vous offre ses hommages. Il m'a singulièrement flattée aussi en me disant qu'à cette époque, Madame, vous aviez daigné parler de moi avec bonté. »

La Restauration rendit la liberté à l'auteur de *l'Allemagne*. Après dix ans d'absence, Paris et le ruisseau de la rue du Bac, Paris et un nouvel état de choses, tout cela, si longtemps désiré, n'était plus un vague espoir pour M[me] de Staël. « J'ai vu son Altesse le duc de Saxe-Weimar, » écrivait-elle en 1814, « et nous avons beaucoup parlé de vous. Au milieu de tous mes voyages, j'ai toujours pensé à Votre Altesse, à ses bontés pour moi. C'est à elle que j'ai dû d'avoir supporté l'exil et cet exil, qui m'a fait tant de peine, a été la cause de beaucoup de bien pour moi... Je n'ai point renoncé à l'espoir de vous voir en Allemagne. J'ai perdu l'habitude d'être sédentaire, et le changement me plaît. — Quand j'aurai marié ma fille, j'irai en Grèce pour y composer un poëme sur les croisades. Il faut faire quelque chose de cette triste vie où l'on a toujours l'idée d'un bonheur qui fuit devant nous, comme les nuages : il est vrai que ces nuages sont le pressentiment d'une autre vie. » Et ce pressentiment d'une autre vie était profond; il donnait je ne sais quoi de grave et de mélancolique à M[me] de Staël :

« Adieu, Madame, adieu, vous qui avez pu faire un si noble usage de vos années, et qui n'avez pas un souvenir qui ne doive vous honorer à vos propres yeux. »

Bientôt Mme de Staël fut prise d'un désenchantement amer qui alla toujours croissant. Elle cherchait l'avenir au delà de ce monde et ne vivait guère ici-bas que dans le passé. Les adieux se succédaient émouvants sous sa plume : « Je me transporte souvent par la pensée dans ce beau jardin, dans ce beau château si hospitalier pour moi. Vous avez vu les derniers jours de ma vie d'espérance, de jeunesse, de bonheur. A présent, j'existe comme les vieillards, avec effort, avec résignation; mais la source naturelle est tarie. Adieu encore une fois. J'ose parler à Votre Altesse comme si tous les genres de supériorité ne la séparaient pas de moi. »

Un voyage en Italie et le mariage d'une fille bien-aimée parurent alimenter un moment les sources d'une vie précieuse. Le pinceau qui avait immortalisé *Corinne* ne perdait rien de sa délicatesse et de son ardeur aussitôt qu'il s'inspirait d'un pieux souvenir : « Dans mes dix années d'exil, je vous ai dû à tous les deux les plus doux moments de mon existence. » *Tous les deux*, c'étaient, on le pense bien, le grand-duc de Saxe et la grande-duchesse Louise. Mais dix-sept mois après avoir daté de Pise sa dernière lettre à la souveraine de Weimar, Mme de Staël était enlevée à l'Europe qu'elle avait remplie de son nom.

V

Toutes les célébrités ne sont pas heureuses comme elles voudraient l'être; toutes n'ont pas le bonheur d'assurer l'avenir à leurs œuvres les plus chères. Mme de

Staël avait été témoin, il est vrai, des premiers succès de son *Allemagne*; mais eût-elle pu prévoir, en mourant, les inappréciables services que rendrait cet ouvrage et la faveur constante qui lui serait acquise? De malheureuses feuilles mises au pilon ressusciter si brillamment de leur torture; une littérature, une philosophie nouvelles se concilier si bien et si vite des admirateurs et des partisans; Lessing, Herder, Wieland devenir si populaires à l'étranger, Gœthe et Schiller se faire si unanimement reconnaître pour des émules de Shakspeare; quelle joie, quelle joie durable c'eût été pour la fille adoptive de Weimar!

C'est vraiment un fait des plus curieux que l'influence exercée jusqu'à nos jours par *l'Allemagne*. Le livre et l'auteur n'ont fait que grandir dans l'opinion soit au delà du Rhin, soit en France. Pour ne citer qu'un exemple, entre beaucoup d'autres, l'envoyé de Prusse au congrès de Vienne, Guillaume de Humboldt, l'un des hôtes de Weimar et d'Iéna, s'est attaché à deux reprises, dans ses *Lettres à une amie*, à juger Mme de Staël. Il écrivait de Nordernei où il prenait les eaux dans l'été de 1832: «Ne croyez pas que je méconnaisse Mme de Staël. Elle était, telle est ma profonde conviction, véritablement grande, grande non-seulement par l'esprit, mais par une sensibilité profonde et vraie, par une bonté infinie, grande par le cœur et le caractère. Elle avait la délicatesse d'impression qui donne tant de noblesse au caractère des femmes. Dans le plus profond de son être elle n'était pas une nature française, mais il lui arrivait de temps à autre de mêler des aperçus français à ses propres vues, et cela n'est pas surprenant, puisqu'elle vivait en France. Elle n'a appris l'allemand que trop tard et je lui ai même encore à Paris servi d'instituteur.»

La personnalité de Mme de Staël et ses affinités germaniques étaient si marquées aux yeux des connaisseurs, que Guillaume de Humboldt reprenait en 1833 la plume : « Vous avez assurément raison, » convenait-il avec Charlotte, « quand vous dites que Mme de Staël et Mme de La Roche sont maltraitées dans la correspondance de Gœthe. C'est la faute de Gœthe. Dans un commerce épistolaire intime, comme dans la conversation, l'on peut se permettre de petites railleries, parce qu'on n'y attache aucune mauvaise intention et qu'on sait assez comment cela est compris. Mais si l'on porte de semblables lettres devant le grand public, on doit effacer aussi de semblables passages et, en cela, Gœthe qui a publié la correspondance, a été insouciant. Gœthe et Schiller devaient être injustes pour Mme de Staël, parce qu'ils ne la connaissaient pas suffisamment... Mme de Staël devait être considérée beaucoup moins sous les rapports littéraires que dans la vie et du côté de son caractère et de ses sentiments, de son esprit et de ses impressions. L'esprit et le cœur étaient fondus en elle d'une manière qui lui était tout à fait propre. C'est ce que Schiller et Gœthe ne pouvaient pas voir. Ils ne la connaissaient que par quelques conversations et encore imparfaitement, puisque l'un et l'autre ne pouvaient s'exprimer en français avec une liberté complète.... Ils ne savaient rien sur la vraie nature de Mme de Staël. Ce qu'on a dit de sa *virilité* n'est qu'un bavardage trivial, tel que se le permet le commun des hommes sur des personnes dont le genre et la manière d'être dépassent les limites de la vue ordinaire.... D'excellentes femmes assurément, qui connaissaient Mme de Staël, ne lui ont jamais fait un reproche de cette *masculinité*, dont on ne saurait trouver la trace dans ses écrits. »

Si Mme de Staël avait eu besoin de défenseurs de nos jours, elle en aurait trouvé de fervents parmi les esprits les plus distingués de l'Allemagne. Une femme supérieure, au point de concilier l'enthousiasme et la faculté d'observation, le goût de l'analyse et le sens des idées générales, une femme d'une intelligence assez large, d'un tact assez sûr, d'un goût assez fin pour faire connaître l'Allemagne à la France et la France à l'Allemagne, n'était-ce pas une vivante exception et, pour ainsi dire, une admirable anomalie?

La civilisation par les lettres : ces mots résument pour chacun Mme de Staël, comme ils expliquent Weimar. Tous les étrangers qui depuis quarante ou cinquante ans se sont succédé dans la résidence de Charles-Auguste, tous ceux que leur destinée a fait vivre au milieu des souvenirs de Schiller et de Gœthe, seraient tentés de répéter avec un pape, que les lettres « sont des diamants pour les princes » et de l'or pour tous ceux qui les aiment. Avec le culte de la pensée, avec l'amour désintéressé du beau, l'Athènes de l'Ilm garde sa valeur et son étendue dans le monde. Elle est plus riche que ne pourraient la faire toutes les pierres précieuses de Golconde et de Visapour. A Weimar, Liszt a longtemps régné sur l'art musical; le poëte Dingelstedt dirige le théâtre et le Dr Schœll représente la littérature classique; des peintres tels que Preller, de Ramberg, de Kalkreuth, marchent à la tête du mouvement artistique; le château, « ce château si hospitalier » dont parlait déjà Mme de Staël, demeure un sanctuaire accessible aux œuvres de l'esprit: la Bibliothèque elle-même, à deux pas du palais, semble consacrer l'union traditionnelle de la littérature et du trône, de l'art et du pouvoir.

EDOUARD HUMBERT.

DES

MUSÉES D'HISTOIRE NATURELLE.[1]

Messieurs,

Je ne pense pas pouvoir aborder mieux le sujet des musées, qu'en les comparant avec d'autres collections qui vous sont familières, les bibliothèques. Les musées ne sont, en effet, que des bibliothèques renfermant les ouvrages de l'Auteur de la nature, comme les bibliothèques renferment des ouvrages écrits par les hommes. — La première idée que l'homme s'est faite d'une bibliothèque a été celle d'une collection de livres destinés à son amusement; ce n'est que graduellement qu'il s'est créé des bibliothèques pour son instruction. Après les bibliothèques privées, sont venues celles de sociétés savantes, montées en vue d'un objet spécial, tel que l'histoire politique, l'histoire naturelle, telle ou telle branche de lit-

[1] Ce discours a été prononcé par M. le professeur Agassiz, le 11 juillet 1860, à Boston, devant la *Mercantile library Association*, au moment où la Chambre des représentants du Massachusetts allait s'occuper de la dotation du musée de zoologie comparée que notre savant compatriote dirige à Cambridge. M. le professeur Matile a bien voulu traduire pour la *Bibliothèque universelle* ce discours tel qu'il l'a recueilli de la bouche de M. Agassiz; nous espérons que cette communication sera reçue avec plaisir par les nombreux amis que l'auteur et le traducteur ont laissés en Suisse. (*La Dir.*)

térature. Ces bibliothèques-là offrent déjà quelque chose de moins spécial et de plus méthodique que les précédentes. Puis, nous avons des bibliothèques générales dont le plan est d'embrasser, pour ainsi dire, tout ce qui a été écrit. On conçoit que plus ces collections de livres sont riches, plus elles exigent d'ordre et de méthode.

Si dans ces bibliothèques, renfermant peut-être des volumes par centaines de mille, ceux-ci n'étaient classés que d'après leur taille, le même rayon serait occupé par des livres d'espèces les plus diverses, et cet arrangement ne serait rien moins que favorable à des recherches. Quel autre plan adoptera-t-on dès lors? Classera-t-on les livres d'après la langue dans laquelle ils sont écrits, et les groupera-t-on par nations? ou bien les classera-t-on d'après les sujets qu'ils traitent, de sorte que les livres qui s'occupent d'une seule et même science soient placés les uns à côté des autres? ou bien encore, les livres seront-ils arrangés d'après l'époque où ils ont été écrits? Il est évident que les bibliothèques seront classées de manière à répondre le mieux possible aux divers buts pour lesquels elles ont été créées, et qu'afin de rendre les livres plus accessibles, on dressera des catalogues.

Eh bien, nous avons des musées d'espèces différentes qui correspondent à ces diverses classes de bibliothèques. Nous avons des musées renfermant toutes sortes de curiosités, et qui contribuent plus encore à l'amusement du public qu'à son instruction : tel est, par exemple, notre *Boston Museum* qui est un ornement de notre cité, et a le bon goût d'exclure ce que tant d'autres créations du même genre admettent avec empressement : des impostures de toute espèce, des objets qui visent plutôt

au fabuleux et à l'extravagant, qu'à l'instruction. Puis nous avons des musées de sociétés scientifiques ; dans notre ville, il en est un qui mérite le patronage de tous ceux qui ont à cœur le progrès de la science ; il est, en effet, l'un des mieux montés des États-Unis, et des membres de cette institution ont de tout temps travaillé à l'avancement des sciences. C'est à eux que nous devons cette belle série de contributions scientifiques publiées sous le titre de *Journal and Proceedings of the Boston Natural History Society*, et lorsque notre Massachusetts eut résolu de faire faire une description géologique et une histoire naturelle de l'État, ce fut parmi les membres de cette société que l'on choisit les rapporteurs. A cette occasion, je me plais à dire que jamais sur ce continent il ne se fit un travail de ce genre plus utile et qui répondit mieux au but que l'on se proposait ; aussi a-t-il servi de modèle à tous les ouvrages de même nature entrepris par d'autres États de l'Union et même par le gouvernement fédéral. Les données scientifiques que renferment ces divers travaux, ont complétement changé l'état de la science en Amérique, en tant qu'elle a pour objet l'histoire naturelle.

J'aime à faire ressortir ici tout particulièrement les titres que la Société d'histoire naturelle de Boston s'est acquis à l'estime publique, parce qu'on a parlé quelquefois du Musée de Cambridge, auquel le public bostonien et l'État du Massachusetts ont témoigné leur bienveillance, comme s'il devait être une institution rivale de celui de Boston, ce qui est une grande erreur ; bien au contraire, ces deux institutions vivront toujours, comme elles vivent aujourd'hui, en bonne intelligence ; elles se soutiennent et s'aident l'une l'autre. Plus l'une sera riche, plus

elle sera utile à l'autre. Aussi, tout en exprimant ma reconnaissance pour la générosité dont on a fait preuve envers le Musée de Cambridge, vous demanderai-je , si vous me le permettez, de continuer à témoigner de votre intérêt pour la Société d'histoire naturelle qui fait tant d'honneur à votre cité. Et puisque je vous parle des collections publiques, comment ne pas rappeler ici l'Aquarium de Boston. Cette création est des plus importantes. En effet, le naturaliste le plus habile ne sait rien des habitudes et des instincts des animaux aquatiques, et surtout des espèces marines, tant qu'il ne les a pas vus, entre des plaques de verre, se jouer dans leur propre élément entourés d'algues, de cailloux et de coquilles. L'Aquarium de Boston est dirigé avec soin, et je peux dire que je n'y vais jamais sans y apprendre quelque chose, et quelque chose digne d'être appris.

Maintenant comment un musée général et scientifique doit-il être arrangé ? Il est déjà difficile de mettre en bon ordre une bibliothèque, il l'est encore plus d'arranger convenablement un musée. Les livres se prêtent d'eux-mêmes à un classement : ils ont un titre, à la première page ils nous disent ce qu'ils sont. Mais lorsque nous rapprochons les uns des autres des objets d'histoire naturelle, ces objets sont muets et ne répondent pas à nos questions. Qui nous guidera pour leur donner en même temps l'arrangement le plus commode et le plus instructif ?

Après de longues hésitations et des essais de toute espèce, on imagina au commencement de ce siècle un ordre dont je vais vous parler, laissant de côté le règne végétal et minéral, et ne m'occupant que du règne animal. Cuvier proposa une classification de ce règne, basée

principalement sur la structure des animaux. C'était aussi bien qu'on pouvait faire, et c'est sur la connaissance que nous avons de l'organisation intérieure des animaux, que nous avons basé l'arrangement de nos musées. Vous verrez d'entrée combien cet arrangement devient plus facile dès que nous avons les connaissances préliminaires pour y procéder.

Nous sommes frappés tout d'abord de la grande ressemblance qui existe entre tous les oiseaux. Il ne peut échapper à personne que ces animaux ont une multitude de rapports communs. Ils ont deux pieds, deux ailes ; ils sont couverts de plumes et ont un bec. Ce sont-là des traits extérieurs qui nous indiquent que, dans un arrangement naturel, les oiseaux doivent être placés ensemble. De tels êtres diversifiés et ayant pourtant une grande ressemblance les uns avec les autres, constituent ce que les naturalistes appellent une classe. Mais tous les membres du règne animal ne se ressemblent pas entre eux au même degré que les oiseaux. Lorsque nous cherchons à classer les animaux d'un ordre plus élevé, tels que les quadrupèdes, nous placerons facilement les loups, les chiens, les renards, les chats, les lions, les tigres, les hyènes, etc., les uns avec les autres, parce qu'ils sont carnivores et qu'ils ont des habitudes semblables. Nous n'hésiterons pas à mettre auprès d'eux nos bêtes à cornes, les cerfs et bien d'autres animaux, parce qu'ils sont couverts de poils. Mais lorsque nous arriverons aux chauves-souris, nous rencontrerons quelque difficulté. Elles ont des traits particuliers qu'on ne retrouve pas chez les autres animaux revêtus de poils. Il semblerait d'abord que les chauves-souris devraient aller avec les oiseaux. Mais elles ne pondent pas des œufs,

elles mettent au monde des petits vivants comme les autres mammifères. Nous éprouverons quelque peine à classer les animaux de ce groupe jusqu'à ce que nous ayons examiné leur structure intérieure. Nous trouverons alors que les chauves-souris ont tous les caractères des autres animaux revêtus de poils et nous n'hésiterons plus à les placer avec les quadrupèdes à sang chaud. Passons aux baleines, que l'on prend encore généralement pour des poissons, bien qu'on sache qu'elles mettent au monde des petits vivants, qu'elles ont un sang chaud et qu'elles respirent par des poumons et non par des branchies. Souvent l'organisation intérieure détermine mieux encore l'affinité réelle des animaux que leur forme extérieure; et quoique les baleines, dans leur conformation générale, ressemblent plus à des poissons que certains poissons ne se ressemblent entre eux, cependant on trouve que par leur structure elles se rapprochent des quadrupèdes. Et ainsi, par une marche progressive, nous établissons des rapports qui peuvent être aisément appréciés, et pénétrons plus profondément dans ceux d'un ordre moins perceptible jusqu'à ce que, les difficultés étant levées, nous arrivions enfin à une classification fondée sur des principes rationnels. Telle fut celle que Cuvier introduisit au commencement de ce siècle quand il divisa tout le règne animal en quatre grands embranchements, d'après le plan de la structure des êtres.

Permettez-moi de vous retracer ces divisions afin que vous compreniez d'autant mieux quelques traits généraux que je me propose de soumettre à votre attention.

Parlons d'abord des Vertébrés, dont j'ai déjà dit quelques mots à propos des quadrupèdes et des oiseaux, auxquels viennent se joindre les reptiles et les poissons;

car ces quatre classes d'animaux, l'homme compris, sont édifiées sur un seul et même plan. Il n'y a pas plus de différence entre l'architecture d'un poisson, d'un oiseau, d'un quadrupède ou même d'un homme, qu'il n'y en a dans le plan général de la construction de nos maisons d'habitation, dont les seules différences consistent dans le nombre des appartements et les divers usages auxquels ils sont destinés. Tous les animaux vertébrés sont bâtis sur le même plan, qui est celui-ci : une colonne dorsale solide, au-dessus de laquelle s'élèvent un certain nombre d'arcades qui entourent la cervelle, dans la partie antérieure, et d'autres qui, dans la la partie postérieure, enveloppent la moëlle épinière; puis une autre série d'arcades qui forment la bouche, la poitrine et la cavité abdominale, et qui renferment tous les autres organes. Ces deux séries d'arcades forment deux cavités, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la colonne dorsale, et tous les vertébrés les possèdent quelle que soit leur forme, qu'ils soient allongés et occupent une position horizontale (poissons), ou qu'ils s'élèvent légèrement au-dessus de la terre au moyen de membres imparfaits (reptiles), ou qu'ils se balancent sur deux pieds et soient munis d'ailes pour s'élever dans les airs (oiseaux), ou qu'ils soient plantés sur quatre membres (quadrupèdes), ou qu'ils se tiennent debout, la tête droite, le regard élevé (l'homme). Cette structure est identique chez tous et diffère par son plan d'organisation de celles qui caractérisent les trois autres grandes divisions du règne animal.

Un autre groupe est celui des Articulés qui embrasse les insectes, les crustacés et les vers. Le trait caractéristique de leur structure consiste en ce que leur corps

ne forme qu'une seule cavité, renfermant tous les organes, au lieu de deux cavités, comme dans les vertébrés, et en ce que leur forme extérieure est marquée par une succession d'anneaux articulés qui se meuvent les uns sur les autres. Maintenant, que nous prenions l'expression la plus infime de ce plan, le simple cylindre du ver, avec ses anneaux uniformes ou l'échelon au-dessus, les écrevisses et les crabes, où nous trouvons les anneaux antérieurs soudés les uns aux autres de manière à former une division distincte de la partie antérieure et de la partie postérieure du corps ; ou enfin le groupe le plus élevé, les insectes, où nous rencontrons trois divisions bien marquées et où la tête forme une région bien distincte, nous verrons partout l'expression d'un même plan, tracé d'après une seule et même idée architecturale dont la forme la plus simple est une cavité unique et creuse, formée par un tube divisé en une succession d'anneaux mobiles.

Après cela viennent les Mollusques. Ici encore nous avons un plan invariable de structure : des animaux au corps mou, capables d'une grande extension et d'une grande contraction, protégés quelquefois par une coquille, n'ayant qu'une cavité comme les articulés, mais manquant d'articulations. Nous rencontrons dans ce groupe la première apparence d'un arrangement symétrique des parties, avec un côté droit et un côté gauche, un côté supérieur et un côté inférieur, une extrémité antérieure et une extrémité postérieure, qui n'existent pas dans l'embranchement inférieur du règne animal. Mais dans cette division, comme dans les autres, qu'il s'agisse de moules, d'huîtres ou de seiches, tous ces animaux obéissent à la même pensée qui contrôle le dé-

veloppement de leur classe, et tous peuvent être définis : un corps mou et compacte, sans articulations, mais jouissant d'un grand pouvoir de dilatation et de contraction, renfermant une seule cavité et tous les organes présentant une symétrie bilatérale, alors même que les deux côtés n'ont pas la même dimension.

J'arrive à la division le plus inférieure, celle des Rayonnés, dont le nom indique la structure. Toutes les parties sont arrangées dans un rapport symétrique avec le centre, autour duquel elles rayonnent. Ici, il n'y a pas de parties prédominantes ou spéciales ; nulle concentration de vitalité dans aucune des portions du corps ; ni droite ni gauche, ni haut ni bas, ni extrémité antérieure ni extrémité postérieure, mais une distribution uniforme des parties autour d'un axe central, à l'une des extrémités duquel se trouve la bouche. Que nous considérions un polype, avec son corps divisé en partitions rayonnantes et unies dans une poche centrale, ou une méduse avec des tubes rayonnant au travers de son corps et se réunissant dans une cavité centrale, ou une astérie avec ses bras étendus dans différentes directions, mais se réunissant vers un centre qui est la bouche, l'idée est toujours la même, et le terme de radiation l'exprime parfaitement.

Quels que soient les traits communs qui caractérisent tous ces animaux, malgré leurs innombrables différences, nous pourrons nous demander quel est le rapport qui existe entre l'astérie de la baie de Boston et celle des côtes de la Nouvelle-Hollande, entre un corail du golfe du Mexique et un corail des îles Fejee, pour que tous obéissent à la même loi. Sans doute, tous ces animaux vivent dans le même élément, mais ils sont en-

tièrement séparés les uns des autres, et les circonstances physiques dans lesquelles ils sont placés, sont entièrement différentes. Ou bien, prenons un autre groupe dont les représentants ne vivent pas dans le même élément. Quel rapport y a-t-il entre la baleine et le lion, ou le tigre des régions tropicales? Il n'y a pas de rapport physique entre eux, et cependant ils sont bâtis d'après une seule et même idée. Il y a derrière eux et antérieurement à leur existence, une pensée qui relie tout le règne animal dans ses variétés infinies en un ensemble dont toutes les parties ont des rapports déterminés les unes avec les autres, rapports en vertu desquels l'ours des régions arctiques se trouve associé au tigre des fourrés de l'Indostan, au buffalo de notre Ouest ou au yack du Thibet et de l'Himalaya, et à l'arni du cap de Bonne-Espérance. Il existe un plan d'après lequel ces animaux ont été bâtis, un plan qui doit avoir été conçu avant qu'ils fussent appelés à l'existence, autrement ces créations ne soutiendraient pas entre elles les rapports que nous leur reconnaissons. Lorsque nous examinons les rapports généraux des animaux entre eux, nous nous préoccupons de quelque chose de plus que des affinités existant entre les êtres : nous étudions le procédé par lequel il a plu au Créateur d'exprimer ses pensées en réalités vivantes, et pour autant qu'il est possible à un esprit limité d'analyser les œuvres de Dieu, nous cherchons à sonder les conseils qui ont précédé le moment où ce monde avec ses habitants a été appelé à l'existence. C'est là qu'est la vraie valeur des sciences naturelles; elles nous présentent un moyen que nous ne retrouvons pas ailleurs, d'apprendre à connaître le Créateur.

Ce n'est pas assez de classer les animaux d'après leurs affinités générales, car alors un musée ne serait pas ce qu'il doit être, quand même nous pourrions réunir tous les mammifères, tous les oiseaux, tous les reptiles, tous les poissons, tous les articulés, tous les mollusques, tous les rayonnés qui existent par centaines de milliers d'espèces, et qui ont vécu en nombre dix fois plus grand dans les âges précédents. Nulle intelligence humaine ne pourrait embrasser un tel assemblage. Il n'y pas longtemps que je visitais, jusqu'à en être fatigué, la magnifique et immense collection d'oiseaux du *British Museum* ; elle m'a plus étourdi qu'instruit. Là se trouvent, on peut le dire, les uns à côté des autres, tous les oiseaux connus, si rapprochés dans leurs espèces et leurs familles et si uniformes en apparence, que l'œil le plus actif et le plus investigateur ne peut en observer ni en retenir les différences. L'esprit est confondu à la vue d'une si grande diversité au milieu d'une telle conformité ; après avoir parcouru cette collection, on en sort avec l'idée qu'elle renferme beaucoup d'oiseaux, et c'est à peu près tout ce qu'on en remporte. C'est là que j'ai été frappé de cette idée, qu'un musée arrangé uniquement en vue d'exhiber tous les faits zoologiques, manque son but; car le naturaliste ne peut, sans revenir constamment sur ses pas, voir en quoi des centaines d'espèces diverses de canards, par exemple, diffèrent les unes des autres. Une collection qui mettra sous les yeux dè l'observateur et dans un petit espace, tout ce qui est différent, en laissant de côté tout ce qui est semblable, répondra beaucoup mieux aux besoins de celui qui cherche à s'instruire.

Comme j'étais occupé à rechercher le meilleur mode à adopter pour rendre un musée vraiment instructif, il

me revint en mémoire ce que me dit un jour De Candolle : le plus grand des botanistes modernes m'assurait qu'il pourrait enseigner à un auditoire de jeunes gens tout ce qu'il savait du règne végétal, à l'aide d'une douzaine de plantes bien choisies, et qu'il trouvait toujours moyen de suppléer aux chaînons qui lui manquaient, par un petit nombre de formes intermédiaires ; qu'en examinant avec ses élèves ces quelques plantes, il pouvait leur démontrer les traits principaux qui les rattachaient les unes aux autres, et les principes d'après lesquels on arrivait à faire une classification générale. Dès ce moment, je me suis dit que jamais dans le musée de Cambridge on ne verrait tous les oiseaux réunis dans la même salle, ni tous les animaux d'une seule et même classe placés les uns à côté des autres, mais que nous nous bornerions à avoir une collection générale, telle qu'un observateur doué de connaissances moyennes pût voir tout à la fois et la diversité et la ressemblance des objets qu'elle renfermerait.

Mais indépendamment de la diversité remarquable qu'offre la nature, il est d'autres traits que l'on ne doit pas perdre de vue. Les animaux sont répandus sur la surface du globe d'une façon particulière, et il n'est pas deux régions qui aient les mêmes animaux. Prenons, par exemple, les régions arctiques; là nous rencontrons les grands mammifères aquatiques, les baleines et leurs semblables; là le morse, l'ours polaire, le renard blanc, le renne, le goëland, les oiseaux palmipèdes; point de reptiles; mais en revanche une grande quantité de poissons qui émigrent durant une certaine saison de l'année pour frayer dans nos latitudes. Or cet assemblage d'animaux est particulier aux régions arctiques, et ne se

trouve nulle part ailleurs sur le globe. Ayons donc dans notre musée une salle pour les habitants des régions les plus froides du nord, une autre pour ceux de la zone tempérée, une troisième pour ceux de la zone tropicale, au nord et au sud de l'équateur, mais, comme il y a dans la zone tempérée de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et dans la zone tropicale de ces continents des groupes particuliers, ayons aussi un compartiment particulier pour représenter les diverses provinces zoologiques de chacune de ces régions; de sorte qu'après nous être rendu familières les affinités naturelles des animaux, nous puissions aussi voir comment ceux-ci se comportent ensemble comme habitants d'une même région. Rien ne contribuerait davantage à l'avancement de la science, quant à la distribution géographique des animaux, que des collections générales de ce genre représentant les différentes faunes. Et c'est ce que je me propose d'établir dans le musée de Cambridge.

Il est encore une particularité qui requiert également notre attention. Les animaux qui vivent aujourd'hui, diffèrent de ceux qui ont habité notre globe anciennement. Que devons-nous faire de ces reliques de temps qui ne sont plus? Devons-nous les classer parmi les vivants; ou d'après les régions où on les trouve; ou, comme je le proposais en parlant des bibliothèques, devons-nous mettre ensemble tous les animaux d'une même période, afin qu'on voie d'un coup d'œil les changements qu'ont subis les habitants de notre terre? Devrons-nous aussi avoir des salles spéciales destinées aux plantes des différentes époques? Certainement, et quand nous aurons cela, nous pourrons, en passant d'une salle

dans une autre, nous figurer les forêts des anciens temps, si notre imagination est assez active pour nous les représenter d'après les fragments qui nous en restent. Nous pourrons avoir une salle renfermant les vestiges contenus dans les roches les plus anciennes; une autre, ceux des roches les plus modernes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que nous arrivions à ces vestiges qui ressemblent le plus aux plantes et aux animaux de nos jours. De cette manière, en mettant une époque en regard de l'autre, nous serons impressionnés par le caractère de chacune d'elles.

Mais, se demandera-t-on, y a-t-il un ordre dans cette succession? Avons-nous aujourd'hui une seule plante pareille à celle des temps les plus reculés? Il ne me serait pas difficile de démontrer qu'il y avait alors autant d'ordre et de plan qu'il y en a aujourd'hui, et que la loi des rapports déterminés en ce qui concerne les plantes et les animaux fossiles peut se poursuivre aussi régulièrement que s'il s'agissait d'animaux vivants. Je dirai quelques mots de cet ordre de succession.

Les animaux n'ont pas toujours été ce qu'ils sont au moment où nous les voyons. Ceux que nous examinons quand ils ont atteint leur crue, ont été jeunes. Ils ont été plus petits ; ils ont subi des changements dans l'œuf, et toutes ces transformations sont remarquables. Ayons en conséquence un local spécial dans le musée, où l'on puisse suivre la croissance de chaque espèce d'animal, dont il est possible d'obtenir ce genre de renseignements. De cette manière, nous poserons une base pour des comparaisons par lesquelles nous serons conduits aux résultats les plus intéressants. Nous ne négligerons pas non plus notre propre race, car pourquoi ne nous

rendrions-nous pas familiers avec les différents représentants de la famille humaine? Rien n'est plus défectueux dans nos musées que les collections représentant l'espèce humaine, et cependant nous devrions connaître nos frères sous toutes les formes qu'ils revêtent, sur tous les points du globe. Nous éprouvons le besoin de résoudre ces questions que l'on s'adresse à chaque instant : Jusqu'à quel degré certaines races d'hommes se rapprochent-elles des animaux, où est la limite entre la haute intelligence de l'humanité et les instincts des animaux de l'ordre le plus élevé ? Ce sont là des questions que nous ne pouvons résoudre *à priori*. Si nous le tentions, nous ne serions pas sûrs de nous trouver sur la bonne voie. N'oublions pas que le besoin de collections des races humaines se fait sentir dès que l'on veut aborder les questions d'anthropologie. Ce genre de collections est tout aussi indispensable et aussi utile que celles qu'on fait en vue d'objets plus pratiques en apparence.

Aussi de nos collections d'histoire naturelle je n'exclurai pas plus l'homme que les animaux domestiques qui l'accompagnent sur la terre. Quant à ceux-ci, je voudrais qu'ils fussent complétement représentés, en sorte que lorsqu'un agriculteur entrera dans le musée, il y voie toutes les races d'animaux domestiques, ceux de la basse-cour et de la ferme, et qu'il y trouve des enseignements à remporter chez lui. Mon désir est que le musée soit utile pratiquement et complet scientifiquement.

Voyons maintenant quels sont les enseignements que présente un musée. J'ai déjà établi que nous trouvons la preuve d'une pensée dans les affinités générales qui existent entre les animaux. Ces affinités de pensée s'aper-

çoivent surtout lorsque nous comparons l'ordre de succession des animaux au travers des âges géologiques. Quelques exemples jetteront de la lumière sur ce point. Ainsi que je vous l'ai montré, nous avons quatre plans de structure, les rayonnés, les mollusques, les articulés et les vertébrés. Examinons quelques faits concernant la succession de ces animaux dans l'ordre des temps :

Il y a eu un certain nombre de périodes géologiques et chacune d'elles a été caractérisée par un ensemble particulier d'animaux et de plantes. Nous avons d'abord ce que les géologues appellent la période actuelle, puis viennent dans l'ordre de leur succession les périodes pliocène, miocène, éocène, crétacée, jurassique, triasique, permienne, carbonifère, dévonienne et silurienne. C'est dans cette dernière que nous trouvons pour la première fois des traces d'êtres organisés. Dans chacune de ces périodes ont vécu des plantes et des animaux différents de ceux que l'on signale dans les périodes précédentes et subséquentes. Ainsi à l'époque silurienne on ne rencontre point avec les animaux et les plantes qui lui appartiennent, des animaux ou des plantes d'une époque postérieure, et ce n'est que lorsque ces premiers animaux et ces premières plantes eurent cessé d'exister, que l'on en vit apparaître d'autres d'espèce nouvelle, et ainsi de suite, jusqu'à ce que fussent créés les plantes et les animaux de notre époque.

Comment tout cela eut-il lieu? Il est des philosophes qui prétendent que par l'influence de certaines combinaisons des éléments naturels, il s'est formé une cellule première de laquelle serait sortie, dans les époques subséquentes, cette merveilleuse combinaison. Vous pouvez d'emblée repousser ce raisonnement, parce qu'il vous

laisse sans créateur. Mais comment réfuterez-vous les arguments de ceux qui vous disent que la nature prouve que tous les animaux qui vivent aujourd'hui ont eu leur origine dans un premier germe d'où ils sont sortis, tout en se développant sans aucune intervention directe du Créateur. On ne manquera sans doute pas de réimprimer aux États-Unis un livre récemment publié par un des naturalistes les plus distingués de l'Angleterre, M. Darwin, sur l'*Origine des espèces*, dans lequel cette théorie est développée d'une manière si supérieure et si profonde qu'il faut beaucoup d'habileté pour démontrer sa fausseté, et pour faire voir que nous pouvons combattre de pareils arguments, non-seulement par notre conviction morale, mais aussi par des preuves tirées de la science elle-même. Et il faut que cela ait lieu; sinon ces désastreuses doctrines prendront le dessus. Pour prouver que tous les êtres ne sont pas issus les uns des autres sous l'influence de circonstances physiques, il me suffit de démontrer qu'ils sont intellectuellement liés les uns aux autres, qu'il y a une pensée en eux, que dès le premier moment de leur existence ils indiquent un plan préconçu, poursuivi jusqu'à la fin, de sorte que l'animal qui vit maintenant était marqué dans le plan du Créateur comme devant être le dernier. Si cet argument peut se soutenir, et j'espère démontrer que cet état de choses existe et que tous les animaux sont unis non-seulement par des rapports physiques, mais par un lien intellectuel, la théorie du développement par la transformation des espèces, sous quelque forme qu'elle soit présentée, finira par tomber.

Examinons maintenant l'ordre de succession dans lequel les animaux ont été introduits dans les diverses

périodes géologiques. Prenons, par exemple, la division la plus inférieure du règne animal, les rayonnés. Dans la classe la plus élevée des rayonnés, les échinodermes sont divisés d'après leur structure en trois groupes, les astéries, y compris les ophiures et les crinoïdes, qui occupent la position la plus inférieure, puis les oursins, puis les holothuries. Si j'avais le temps, je pourrais vous expliquer les caractères de leur structure, de manière à vous démontrer qu'il y a de bonnes et suffisantes raisons pour les classer dans cet ordre, et qu'il y a une gradation dans leur structure, qui leur donne, à l'un vis-à-vis de l'autre, une supériorité ou une infériorité relative. Au commencement il n'y avait ni oursins, ni holothuries à la surface du globe; dans les premières périodes géologiques, les échinodermes étaient seulement représentés par des astéries pédonculées appelées crinoïdes par les géologues; dans les périodes moyennes, les oursins font leur apparition, et ce n'est que dans la période actuelle que nous trouvons les holothuries. C'est-à-dire, que ceux qui sont maintenant le plus bas par leur structure, apparurent aussi les premiers dans le temps; de sorte que la création successive des trois groupes correspond à leurs différences de structure, à savoir l'astérie, la moins parfaite dans sa structure, est la première dans le temps; l'oursin apparaît plus tard, et les holothuries, qui sont les plus élevées des trois par leur structure, arrivent les dernières.

Prenons une autre série qui caractérise également ces animaux, et qui établit les rapports les plus remarquables entre leur succession chronologique et leur gradation en structure. Les changements embryologiques qu'ils subissent dans l'œuf sont des plus intéres-

sants. Les astéries primitives ne sont pas exactement ce que sont nos étoiles de mer actuelles; elles étaient pédonculées, soutenues sur une tige, et aujourd'hui nous n'avons qu'un seul représentant de ces étoiles de mer primitives. Observons maintenant ces échinodermes dans les changements qu'ils subissent dans l'œuf; le premier petit germe d'une comatule a sa tige comme les crinoïdes les plus anciennes; puis des dentelures, qui doivent former les bras, se développent de plus en plus; puis l'animal se détache de la tige et devient libre ainsi qu'une étoile de mer ordinaire; si ce germe doit être celui d'un oursin ou d'une holothurie, vous le verrez passer par les phases de croissance qui lui donneront la forme hémisphérique d'un oursin ou la forme allongée d'une holothurie; mais quoique la croissance de chacun de ces germes exprime les rapports du type entier, l'astérie ne passe jamais à l'état d'oursin, ni l'oursin à l'état d'holothurie. En d'autres mots, aujourd'hui l'histoire de l'échinoderme dans son œuf est l'histoire de l'échinoderme dans tous les temps; le germe du jeune échinoderme d'aujourd'hui rappelle l'échinoderme qui se joua le premier dans l'océan; l'œuf de l'échinoderme actuel est l'abrégé de l'histoire que nous racontent du même animal les siècles sans nombre de la création. Celui qui nous dit que toute la variété de la vie organique est le développement successif d'un germe primaire, duquel le hasard et les circonstances physiques ont fait sortir tout ce qui vit, doit attribuer tous ces rapports de temps, de structure, de croissance au hasard! Mais le hasard pense-t-il? Le hasard se souvient-t-il? Le hasard combine-t-il? Le hasard dit-il : Ce que je fais aujourd'hui doit rappeler ce que je faisais à la première aurore de la vie sur la terre,

où la première étoile de mer annonçait et attendait la dernière? Si nous attribuons ces résultats au hasard, nous devons lui attribuer aussi la faculté de prévoir, de conserver le souvenir des choses, de combiner au travers des âges des rapports déterminés entre toutes les périodes; en un mot, ce que nous appelons le hasard, doit être un être pensant.

Nous arrivons aux mêmes conclusions par d'autres exemples : les crustacés, comme les échinodermes, peuvent être divisés en trois grands groupes : les entomostacés avec leur corps divisé en une multitude d'anneaux uniformes, si ce n'est que l'anneau antérieur et l'anneau postérieur sont plus grands que les autres; puis les crevettes et les écrevisses, ayant une portion antérieure du corps dans laquelle les anneaux sont soudés ensemble et auxquels sont attachés un certain nombre de membres et de longs palpes; et enfin les crabes proprement dits, chez lesquels la partie antérieure du corps est large et courte, la queue si réduite qu'à peine elle est visible, placée comme elle l'est sous le corps, tandis que les pattes sont de droite et de gauche. Si nous examinons la structure de ces animaux, nous verrons qu'ils possèdent un système nerveux qui est uniformément distribué dans les premiers, réparti en groupes chez les écrevisses, tandis qu'il est concentré en une ou deux masses principales chez le crabe. Cette structure dénote ainsi une gradation qui assigne au crabe la position la plus élevée, et place les entomostacés au rang le plus inférieur. Ces trois groupes de crustacés vivent de nos jours ensemble, mais étudions un peu leur histoire dans les âges passés. Les premiers crustacés sont les trilobites; tous ceux de mes auditeurs qui ont été à Trenton-Falls connaissent leurs

formes. La partie moyenne du corps est composée de nombreux anneaux uniformes avec un anneau saillant à l'extrémité antérieure et un à l'extrémité postérieure, ce qui est exactement la forme des petites espèces qui occupent la place inférieure parmi les crustacés d'aujourd'hui. Dans les périodes géologiques plus rapprochées, nous rencontrons les crustacés semblables aux écrevisses et ensuite les crabes. Maintenant, de même que dans son développement embryologique, l'échinoderme des temps actuels passe par une série de transformations, de même le jeune crabe dans l'œuf est un petit crustacé dont la partie moyenne du corps est entourée d'anneaux uniformes, et dont l'extrémité antérieure et l'extrémité postérieure sont plus ou moins saillantes. A mesure qu'il se développe, il ressemble davantage, quant aux divisions de son corps, à l'écrevisse ; et ce n'est que quand il est parfait qu'il a la forme du crabe, c'est-à-dire du crustacé qui a atteint en structure le plus haut développement et qui est arrivé le dernier dans le temps. Il en est de même des vertébrés. Les poissons occupent parmi eux le rang le plus inférieur, et ce sont eux qui apparaissent les premiers. Si maintenant nous examinons un animal quelconque d'un rang supérieur, pendant son premier développement dans l'œuf, un poulet, par exemple, ou une tortue, le naturaliste le plus habile pourra le confondre avec l'embryon d'un poisson, tant ils sont semblables dans leurs contours. Et cependant, nous savons qu'avec toute cette uniformité dans les éléments primaires, nul poisson ne passe à l'état de reptile, nul reptile à l'état d'oiseau, nul oiseau à l'état de quadrupède. Nous ne sommes dès lors pas plus autorisés à conclure que, parce que les vertébrés sont tous bâtis sur le même plan, ils sont issus les uns des autres, que

nous ne le serions à admettre que parce que le premier germe d'un poisson, le premier germe d'un reptile ou d'un oiseau paraissent identiques, ils doivent nécessairement naître l'un de l'autre.

Mais on m'opposera peut-être un argument tiré de l'ouvrage dont je viens de parler, argument très-spécieux et auquel je répondrai, en terminant, par quelques mots. Le voici : « L'homme sait modifier les animaux ; il sait élever parmi les espèces domestiques la race particulière qu'il désire avoir. Il sait engraisser ses moutons et perpétuer leur race. Il sait comment élever ses bestiaux pour qu'ils produisent le meilleur cuir. Il n'a qu'à le vouloir pour le faire. Il lui suffit de choisir dans un troupeau les individus qui réunissent les qualités qu'il recherche et, en les accouplant, de perpétuer ces qualités qui lui sont le plus utiles. Il n'est pas de jardinier qui ne sache comment produire de nouveaux fruits et de nouveaux végétaux. Tout cela l'homme peut le faire, or la nature procède de la même manière et accomplit les mêmes choses. » Mais comment l'homme possède-t-il ce pouvoir? Ce n'est que par son intelligence. parce qu'il sait combiner, parce qu'il pense et raisonne au sujet des animaux et de leurs rapports, parce qu'il peut, jusqu'à un certain degré, modifier et améliorer leurs qualités naturelles. Mais s'il laisse libre cours à toutes les influences de la nature, sans les guider par son intelligence, il verra bientôt que la nature, avec ses éléments sauvages, n'améliorera pas davantage son bétail qu'elle ne créera de nouvelles espèces d'animaux. C'est l'intelligence de l'homme, et non le pouvoir des circonstances physiques, qui produit ces changements ; et plus le fermier est intelligent, mieux il élève ; plus le jardinier est

capable, plus grandes sont la beauté et la variété des fruits qu'il produit. Or nous avons vu que, dans toute la nature, il y a des combinaisons qui démontrent l'existence d'un plan; nous avons vu qu'il existe un agent constamment à l'œuvre sur une échelle mille fois plus grande et plus puissante que l'intelligence de l'homme qui élève son bétail ou cultive son jardin, un agent qui existe en dehors des choses elles-mêmes, une intelligence infinie, au lieu d'une intelligence finie.

Et ainsi je dis que la nature nous enseigne partout l'intervention d'un Être intelligent, suprême et tout puissant, qui applique sa volonté délibérée, d'après un plan qu'il a arrêté dès l'origine de toutes choses. Et j'en déduis la conséquence que les musées devraient cesser d'être considérés comme des bibliothèques des œuvres de la nature, pour être envisagés comme des bibliothèques des œuvres de Dieu, dans lesquelles nous pouvons lire ses pensées. En leur qualité d'institutions atteignant ce but, je dis que les musées devraient être placés sous le patronage de toutes les nations civilisées, et j'espère vivre assez pour voir le temps où même chaque école aura chez nous son petit musée, comme elle a aujourd'hui sa petite bibliothèque [1].

AGASSIZ, *trad. par* G.-A. MATILE.

[1] Les idées émises dans ce discours sont un développement des conclusions présentées par l'auteur dans son ouvrage sur les *Poissons fossiles*, qui a été terminé en 1843, et publié à Neuchâtel. Nous nous plaisons à reproduire ici ces conclusions. (*Le trad.*)

« De pareils faits (c'est-à-dire les rapports que présentent les poissons fossiles entre eux) proclament hautement des principes que la science n'a pas encore discutés, mais que les recherches paléontologiques placent sous les yeux de l'observateur avec une

insistance toujours croissante. Je veux parler des rapports de la création avec le créateur. Des phénomènes étroitement liés dans l'ordre de leur succession et cependant sans cause suffisante de leur apparition en eux-mêmes ; une diversité infinie d'espèces sans lien matériel commun, se groupant pour présenter le développement progressif le plus admirable, auquel notre propre espèce est enchaînée ; ne sont-ce pas là des preuves incontestables de l'existence d'une intelligence supérieure dont la puissance a seule pu établir un pareil ordre de choses ? Mais telle est la sévérité de nos méthodes d'investigation, que ce que notre sentiment trouve tout naturel, ne peut être admis par notre raison qu'étayé de faits aussi nombreux que bien établis, et c'est pour cette raison que j'ai tardé jusqu'au dernier moment d'exprimer mes convictions à ce sujet. Non point que j'aie reculé devant les discussions que l'énoncé de pareils résultats doit nécessairement susciter, mais parce que je n'ai pas voulu les provoquer avant de pouvoir les fixer sur un terrain purement scientifique et les soutenir par des démonstrations sérieuses plutôt que par une profession de foi. Plus de quinze cents espèces de poissons fossiles que j'ai appris à connaître, me disent que les espèces ne passent pas insensiblement des unes aux autres, mais qu'elles apparaissent et disparaissent inopinément, sans rapports directs avec leurs précurseurs ; car je ne pense pas que l'on puisse prétendre sérieusement que les nombreux types des Cycloïdes et des Cténoïdes qui sont presque tous contemporains les uns des autres, descendent des Placoïdes et des Ganoïdes. Autant vaudrait en effet affirmer que les mammifères, et avec eux l'homme, descendent directement des poissons. Toutes ces espèces ont une époque fixe d'apparition et de disparition ; leur existence est même limitée à un temps déterminé. Et cependant, elles présentent, dans leur ensemble, des affinités nombreuses plus ou moins étroites, une coordination déterminée dans un système d'organisation donné, et qui a des rapports intimes avec le mode d'existence de chaque type et même de chaque espèce. Il y a plus, un fil invisible se déroule dans tous les temps à travers cette immense diversité et nous présente comme résultat définitif un progrès continuel dans ce développement, dont l'homme est le terme, dont les quatre classes d'animaux vertébrés sont les intermédiaires et la totalité des animaux sans vertèbres l'accompagnement accessoire constant. Ne

sont-ce pas là des manifestations d'une pensée aussi puissante que féconde? des actes d'une intelligence aussi sublime que prévoyante? des marques d'une bonté aussi infinie que sage? la démonstration la plus palpable de l'existence d'un Dieu personnel, auteur premier de toutes choses, régulateur du monde entier, dispensateur de tous les biens? C'est du moins ce que ma faible intelligence lit dans les ouvrages de la création, lorsque je les contemple avec un cœur reconnaissant. C'est d'ailleurs un sentiment qui nous dispose à mieux sonder la vérité, et à la rechercher pour elle-même et j'ai la conviction que si, dans l'étude des sciences naturelles, on se dispensait moins souvent d'aborder ces questions, même dans le domaine spécial de l'observation directe, on ferait généralement des progrès plus sûrs et plus rapides. » (*Poissons fossiles*, t. I, p. 171.)

CORRESPONDANCE D'ANGLETERRE.

Londres, 1er juillet 1862.

L'Angleterre, bien qu'en paix avec les autres nations et avec elle-même, est dans une situation qui n'est pas sans gravité. La matière première de son industrie va diminuant de quantité chaque jour. Les arrivages des Etats-Unis sont nuls. Malgré les victoires remportées par le Nord, l'acharnement des partis, la ténacité des vaincus ne permettent pas d'espérer une paix prochaine, et il est en outre probable que la paix elle-même n'aurait pas pour effet le rétablissement immédiat du commerce dans un pays désorganisé et ruiné. Les arrivages des Indes, sur lesquels on comptait surtout, sont moins considérables que ceux de l'année dernière, les réserves étant épuisées, le progrès de la culture n'étant que graduel, et les travaux publics qui doivent faciliter le transport des cotons étant encore inachevés. Il n'y a guère de doute que, d'ici à quelques années, les Indes et la Chine ne rivalisent avec l'Amérique pour la production du coton; mais actuellement le monopole américain subsiste toujours, et le mal va croissant. La misère est déjà grande dans le Lancashire; dans la seule ville de Blackburn, plus de 12,000 personnes sont tombées à la charge de l'assistance publique; si le travail continue à manquer, on peut s'attendre à voir cette misère s'accroître dans d'effrayantes proportions. Chaque ouvrier laborieux a quelques économies qui lui permettent de supporter un certain temps de chômage; il a les secours des sociétés mutuelles; il a des effets à vendre ou à mettre en gage; mais toutes ces ressources s'épuiseront bientôt, et au moment où nous sommes, elles sont en grande partie épuisées. L'assistance publique et la charité privée restent seules à lutter contre les envahissements de la misère, et l'on sait combien elles sont impuissantes devant de grandes calamités.

Les ouvriers du Lancashire ont, jusqu'à présent, supporté leur malheur avec beaucoup de constance. Nulle plainte, nul désordre, nulle récrimination. A d'autres époques, des souffrances moindres ont été l'occasion des troubles les plus graves. Dès lors l'éducation politique et morale du peuple a fait de rapides progrès : les haines de classes se sont apaisées; l'amour de l'ordre, le respect de la loi, l'intelligence des principes économiques se sont répandus partout. Les hommes qui ont vu de près nos classes ouvrières il y a vingt ans s'accordent à reconnaître l'heureuse transformation qui s'est accomplie en elles. Leur conduite actuelle montre que la paix intérieure de l'Angleterre est fondée sur des bases solides.

Il est remarquable que les souffrances causées par la guerre d'Amérique n'aient excité aucun désir d'intervention chez ceux mêmes qui en sont les victimes. C'est le parti tory qui, au nom des misères de la classe ouvrière, réclame sinon l'intervention, du moins une médiation à laquelle l'Angleterre prendrait part. Le bon sens pratique de la nation anglaise la détournera d'un acte aussi imprudent. Le gouvernement a nettement annoncé son intention de garder une entière neutralité et de se tenir autant que possible à l'écart du conflit, et l'opinion générale l'approuve. Lors même qu'une médiation serait possible et désirable, l'Angleterre serait de toutes les puissances la plus mal placée pour s'en charger. Elle ne saurait le faire sans exciter en Amérique la défiance et l'irritation, sans paraître chercher l'affaiblissement d'une nation dont le rapide développement effraie ses hommes d'Etat. Elle ne saurait le faire avec impartialité, car ses nationaux ne sont pas d'accord dans leurs sympathies : si le parti tory est favorable à une intervention, c'est surtout parce qu'il la regarde comme le plus sûr moyen de sauver la confédération du Sud dans laquelle il voit, chose triste à dire, le représentant des principes aristocratiques; il hait les démocrates du Nord dans lesquels les radicaux anglais voient leurs alliés naturels, et dont ils invoquent sans cesse l'exemple.

Une médiation, même impartiale, ne serait utile que si les belligérants, épuisés par une guerre que prolongerait indéfiniment l'égalité des forces, commençaient à sentir tous deux le besoin de la paix. Mais on ne peut appeler une longue guerre celle qui a débuté, il y a dix-huit mois à peine, par la prise du

fort Sunter. Loin que les forces des deux partis soient égales, chaque jour prouve mieux la supériorité du Nord. Une tentative de médiation faite au moment où il se croit sur le point d'anéantir la rébellion, lui semblerait, non sans cause, un acte d'hostilité contre lui. Peut-être prolongerait-elle la guerre en réveillant les espérances du Sud. D'ailleurs la lutte que se livrent le Sud et le Nord est une de celles où un compromis, amené par la médiation étrangère, est le plus difficile et le plus dangereux. Une question de principes est à sa base, et tant qu'elle n'aura pas été résolue, l'hostilité qu'elle a créée subsistera et gardera le germe de nouvelles explosions. Peut-être une occasion unique est-elle offerte maintenant de donner une solution définitive au terrible problème de l'esclavage. Une médiation aurait pour effet probable de laisser la question pendante, de maintenir un provisoire plein d'incertitude et de danger. S'il en est ainsi, il serait plus sage de supporter patiemment les maux actuels que de se préparer pour l'avenir de nouvelles difficultés. Il serait aussi plus conforme aux vues libérales de l'Angleterre de ne rien faire qui pût favoriser le maintien, même temporaire, de l'esclavage.

La misère qui règne dans une partie du pays, tandis que les charges du budget vont toujours en croissant, a donné des forces au parti économiste qui réclame la réduction des dépenses militaires. La brochure habile et modérée de M. Cobden, intitulée *les trois Paniques*, a obtenu, dans ces circonstances, un succès naturel et mérité. Mais un phénomène auquel on ne pouvait guère s'attendre a été la conversion apparente des torys aux vues d'économie dont ils avaient été autrefois les adversaires les plus décidés. Rien ne fait, mieux que cette circonstance, toucher au doigt la dissolution des vieux partis, l'affaiblissement de leurs traditions et de leurs principes qui laisse leur ambition seule intacte. M. Disraeli crut voir une occasion d'attaquer le ministère avec quelque chance de succès. Il se posa en champion à la fois de ceux qui demandaient la diminution des dépenses militaires, et du parti catholique qui demande que l'Angleterre cesse d'exercer aucune action dans les affaires d'Italie comme représentant des idées libérales. Mais cette manœuvre, discréditée par son caractère de pure manœuvre de parti, fut aisément déjouée par lord Palmerston. Le ministère a été raf-

fermi par cette nouvelle preuve de l'impuissance morale de ses adversaires.

L'exposition, dont le succès avait d'abord inspiré quelque inquiétude, a surpassé l'attente générale. Le nombre des visiteurs, demeuré faible tant que les prix restaient élevés, semble maintenant devoir dépasser celui des visiteurs à l'exposition de 1851. L'affluence d'étrangers de tous pays est immense. On ne saurait concevoir quelque chose de moins séduisant que l'extérieur du palais, j'allais dire du hangar de l'exposition ; mais on ne saurait concevoir de contraste plus grand qu'entre cet extérieur maussade et l'ensemble de merveilles qu'on découvre aussitôt qu'on a franchi le seuil. L'architecture de l'intérieur est belle et tout à fait en harmonie avec la destination du bâtiment. La lumière brillante qui l'éclaire en fait ressortir la richesse et l'élégance. Le coup d'œil de l'ensemble est admirable, et lorsqu'on se plonge dans l'examen des détails, on s'aperçoit bientôt que des mois ne suffiraient pas pour passer en revue les richesses artistiques et industrielles réunies là de toutes les parties du monde.

L'Angleterre s'est réservé la part du lion. L'espace occupé par sa seule exposition dépasse celui qu'occupent les expositions de tous les autres pays. Elle a eu raison, étant chez elle, mais elle a montré en outre qu'elle méritait une part de lion par la supériorité de ses produits. Pas une branche de l'industrie ne lui est étrangère, et il n'en est pas une qui ne soit chez elle une grande industrie. La France vient immédiatement après, mais déjà à une grande distance. Les expositions des autres pays, la plupart moins bien placés pour envoyer leurs produits, moins grands, souvent moins avancés dans leur développement industriel, occupent moins de place et ont aussi moins d'éclat. Elles sont surtout plus inégales, chaque pays n'excellant que dans quelques branches. Celle de la Suisse est modeste, plus même qu'elle n'aurait pu et dû l'être.

L'exposition artistique est très-belle, mais elle ne permet pas de comparer avec exactitude les mérites des différentes écoles. Tel pays n'a envoyé que des tableaux d'artistes vivants, tel autre, comme l'Angleterre, y a ajouté ceux de tous les artistes morts dans les cent dernières années. L'Angleterre est représentée de

la manière la plus complète ; la France et la Belgique par les collections d'œuvres d'art le plus soigneusement épurées ; l'Allemagne est très-mal représentée, d'une manière qui donne une idée très-incomplète du développement des arts chez elle. Cependant, si l'exposition artistique laisse indécise la place qui doit être assignée à chacune des grandes écoles de l'Europe, elle montre avec autant d'éclat que celle de l'industrie que les nationalités anglaise, française et germanique (en prenant ces mots dans leur sens le plus large) sont aujourd'hui les colonnes de la civilisation.

Il faut que ma plume s'arrête sur le seuil de l'exposition ; si elle le franchissait, elle se perdrait aussitôt dans un labyrinthe dont elle ne sortirait qu'après avoir erré à travers des volumes entiers. Je ne parlerai pas non plus de toutes les expositions subsidiaires, quelques-unes très-importantes, ni des réunions philanthropiques ou scientifiques dont Londres a été le foyer. Je ne dois pas cependant passer entièrement sous silence les séances du congrès des sciences sociales, qui ont offert un grand intérêt. J'ai assisté à plusieurs d'entre elles et aussi à quelques-unes de celles du congrès international de bienfaisance. J'ai été surtout frappé du caractère plus pratique et plus précis des débats de l'association anglaise. Les questions principales qui y étaient traitées avaient une importance immédiate : elles étaient relatives à la réforme pénitentiaire, au nouveau code de l'instruction publique, aux mesures sanitaires dont une récente expérience a fait sentir la nécessité. Les orateurs fondaient en général leurs raisonnements sur des exposés satisfaisants de faits, et arrivaient à des conclusions précises. Les déclamations, les généralités inutiles étaient rares, l'esprit d'utopie presque absent. On ne peut malheureusement en dire autant du congrès international de bienfaisance. Cette différence doit tenir en partie à ce que, en Angleterre, la participation de tous à la vie publique a répandu une connaissance plus exacte des questions sociales et l'habitude de les envisager d'une manière pratique. Mais elle tient aussi à la meilleure constitution de l'association anglaise, dont les buts sont mieux définis, le travail mieux divisé. Elle est partagée en cinq sections, dont chacune a un objet bien déterminé et réunit les hommes qui ont fait de cet objet leur étude spéciale. Le caractère des travaux qui y sont pré-

sentés est nécessairement influencé par le fait qu'ils s'adressent à des hommes compétents. Ainsi le congrès des sciences sociales a un ensemble d'objets beaucoup plus vaste et en même temps beaucoup plus précis que le congrès de bienfaisance auquel la prédominance de la nationalité française donne en outre un faible pour les généralités abstraites. Espérons que l'association internationale des sciences sociales, qui vient de se fonder à Bruxelles, marchera sur les traces de sa devancière anglaise.

J'en viens à mon bulletin littéraire.

Les romans publiés dans le dernier trimestre sont assez nombreux, mais de valeur très-inégale. Le meilleur de beaucoup est celui de M. Kingsley, « Ravenshoe,[1] » publié dans le *Macmillan's Magazine*. Ce n'est point un roman sans défauts, mais ces défauts sont rachetés par de grandes qualités. Il est faible au point de vue dramatique; on y trouve des situations peu nouvelles et des incidents peu probables, combinés sans beaucoup d'art. En revanche, l'auteur possède un pouvoir de description, une chaleur d'âme, une verve d'humoriste, un talent d'observation qui donnent un grand charme à son œuvre. Les personnages sont vivants et leurs caractères admirablement décrits ou plutôt peints par leurs actions.

Mrs Wood, auteur d'un roman intitulé « East-hymn, » qui eut assez de succès l'année dernière et qui le méritait jusqu'à un certain point par quelques scènes d'un pathétique vrai, mais plus pénible encore que pathétique, a produit, encouragée par ce succès, un nouveau roman : « les Channings.[2] » Le premier de ces ouvrages avait eu en quelques mois quatre éditions ; celui-ci en est déjà à sa seconde. Il est cependant inférieur à l'autre ; il manque d'originalité, a beaucoup de longueurs et beaucoup trop de bonnes intentions. Les leçons morales et religieuses qu'il donne en mettant constamment en contraste une famille vertueuse et une famille mal élevée, sont beaucoup trop claires. Elles ont d'ailleurs peu de nouveauté.

Mme Beecher-Stowe est aussi un des auteurs qui, entraînés par un premier succès, écrivent trop pour leur gloire. Elle vient de mettre au jour dans un Magazine anglais un nouveau roman qui

[1] *H. Kingsley*, Ravenshoe.
[2] The Channings, by the Author of East-hymn.

ne rehaussera pas sa réputation. La scène est en Italie et au moyen âge. Mme Beecher-Stowe, en choisissant ainsi son sujet, s'est exposée à un double danger auquel elle a succombé, car s'il est difficile à tout le monde de s'identifier avec les mœurs et les idées de nations étrangères et de temps lointains, cela l'est surtout à une femme et à une Américaine. « Agnès de Sorrente[1] » se distingue donc par l'absence de sentiment historique et de connaissance du caractère national qui devrait y être dépeint. L'intrigue est d'ailleurs assez faible.

L'auteur de « High Church » et de « No Church » a ajouté un nouveau roman « Owen[2] » au nombre presque trop rapidement croissant de ses productions. On y trouve réunies, comme dans ses œuvres précédentes, deux qualités qu'il est rare de rencontrer dans un même ouvrage ; d'un côté, le talent et le goût de décrire, d'une manière pittoresque et avec un coloris éclatant, des scènes familières, populaires, vulgaires même, et de l'autre un sérieux réel, un sens religieux et moral très-élevé. Chacune de ces qualités a son prix, mais leur union ou plutôt leur juxtaposition produit quelquefois un ensemble peu harmonieux.

Je ne ferai que mentionner quelques romans écrits, comme les précédents, avec un certain talent, et qui trouvent assez de lecteurs : « La femme d'Abel Drake,[3] » par M. Saunders, qui en est déjà à sa seconde édition ; « Bon à rien, » par M. Whyte Melville[4], et « Le mal peut-il être bien, » par Mrs Hall[5], une de nos femmes auteurs les plus connues. J'en aurais bien d'autres à mentionner si je voulais parler de tous ceux qui s'insinuent pour quelque temps dans la faveur du public ou au moins d'un certain public.

Le nombre de romans qui se publient chaque saison semble vouloir dépasser la limite déjà élevée qu'il avait atteint depuis quelques années. Comme le génie et l'originalité sont toujours d'une égale rareté parmi les hommes, les œuvres originales faites pour passer à la postérité sont aussi rares que jamais. C'est sur les œuvres de second et de troisième ordre que porte

[1] Mrs. *Beecher-Stowe*, Agnes of Sorrento.
[2] Owen, a waif, by the Author of « No Church. »
[3] *John Saunders*, Abel Drake's Wife.
[4] *G.-J. Whyte Melville*, Good for nothing.
[5] Mrs. *Hall*, Can wrong be right?

la principale augmentation, c'est sur l'honnête médiocrité et aussi sur celle qui n'est pas honnête. C'est de ceux-là que l'augmentation de la demande peut accroître indéfiniment la production. Or, le public consommateur de romans est immense, et il ne lit pas, il dévore. Au-dessous des rares lecteurs au goût délicat et cultivé est une masse gloutonne dont les besoins sont impérieux et insatiables. Si vous offrez à ce public de bons romans, soit intérêt, soit imitation, il les préférera aux mauvais ; mais offrez-lui-en de mauvais, il dévorera toujours : ventre affamé n'a pas le palais délicat. Ainsi, sans que l'excellence soit découragée, les hommes médiocres sont encouragés à faire briller leur médiocrité, et tel qui était né avec une vocation décidée pour la prose du comptoir ou les humbles soins du ménage, finit par devenir romancier à succès. Il en est autrement dans les branches de la littérature où l'écrivain a plus encore à créer ou développer dans le public des besoins intellectuels qu'à satisfaire des besoins déjà existants et énergiques. Là le succès est rare et chèrement acheté, et il faut se sentir ou au moins se croire fort pour affronter les difficultés de la route. L'excellence est aussi rare, mais la médiocrité moins fréquente. Est-ce un état de choses meilleur, et doit-on regretter cette surabondance de la littérature romantique ? Non. La médiocrité vaut après tout mieux que la nullité, des besoins littéraires grossiers mieux que la prédominance absolue des besoins matériels. J'aime à voir tant de milliers de mes semblables trouver plaisir à lire des romans fades, si l'on veut, mais non malsains, et j'admire ingénument qu'il y ait tant d'hommes médiocres capables d'en écrire.

Le troisième volume de « l'Histoire de Frédéric-le-Grand, » de Carlyle[1], vient de paraître, et, comme toutes les productions de l'homme qu'on appelle le plus grand historien actuel de l'Angleterre, il est lu avec avidité. Il est écrit avec le même talent que les deux premiers volumes. Mais notre grand historien mérite-t-il son titre ? ou n'est-il pas plutôt un grand pamphlétaire égaré dans les domaines de l'histoire ? On ne peut lui refuser des qualités éminentes : un pouvoir descriptif remarquable, de la poésie, des pensées élevées, un style vigoureux et plein de

[1] *F. Carlyle*, History of Frederich the second. 3 vol.

verve, de la sagacité, une grande puissance de travail, un sincère amour de la vérité. Tout cela est beaucoup, mais avec tout cela son histoire n'est pas vraiment de l'histoire. Elle ne vous transporte pas au milieu des événements, mais en face de M. Carlyle qui tire d'une boîte des paysages de fond de scène, d'une autre boîte des personnages auxquels il se met à faire jouer un drame historique, les interpellant, les flattant, les injuriant tour à tour, vous interpellant vous-même, entremêlant la représentation de morceaux lyriques pareils aux chœurs de la tragédie antique. Heureux ceux qui ont l'illusion dramatique assez facile pour jouir de ces représentations comme d'une page d'Hérodote. J'avoue que pour moi je ne le puis. Cette étrange mêlée de narration historique dramatisée de lyrisme, de philosophie oraculaire me laisse froid et me fatigue. Il m'irrite, car il est triste de voir un grand talent boiteux et infirme. M. Carlyle a, comme historien, des qualités essentielles qui manquaient à la plupart de ses prédécesseurs, mais il lui en manque dont l'absence rend ses œuvres presque difformes. Je ne serais point surpris que dans trente ans il ne fût déclaré un historien illisible. Il le devra surtout aux vices de son style ; il le devra aussi à la réelle illibéralité de plusieurs de ses doctrines, qu'on nomme aujourd'hui libérales. Il est un de ces génies qui exercent et méritent d'exercer une influence considérable sur l'esprit de leur époque, mais auxquels manquent la simplicité et l'harmonie qui font durer les grandes œuvres. A peine la génération qui les a vu naître a-t-elle passé, qu'un rapide travail d'épuration commence. Rien à peu près de ce qu'ils ont fait ne subsiste dans son intégrité et sous sa forme primitive, mais on le jette au creuset, et les gouttes d'or qu'on en retire sont frappées en monnaie à l'effigie du siècle.

Le troisième volume de l'Histoire de Frédéric-le-Grand est, par la nature du sujet, plus intéressant que les deux premiers. Ceux-ci ne nous conduisaient pas au delà de la jeunesse de Frédéric. Le troisième nous le montre enfin roi et conquérant. Le récit de la première campagne de Silésie est donné avec le plus grand détail. Si tout le reste du long règne du héros est raconté d'une manière aussi circonstanciée, l'ouvrage sera considérable et ne pourra être achevé avant bien des années.

L'«Histoire des Indes,» par M. Beveridge[1], est un résumé clair, assez complet et bien fait des annales de ce pays pendant les trois derniers siècles, c'est-à-dire depuis l'arrivée des premiers marchands anglais. L'impartialité n'est pas facile à un Anglais dans certaines parties, surtout les parties les plus modernes de ce sujet, et l'on doit savoir gré à M. Beveridge de ne s'en être pas écarté. Il ne se borne pas à un simple récit des événements, mais donne des chapitres intéressants sur la condition et l'organisation sociale, la littérature, l'industrie des peuples de l'Inde. Un grand nombre d'excellentes illustrations ajoutent à la valeur de cet ouvrage.

Les ouvrages biographiques sont toujours plus nombreux que ceux d'histoire proprement dite. Plus faciles à écrire d'une manière passable, sinon à bien écrire, ils sont aussi plus faciles à lire, plus attrayants pour la masse des lecteurs. Ils constituent, après le roman, la lecture favorite du public. Les biographies dont j'ai à parler se rapportent presque toutes à des hommes de notre siècle ou à des hommes du seizième, qui est étudié aujourd'hui avec un intérêt tout particulier.

Shakespeare est un des grands hommes de l'Angleterre dont la vie est le plus mal connue. De temps à autre apparaît un nouveau biographe qui essaie de lever un coin du voile, mais rarement le succès couronne ses efforts. La tentative que vient de faire M. Fullom[2] n'a pas été plus heureuse que les autres Déterminé à faire des découvertes à tout prix, il a tourné et retourné en tous sens les œuvres du poëte pour y chercher des allusions aux événements de sa vie, et il a pris pour allusion tout ce que bon lui semblait. Il a fait ainsi sans beaucoup de peine des découvertes très-remarquables, mais encore plus suspectes.

Une bonne biographie de Shakespeare eût été bien venue en ce moment où nous assistons à une recrudescence d'enthousiasme shakespearien. La maison et le jardin du poëte à Stratford on Avon ont été achetés à l'aide d'une souscription à la tête de laquelle s'est mis M. Halliwel, et sont devenus propriété publique. Deux nouvelles éditions critiques de ses œuvres sont

[1] *H. Beveridge*, A comprehensive history of India. from the first landing of the English, to the suppression of the Sepoy revolt.

[2] *Fullom*, Life of Shakespeare. 1 vol.

en cours de publication. L'édition princeps de son théâtre, le fameux in-quarto de 1614, vient d'être réimprimé dans une forme identique à l'original. Enfin ses tragédies ont trouvé dans l'acteur français Fechter un nouvel interprète bien fait pour ramener vers elles plus fort que jamais le courant de la faveur publique.

La vie de Bacon est mieux connue que celle de Shakespeare, mais son caractère moral reste toujours l'objet de vives controverses. M. Dixon[1] a donné de nouveau au public, sous une forme plus complète et avec un nouveau titre, la biographie dans laquelle il s'efforce, mais pas toujours avec succès, de le laver de tout reproche. Cette publication est supérieure à la première; elle répond à quelques-unes des objections faites aux théories de M. Dixon ; elle contient de nouveaux détails : mais les défauts d'esprit et de style du premier ouvrage n'ont pu naturellement disparaître.

Une autre biographie de Bacon, écrite dans le même sens apologiste, a été publié par M. Spedding[2]. C'est un travail consciencieux, dont la valeur principale consiste dans la collection complète qui y est donnée de celles des œuvres de Bacon qui jettent du jour sur sa biographie, lettres, écrits de circonstance, discours. M. Spedding, de même que M. Dixon, envisage Bacon comme homme plutôt que comme philosophe.

Un autre grand homme du XVI[e] siècle, dont la gloire est plus pure sinon plus éclatante, Philippe Sidney, vient aussi de trouver deux biographes à la fois. L'œuvre de l'un est encore sous presse, mais celle de l'autre, M. Fox Bourne[3], a paru récemment. Elle est écrite d'une manière consciencieuse, avec goût et jugement, parfois avec un peu de partialité biographique. L'auteur a découvert dans les archives de l'État des documents dont plusieurs jettent de la lumière sur la vie de son héros. Héros est bien le mot, car peu de personnages dans l'histoire moderne portent l'empreinte héroïque, — romantique si l'on veut, — autant que Philippe Sidney. La noblesse de son caractère et la pureté de la gloire qu'il avait acquise dès ses jeunes années, donnent un attrait particulier au récit de sa trop courte vie.

[1] *W.-H. Dixon*, The Story of Lord Bacon's Life. 1 vol.
[2] *Spedding*, Lord Bacon's letters and life. 2 vol.
[3] *Fox Bourne*. A memoir of sir Philip Sidney. 1 vol.

Parmi les biographies d'hommes de notre siècle, il en est peu qui soient d'un intérêt général. Une des meilleures nous vient d'Amérique. C'est celle de Washington Irving, publiée par son neveu[1]. Le premier volume seulement a paru. Il raconte la jeunesse du romancier, son séjour en Angleterre, les rapports qu'il y eut avec plusieurs hommes distingués de cette époque, et la publication de son premier ouvrage, le « Sketchbock » Il est écrit simplement et sans aucune recherche d'effet. Les lettres de Washington Irving qui sont intercalées dans le récit ne l'entravent point, mais ajoutent à son intérêt.

Rien n'est plus propre à donner une idée de la puissance et du prestige que possède encore l'aristocratie anglaise, que la « Vie du duc de Richmond,[2] » publiée dernièrement par un anonyme. Dans les pays purement monarchiques, les rois et princes du sang ont seuls le privilége de pouvoir, en restant médiocres, fournir le texte de gros volumes à des panégyristes et à des biographes. C'est seulement en Angleterre que la noblesse participe à ce privilége royal. Elle y est, au fait, la famille régnante.— Le duc de Richmond était un homme ordinaire, pas inférieur à la moyenne. mais guère supérieur non plus. Il joua en politique un rôle plus que nul. Il servit quelque temps dans l'armée, mais sans y acquérir de distinction. Son ambition la plus vive était tournée vers les courses de chevaux, qui furent la grande passion de sa vie. Avec cela, il remplissait consciencieusement ses devoirs de grand propriétaire anglais, s'occupant lui-même avec soin de l'élève de ses moutons, de l'élection de ses représentants au Parlement, et exerçant une hospitalité princière. Son biographe anonyme a trouvé là le sujet d'un volume assez mal écrit, curieux par les pages dignes de Dangeau qu'il renferme.

La vie du célèbre prédicateur écossais Irving, par M[me] Oliphant,[3] est écrite avec tact et jugement, quoiqu'avec le zèle d'une profonde admiration. La tâche du biographe était délicate. Irving, après avoir été l'objet d'un enthousiasme qui tenait du caprice de la mode, trouva des ennemis et des calomniateurs. Il fut

[1] The life and letters of Washington Irving edited by his nephed P.-M. Irving.

[2] Memoir of Charles Gordon Lennox, fifth Duke of Richmond. 1 vol.

[3] M[rs]. *Oliphant*. The life of Edward Irving. 2 vol.

banni, pour quelques-unes de ses doctrines, du sein de l'Église d'Écosse à laquelle il appartenait. Devenu le chef d'une communauté nouvelle, il y rencontra des sectateurs et des amis plus dangereux encore que ses ennemis, et les « Manifestations spirituelles » qui se produisirent dans son Église jetèrent sur son nom un discrédit immérité. Mme Oliphant le représente toujours comme un homme digne de respect et d'admiration, non-seulement par la sincérité de sa foi et de son dévouement, mais aussi par ses hautes qualités intellectuelles. Mais elle n'entre pas, et avec raison, dans la discussion des questions théologiques qui occupèrent et souvent envenimèrent une trop grande partie de sa vie. Cette biographie est une des mieux écrites qui aient paru dernièrement ; mais Irving étant à peu près inconnu hors d'Angleterre, il n'est pas probable qu'elle trouve beaucoup de lecteurs au delà du détroit.

Les lettres et le journal de Mme Trench[1], publiés trente ans après sa mort par son fils, un des membres les plus distingués du clergé anglican, ont eu un succès dont ils sont tout à fait dignes. La correspondance familière d'une femme d'esprit et de jugement est toujours, quels que soient les objets qu'elle traite, d'une agréable lecture. Mme Trench remarque quelque part (c'est une des rares observations incorrectes que contienne le livre) que la correspondance des dames anglaises est très-supérieure à celle des dames d'autres nations. En thèse générale, rien de plus faux ; mais si Mme Trench se prenait elle-même pour type du style épistolaire anglais, elle avait complétement raison. Ses lettres sont pleines de grâce, d'esprit et de bon sens. Il ne faut y chercher de détails nouveaux sur aucun fait historique ou politique, mais on y trouve une peinture piquante de la société, d'amusantes anecdotes sur plusieurs personnages connus. Là même où Mme Trench ne fait que causer littérature ou beaux-arts, ou parler de ses affaires et de ses affections de famille, on l'écoute toujours avec plaisir. La partie la plus intéressante du livre est celle où l'auteur raconte son séjour dans différentes cours allemandes, de 1789 à 1802.

J'ai parlé l'année passée d'une collection de récits de voyages, publiée sous le titre de « Touristes en vacances.[2] » Comme je le

[1] Mrs Trench, The Remains of the late Mrs Richard Trench. 1 vol.
[2] Vacation Tourists and notes of Travel in 1861, edited by *F. Galton*. 1 vol.

prévoyais, elle a donné naissance à un nouveau recueil périodique, et nous aurons chaque année un volume pareil au premier, ou même plus considérable. Celui qui vient de paraître est excellent. Il contient onze récits généralement bien écrits et intéressants, et dans lesquels on trouve beaucoup de faits nouveaux ou peu connus. Chacune des cinq parties du monde a ses explorateurs, tantôt un militaire, tantôt un ecclésiastique ou un savant de profession. Le lecteur est transporté successivement en Russie, au Canada, en Syrie, aux îles Fidji, sur les bords du fleuve des Amazones, partout avec de bons guides. Un tel recueil rend deux genres de services qui doivent lui attirer la sympathie publique. L'un est qu'il facilite la publication de récits de voyages qui, malgré leur intérêt, n'eussent jamais été publiés, n'étant pas assez importants pour former à eux seuls un volume. L'autre est qu'il engage des voyageurs qui auraient délayé leur récit en un gros livre, à le condenser pour lui assurer une place dans la publication commune. Ce second service n'est peut-être pas le moindre.

Un autre recueil du même genre, mais d'un intérêt moins général, est celui dont l'*Alpine Club* vient de publier le second volume sous le titre de « Pics, cols et glaciers. [1] » La plupart des excursions qui y sont racontées sont des ascensions, souvent des plus périlleuses. Cette circonstance donne au volume une certaine monotonie. Mais l'intérêt est relevé par la couleur dramatique de quelques-uns des récits où paraît dans tout son éclat, mais sans forfanterie, la hardiesse aventureuse des touristes anglais. Le nombre des récits n'est pas de moins de trente-deux. Une vingtaine se rapportent aux Alpes de Suisse et de Savoie, les autres à celles du Dauphiné, aux Pyrénées, aux montagnes de la Norwége et de l'Islande. Quelques chapitres d'observations scientifiques et des tables hypsométriques terminent l'ouvrage, qui est orné de quatorze cartes et de nombreuses illustrations.

Un des fils de la célèbre voyageuse Mme Trollope est parti pour les États-Unis, y a passé six mois et en rapporte deux volumes qui sont d'une bonne et agréable lecture.[2] Plus impartial que son acerbe mère, il décrit en observateur bienveillant les bons comme

[1] Peaks, passes and glaciers, excursions by members of the Alpine Club. Second Series edited by *E. Kennedy*.

[2] *Anthony Trollope*, North America. 2 vol.

les mauvais côtés des Américains, dont il admire sincèrement les vertus nationales. Si ses descriptions sont exactes, on peut en conclure ou que les Américains sont, contre l'opinion générale, un peuple mieux élevé qu'ils ne l'étaient il y a une génération, ou que les écrivains, les Anglais surtout, qui nous les ont décrits se sont rendus coupables d'exagération et de médisance. Une circonstance ajoute à l'intérêt du livre : il rapporte des observations faites pendant les premiers mois de la crise actuelle, observations non pas profondes, ni de haute politique, mais faites par un homme d'un esprit ouvert et ingénieux, et racontées dans un très-bon style.

M. Spenser St-John a exploré un champ plus nouveau. Les deux volumes qu'il a intitulés « Vie dans les forêts de l'extrême Orient,[1] » contiennent le récit de ses explorations dans l'île de Borneo, où il a occupé le poste de consul britannique. Cet ouvrage n'est pas sans importance, les connaissances que nous possédons sur Borneo étant encore très-limitées. Ce n'est point l'œuvre d'un savant, mais celle d'un explorateur intelligent et courageux. Les observations de l'auteur portent surtout sur les mœurs et la civilisation des tribus de Dayaks indigènes. Leurs coutumes, leurs lois sont décrites avec beaucoup de soin et de détail. La description donnée de la principauté anglo-indienne de Sarawak est aussi très-intéressante. L'auteur en prend occasion pour développer ses idées très-plausibles sur l'avenir de la civilisation dans cette partie de l'Asie. L'émigration chinoise doit, selon lui, y jouer le rôle principal, dirigée, il va sans dire, par l'intelligence de l'Europe. Le meilleur moyen d'implanter la civilisation européenne dans l'extrême Orient serait d'employer la civilisation mongole comme servante, servante libre, cela s'entend.

Les publications relatives aux sciences morales sont rares, mais ne sont pas sans valeur. La plus remarquable est « l'Histoire de la philosophie depuis le XIVe siècle, » par M. F.-D. Maurice[2], un des esprits les plus sérieux et les plus indépendants de l'Église d'Angleterre. C'est la conclusion d'un ouvrage dont les premiers volumes ont été reçus avec beaucoup de faveur. Les

[1] *Spenser St John*, Life in the forests of the Far East. 2 vol.

[2] *F.-D. Maurice*, Modern philosophy from the 14 th. century to the French Revolution. 1 vol.

développements de la philosophie depuis Occam jusqu'à Kant y sont décrits avec clarté et avec une juste appréciation des points essentiels de chaque système, et jugés par un esprit ferme et élevé. La partie psychologique est peut-être un peu négligée. En revanche, l'auteur fait très-bien sentir la portée pratique des problèmes métaphysiques, et montre avec talent la relation qui existe entre les différents systèmes de philosophie et la condition morale et sociale des temps où ils ont régné. Les questions religieuses ont à ses yeux la plus grande importance, étant en réalité à la base de toutes les discussions philosophiques. Parmi les nombreux philosophes dont il expose les doctrines, quelques-uns ne sont nécessairement mentionnés que d'une manière très-brève. D'autres, tels que Bacon, Descartes, Hobbes, le sont d'une manière beaucoup plus complète

Un seul des nombreux écrits auxquels a donné naissance la continuation des débats sur l'instruction primaire, mérite d'être signalé. Il a pour auteur sir James Kay Shuttleworth,[1] un des hommes en Angleterre qui connaissent le mieux ces questions et se sont le plus activement dévoués au progrès de l'instruction populaire. C'est une réunion d'écrits publiés à différentes époques, et où sont passés successivement en revue les divers systèmes adoptés dans les « quatre périodes » par lesquelles a passé l'instruction primaire depuis la première intervention de l'État en 1832. Sir Kay Shuttleworth critique vivement le nouveau code arbitrairement introduit par le ministre actuel, M. Lowe. Son livre contient, entremêlés à ces discussions, un grand nombre de faits historiques et statistiques intéressants.

Je dois passer sous silence beaucoup d'écrits politiques dont quelques-uns, rédigés avec talent, aspirent à une valeur durable, mais n'en auront en réalité qu'une assez éphémère. La plupart se rapportent à la crise américaine qu'ils apprécient tantôt au point de vue du Sud, comme l'ouvrage de M. Spence, tantôt à celui du Nord, souvent avec une connaissance très-exacte des faits actuels et de l'histoire d'Amérique, presque toujours avec de dangereuses prétentions à la connaissance de l'avenir. Aucun événement politique n'a encore prouvé avec autant de force que la crise américaine la difficulté de prévoir les grandes tempêtes

[1] *Sir James Kay Shuttleworth*. Four periods of national education. 1 vol.

sociales et d'en présager l'issue. Lorsque les combattants eux-mêmes savent à peine pour quel objet ils combattent, lorsque le Nord victorieux ignore quel sera le fruit de sa victoire, et si la question de l'esclavage, source de la guerre civile, peut seulement avoir un commencement de solution, les prophéties faites de l'autre côté de l'Atlantique par des étrangers inspirent une médiocre confiance.

La presse périodique a subi peu de changements dans les trois derniers mois ; l'impulsion qu'elle avait reçue s'est bientôt arrêtée. Les circonstances actuelles sont peu favorables à son développement. Les événements d'Amérique font peser sur le pays une atmosphère lourde. Si les maux dont ils nous menacent étaient de ceux qui peuvent être détournés, contre lesquels on peut se prémunir et lutter, la vie politique et l'activité nationale en eussent été redoublées. Mais ces maux sont de ceux que, selon toute apparence, nul effort ne peut prévenir. Tout ce qu'on peut faire est de se préparer à les supporter avec courage. Les préoccupations politiques qu'entretient un tel état de choses ne sont pas de celles qui stimulent les esprits, mais de celles qui les absorbent et en compriment l'essor.

H. L.

CHRONIQUE SUISSE.

On inaugurait, le 6 juin, le chemin de fer qui relie avec Bâle l'industrieuse vallée de la Wiese. Cette voie ferrée dessert avant tout des intérêts suisses, car les établissements du Wiesenthal appartiennent pour la plupart à des fabricants bâlois ; mais la vallée est allemande et le chemin réunit ainsi deux États. Le grand-duc de Bade avait voulu assister lui-même à la solennité. Le Conseil fédéral s'y était fait représenter par son président et par un autre de ses membres. L'entrevue a été cordiale. Reçu à la gare de Bâle par les délégués de la Confédération et par les autorités du canton et de la ville, le grand-duc leur a fait à son tour les honneurs de son pays. Après que, dans le banquet offert à Schopfheim, le président de la Compagnie eut porté le toast au souverain, le grand-duc a bu à la prospérité de la Suisse. « Je salue, a-t-il dit, comme un événement heureux l'ouverture d'une nouvelle voie ferrée qui met la Suisse et Bade en communication. De salutaires conséquences ne peuvent manquer de se produire, quand deux peuples, frères par leur origine, deux peuples dont les intérêts au dehors se touchent de tant de manières, dont les efforts au dedans sont dirigés vers le noble but du perfectionnement social, cherchent à accroître de plus en plus l'intimité de leurs relations.» Le président du Conseil fédéral a répondu, en buvant au grand-duché : « A ce pays où un excellent prince et un excellent peuple vivent dans la plus belle harmonie et qui est uni à la Suisse par les liens de la sympathie et par les relations du bon voisinage. »

Quinze jours plus tard, deux compagnies de pontonniers suisses, qui étaient à l'instruction à Brougg, jetaient un pont sur le Rhin, près de Waldshut. Le gouvernement badois s'était empressé d'accorder son consentement à cette manœuvre qui s'exécutait en partie sur son territoire, et les autorités de Waldshut avaient reçu

l'ordre de faire aux militaires suisses l'accueil le plus prévenant. Une collation attendait la troupe; on a porté des toasts aux deux pays et au maintien de l'amitié qui les lie. Le Conseil fédéral s'est fait un devoir de remercier le gouvernement badois, et de la permission si courtoisement donnée et de l'accueil cordial qui a été fait à nos soldats.

Ces actes de bienveillance ne sont pas, du reste, isolés. Des officiers que le Conseil fédéral avait envoyés en Allemagne, pour y étudier les procédés en usage dans les moulins à poudre de quelques Etats, ont rendu compte, à leur retour, des égards dont ils ont été l'objet et de la prévenance avec laquelle tous les renseignement désirables ont été mis à leur disposition. Des remerciements ont été adressés par le Conseil fédéral au ministère de la guerre à Berlin et au ministère de la guerre à Munich.

Le tir national de Francfort fournira dans quelques jours à l'amitié des deux nations une occasion solennelle de se manifester. Environ mille tireurs suisses s'apprêtent à se rendre en corps à la fête. Bâle est le lieu du rendez-vous. Tous porteront au chapeau la cocarde fédérale et la rose des Alpes. On s'était demandé si l'arrivée d'un corps de tireurs sous une bannière étrangère n'éveillerait à Francfort aucune susceptibilité. Le comité de la fête a dissipé ces doutes de la manière la plus aimable. « Nous avons invité les Suisses, a-t-il écrit : c'est donc aux Suisses que nous nous disposons à souhaiter la bienvenue; nous les attendons avec leur drapeau et leurs insignes nationaux. »

Du côté de l'Italie, la bonne intelligence des gouvernements est en voie de porter des fruits. L'affaire des rapports diocésains du Tessin et des vallées méridionales des Grisons a fait un pas important. Le Conseil fédéral a réussi à poser avec la cour de Turin les bases sur lesquelles aura lieu la séparation des biens de la mense de Côme. Il reste à procéder au partage d'après les principes adoptés : ce sera l'affaire des commissaires désignés par les deux Etats.

A la suite de l'entreprise avortée de Bergame et de l'affaire de Brescia, un mouvement de troupes italiennes a eu lieu dans la Valteline. Le bruit s'est répandu en même temps, de l'autre côté de la frontière, qu'il existait sur territoire suisse des dépôts d'armes destinés aux auteurs de quelque nouveau coup de main. Ce bruit était controuvé, comme en font foi des informations

que les autorités se sont hâtées de prendre. Mais le Conseil fédéral n'a pas manqué d'inviter les gouvernements du Tessin et des Grisons à avoir l'œil ouvert sur tout ce qui peut intéresser le repos des États voisins et par là même la sécurité de la Suisse.

Pendant que le général Garibaldi séjournait sur les bords du lac Majeur, une invitation de ses amis de Locarno l'a engagé à faire une apparition dans cette ville. A en juger par les récits des feuilles publiques, un accueil enthousiaste l'y attendait ; mais, au milieu des sympathies qui lui ont été témoignées, tout a été suisse dans les manifestatious de la foule et dans les discours de ses chefs. A quelques jours de là, une pensée d'annexion jetée dans un journal de Milan a été repoussée avec indignation par les organes de l'opinion tessinoise. Garibaldi lui-même, adressant la parole au peuple qui se pressait devant son hôtel, a professé ses sentiments pour la Suisse et l'a proclamée digne de se mettre à la tête de l'émancipation du monde. Contentons-nous d'un sort plus modeste et cultivons dans notre intérieur les éléments de bonheur qui nous ont été si largement départis par la Providence.

Le comte de Chambord, après quelques jours passés au château de Wartegg, résidence de la duchesse de Parme, est venu recevoir à Lucerne les nombreux Français qui, fidèles à la foi légitimiste ou au culte des souvenirs, ont profité de sa présence en Suisse pour lui rendre leurs hommages. On en a compté plus de trois mille, appartenant à toutes les contrées de la France et aux classes moyennes aussi bien qu'aux rangs supérieurs de la société. Cette affluence a donné pendant dix jours à la ville de Lucerne une physionomie particulière. Le prince est reparti le 29 juin.

Une question assez singulière s'est soulevée à propos d'une extradition. L'extradition avait eu lieu en vertu de la convention judiciaire qui lie la Suisse et la France ; l'extradé était Français ; il avait été réclamé sous prévention de vol qualifié. Les juges devant lesquels il fut traduit le libérèrent de cette accusation ; mais il s'était rendu coupable de désertion et il fut condamné pour ce chef à cinq ans d'emprisonnement. Or, si dans les cas prévus par le traité le vol qualifié figure, il n'en est pas de même de la désertion. De là, requête du condamné au Conseil fédéral : extradé pour un fait, il ne pouvait pas, dit-il, être jugé pour un autre. Le Conseil fédéral a accordé l'intervention demandée : il s'agit d'une question de principe.

Un officier de l'état-major fédéral, auteur de plusieurs écrits militaires distingués, le major Ferdinand Lecomte, a utilisé un congé de quelques mois pour aller suivre en personne les opérations stratégiques du général Mac-Clellan. Attaché comme aide de camp au général américain, il a rapporté dans sa patrie un témoignage de satisfaction et d'estime de son chef temporaire. Peu de temps après son retour, le Conseil fédéral l'avançait au grade de lieutenant-colonel.

Nous avons laissé le canton de Genève votant, à une imposante majorité, la révision de sa constitution. Le mouvement qui a produit ce vote, s'est continué dans l'élection des membres de l'assemblée constituante. Le scrutin du 15 juin a donné aux indépendants une victoire décisive : sur 104 députés élus, 86 appartenaient à leurs listes. Elles ont passé tout entières dans le collége de la ville et dans celui de la rive droite ; au collége de la rive gauche, cinq cents voix groupées autour d'une liste intermédiaire ont amené des résultats mélangés : c'est là que M. James Fazy a été élu. La présence de ce chef politique dans l'Assemblée constituante ne saurait empêcher que le 15 juin n'ait scellé la chute de son système. La majorité qui est sortie de l'urne électorale offre cette diversité d'éléments signalée par notre dernière chronique comme le caractère des nouveaux partis à Genève et ailleurs. Mais, si l'homogénéité manque, si le point de départ n'est pas le même, l'unité de but et d'action n'en est pas moins là : nous assistons à une nouvelle création politique. L'Assemblée constituante s'est réunie le 20 juin. Le vénérable général Dufour, doyen d'âge, a ouvert la séance. On avait voulu porter à la présidence définitive cet homme respecté de tous les partis ; mais il a redouté les fatigues de ce poste. M. Pictet-De la Rive a été nommé à sa place. « Nous avons été élus par des opinions diverses sans doute, a dit M. Pictet en prenant possession du fauteuil ; mais, dans l'esprit du peuple qui nous a nommés tous, nous n'avons qu'un seul but, qu'un seul drapeau : ce but unique, ce drapeau commun, c'est la volonté d'assurer la liberté pour tous, le développement matériel, intellectuel et moral de Genève, de préparer cette conciliation, cet apaisement des esprits que tout le monde désire parmi nous et qui sont devenus un besoin réel pour notre république. » Des élections complémentaires, nécessitées par le refus

de quelques-uns des élus et par l'option d'un député nommé deux fois, ont confirmé la victoire des éléments indépendants. A peine l'Assemblée constituante avait-elle commencé ses travaux que la publication par le Conseil d'État des comptes de l'exercice de 1861 est venue jeter un nouveau jour sur la situation financière. L'opinion publique s'est vivement émue, en apprenant que le passif de la république s'était accru d'un déficit de 1,669,000 francs. Si l'urgence d'adopter d'autres errements administratifs avait pu faire encore pour quelques-uns l'objet d'un doute, l'évidence était désormais entière, la question jugée sans appel.

Dans le canton de Bâle-Campagne aussi, le vote sur la révision de la constitution a emporté les élections à l'Assemblée constituante : partout, sauf au chef-lieu, la liste des *révisionnistes* a passé, à une forte majorité. Les électeurs ont été plus nombreux que ne l'étaient les votants dans la question de la révision ; les deux tiers des citoyens actifs ont pris part au scrutin et les deux tiers des suffrages ont été donnés aux candidats révisionnistes. Ce coup, décisif en apparence, n'a pas toutefois abattu les adversaires de la révision : ils s'organisent en association patriotique.

Une proclamation du gouvernement d'Argovie, destinée à expliquer au peuple les motifs et la portée de la loi relative à l'émancipation des juifs, n'a pas empêché l'agitation d'aller en grandissant. Le 18 juin, une députation a remis au chef du gouvernement, couverte de plus de 10,000 signatures, la pétition qui demande la révocation du Grand-Conseil ; nous avons déjà dit que 6,000 signatures suffisent pour que la question doive être soumise au peuple. Des onze districts du canton, sept, catholiques ou mixtes, ont pris part à cette démonstration ; les districts d'Arau, de Kulm, de Lenzbourg et de Zofingue y sont demeurés étrangers; le nombre total des électeurs est d'environ quarante mille, un quart aurait donc signé. De leur côté, les adversaires du mouvement ne sont pas restés inactifs. Une protestation s'est signée à Arau, une autre est partie de Klingnau, du centre même de l'agitation ; les adhésions à ces manifestes ont réuni 5,000 signatures. Le Grand-Conseil, assemblé le 24 juin, ne s'est pas laissé arrêter par le refus de confiance que lui notifient un si grand nombre de ses commettants. Un de ses membres a proposé d'ajourner jusqu'après le vote populaire la révision de la constitution,

qu'un vote précédent a laissée entre les mains du Grand-Conseil ; mais cette motion a été repoussée après quelques heures d'un vif débat. L'ajournement, a-t-on dit, équivaudrait à une abdication ; le Grand-Conseil est encore dans la plénitude de ses droits, il doit en user jusqu'au bout. En même temps, se prévalant d'une prescription légale qui, pour des pétitions de cette importance, veut que les signatures soient officiellement attestées, le Grand-Conseil a renvoyé les pétitions à leurs auteurs pour accomplir cette formalité. Reste à savoir si les autorités argoviennes ne se méprennent pas sur la portée du mouvement auquel elles ont affaire. Pour nous, quelle qu'en ait été l'occasion et de quelque manière que l'on puisse apprécier les antipathies excitées par une mesure d'humanité et de tolérance, nous sommes fort tenté de croire que l'agitation a des causes plus profondes. La suite nous apprendra si ce qui se passe en Argovie n'est pas, avec les modifications résultant de circonstances locales, le même fait général que nous avons observé dans plusieurs autres cantons.

Aussitôt constitué, le Grand-Conseil de Berne a procédé à l'élection du gouvernement. Le Conseil exécutif se compose de neuf membres ; une démission les avait réduits à huit : sept ont été réélus, deux membres nouveaux ont été nommés. Cette confirmation à peu près intégrale de l'autorité dans laquelle s'est incorporé le système de la construction des chemins de fer par l'État, prouve que rien n'est changé dans l'esprit de la législature, et que le système qui a soulevé de si vives réclamations sera maintenu. Nous n'interprétons pas dans un autre sens l'ajournement de la question. Deux motions ont été faites, l'une hostile au décret de 1861, l'autre de conciliation : le Grand-Conseil en a renvoyé la discussion à une session prochaine. Aux termes de la première de ces propositions, une commission examinerait sans délai les conditions auxquelles les lignes acquises par l'État pourraient être vendues ; le décret du 29 août 1861 serait soumis à l'acceptation ou au rejet du peuple ; en cas de rejet, on ne poursuivrait les travaux qu'en attendant l'occasion de vendre ; enfin le Conseil exécutif recevrait l'invitation de les restreindre, dès à présent, aux lignes déjà commencées et de s'abstenir de toute mesure qui pourrait compromettre la vente ou le bail des uns ou des autres. La seconde proposition écarte l'appel au peuple, mais précise le sens du décret de 1861, en chargeant le Conseil

exécutif de chercher, sans préjudice aux intérêts de l'État, à libérer le pays de la charge que lui impose la construction des chemins de fer, et de saisir le moment favorable pour rendre à l'industrie privée l'exécution et l'exploitation des lignes acquises par le canton. Nous avons dit que la pétition votée par l'assemblée d'Arberg avait réuni sept à huit mille signatures ; de nouvelles adhésions en ont porté le chiffre à plus de onze mille.

Postérieurement à notre dernière chronique. la composition du Conseil d'État de Neuchâtel a été modifiée. Une incompatibilité à laquelle on n'avait pas pris garde a forcé l'un des membres nouvellement élus à refuser sa nomination : un des membres sortants, à qui les chances du premier scrutin n'avaient pas été favorables, est rentré à sa place. Comme à Berne, mais par de tout autres influences, la nouvelle autorité se compose presque entièrement des mêmes hommes que l'ancienne. Trois ont été nommés par le parti radical, trois par l'opposition, le septième par les deux partis : la combinaison la mieux étudiée n'aurait pas donné de résultat plus symétrique. Et cependant, ce n'a point été l'effet d'une combinaison réfléchie, mais un de ces jeux d'équilibre qui se produiseut d'eux-mêmes dans les votes des grandes assemblées. Tel qu'il est, le Conseil d'État représente fidèlement le partage des opinions au sein de la législature et au sein du pays.

Le Grand Conseil du canton de Vaud s'est ajourné au mois d'août pour le deuxième débat d'un projet d'impôt mobilier. Après la reconstitution de l'État, celle de l'Église. Une commission de six membres, nommée par le Conseil d'État, est chargée d'élaborer un projet de loi organique pour l'Église nationale réformée ; c'est la loi de 1839 qu'il s'agit de remplacer par une nouvelle législation. Une seconde commission, composée de quarante membres, vingt-six nommés par le Conseil d'État, quatorze délégués par les Classes, reprendra sous œuvre le travail de la première

A Saint-Gall, le dernier rouage de la nouvelle organisation a été constitué : le Synode évangélique a nommé le Conseil ecclésiastique, auquel est confiée l'administration journalière des intérêts de la confession réformée. — C'est l'impôt qui réclame aujourd'hui la première place dans les préoccupations du Grand-Conseil. On s'accorde à reconnaître qu'un budget qui s'est accru

de 400,000 francs de nouvelles exigences, ne saurait être couvert uniquement par la taxe du capital et par celle du revenu. Le Grand-Conseil, après une discussion vive et prolongée, a décrété en principe un impôt personnel, un droit de mutation, un droit sur les successions, des taxes sur le luxe. La pêche a été mise au nombre des droits régaliens qui appartiennent à l'État. Des projets de loi relatifs à ces diverses impositions seront présentés dans la session de novembre. Ailleurs, ce sont les chemins de fer qui ont rompu l'équilibre des finances cantonales; il n'en est pas de même à Saint-Gall. Si l'État s'est chargé de huit millions de dettes pour favoriser l'établissement des voies ferrées, les obligations des compagnies qu'il a aidées de ses avances lui rapportent en intérêts plus qu'il ne paie lui-même à ses créanciers. Mais la correction du Rhin va charger son budget, pendant une série d'années, d'une somme annuelle de 150,000 fr.; l'éducation publique, devenue à tous ses degrés l'affaire de l'État, réclame pour 125.000 francs d'allocations nouvelles; des allégements accordés aux milices augmentent de 100.000 francs par an les dépenses militaires; enfin l'État a dû ajouter une somme totale de 20,000 francs aux traitements de ses employés. C'est pour tous ces besoins qu'il faut créer des revenus nouveaux.

Bâle, l'opulente cité, la cité renommée pour la sagesse et l'habileté de ses administrateurs, subit le sort commun des sociétés modernes, grandes et petites : la civilisation et ses exigences y marchent d'un pas plus rapide que le développement des ressources dont l'État dispose. Les comptes du canton pour 1861 accusent un déficit d'un demi-million ; le budget de l'année courante en prévoit un qui n'est guère moindre ; il faut un million pour construire un pénitencier et une caserne. Le gouvernement a proposé au Grand-Conseil de demander ce dernier million à l'emprunt, et le Grand-Conseil a voté à l'unanimité cette proposition.

La législature valaisanne est entrée, non sans répugnance, dans la voie de l'augmentation des impôts. La discussion de la loi de finances n'a été abordée qu'à la majorité de 45 voix contre 33, qui en réclamaient l'ajournement. On a fini par adopter la loi en premier débat ; on décidera, après une seconde épreuve, si elle sera soumise au peuple. Au nombre des taxes augmentées, se trouvent les droits de patente imposés à l'industrie : le maximum

en a été porté à 5,000 francs pour les cercles et autres établissements analogues, formés dans un but de spéculation. Un seul, le casino de Saxon, subira ce maximum ; le Grand-Conseil a invité le Conseil d'État à en faire l'application rigoureuse à une industrie que l'opinion publique supporte impatiemment. Si l'on a pu voir des maisons de jeux prendre pied sur le sol suisse, quand à l'étranger ces établissements se ferment l'un après l'autre, il ne faut pas sans doute leur garantir, en la leur vendant, une tolérance malheureusement accordée; mais, aussi longtemps que durent des concessions que les gouvernements ne se croient pas libres de rompre, il convient que l'action fiscale se fasse sentir sans ménagements à ceux qui encaissent les profits de ces tristes exploitations.

Seul entre tous les États de la Confédération, le canton d'Unterwald-le-Haut n'avait point de feuille périodique. Cette exception a pris fin : il paraît maintenant à Sarnen une *Feuille hebdomadaire d'Obwald*. Se plaçant sur le terrain des constitutions cantonale et fédérale, le nouvel organe de publicité combattra toute velléité de centralisation ultérieure. Dans les choses confessionnelles, il sera catholique, mais il défendra la cause de la tolérance et consacrera ses efforts au maintien de la paix entre les deux confessions. — Le nombre des journaux suisses s'est accru de deux autres feuilles : d'une *Gazette suisse du dimanche*, qui paraît à Frauenfeld, et du *Cittadino ticinese*, qui remplace, comme organe de l'opposition conservatrice et libérale dans le canton du Tessin, la *Voce del Popolo*, dont la publication a cessé dernièrement.

Nous ne sortons pas de la sphère politique en transcrivant ici quelques données puisées dans le rapport annuel de la Société du Grütli. Fondée, il y a vingt-cinq ans, à Genève, par le docteur Niederer, cette société, qui se recrute surtout parmi les jeunes ouvriers, compte aujourd'hui soixante-dix sections et 2,600 membres. Ces soixante-dix sections se répartissent sur tous les cantons, sauf Unterwald et Thurgovie, la section qui existait à Frauenfeld s'étant dissoute dans le courant de l'année dernière. La plupart des sociétaires appartiennent à la classe des ouvriers nomades ; de là, une grande mobilité dans la composition des sections : du 1er juillet 1860 au 30 juin 1861, 1,700 récep-

tions ont eu lieu, tandis qu'un quart des membres ont quitté la société. L'âge moyen et la jeunesse sont presque seuls représentés dans l'association, car les quatre cinquièmes de ceux qui en font partie sont âgés de 25 à 35 ans, et près d'un dixième ont moins de 20 ans. Chose remarquable, la participation est très-faible dans la Suisse romande : sur 224 membres qui composaient la section de Genève, au moment de la rédaction du rapport, 16 seulement étaient genevois ; le canton de Vaud, qui possède 18 sections, n'y compait que 64 de ses ressortissants, et Neuchâtel n'en avait que 14 dans les 11 sections qui existent sur son territoire. Il semble donc que la société soit essentiellement un produit de la Suisse allemande. Si nous la considérons comme une école politique et sociale où passe une fraction notable de la jeunesse ouvrière de la Suisse, nous comprendrons l'importance qu'elle peut acquérir, suivant les tendances qui prévalent dans sa direction.

Les principes d'une entière liberté de culte font leur chemin dans nos institutions, et les cantons mêmes qui s'y étaient opposés le plus longtemps, finissent par les proclamer. Nous remarquons comme un signe de ce progrès un message du Petit-Conseil de Saint-Gall, proposant au Grand-Conseil d'accorder à une société de douze personnes qui se sont réunies sous le nom de Commune chrétienne, le caractère de corporation et le droit d'exercer publiquement leur culte. L'ouverture de registres particuliers pour les membres de la corporation et la présentation d'un projet de loi sur le mariage civil formeront le complément de ces mesures.

La conférence des Églises évangéliques de la Suisse s'est assemblée à Bâle le 17 juin. C'est la seconde fois qu'elle a siégé dans cette ville. Zurich l'avait possédée pendant les trois premières années de l'institution. La conférence a fait choix de Berne pour l'année prochaine.

Il y a deux mois que notre revue des événements d'avril signalait une motion faite au sein du Grand-Conseil de Bâle, et qui était destinée à produire en Suisse une vive et profonde sensation. C'était la question de l'université fédérale qui se réveillait tout à coup. Nous avons pris soin de constater chaque pas qu'elle

a fait dès-lors, et il nous sera permis de constater également l'effet produit par le remarquable travail que M. Charles Secrétan a publié sur le même sujet dans le dernier numéro de la *Bibliothèque universelle*. Nous n'affirmerons pas que les vues au développement desquelles cet article est consacré, aient obtenu un assentiment sans partage, ni même qu'elles aient rencontré plus d'adhérents que de contradicteurs. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que l'attention publique a été vivement excitée et que l'idée pour laquelle M. Secrétan a pris la plume, l'université fédérale dans la Suisse française, restera acquise au débat. Les sociétés d'utilité publique des cantons romands, qui s'étaient ajournées pour discuter le travail de leur commission, se sont réunies le 27 juin, à Lausanne. Le résultat de leur délibération a été purement négatif; frappée des dangers de la centralisation intellectuelle que l'université fédérale entraînerait à sa suite, une forte majorité s'est prononcée contre cette institution. Les sociétés de Vaud, de Genève et de Neuchâtel étaient représentées à Lausanne par des délégations plus ou moins nombreuses. La société de Fribourg et la Société jurassienne d'émulation avaient envoyé leur avis par écrit. La société fribourgeoise admettait l'université, mais en entourant son vote de plusieurs conditions : l'université devait être, autant que possible, indépendante des pouvoirs politiques; des garanties seraient données aux langues et aux confessions; point de contrainte pour la fréquentation de l'établissement fédéral; point d'intervention dans l'éducation publique des cantons. Où tant de réserves sont jugées nécessaires, il y a plus de doute que de foi.

Chacun ne paraît pas penser qu'en devenant le siége des autorités de la Suisse, Berne a déjà reçu sa large part des faveurs fédérales et que, s'il en reste à départir, il est juste qu'elles soient pour d'autres cités. Un membre du Grand-Conseil bernois a déposé sur le bureau de cette assemblée une motion tendant à réclamer aussi, au nom de l'honneur du canton et de ses intérêts intellectuels, l'université fédérale. Zurich et Bâle auraient donc Berne pour compétiteur. Nous avons parlé tout à l'heure de la Suisse romande, c'est-à-dire de Lausanne ou de Genève. Lucerne a été nommée par les journaux de la Suisse catholique.

Un de nos compatriotes qui honore son pays dans le monde littéraire, M. Monnard, aujourd'hui professeur à l'université de

Bonn, a reçu du roi de Saxe et du roi Victor-Emmanuel des témoignages de la haute estime que leur inspirent ses travaux. Le premier de ces souverains l'a décoré de son ordre d'Albert, le second lui a conféré les insignes de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

Aux preuves qui établissent l'authenticité de la tradition de Sempach, M. le professeur de Wyss vient d'en ajouter de nouvelles. Ce savant a découvert, à Zurich, dans un manuscrit du quinzième siècle, un récit détaillé de la bataille. Ce récit, plus ancien que tous ceux que l'on connaissait auparavant, confirme la mort héroïque d'Arnold de Winkelried et la part décisive qu'elle a eue à la victoire des confédérés.

On avait désigné, hors du bourg de Stanz, sur une hauteur qui domine la vallée et près de la maison dans laquelle l'opinion populaire croit voir encore l'antique manoir du héros, la place qu'occupera le monument érigé en sa mémoire. Un nouvel examen du comité qui préside à cette œuvre nationale a fait changer de résolution. Le monument sera élevé dans l'enceinte même du bourg, sur l'un des points de la place publique.

Berne possède les statues de Berthold de Zæhringen, son fondateur, et de Rodolphe d'Erlach, le vainqueur de Laupen; Jean-Jacques Rousseau a la sienne à Genève; David de Purry, à Neuchâtel; le père Girard, à Fribourg; Bâle a inauguré celle de son réformateur. L'on avait, par une courtoise attention, choisi pour cette solennité le moment où la conférence des Églises réformées siégeait dans les murs de Bâle. Œuvre de M. Keiser, professeur à l'école polytechnique fédérale, cette statue d'Œcolampade est, au dire des connaisseurs, l'une des meilleures productions du ciseau de cet artiste.

Si, de ces grandes figures du passé, nous remontons à ces époques nébuleuses qui n'ont laissé de traces que dans le sol de la patrie et non dans les pages de l'histoire, nous voyons de nouvelles fouilles amener, coup sur coup, de nouvelles découvertes. Zug, au bord de son lac, Frauenfeld, dans ses tourbières, nous montrent à leur tour des restes des habitations de cette race mystérieuse, dont les vestiges, ignorés pendant tant de siècles, reparaissent depuis peu d'années auprès de tous les lacs et dans tous les marécages de la Suisse. Des tombeaux celtiques ont été mis au jour dans le village zurichois de Mænnedorf.

La prévoyance de nos fabricants et les procédés habiles qui leur ont permis d'approprier le coton des Indes aux usages réservés au coton de la Louisiane, ne pouvaient pas à la longue préserver l'industrie de la Suisse orientale du contre-coup des événements d'Amérique. Le travail se resserre dans les fabriques; on congédie les ouvriers qui peuvent demander leur subsistance à l'agriculture ou à l'exercice d'un métier; des établissements récemment construits attendent indéfiniment le moment de s'ouvrir, et le courant de l'émigration se reforme jusque dans les contrées qui, comme les montagnes d'Appenzell, y étaient demeurées jusqu'ici le plus étrangères.

Néanmoins, on ne cesse pas de spéculer sur l'agglomération de la population dans les villes, et sur les besoins qu'elle y crée. Les journaux continuent à enregistrer les hauts prix auxquels se vendent des lots de terrains à bâtir ; tel lot, qui avait paru fort cher, passe, au bout de quelques jours, pour un prix encore plus élevé, dans les mains d'un autre entrepreneur.

Nous avons déjà mentionné les tentatives faites pour enrichir notre agriculture d'une nouvelle branche de production, en acclimatant définitivement en Suisse l'élève des vers à soie. Ces tentatives se poursuivent au milieu de succès inégaux. De vives plaintes se sont fait entendre dans quelques localités argoviennes sur le résultat des éducations de l'année ; on a mieux réussi dans le canton de Zurich. La société récemment fondée à Uster publie une feuille hebdomadaire. Le but de la société est d'encourager la culture de la soie par la propagation des connaissances qui s'y rapportent, par l'introduction de nouvelles espèces de vers, par l'achat de feuilles et d'ustensiles, et par l'écoulement des produits.

Les espérances que l'on avait fondées sur une visite des ambassadeurs du Japon, relativement à la mission dont on continue les préparatifs, ne se sont pas réalisées. Ces diplomates de l'extrême Orient ont remercié le Conseil fédéral, avec une entière politesse, de l'accueil qu'il leur préparait « dans son empire ; » mais les ordres stricts de leur souverain leur prescrivant de ne visiter que les États avec lesquels le Japon a conclu des traités, ils ne peuvent s'écarter de l'itinéraire qui leur est tracé.

Comme Berne et Lucerne, Bâle facilite, par des subsides, à un certain nombre d'artisans, les moyens de visiter l'exposition

de Londres. On ne doutait pas des succès qui y attendaient l'industrie suisse, mais on ne prévoyait pas qu'elle se ferait remarquer en Angleterre dans l'architecture nautique ; il n'en est pas moins vrai que le canot en tôle plombée de M. Senechaud, de Montreux, a fixé l'attention des Anglais eux-mêmes, et mérité l'approbation de l'amiral qui préside le jury de cette classe.

L'exposition agricole, distincte de l'exposition industrielle, est terminée. Douze médailles ont été décernées au bétail suisse, six pour la race brune, six pour la race tachetée ; les cantons de Schwytz, de Lucerne et de Zurich se sont partagé celles-là ; celles-ci sont échues aux cantons de Berne, de Fribourg et de Vaud. Aucun pays étranger n'était aussi fortement représenté que la Suisse : elle comptait à l'exposition 50 têtes de bétail ; la France n'en avait envoyé que 24, et des autres pays du continent, la Hollande seule figurait pour un contingent de quelque importance.

Une colonie de fromagers suisses existe dans les environs de Christiania. Elle y prospère et s'apprête à donner de l'extension à sa fabrication, en y introduisant les procédés de l'Emmenthal. Les pâturages de Norwége ne sont pas sans analogie avec ceux de nos Alpes.

La direction du chemin de fer fribourgeois se prépare activement à l'ouverture de sa ligne. Les autorités cantonales ont eu les honneurs d'une première course exécutée entre Fribourg et Romont. Des arrangements ont été pris, à des conditions avantageuses, avec deux entrepreneurs estimés, l'un Suisse, M. Wieland, de Bâle, pour le service de traction, l'autre Français, M. Bergeron, pour l'exploitation générale.

Nos grandes lignes de voies ferrées trouveront leur complément dans les chemins de fer à traction de chevaux qui s'établiront successivement en correspondance avec elles. Une première entreprise de ce genre fonctionne depuis quinze jours entre Genève et Carouge, et, à en juger par les débuts, le succès en est complet.

Terminons par un détail relatif à l'une des nombreuses sociétés de bienfaisance formées par nos compatriotes en pays étranger, et que nous énumérions dans notre dernière chronique. La société

suisse de secours mutuels à Paris a dépensé, l'année dernière, 4,225 francs en subsides fournis à ses membres ; les frais de médecins et de médicaments se sont élevés à 3,000 francs. Une somme de 6,330 francs a été distribuée en secours à des Suisses non sociétaires, et un don de 500 francs a été envoyé aux incendiés de Glaris Si l'œuvre de ces associations entretient vivant, parmi les Suisses séparés de leur patrie, le sentiment de leur nationalité, vouer à cette œuvre une attention bienveillante, c'est maintenir les liens qui rattachent au pays les citoyens expatriés.

2 juillet 1862.

H.-Fl. Calame

Erratum de la chronique précédente :

Numéro de juin, page 406, ligne 27, au lieu de : *Lausanne*, lisez : *Lucerne*.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

L'AMÉRIQUE DEVANT L'EUROPE, par le comte Agénor DE GASPARIN. Paris, 1862.

Dans l'un des derniers chapitres du livre que nous annonçons, j'ai lu ces mots sur M. Lincoln : « C'est quelque chose, et beaucoup, d'avoir un Président honnête homme. » En fermant le volume, que je viens de terminer, je me dis à mon tour : « C'est quelque chose et beaucoup d'avoir un publiciste honnête homme. » Certes, nous ne sommes guère habitués à voir les questions politiques abordées avec tant de candeur, de loyauté; à voir, dans ces choses-là, l'honnêteté mise bien au-dessus de l'habileté. « Fais ce que dois, advienne que pourra, » est un des axiomes préférés de M. de Gasparin, et serait une épigraphe bien choisie pour son livre, pour tous ses livres.

Ces pages sont tout imprégnées de sentiments généreux, affectueux, mais ce n'est pas là un sentimentalisme vaguement humanitaire. Les convictions profondes de M. de Gasparin se font jour avec une énergie qui va jusqu'à l'inflexibilité. Il sait ce qu'il croit, il sait ce qu'il veut, et l'exprime avec vigueur et netteté.

Le volume précédent, *Un grand peuple qui se relève*, fit hausser les épaules à bien des gens qui criaient au visionnaire, à l'utopiste. Les faits ont prouvé que M. de Gasparin connaissait bien son Amérique et n'avait pas si mal placé son point de vue. Les plus importantes de ses prévisions se sont toutes réalisées. Il est donc à espérer que ce volume-ci sera lu avec plus de confiance, bien qu'il heurte aussi de front une foule d'idées qui ont cours en Europe sur les États-Unis. Je suis frappé d'ailleurs, combien, depuis le 4 mars, jour où il a été remis à l'imprimeur, les événements ont marché dans un sens qui n'était pas celui de tout

le monde, mais que l'auteur, sans assumer un ton prophétique, avait modestement annoncé comme très-probable.

Je n'ai, du reste, nullement la prétention de discuter ici les hautes questions politiques et sociales soulevées par M. de Gasparin. Il y faudrait une autre plume que la mienne, et la place de cet article-là ne serait pas dans le Bulletin.

J'engage les lecteurs à ne pas se laisser arrêter par la grosseur du volume. L'auteur vous entraîne, et l'on avance rapidement, sans fatigue. Dante, dans la *Divine comédie*, traite longuement, avec la sécheresse de la scolastique, les questions de la théologie du temps. On étudie péniblement, on est près de se décourager, lorsqu'une image, une comparaison toute brillante de fraîcheur et de poésie, vous surprend, vous ranime, vous rend vos forces. Ainsi fait M. de Gasparin. Au milieu de chapitres un peu arides sur le droit des gens, sur les conditions d'un blocus, etc., il fait tout à coup un appel au cœur. Le cœur est peut-être étonné d'être mis en cause, mais il répond, et rien ne repose l'esprit tendu comme une pensée qui va au cœur.

A côté de pages qui ne sauraient guère durer plus que ne durent les brochures, il en est beaucoup qui resteront, car la véritable éloquence fait vivre. Ainsi, le tableau de l'abaissement moral auquel étaient arrivés les États-Unis, et dont il fallait que ce « grand peuple se relevât. » Une admirable parole termine ce tableau ; la voici : « Et pour comble de malheur la prospérité allait croissant! » Ainsi, la naissance de l'armée américaine qui, au milieu des lazzis, des déclarations d'impossibilité, de folie, d'ineptie, s'est en quelques mois élevée de 16,000 à 660,000 hommes, et a remporté les victoires que l'on sait. Puis la description de cette armée dans ses camps : le sac de chaque homme avec une Bible lue par la plupart ; les ordres du jour interdisant le blasphème, recommandant l'observation du sabbat ; les soldats réunis en écoles du dimanche avec leurs officiers pour moniteurs. On oublie le XIXe siècle et la pensée se reporte aux vieilles bandes huguenotes du XVIe.

Dans un autre genre, c'est aussi un éloquent tableau que celui de l'Angleterre, de l'immense force morale de l'opinion, et des deux peuples si tranchés qui s'y coudoient. Ces pages sont intéressantes à rapprocher de celles publiées récemment par le père Gratry. Deux Français, partant de points de vue très-divers, rendent une égale justice à leur rivale Albion.

L'idée dominante de M. de Gasparin me paraît être celle-ci : Le Sud, s'appuyant d'un côté sur les intérêts manufacturiers, de l'autre sur une ancienne rivalité jalouse entre l'Angleterre et les États du Nord, a réussi, avec une grande habileté, à égarer l'opinion européenne, à faire croire que l'esclavage n'était nullement en jeu, qu'en se séparant, le Sud ne se constituait point en révolté, mais usait d'un droit légitime; que d'ailleurs la séparation était effectuée, la réunion une utopie, et que le Nord prodiguait bien inutilement ses trésors et le sang de son peuple pour satisfaire son orgueil blessé. Le Sud s'est toujours flatté de l'intervention de l'Europe; ce faux espoir a seul autant prolongé sa résistance et du même coup les souffrances des manufactures. M. de Gasparin, lui, ne regarde point l'union comme impossible à rétablir; tout au contraire, et il nous assure que le Sud est bien loin d'être unanime dans sa haine contre les États du Nord. Or, ses renseignements sont toujours puisés à d'excellentes sources.

C'est un spectacle remarquable que celui de cet homme mieux instruit peut-être sur l'Amérique que qui que ce soit en Europe, recevant des documents officiels qui lui démontraient la fausseté de faits, d'allégations accueillis par tout le monde comme vérités (voir à la page 351 des exemples curieux). Seul de son avis, sans outrecuidance, supportant avec longanimité les sourires railleurs, il attendait avec calme l'issue qui lui donnait raison.

Le nom de M. de Gasparin est grand et populaire aux États-Unis. Un voyage dans ce pays-là lui est interdit d'avance, comme l'était celui d'Athènes à M. Eynard, sous peine d'une ovation. Les Américains sauront, je l'espère, lui témoigner d'une manière qui lui sera bien autrement sensible leur reconnaissance pour sa persévérante amitié. Ils écouteront ses conseils fidèles et sévères au sujet de ce qu'on appelle volontiers « le préjugé de l'épiderme, » mais que lui nomme crûment « le crime du Nord. » Tout ce qu'on peut dire de plus pressant, de plus chrétien sur cette inouïe inconséquence des abolitionnistes, M. de Gasparin le dit. Espérons que ces paroles-là ne seront pas perdues. Ne nous arrive-t-il pas souvent de reconnaître que nous faisons fausse route et par mauvaise honte de ne pas *retourner notre chariot*. Qu'une occasion se présente qui sauve l'amour-propre, nous la saisissons avec empressement. Peut-être en sera-t-il de même des États du Nord? Peut-être après cette ruineuse et sanglante année, sentiront-

ils que c'est le moment ou jamais d'entrer dans une voie nouvelle, dans cette voie où leurs amis d'Europe les appellent depuis si longtemps. M. de Gasparin signale déjà de bons symptômes, des avocats noirs admis au barreau de Boston, des écoles mixtes autorisées, et les représentants de deux états nègres, Haïti et Libéria, reçus à Washington.

Ce livre serait-il sans défauts? Le plus grand à mes yeux, c'est d'être au fond une brochure de 550 pages, qui perd beaucoup de son prix si on ne la lit pas promptement. Or, le temps et même l'argent manqueront à plus d'un lecteur. Je ne puis ensuite m'empêcher d'y trouver quelque partialité contre le Sud. M. de Gasparin passe bien légèrement sur de beaux traits, tels que l'absence de solde pour leur armée, et, si on ne le connaissait pas, on douterait vraiment qu'il croie à la bonne foi possible des partisans de l'esclavage. Je m'arrête ici sans développer cette idée, mon article est déjà bien assez long. D'ailleurs M. de Gasparin ne pourrait être sagement impartial qu'à la condition d'écrire avec beaucoup moins d'entraînement, et son livre y perdrait un grand charme. J.-L. M.

LAURA OU L'ITALIE CONTEMPORAINE par Marc DEBRIT. Paris, Charpentier, 1862.

Né en 1819 dans le royaume de Naples, Ugone Coralla déteste le nom napolitain, car c'est un homme du Cilento, pays reculé dont les rudes montagnards, fanatiques de liberté, entretiennent une guerre continuelle avec leur souverain. Tout enfant il a vu la maison paternelle souillée par les odieuses violences des soldats du roi. Aussi, une fois entré à l'université de Naples, néglige-t-il l'étude du droit pour ne songer qu'à la vengeance. Conspirateur obscur mais opiniâtre, il consume sa jeunesse en stériles entreprises, tombe dans une honteuse misère et laisse ses facultés s'éteindre; il deviendrait un abject personnage sans la teinte de poésie que jette sur sa dégradation l'instinct révolutionnaire, unique et tout-puissant mobile de sa conduite. Chez lui la haine, passion fougueuse, donne de la grandeur au caractère, et cette grandeur sauvage, le montagnard du Cilento la conserve jusqu'à son dernier soupir. Après les déboires de 1848, après la mort de ses proches atteints à côté de lui par les balles

royalistes, proscrit, traqué de toutes parts, cachant dans les marais une existence minée par la fièvre, il meurt avec l'amer regret de quitter la vie au moment où le débarquement de Garibaldi lui fait entrevoir des jours de glorieux combats.

Coralla n'est point un fade brigand d'opéra-comique, non plus qu'un égalitaire, pédant ennuyeux, tout gonflé d'idées absurdes et mal digérées. Ce personnage est une réalité vivante, et quant aux théories malsaines des utopistes modernes, il les ignore. Il n'entend rien à la politique ; qu'un gouvernement quelconque, même celui de Garibaldi, eût été de son goût, on en peut douter. Il représente bien l'enfant d'une contrée où s'est maintenu, altéré mais non transformé par le temps, l'esprit des anciennes populations italiques. Au grand désespoir des artistes, elles deviennent rares ces peuplades presque inconnues dont les mœurs primitives touchent de près à la barbarie. La civilisation s'avance Avant donc que le Cilento dépose sa physionomie traditionnelle, M. Debrit a voulu retracer les mœurs farouches de ses habitants. Il l'a fait d'une main assurée et quoique Coralla entre en scène assez tard et que son histoire ne soit pas amenée sans que la vraisemblance en souffre, Coralla cependant reste le véritable héros de *Laura*. C'est une figure originale, italienne, agissante ; pour la peindre, il fallait connaître et comprendre l'Italie ; cette science, l'auteur la possède à fond. La nature italienne sous toutes ses faces trouve en lui un habile interprète, et les mœurs populaires un sagace observateur. Malgré sa brillante imagination, M. Debrit n'est pas moins vrai quand d'un style animé il décrit un paysage plein de majesté ou de grâce, que lorsque avec un vif sentiment du pittoresque et une verve comique de bon aloi il esquisse une scène de la vie vulgaire. C'est ainsi que se justifie à nos yeux la seconde partie du titre de l'ouvrage. En effet, si nous quittons les types populaires, tels que le sombre Coralla ou le risible Dominique, et que nous abordions une société instruite et élégante, nous ne trouvons plus que des personnages cosmopolites. L'humeur fantasque de la comtesse Laura ne suffit point pour faire d'elle une Italienne : les vapeurs, les maux de nerfs sont de tous les pays. On pourrait croire néanmoins que l'auteur a voulu personnifier certaines tendances de l'Italie contemporaine, car Laura et ses compagnons semblent des êtres abstraits ; ils manquent de naturel, de corps ; ils n'agissent point, ils dissertent, mais avec beaucoup de savoir, d'esprit et même d'éloquence.

Dans ces fréquentes discussions la multiplicité des sujets abordés et des idées émises ne laisse pas que de voiler un peu l'unité de l'ensemble. Les questions sont envisagées sous des points de vue très-divers, et chaque interlocuteur présente son opinion d'une manière si spécieuse que le lecteur indécis se prend à regretter que l'auteur lui-même ne se prononce pas. Certes M. Debrit montre assez de talent pour qu'on souhaite de l'avoir pour guide et qu'on soit curieux de connaître son propre sentiment.

Art, poésie, philosophie, religion, sur ces thèmes toujours grands *Laura* contient de belles pages, dont le voisinage nuit à celles qui sont consacrées à l'histoire contemporaine : que sont les événements d'un jour en regard des problèmes que l'esprit humain agite sans cesse et ne résout jamais? Du reste, l'exposé de la question politique est loin d'être complet : M. Debrit n'a pas voulu simplement écrire un livre de circonstance, il a le droit d'ambitionner un succès plus durable. Comme un autre écrivain de la Suisse romande, M. Victor Cherbuliez, il remonte à la source du beau, aux principes éternels qui seuls peuvent régénérer notre littérature fatiguée. Aussi, quoique parlant d'un pays bien connu et sur des sujets usés en apparence, M. Marc Debrit évite toujours la banalité, il sait être neuf, original. Ajoutons qu'il est merveilleusement servi par son style. Que de réflexions n'a-t-on pas faites sur les ruines? Eh bien, qu'on nous permette de transcrire en finissant la citation suivante :

« . . . Oui, sans doute, les ruines ont pour l'homme un charme plus doux que celui de la beauté même. Mais pourquoi? Parce qu'il y a dans notre cœur certaines cordes tristes qui demandent à être ébranlées sans violence, et que la pensée des ruines répond admirablement à ce besoin de notre nature. Elles nous parlent de la mort, mais en la dégageant de tous ses appareils lugubres, de tous ses accessoires déchirants. Elles nous rappellent la fragilité de toutes choses, mais en nous laissant croire que les œuvres du génie forment, à cette loi générale, une glorieuse exception. Les leçons qu'elles nous donnent sont sérieuses sans avoir rien d'amer, et la vue de la beauté adoucit pour nous les vérités les plus cruelles. En voyant les villes et les empires disparaître comme nous dans quelque tempête, nous prenons plus facilement notre parti de nous en aller aussi lorsque notre heure sera venue, et cette nécessité nous paraît d'autant moins dure, qu'elle

est plus commune. Je m'explique ainsi cet attrait bizarre que nous éprouvons tous pour une chose qui nous attriste. »

Le Savant du foyer ou Notions scientifiques sur les objets usuels de la vie, par L. Figuier. Paris, Hachette, 1862.

Ce livre, qui renferme beaucoup d'excellentes choses, débute par un paragraphe qui vaut à lui seul un long chapitre. « Nous connaissons — dit l'auteur — le monde ancien, la littérature, l'histoire et la philosophie de la Grèce ou de Rome. Nous sommes parfaitement initiés à l'histoire d'Alexandre et de César, aux faits et gestes de Caton l'ancien et de Denys le tyran et nous pourrions dire le nombre de galères qui figuraient à la bataille de Salamine. Nous savons la valeur du sesterce romain, du talent et de la mine d'Egypte, d'Athènes, de Corinthe et même de Babylone. Mais en revanche, nous sommes fort ignorants de ce qui concerne la nature et les propriétés de l'air qui nous fait vivre, de l'eau que nous buvons, des aliments qui apaisent notre faim, des combustibles qui servent à nous éclairer et à nous chauffer. » — C'est vrai et ce n'est que trop vrai; on sacrifie presque toujours, dans l'instruction de la jeunesse, les notions les plus proches aux notions les plus lointaines. Toutefois, il est juste de reconnaître que, sous ce rapport-là, une réaction favorable tend à se produire. Des ouvrages nombreux viennent combler ces lacunes regrettables de l'enseignement public, et la science des choses indispensables vient enfin s'offrir à côté de la science du superflu.

M. Figuier est assurément un des auteurs contemporains qui contribuent le plus à cette vulgarisation des connaissances utiles et ses nombreux ouvrages, mis à la portée de chacun, ne laissent plus guère d'excuse à l'ignorance. — Le *Savant du foyer* est un volume composé avec beaucoup d'intelligence et de tact; nous le trouvons même, dans son genre, fort supérieur à l'*Année scientifique* que publie le même écrivain.

Dans une série de chapitres, M. Figuier traite des *aliments*, des *boissons*, des *vêtements*, des *médicaments*, du *chauffage*, de *l'éclairage*, etc. Il donne les notions les plus importantes en laissant de côté tout ce qui serait trop spécial ou trop compliqué et son livre renferme des réponses à ces questions élémentaires, mais nom-

breuses, que chacun se pose inévitablement à propos de tout ce qui nous entoure dans la vie matérielle. Peut-être l'auteur est-il parfois trop consciencieux dans son désir de ne rien laisser ignorer au lecteur? « Le *veau* est le petit de la vache et du taureau, » dit-il page 45. Peut-être oublie-t-il parfois son but particulier? Ainsi, les détails sur les oiseaux comestibles sont trop au point de vue de l'histoire naturelle et pas assez au point de vue de l'alimentation. Mais ces critiques sont peu importantes et elles ne méritent pas qu'on s'y arrête. — Les descriptions d'appareils ou de procédés de fabrication, sont d'une grande clarté. Le chapitre des *médicaments* est particulièrement remarquable ; celui du *chauffage* renferme, en peu de pages, les renseignements les plus importants et les plus précieux à connaître. Des figures nombreuses et excellentes aident puissamment à l'intelligence du texte dans lequel elles sont intercalées. Une table des matières, par ordre alphabétique, donne, en quelque mesure, à ce volume, les avantages d'un dictionnaire sur les choses usuelles.

Le *Savant du foyer* a pour principal défaut, à nos yeux, de ne pouvoir arriver qu'à certains foyers. Le luxe typographique avec lequel il a été exécuté en rend le prix un peu élevé (10 fr.). Nous appelons de tous nos vœux une prochaine édition, plus simple et par conséquent moins chère. — Lorsqu'il s'agit d'un livre vraiment bon, d'un livre qui atteint un but éminemment utile, il vaut la peine de faire son possible pour le mettre à la portée de toutes les bourses. L. D.

La fin d'un monde et du neveu de Rameau, par Jules Janin. Paris, Collection Hetzel. Jung-Treuttel, 1861.

Le livre de M. Jules Janin est étrange ; ce n'est pas un roman proprement dit, mais une fantastique revue des derniers temps de Louis XV. D'acteurs en scène, il n'y en a réellement que deux, le philosophe Diderot, vieilli et survivant à l'encyclopédie, et le musicien Rameau neveu, un Diogène le cynique de Paris et Versailles au XVIII[e] siècle. Quelles conversations ces deux hommes ont entre eux ! quelles perspectives ils ouvrent sur le grand monde d'alors, *la bonne société* du royaume de France et Navarre, telle que l'avaient faite le régent, le roi Louis XV et d'autres! Il fallait la verve intarissable et l'esprit étincelant de M. Jules Janin pour rendre

un pareil livre acceptable. Dans sa préface, l'auteur appelle son œuvre une « *déclamation* dans laquelle les lecteurs trouveront suffisamment de babil et peu de bon sens. » Pour du babil, il y en a en effet beaucoup; tout le livre n'est qu'un immense babil sans repos ni trève, car ce Rameau est un intrépide conteur, qui en sait long sur les gens et les mœurs de son temps. Diderot, de son côté, n'a point la langue attachée au palais et vous pouvez croire qu'il n'est pas lent à la réplique. Quant à peu de bon sens, comme dit M. J. Janin, c'est modestie de sa part, il y a mieux que cela; son livre est une satire du pire côté du XVIII[e] siècle, et les satiriques intéressent non pas seulement en parlant le langage du bon sens, mais en s'armant du fouet de l'indignation.

Sous le langage insolent de Rameau, sous les paroles plus honnêtes de Diderot, on sent percer l'amère ironie de l'écrivain moderne, dont le cœur déborde en ressassant ces turpitudes d'un siècle trépassé. Mais pourquoi remuer toute cette fange, pourquoi faire revivre tout ce monde de corrupteurs et de corrompus?

Pourquoi? pourquoi? Peut-être pour rappeler à la génération présente comment les mondes finissent. I.-A. V.

NOUVELLE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT DE L'ASTRONOMIE, par L. MASSET. Brochure.

M. Masset est l'inventeur d'un *Planétaire*, le seul qui ait obtenu une récompense à l'exposition de Londres de 1851, sur le nombre assez grand de ceux qui avaient été exposés. Il avait réussi, par un mécanisme fort simple, à rendre sensible à l'œil, pour ce qui concerne le soleil, sa rotation sur lui-même, son inclinaison sur l'écliptique; pour la terre, les zones, les saisons, le jour sidéral, le jour solaire, l'année sidérale, l'année solaire, la précession des équinoxes, l'année bissextile; pour la lune, ses phases, ses mois lunaires, sa révolution sidérale, les éclipses, puis les causes de la différence du temps moyen et du temps vrai. La Méthode de M. Masset est le complément de son planétaire et lui sert d'explication.



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

LXVIIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME QUATORZIÈME

N° 56. — 20 Août 1862

GENÈVE

BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE
4, rue de l'Hôtel-de-Ville

LAUSANNE — DELAFONTAINE ET ROUGE

NEUCHATEL — S. DELACHAUX. — KLINGEBEIL

1862

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LA LIVRAISON D'AOUT 1862.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Tout ouvrage dont il sera envoyé *franco* un exemplaire à la *Bibliothèque Universelle*, aura droit à une annonce ou à un compte rendu.

La Direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à *Genève*, au Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, n° 4, rue de l'Hôtel-de-Ville; à *Lausanne*, chez Delafontaine et Rouge; et à *Paris*, chez J. Cherbuliez, 10, rue de la Monnaie.

UNE

FEMME DE LETTRES ALLEMANDE.

Meine Lebensgeschichte (l'histoire de ma vie), par FANNY LEWALD. 6 vol. Berlin, Otto Janke.

Voici un livre dont l'opportunité a été plus discutée que le fond, et dont l'apparition a plus étonné le public allemand qu'il n'a répondu à un besoin, ou à une curiosité bien générale. Les gens qui n'accordent d'importance qu'aux faits, se sont demandé comment Fanny Lewald, romancier célèbre, femme d'un grand esprit, sans doute, mais sans histoire, sans passé scandaleux, ayant toujours vécu de la vie de famille, n'ayant fait que les voyages de France et d'Italie, comme tout le monde, n'ayant guère prêté aux commérages que par son mariage avec le fameux critique Adolphe Stahr, comment, en un mot, une femme de lettres aussi peu excentrique avait pu songer à publier ses mémoires, à l'instar de certaines femmes célèbres par une existence orageuse. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette opinion est celle des personnes qui n'ont point lu le livre, et qui, s'appuyant sur ce beau raisonnement, se gardent d'en entreprendre la lecture et préfèrent conserver à son égard leur injuste prévention. Il en est de cet ouvrage comme de la plupart des choses nouvelles : on les con-

damne avec passion, pour s'épargner la peine de les étudier et de les comprendre.

Qu'on ouvre cependant le beau livre que nous avons sous les yeux, et l'on verra qu'il s'agit d'une œuvre approfondie, sérieuse, élevée, d'un intérêt puissant, qui attache et séduit, six volumes durant, comme le roman le plus rempli de péripéties. Et qu'est-ce au fond si ce n'est un roman, en effet, un roman intime dans le vrai sens du mot bien entendu, c'est-à-dire l'analyse du développement psychologique d'un caractère, et d'un des caractères les plus lumineux qui se soient jamais dévoilés aux yeux du public. Je ne connais pas après les *Confessions* de Rousseau, d'autre biographie plus sincère et plus délicatement fouillée. Il est vrai qu'ici nous avons affaire, comme on le verra, à une âme bien moins tourmentée, bien plus maîtresse d'elle-même, et par conséquent, beaucoup plus aisée à peindre et à expliquer.

Mme Fanny Lewald a fait de l'histoire de sa vie une œuvre d'art à laquelle son talent pénétrant et clair se prêtait mieux qu'à toute autre forme. Au lieu d'imaginer une héroïne de fantaisie, l'auteur a préféré se peindre elle-même, et ce portrait est devenu son chef-d'œuvre. On se demande, après avoir admiré l'harmonie de cette composition, si, au lieu de tant de mauvais romans, de mauvais livres de toute espèce, que fabriquent pour gagner leur vie les gens qui s'intitulent romanciers ou littérateurs, chaque homme, obscur ou illustre, qui a beaucoup vu, vécu et pensé, publiait avant de mourir son histoire intime, détaillée, avec la même sincérité que notre auteur, nous n'aurions pas là la plus intéressante et la plus instructive des lectures. Rien n'est varié comme le cœur humain, et chaque nouvelle publication biographique

nous dévoilerait quelques-uns de ses mystères. Qui sait si les mémoires du premier venu, d'un homme de rien, en les supposant suffisamment rédigés, ne seraient pas aussi intéressants que les *Vies* de Plutarque, les *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve, ou telles autres biographies d'hommes célèbres? Il y a dans la vie d'un seul individu plus d'éléments dramatiques que les auteurs les plus ingénieux n'en peuvent imaginer avec toute leur pénétration et leur fantaisie. Le Diable boiteux de Lesage n'avait qu'à découvrir les toits des maisons pour trouver un trésor d'aventures singulières. Combien de richesses psychologiques nous dévoilerait ce système général de mémoires, s'il pouvait être mis en pratique, et comme tous les romans pâliraient auprès de ces vives et émouvantes histoires !

« L'individu passe, dit Gœthe, et son souvenir disparaît ; et cependant il importe à lui et aux autres que tout ne périsse pas avec lui. Chacun est individu, et ne peut réellement s'intéresser qu'à ce qui est individuel. Ce qui est général se manifeste de soi-même, s'impose, se conserve, se multiplie. Nous en profitons, mais nous ne *l'aimons* pas. Nous n'aimons que l'individuel. De là le plaisir que nous donnent les lectures publiques, les confessions, les mémoires, les lettres, les anecdotes qui se rapportent à des hommes qui ne vivent plus, et qui même ont été sans importance. La question de savoir si quelqu'un fait bien d'écrire sa biographie est tout à fait maladroite. Pour ma part, je tiens celui qui s'y décide pour le plus poli des hommes. Il n'est point du tout nécessaire pour cela d'être exempt de blâme, ou d'avoir accompli les plus excellentes actions ; il suffit que quelque chose ait eu lieu qui puisse être utile aux autres ou les récréer. »

C'est sur ces idées tolérantes du grand poëte que s'appuie Fanny Lewald, en livrant à un public soupçonneux l'histoire de sa vie. Jugeons-en, comme Gœthe, en mettant de côté toute idée de critique mesquine, de doute ironique, de comparaison défavorable. Acceptons le livre de cette femme-auteur avec bonne foi, ainsi qu'elle nous le donne. Ouvrons-le sans en discuter l'intention ou l'opportunité. Nous n'en aurons pas lu dix pages que nous en comprendrons, non-seulement l'intérêt ou l'importance, mais même la nécessité, cette condition essentielle de toute œuvre d'art.

Les six volumes de mémoires publiés jusqu'à présent par Mme Fanny Lewald se divisent en trois parties égales. Les deux premiers volumes forment la première partie, sous le titre de « Dans la maison paternelle » (*Im Vaterhause*). — C'est peut-être la plus intéressante, et, en tout cas, la mieux étudiée et la plus riche d'observation, quoiqu'elle ne nous entretienne que des années d'enfance d'une juive de bonne famille. L'auteur y abonde en peintures vivantes, colorées et originales. Après nous avoir appris qu'elle est née le 24 mars 1811 à Kœnigsberg, en Prusse, elle nous fait connaître ainsi ses grands parents : « Ma mère, dit-elle, nous parlait volontiers du grand salon de sa maison paternelle, qui ne s'ouvrait qu'aux jours de fête, avec ses meubles de damas et ses nombreuses glaces ; de la réception hospitalière qu'on y faisait aux étrangers qui y affluaient, masqués ou non, pendant le carnaval juif ou fête du *purim* ; de la célébration solennelle des grandes fêtes, du *passah*, des *cabanes de verdure* [1] et de la *réconciliation*.

[1] Anniversaire de la donation de la loi de Moïse sur le mont Sinaï ; cette fête correspond à la Pentecôte.

Et cela produisait toujours sur nous une impression étrange, lorsqu'elle nous racontait comment les grands-parents réunissaient autour d'eux, la veille des jours de fête, leurs enfants et petits-enfants, et leur donnaient la bénédiction, comment notre grand'mère, vêtue d'une robe blanche garnie de riches dentelles, accompagnait le grand'père à la synagogue..., comment, le lendemain, on jeûnait jusqu'au soir, et l'on ne mangeait le premier morceau qu'à l'apparition des étoiles, après quoi la vie reprenait sa marche habituelle. »

J'insiste à dessein sur ces mœurs patriarchales des israélites du nord, telles qu'elles nous sont révélées dans le livre de Mme Stahr-Lewald, parce qu'elles seront sans doute nouvelles pour la plupart des lecteurs de la *Bibliothèque universelle*. En Russie, en Pologne et dans la Prusse orientale, les Juifs ont conservé toutes leurs coutumes traditionnelles, et l'on est forcé, quelque préjugé que l'on nourrisse contre cette race persécutée, de reconnaître dans sa religion, dans sa morale, dans ses traditions, dans sa vie de famille, dans le sentiment national qui en relie encore les membres épars, une grandeur et comme un parfum biblique qui méritent le respect et souvent l'admiration.

La famille de l'auteur avait été, comme les autres familles juives, la victime de l'intolérance d'un gouvernement qui affichait bien haut le titre de chrétien et trônait à la tête du protestantisme. Même sous le règne philosophique de Frédéric II, l'aïeul paternel de l'auteur, accusé d'avoir coopéré à une mesure financière qui émanait du roi lui-même, mais dont le résultat avait été assez malheureux pour qu'on jugeât convenable d'en faire peser la responsabilité sur les subalternes, avait subi une lon-

gue détention. Le père et la mère mêmes de Fanny Lewald avaient eu toutes les peines du monde à obtenir l'autorisation de se marier, attendu qu'il existait une loi en Prusse d'après laquelle le droit d'établissement n'était accordé qu'à un seul enfant de chaque famille juive. Or, la sœur aînée du père de l'auteur en ayant déjà fait usage, il ne restait à celui-ci d'autre ressource que de se convertir au christianisme, mesure à laquelle sa future était plus disposée que lui-même. Cependant ils finirent par obtenir le droit d'établissement, mais le sentiment amer de la dure position qui était faite à la race et à la religion juives leur resta, et ce fut sous l'influence de cette humiliation et de ces tracasseries que grandit Fanny Lewald et que son caractère énergique se développa.

A ces désagréments suscités par la dureté et l'ignorance des hommes étaient venues se joindre les rigueurs de la destinée. Lewald père, qui exerçait la profession lucrative de banquier et d'expéditeur, avait été complétement ruiné par un incendie. Mais à force de courage et de travail, il était parvenu à reconstruire peu à peu l'édifice de sa fortune, et ce grand exemple ne fut pas perdu. L'autorité du chef de la famille en devint plus imposante. Toutes les fois qu'elle parle de son père, Fanny Lewald trouve des accents de vénération et de reconnaissance. La figure austère et pleine de sollicitude du négociant Lewald domine toute l'œuvre de sa fille. Et, s'il m'est permis d'appuyer de mes souvenirs personnels la légitime admiration d'une enfant pour son père, je puis assurer que l'auteur n'a rien exagéré. J'ai été reçu à Kœnigsberg comme un ami dans la maison de M. Lewald, je me suis assis à sa table hospitalière,

j'ai joui de sa conversation enjouée et instructive, et j'en conserverai toute ma vie le souvenir le plus précieux. M. Lewald n'était point un homme ordinaire. Il me rappelait souvent la sagesse talmudique, la tolérance si humaine de Nathan-le-sage et la morale de l'histoire des trois anneaux ou des trois croyances : « Que chacun de vous s'efforce de faire prévaloir la puissance de la pierre qui brille à son anneau ! Que chacun y travaille par sa douceur, par sa cordiale tolérance, par ses bonnes œuvres, par la plus entière confiance en Dieu ! Et lorsqu'enfin la puissance des anneaux se sera manifestée chez vos enfants et vos petits-enfants, reparaissez après des milliers d'années devant ce siége de justice. Un plus juste que moi y sera assis, et c'est lui qui prononcera. » C'est ainsi que conclut le juge du conte des trois anneaux, de Lessing, et c'est cette même morale large et humaine qu'on retrouve souvent chez les patriarches modernes de race juive, comme j'ai eu l'occasion de l'observer chez le père de Fanny Lewald.

On comprend que de tels hommes ne supportassent qu'avec une profonde amertume les rigueurs de la loi et le poids des préjugés qui s'attachaient, en Prusse, à leur race et à leur religion. Le passage de l'armée française qui se rendait en Russie vint encore raviver le souvenir de leurs griefs. On savait, dans les familles juives, que la révolution française avait posé en principe l'égalité de tous les cultes vis-à-vis de l'État, qu'aux yeux des Français les Juifs étaient complétement émancipés, et l'on se demandait si la liberté sous la domination de l'étranger ne serait point préférable à la servitude dont on gémissait sous le régime des princes de la famille régnante.

Cependant, ce sentiment fut étouffé, même chez les Juifs, par l'enthousiasme patriotique, et ce fut en masse qu'ils se joignirent aux volontaires de 1813 et contribuèrent à reconquérir une patrie qui les avait sevrés jusqu'alors de toutes les grâces de l'État.

« La conduite des États modernes et de notre siècle envers les Juifs, dit l'auteur, qu'on les considère comme un parti religieux ou comme une race étrangère, méritera un jour un chapitre à part dans l'histoire de notre civilisation : chapitre aussi remarquable par les injustices qu'il aura à enregistrer que par le manque de logique des faits accomplis. Que les partisans d'un culte maudissent ceux d'un autre culte, qu'une race éprouve de l'antipathie pour une autre race, c'est peu conforme à la raison, il est vrai, mais cela n'a rien d'étonnant, et l'histoire des anciens Juifs en fournit elle-même un exemple. A peine les Juifs auraient-ils eu le droit de protester, si, par exemple, la race germanique eût déclaré qu'elle les abhorrait et les eût bannis de son territoire (en supposant, bien entendu, que la race germanique l'eût fait il y a deux mille ans ou du moins avant la naissance de Jésus-Christ). Mais, qu'on permît aux Juifs de s'établir dans les États chrétiens, qu'on les laissât prendre part aux charges de l'État, qu'on les investît des droits civiques, qu'on leur permît d'exercer tous les métiers, et cependant, qu'on leur interdît en même temps l'exercice de ces droits, c'est une manière d'agir que l'histoire de la civilisation inscrira au nombre des singularités les plus absurdes. »

Ainsi, quoiqu'elle soit depuis longtemps convertie au christianisme, Fanny Lewald, loin de renier sa première religion et son origine, s'est fait au contraire un devoir

dans ses romans, comme dans l'histoire de sa vie, de consacrer sa plume éloquente à la cause des persécutés, et d'attaquer au grand jour les préjugés qui retardent encore l'œuvre de l'émancipation des Juifs en Allemagne.

A notre époque, où un grand nombre de Juifs n'embrassent le christianisme que par intérêt, et s'empressent, le lendemain de leur conversion, de jeter à leur tour l'ironie et le mépris sur leurs anciens coreligionnaires, il y avait du courage à rester fidèle à la cause des opprimés et à leur tendre la main de l'autre côté de l'abîme. D'ailleurs, que les Juifs convertis ne s'y trompent pas! Ce n'est pas tant à la religion mosaïque et à ses doctrines vieillies, qu'à la race israélite même et à ses vices que s'attache le préjugé que nous déplorons. Il est évident que la plupart des défauts que nous reprochons à cette nation malheureuse sont dus aux persécutions que nous lui avons fait subir. Vis-à-vis d'une société hostile, il est naturel que les Juifs se soient aigris, exaspérés, et enfin coalisés dans un certain sentiment de vengeance. Privés de tout appui de la part de ceux qu'ils avaient le droit de considérer comme leurs concitoyens, ils ont dû chercher à se rendre indépendants par leurs propres forces. Ils ont compris, grâce à leur intelligence pénétrante, que la richesse deviendrait entre leurs mains la puissance, et ils ont eu l'âpre satisfaction de voir des souverains à leurs pieds.

Mais il était évident aussi que l'émancipation les désarmerait, que la liberté les rendrait plus humains et plus nobles, et que, du jour où ils seraient considérés par leurs concitoyens comme des égaux, ainsi que cela a lieu maintenant en France et en Angleterre, ils se relâche-

raient à leur tour de leur ambition, de leur soif de l'or, de leurs allures obliques, de leur arrogance dans la prospérité comme de leur couardise dans le malheur. C'est précisément parce qu'on leur reconnaît, en Allemagne plus que partout ailleurs, ces défauts en apparence indélébiles, qu'on devrait songer à les améliorer en leur accordant l'émancipation. Si les gouvernements allemands hésitent à le faire, devrons-nous croire que c'est de crainte de voir les Juifs s'élever par leur activité et leur intelligence au-dessus de la race germanique et lui disputer la puissance! Ce serait là une appréhension bien dure à avouer et qui ne ferait pas l'éloge du courage et de l'intelligence de la race actuellement dominante. Nous préférons croire que les Allemands ne cèdent encore sur ce point qu'à l'habitude du préjugé, et qu'ils placeront la question de l'émancipation de leurs compatriotes israélites à la tête du programme de leurs libertés. En Prusse, où la loi les émancipe de droit, les Juifs sont encore de fait écartés de toutes les charges administratives, judiciaires ou pédagogiques, au nom de la religion d'État, et à cause de la formule du serment chrétien, qui ne se prête pas à leur croyance. En 1848 on avait adopté une formule plus générale et faite pour s'adapter à toutes les confessions. Mais le décret constitutionnel qui réglait cette nouvelle disposition n'a point été ratifié par une loi spéciale, et cette barrière s'élève encore comme un obstacle insurmontable placé injustement entre le droit positif des israélites prussiens et l'exercice sincère de ce même droit.

C'est ainsi que, tout en racontant, avec un admirable talent descriptif et une mémoire prodigieuse, les moindres événements de son enfance, Mme Fanny Lewald ne

néglige aucune occasion d'exprimer son opinion sur les grandes questions de notre époque. Si la question des Juifs est son cheval de bataille, la question de l'éducation des enfants et celle de la destinée des femmes lui inspirent les plus belles pages. Là, comme partout, elle est pour la liberté. Elle est loin, par exemple, d'approuver les nouvelles théories au moyen desquelles on pense développer plus vite qu'autrefois l'intelligence des enfants. La méthode Frœbel avec ses dés étiquetés, ses billes pédantesques, ses jouets suspects qui cachent le serpent sous les fleurs, lui semble peu applicable à notre société moderne, et elle préférerait avec raison qu'on laissât chaque enfant se développer à sa manière et selon la pente de son caractère. « D'une éducation très-systématique, dit-elle, je n'ai guère vu sortir que des intelligences bornées et pédantes. Celui qui, dès l'enfance, n'a pas appris à se tromper et à commettre des fautes par lui-même, n'apprend pas facilement non plus à se rendre compte plus tard des mille hasards ou accidents de la vie, et ne sait ni les prévoir, ni les réparer. L'homme est, lorsqu'il porte en soi le germe d'un homme complet, trop individuel dès son enfance pour qu'il soit sage de l'élever d'après des principes généraux et de pures théories... Car l'enfant souffre bien moins d'une injustice çà et là soufferte ou commise, que d'une violence exercée contre ses facultés naturelles ou de la contrainte qu'on oppose, par des règles ou des maximes, au peu de liberté dont il a besoin. »

Ces réflexions générales ne sont, du reste, que le résultat d'une série d'observations de détail pleines d'intérêt et de finesse. Si l'auteur ne perd jamais de vue les principes essentiels, on ne peut pas dire qu'elle les af-

fiche. Ils découlent tout naturellement des faits, des anecdotes et des souvenirs d'enfance qui se pressent en foule dans son récit. On pourrait facilement tirer de ces deux premiers volumes tout un traité d'éducation admirablement logique et toujours motivé par des exemples frappants et des expériences multipliées. Élevée dans les écoles chrétiennes, où trop souvent on la fit rougir de son origine juive, Fanny Lewald obtint enfin de son père, à l'âge de dix-huit ans, la permission d'entrer dans le sein de l'Église protestante où ses deux frères l'avaient déjà précédée. Un chaste penchant qu'elle avait ressenti pour un étudiant en théologie, n'avait pas été étranger à cette résolution et à l'ardeur avec laquelle la jeune juive embrassait la doctrine de l'amour. Cependant, au moment de rédiger sa profession de foi sur l'invitation du pasteur luthérien, la jeune néophyte s'aperçut qu'elle était loin d'accepter le dogme complet de la religion nouvelle, telle que le lui présentait l'orthodoxie protestante. « Je ne croyais pas, dit-elle, à la naissance immaculée et divine du Sauveur, pas plus qu'à ce que contient le symbole des apôtres sur sa vie, sa mort et sa résurrection. Je ne croyais ni à la vie éternelle, ni surtout à la résurrection de la chair. Je ne croyais pas à un péché originel que j'eusse à expier comme si je l'avais commis, et dont la mort sur la croix, d'un être innocent, idéal de l'humanité, m'aurait rachetée d'avance, il y a dix-huit siècles. Je ne croyais pas à l'efficacité de la Sainte-Cène; en un mot je ne croyais à rien de ce que j'aurais dû accepter, et j'en étais au désespoir. »

Et cependant elle reçut le baptême en se demandant ce qu'elle y avait gagné et en se promettant « que ce serait la dernière fois qu'elle trahirait le Dieu de vérité

par une démarche ambiguë. » Ce ne fut que plus tard et lorsque l'âge lui eut révélé d'autres horizons, qu'elle reconnut dans le christianisme la doctrine de la liberté et de la fraternité et qu'elle put s'applaudir enfin de l'avoir embrassée, sans se préoccuper désormais de la partie mystique qu'elle n'avait jamais pu s'assimiler.

La seconde partie de l'autobiographie de Fanny Lewald a pour titre *Leidensjahre* (années de souffrance ou de passion). Elle s'ouvre par un voyage que l'auteur fit en Allemagne avec son père, et dans lequel tout un monde extérieur qu'elle ne connaissait que par ouï-dire se déroule à ses yeux ravis. Pour la première fois, elle voit Berlin, et éprouve à l'aspect des splendides monuments de cette capitale ce sentiment d'élévation qui s'empare des provinciaux à leur entrée dans les grandes villes, surprend et redresse leur jugement égaré dans les subtilités ergoteuses, et leur fait franchir d'un bond la distance qu'il y a entre de vagues théories, et la réalisation calme et lumineuse du beau. Je sentis, dit-elle en parlant du musée de Berlin, qu'il y avait pour moi quelque chose dans le monde de supérieur à tout ce qui jusqu'alors m'avait émue ou attristée. L'harmonie complète, le vaste silence de l'intérieur du monument, le calme solennel de l'expression dans les têtes des statues antiques, la douce mesure observée dans le mouvement des figures étaient pour moi quelque chose tout à la fois de nouveau et d'intime. »

Elle visite ensuite Leipzig, Francfort, Heidelberg, Strasbourg, et séjourne quelque temps à Bade où elle a l'occasion de connaître l'illustre Bœrne. C'est ainsi qu'elle marche de découverte en découverte, jusqu'à son arrivée à Breslau où s'ouvre pour elle la véritable période

de souffrance et de passion. Dans cette ville elle s'éprend de son cousin, le célèbre juriste Henri Simon, qui a brillé à la tête des hommes politiques du parti libéral allemand. Cette fois, il ne s'agit plus d'un caprice de jeune fille tel que celui qu'elle avait naguère ressenti pour un étudiant en théologie, mais d'une passion profonde, tenant de l'enthousiasme et de l'admiration, et d'autant plus poignante qu'elle n'est pas partagée. Cependant rien n'en transpire au dehors, c'est une passion tout intérieure, chaste et mystérieuse, qui ne se trahit par aucun élan inconsidéré, par aucune imprudence juvénile, par aucun mouvement romanesque. Nous avons affaire à une jeune fille née dans la patrie du philosophe de la raison pure. Son chemin n'est pas le sentier perdu de la poésie et de l'exaltation, mais la route droite et bien entretenue de la sagesse. C'est en vain que nous chercherions quelque aventure, quelque coup de tête, quelque roman dans l'histoire de sa vie. Si elle a aimé, c'est en secret et elle n'a raconté son amour ni à l'écho indiscret, ni à la brise parfumée. Elle a couvé ce feu sous la cendre, et elle ne nous le dévoile vingt-cinq ans plus tard, que parce qu'il ne s'agit plus pour elle que du souvenir d'une erreur, et que d'ailleurs le héros principal est mort.

Au lieu de la jeter dans les rêveries ou les extases poétiques, cette passion pousse la jeune Lewald à la réflexion. Elle médite sur la condition des femmes, et c'est là sa manière de donner essor au feu intérieur qui la consume. Ce qu'elle demande pour son sexe, c'est qu'on lui permette de s'instruire, de se rendre indépendant, d'acquérir d'autres ressources, enfin, que le mariage, la seule mission à laquelle notre société semble avoir

voué la femme. Elle s'étonne à bon droit qu'un homme sérieux puisse placer son bonheur, son honneur et le soin d'élever ses enfants entre les mains d'une jeune personne sans instruction, sans expérience de la vie, et dont la mère a pu dire avec un ridicule orgueil: « Ma fille va se marier et elle n'est encore qu'une enfant! » — Si votre fille n'est qu'une enfant, madame, si vous trouvez bon qu'elle joue encore à la poupée, comment pourra-t-elle élever un homme? Qui lui apprendra à remplir tous ses devoirs de ménage si vous ne l'y avez pas préparée? Comment pourra-t-elle comprendre son mari, le conseiller, l'encourager dans ses travaux intellectuels, si vous ne lui avez fait apprendre que le piano ou la broderie? Ces reproches seraient sans doute mérités en France. Nous les croyons moins applicables à l'Allemagne où les jeunes filles reçoivent une éducation fort soignée, passent sans transition de l'étude des sciences ou de la musique aux soins de la cuisine, et deviennent ainsi, en même temps des femmes instruites et d'excellentes ménagères. Quoi qu'il en soit, ce que réclame M[me] Fanny Lewald, c'est l'émancipation de la femme par le travail, ou si l'on veut, *le droit au travail*, pour la femme. Selon elle, l'éducation des jeunes filles aurait reposé jusqu'à présent sur de faux principes. La plupart des parents ou des maîtres sont d'avis que la moralité de la jeunesse consiste dans son ignorance. Ils se sont, en conséquence, appliqués à surveiller scrupuleusement les lectures de leurs élèves. Mais, à la ville, comme à la campagne, chez les riches comme chez les pauvres, peut-on fermer les yeux des jeunes gens à la vue des mauvais exemples? La police sévère qu'on entretient autour de ces imaginations curieuses et

ardentes n'est-elle pas à tout instant mise en défaut? Les propos des domestiques, les bruits de la rue, les indiscrétions des visiteurs, ne sont-ils pas d'autant plus avidement recueillis et commentés? En un mot toutes les choses pernicieuses que peuvent renfermer les livres, mais qui, du moins, y sont voilées, adoucies et presque toujours idéalisées ne parviennent-elles pas à la connaissance des jeunes personnes par une autre voie, par celle bien plus crûe, bien plus dangereuse, de la réalité même? — C'est l'hypocrisie que développera chez vos élèves votre système prohibitif, non la chasteté et la vertu ! Laissez, au contraire, ces jeunes esprits se nourrir des mêmes lectures que vous (en supposant que vous choisissiez vous-même vos lectures) ; qu'ils y puisent la sève vigoureuse de la vérité, et non la liqueur frelatée des éditions expurgées! Qu'ils y apprennent de bonne heure à discerner le bien du mal, et y forment leurs notions morales, sans arrière-pensée, sans soupçonner des mystères chimériques au delà de la vérité qu'on leur montre.

Quant au mariage, on comprend que Fanny Lewald ne l'admette pas sans l'amour, et, sur ce point là, elle se rencontre avec tous les autres partisans de cette thèse si souvent discutée, et si usée, avouons-le, qu'il serait impossible de présenter en sa faveur un argument un peu nouveau. De fait, sur cette question comme sur tant d'autres, nos théories sont aussi avancées que possible, mais je doute qu'elles aient la moindre influence sur la pratique. Il en est du mariage d'amour comme de la poésie. Tous deux sont inhérents à certaines vertus ou à certains dons individuels. On n'en fera jamais un principe général qui puisse lutter avec avantage contre la

sottise, la vanité, l'intérêt, l'ambition, la nécessité ou tout autre mobile bien autrement général des actions humaines.

Si les réflexions de Fanny Lewald sur le mariage ne sont pas nouvelles, elles étaient, chez elle, le produit sincère et naturel du combat qui avait lieu dans son âme entre ses préjugés de famille et de petite ville, et la double lumière qu'éveillaient dans son intelligence le frottement de la société et le sentiment de l'amour. Ce n'était point encore la femme de lettres qui parlait. La jeune Kœnigsbergeoise n'avait eu jusqu'alors aucune velléité littéraire, et ce ne fut que dix ans plus tard, comme nous le verrons, qu'elle écrivit son premier roman. Néanmoins sa jeune tête travaillait déjà et répondait la première à l'impulsion de son cœur.

Il serait difficile de donner une idée de l'abondance d'observations, de réflexions spirituelles et profondes contenues dans ces deux volumes écrits sous l'impression de la période la plus agitée de la vie de l'auteur. Mais ces beaux jours de Breslau, passés chez un oncle riche et savant, près d'un cousin adoré, et pendant lesquels la jeune Fanny voyait son intelligence se développer librement et en dehors de l'influence un peu impérative de son père, ces beaux jours ne devaient pas être de longue durée. Lorsque M. Lewald vint, au bout d'un an, reprendre sa fille pour la ramener à Kœnigsberg, celle-ci remarqua avec angoisse que le bonheur de revoir son père et sa famille était effacé par le désespoir qu'elle éprouvait de quitter Breslau. Elle sentit alors que son amour s'était emparé en despote de toute son âme. Et sans oser s'avouer positivement cette cruelle

découverte, elle ne trouve nulle part des accents aussi émus, des notes aussi désolées qu'en décrivant la morne épopée de son retour à Kœnigsberg. La nature lui paraît triste et glacée; les murs, les rues de sa ville natale, tout la repousse, tout l'irrite, jusqu'à sa chambre de jeune fille, où elle espère retrouver le calme et le bonheur d'autrefois, et qui lui paraît peinte de couleurs criardes et meublée avec mauvais goût! Elle ne ressent plus même l'ancienne tendresse pour sa mère et ses sœurs qui viennent lui tendre les bras. Entre son passé et son présent le souvenir de Breslau creuse un abîme au fond duquel gît son pauvre cœur meurtri, méconnu de celui pour qui seul il sait battre encore!

Pendant bien des années elle souffrit en silence, mais ce fut la raison (toujours la raison!) qui la rattacha à la vie et la lui fit aimer. « J'appris, dit-elle, à me réjouir des petites joies. Il y a dans ce sentiment une sorte de résignation, mais une résignation pleine de bénédiction. Car celui qui ne s'est pas habitué à reconnaître et à apprécier le plus humble bonheur qui lui arrive, comptera dans sa vie bien des jours mauvais. Nous n'éprouvons que rarement de grandes satisfactions ou de grands bonheurs, mais il se passe à peine un jour qui ne nous offre quelque bien où quelque agrément, à peine un jour qui ne nous apporte quelque douleur. Et celui qui apprend à apprécier et à recevoir avec reconnaissance ce bien positif ou négatif, obtient du moins, à la fin de chaque semaine, quelque résultat certain qui lui permet de se féliciter de son sort. »

A l'âge de trente ans révolus, le hasard ouvrit enfin à cette intelligence si active une carrière d'activité. Un cousin de sa famille, Auguste Lewald, écrivain fort

connu en Allemagne, l'avait priée de lui envoyer quelques comptes rendus de ce qui se passait d'intéressant à Kœnigsberg. Elle le fit du mieux qu'elle put, et ses lettres furent publiées telles quelles et à son insu. Auguste Lewald en avait été si satisfait, qu'il priait encore sa cousine d'écrire quelques nouvelles pour le recueil l'*Europa* qu'il rédigeait. Ce fut ainsi qu'elle devint romancier, moins par l'entraînement d'une imagination créatrice que par goût pour le travail et par besoin d'indépendance.

Les deux derniers volumes contiennent sous le titre de *Befreiung und Wanderleben* (Émancipation et vie errante) la description des premières années de la vie littéraire de Fanny Lewald, jusqu'à la veille de son départ pour l'Italie. Pour apprendre à penser elle s'était trouvée à bonne école. Depuis longtemps Kœnigsberg était un centre spéculatif des plus animés. A Kant, Herbart, J. Schulze, avait succédé, sous l'influence du ministre de Schœn, toute une pépinière de libres penseurs qui, par leurs écrits, leurs lectures ou leurs prédications, préparaient l'Allemagne aux idées libérales. Plusieurs d'entre eux, tels que le professeur Carl Rosenkranz, le docteur Johann Jacoby, le fameux prédicateur rationaliste Rupp, poursuivent jusqu'à aujourd'hui leur activité.

C'est au milieu de ces hommes imbus de l'idéalisme moderne que Fanny Lewald sentit son esprit grandir et s'élever jusqu'à l'intelligence claire et précise de la destinée de l'homme dans la société. Elle comprit que l'homme n'est point fait pour végéter sans soucis et sans volonté dans la satisfaction grossière de ses besoins matériels, ainsi que le prétendent les partisans des institu-

tions féodales ; mais qu'il n'y avait au contraire de véritables joies pour l'être pensant que dans le développement de son jugement et dans le sentiment de sa dignité personnelle ; que c'était par-là seulement que l'homme se distinguait de la brute et répondait dignement aux intentions de Dieu, qui l'a doué d'une conscience comme d'une parcelle de lumière céleste faite pour l'éclairer sur la grandeur de sa destinée. Une fois qu'on s'est assimilé cette simple vérité et qu'on l'a acceptée loyalement et sans parti pris d'intérêt de caste ou de mesquine ambition, on ne retourne plus en arrière. On se trouve à tout jamais élevé au-dessus de cette politique à courte vue qui ne voit dans l'histoire de l'humanité qu'un tissu d'intrigues puériles, dans l'ardeur des opinions que l'effet de l'intérêt personnel, et dans le gouvernement du monde que l'art de jouer au plus fin et de tromper à l'envi la foule.

Fanny Lewald avait trop de bon sens pour se laisser jamais entraîner vers les théories socialistes. Elle s'en tint aux saines doctrines de la liberté politique et du progrès intellectuel, et en pénétra ses œuvres littéraires. Chacun de ses romans fut un plaidoyer en faveur d'une des idées généreuses dont nous avons vu le germe se développer dans sa vaste et claire intelligence. Nous ne la suivrons pas à Berlin, où elle alla s'établir seule, jouissant pour la première fois d'une liberté absolue, limitée par les seules convenances de sa dignité et de ses devoirs sociaux. Je me suis moins attaché aux événements de sa vie qui, en dehors du charme de la narration, n'offrent rien d'extraordinaire, qu'au développement régulier et logique de son caractère et de son esprit. L'admirable talent avec lequel elle décrit cette évolution intime

donne à ses mémoires l'importance d'un traité psychologique, avec tout l'attrait d'un roman.

Quelques flatteurs maladroits ont appelé Fanny Lewald la George Sand de l'Allemagne. Cette comparaison n'est pas heureuse. Toutes deux écrivent des romans, il est vrai, toutes deux s'élèvent par l'énergie de leur style et la spontanéité de leur inspiration au-dessus de l'essaim vaporeux et incolore des femmes-auteurs, mais là s'arrête leur ressemblance. Sur tous les autres points ces deux écrivains forment le contraste le plus complet, en dehors même de celui de leur nationalité. Tandis que George Sand toujours émue, toujours entraînée, se laisse aller trop souvent à dépasser ses intentions et son cadre, Fanny Lewald, toujours maîtresse d'elle-même, jusque dans la peinture de ses passions personnelles, ne se risque jamais sur le terrain invraisemblable, mais souvent si *vrai*, de la fantaisie. — Une âme impressionnable, ardente, ailée comme celle de George Sand ne se prête point d'ailleurs à la description, à l'autobiographie. Elle a mille faces dont chacune peut fournir la matière d'un roman à part. De là le peu de succès de son *Histoire de ma vie*, à côté de la faveur dont jouissent ses admirables romans.

L'âme de Fanny Lewald, au contraire, est faite pour la peinture, c'est un monument de proportions harmonieuses qu'elle a élevé avec soin, avec patience, avec énergie, de ses propres mains, et dont elle a par conséquent la conscience la plus claire et la plus complète. En un mot, l'une est poëte, l'autre moraliste. L'une s'agite dans le monde de la passion et de la rêverie, l'autre dans le monde réel. L'une obéit à l'imagination, l'autre à la raison. Mais toutes deux sont femmes par le senti-

ment et pourraient se tendre la main, se comprendre, et se compléter mutuellement.

Il est rare de rencontrer un écrivain qui ait mieux et plus complétement réalisé que Fanny Lewald le précepte des anciens philosophes : *Connais-toi toi-même.* « Je savais ce que je voulais, » dit-elle. Ce mot qu'elle répète dans diverses circonstances de sa vie pourrait servir d'épigraphe à ses mémoires, comme il est le cachet de son individualité. Poussée vers le culte du juste, du bien et du beau par raisonnement plus que par inspiration, elle a atteint ce triple but par l'énergie de sa volonté. — « *Ne se lasser jamais*, voilà toute la science, » me disait-elle un jour en accompagnant ces nobles paroles d'un serrement de main plein de franchise et de bonté. Hâtons-nous de la prendre au mot. Espérons qu'elle poursuivra ses intéressants mémoires jusque sur cette terre d'Italie, où tout le monde va chercher la poésie, et où elle a trouvé mieux encore : le bonheur.

William Reymond.

LA

VALLÉE DE POSCHIAVO.

On parle beaucoup aujourd'hui de *frontières naturelles* et de *nationalités*, et certains esprits se plaisent à faire intervenir ces deux idées à l'appui de leurs thèses politiques. Sans méconnaître les faits physiques non plus que leur influence légitime sur la solution des grands événements de notre époque, il est bon de montrer que des frontières naturelles n'abritent pas toujours la même nationalité et qu'un peuple formant une nation compacte a souvent sa frontière bizarrement découpée.

Le plus grand canton de la Suisse par son territoire, celui des Grisons, en offre une preuve frappante; sa population parle trois langues distinctes et sa configuration géographique dans la partie orientale le fait ressembler en quelque sorte à un fort étoilé offrant des saillies tranchées: ainsi la vallée du Berguell descend jusqu'auprès de Chiavenne, celle de Poschiavo s'avance jusqu'à Tirano en Valteline, celle de Münster se projette dans le Tyrol et enfin l'extrémité inférieure de l'Engadine forme comme un promontoire dans le cercle autrichien de l'Ober-Innthal. Et cependant ce canton présente une nationalité que des siècles de liberté ont consacrée et qui le différencie profondément de ses voisins; il offre, mais avec des caractères plus tranchés, les mêmes anomalies ap-

parentes que la Suisse prise dans son ensemble, et si, pour son malheur, ce pays devait être un jour à la merci des arrêts prononcés par une trompeuse logique, il y aurait beaucoup à corriger dans le périmètre de son territoire qui risquerait fort de se trouver réduit aux seules hautes vallées où s'est conservée la langue romane.

Heureusement, les droits qu'une nation tire de son histoire ont aussi leur puissance, et de même que l'esprit est supérieur à la matière, les causes morales qui ont eu pour résultat longtemps préparé de rendre un peuple heureux et content de son sort, l'emporteront en définitive sur des considérations tirées de simples accidents physiques.

Ces réflexions viennent d'elles-mêmes à la pensée de tout observateur qui jette un coup d'œil sur la carte, et elles doivent lui inspirer le désir d'examiner de plus près la physionomie des vallées limitrophes dont nous venons de parler. Cette étude déroulera à ses yeux le spectacle toujours saisissant de *l'unité dans la variété.* Il franchira une chaîne de montagnes et en quelques heures il aura échangé la température du nord contre celle du midi ; du haut de ce col il verra fuir à sa gauche un ruisseau tributaire de l'Océan du nord et à sa droite jaillir une cascade destinée à l'Adriatique ; dans la chaumière qu'il vient de quitter on parlait la langue romane, et au bout de quelques pas on lui répondra en italien, tandis que derrière ce massif se cache une vallée dont l'idiome est allemand : et cependant tout cela est la Suisse ; ces parties diverses d'un même tout sont étroitement liées entre elles par un égal amour pour la liberté, par les souvenirs de leur histoire et par les as-

pirations du présent. Depuis des siècles ces peuplades ont su conserver leur indépendance à travers les périodes les plus agitées; elles n'ont point été sujettes les unes des autres, mais se sont unies entre elles par un lien fédératif pour résister à l'ennemi extérieur (*Pays des ligues*). Bien différentes ont été les destinées des pays de Bormio, de la Valteline et de Chiavenne, conquis par les Grisons en 1512, momentanément perdus, puis recouvrés dans le XVII[e] siècle et définitivement séparés à la fin du XVIII[e]. A leur égard et sous bien des rapports les trois ligues ont des reproches à se faire; jamais elles n'ont pu ou voulu s'assimiler ces riches possessions qui, à aucune époque de leur histoire, ne se sont appartenues à elles-mêmes. Aussi quel contraste frappant dans le domaine ethnographique, que celui que nous présentent encore aujourd'hui la république grisonne et ses anciens sujets! Ici un sol fertile réjouit la vue du voyageur, et cependant la population qui l'habite est pauvre, ignorante et misérable. Là, sévissent de longs hivers qui limitent les ressources locales à un petit nombre de produits, et cependant l'aisance, l'instruction et une abondance relative règnent jusque dans les plus humbles demeures. Quelle différence profonde entre la Valteline et les vallées suisses qui lui sont limitrophes!

Désireux depuis longtemps d'étudier cette frontière si peu explorée de notre pays, nous en avons visité tout au moins une partie, suivant en cela le conseil judicieux du vénérable doyen Bridel qui, dans son *Conservateur suisse*, énonce l'opinion que le meilleur moyen de bien connaître la Suisse n'est pas de la parcourir tout d'une traite, mais de s'attacher chaque année à en visiter avec soin une partie déterminée. Nous ne nous occuperons donc aujourd'hui que de la vallée de Poschiavo.

Vous est-il parfois arrivé de rencontrer une personne distinguée, dont vous aviez au préalable admiré les ouvrages ou les écrits? et dans ce cas votre intérêt et votre curiosité n'ont-ils pas été vivement mis en jeu? Par analogie, nous estimons que pour toute exploration dont on veut retirer quelque fruit, il faut avoir, par un travail antérieur, acquis la connaissance de la topographie et de l'histoire des lieux que l'on va parcourir. On doublera sa jouissance de touriste quand, du domaine de l'imagination, on passera à celui de la réalité, et quand on marchera par la vue après avoir marché par l'esprit. On apprendra ainsi à observer vite et bien, à reléguer les accessoires à leur véritable place, en un mot à apprécier sainement toutes choses sans les voir à travers le prisme d'un enthousiasme irréfléchi, comme aussi sans les assombrir par un stérile dénigrement mis à la mode aujourd'hui par des esprits blasés.

Nous avons eu la bonne fortune de prendre connaissance, avant d'entreprendre notre excursion, d'un petit volume sorti de la plume de M. Georges Léonhardi, pasteur à Brusio, et écrit en langue allemande. Cet ouvrage, qui nous a été fort utile pour la rédaction de nos notes, a paru à Leipzig en 1859 et porte pour titre : *La vallée de Poschiavo*; c'est une description fidèle de la nature et de la vie du peuple de ce petit pays. L'auteur y a joint une excellente carte, un résumé de la flore locale dû aux recherches de M. Brügger, botaniste grison, et un aperçu de la conformation géologique de la contrée, par M. le professeur Théobald, de Coire.

I.

Notre point de départ est l'hospice de la Bernina, sur la chaussée postale qui traverse le col de ce nom. Cette station de refuge a été construite fort au-dessus de la région des dernières forêts, dans une plaine ondulée remarquable par ses pâturages aromatiques. La belle saison y est limitée à un petit nombre de semaines. l'air y est subtil et pur. L'horizon est borné à courte distance par le Piz Alv, immense bloc calcaire pyramidal, à sommet tronqué, auquel sa couleur blanche a donné son nom romantsch; il n'offre pas la moindre trace de végétation et semble placé entre deux étroites vallées, comme la colonne ruinée d'un temple dont le Piz Minor, ceint de neiges éternelles, dessine la coupole splendide. Plus loin se dresse le Piz Lagalp, dôme de granit rouge, mais dont les renommés pâturages verdissent le sommet. A droite et devant nous apparaissent successivement les Piz d'Arlas et de Cambrena, qui attirent nos regards par leurs formes élégantes et par les glaciers qui tapissent leurs flancs.

Que de scènes variées et à contrastes saisissants se succèdent dans ce lieu solitaire! Durant la saison d'hiver c'est le quartier général des cantonniers *(Rutner)*, chargés de frayer à travers les neiges un passage à la poste fédérale. Ce service se fait toute l'année, vu l'importance reconnue de maintenir une communication permanente entre la vallée de Poschiavo et le reste de la Suisse. Les neiges, sauf de rares exceptions, couvrent huit mois le col de la Bernina. Sous l'action du föhn elles se fondent à la fin de mai, et en peu de jours, le spectacle

de la vie a succédé à celui de la mort. — Au commencement de juillet l'alpe dite de Pontresina est animée par la « foire du lait » (*Milchmess*). C'est une fête à laquelle toute la vallée prend part : le jeune et le vieux, le pauvre et le riche. Un gai banquet réunit les convives autour de longues tables massives dressées dans la grange de l'auberge, puis un bal dont un violon ou un flageolet (*piccioli*) fait tous les frais, est offert à la jeunesse pendant que les vieillards, restés assis autour de quelques bouteilles de vieux *veltliner*, terminent la journée par une partie de cartes. Dans ces moments consacrés à la joie, l'hospitalité n'est point mise en oubli, et si quelque pauvre voyageur traversant la montagne se présente à la porte de l'hospice, on se hâte de l'accueillir et de lui faire place.

Un autre jour ce sont des visiteurs qui, des bains de Saint-Moritz, arrivent cahotés sur de petits chars de la plus élémentaire construction, et qui semblent heureux de mettre pied à terre — ou bien c'est un touriste armé de son bâton de montagne, des amateurs de botanique ou de géologie chargés d'un riche butin : tous ont hâte de franchir le seuil de la maison hospitalière, et de goûter un repas bien gagné. Une conversation générale s'engage bien vite entre tous ces hôtes d'origine et d'apparence si diverses, réunis dans la salle commune. Ici l'homme le plus égoïste comprend qu'il a besoin de ses semblables et devient facilement communicatif. Une jeune fille du pays s'avance sans embarras vers chaque visiteur, le débarrasse de son fardeau, lui souhaite naïvement la bien-venue. Dans ces réunions improvisées on entend des conversations en plusieurs langues ; les Grisons, qui ont en général beaucoup voyagé, se

distinguent par la facilité avec laquelle ils comprennent et parlent les idiomes étrangers. Nous nous souvenons qu'un jour, étant en nombreuse compagnie et surpris par un orage, nous avons cherché un refuge dans la *Stube* d'un homme assez âgé qui, en veste de bure et la hache à la main, travaillait devant sa maison; il nous apprit que pendant 42 ans il avait habité les principales régions de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'à la Russie, et il nous entretint successivement dans six langues différentes.

Mais quels sont ces hommes à chétive apparence qui, sans s'arrêter à l'hospice, continuent péniblement leur route, en pliant sous le faix d'une lourde balle enveloppée d'une toile blanche? Ce sont de pauvres marchands d'œufs, habitants de la Valteline, qui franchissent le passage pour vendre leurs marchandises dans l'Engadine et en tirer un mince profit. D'autres un peu plus heureux possèdent un âne qu'ils chassent devant eux à coups de fouet, et dont les bâts chargés de légumes et de fruits ralentissent la marche; s'il y a bonne vente, ces pauvres gens reviennent joyeux sur l'échine de leur compagnon transformé en monture. Que de tableaux de genre, pour un peintre, à l'hospice de la Bernina!

A la fin de septembre, les pasteurs de la Haute-Engadine et ceux de la partie réformée de la vallée de Poschiavo se réunissent en conférence officielle (*colloquium*) dans ce lieu élevé, si bien approprié aux pensées d'un ordre supérieur. M. le pasteur Lechner, auquel nous empruntons ce détail, rappelle ici les vers suivants qui peignent en traits pleins de vie et de fraîcheur l'aspect général de la contrée :

Arm an Feldern, arm an Bäumen,
Arm an süssen Blüthenträumen
Bist du ernstes Hochgefild!
Aber weite Wiesenstrecken
Friedlich deine Höh'n bedecken,
Wo das Auge ruht so mild!

Le point de séparation des langues et des eaux, formant aussi la limite entre le nord et le midi, est situé sur l'étroite bande de terre qui s'étend entre le Lac noir, tributaire du Danube, et le Lac blanc, tributaire de l'Adda. Ces dénominations sont pleinement justifiées par l'apparence des eaux mêmes : le premier lac emprunte sa couleur au dépôt de tourbe qui lui sert de lit; le second doit sa teinte laiteuse au torrent qui sort du glacier Cambrena. Ce glacier s'arrête non loin du rivage sur lequel il est comme suspendu; partagé en deux bras principaux assez facilement accessibles, il produit un effet imposant; ici, il dessine des cintres gracieux, là il présente de profondes déchirures dont les nuances bleues contrastent avec la blancheur éblouissante des neiges du dôme Cambrena qui lui sert de couronnement. Sur cette extrême limite de la vie, tout est désert : un courant d'air glacé ride la surface des lacs; d'énormes rochers descendus des hauteurs revêtent des formes fantastiques, et un silence de mort règne sur cette nature désolée. Si le temps est couvert ou orageux, l'aspect du tableau est encore plus sévère : d'épaisses nuées glissent sur les flancs décrépits des cimes qui enserrent l'horizon; signalées de loin par le regard, elles s'avancent avec rapidité et bientôt elles ont enveloppé le voyageur dont l'œil inquiet attend avec impatience qu'elles se déchirent et lui laissent apercevoir du côté du midi une trouée

lumineuse où apparaissent, comme derrière une gaze, les montagnes de Poschiavo, de la Valteline et du val Camonica.

II

L'hospice où nous venons d'arrêter quelques instants nos lecteurs, est la station la mieux qualifiée pour servir de point de départ à ceux qui seraient tentés de faire la périlleuse ascension du Piz Bernina (altitude 4052 mètres, soit 13507 pieds suisses au-dessus de la mer). Cette entreprise a été accomplie pour la première fois le 13 septembre 1850 par M. J. Coaz, géomètre fédéral, accompagné de deux guides dévoués, Jon et Lorenz Tcharner, du village de Scheid. M. Coaz, maintenant inspecteur forestier, a publié en 1856 le récit de cette ascension audacieuse dans le rapport annuel de la Société d'histoire naturelle des Grisons. Cette relation écrite en langue allemande n'a point été encore traduite en français, et nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner ici un extrait, en laissant parler l'auteur lui-même.

« J'avais été chargé de l'entreprise topographique de la chaîne de la Bernina, il était donc tout naturel que le désir d'en atteindre la cime la plus élevée se présentât à mon esprit avec cet attrait puissant qu'inspirent les ascensions de ce genre ; mais la saison était déjà avancée et, quoique le temps fût clair, le vent du nord soufflait depuis plusieurs jours presque sans interruption. Enfin, las d'une attente prolongée, je fixai irrévocablement mon départ au 13 septembre. Mes guides firent immédiatement les préparatifs et réunirent les provisions nécessaires.

« Après un déjeuner substantiel, nous quittâmes à six heures du matin l'auberge de la Bernina. Le temps était pur, mais le vent soufflait toujours du nord; le thermomètre marquait — 2° R. Nous cherchions à parvenir le plus tôt possible au glacier pour le gravir et pénétrer ainsi jusqu'au fond de la vallée qu'il recouvre. La surface en était fort inégale et ondulée, ainsi que cela a toujours lieu en automne après les grandes fontes de l'été, mais elle était fortement durcie par le gel, en sorte que, grâces à nos excellentes chaussures de montagne, nous pouvions marcher facilement et avec sécurité. La vie propre de ces lieux déserts qui distrait si agréablement le voyageur dans les mois chauds de l'année était presque entièrement paralysée, ou du moins ne se manifestait plus que par de faibles pulsations. A peu près au centre du fleuve glacé se trouve une place toute bouleversée par des crevasses; ces déchirures proviennent de la pente escarpée du sol sur lequel elles reposent; nous espérions nous ouvrir un passage en gravissant les arêtes tranchantes qui les séparaient. Ce fut en vain, nous dûmes bientôt renoncer à notre entreprise et tourner l'obstacle; mais nous fûmes richement récompensés de nos peines par une brillante apparition. Dans une paroi de glace polie se dessinait à nos regards en un cintre gracieux, une vaste niche éclairée d'en haut par une ouverture qui y projetait un reflet d'une nuance bleu-clair d'une admirable pureté, tandis que la voûte elle-même, transparente comme du cristal, était de part en part traversée de lignes lumineuses du blanc le plus foncé. — Il était environ neuf heures lorsque nous arrivâmes à la deuxième région du glacier; là nous apparurent de nombreux débris déta-

chés des moraines; des ruisseaux s'étaient creusé dans la glace des lits profonds, y couraient avec rapidité, se divisaient en mille bras, formaient de petits lacs, puis s'en échappaient pour aller se perdre au bord du glacier ou dans des cavités intérieures où ils dérobaient leur cours. A partir de ce point se présentèrent à nous des obstacles et des dangers que nous ne pûmes surmonter qu'en appelant à notre aide toute notre expérience et notre force de volonté.

« La seule direction qu'il nous était possible de suivre était la ligne centrale du glacier. De même qu'une rivière dans ses chutes successives se résout en flots écumants, de même le puissant fleuve du glacier s'était divisé en des milliers de débris qui s'étaient entassés les uns sur les autres. Sans balancer, nous nous engageons dans ce chaos. Le travail était rude et plus nous avancions, plus les obstacles semblaient insurmontables. Souvent mes guides me regardaient en silence comme pour surprendre sur ma physionomie un aveu d'impuissance : mais toutes les ressources n'étaient pas encore épuisées et jusque là nous étions toujours venus à bout ou de tourner des blocs inaccessibles, ou de franchir les passages praticables.

« On tint conseil pour savoir si l'on continuerait l'ascension sur la glace jusqu'aux névés supérieurs, ou bien si l'on s'élèverait sur une paroi de rochers qui s'étendait à l'ouest, pour en suivre l'arête longitudinale. La pluralité des voix opta pour la première alternative. Nous atteignîmes assez promptement la partie qui dominait la chute du glacier. Le spectacle qu'offrit à mes yeux la grande déchirure transversale située au-dessous des premières pentes de neige, surpassa en magnifi-

cence tout ce que j'avais vu jusqu'alors dans le monde des Alpes. Cette large crevasse ressemblait assez bien au défilé d'un vallon tout rempli d'énormes blocs de glace, brusquement terminé dans sa partie supérieure par une paroi perpendiculaire. Nous nous engageons au milieu de ces débris comme si nous montions à l'assaut d'une forteresse démantelée et nous pénétrons dans les profondeurs de la gorge. C'était vraiment féerique! Autour de nous, des mares transparentes comme du cristal; au-dessus de nos têtes, la voûte d'un ciel serein d'un bleu foncé et le soleil à son midi ! Les murailles de glace polie, des tours à formes bizarres et les autres apparitions fantastiques qui dessinaient à courte distance notre étroit horizon, brillaient à nos yeux de mille couleurs d'un éclat éblouissant. Nous étions comme entourés d'une immense couronne de diamants. L'atmosphère était claire et chaude (14° R.). Tout en ces lieux était si pur, il y régnait un calme si profond, on y sentait un si complet isolement du reste du monde que nous étions saisis d'une émotion solennelle.

« Après quelques minutes seulement de contemplation muette, nous dûmes nous arracher à ce brillant spectacle, le temps pressait et il fallait avancer. Nous abordâmes les névés. De larges et profondes rimaies se présentèrent d'abord à nous; leurs bords surplombés par de légères croûtes de neige durcie, n'étaient pas faciles à bien déterminer; mais ces gouffres à moitié béants sont moins à craindre que les crevasses plus petites qui se dérobent entièrement sous une enveloppe perfide. Nous nous liâmes à une longue corde, puis nous avançâmes en sondant le terrain sous nos pas. La réverbération des rayons solaires était si intense que même enveloppés de nos voiles, nous étions aveuglés.

« La cime de la Bernina se dressait à notre droite, mais du point où nous étions parvenus, elle ne nous paraissait pas accessible. Il ne nous restait pas d'autre ressource que d'utiliser pour notre ascension une moraine de glace fort roide qui s'élevait comme une île au-dessus de la mer de neige qui nous entourait, mais qui en était séparée par une large rimaie. L'arête supérieure de cette moraine était elle-même couronnée par des masses glacées surplombantes et menaçant ruine : c'était entre Charybde et Scylla qu'il fallait se faire un passage.

« Pendant un trajet assez court nous nous dirigeâmes sur la pente en zig-zag, taillant avec la hache des degrés dans la glace; mais comme celle-ci était très-dure, nous avancions fort peu; ce fut alors que nous prîmes le parti un peu téméraire de nous délier de la corde qui entravait notre ascension et d'assurer nos pas sur la pente, en engageant fortement à chaque enjambée nos solides chaussures dans la croûte de neige durcie qui avait environ un pouce d'épaisseur. De cette façon nous avancions plus vite sans doute, mais avec bien plus d'efforts et de danger, car tout le poids du corps reposait sur la pointe du pied seulement, sans trouver d'autre appui que quelques extrémités de rochers qui, de temps à autre, faisaient saillie sur la surface!

« Il était déjà trois heures de l'après-midi lorsque nous atteignîmes une saillie formée par une dalle de granit. Là, en vue du but par nous si vivement désiré, nous fîmes une halte et les apprêts de notre dîner.

« La chaleur et une lassitude qui allait jusqu'à l'épuisement, nous prédisposaient au sommeil d'une façon tellement irrésistible que la conscience seule de notre

très-critique situation était capable de nous tenir éveillés. La plus haute cime n'était plus bien loin de nous, mais quels obstacles nous étaient encore réservés sur cette arête tranchante qui seule pouvait nous en fournir le chemin? Que deviendrions-nous si la nuit nous surprenait sans tente et sans abri? Enfin la constante préoccupation de trouver pour le retour un chemin moins dangereux que celui que nous suivions alors, s'était emparée de nos esprits.

« Toutes ces considérations angoissantes ne nous permirent pas de prolonger notre halte, et après un *quart d'heure* seulement de repos, nous étions sur pied. Ce qui pouvait nous embarrasser fut laissé sur le bloc de granit, et nous n'emportâmes avec nous que le strict nécessaire.

« L'arête dont nous avons parlé, notre seul chemin, se terminait à droite et à gauche par d'abruptes parois de glaciers ; son sommet était recouvert d'un névé fort dur et sa base reposait sur le roc. Nous gravîmes cette dernière assez facilement, bien qu'à un certain endroit un bloc de rocher de dix-huit pieds de hauteur, perpendiculaire, nous barrât le passage. Chacun de nous l'escalada néanmoins sans l'aide de ses camarades; seulement, pour faciliter l'opération, les objets embarrassants furent alternativement passés de mains en mains. Jon s'élança bravement le premier.

« C'est ici que l'imprudence de l'un de mes guides aurait pu avoir des conséquences sérieuses. Lorenz dévoré d'une soif ardente avait atteint le haut d'un rocher pour s'y désaltérer à une petite source qui coulait goutte à goutte, pendant que Jon et moi nous nous élevions sur la tranche de l'arête. Tout à coup le cri de *au*

secours ! nous fait tressaillir ; nous revenons en toute hâte sur nos pas et, du haut du précipice, nous apercevons notre camarade sans mouvement, cramponné contre la muraille; nous lui jetons la corde et nous avons le bonheur de le tirer à nous. Déjà le tremblement des genoux s'était emparé de lui, quelques secondes plus tard c'était un homme perdu.

« La partie supérieure de l'arête, couverte de neige durcie, offrait plus de danger encore que la partie inférieure. Le névé en plusieurs endroits en dépassait les bords et présentait un appui si incertain que nous n'osions y hasarder nos pas. Le mieux alors était de longer la pente qui était quelquefois si roide que nous pouvions ceindre de notre bras la tranche supérieure de l'arête. A notre grand étonnement, nous avons trouvé ici des traces de chamois qui, sans doute, étaient venus jusqu'à la hauteur de 13,200 pieds chercher un refuge contre la poursuite des chasseurs. Le thermomètre exposé au soleil marquait + 3° R.

« Enfin, pleins d'une anxieuse attente, nous nous approchons de ce que nous croyons être le point culminant, nous faisons quelques pas...... mais, à notre grand désappointement, nous n'étions pas encore sur le sommet proprement dit, et comme dans les contes des *Mille et une Nuits*, plus le but était proche, plus les mécomptes se multipliaient. Pour atteindre la vraie cime, but convoité de nos ardents efforts, il fallait encore passer sur une dernière arête, soit un pont de glace vive où le gel avait fait adhérer quelques cailloux ; à droite et à gauche s'ouvraient des précipices perpendiculaires, dont l'un surplombait le glacier de Rosegg de plus de 2000 pieds.

J'avais dans cette journée demandé à mes deux braves guides des efforts extraordinaires, plus que je n'en avais obtenu dans aucun de mes voyages précédents, et je ne pouvais solliciter d'eux le périlleux effort qui restait à accomplir; mais Lorenz avait une revanche à prendre de son aventure du matin, et il s'exécuta avec courage. Etant le plus petit et le plus léger, il réclama le poste d'honneur et voulut passer le premier. J'essayai de le retenir, mais ce fut en vain, et comme nous ne voulûmes pas rester en arrière, la hardie escalade fut entreprise. Nous nous attachâmes solidement à la corde et Lorenz prit la tête de la colonne. A ce moment quelques nuages, qui s'élevèrent fort à propos des régions inférieures, vinrent jeter un voile sur les abîmes que nous avions immédiatement sous nos pieds, et rendirent ainsi notre traversée moins vertigineuse Enfin, nous atteignîmes réellement et heureusement la plus haute cime de la Bernina, qui présentait tout juste assez d'espace pour nous permettre de rester commodément debout tous les trois. Il était alors six heures du soir.

« Très-émus et encore haletants, nous promenons nos regards dans les profondeurs d'un immense horizon; mille et mille montagnes se dressent devant nous comme une puissante armée. En face de ce grandiose spectacle nous cherchons d'abord les vallées des Grisons, leurs fleuves et leurs bourgades, mais en vain : seuls, les villages de Samaden et de Bevers nous envoient un souvenir de la patrie. Tout le reste du canton paraît métamorphosé en glaciers et en âpres solitudes : cette image sérieuse et chère est voilée d'un froid linceul. Enfin nos yeux commençent à s'orienter : dans ses contours généraux le panorama est borné au nord par le Rhætikon

et par la chaîne du Tödi ; ce rideau laisse néanmoins percer sur l'arrière-plan quelques pics audacieux. — La chaîne de l'Adula, du Septimer au Gothard, ne se présente à nous que dans le sens de sa longueur. Les cimes s'y pressent en telle multitude qu'il nous est impossible d'en déterminer la plus grande partie. Au levant domine le groupe de l'Ortles. Des brouillards épais qui restent attachés aux flancs de la chaîne du sud, nous dérobent toute vue de ce côté-là.

«Respectueusement entourée des grands de son royaume, la Bernina, semblable à une puissante souveraine, voyait à ses pieds les champs de neige des glaciers du Rosegg et du Morteratsch qui revêtaient sa haute stature comme d'une brillante cuirasse.

« Un vent glacé nous arracha à notre contemplation, et nous avertit bientôt de songer à la retraite. Nos bottes étaient fortement gelées, nos chevelures et nos barbes toutes blanchies par le givre ; le thermomètre marquait plusieurs degrés au-dessous de zéro. Sous l'influence du froid, la main laissait échapper les objets qu'elle tenait, et ceux-ci mis en contact avec la glace y adhéraient facilement. De difficulté à respirer, il n'en fut pas question.

« Avant que d'effectuer notre retour, nous réussîmes avec peine à rassembler quelques pierres pour en construire un petit autel sur lequel fut arboré le drapeau fédéral ; dans une niche de ce monument fut placée une bouteille contenant quelques monnaies grisonnes et une feuille de papier sur laquelle furent écrits nos noms et la date de notre ascension. Puis nous commençâmes l'opération de la descente aussi vite que possible. La connaissance des lieux et quelques pas taillés çà et là à la hache facilitèrent notre marche. Notre ligne de direction fut mo-

difiée dans le sens de l'opinion qui, le matin, était restée en minorité. Le crépuscule imminent nous donnait des ailes et, semblables à des fugitifs, nous descendions des parois de rochers qui paraissaient d'en bas presque inaccessibles. Enfin, la nuit survint qui, ne nous permettant plus de reconnaître distinctement le terrain, nous remplit d'inquiétude. Les blocs de la chute du glacier dont l'éclat nous avait charmés à la lumière du soleil, avaient pris des proportions effrayantes et se dressaient autour de nous comme des spectres. La nuit devenait de plus en plus noire et notre position de plus en plus désespérée. .

« Tout à coup un trait de douce lumière traverse l'étendue du glacier. La lune miséricordieuse avait eu pitié de nous et élevait avec lenteur son disque d'argent derrière la coupole voisine; bientôt nous eûmes franchi le passage de la grande crevasse et les débris qui en obstruent l'accès. La réflexion des rayons lunaires sur les champs de neige produisait une telle clarté que nous pouvions facilement suivre notre route du matin. Aux endroits dangereux, Lorenz attaché à la corde s'avançait le premier en éclaireur. Nos efforts tendaient à sortir le plus promptement possible du glacier, et, ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'au moment même où nos pieds touchèrent la terre ferme, la lueur disparut derrière la montagne. Des ténèbres épaisses nous entourèrent de nouveau. Il était alors dix heures. Il nous fut pénible sans doute de nous frayer un chemin à travers les éboulements, les débris, ou sur des épaulements ardus hérissés de tiges de rhododendron, mais au moins nous étions certains d'arriver, cette nuit même, au gîte dont nous avions grand besoin; nous respirions plus librement.

« Après trois heures de marche nous atteignîmes enfin le bas de la vallée et un peu plus tard la grande route ; de là une petite lieue nous séparait de l'hospice de la Bernina où nous rentrions à deux heures du matin.

« Cette nuit-là même, toutes les fatigues de notre ascension furent oubliées auprès d'une bouteille d'un vieux vin de Valteline, et nous nous endormîmes sous l'impression seule du charme ineffaçable des souvenirs. »

Dans les circonstances qui précèdent l'ascension de la Bernina a été certainement l'une des plus hardies, nous dirions presque des plus téméraires dont les Alpes aient été le théâtre. L'absence de tout abri a contraint M. Coaz et ses deux compagnons à exécuter presque sans s'arrêter, et comme au pas de course, une marche de vingt heures consécutives. La saison était avancée, et les ténèbres de la nuit eussent sans doute été fatales aux voyageurs si la lune, sur laquelle ils ne paraissent pas avoir compté, ne leur eût prêté le secours de sa lumière. Aussi leur exemple n'a-t-il trouvé que peu d'imitateurs ; on ne parle que d'une seule ascension exécutée neuf ans plus tard par quelques habitants de Ganesden.

Il en sera ainsi tant que n'aura pas été établie une station intermédiaire qui sera à la Bernina ce que le Ryffel est au Mont-Rose et ce que les Grands-Mulets sont au Mont-Blanc.

Jusqu'à présent ce rôle n'est point suffisamment rempli par l'hospice de la Bernina.

III

La vallée de Poschiavo (en allemand Puschlav), où nous entrons, présente du nord au sud une longueur

d'environ 8 lieues sur une largeur moyenne de 3; adossée au massif méridional de la Bernina, elle a eu pour rôle historique d'en défendre les approches; elle est d'ailleurs une véritable forteresse naturelle, entourée de toutes parts par des cimes presque inaccessibles, qui se rapprochent tellement vers leur extrémité sud qu'à la limite du territoire suisse la largeur du défilé est entièrement occupée par la maison de la douane fédérale, la route postale et le torrent appelé Poschiavino. L'importance de sa position est indiquée d'une manière sensible, en quelque sorte, par les armoiries de sa principale commune, deux clefs réunies par une chaîne. L'une de ces clefs ouvre la porte de l'Allemagne, l'autre celle de l'Italie [1]. La même vérité résulte d'ailleurs du nom latin de la vallée : *Pesclavium (Pied des clefs*, c'est-à-dire des montagnes qui ferment les passages). La même étymologie s'applique encore à Chiavenna (*Clavenna*, qui dérive aussi de *clavis*, clef).

Cette vallée est très-profonde, et la dernière station suisse au défilé de Plattamala n'est guère qu'à 1,400 pieds au-dessus de la mer. Si nous rapprochons de cette circonstance celle de la hauteur du col de la Bernina (environ 7,000 pieds), nous ne nous étonnerons plus que, considérée de ce dernier point, cette vallée ait une apparence étrange et *précipiteuse*. Nous comprendrons aussi que le torrent de Poschiavino qui l'arrose, ait un cours rapide et souvent dévastateur. Les dommages causés par l'inondation de 1834, dans cette *année de*

[1] Ces armoiries sont aussi celles de la commune d'Ardon en Valais — Une inscription autrefois gravée sur la façade d'un ancien édifice public de Poschiavo, faisant allusion à la mythologie romaine, disait : « Ce sont ces clefs que Janus au double visage a déposées au pied des hautes Alpes rhétiques. »

malheur, ont dépassé ceux qu'éprouvèrent toutes les autres vallées suisses.

Deux voies s'offrent à nous pour le passage du col : d'abord la chaussée postale pratiquée en toute saison ; puis un sentier, reste fort dégénéré de l'ancienne route par laquelle, dès les temps les plus reculés, les légions de Drusus et de Germanicus envahissaient la Rhétie, et dans les âges plus modernes, les hommes libres des trois ligues pénétraient dans leurs pays sujets, le plus souvent pour les retenir sous leur obéissance. Ces lieux sauvages furent possédés par les hordes sarrasines qui les désolèrent pendant le dixième siècle ; aujourd'hui si paisibles, ils ont retenti de cris de guerre, du hennissement des chevaux et du cliquetis des armes.

Eheu! quantus viris, quantus equis adest sudor !

Ces deux voies qui se rejoignent au bourg de Privilasco, sont séparées par un épais massif de montagnes que domine le Pizzo Campaccio, belvédère de 8670 pieds au-dessus de la mer. Le temps est-il douteux, la nouvelle route, bel ouvrage avec tunnel et galeries, est préférable ; mais si vous êtes marcheur et que l'état de l'atmosphère soit favorable, alors suivez le sentier.

Ce dernier va droit au but, on s'aperçoit bien vite qu'il a été tracé à une époque reculée où on ne connaissait pas encore les *tant pour cent minimum* des ingénieurs modernes. Il longe la rive occidentale du Lac blanc, et passe au travers de nombreux ruisseaux qui deviennent quelquefois des torrents et descendent du glacier Cambrena. On les passe comme l'on peut, c'est-à-dire sur des pierres, ou bien grâce à quelques vigoureux élans, attendu que les ponts font absolument dé-

faut. La marche est encore embarrassée par des blocs de rochers dont l'un des plus volumineux présente de bizarres excavations qui l'ont fait nommer par les montagnards *la pierre des sorciers*. La sorcellerie a joué un rôle important dans l'histoire de ce pays. M. Léonhardi raconte qu'il existe dans les archives de la commune de Poschiavo près de 120 dossiers de procès criminels dirigés contre des sorciers. Dans la seule année 1672, vingt exécutions capitales eurent lieu. La dernière dont on fasse mention ne remonte qu'à l'année 1760. L'écoulement du lac Colane se précipite en cataracte dans un étroit couloir et forme au bout de quelques pas un autre petit lac nommé *Lago della scala*. Ce nom seul indique la rapidité de la descente; après cette espèce d'étape le torrent reprend son cours, et par une suite de chutes non interrompue, il atteint le Val Pila. Il est certain que dans les temps les plus anciens le chemin que nous suivons s'enfonçait dans cette gorge sauvage, des traces en sont encore visibles; mais à cause du danger des avalanches on lui a donné une autre direction entre la haute colline Grüm et le glacier Palü. La violence du vent était telle dans ces parages, que gens et bêtes de somme n'y pouvaient résister. Aussi un petit pâturage voisin a-t-il reçu le nom de *Prato del vento*. Un habitant du pays qui ne possédait rien, eut un jour, dit-on, la pensée d'hypothéquer cette prairie. Depuis lors on dit à Poschiavo, en parlant d'un homme insolvable, que sa propriété repose sur le *Prato del vento*: à peu près comme à Genève on dirait « sur les brouillards du Rhône. »

Après une descente roide, et au bas de l'Alpe Grüm, apparaît tout à coup à un brusque détour du sentier un ravissant petit lac dont l'eau aussi transparente que

le cristal baigne sur son gracieux pourtour une ceinture de *rhododendron hirsutum*, qui s'y réfléchit comme dans un miroir. Rien de plus frais et de plus gracieux que ce tableau de la nature alpine, succédant sans transition aux horreurs du chaos. Nous rencontrons ici de chétifs sapins et quelques mélèzes rabougris, premiers symptômes de la végétation arborescente qui, sur ce versant sud de la grande chaîne, apparaissent à une limite de trois cents pieds plus élevée que sur la pente au nord. Après une marche de quelques instants, nous nous trouvons en face du glacier Palü, dont la moraine terminale, à peine sensible, plonge dans un petit vallon que nous avons sous nos pieds. De notre observatoire élevé, et assis à l'ombre des mélèzes, nous contemplons un des plus beaux spectacles que puissent offrir les Hautes-Alpes.

En effet, cet immense glacier, partant de la cime du Piz Palü (près de treize mille pieds), descend par une seule pente et en ligne droite jusqu'au fond du vallon qui est au-dessous de nous ; la blancheur de ses neiges supérieures est éblouissante ; aucun obstacle n'arrête la vue depuis notre station, et nos regards peuvent embrasser dans tous leurs détails les formes majestueuses de ce géant, ainsi que celles de son voisin le Cambrena qui se confond presque avec lui. Nous entendons les clochettes d'un troupeau de chèvres invisibles qui broutent dans les escarpements inférieurs ; ce bétail appartient à quelques huttes de bergers de la vallée de Cavaglia que nous avons devant nous ; le bruit du torrent qui s'échappe du glacier parvient à nos oreilles, affaibli par la distance. Tout ici porte l'empreinte d'une profonde paix.

Depuis ici nous commençons à entrer dans la région des pâturages ; il suffit de descendre quelques centaines de pieds pour voir cette chaude nature italienne modifier incessamment la végétation ; nous contournons à gauche l'Alpe Grüm et nous entrons dans un chalet. Nous ne tardons pas à reconnaître bien vite que l'alpage des bestiaux n'offre point dans la vallée de Poschiavo les mêmes caractères que dans les autres contrées du canton des Grisons. Nous ne rencontrons ici aucune de ces têtes de bétail de choix qui vont figurer aux expositions étrangères ; nous n'entendons aucun *jodel*, ni le son du cor des Alpes ; on ne connaît point les «foires du lait,» ni ces fêtes populaires auxquelles prennent part tous les bergers du pays. Les grands pâturages communaux qui réunissent deux ou trois cents vaches, sont chose inconnue ; les alpes les plus importantes n'en possèdent guère que 20 et au plus 50, et sont louées en grande partie aux habitants de la Valteline. On reconnaît bientôt ces derniers à leur costume pittoresque, dont une veste rouge est la partie la plus saillante. Ce n'est pas là, tant s'en faut, le type des bergers joyeux menant une vie exempte de soucis. Sur leur table, mise rarement en contact avec de l'eau pure, figurent une *polenta* peu assaisonnée et du pain noir comme la terre ; ils étanchent leur soif avec de l'eau ou du petit lait et ne consomment jamais leur lait ou leurs fromages.

On nous demandera peut-être pourquoi les habitants du pays n'exploitent pas eux-mêmes la plus grande partie de leurs montagnes. A cette question nous répondrons que la fièvre de l'émigration a, depuis longtemps déjà, gagné la vallée de Poschiavo. Il résulte, en effet, des recherches de M. le pasteur Léonhardi, que dans la

seule commune de ce nom, dont le chiffre de la population est très-réduit, deux cent deux jeunes gens protestants ont émigré depuis l'année 1825, et que trois cent sept jeunes gens catholiques en ont fait autant depuis l'année 1841 seulement.

La belle alpe de Prairolo, située à l'est de la vallée de Cavaglia, répond tout à fait à son nom et est très-digne d'être visitée à cause du beau point de vue dont on jouit de son sommet. N'ayant pu faire cette excursion qui nous aurait pris trop de temps, nous nous contenterons d'emprunter à M. Léonhardi la citation suivante qui nous a paru empreinte de couleur locale :

« A la porte du chalet est assise une jeune fille au teint basané, qui nous salue avec une dignité tout italienne. Ses yeux noirs se fixent sur nous avec une bienveillante curiosité. Sur ces entrefaites un jeune homme ramène silencieusement son petit troupeau du pâturage. Tout en engageant la conversation avec ces jeunes gens, nous faisons un rapide examen du lieu où nous sommes, et nous nous sentons comme enveloppés d'une atmosphère calviniste. Dans un coin, nous apercevons un livre de prières qui a déjà édifié plusieurs générations, une Bible et un catéchisme. Un moulin à café, que nous remarquons sur la cheminée, nous annonce que même à 7000 pieds au-dessus de la mer, il s'est introduit dans cette demeure un certain degré de civilisation. Du reste, l'industrie laitière est encore ici à l'enfance de l'art. Cette vie uniforme est agréablement animée et diversifiée à l'époque de la récolte des foins. Quelques ouvriers, hommes et femmes, quittent alors la vallée pour se rendre sur l'alpe, sans oublier la provision de vin de Valteline. Cet article n'est point considéré comme un objet

de luxe, même dans les dernières classes de la population auxquelles il est nécessaire pour la rude vie des montagnes. Dans cet air subtil des Alpes, avec quel entrain on va au travail! Quel appétit digne d'envie assaisonne les repas! Combien il est doux et réparateur, le court repos de la nuit sur un foin aromatique!

« L'examen que nous pouvons faire d'ici de l'état des forêts qui couvrent les pentes voisines, nous dit que dans cette contrée, comme ailleurs, la hache sacrilége (*scure sacrilega*). pour employer l'expression d'un écrivain de la Valteline, a commis maint forfait. La stérilité croissante des alpes, dont on se plaint généralement, n'a pas d'autre cause que la destruction des forêts. »

C'est dans le voisinage que croît en abondance une plante nommée *Achillea moschata*, connue dans l'Engadine sous le nom d'*Iva*, du suc de laquelle on extrait un cordial très-estimé. Des envois considérables en ont été faits jusqu'en Danemarck, et ces dernières années à Paris.

Après une rapide descente à travers une forêt, nous atteignons la plaine de Cavaglia, qui forme un point d'arrêt dans la forte inclinaison générale de la vallée de Poschiavo. Combien son aspect actuel, paisible et solitaire, contraste avec les temps anciens où elle était une station obligée sur la route qui reliait le nord et le midi. L'imagination se représente cette contrée, aujourd'hui presque déserte, animée par le passage quotidien des bêtes de somme transportant ces vins de Valteline que l'empereur Auguste préférait à tous les autres, et sillonnée par des expéditions militaires, des marchands et des pèlerins.

Avant de la quitter, rappelons enfin un souvenir dou-

loureux emprunté à l'une des plus sombres époques de l'histoire, à la guerre de Trente ans. Plus qu'aucun autre pays, Poschiavo a souffert des discordes sanglantes qu'allumait alors l'intolérance religieuse. Les protestants de ce bourg, pour échapper à la mort, se sont réfugiés dans cette plaine de Cavaglia qui a été pour eux une sauvegarde; là ils avaient formé une petite église du désert. Pendant la période où le fanatisme romain ne tolérait aucun service religieux réformé dans la vallée inférieure, les amis de l'Évangile ont confondu leurs hymnes de douleur et de résignation avec le mugissement des torrents des Alpes, c'était en affrontant la mort qu'un pasteur de l'Engadine venait quelquefois baptiser avec l'eau du glacier voisin les enfants nouveau-nés des proscrits.

Nous sommes arrivés maintenant à l'extrémité de la plaine de Cavaglia, à l'entrée d'un étroit défilé par lequel s'échappe le torrent Cavagliasco formé de la réunion des eaux du lac *della scala*, et de celles du glacier Palü. Un pont nommé Puntalta projette sur le gouffre son arche unique et permet au voyageur d'admirer à son aise une des scènes les plus sauvages de la nature rhétienne. Du reste, le cadre du tableau est très-circonscrit ; le défilé est formé par deux murailles de rochers élevés offrant dans leur hauteur, des deux côtés du sentier, de nombreuses excavations circulaires, qui paraissent être l'ouvrage des eaux : de plus la configuration symétrique de ces rochers ne permet pas de douter qu'ils n'aient autrefois fait partie d'une même masse : ces deux circonstances conduisent à penser, avec les habitants du pays, que la plaine de Cavaglia était anciennement un lac qui s'est ouvert violemment une issue près du Puntalta. Ce lac aurait alors beau-

coup ressemblé au lac *della scala* dont nous avons parlé. L'étymologie du mot *Cavaglia* (de *cavare*, creuser) viendrait encore à l'appui de cette hypothèse fort probable. Au-dessous du pont et dans le cours des siècles, la violence de la chute de l'eau a creusé dans le granit un bassin profond qu'elle élargit toujours davantage. Considérée du tablier du pont qui semble trembler sous les pieds, cette chute d'une grosse rivière s'abîmant avec des tourbillons d'écume dans un gouffre béant, donne le vertige au voyageur assourdi. Le bruit de cette cataracte s'entend de fort loin. Après cet effort, le torrent disparaît aux regards et se dérobe dans les rochers. La solennité de ce spectacle est encore rehaussée par une tradition populaire qui raconte qu'un Bohémien dénaturé, voyant que sa mère fatiguée d'une longue marche était hors d'état de suivre sa troupe, jeta cette vieille et faible femme dans l'abîme depuis la barrière du pont. A partir du moment de ce crime atroce, le torrent, dit le peuple, n'ose plus par pudeur reparaître à la clarté du jour.

Au sortir du défilé de Puntalta, la direction du sentier converge au sud et bientôt l'horizon s'élargit; de la plateforme voisine toute la vallée inférieure se développe à nos regards. L'oreille entend encore le tonnerre de la cataracte, mais l'œil est charmé par la vue du panorama varié qui s'offre à lui tout à coup : les deux chaînes de montagnes qui enceignent la vallée, surmontées de leurs coupoles de glaciers, sont le cadre du tableau : leurs flancs sont alternativement tapissés par de sombres forêts, par des épaulements stériles et par de vertes prairies sur lesquelles sont semés comme au hasard une quantité de chalets d'été (*maiensæss*) que leurs murs de couleur blanche font distinguer

au loin. Dans la plaine, des champs chargés de leurs récoltes présentent une succession de teintes variées et, çà et là, apparaissent une vingtaine d'églises ou de chapelles; un grand nombre de hameaux se dérobent au milieu de la luxuriante végétation de ce climat presque italien où s'harmonisent la rudesse du nord et la douceur du midi. Le bourg de Poschiavo, avec ses clochers et plusieurs très-beaux édifices, est devant nous; plus loin le cours sinueux du Poschiavino, et enfin le lac dont les eaux empruntent aux objets d'alentour cette couleur verte et bleue qui fait le désespoir des peintres. De la plateforme de Puntalta, à l'aide d'une bonne lunette, on peut distinguer au sud les contours de la route militaire que le génie autrichien a créée sur l'Aprica pour mettre en communication la Valteline et le val Camonica.

La descente jusqu'à Poschiavo est encore longue et raboteuse ; quelques haltes sont nécessaires au voyageur qui veut donner un peu de repos à ses articulations fatiguées ; il s'y livre d'autant plus volontiers qu'il a toujours devant lui la splendide vue que nous venons d'esquisser. D'ailleurs le pays prête à d'intéressantes observations : à chaque cent mètres de descente, la nature change de physionomie et de produits. Nos pieds un peu meurtris reposent enfin au faubourg de Privilasco, sur la grande route que nous avons abandonnée au bord du Lac noir.

IV

Nous devons, pour être complet, nous transporter de nouveau dans ce dernier endroit, afin d'accompagner par la route postale les voyageurs qui préfèrent emprunter cette voie pour se rendre à Poschiavo. Aussi

bien ce trajet possède son intérêt spécial; mais comme nous ne l'avons pas exécuté nous-même, nous choisirons dans l'excellent ouvrage de M. Léonhardi tous les détails qui vont suivre, en nous attachant à recueillir avec soin les légendes et épisodes historiques de cette contrée.

La route en elle-même est un bel ouvrage qui fait honneur aux ingénieurs grisons; le point culminant qu'elle franchit est de 330 pieds au-dessus du Lac blanc. Là se trouve le petit lac *della crocella* (7770 pieds), qui est sans doute le plus élevé en Suisse qui nourrisse des truites. Ce n'est pas sans étonnement qu'on entend à cette hauteur le gazouillement des oiseaux qui se réfugient dans ce voisinage des neiges éternelles pour échapper à la guerre d'extermination qu'on leur fait en Italie.

Nous prenons ici congé du nord pour descendre au sud. Nous cheminons sans peine et sans obstacles sur une route bien unie et dont les pentes sont habilement ménagées. Bientôt nous passons sous un tunnel et peu après nous suivons une galerie. Ces deux ouvrages sont destinés à préserver, autant que possible, les voyageurs du péril des avalanches. Les perches fichées en terre de distance en distance et longues de 12 à 15 pieds, attestent assez la hauteur extraordinaire des neiges dans la saison d'hiver. L'épaulement qu'on remarque au couchant se nomme Argentera. Ce nom indique qu'on y exploitait jadis une mine d'argent; ce fait est d'ailleurs établi par des documents qui remontent aux XII[e] et XIII[e] siècles; quelques essais tentés ces dernières années pour rouvrir cette mine, n'ont pas reussi. A quelques pas au-dessous de la galerie se trouve la première habitation, puis non loin de là des sapins rabougris, premiers symptômes de végétation arborescente.

La route parcourt ensuite l'extrémité inférieure de la vallée Agonè ; ce nom en italien signifie « champ de bataille, » et il paraît se rapporter aux temps anciens où les Grisons et les Milanais se sont disputé la possession de Poschiavo. En 1361 les premiers se sont élancés trois fois des hauteurs de la Bernina pour prendre cette vallée, mais ils durent chaque fois céder à des forces supérieures. Agonè forme, comme Cavaglia, un vallon solitaire et renfermé dans un cadre de hautes Alpes. Dans sa partie supérieure jaillit la source du Poschiavino ; de là un sentier conduit à un passage connu sous le nom de Forcola par lequel on pénètre dans la belle vallée de Livigno en Valteline. Du sommet de ce col, M. Léonhardi fait assister par la pensée ses lecteurs à la marche qu'y exécuta en 1635, durant la guerre de Trente ans, le célèbre duc de Rohan à la tête de son armée, lorsqu'après avoir battu les Impériaux dans le val Livigno, il ramena habilement ses troupes par la Forcola dans la Valteline pour cueillir de nouveaux lauriers [1].

La vallée de Livigno appartient au district de Bormio et envoie ses eaux à l'Engadine par la rivière Spöl qui double, près de Zernetz, les eaux de l'Inn. Elle mérite à un haut degré d'être visitée. C'est une île de verdure au milieu d'un labyrinthe de montagnes : sur l'arrière-plan, dans la partie la plus haute, se dressent des glaciers qui donnent naissance au Spöl. Si, des premiers

[1] Il s'agit ici du maréchal duc de Rohan, mort en 1638 au siége de Rheinfeld, général des armées françaises sous le ministère de Richelieu, dont la politique tendait à humilier l'empire et par conséquent était favorable aux États protestants de l'Allemagne. C'est ce même Rohan qui, avant de mourir, ordonna que ses restes fussent transportés à Genève, *sa ville chérie* comme il l'appelait, et qui fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Pierre.

chalets, on descend le cours de l'eau, on voit tout à coup l'horizon s'élargir et s'ouvrir une vaste plaine qui est un véritable jardin botanique. Pendant près de deux heures le voyageur peut marcher dans cette immense prairie sans rencontrer sur ses pas un seul caillou. Plus de trois cents maisons construites en bois et brunies par le soleil sont disséminées sur ce frais gazon ou sur de petites collines arrondies qui en dessinent l'enceinte. Trois églises blanches et plusieurs chapelles qui s'élèvent au milieu du tableau contrastent par leur couleur avec le ton général de l'ensemble. Les habitants, au nombre d'environ 600, s'occupent du soin des bestiaux et mènent une vie demi-nomade. Il est des familles qui changent de quatre à six fois de demeure pendant le courant de l'année. Cette intéressante peuplade, dont la langue et la religion sont les mêmes que celles de la Valteline, a cependant des rapports avec ses voisins de l'Engadine dont elle a adopté les vêtements de couleur foncée. On ne pénètre dans cet oasis que par des sentiers qui sont pendant l'hiver impraticables.

En continuant notre commode descente par la chaussée, nous arrivons à un petit groupe de maisons nommé la Rösa, station où l'on peut à la rigueur passer la nuit. Cette localité doit son nom à la quantité de roses des Alpes qui tapissent de leurs rameaux rouges et verts les pentes des hauteurs voisines. Ici, non plus que dans la vallée d'Agoné, on n'entend ni *jodel* ni le cor des Alpes ; les habitants y sont sérieux, tout occupés du soin de leurs troupeaux ; le mugissement de ces derniers est la seule musique qu'ils connaissent. Il y a dans ce fait de quoi surprendre un étranger qui entre dans le domaine de la langue italienne et qui s'attend à y trouver du bruit et des chants.

A quelque distance de la Rösa, on commence à apercevoir le bourg de Poschiavo par-dessus Pisciadello situé à environ mille pieds plus bas ; mais avant d'atteindre ce dernier hameau, on passe par un endroit nommé le Rovine, où l'apparence du sol accuse les traces évidentes d'un ancien éboulement. La tradition à cet égard est très-digne d'intérêt. Là existait autrefois un village peuplé de 300 habitants ; c'était une population corrompue, entièrement livrée à l'amour du gain et des choses de la terre ; son penchant au mensonge et à la tromperie était devenu proverbial. Malheur au passant qui, pour échapper au froid ou à la tempête, était contraint de chercher un abri dans ce lieu ; il en sortait rançonné. L'avidité des habitants était telle qu'ils avaient imaginé de frotter avec du savon les dents des bêtes de somme des voyageurs, afin qu'elles ne pussent manger le foin qu'ils se faisaient payer cependant fort cher : « Aussi vrai qu'il y a un Dieu qui a détruit par le feu et le souffre Sodome et Gomorrhe, » disait maint pèlerin pressuré, « aussi vrai ces gens finiront dans la désolation, s'ils persistent dans leur endurcissement. » Le Seigneur voulut souvent les faire rentrer en eux-mêmes, tantôt en leur envoyant des avalanches qui brisaient avec fracas les forêts tout près de leurs demeures, ou des orages furieux qui emportaient les couvertures de leurs toits; tantôt en faisant rouler jusqu'à leur village des rochers arrachés aux montagnes : tous, à l'exception d'une seule femme craignant Dieu, demeurèrent dans l'impénitence ; ils restèrent même indifférents à l'apparition d'une vierge qui, montée sur un cheval blanc, fit une nuit le tour du hameau en les invitant au repentir et à la conversion. — Enfin arriva le jour de la

vengeance. La lumière du soleil se change tout à coup en une sombre nuit, le tonnerre roule ses éclats redoutables, le sol tremble, les rochers sont ébranlés; les éclairs répétés qui illuminent par intervalles cette scène de ténèbres montrent enfin à ces malheureux la main du Tout-Puissant qui va les frapper sans miséricorde. Comme une noire armée vengeresse, les nuées sortent de la Valteline et remontent la vallée en versant leurs torrents sur les pentes rapides des montagnes. La terre, les arbres déracinés et de puissants blocs de granit sont entraînés et précipités des hauteurs avec fracas. Quand le ciel en courroux eut repris sa sérénité, Zarera n'existait plus. Et qu'est devenue la pieuse femme? Pâle, mais saine et sauve, elle est assise dans un pâturage voisin et presse son nourrisson sur son sein; Dieu l'a miraculeusement préservée: à travers les airs, elle a été transportée en lieu de sûreté. Tous les autres habitants ont trouvé la mort sous les débris. Les voyageurs qui vinrent visiter avec terreur cet immense tombeau de trois cents infortunés, entendirent pendant plusieurs jours encore les cris des coqs sortir du sein de la terre.

Ainsi s'exprime la tradition locale sur la destruction de Zarera. Or la vérité de l'événement en lui-même paraît résulter des documents historiques. Ulrich Campell, surnommé « le père de l'histoire des Grisons, » mort en 1580, s'énonce ainsi : « On se souvient que le bourg de Rasareida, près de Pisciadello, a été englouti par une chute de montagne avec toute sa population et tout son bétail, en punition, ainsi qu'on le suppose, de la méchanceté bien connue de ses habitants. » Campell ne s'écarte de la tradition que par la dénomination qu'il donne à ce malheureux village. On prétend encore que

cet événement a eu lieu dans un mois de juin, et que la localité envoyait deux représentants au conseil de la vallée composé de trente-six membres. Or, tout récemment, on a trouvé dans un vieux document le passage suivant : « L'an 1486 et le 13 juin Asareda, dans la commune de Poschiavo, au-dessus de Pisciadello, a été détruite par un éboulement de montagne. » — Malgré les variantes dans le nom de la localité, le fait historique est bien établi.

V

Le bourg de Poschiavo où nous introduisons nos lecteurs est le centre d'une vaste commune, voisine de celle de Brusio et le véritable chef-lieu de toute la vallée à laquelle il a donné son nom. Il a une population de 1097 habitants, dont 611 réformés et 486 catholiques. Sa physionomie est originale ; tout y indique le voisinage immédiat de l'Italie, la langue, le climat, l'ornementation et les peintures des édifices publics et privés. C'est d'ailleurs une petite capitale qui, à l'instar des grandes, offre des contrastes tranchés. Sur la principale place, de belles et confortables demeures frappent les regards, et tout auprès, dans les rues voisines, on trouve de chétives maisons où règnent la pauvreté et même la misère. Jamais l'opposition si souvent remarquée et si souvent décrite entre les populations protestantes et les populations catholiques dans des pays mixtes, n'a été plus sensible qu'elle ne l'est ici. Depuis longtemps, sans doute, les deux confessions vivent en paix dans leurs rapports officiels ; la tolérance réciproque est inscrite dans les lois ; mais on ne peut se dissimuler qu'il existe entre les deux cultes un antagonisme dont le dogme est une des

causes, il est vrai, mais que les souvenirs historiques ont constamment maintenu jusqu'à nos jours. L'instruction générale est aussi très-inégalement répartie. Les uns savent à peine écrire leurs noms ou lire une prière imprimée, tandis que les autres s'expriment avec facilité dans presque toutes les langues de l'Europe. L'histoire d'un peuple est la meilleure explication de son présent; et la vallée de Poschiavo prouve cette vérité. Elle porte encore aujourd'hui la peine des persécutions sanglantes dont elle se rendit coupable envers les réformés à l'instigation de Robustelli et autres fanatiques de la Valteline dans le XVII[e] siècle. Le voisinage immédiat, l'influence et l'exemple de cette dernière vallée, ont été les causes premières des misères de ses voisins.

Le peuple de Poschiavo est de noble race, la tradition rapporte qu'antérieurement à l'incursion des Gaulois en Italie (600 ans avant J.-C.), une colonie étrusque était déjà venue s'établir sur les rives de l'Adda. Plus tard et après la commotion que les victoires d'Annibal imprimèrent à toutes les populations italiques, d'autres fugitifs vinrent chercher un asile sur les collines couronnées de pampres des environs de Teglio[1]. Ce qui est certain, c'est que le dialecte de la Valteline offre encore de nos jours des locutions spéciales à ce pays et qui indiquent une origine latine. La population devenant surabondante se répandit alors dans la vallée latérale de Poschiavo jusqu'au pied de la Bernina. Les stations où s'établirent les premiers émigrants furent d'abord les terrasses exposées au midi et situées sur les contreforts des Alpes au-dessus de la vallée qui était alors marécageuse et couverte de

[1] Teglio, ancien chef-lieu de la Valteline. (Valtellina, valle di Teglio.)

forêts. Des vestiges d'anciennes routes et des traditions populaires témoignent de ce fait. Petit à petit la contrée se défricha et fut plus uniformément habitée. Des noms de lieux et de famille font preuve d'un double fait, savoir d'une origine romaine et d'immigrations provenant de la Valteline. On prétend même dans le pays que le nom de la commune de Brusio dérive de *Perusium*, et que le village fut peuplé par les fugitifs de cet ancien municipe de l'Étrurie après la victoire qu'Annibal remporta dans son voisinage.

Quoi qu'il en soit de ces temps anciens, les habitants de Poschiavo partagèrent pendant plusieurs siècles les destinées de leurs voisins de la vallée de l'Adda. Durant cinq cents ans ils obéirent à Rome : c'est à cette période que remonte l'introduction du christianisme dans ces contrées où quelques soldats des légions peuvent bien avoir apporté la doctrine nouvelle. Les efforts d'Hermagoras, évêque d'Aquilée, et plus tard ceux de Sirius, évêque de Pavie, ont, dès les premiers siècles de notre ère, grandement concouru à ce résultat. Il est certain que le commerce et l'agriculture avaient rendu la vallée très-florissante à l'époque de l'invasion des Barbares. En 602 Poschiavo fut surpris et pillé par les Lombards, dont un certain nombre restèrent dans le pays; le mélange des deux races est encore aujourd'hui visible, et il n'est pas rare de rencontrer parmi des visages basanés, où brillent des yeux noirs, des chevelures blondes et des yeux bleus qui trahissent une origine germanique.

Après la mort de Charlemagne, la Valteline, Bormio et Poschiavo furent séparés de la Rhétie, à laquelle ils avaient appartenu jusqu'alors, et furent réunis au royau-

me d'Italie. Ce fut un malheur pour ces vallées : Poschiavo a toujours préféré ses voisins du nord à ceux du midi. Dans les longues guerres des empereurs d'Allemagne avec les villes lombardes, Poschiavo, vu sa position particulière, était considérée comme une des clefs de l'Italie : aussi les empereurs qui en avaient compris l'importance s'en emparèrent-ils, tout en assurant aux habitants des franchises étendues, sous la seule condition de garder fidèlement les défilés de la Bernina. La communauté put se gouverner par ses propres lois et choisir elle-même ses magistrats ; ce fut là l'origine de sa liberté politique.

Au XII[e] siècle, les empereurs cédèrent Poschiavo aux évêques de Coire en récompense des bons services que ces derniers leur avaient rendus dans les guerres d'Italie. Les habitants renouvelèrent en 1338 à leur prince le serment de fidélité et lui promirent secours contre un et chacun, excepté contre l'empereur. La famille des Venosta administrait la vallée comme délégués (vidômes) du souverain. Ces seigneurs habitaient le château de Pedenale, situé au sud-ouest du chef-lieu. A ces traits généraux on est frappé de l'analogie qui a existé entre les communautés de Genève et de Poschiavo dans les origines, les développements et aussi dans les périls de leurs libertés.

Les ducs Visconti de Milan convoitaient, en effet, depuis longtemps l'annexion de Poschiavo pour en arrondir leurs domaines. Ils atteignirent en 1350 ce but si désiré. Les hommes de Poschiavo et de Brusio durent, malgré plusieurs tentatives d'affranchissement, rester soumis au joug milanais jusqu'en 1487. Pendant cette période de 137 ans, ils restèrent fidèles à leurs an-

ciennes traditions. Les baillis milanais de la famille Olzate habitaient un château fortifié dont on voit encore aujourd'hui les ruines qui ont conservé le nom de Castello. Enfin, en 1486, l'heure de la délivrance sonna. A l'instigation du pape qui redoutait le duc Louis Sforza, les bannières grisonnes reprirent possession de Bormio, Chiavenne et Poschiavo. L'année suivante, Milan céda à la ligue de la Maison-Dieu Poschiavo qui n'a pas cessé d'en faire partie jusqu'à ce jour. En 1537, cette vallée racheta pour la somme de 1200 écus d'or les droits régaliens que pouvait encore posséder l'évêque. Ce fut comme citoyens libres d'une commune souveraine que ses habitants prirent part en 1499 à la glorieuse bataille de la Malzerheide dans la guerre de Souabe.

N'oublions pas un dernier trait saillant de leur histoire.

Lorsqu'en 1797, le général Bonaparte incorpora la vallée de l'Adda à l'éphémère république cisalpine, Poschiavo put craindre un sort pareil; alors l'esprit patriotique de toutes les classes de la population se manifesta d'une manière imposante. Tous les hommes jeunes et vieux prirent les armes et bordèrent la frontière en face d'un corps de troupes considérable : ils voulaient à tout prix conserver leur autonomie et rester attachés aux ligues grisonnes dont ils sollicitèrent plus tard par une ambassade la réunion à la Confédération suisse.

Telle est la fidèle population qu'une certaine presse italienne, torturant l'histoire, n'a pas craint de revendiquer pour le nouveau royaume au nom du principe des frontières naturelles et de celui des nationalités. Quant aux frontières naturelles, nous avons vu au commencement de cet article ce qu'il en fallait penser, et,

quant à la nationalité, nous résumerons tout ce qui précède en conduisant ces nouveaux bienfaiteurs des peuples sur la place publique de Poschiavo, en face de la grosse tour de la maison de ville : là, nous leur montrerons deux guerriers à longue barbe, équipés en vieux chevaliers, portant casque et cuirasse, et armés de la lance et de l'épée, — soutenant les écussons couronnés de laurier des trois ligues de la haute Rhétie, — avec la date : 1548.

VI

Le tableau des luttes religieuses qui suivirent la grande commotion du XVIe siècle est moins réjouissant. Une communauté évangélique existait déjà à Poschiavo en 1549; celle de Brusio date seulement de 1590. En 1620, la majorité, dans ces deux districts, se déclara pour le protestantisme; le premier réformateur fut Jules de Milan, docteur en théologie, élève du célèbre espagnol Valdès, et ami de cœur d'Ochino. Échappé des cachots de Venise en 1547, il vint à Poschiavo et prépara les voies à l'œuvre de Vergerio. Ce dernier, issu d'une famille illustre de Capo d'Istria, évêque de cette ville, et fuyant les persécutions qui le menaçaient à cause de ses opinions religieuses, s'était réfugié dans les vallées rhétiennes dès 1549. Au mois d'août de cette année, accompagné du savant Altieri, il se rendit à Poschiavo où sa présence, l'autorité de son nom, et son éloquence entraînante convertirent à l'Évangile la majorité des habitants du pays dont il fut réellement le réformateur principal. Dans l'espace de trois mois, il organisa la communauté protestante qui subsiste encore aujourd'hui. Puis il partit en laissant à Jules de Milan le soin de continuer l'œuvre commencée.

Il revint dès lors à plusieurs reprises à Poschiavo où il publia divers ouvrages, qui de là se répandirent en Italie.

Par ses encouragements et son appui, Dolfino Landolfi y fonda une imprimerie d'où sortirent, en langue italienne, un grand nombre d'ouvrages des réformateurs. Les cours de Rome et d'Espagne demandèrent alors, mais en vain, à la diète des trois ligues la suppression de cette imprimerie. Le grand-inquisiteur, Ghisleri, qui fut depuis élu pape sous le nom de Pie V, dut se borner à faire une chasse active à ces éditions mises à l'index.

De 1550 à 1600, la paix confessionnelle régna dans la vallée ; les réformés y dominaient, et les deux confessions célébraient leur culte dans la même église de Saint-Victor, dont on s'était borné à enlever les images. Une loi du temps obligeait seulement chaque citoyen à se rendre au prêche ou à la messe, suivant sa conscience.

Cependant, la cour de Rome ne pouvait que supporter impatiemment cette Église florissante réformée en deçà des Alpes qui était à ses yeux un dangereux exemple. Déjà en 1520, la Vierge Marie, suivant la légende, était apparue aux environs de Tirano à un pieux paysan nommé Omodéi qui travaillait dans sa vigne ; là, entourée des rayons de sa gloire, elle lui avait ordonné, sous des peines sévères, de construire à la reine du ciel, dans ce lieu même, à l'entrée de la vallée de Poschiavo, un monument destiné à servir de boulevard à la Valteline contre l'hérésie venant du nord. Ainsi fut fondée la magnifique église appelée *Madonna di Tirano,* construite et enrichie dès lors par les offrandes des fidèles. Ce fut dans la chaire de cette église que monta en 1580, en costume de simple pèlerin, Charles Borromée qui, malgré les ordres

de l'autorité, venait sous ce travestissement prémunir le peuple contre l'hérésie; il parlait à une population ardente, facile à se porter aux excès, et ses prédications préparèrent les événements qui suivirent. — Plus tard, le même cardinal, devenu l'illustre champion de la cour de Rome, vint à Poschiavo même pour accomplir ce qu'il envisageait comme la grande tâche de sa vie, c'est-à-dire arrêter la réforme dans sa marche victorieuse, et la rejeter au nord par delà les cimes glacées de la Bernina. Ses efforts réussirent pleinement dans les vallées de Misocco et de Calanca où les deux tiers de la population avaient déjà embrassé la réforme. Mais dans la vallée de Poschiavo, où celle-ci avait poussé de profondes racines, il ne put que déplacer la majorité confessionnelle au profit de la religion romaine, résultat qui subsiste encore aujourd'hui. Une belle église, admirée de tous les voyageurs, lui a été consacrée en 1613, dans la partie supérieure de la vallée de Poschiavo, nommée Aïno Cette création se fit à l'aide de souscriptions recueillies dans le pays et dans la Suisse catholique. On y admire le maître-autel, construit d'un marbre magnifique, tiré du mont Sassalbo qui domine la contrée.

Cependant l'orage grondait sourdement en Valteline, et la paisible vallée de Poschiavo devait en ressentir les effets. Des missions de pères jésuites et de frères capucins parcouraient le pays, et malgré leurs efforts, la population réformée tendait à s'accroître. Dans les rangs de celle-ci, on comptait un grand nombre de personnes appartenant aux premières familles du pays. Les cours de Rome et d'Espagne redoublèrent leurs efforts. Malheureusement la question religieuse n'était pas la seule par laquelle les chefs du mouvement, le chevalier

Robustelli, le docteur Venosta et le jurisconsulte Schenardi pouvaient passionner le peuple. Les Grisons, maîtres de la Valteline, faisaient administrer leur conquête par des gouverneurs (*podesta*) dont les places, fort recherchées, étaient souvent données aux plus offrants. Plusieurs titulaires, afin d'en tirer parti, avaient imaginé de convertir les peines prononcées pour crimes et délits en amendes pécuniaires dont ils prélevaient le tiers à leur profit. Les employés inférieurs indigènes, civils et ecclésiastiques, contribuaient aussi par leurs infidélités à démoraliser les habitants du pays. Toutes ces causes devaient produire une catastrophe chez un peuple ignorant et fanatique.

Dans la nuit du 18 au 19 juillet 1620, les conjurés sous la conduite de Robustelli, et gagnés par l'or espagnol, quittèrent Grossoto et pénétrèrent sans bruit dans Tirano où la maison de Venosta leur servit de lieu de réunion. Au point du jour, le massacre des familles protestantes commença et, au lever du soleil, soixante personnes avaient déjà péri avec leur pasteur Basso. La horde furieuse se porte sur Teglio et y continue son œuvre. Là, succombent douze membres d'une même famille noble, Gatti, et plusieurs personnes distinguées des familles Paravicini, Piatti et Besta ; une jeune fille de 14 ans, Marguerite Guicciardi, est atteinte mortellement d'un coup de feu au moment où elle couvrait de son corps le cadavre de son père ; le pasteur Danz est tué dans sa chaire. De Teglio, les assassins se répandirent dans les villages voisins ; pendant trois jours rien n'arrêta leur fureur, ni le sexe, ni l'âge, ni la parenté. Une petite troupe d'hommes résolus parvint à se frayer, les armes à la main, un passage en Engadine à

travers les montagnes de Malenco. Dans plusieurs localités, de courageux catholiques se joignirent aux protestants pour les aider dans leur fuite. On peut citer parmi eux le vertueux Poretti de Berbenno, chef de sa commune, qui, loin d'exécuter les ordres sanguinaires de Robustelli, favorisa la retraite des protestants, mais paya plus tard de sa vie sa noble action. Le massacre s'arrêta à Morbegno où, non-seulement les protestants furent épargnés, mais où ils furent encore accompagnés et pourvus de vivres jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un lieu de sûreté. Six cents victimes avaient péri ; la catastrophe eût été plus tragique encore si l'on avait eu la patience d'attendre le dimanche 26 juillet, jour fixé dans le plan primitif pour mettre à mort tous les réformés dans leurs églises. D'après ce même plan, il avait été résolu d'étendre aussi sur Poschiavo la persécution qui venait d'ensanglanter la Valteline, mais un prompt secours de l'Engadine fit avorter ce projet pour le moment. L'entreprise devait néanmoins se réaliser plus tard, les mauvais jours étaient venus pour Poschiavo. En 1622, une bulle du pape interdit aux réformés l'exercice de leur culte, le pasteur Rampa dut quitter son poste. Enfin, dans la nuit du 25 avril 1623, à l'instigation du gouverneur espagnol de Milan, le docteur Lanfranchi de Poschiavo et les séides de Robustelli, de sinistre mémoire, sortirent de Tirano au nombre de trois cents et pénétrèrent dans la vallée. A Poschiavo et à Brusio des catholiques se joignent à cette troupe sauvage, et les réformés avertis à temps réussissent à gagner les gorges de la Bernina : mais vingt-cinq vieillards et enfants, embarrassés dans leur fuite par la neige abondante qui couvrait les hauteurs, sont atteints par leurs persécuteurs qui les égor-

gent sans pitié. Puis, les maisons des protestants sont pillées, leurs Bibles et leurs livres d'édification brûlés sur la place publique.

Des trois cents familles qui se réfugièrent dans l'Engadine, vingt ne revinrent jamais; quelques-unes, succombant à des obsessions persistantes, se laissèrent aller à l'abjuration.

En 1627, le troupeau dispersé se réunit autour de son ancien pasteur Rampa; en 1642, la communauté obtint par une sentence arbitrale une somme de 1050 gulden pour dédommagement de la perte de son église, et elle en bâtit une nouvelle achevée en 1649 à l'aide de souscriptions recueillies dans les Grisons et en Suisse : faute de fonds suffisants, le clocher ne fut construit qu'en 1685.

En contemplant cette église, le voyageur se demande avec étonnement pourquoi ces fenêtres si hautes et si rapprochées du toit ? C'est afin qu'en cas d'attaque subite, on ne puisse pas tirer sur une assemblée en prières, ainsi que cela est arrivé à Teglio en 1620. Pourquoi, dans ce bâtiment voisin, ces ouvertures béantes si semblables à des meurtrières ? C'est afin que de ce lieu fortifié, on puisse repousser une agression dirigée contre le temple. Toutes ces dispositions remontent aux souvenirs des années 1620 et 1623.

En face des persécutions dont elle était l'objet, l'Église de Poschiavo devait sentir la nécessité de s'affirmer; aussi les inscriptions, écrites en langue italienne et tracées dans l'intérieur de l'édifice, témoignent-elles de la pureté de sa doctrine. Au-dessus de la chaire on lit ces mots : « Fais, ô Dieu, que ta sainte Parole retentisse toujours ici pure et efficace; » sur le jubé : «Gloire

à Dieu dans les lieux très-hauts, paix sur la terre et bienveillance envers les hommes ; » sur les murs latéraux : « Il n'y a qu'un seul Dieu et un seul médiateur. — Personne ne peut poser d'autres fondements que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. »

Le maintien d'une Église évangélique dans la vallée de Poschiavo est un vrai miracle du ciel si l'on réfléchit à la persistance des efforts qui ont été tentés pour la détruire. Aussi, en parcourant cette terre des martyrs, aujourd'hui si paisible, l'âme remplie des souvenirs des temps passés, avons-nous, dans un sentiment profond de reconnaissance, élevé notre âme vers Celui qui fait succéder le calme à la tempête sur les flots de la mer ainsi que sur les passions des hommes. Puisse l'avenir de cette intéressante vallée lui conserver, pour prix de ses efforts, cette paix confessionnelle dont elle est aujourd'hui en pleine possession !

VII

Nous ne pouvons nous séparer de la vallée de Poschiavo sans nous arrêter quelques instants à considérer son lac, l'un de ses plus beaux ornements. Sur ses bords s'élève une création nouvelle, les bains de *le Prese*, ouverts en 1857. Tout auprès de la grande route jaillit une source sulfureuse dont les eaux ont été réunies dans un bâtiment de construction noble et élégante, parfaitement approprié à sa destination. L'eau chauffée à la vapeur comme à Saint-Moritz, y est distribuée dans 14 cabinets munis de baignoires en marbre du Sassalbo. L'efficacité en est grandement augmentée par une nature majestueuse et par l'air pur qu'on y respire. Ces cir-

constances réunies concourent à la guérison des maladies du corps comme à celle des maladies de l'âme. Ici les tièdes haleines de la Lombardie se rencontrent avec l'air vif descendu des gorges de la Bernina, le sud s'harmonise avec le nord, et la grande nature des Alpes avec le charme des paysages italiens. Le spectacle est surtout saisissant pour l'étranger qui, arrivant d'Italie, porte ses regards sur la couronne de cimes brillantes qui se détachent de l'horizon en divers plans successifs. Du belvédère spacieux qui surmonte le bâtiment des bains, l'observateur peut en quelques instants faire une reconnaissance générale de tout le pays, et passer en revue les points saillants de la circonférence dont il est le centre. S'il se promène en bateau sur le lac, il verra les aspects des sommités qui l'entourent se diversifier à chaque instant par suite du changement survenu dans leurs positions relatives, et même il aura la surprise de nouvelles découvertes [1].

[1] Pour donner au lecteur une idée de ce tableau, nous le supposerons assis sur le belvédère de le Prese, faisant face au nord, et ayant sous les yeux la carte du général Dufour. Il verra à sa gauche, c'est-à-dire au couchant, le *Piz Dilsleis* (10175 pieds), *Corno di Compaccio* (8670 p.), *Piz de Prairolo* (7900 p.), *Piz Lagalp* (9875 p.), *Cornicello di Verona* (9370 p.), *Piz Cambrena* (12025 p.), *Piz di Verona*, (11540 p.), se confondant avec le glacier *Palü ;* — à sa droite, c'est-à-dire au levant, les deux pointes du *Sassalbo* (9526 p.), *Piz Trevizzina* (9410 p.). Si l'observateur fait face au sud, il voit à sa gauche, c'est-à-dire au levant, le *Piz de Saint-Romerio* (8330 p.), *Piz Sometto* (9480 p.), et le *monte Mazuccio* (8880 p.), — à droite, c'est-à-dire au couchant, le *monte Saroccio* (9306 p.), le *monte delle tre Croci*, (8160 p.), et en face de lui la chaîne de la Valteline. En s'avançant au centre du lac, il découvrira de plus le *corno delle Ruzze* (9353 p.), *Pizzo di Canciano* (10430 p.), et les trois pointes de *Vartenia*. Enfin, derrière les montagnes de la Valteline apparaîtront les sommets neigeux des Alpes bergamasques.

Le lac de Poschiavo nourrit, dit-on, dans ses eaux la truite la plus délicate de tous les lacs de la Suisse; aussi, les évêques de Côme et de Coire étaient-ils dans le temps très-jaloux de leurs droits régaliens sur cet excellent produit. — Cette belle nappe d'eau a près d'une demi-lieue de longueur. Elle est quelquefois, et surtout au printemps, profondément sillonnée par le vent du sud (le Föhn), cet enfant des déserts africains, qui, chose curieuse, souffle ici du nord par suite de la configuration spéciale des vallées voisines où il se précipite et tournoie avec violence. Le lac de Poschiavo repose en hiver pendant six semaines sous une couche épaisse de glace; mais, en été, il berce sur ses flots de nombreuses embarcations, et les croupes rocheuses qui l'enserrent ainsi que l'aspect général du paysage qui lui sert de cadre, le font ressembler à certaines parties du lac de Côme.

A partir du lac jusqu'à la limite du territoire suisse, il n'y a plus guère qu'un espace d'environ une lieue et demie, et cependant la différence entre les deux niveaux est de 1673 pieds. Cette circonstance explique le cours impétueux du Poschiavino qui précipite ses flots écumants au milieu de l'étroite vallée de Brusio, bornée des deux côtés par les assises inférieures de rocs escarpés, s'élevant en étages successifs, séparés les uns des autres par des pentes roides où sont comme suspendus des bouquets de bois et des pâturages. A droite et à gauche s'ouvrent de courtes vallées latérales dont les torrents, tributs des glaciers supérieurs, courent en bondissant grossir la rivière principale. Des hameaux groupés autour de leurs petites chapelles blanches apparaissent çà et là perchés sur les hauteurs. Dans aucune vallée de la Suisse la transition entre le climat du nord et celui

du midi n'est aussi rapide que dans la vallée que nous parcourons. Il y a quelques heures à peine, nous étions en pleine zone polaire sur le col de la Bernina; nous avons fait quelques lieues, et nous touchons au seuil de la chaude Italie; le mûrier, d'énormes figuiers, le laurier toujours vert réjouissent notre vue. Le climat est si doux à Brusio que le commencement de mars voit les jacinthes, les violettes et la véronique s'épanouir dans les prairies, les papillons voltiger de fleur en fleur et les lézards se délecter au soleil.

Le petit nombre des places favorables à la culture et la configuration du pays très-sujet aux éboulements, ont soumis de tout temps la persévérance et l'activité des habitants à de rudes épreuves. Le plus petit coin susceptible de recevoir la terre végétale est utilisé; un nombre infini de murs de terrasses soutiennent le sol; en temps de sécheresse, chaque petit ruisseau est consacré jusqu'à la dernière goutte à l'irrigation des prairies. La culture du tabac, très-répandue depuis quelques années, est fort profitable et a beaucoup contribué à élever le prix des terrains. L'ardeur au travail est la vertu cardinale de cette contrée; on n'y voit pas un seul mendiant. Sans l'industrieuse activité de ses habitants, elle aurait été depuis longtemps métamorphosée en désert par les éboulements des rochers et les inondations du Poschiavino. Si dans cette lutte providentielle, l'homme a fait des conquêtes sur divers points, il a subi sur d'autres des échecs sensibles : la rive gauche de la rivière est dominée par des hauteurs surmontées de rochers sans adhérence au sol, déchirés, décrépits et menaçant ruine; d'anciennes vignes ont été changées en des moraines couvertes de débris; il n'est point rare de voir descendre avec fracas

le long des pentes rapides du *Sasso del Gallo* de gros blocs qui renversent tout sur leur passage, broient les plus gros arbres et démolissent les maisons.

Enfin nous arrivons à un étroit défilé surmonté d'une petite éminence où se voient encore les ruines de l'ancienne forteresse de Plattamala qui joua un si grand rôle dans l'histoire des Grisons. Là finit le territoire suisse, la vallée devient tellement étroite qu'elle se réduit à la chaussée postale et au torrent de Poschiavino qui, tout blanc d'écume et comme fatigué d'efforts, débouche et s'épanouit enfin dans la large plaine de la Valteline. Derrière nous se voit encore là cime lointaine de la Bernina et devant nous apparaît, sur le territoire étranger, l'imposante *Madona di Tirano.*

J.-L. BINET-HENTSCH.

SILAS MARNER

LE TISSERAND DE RAVELOE.

Silas Marner the Weaver of Raveloe by GEORGE ELIOT. 2 vol. William Blackwood and Sons, Edimburgh and London, 1861.

(Suite.[1])

XII

Tandis qu'à la douce présence de miss Nancy Lammeter, Godfrey Cass s'enivrait d'oubli et cherchait à perdre tout souvenir du lien secret qui, à tant d'autres moments le tourmentait au point de l'irriter même contre les rayons du soleil, la femme de Godfrey, portant son enfant dans ses bras, s'avançait à pas lents et incertains vers Raveloe au travers des sentiers couverts de neige. Ce voyage entrepris la veille du nouvel an était une vengeance préméditée qu'elle avait toujours renfermée en son sein, depuis que Godfrey, dans un accès de colère, lui avait dit qu'il aimerait mieux mourir que de la reconnaître pour sa femme.

Il y avait toujours grande réunion à la Maison-Rouge la veille de la nouvelle année; elle le savait. Son mari serait là triomphant, recueillant de gracieux sourires, tandis qu'il cachait soigneusement son existence à elle. Mais elle troublerait son plaisir; elle irait, vêtue de

[1] Voir *Biblioth. Univ.*, t. XIV, p. 417. — Seule traduction française autorisée par l'auteur. Reproduction interdite.

haillons, avec son visage naguère des plus beaux, mais flétri maintenant, avec son petit enfant qui avait les cheveux et les yeux de son père, et elle se présenterait au Chevalier comme étant la femme de son fils aîné. Il est rare que les malheureux puissent s'empêcher de regarder leur misère comme un mal que leur infligent ceux qui sont moins à plaindre qu'eux. Molly savait que la causede son dénûment n'était point due à la négligence de son mari, mais au démon Opium auquel elle était asservie corps et âme, ne conservant sa volonté que dans un reste de tendresse maternelle qui la portait à refuser de céder à Godfrey son enfant affamé! Elle savait très-bien cela; et cependant, dans ses moments lucides de désespoir, le sentiment de sa misère et de sa dégradation se tournait continuellement en amertume contre Godfrey. Il vivait dans une position aisée, et si elle parvenait à jouir de ses droits, elle aussi serait dans cette même position. La conviction qu'il se repentait de son mariage et qu'il en souffrait ne faisait qu'aggraver son désir de vengeance. Les pensées que font naître des reproches mérités arrivent à grand'peine à notre conscience, même dans l'atmosphère la plus pure et à l'aide des meilleures leçons du ciel et de la terre; comment ces délicats messagers aux blanches ailes auraient-ils pu pénétrer dans une demeure solitaire qu'aucun agréable souvenir ne hantait, excepté celui de la taverne où Molly embellie de rubans roses écoutait naguère les plaisanteries des Messieurs?

Molly était partie de bonne heure, mais s'était arrêtée en route, disposée par son indolence à croire que, si elle attendait sous un abri chaud, la neige cesserait de tomber. Elle avait attendu plus longtemps qu'elle ne

pensait, et maintenant que, dans ces longs sentiers, elle se trouvait attardée par les difficultés du chemin que recouvrait la neige, l'animation même que donne un projet de vengeance ne pouvait préserver son esprit de l'abattement. Il était déjà sept heures, et elle ne se trouvait pas très-loin de Raveloe ; mais elle ne connaissait point assez ces sentiers tous semblables, pour juger combien elle était près du but de son voyage. Elle avait besoin d'un stimulant et elle n'en connaissait qu'un seul — le démon familier de son intérieur ; mais, après avoir sorti de sa poche le noir résidu, elle hésita un moment de le porter à ses lèvres. Dans cet instant, l'amour de la mère plaida en faveur d'une pénible lucidité plutôt que pour l'oubli — plaida pour que Molly continuât à souffrir de la fatigue, plutôt que de sentir ses bras affaiblis au point de ne plus pouvoir presser le cher fardeau qu'ils entouraient. Bientôt après Molly avait jeté loin quelque chose, mais ce n'était pas le résidu noir — c'était la fiole vide. Elle continua à marcher sous les nuages qui se rompaient par intervalles et au travers desquels apparaissait de temps en temps la lueur d'une étoile aussitôt voilée de nouveau, car un vent glacial s'était levé depuis que la neige avait cessé de tomber. Mais elle marchait dans un état de somnolence qui augmentait à chaque pas, et elle serrait de plus en plus machinalement l'enfant contre son sein.

Le démon accomplissait lentement son œuvre ; mais il avait pour aides le froid et la fatigue. Bientôt la mère n'éprouva plus qu'un désir impérieux, qui étouffait la voix de la prudence — le désir de se coucher et de dormir. Arrivée à un endroit où la haie cessait, elle avait erré, incapable de distinguer aucun objet, malgré

la blanche étendue qui l'entourait et la lueur croissante des étoiles. Puis elle s'affaissa contre une touffe de bruyère isolée, coussin assez commode; le lit de neige aussi était tendre. Elle ne sentait pas que ce lit était froid et elle ne pouvait plus s'inquiéter de ce que l'enfant en se réveillant l'appellerait et pleurerait. Pourtant, ses bras ne relâchaient point encore leur instinctive étreinte, et le petit être continuait à dormir aussi gentiment que s'il eût été bercé dans une couchette garnie de dentelles.

Enfin, la torpeur complète arriva; les doigts perdirent leur roideur, les bras se détendirent; alors la petite tête abandonna le sein et les yeux bleus s'ouvrirent largement à la froide lueur des étoiles. Il y eut d'abord un petit cri chagrin de « mama, » et un effort pour retrouver le bras et le sein qui servaient d'appui; mais la mère était sourde et le coussin semblait glisser en arrière. Tout d'un coup, comme l'enfant roulait vers les genoux de sa mère, tout mouillé par la neige, ses yeux furent frappés d'un brillant rayon de lumière sur le terrain blanc, et avec cette faculté de transition propre à l'enfance, il fut immédiatement absorbé par la contemplation de cet objet scintillant qui paraissait venir à sa rencontre, sans jamais y arriver. Il fallait absolument le saisir; à l'instant l'enfant se mit à marcher à quatre et étendit sa petite main pour s'emparer de ce jouet. Efforts inutiles! Alors la tête se releva pour voir d'où venait ce rayon capricieux.

Il partait d'un endroit très-lumineux. Le petit être se leva, trotta à travers la neige, le vieux châle troué qui l'enveloppait traînant derrière lui et son singulier petit chapeau retombant sur son dos; — il piétina jusqu'à la porte ouverte de la chaumière de Silas Marner et alla

droit au foyer, où flambait un feu vif de bûches et de fagots, destiné à sécher un vieux sac étendu sur les briques qui servait de manteau à Silas. L'enfant, habitué à être laissé à lui-même pendant de longues heures, sans que sa mère prît garde à lui, s'accroupit sur le sac et étendit ses mains délicates vers la flamme, éprouvant un parfait contentement, roucoulant et adressant plusieurs discours inarticulés au feu, joyeux comme un oison nouvellement éclos et qui commence à se trouver à son aise. Mais bientôt la chaleur opéra son effet assoupissant, la petite tête dorée s'affaissa sur le vieux sac et les yeux bleus furent voilés par leurs délicates paupières à demi-transparentes.

Où se trouvait Silas Marner lorsque ce visiteur étranger arrivait à son foyer? Il était bien dans la chaumière, mais il ne voyait pas l'enfant. Depuis qu'il avait perdu son argent, il avait contracté l'habitude d'ouvrir sa porte et de regarder de temps en temps au dehors, comme si ce trésor précieux pouvait revenir, ou que par un effet mystérieux il s'en trouvât sur la route un indice quelconque que découvrirait une oreille attentive ou des yeux bien ouverts. C'était surtout le soir, quand il n'était plus occupé à son métier, qu'il se livrait à cette action machinale à laquelle il n'aurait pu assigner aucun motif bien défini, et que ceux-là seuls comprendront qui ont connu le désespoir causé par la séparation d'avec un objet chéri au suprême degré. Le soir au crépuscule et plus tard encore, quand la nuit n'était pas très-obscure, Silas inspectait l'horizon borné des Carrières, écoutant et regardant, inspiré non point par l'espérance, mais uniquement par le chagrin et une douloureuse inquiétude.

Le matin du jour où nous sommes, un voisin lui avait dit que c'était la veille du nouvel an et qu'il ferait bien de rester debout pour entendre sonner la fin de l'ancienne année et le commencement de la nouvelle; cela portait bonheur et il pourrait alors voir revenir son argent. Cette manière de plaisanterie amicale à la mode de Raveloe, s'accordait avec les singularités à moitié insensées de l'avare; elle avait suffi pour jeter Silas dans un état de grande agitation. Depuis le commencement du crépuscule il ouvrait à chaque instant sa porte. quoiqu'il la refermât immédiatement en ne voyant que la route voilée par la neige tombante. Mais, la dernière fois qu'il l'ouvrit, la neige avait cessé et les nuages se divisaient çà et là. Il s'arrêta, écouta et regarda un peu plus longtemps — il y avait réellement sur la route quelque chose qui s'approchait: mais il ne put rien distinguer d'une manière nette, et l'immobilité ainsi que l'étendue de la neige sans taches semblaient rétrécir sa solitude et jeter sur son attente le froid du désespoir. Il rentra et mit la main sur le loquet de la porte pour la fermer — mais il ne la ferma point; il fut arrêté, comme cela lui était déjà arrivé depuis la perte de son trésor, par la baguette invisible de la catalepsie; il resta debout semblable à une image taillée, les yeux grands ouverts et sans voir, tenant sa porte et incapable de résister à ceux qui se présenteraient, qu'ils eussent de bonnes ou de mauvaises intentions.

Quand Marner recouvra la sensibilité, il continua l'action suspendue et ferma sa porte, sans se douter de l'arrêt qui avait eu lieu, par conséquent, sans remarquer aucun changement, sinon que la clarté avait diminué et qu'il était glacé et affaibli. Il pensa qu'il était resté trop

longtemps debout près de la porte à regarder au dehors. S'approchant du foyer où les deux bûches étaient tombées séparément et ne renvoyaient plus qu'une lueur incertaine, il s'assit sur sa chaise près du feu ; il se baissait pour rapprocher les tisons, quand ses yeux voilés crurent apercevoir de l'or sur le sol, devant le foyer. De l'or ! — son or à lui — rapporté aussi mystérieusement qu'il avait été enlevé. Il sentit son cœur battre violemment, et pendant quelques instants il fut incapable d'étendre la main pour saisir le trésor retrouvé. Le monceau d'or semblait briller et s'augmenter sous son regard agité. Enfin, se penchant en avant, il étendit la main ; mais au lieu des pièces dures au toucher, dont la forme lui était familière, ses doigts rencontrèrent des boucles chaudes et douces.

Frappé d'étonnement, Silas tomba à genoux et baissa la tête pour examiner cette merveille : c'était un enfant endormi — un objet arrondi, frais, la tête couverte de boucles blondes et soyeuses. Était-ce sa petite sœur qu'il revoyait en rêve — sa petite sœur qu'il avait portée dans ses bras pendant une année, avant qu'elle mourût, quand il était lui-même un jeune garçon sans bas ni souliers? Telle fut sa première pensée. Était-ce un rêve? Il se remit sur ses pieds, rapprocha les bûches, puis jetant dans le foyer des feuilles sèches et quelques morceaux de bois, il raviva la flamme ; mais la flamme ne dissipa point la vision — elle ne fit qu'éclairer plus distinctement les petites formes arrondies de l'enfant et ses pauvres vêtements. La ressemblance avec sa sœur était grande. Silas retomba sans force sur sa chaise, sous le double coup d'une surprise inexplicable et d'un flux rapide de souvenirs.

Quand et comment cet enfant était-il entré sans qu'il s'en aperçût? Silas ne s'était pas éloigné de la porte. Cette perplexité le ramena à une pensée envahissante qui le reporta à la vieille maison et aux vieilles rues conduisant à la cour de la Lanterne — et cette vision lui rappela le souvenir des événements qui l'avaient ému à cette époque lointaine. Ces pensées lui paraissaient maintenant aussi étranges que d'anciennes amitiés impossibles à raviver; et cependant il avait le sentiment vague que cet enfant était en quelque sorte un messager de cette vie d'autrefois; qu'il faisait mouvoir des fibres qui n'avaient jamais vibré à Raveloe, qu'il réveillait d'anciens frémissements de tendresse, d'anciennes impressions de vénération pour une puissance présidant à sa destinée ; car il ne pouvait s'expliquer par des causes naturelles la présence soudaine de l'enfant.

Un cri se fit entendre près du foyer. L'enfant s'était éveillé et Marner se baissa pour le prendre sur ses genoux; le petit être s'attacha à son cou et éclata en cris inarticulés mélangés de « mama, » cris par lesquels les enfants expriment l'incertitude du réveil. Silas le pressa contre lui, et presque sans s'en apercevoir proféra des mots de tendresse consolante, tout en pensant qu'un peu de la soupe qui s'était refroidie près de son feu mourant pourrait, une fois réchauffée, calmer la faim de l'enfant.

Il se trouva soudainement fort occupé pendant une heure entière. La soupe, un peu adoucie par du sucre, reste d'une vieille provision dont il s'était abstenu de se servir lui-même, apaisa les pleurs de l'enfant qui levait les yeux et regardait d'un air calme et ouvert Silas quand il présentait la cuiller. Bientôt la petite créature se

glissa à terre et se mit à trotter avec un gracieux chancellement qui engagea Silas à quitter subitement son siége pour la suivre, dans la crainte qu'elle ne se blessât en tombant. Mais elle ne fit que tomber assise sur le sol et chercha à se débarrasser de ses souliers, regardant Marner avec une figure piteuse, comme si la chaussure la blessait. Il reprit l'enfant sur ses genoux, et il fallut quelque temps pour que ce célibataire comprît que les bottines mouillées causaient une souffrance en pressant les malléoles gonflées. Il les ôta avec difficulté et le bébé porta immédiatement les mains à ses pieds, tout occupé du mystère important de ses propres orteils, invitant Silas par beaucoup de jargon à les examiner aussi.

Enfin les bottines mouillées suggérèrent à Silas l'idée que l'enfant avait marché dans la neige et le tirèrent de son oubli complet des circonstances naturelles par lesquelles l'enfant pouvait être entré ou avoir été apporté dans sa maison. Sous l'influence de cette nouvelle préoccupation et sans s'arrêter à former des conjectures, il prit l'enfant dans ses bras et se dirigea vers la porte. Dès qu'il l'ouvrit, le cri de « mama » recommença, cri que Silas n'avait pas entendu depuis le réveil de l'enfant affamé. Alors, se penchant en avant, il put distinguer les marques faites sur la neige par les petits pieds, et il suivit ces traces jusqu'aux touffes de bruyère. « Mama ! » criait de nouveau l'enfant, en se jetant en avant, de manière à échapper presque aux bras de Silas, avant que celui-ci eût reconnu qu'il y avait là quelque chose de plus que des buissons — qu'il avait devant lui un corps humain, dont la tête profondément enfon-

cée dans la bruyère était à moitié recouverte par la neige.

XIII

La fête commencée de bonne heure à la Maison-Rouge en était au point où la timidité se change en douce gaîté : c'est le moment où les danseurs certains d'obtenir du succès font briller leurs talents dans une danse nationale ; c'était aussi le moment que le Chevalier choisissait pour parler haut, répandre du tabac et frapper sur les épaules des dames, plutôt que de rester plus longtemps assis à la table de whist — ce qui exaspérait l'oncle Kimble. Celui-ci, quoique toujours vif et de bonne humeur dans l'exercice de sa profession, devenait, grâce à de copieuses libations, taciturne et âpre au gain quand il jouait ; il mêlait les cartes d'un air soupçonneux lorsque son adversaire devait donner, et retournait un petit atout avec un dégoût inexprimable, comme si, dans un monde où semblable chose peut arriver, on ne ferait pas tout aussi bien d'abandonner la partie. A ce point culminant de liberté et de joie générale, c'était l'usage que les domestiques, une fois les devoirs du service accomplis, vinssent prendre part aux amusements en regardant la danse, ce qui laissait une partie de la maison sans surveillance.

Il y avait deux portes par lesquelles du vestibule on entrait au salon blanc, toutes les deux ouvertes pour laisser circuler l'air : mais l'une d'elles étant obstruée par les domestiques et par les villageois, l'entrée de l'autre était seule libre. Bob Cass figurait dans une danse à caractère, et son père, qui déclarait hautement retrouver en lui la remarquable souplesse de son jeune âge, occu-

pait le centre d'un groupe en face du danseur, non loin de la porte restée libre. Godfrey se tenait debout, un peu plus loin, non pour admirer la danse de son frère, mais pour ne pas perdre de vue Nancy, assise dans un groupe près de M. Lammeter. Il restait à l'écart, parce qu'il désirait éviter les plaisanteries paternelles du Chevalier au sujet de Miss Nancy, plaisanteries qui menaçaient de devenir de plus en plus explicites. En revanche, il avait l'espoir de danser encore avec elle quand la danse figurée serait terminée, et en attendant il trouvait agréable de la contempler sans être observé.

Mais, comme Godfrey relevait les yeux après un de ces longs regards, il aperçut un objet aussi saisissant pour lui, dans ce moment, que l'eût été l'apparition d'un mort. C'était une évocation de cette vie sombre et ignorée, semblable à l'obscure ruelle cachée derrière la façade élégante que le soleil fait resplendir. Il vit son propre enfant porté dans les bras de Silas Marner. Ce fut son impression instantanée, sans qu'aucun doute l'accompagnât, quoiqu'il n'eût pas vu l'enfant depuis plusieurs mois; et lorsqu'il voulut se flatter de l'espoir de s'être trompé, M. Crackenthorp et M. Lammeter, étonnés de cet étrange incident, s'avançaient déjà vers Silas. Godfrey les rejoignit aussitôt, anxieux de ce qui allait se passer et essayant de se dominer, quoiqu'il sentît intérieurement que si quelqu'un l'observait, on s'apercevrait de son agitation.

Mais, en cet instant, tous les regards se portaient sur Silas Marner; le Chevalier lui-même s'était levé et lui demandait avec colère : « Qu'est-ce que c'est ? — qu'est-ce que cela signifie ? — qu'est-ce qui vous amène ici ?

— Je suis venu pour le docteur, je demande le doc-

teur, avait dit Silas, au premier moment, à M. Crackenthorp.

— Comment, qu'arrive-t-il, Marner? demanda le pasteur. Le docteur est ici ; mais dites tranquillement ce que vous lui voulez.

— C'est pour une femme, continua Silas, parlant d'une voix basse et à moitié étouffée, au moment où Godfrey s'approchait. Elle est morte, je crois — morte dans la neige vers les Carrières — pas loin de ma porte. »

Godfrey sentit une forte palpitation; il éprouva une grande terreur — la crainte que la femme ne fût pas morte. C'était une terreur coupable — un vilain hôte pour s'implanter au milieu des dispositions douces et bienveillantes de Godfrey; mais aucune bonne disposition n'est une garantie contre de coupables désirs chez un homme dont le bonheur dépend de la duplicité.

« Chut, chut ! dit M. Crackenthorp. Sortez d'ici ; allez dans le vestibule. Je vais vous chercher le docteur. Il a trouvé une femme dans la neige — et il croit qu'elle est morte, dit-il tout bas au Chevalier. Il vaut mieux en parler le moins possible; cela peinerait les dames. Dites-leur seulement qu'une pauvre femme est malade de froid et de faim. Je vais aller chercher Kimble. »

Pendant ce temps les dames s'étaient rapprochées. curieuses de savoir quelle étrange aventure amenait à la Maison-Rouge le solitaire tisserand ; elles s'intéressaient à cette jolie enfant qui, à moitié alarmée, à moitié attirée par la brillante lumière et la nombreuse société, tantôt faisait la moue en cachant son visage, tantôt relevait la tête et regardait tranquillement autour d'elle, jusqu'à ce que quelque attouchement ou quelque cajolerie ramenât la moue et fît que le visage se cachait de nouveau.

« Quel enfant est-ce? demandèrent à Godfrey plusieurs dames à la fois, parmi lesquelles Nancy Lammeter.

— Je ne sais pas — il appartient à une pauvre femme qu'on a trouvée dans la neige, je crois ; » telle fut la réponse que Godfrey put faire après un pénible effort. « Après tout, en suis-je certain? ajouta-t-il intérieurement, comme pour étouffer sa conscience.

— Ne feriez-vous pas mieux de laisser l'enfant ici? dit l'excellente madame Kimble, en hésitant toutefois à mettre ces haillons en contact avec son corsage de satin broché. — Je dirai à une des bonnes de venir le prendre.

— Non, je ne puis m'en séparer, je ne puis le laisser aller, s'écria brusquement Silas. Il est venu à moi — j'ai le droit de le garder. »

Silas ne s'était pas le moins du monde attendu à la proposition qu'on venait de lui faire ; sa réponse fut si vive et si soudaine qu'elle fut pour lui toute une révélation ; une minute auparavant, il n'avait aucune intention précise à l'égard de l'enfant.

« Avez-vous jamais entendu pareille chose? dit Mme Kimble à sa voisine avec une douce surprise.

— Maintenant, Mesdames, je vous prierai de vous éloigner, » dit M. Kimble venant de la salle de jeu, non sans ressentir quelque aigreur de cette interruption ; mais la longue habitude de sa profession l'avait habitué à obéir en tout temps à des appels désagréables.

« Cela devient fâcheux maintenant, eh! Kimble? dit le Chevalier. Il aurait pu aller chercher votre jeune homme, l'apprenti, là-bas, — comment s'appelle-t-il?

— Il aurait pu? eh! à quoi sert de parler de ce qu'il aurait pu, grommela l'oncle Kimble, en se hâtant de

sortir avec Marner, et suivi par M. Crackenthorp et par Godfrey. Procurez-moi une paire de grosses bottes, Godfrey, voulez-vous? Et, attendez, — envoyez quelqu'un à la course chez Winthrop pour chercher Dolly; c'est la meilleure femme à prendre. Ben était lui-même ici, avant le souper; est-il parti?

— Oui, Monsieur, je l'ai rencontré, dit Marner; mais je n'ai pu m'arrêter pour lui rien dire, sinon que j'allais chercher le docteur; et il m'a répondu que le docteur était chez le Chevalier. Je me suis hâté et j'ai couru, et ne trouvant personne de l'autre côté de la maison, je suis venu là où était la société. »

L'enfant n'étant plus distraite par la brillante lumière et par les visages souriants des dames se mit à pleurer et à appeler « mama, » quoiqu'elle s'attachât toujours à Marner, qui paraissait avoir gagné son entière confiance. Godfrey, revenu avec les bottes, sentit à ce cri comme si quelque fibre était fortement ébranlée en lui.

« J'irai, dit-il précipitamment et impatient de faire quelque mouvement, j'irai chercher la femme — madame Winthrop.

— Ah, bast! envoyez un autre, dit l'oncle Kimble, partant à la hâte avec Marner.

— Vous me ferez savoir si je puis vous être de quelque utilité, Kimble, » dit M. Crackenthorp.

Mais le docteur était déjà hors de portée de la voix.

Godfrey aussi avait disparu; il était allé prendre son chapeau et son manteau, et conservait tout juste assez de présence d'esprit pour se rappeler qu'il ne devait pas se donner l'air d'un fou; puis il s'élança hors de la maison dans la neige, sans penser à ses souliers de danse.

En peu de minutes sa marche rapide l'amena vers les Carrières à côté de Dolly, qui, tout en sentant qu'elle accomplissait son devoir en s'exposant au froid et à la neige pour une course de charité, fut très-inquiète de ce que le jeune gentilhomme agissait sous la même impulsion.

« Vous feriez mieux de retourner en arrière, Monsieur, dit Dolly avec une pitié respectueuse. Rien ne vous oblige à prendre froid, et je vous prierai, si vous voulez avoir cette bonté, en retournant chez vous, de dire à mon mari de venir — il est à *l'Arc-en-ciel*, je pense ; — si vous le trouvez assez sobre pour être de quelque utilité. Ou sinon, il y a Mme Snell qui peut-être enverra le garçon pour chercher et apporter ce qui sera nécessaire, car le docteur peut avoir besoin de quelques objets.

— Non, je resterai, maintenant que je suis sorti ; — je resterai dehors, ici, dit Godfrey, au moment où ils arrivaient devant la chaumière de Marner. Vous pourrez venir me dire si je puis être utile à quelque chose.

— Soit, Monsieur ; vous êtes bien bon ; vous avez le cœur compatissant, » dit Dolly en allant vers la porte.

Godfrey était trop péniblement préoccupé pour se faire un douloureux reproche intérieur en recevant cette louange non méritée. Il marchait en long et en large, sans remarquer qu'il enfonçait jusqu'à la cheville dans la neige, sans éprouver autre chose qu'une incertitude vive et angoissante au sujet de ce qui se passait dans la cabane, quand il songeait aux conséquences que le moment présent pouvait avoir sur son sort futur.

Cependant, au fond de son âme, et à peine distincte, étouffée qu'elle était par un désir passionné et par la

peur, une voix lui disait que ses espérances étaient blâmables; qu'il devrait plutôt accepter les conséquences de ses actions, reconnaître sa malheureuse femme et faire justice aux droits de son enfant orphelin. Mais il n'avait pas assez de courage moral pour renoncer à Nancy; il n'était capable que de se rendre à toujours malheureux par une faiblesse qui s'opposait à l'effort du renoncement. En cet instant, son esprit s'élançait, libre de toute contrainte, vers la perspective soudaine et inespérée d'une délivrance de son long esclavage.

« Est-elle morte? disait la voix qui l'emportait sur toute autre au-dedans de lui. Si elle l'est, je pourrai épouser Nancy; et alors je me conduirai bien à l'avenir; et je n'aurai plus de secret. Et l'enfant? D'une manière ou d'une autre, l'enfant sera soigné. » Mais à travers cette vision se présentait l'autre possibilité: « Elle peut vivre, et alors c'est fait de moi. »

Godfrey ne sut point combien de temps s'écoula avant que la porte ne s'ouvrît pour laisser sortir M. Kimble. Il s'avança à la rencontre de son oncle, déterminé à dominer son agitation, quelles que fussent les nouvelles.

« Je vous ai attendu, puisque j'étais venu aussi loin, dit-il en parlant le premier.

— Bah! c'est une bêtise à vous d'être sorti; pourquoi n'avez-vous pas envoyé un des domestiques? Il n'y a rien à faire. Elle est morte; — elle est morte depuis plusieurs heures, je peux dire.

— Quelle espèce de femme est-ce? dit Godfrey sentant le sang refluer à son visage.

— Une jeune femme, mais maigre, avec de longs cheveux noirs. Quelque mendiante couverte de haillons. Elle a une bague de mariage pourtant. On viendra la prendre

pour la porter à la maison de charité, demain. Allons, venez.

— J'ai envie de la voir, dit Godfrey. Je crois avoir rencontré hier une femme semblable. Je vous rejoindrai dans une ou deux minutes. »

M. Kimble partit et Godfrey retourna à la chaumière. Il ne jeta qu'un seul regard sur le visage de la morte, que Dolly avait arrangée avec un soin décent sur l'oreiller; mais il se rappela si bien ce dernier regard jeté à sa malheureuse femme, que seize ans plus tard, lorsqu'il raconta l'histoire de cette nuit, chaque ligne de ce visage flétri était présente à ses yeux.

Il se tourna aussitôt vers le foyer où Silas Marner berçait l'enfant. La petite fille était parfaitement tranquille maintenant, quoique ne dormant pas ; une soupe chaude et sucrée l'avait apaisée ; elle avait ce regard calme et franc qui fait que nous autres humains plus âgés et agités par notre vie intérieure ressentons à la vue d'un petit enfant une certaine vénération semblable à celle que nous éprouvons devant quelque majestueuse ou simple beauté de la nature. Ses grands yeux bleus se levèrent sur Godfrey, sans aucun embarras, mais avec indifférence; l'enfant ne pouvait réclamer ses droits sur son père, ni faire comprendre qu'elle en eût, et le père éprouva un étrange conflit de sentiments, un mélange de regret et de satisfaction en voyant que les vibrations de ce petit cœur ne répondaient pas aux mouvements de jalousie que lui-même fut sur le point d'éprouver, lorsque les yeux bleus se détournèrent lentement de lui et se fixèrent sur la singulière figure du tisserand qui était baissé et dont une petite main caressait déjà gracieusement la joue amaigrie.

« Vous porterez demain l'enfant à la paroisse? demanda Godfrey en parlant avec autant d'indifférence que possible.

— Qui dit cela? répondit Marner vivement. Est-ce qu'ils me forceront de l'y porter?

— Comment! vous ne voulez pourtant pas le garder? Le voudriez-vous? — un vieux célibataire comme vous!

— Oui, jusqu'à ce que quelqu'un me prouve qu'il a le droit de me le reprendre, dit Marner. La mère est morte, et je suis sûr que l'enfant n'a plus de père : c'est un être isolé — et moi, je suis aussi isolé. Mon argent est parti pour je ne sais où — et ceci est venu je ne sais d'où. Je ne sais rien, je suis tout étourdi.

— Pauvre petite créature, dit Godfrey. Permettez-moi de vous donner quelque chose pour lui procurer des vêtements. »

Portant la main à sa poche, il trouva une demi-guinée qu'il remit à Silas, puis il sortit à la hâte pour rejoindre M. Kimble.

« Ah! je vois que ce n'est pas la même femme que j'avais rencontrée, dit-il en l'atteignant. C'est une jolie petite enfant; le vieux a l'air de vouloir la garder; c'est singulier pour un avare comme lui. Mais je lui ai donné une bagatelle afin de l'aider; la paroisse ne se querellera probablement pas avec lui sur le droit de garder l'enfant.

— Non; mais j'ai vu le moment où j'allais moi-même la lui disputer. Mais, c'est trop tard à présent. Si l'enfant tombait dans le feu, votre tante a trop d'embonpoint pour l'en retirer; elle ne pourrait que rester assise et gronder comme une laie effrayée. Mais quel in-

sensé vous êtes, Godfrey, de sortir ainsi avec votre chaussure de danse, — vous, l'un des beaux de la soirée, et dans votre propre maison ! Que signifient de telles équipées, jeune homme? Est-ce que Miss Nancy a fait la cruelle, et voulez-vous l'attendrir en gâtant vos escarpins?

— Oh ! tout a été désagréable ce soir. J'étais fatigué à mort de gambader et de faire l'aimable; et puis cet ennui au sujet de la danse figurée. J'avais encore à danser avec une des Miss Gunn, » dit Godfrey, content du subterfuge que son oncle lui avait fourni.

Les détours et la duplicité dont un esprit qui a l'ambition de rester pur souffre, comme un grand peintre souffre de touches fausses que son œil découvre seul, se supportent légèrement quand les actions elles-mêmes sont devenues des mensonges.

Godfrey rentra au salon blanc avec les pieds secs et, puisqu'il faut dire la vérité, avec un sentiment de soulagement et de satisfaction trop prononcé pour être atténué par de pénibles pensées. Ne lui était-il pas maintenant permis, dès que l'occasion s'en présenterait, de dire de douces paroles à Nancy Lammeter, — de lui promettre et de se promettre à lui-même d'être toujours tel qu'elle pouvait le désirer. Il n'y avait aucun danger que la femme morte fût reconnue : ce n'était point un temps d'actives recherches et de communications étendues ; et quant à leur acte de mariage, il était bien loin de Raveloe, enseveli sous des pages non feuilletées, et personne n'avait intérêt à s'en occuper. Dunsey pourrait peut-être commettre une trahison; mais il y avait moyen d'acheter le silence de Dunsey.

Quand un homme voit les événements tourner beau-

coup mieux qu'il n'avait sujet de l'espérer, n'est-il pas porté à trouver sa conduite moins sotte et moins digne de blâme qu'il ne l'aurait jugée, si la fortune lui avait été contraire ? Quand nous sommes bien traités par le sort, nous commençons, en général, à penser que nous ne sommes pas tout à fait sans mérite, et que la simple justice nous demande d'avoir de la complaisance pour nous-mêmes et de ne pas gâter notre bonne chance. Quel profit, après tout, Godfrey aurait-il de confesser le passé à Nancy Lammeter, et de sacrifier son bonheur à lui ? — bien plus, son bonheur à elle ? car il avait quelque espoir d'être aimé. Quant à sa fille, il veillerait sur elle, il ne l'abandonnerait jamais ; il ferait tout pour elle, excepté de l'avouer pour son enfant. Peut-être serait-elle tout aussi heureuse, car personne ne peut prévoir les événements, et d'ailleurs — s'il faut encore une autre raison — son père serait beaucoup plus heureux en ne trahissant pas son secret.

XIV

Cette semaine-là, il y eut un enterrement de pauvre à Raveloe, et l'on sut à la *Cour de Kench*, à Batherley, que la femme aux cheveux noirs et le bel enfant qui étaient venus y demeurer dernièrement, en étaient de nouveau partis. Ce fut là toute l'attention donnée à la disparition de Molly du milieu des hommes. Mais cette mort non pleurée, qui parut au plus grand nombre aussi simple que la chute d'une feuille d'été, portait en elle la puissance du destin pour certaines vies humaines que nous connaissons, et détermina les joies et les tristesses qui devaient être leur partage sur cette terre.

La résolution de Silas de garder « l'enfant de la délaissée » fut un sujet d'étonnement; on s'en occupa dans les conversations de Raveloe aussi souvent que du vol dont il avait été victime. A la commisération qu'il inspirait depuis sa mésaventure, au sentiment de crainte soupçonneuse qui s'était changé en pitié pour un être isolé et insensé, était maintenant venue se joindre une sympathie plus active, surtout chez les femmes. Des mères reconnues pour savoir tenir les enfants « en bon état, » et des mères indolentes qui gémissaient de ce que les dispositions malicieuses de marmots se tenant déjà sur leurs jambes les empêchaient de se croiser les bras et de se reposer, s'ingéniaient les unes et les autres à conjecturer comment un homme seul s'en tirerait pour soigner une petite fille de deux ans; toutes étaient prêtes à lui suggérer leurs idées, les femmes actives lui indiquant surtout ce qu'il avait de mieux à faire, et les indolentes employant beaucoup d'éloquence à lui énumérer ce qu'il n'était pas capable de faire.

Parmi les mères recommandables, Dolly Winthrop fut celle dont les offices de bon voisinage furent les mieux acceptés par Marner, car elle les rendait sans affecter un air affairé ou pédant. Silas lui avait montré la demi-guinée que lui avait donnée Godfrey, et lui avait demandé comment il devait se procurer des vêtements pour l'enfant.

« Eh ! maître Marner, dit Dolly, il n'est besoin de rien acheter, sinon une paire de souliers; j'ai les petites robes qu'Aaron portait il y a cinq ans, et c'est mal de dépenser de l'argent pour des habillements de bébés, car l'enfant poussera comme l'herbe de mai, – que Dieu la bénisse, — elle poussera. »

Le même jour Dolly apporta son paquet et étala devant Marner, pièce à pièce, les petits vêtements dans l'ordre voulu de succession; la plupart étaient rapiécés et recousus, mais tous étaient aussi propres et nets que l'herbe qui vient de naître. Ce fut l'occasion d'une grande cérémonie où l'eau et le savon jouèrent le principal rôle, et de laquelle la petite fille sortit avec une nouvelle beauté. Assise sur les genoux de Dolly, elle jouait avec ses orteils, étirant et frottant ses bras l'un contre l'autre, semblant avoir fait sur elle-même plusieurs découvertes qu'elle communiquait par des « gug-gug-gug » et des « mama. » Le « mama » n'était point un cri d'appel ou de malaise; Bébé l'émettait sans s'attendre à nulle caresse ou parole d'amitié.

« Vraiment les angelets du ciel ne sont pas plus gentils, dit Dolly caressant et baisant les boucles dorées. Et penser que cela était couvert de ces sales guenilles, — et la pauvre mère — gelée à mort. Mais il reste Ceux qui en ont pris soin et qui l'ont apportée à votre porte, maître Marner. La porte était ouverte et elle a marché à travers la neige, comme si elle eût été un petit rouge-gorge affamé. — N'avez-vous pas dit que la porte était ouverte?

— Oui, dit Silas en méditant. Oui, — la porte était ouverte. L'argent est allé je ne sais où, et ceci est venu je ne sais d'où. »

Il n'avait avoué à personne qu'il n'avait point remarqué l'entrée de l'enfant; il craignait les questions qui auraient fait constater ce que lui-même soupçonnait, — qu'il avait eu une de ses crises.

« Ah! dit Dolly avec une consolante gravité, c'est comme le soir et le matin, et le sommeil et le réveil, et

la pluie et la moisson : — l'un s'en va, l'autre vient, et nous ne savons ni où ni comment. Nous pouvons prendre bien de la peine à cultiver et à soigner ; mais après tout, nous ne pouvons faire que bien peu. Ces grandes choses viennent et s'en vont, sans que nous y puissions rien ; — c'est comme cela, c'est comme cela ; et je pense que vous avez raison de garder la petite, maître Marner, d'après la manière dont elle vous a été envoyée, quoiqu'il y ait des gens qui pensent différemment. Vous en serez peut-être un peu embarrassé pendant qu'elle est petite ; mais je viendrai avec plaisir vous aider ; j'ai un peu de temps à moi presque tous les jours, car lorsqu'on se lève tôt le matin, l'horloge a l'air de s'arrêter vers les dix heures, avant que ce soit le moment de s'occuper du repas. Ainsi, comme je le dis, je viendrai et je soignerai l'enfant pour vous avec grand plaisir.

— Je vous remercie..... de votre bonté, dit Silas en hésitant un peu. Je serai content que vous me disiez ce qu'il faut faire. Mais, ajouta-t-il d'un ton embarrassé en se penchant pour regarder avec quelque jalousie Bébé, qui renversait la tête en arrière contre le bras de Dolly et la considérait à distance d'un air heureux, — mais, j'aimerais à la soigner moi-même ; autrement elle s'attacherait aux autres et pas à moi. J'ai pris l'habitude de tout arranger dans ma maison ; — je puis apprendre, je puis apprendre.

— Eh ! certainement, dit Dolly avec douceur. J'ai vu des hommes étonnamment adroits avec les enfants. Les hommes sont pour la plupart gauches et contrariants, que Dieu les aide ; — mais quand ils n'ont pas bu, ils ne sont pas sans bon sens, quoiqu'ils ne réussissent guères à mettre les sangsues et les bandages ; — ils sont

si vifs et si impatients. Vous voyez que ceci se met en premier sur la peau, continua Dolly, prenant la petite chemise et la mettant à l'enfant.

— Oui, » dit Marner docilement, amenant ses yeux très-près, afin de les initier à ces mystères; sur quoi Bébé lui prit la tête de ses deux petits bras et mit ses lèvres contre son visage avec de petits gazouillements.

« Voyez-vous? dit Dolly avec le tact délicat d'une femme; c'est vous qu'elle aime le mieux. Elle veut aller sur vos genoux, j'en suis sûre. Allons donc, prenez-la, maître Marner; vous pourrez l'habiller, et ensuite vous aurez le droit de dire que vous avez tout fait pour elle dès sa première arrivée chez vous. »

Marner prit l'enfant sur ses genoux, tremblant d'une émotion indéfinissable et pressentant qu'un élément inconnu allait modifier sa vie. Ses impressions et ses pensées étaient si confuses, que s'il avait tenté de les exprimer, il aurait seulement pu dire que l'enfant était venu à la place de l'or, — que l'or s'était changé en enfant. Se conformant aux directions de Dolly qui lui tendait les vêtements, il habilla l'enfant, non sans être interrompu par la gymnastique de Bébé.

« Voilà, c'est cela. Vraiment vous vous y prenez très-adroitement, maître Marner, dit Dolly; mais comment ferez-vous quand il vous faudra rester assis à votre métier? car elle deviendra tous les jours plus vive et plus malicieuse, — bien certainement, qu'elle soit bénie. Il est heureux que vous ayez ce foyer élevé au lieu d'une grille, car cela met le feu hors de sa portée; mais, si vous avez quoi que ce soit qui puisse être gâté ou brisé, ou capable de lui couper les doigts, vous êtes sûr qu'elle le trouvera; — il est bon que vous le sachiez. »

Silas réfléchit avec un peu d'inquiétude. « Je l'attacherai au pied de mon métier, dit-il enfin — je l'attacherai avec quelque longue bande.

— Bien; peut-être que cela suffira, puisque c'est une petite fille, car on peut plus facilement les persuader de rester assises quelque part que les garçons. Je sais ce que c'est que les garçons. — Dieu sait que j'en ai quatre — et si vous aviez voulu les prendre et les attacher, ils se seraient débattus et auraient crié comme des porcs quand on leur met les anneaux. Mais je vous apporterai ma petite chaise et quelques morceaux de chiffons rouges, et d'autres objets avec lesquels elle puisse jouer; elle restera assise et leur parlera comme s'ils étaient en vie. Eh ! si ce n'était pas un péché de désirer que les garçons fussent faits différemment — qu'ils soient bénis — j'aurais désiré que l'un d'eux fût une petite fille. Penser que j'aurais pu lui enseigner à nettoyer, à raccommoder, à tricoter, et tout le reste ! Mais je pourrai enseigner tout cela à cette petite fille, maître Marner, quand elle sera plus âgée.

— Mais ce sera *ma petite*, dit Marner avec précipitation. Elle ne sera à aucune autre personne.

— Non, certainement ; vous aurez des droits sur elle ; si vous êtes un père pour elle et si vous l'élevez en conséquence. Mais, ajouta Dolly arrivant à un point qu'elle s'était promis de toucher, vous devez l'élever comme l'enfant de gens baptisés, la conduire à l'église, lui faire apprendre son catéchisme ; mon petit Aaron, par exemple, peut réciter le « Je crois » et tout, et « Tu ne nuiras à personne en paroles ni en actions » — aussi bien que s'il était un clerc. Voilà ce que vous devez faire, maître

Marner, si vous voulez vous bien conduire envers l'orpheline. »

La pâle figure de Marner rougit soudainement d'une nouvelle inquiétude. Il cherchait à comprendre les paroles de Dolly, et il avait l'esprit trop occupé pour pouvoir répondre.

« Et je croirais, continua-t-elle, que la pauvre petite créature n'a jamais été baptisée ; rien de plus juste que d'en parler au pasteur; si vous n'y mettez aucune opposition, dès aujourd'hui j'en toucherai deux mots à M. Macey. Car si jamais l'enfant tournait à mal, et que vous n'eussiez pas fait votre devoir à son égard — que vous ayez oublié de la faire vacciner ou négligé toute autre précaution pour la préserver du mal — ce serait pour toujours une épine dans votre lit de ce côté-ci de la fosse ; et je ne puis penser que quelqu'un puisse se reposer, même dans l'autre monde, s'il n'a pas rempli son devoir envers des enfants abandonnés qui reçoivent la vie sans l'avoir demandée eux-mêmes. »

Dolly elle-même était maintenant disposée au silence ; elle avait parlé suivant ce que lui dictait sa foi simple et sincère, et elle était très-inquiète de savoir si ses paroles produiraient sur Silas l'effet qu'elle désirait. Le tisserand était frappé et anxieux, car le mot de Dolly « baptisé » ne lui présentait aucun sens distinct. Il avait seulement entendu parler de baptême et n'avait vu baptiser que des femmes et des hommes faits.

« Qu'est-ce que vous voulez dire par baptisé ? dit-il enfin timidement. Est-ce que les gens ne seront pas bons pour elle sans cela ?

— Seigneur ! maître Marner, dit Dolly avec une douce tristesse et une grande compassion, n'avez-vous jamais

eu ni père, ni mère qui vous aient enseigné à dire vos prières et vous aient appris qu'il y a de bonnes paroles et de bonnes choses pour nous préserver du mal ?

— Oui, dit Silas à voix basse ; j'en sais beaucoup à ce sujet — je savais, je savais. Mais vos manières sont différentes ; mon pays est très-loin d'ici. » Il s'arrêta quelques instants, puis ajouta d'un ton plus décidé : « Mais je désire faire tout ce qui est possible en faveur de l'enfant ; je ferai tout ce qui sera bon pour elle dans ce pays, tout ce que vous penserez lui être avantageux, si vous avez la bonté de me le dire.

— Bien, alors, maître Marner, dit Dolly intérieurement réjouie. Je demanderai à M. Macey d'en parler au pasteur, et vous choisirez un nom, parce qu'il faudra lui donner un nom quand on la baptisera.

— Le nom de ma mère était Hephzibah, dit Silas, et ma petite sœur avait reçu le même nom.

— Eh, c'est un nom bien difficile, dit Dolly. Je croirais presque que ce n'est pas un nom chrétien.

— C'est un nom de la Bible, dit Silas auquel la mémoire revenait.

— Alors je n'ai pas de motifs pour parler contre, dit Dolly assez surprise de la science de Silas ; mais, voyez-vous, je ne suis pas instruite et j'ai de la peine à saisir les noms nouveaux. Mon mari dit toujours que je suis comme si je mettais la poignée pour l'anse — c'est ce qu'il dit — il est très-tranchant, que Dieu le protége. Mais c'était singulier d'appeler votre petite sœur d'un nom si difficile, quand vous n'aviez rien d'important à lui dire, il me semble — n'est-ce pas, maître Marner ?

— Nous l'appelions Eppie, dit Silas.

— Bien, s'il n'y a aucun mal à raccourcir les noms,

cela sera beaucoup plus commode. Je vais m'en aller, maître Marner, et je parlerai du baptême avant la nuit. Je vous souhaite bien du bonheur; c'est mon idée qu'il vous en arrivera si vous faites ce qui est bien pour l'orpheline — et il y a aussi l'inoculation dont il faudra encore s'occuper. Quant au lavage de ses petits chiffons, vous n'avez besoin de chercher personne ; je puis les laver d'une main quand je suis à mon savonnage. Eh, cet ange béni ! Vous me laisserez amener Aaron un de ces jours; il lui montrera le petit char que son père lui a fait et le petit chien noir et blanc qu'il élève. »

Bébé fut baptisée, le recteur ayant décidé qu'un double baptême était le moins grand risque à courir. A cette occasion, Silas s'étant arrangé aussi proprement que possible, parut pour la première fois à l'église et prit part aux actes que ses voisins regardaient comme sacrés. Il fut incapable de rattacher au moyen de ce qu'il entendait et voyait, la religion de Raveloe à ses anciennes croyances; il n'y aurait réussi, dans sa vie antérieure, que grâce à une forte sympathie, plutôt que par une comparaison de phrases et d'idées; mais maintenant la sympathie était engourdie chez lui depuis de longues années. Il n'avait aucune conception claire du baptême ni du culte, si ce n'est que Dolly avait dit que c'était pour le bien de l'enfant.

Il arriva donc que, tandis que les semaines formaient des mois, l'enfant créait des liens de plus en plus forts entre Silas et les gens dont il s'était jusqu'alors tenu éloigné. Bien différente de l'or qui n'avait besoin de rien et qui pouvait être adoré quoique caché à tous les regards — l'or, qui ne voyait pas la lumière du jour, qui restait sourd au chant des oiseaux et qui ne tressaillait

à aucune voix humaine — Eppie était une créature à besoins incessants et à désirs toujours croissants; elle cherchait et aimait les rayons du soleil, le bruit animé et le mouvement d'êtres vivants; elle s'amusait de tout, trouvait à tout un nouveau plaisir et amenait la bienveillance dans les yeux de chacun de ceux qui la regardaient. L'or avait renfermé les pensées de Silas dans un cercle toujours le même et très-borné; Eppie était un composé de variations et d'espérances qui forçait Marner à s'occuper du dehors et l'entraînait bien loin de l'ancienne ornière. Grâce à l'enfant, Silas songeait aux nouveautés qu'amèneraient les années futures, lorsque Eppie comprendrait combien son père l'aimait; et ces pensées lui faisaient rechercher l'image de ce temps à venir dans la vie de famille qu'il voyait régner chez ses voisins. L'or l'avait forcé à tisser sans relâche, il l'avait rendu toujours plus insensible à toutes choses, excepté à la monotonie de son métier et au mouvement de sa navette; mais, en l'honneur d'Eppie, il quittait son tissage, et acceptait tous ses instants de repos comme des congés; il initiait ses sens à une vie nouvelle; il s'occupait même des vieilles mouches de l'hiver, qui venaient en se traînant recevoir les premiers rayons du soleil de printemps et ranimaient sa joie parce qu'Eppie, elle, en éprouvait de la gaîté.

Et quand le soleil devint plus chaud et que les primevères furent abondantes dans les prairies, on put voir Silas, soit à l'ardeur du milieu du jour, soit vers le soir quand les ombres s'allongeaient sous les haies, cheminer la tête découverte, portant Eppie au delà des Carrières, là où croissaient les fleurs; puis s'asseoir à quelque place favorite, pendant qu'Eppie se trémoussait,

cueillait les fleurs, interpellait les insectes ailés qui bourdonnaient gaîment sur les brillants pétales, et attirait continuellement l'attention de « Dad-dad » en lui apportant ce qu'elle avait cueilli. Puis elle prêtait l'oreille à la soudaine note de quelque oiseau, et Silas lui faisait signe de rester tranquille, afin d'entendre le chant qui allait recommencer ; et dès que celui-ci se faisait entendre de nouveau, elle remontait ses petites épaules et gazouillait un rire de triomphe. Dans ces haltes sur l'herbe, Silas se remit à considérer les plantes qui jadis lui étaient familières ; et quand les feuilles avec leurs contours et leurs nervures toujours les mêmes étaient sur sa main, il se sentait assiégé par une foule de souvenirs, mais il les repoussait avec timidité et se réfugiait dans le petit monde d'Eppie, qui ne pesait que légèrement sur son intelligence affaiblie.

A mesure que l'enfant croissait en connaissance, Marner recouvrait la mémoire des temps passés ; tandis que la vie de l'enfant se développait, son âme à lui, longtemps engourdie dans une étroite prison, arrivait aussi par degrés et en tremblant à la conscience complète d'elle-même.

Chaque année donnait plus de force à cette influence ; les sons qui avaient remué le cœur de Silas devinrent de plus en plus distincts et demandèrent des réponses plus précises ; les formes et les bruits s'accusèrent mieux aux yeux et aux oreilles d'Eppie et il y eut bien plus de choses que «Dad-dad» fut impérieusement requis de remarquer et d'expliquer. Puis, lorsque Eppie atteignit l'âge de trois ans, elle témoigna d'une grande faculté de faire des sottises et d'être importune ; ce qui exerça beaucoup non-seulement la patience de Silas, mais aussi sa surveil-

lance et sa pénétration. Le pauvre homme était affligé et embarrassé, ses devoirs étant incompatibles avec sa tendresse. Dolly Winthrop lui disait que la punition serait bonne pour Eppie, qu'on ne pouvait pas élever un enfant sans lui infliger quelquefois une dure correction.

« Certainement, il y a une manière que vous pourriez essayer, maître Marner, ajouta Dolly après un instant de méditation; vous pourriez l'enfermer une fois dans le charbonnier. C'est ce que je faisais avec Aaron; car j'étais assez sotte avec notre cadet pour ne pas pouvoir me décider à lui donner le fouet. Non que j'eusse le cœur de le laisser longtemps dans le charbonnier — pas plus d'une minute; mais c'était assez pour le noircir du haut en bas, en sorte qu'ensuite j'étais obligée de le laver et de l'habiller à nouveau, ce qui valait pour lui tout autant que le fouet — bien sûr. Mais je laisse la décision à votre conscience, maître Marner, puisque vous devez choisir l'un des deux — ou la verge, ou le trou à charbon — sans cela Eppie deviendra tellement indocile qu'il n'y aura plus moyen de la tenir. »

Silas fut impressionné par la mélancolique vérité de cette dernière remarque; mais sa force d'esprit disparaissait devant ces deux modes de punition, non-seulement parce qu'il lui était pénible de faire souffrir Eppie, mais parce qu'il redoutait même de la gronder, dans la crainte qu'elle l'en aimât moins. Qu'un Goliath au cœur sensible s'attache tellement à une petite créature délicate qu'il n'ose pas la toucher de peur de la blesser et qu'il craigne surtout de rompre le lien qui les unit, lequel des deux alors, je vous prie, sera le maître? Il est clair qu'Eppie, avec ses petits pas mal assurés, devait

constamment occuper Silas pendant les matinées où les circonstances favorisaient les sottises.

Par exemple, il avait sagement fait usage d'une large bande de toile pour attacher Eppie à son métier, pendant qu'il travaillait; cette bande entourait la taille de l'enfant; elle était assez longue pour lui permettre d'atteindre le lit à roulettes et de s'asseoir dessus, mais pas assez pour rendre exécutable quelque ascension dangereuse. Une brillante matinée d'été, Silas était plus absorbé que de coutume à « monter » une nouvelle pièce d'ouvrage, occupation dans laquelle ses ciseaux étaient nécessaires. Ces ciseaux, grâce à l'avertissement spécial de Dolly, étaient soigneusement tenus hors de la portée d'Eppie; mais leur cliquetis avait un attrait particulier pour l'oreille de la petite fille, qui, en surveillant le travail de cet instrument, avait trouvé le principe de physique que la même cause pourrait produire le même effet entre ses mains.

Silas était à son métier et la navette fonctionnait; mais il avait laissé les ciseaux sur un rebord que le bras d'Eppie pouvait atteindre; alors, comme une petite souris, saisissant le moment favorable, Eppie se glissa doucement de son coin, s'empara des ciseaux et regagna le lit où elle s'assit, tournant le dos pour cacher ce qu'elle faisait. Elle savait ce qu'elle voulait faire des ciseaux; ayant coupé la bande de toile d'une manière irrégulière, mais complète, en un instant elle fut libre et courut au dehors, où le soleil l'invitait, tandis que le pauvre Silas la croyait plus sage qu'à l'ordinaire. Ce ne fut que lorsqu'il eut besoin des ciseaux qu'il s'aperçut de la catastrophe : Eppie s'était sauvée toute seule, — était peut-être tombée dans les carrières.

Silas, saisi de la crainte la plus violente, s'élança en appelant « Eppie ! » et courut avec anxiété vers l'endroit redouté, examinant les cavités où elle aurait pu tomber, interrogeant avec terreur la surface rouge et polie de l'eau. Une sueur froide coulait de son front. Depuis combien de temps était-elle sortie ? Il conservait une lueur d'espoir : peut-être avait-elle rampé entre les barrières et était-elle entrée dans les champs où il la menait habituellement prendre ses ébats. Mais l'herbe étant haute dans la prairie , il n'y avait pas moyen de découvrir Eppie, si elle y était, à moins d'une recherche attentive qui gâterait la récolte de M. Osgood. Toutefois, il fallait commettre cette malversation. Le pauvre Silas, après avoir examiné tout autour des haies, traversa l'herbe, croyant, grâce à sa vue trouble, voir l'enfant derrière chaque touffe d'oseille rouge, et supposant qu'elle s'éloignait toujours plus, à mesure qu'il approchait. Il chercha en vain dans la prairie ; alors il passa par-dessus la barrière pour entrer dans le pré voisin, regardant avec un dernier espoir vers une petite mare que la sécheresse avait en partie mise à sec de manière à laisser tout autour une large bordure de boue solidifiée. C'est là qu'il trouva Eppie, assise et faisant de gais discours à son petit soulier, dont elle se servait comme d'un seau pour transporter l'eau dans la marque profonde d'un fer à cheval, tandis que son pied nu était confortablement planté dans un coussin de boue. Un veau à tête rouge l'observait au travers de la haie opposée.

Il y avait certainement là, pour un enfant baptisé, un cas d'aberration qui demandait une punition sévère ; mais Silas, dominé, en retrouvant son trésor, par une joie

convulsive, ne put que l'enlever de terre en la couvrant de baisers et de larmes. Ce ne fut que lorsqu'il l'eut portée à la maison et qu'il vit son état de saleté, qu'il se rappela la nécessité de punir Eppie « pour qu'elle s'en souvînt. » L'idée qu'elle pourrait s'échapper de nouveau et qu'il lui arriverait malheur, lui donna une force de résolution inusitée, et pour la première fois il se détermina à se servir du charbonnier — petit cabinet obscur près du foyer.

« Sotte, sotte Eppie! commença-t-il soudainement en la tenant sur ses genoux et lui montrant ses pieds et ses vêtements sales, — sotte d'avoir coupé avec les ciseaux et de s'être sauvée. Eppie ira dans le charbonnier, puisqu'elle a été sotte. Daddy la mettra dans le charbonnier. »

Il espérait que ce serait un choc suffisant et qu'Eppie se prendrait à pleurer. Mais, au lieu de cela, elle commença à se trémousser, comme si cette proposition lui promettait un plaisir nouveau. Pendant un moment elle resta tranquille dans le charbonnier, puis vint un petit cri « Ouvi, ouvi ! » et Silas la laissa ressortir en disant : « A présent Eppie ne sera plus jamais sotte, sinon elle ira dans le charbonnier — un vilain endroit, tout noir. »

Le métier dut rester longtemps oisif ce matin-là, car, après cela, il fallut laver Eppie et lui mettre des vêtements propres; mais on put espérer que la punition aurait un effet durable, ce qui épargnerait du temps à l'avenir — quoique peut-être il aurait mieux valu qu'Eppie eût pleuré davantage.

Au bout d'une demi-heure, elle était de nouveau propre, et Silas ayant tourné le dos pour voir ce qu'il pourrait faire de la bande de toile, la rejeta par terre, en réfléchissant qu'Eppie serait sage pendant le reste de

la matinée, sans qu'on eût besoin de l'attacher. Il se retournait pour la mettre sur sa petite chaise près du métier, quand elle lui montra des mains et un visage redevenus noirs, en disant : « Eppie dans le charbonnier ! »

Ce complet insuccés ébranla la croyance de Silas à l'efficacité de ce châtiment. « Ce sera pour elle une plaisanterie, dit-il à Dolly, si je ne la punis pas sévèrement, ce que je n'ai pas le cœur de faire, Mme Winthrop. Si elle me donne un peu d'ennui, je saurai le supporter. D'ailleurs elle n'a point de défaut dont elle ne se corrigera en grandissant.

— Oui, c'est assez vrai, maître Marner, dit Dolly avec sympathie ; et si vous ne pouvez prendre sur vous de l'empêcher de toucher aux choses, il vous faut les tenir hors de sa portée. C'est ce que je fais avec les petits chiens que mes garçons sont toujours à élever. Ils gâtent et rongent tout, même un bonnet du dimanche, s'il pend quelque part à leur portée, ils n'y font point de différence, que Dieu les garde ; c'est la poussée des dents qui les porte à ça, voilà ce que c'est. »

De cette manière, Eppie fut élevée sans punition, la responsabilité de ses fautes étant supportée par le père Silas. La hutte de pierres lui fut un tendre nid, rembourré d'une patience sans bornes, et au dehors de la cabane elle ne connaissait pareillement ni refus, ni froncement de sourcils.

Malgré la difficulté de la porter en même temps que son lin et sa toile, Silas la prenait avec lui dans la plupart de ses courses aux fermes, n'aimant pas à la laisser chez Dolly Winthrop, qui cependant était toujours prête à en prendre soin ; et la petite Eppie aux cheveux bouclés, l'enfant du tisserand, devint un sujet d'intérêt dans

plusieurs des habitations de notables, tout aussi bien que dans les maisons des villageois. Jusque-là on avait traité Marner à peu près comme s'il eût été un gnome ou un farfadet utile — un personnage singulier et incompris, que l'on devait nécessairement regarder avec une étrange curiosité et une sorte de répulsion, ce qui engageait à faire avec lui les arrangements et les marchés le plus promptement possible; mais il fallait le traiter de manière à se le rendre propice, en lui offrant de temps à autre un présent de porc et de légume, puisque, sans lui, il n'y avait aucun moyen de faire tisser son fil. Mais maintenant Silas rencontrait des visages ouverts et souriants; on lui adressait des questions bienveillantes, comme à une personne dont les joies et les peines pouvaient être comprises.

Partout on l'invitait à s'asseoir un moment et à parler de l'enfant, et chacun avait pour lui des paroles d'intérêt. « Ah! maître Marner, vous serez heureux si elle prend la rougeole bientôt et facilement. » — ou bien : « Certes, il n'y a pas beaucoup d'hommes seuls qui eussent voulu se charger d'un petit enfant comme celui-là; mais je suppose que le tissage vous rend plus adroit que des hommes qui travaillent aux champs — vous êtes presque aussi adroit qu'une femme, car le tissage vient tout de suite après le filage. » Les maîtres et les maîtresses d'un certain âge, assis dans de grands fauteuils de cuisine et occupés à observer ce qui se passait, hochaient la tête quand on parlait des difficultés attachées à l'éducation des enfants, tâtaient les bras et les jambes d'Eppie qu'ils déclaraient remarquablement fermes, et disaient à Silas que si elle tournait à bien (ce que cependant on ne pouvait dire), ce serait une bonne chose pour lui

d'avoir une fille solide qui l'aiderait lorsqu'il serait impotent. Les servantes aimaient à porter Eppie dehors, pour lui montrer les poules et les poulets, ou pour voir si l'on ne pourrait pas faire tomber quelques cerises dans le verger ; les garçons et les petites filles s'en approchaient lentement, avec précaution, l'examinant comme les petits chiens le font entre eux, jusqu'à ce que l'attraction eût atteint le point où de douces lèvres s'avançaient pour un baiser. Aucun enfant ne craignait de s'approcher de Silas quand Eppie l'accompagnait ; il n'y avait plus de répulsion autour de lui, maintenant, ni chez les jeunes, ni chez les vieux, car le petit enfant était venu pour le relier encore une fois avec le monde entier. Il existait entre lui et l'enfant une tendresse qui des deux ne faisait qu'un ; et il y avait un lien d'amour entre l'enfant et le monde — depuis les hommes et les femmes aux doux regards jusqu'aux libellules et aux petites baies sauvages.

Silas se prit alors à s'occuper de la vie de Raveloe, uniquement à cause d'Eppie ; elle devait jouir de tout ce que pouvait offrir Raveloe, et il écoutait avec attention, afin de pouvoir mieux se faire une idée de cette vie à laquelle pendant quinze ans il était resté étranger. Il était semblable à un homme qui, désirant acclimater une plante précieuse, pense à la pluie et au soleil, aux influences atmosphériques, et recherche avec zèle tous les moyens de satisfaire aux besoins de ces racines dépaysées, ou de préserver les feuilles et les boutons de quelque accident. La perte de son or amassé si péniblement avait anéanti son penchant à thésauriser. Les pièces gagnées depuis lors lui paraissaient non moins inutiles que des pierres apportées pour achever une mai-

son qui vient d'être engloutie par un tremblement de terre. La privation de son trésor était un sentiment trop douloureux, pour que l'attouchement de l'argent lui procurât l'ancien frémissement de joie. Et maintenant que ce trésor était remplacé, Silas donnait un nouveau but à ses gains et élevait continuellement ses espérances et sa satisfaction au delà de l'argent.

Autrefois, des anges venaient prendre les hommes par la main pour les conduire hors de la ville vouée à la destruction. Nous ne voyons plus maintenant de ces anges aux blanches ailes. Cependant les hommes peuvent encore être mis à l'abri de la destruction qui les menace, lorsqu'une main les conduit doucement vers un pays calme et brillant, en sorte qu'ils ne regardent plus en arrière ; et cette main peut être celle d'un petit enfant.

XV

Il y avait une personne, comme le lecteur l'imagine, qui plus que toute autre surveillait avec un intérêt bien vif, quoique caché, le développement prospère d'Eppie sous les soins du tisserand. Godfrey n'osait rien faire qui pût indiquer qu'il portait à l'enfant adoptif d'un homme misérable une bienveillance plus sympathique qu'on ne pouvait s'y attendre de la part du jeune Chevalier ; de temps à autre seulement une rencontre fortuite lui suggérait l'idée de faire un petit présent à un vieillard envers lequel chacun était bien disposé ; mais il se disait qu'un temps viendrait où il pourrait, sans encourir de soupçons, faire quelque chose de plus pour aider Silas. Dans cette attente souffrait-il beaucoup de ne pouvoir

accorder à sa fille les droits de sa naissance? Je ne le pense pas. L'enfant était bien soignée et serait probablement heureuse, comme on l'est souvent dans une humble position — plus heureuse peut-être que les gens élevés dans le luxe.

La fameuse bague qui, dit-on, piquait son possesseur lorsqu'il oubliait son devoir pour son plaisir, le piquait-elle bien fort lorsqu'il partait pour la chasse, ou le piquait-elle au vif seulement lorsque la chasse était terminée depuis longtemps et que l'espérance pliait ses ailes, regardait en arrière et se changeait en regret?

Les joues et les yeux de Godfrey Cass étaient maintenant plus brillants que jamais. Il poursuivait son but si directement qu'il avait l'air d'un homme à caractère ferme. Dunsey n'avait point reparu; les gens du pays avaient pris le parti de croire qu'il s'était engagé comme soldat, qu'il avait quitté le comté, et personne ne songeait à adresser des questions à une famille respectable sur un sujet aussi délicat. Godfrey avait cessé de voir l'ombre de Dunsey lui barrant sa route; il marchait tout droit à l'accomplissement de ses vœux les meilleurs et les plus longtemps caressés. Chacun disait que M. Godfrey avait pris la bonne voie et on voyait assez clairement comment les choses finiraient; car peu de jours se passaient sans qu'on ne le vît aller à cheval du côté des Garennes; Godfrey lui-même, lorsqu'on lui demandait en plaisantant si le jour était fixé, souriait avec le sentiment intime d'un amant qui pourrait dire « oui, » s'il le voulait. Il se sentait un homme changé, délivré de la tentation; et la perspective de sa vie future lui semblait une terre promise pour laquelle il n'avait nul besoin de combattre. Il concentrait tout son bonheur à venir dans

son propre foyer domestique, où il pensait voir Nancy lui sourire tandis qu'il jouerait avec les enfants.

Et cette autre enfant — non pas celle du foyer paternel — il ne l'oublierait pas : il aurait soin qu'elle fût bien pourvue. C'était le devoir d'un père.

Trad. par F. D'ALBERT-DURADE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

L'ÉDUCATION ET L'ÉTAT.

Il est peu d'économistes qui ne reconnaissent et n'adoptent dans toute leur extension, pensent-ils, les principes de la liberté des échanges. Mais il en est peu, en même temps, qui ne refusent de les appliquer entièrement à ce qui concerne l'instruction et l'éducation Ils professent que toute intervention de l'Etat en faveur d'une branche quelconque de l'industrie est nuisible, parce que, créant un monopole, elle détruit la concurrence et tous ses bienfaits. Mais en même temps ils déclarent que l'Etat doit plus ou moins encourager, diriger l'éducation du peuple. Ils ne veulent pas qu'il soit commerçant ou industriel, mais ils sont persuadés qu'il doit être instituteur.

Cette inconséquence tient, je crois, moins au raisonnement qu'aux préjugés qu'a laissés dès longtemps dans nos esprits un fait politique aussi ancien que notre histoire : je veux dire la confusion du spirituel et du temporel. L'Etat n'a pas toujours été d'une manière systématique manufacturier ou commerçant : il n'a pas vu là une partie essentielle de ses fonctions ; mais il a toujours considéré comme de l'essence de son pouvoir et de ses obligations la domination des esprits et des consciences ; il a toujours assumé, tantôt comme serviteur de l'Eglise,

tantôt comme agissant de sa propre autorité, le droit de faire usage de la force légale pour instruire et élever le peuple, pour travailler à son progrès spirituel. L'autorité séculière, vassale de l'institution universelle, l'Eglise, était responsable de l'éducation religieuse des peuples. C'était à l'aide du bras séculier que l'Eglise convertissait les hérétiques, fondait et enrichissait des monastères et obtenait pour ses universités le droit exclusif d'enseigner.

L'Eglise perdit peu à peu de sa puissance, mais l'influence de l'Etat n'en fut qu'agrandie. De lieutenant l'Etat devint souverain. En certains pays il se substitua entièrement à l'autorité ecclésiastique; dans d'autres il se contenta d'usurper une partie de son pouvoir. Là où il ne devint pas chef d'Eglise, il devint au moins chef de l'enseignement public; les universités furent ses universités; ce fut en son nom qu'elles exercèrent leur monopole. Ainsi ce fut au nom du roi qu'il fut défendu à tout Français d'étudier hors de France, ou, en France, hors des écoles autorisées. L'enseignement devint graduellement plus laïque et la doctrine se répandit de plus en plus qu'il devait avoir pour but non la gloire de l'Eglise, mais la gloire du trône, et que les vues de l'Etat devaient le diriger. Quelque indifférents que fussent au fond les gouvernements à tout ce qui concernait l'instruction du peuple, à une époque où personne n'y prenait un grand intérêt, le principe n'en fut pas moins solidement établi que l'instruction du peuple appartenait à l'Etat. Et lorsque l'ancienne royauté fut détruite par les révolutions et remplacée par des pouvoirs d'origine populaire, l'Etat n'en conserva pas moins aux yeux de tous le pouvoir et le devoir d'enseigner; ce devoir prit seulement

une extension infiniment plus grande, lorsqu'à l'ancien système des priviléges, succéda une organisation basée sur l'égalité des droits.

Napoléon n'exprimait donc aucune doctrine nouvelle, mais constatait simplement des faits anciens lorsqu'il disait dans ses instructions à Fontanes : « Il y a toujours dans les Etats bien organisés un corps destiné à régler les principes de la morale et de la politique. » De même Royer-Collard, lorsqu'il disait que le monopole de l'instruction appartient à l'Etat, « à peu près comme le monopole de la justice ou celui de la force publique. » M. Cousin, non plus, ne faisait qu'adopter la vieille confusion des deux domaines, lorsqu'il disait : « Le droit d'enseigner n'est ni un droit naturel de l'individu, ni une industrie privée, c'est un pouvoir public. » Et elle n'était pas dans sa bouche, quoi qu'il en semble, une simple forme oratoire, mais une assertion malheureusement trop voisine de la vérité, son exclamation triomphante : « J'ai cherché dans toutes les déclarations des droits de l'homme publiées depuis cinquante ans, la déclaration du droit d'enseigner, et je ne l'ai pas trouvée ! C'est que ce droit n'existe pas ! » Non, la liberté d'enseignement n'a jamais été entièrement reconnue dans nos sociétés modernes.

Les économistes qui ont, de nos jours, insisté sur le devoir de l'Etat de protéger et de diriger l'éducation du peuple, n'ont fait donc que se soumettre aux faits accomplis. Plusieurs d'entre eux ont reconnu et confessé que l'intervention de l'Etat est contraire aux principes généraux de l'économie politique, mais ils n'en ont pas moins été dominés dans l'application par les institutions existantes et par les habitudes nationales qu'elles ont

développées; presque tous ont déclaré que l'éducation devait être soustraite dans une certaine mesure aux lois du libre échange et remise entre les mains du gouvernement. Tout en reconnaissant que le principe de l'intervention a occasionné autrefois de grands maux, ils attribuent ces maux non au principe lui-même, mais à la mauvaise application qu'on en a faite. Aujourd'hui, pensent-ils, qu'aux gouvernements absolus ont succédé des gouvernements populaires, plus ceux-ci auront de pouvoir sur l'éducation, et plus l'éducation prospérera. Leur rôle ne sera plus négatif, mais positif; ils ne seront plus des inquisiteurs, mais des instituteurs du peuple; ils ne se contenteront plus de prêter leur appui aux doctrines particulières d'une Eglise, ils favoriseront l'essor de toutes les sciences; ils n'accorderont plus de priviléges exclusifs à telle classe d'hommes, à tel enseignement; ils veilleront à l'éducation du peuple tout entier.

Ainsi, au lieu de limiter l'action de l'Etat, ils veulent l'étendre. Nous voyons les plus sincères amis de la liberté partager leurs idées, et en tête de toutes les professions de foi libérales, nous lisons le dogme que le gouvernement doit instruire et moraliser la nation. Quiconque se dit ami du bien public est généralement tenu d'adopter sans discussion cette doctrine. Mais précisément parce qu'elle a été jusqu'à présent peu discutée, nous nous permettrons de la discuter ici.

Il ne suffit point, pour justifier l'intervention de l'Etat, de dire comme on l'a souvent fait : L'instruction est utile, donc l'Etat doit instruire le peuple; — ou bien : Il est avantageux au gouvernement d'avoir à gouverner un

peuple instruit, donc il doit l'instruire; – ou : L'instruction de chacun contribue à la prospérité et à la sécurité de tous, donc le gouvernement doit instruire chaque citoyen. J'accorde très-volontiers que la bonne éducation des individus est avantageuse à eux-mêmes, à la communauté, à l'Etat, mais cela n'implique en rien la nécessité ni l'utilité de l'intervention gouvernementale. La richesse, la prospérité matérielle des individus n'est pas moins que leur éducation profitable à la société, et cependant l'Etat laisse aux individus le soin de s'enrichir. Si les hommes sont capables, laissés à eux-mêmes, de développer leur intelligence comme d'accroître leurs capitaux, s'ils sont aptes à diriger leurs efforts vers la culture de leur esprit comme vers tout autre progrès, s'ils peuvent ici comme dans les autres domaines de leur activité, marcher de progrès en progrès à l'aide du temps et du travail, il n'y a aucun motif pour soustraire l'éducation aux lois communes du libre échange. On ne peut la soumettre par une loi spéciale à l'autorité de l'Etat que si elle est frappée d'une incapacité spéciale. Les défenseurs de l'intervention l'ont bien compris. C'est de l'impuissance des efforts privés qu'ils concluent à la nécessité de recourir à l'action du pouvoir public. « Les besoins auxquels l'éducation doit satisfaire, disent-ils, sont d'une autre nature que ceux auxquels satisfait l'industrie. Les hommes sont incapables, laissés à eux-mêmes, de reconnaître ce qui serait utile au progrès de leur intelligence, de le rechercher, de l'obtenir. Un homme inculte n'a aucun souci de cultiver son esprit, et, voulût-il le faire, il n'en trouverait pas les moyens? L'intervention de l'Etat peut seule le tirer de ce cercle vicieux. »

Il est peut-être un peu hasardé de conclure de l'impuissance des individus à la puissance de l'Etat. Quoi qu'il en soit, examinons ces arguments et voyons s'ils sont fondés sur des faits.

En premier lieu, est-il vrai que les hommes, bien que l'instruction leur soit à tous nécessaire, soient généralement incapables d'en sentir le besoin? L'homme ignorant, dit-on, ne connaît pas son ignorance, il ne saurait aimer l'instruction, il faut l'y entraîner, pour ainsi dire, malgré lui, il faut qu'un gouvernement éclairé le conduise par la main dans cette voie où rien ne le pousse à marcher.

S'il en est ainsi, je demande où les gouvernements, c'est-à-dire les hommes qui gouvernent, ont acquis les lumières qui font d'eux, à ce qu'on dit, les instituteurs naturels des autres hommes. La source première de toute science est-elle un gouvernement possédant des connaissances antérieures à tout savoir humain? Il le faut bien, si l'homme qui ne sait pas est incapable de rechercher le savoir.

Mais il est facile de réfuter cette idée par les faits. Tous, nous ignorons mille choses, notre ignorance est infinie comparée à notre savoir; mais tous nous désirons apprendre, non, sans doute, apprendre tout ce que nous ignorons, mais acquérir des connaissances nouvelles, conformes à nos facultés, à nos besoins, à l'état actuel de notre intelligence. Tous les hommes sont semblables à cet égard, quelque élevé ou quelque inférieur que soit le degré de culture auquel ils sont parvenus.

Ce qui souvent nous trompe à cet égard et nous fait nier la réalité de ces aspirations, c'est que nous les méconnaissons aisément chez les hommes dont les besoins

intellectuels sont moins développés que les nôtres ou différemment développés. Lorsque, par exemple, nous voyons un homme du peuple qui fait peu de cas de la plupart des connaissances que nous possédons et qui nous semblent indispensables, un homme qui parle incorrectement sa langue et se soucie peu de la mieux parler, qui a une mauvaise orthographe et ne se soucie pas de la corriger, notre premier mouvement est de dire : Voilà un homme qui, de sa vie, ne saura rien, parce qu'il ne voudra rien savoir, et si l'Etat n'agit pas, il végètera lui et les siens dans une brutale ignorance. — Et cependant regardons de plus près. Cet homme ne passe pas de journée sans apprendre quelque chose; il a, aussi bien que nous, un esprit actif, il recherche l'instruction, seulement une autre que celle à laquelle nous attachons tant d'importance. S'il a peu de souci de bien connaître l'orthographe, c'est peut-être qu'il n'en retirerait pas des avantages proportionnés à ses efforts. S'il s'inquiète peu de savoir écrire, c'est qu'il n'aurait peut-être que rarement l'occasion de mettre à profit cette connaissance. Il est paysan et vit entouré de paysans comme lui. Ce qui lui importe avant tout, c'est de savoir bien cultiver son champ, de lui faire produire d'abondantes récoltes, d'acquérir pour cela les connaissances qui se rattachent à l'agriculture. Ce qu'il lui importe encore de savoir, c'est comment il pourra bien élever sa famille et la rendre heureuse, inspirer à ses enfants des sentiments d'honneur et d'obéissance, de respect, le goût de l'ordre, de l'économie, du travail. Tout cela n'est-il pas une science, une grande science? Dirons-nous que, parce que c'est un savoir qui tend à la pratique, ce n'est pas une véritable instruction? Ce

développement de l'intelligence n'en est pas moins réel parce qu'il a une fin utile. La recherche de l'utile est la voie naturelle par laquelle l'homme s'élève à la poursuite désintéressée de la vérité, et vouloir intervertir cet ordre serait vouloir changer la nature humaine.

Les hommes ont une même nature, quelle que soit leur condition; les lois de leur intelligence ne varient point avec leur position sociale. Nous, hommes cultivés, aspirons à un développement intellectuel conforme à notre condition, et ainsi font les hommes que nous qualifions d'incultes. Nous sommes négociants, médecins ou juristes, et le plus pressant pour nous est d'apprendre à connaître les choses relatives à la profession qui nous fait vivre. Cela exige des facultés et des efforts intellectuels supérieurs à ceux du paysan, mais les siens sont comme les nôtres proportionnés au but que sa position sociale lui impose.

Il n'est pas d'enfant, à quelque classe sociale qu'il appartienne, qui ne soit curieux d'apprendre; et, plus tard, quelque influence absorbante qu'exercent sur lui les soucis, les préoccupations et les incessants travaux nécessaires au soutiende son existence, jamais l'homme fait ne perd entièrement le désir de savoir. Cet homme du peuple se soucie fort peu, sans doute, d'apprendre la géographie des quatre parties du monde, mais il s'informera avec intérêt des villes et des contrées qu'il pourra connaître par lui-même. Il se soucie peu de l'histoire des Assyriens et des Mèdes, mais parlez-lui de celle de sa ville natale, il ne vous écoutera pas avec indifférence. Une foule de choses qui n'ont pour lui aucun intérêt d'utilité directe intéressent son esprit et excitent sa curiosité. Nous sommes tellement persuadés que tous les

hommes sont naturellement curieux d'apprendre, que, lorsque le gouvernement offre l'instruction, il laisse presque toujours à l'initiative du peuple quelque chose à faire. Il peut attirer à l'instruction, par les avantages d'une gratuité partielle ou complète, mais ceux qui apprennent n'en ont pas moins quelques efforts, quelques sacrifices à s'imposer, ne fût-ce que le sacrifice de leur temps. Le gouvernement peut, dans une certaine mesure, contraindre le peuple à s'instruire, mais l'emploi de la contrainte absolue est rare, ou plutôt impossible. L'homme ne peut s'instruire, son esprit ne peut se développer sans une action spontanée, sans un acte de volonté.

Il nous reste à examiner un second motif allégué pour soustraire aux lois du libre échange la distribution de l'instruction. Si les hommes, après avoir acquis la conscience de leurs besoins intellectuels, étaient hors d'état de reconnaître les moyens d'y satisfaire et de mettre ces moyens en usage, si les efforts individuels étaient, par leur nature même, impuissants à résoudre ce problème, on pourrait invoquer la substitution d'autres lois aux lois naturelles de l'offre et de la demande. Mais en est-il ainsi?

Je ne veux point dire qu'aucun homme connaisse d'intuition et devine dès l'abord les meilleurs moyens d'acquérir une bonne instruction, mais tous sont susceptibles d'apprendre à les connaître par l'expérience. Pourquoi celui qui est en état de connaître la culture à lui nécessaire, serait-il impuissant à connaître les moyens de se la procurer? Nous trouvons dans la nature même de nos besoins une direction sur la marche à suivre pour y pourvoir, et, quelques erreurs que nous puissions d'a-

bord commettre, l'expérience, ici comme ailleurs, nous enseigne à les redresser. Il est absurde de penser que notre intelligence, capable de juger de tout ce qui nous convient, soit incapable de connaître ce qui lui convient à elle-même.

Aussi insiste-t-on davantage sur l'impuissance matérielle des individus. Mais ici encore il est impossible de croire que l'homme, qui par ses propres ressources a les moyens de se procurer la nourriture, le vêtement, le logement, des plaisirs de tout genre, soit nécessairement dépendant d'un secours étranger pour tout ce qui regarde l'éducation. L'éducation est-elle donc un luxe si dispendieux que la majorité des hommes ne puissent acquérir par eux-mêmes celle qui leur convient?

Si l'on considère les classes élevées, il est évident au premier coup d'œil qu'elles ont les moyens d'obtenir une culture élevée et aussi complète que le comporte l'état actuel de la civilisation. Il serait ridicule de dire qu'un homme qui dépense des milliers de francs chaque année en objets de luxe et de pure fantaisie, ne peut élever ses enfants sans recourir à la charité publique. Il en est de même des classes moyennes. Tel homme qui sollicite le secours de l'Etat pour instruire son fils, dépense peut-être en un jour de fête ou en une excursion de plaisir plus d'argent qu'il n'en faudrait pour subvenir à cette instruction. Quant aux classes inférieures, un peu de réflexion nous convaincra qu'elles sont généralement en état d'acquérir, sinon une instruction supérieure, qui ne leur convient nullement, au moins celle qui est analogue à leur position dans la société. Nous voyons que dans les pays où une plus grande initiative leur a été laissée, elles acquittent déjà

une notable partie des frais de l'enseignement. En Angleterre, par exemple, les « deniers d'école, » comme on les nomme, couvrent une forte proportion de la dépense, et l'on estime généralement que cette contribution a été fixée trop bas, qu'elle pourrait sans inconvénient, et même pour l'avantage de ceux qui la paient, être, dans beaucoup de cas, considérablement élevée. Le luxe du peuple n'est, dans un autre genre, certainement pas inférieur à celui des grands. Il n'y a presque pas d'ouvrier dans nos villes qui ne dépense en tabac, boissons et plaisirs de ce genre une somme qui suffirait à bien instruire ses enfants.

Non, l'on ne peut pas dire qu'aucune classe de la société soit dépourvue des moyens d'acquérir une instruction conforme à ses besoins actuels. Toutes nous présentent sans doute des exceptions : on trouve dans les classes laborieuses des familles que des circonstances malheureuses ont plongées dans un dénûment presque absolu ; on trouve dans les classes moyennes des hommes que des revers de fortune ont mis hors d'état de procurer à leurs enfants une éducation convenable à leur condition ; les rangs les plus élevés eux-mêmes nous offrent les exemples d'une telle déchéance. Mais toutes ces misères n'ont rien qui s'attache spécialement à l'éducation : elles embrassent la vie entière. Ce sont d'ailleurs des exceptions, et elles n'autorisent pas plus l'Etat à intervenir pour distribuer l'enseignement, que des cas semblables de dénûment matériel ne l'autorisent à intervenir pour répartir les fortunes.

On ne saurait non plus invoquer contre notre thèse l'ignorance qui règne encore dans le monde, pas même celle qui règne dans les domaines où l'instruction est le

plus entièrement laissée aux lois du libre échange. Il y a des milliers d'enfants mal instruits et mal élevés par la même raison qu'il y en a des milliers mal logés et mal vêtus. La richesse n'est pas naturelle à l'homme ; il doit l'acquérir par ses efforts, sa persévérance, son économie ; et la richesse intellectuelle ne fait pas exception à cette règle ; elle est le fruit du travail. Jusqu'à ce que le travail ait été fait, l'effort accompli, l'homme reste pauvre. Son esprit ne s'enrichit pas plus que ses coffres ne s'emplissent sans labeur.

Quels que soient les obstacles qui retardent les progrès de l'instruction, ils ne sont pas d'une nature différente de ceux qui s'opposent généralement à tout progrès. Aussi l'histoire nous donne-t-elle le spectacle d'un libre développement intellectuel et moral aussi admirable que celui de l'industrie et de la richesse. Elle nous montre avec évidence que les hommes ont, sans le concours de l'Etat, cherché à perfectionner leur intelligence et leurs lumières, et qu'ils y sont parvenus. S'ils ont accru leurs richesses intellectuelles de tout genre autant que leurs richesses matérielles, il est évident qu'ils y étaient également poussés par des mobiles puissants ; ils le sont encore, et les moyens qu'ils ont aujourd'hui à leur disposition sont plus grands et plus efficaces qu'ils ne l'ont jamais été. Que l'on se reporte seulement à trois ou quatre siècles en arrière et l'on verra quel progrès immense s'est accompli sans le concours des gouvernements. Que l'on compare à un paysan, à un ouvrier du XVe siècle un paysan, un ouvrier de nos jours, ou même à un bourgeois du XVe siècle un paysan du XIXe, et l'on se convaincra au premier coup d'œil de l'immensité du progrès accompli. Il est permis de dire

qu'un homme du peuple peut être de nos jours, même sans avoir reçu ce qu'on appelle une instruction régulière, mieux instruit, mieux élevé qu'un seigneur et baron du moyen âge. On peut en outre affirmer qu'il doit cette supériorité, non aux efforts de l'Etat, mais au libre progrès de la civilisation.

« On nous dit d'attendre, » s'écriait un jour lord Macaulay dans un éloquent discours où il réclamait l'intervention de l'Etat; « on nous promet qu'avec le temps le peuple s'instruira de lui-même et sans l'aide des gouvernements. Mais nous attendons depuis les temps des rois saxons, et notre patience se lasse enfin! » -- Si quelque vieux Saxon revenait dans ce monde, il serait bien étonné d'apprendre ce qu'il attendait, au dire du noble lord, car certainement il n'attendait point qu'une époque dût jamais venir où les paysans seraient plus instruits que les évêques de son temps, et où les grands seigneurs, non-seulement sauraient tous signer leur nom, mais posséderaient une instruction auprès de laquelle la science des plus grands clercs d'autrefois ne serait qu'un savoir d'enfant.

L'histoire nous a donc confirmé ce que nous avaient démontré l'observation directe et le raisonnement : les hommes sont à même de développer et de cultiver leur esprit par leurs propres forces, dans la même mesure qu'ils le sont de satisfaire à leurs besoins physiques. Mais ne le fussent-ils pas, les lois de l'offre et de la demande ne devraient pas moins être respectées, s'il était prouvé que, pour les besoins intellectuels comme pour les autres, l'homme le plus capable de les bien connaître est celui qui les éprouve, et qu'il est en même temps le plus capable de choisir les meilleurs moyens

d'y satisfaire, et le plus disposé à les employer. Or, il l'est évidemment ; plus les hommes seront libres, et plus seront grandes la quantité d'intelligence et la proportion de richesses qu'ils emploieront à leur éducation.

Quelles que soient la pauvreté et l'ignorance des individus, cette vérité n'en est pas moins certaine et universelle ; elle tient à la nature morale de l'homme ; elle nous est garantie par notre conscience elle-même. — Je suppose qu'on vous demande qui est le plus capable de juger de l'instruction qui vous convient, d'en fixer le but, les moyens ; vous répondrez sans hésiter que c'est vous-même. Et cela n'est point orgueil ou sotte vanité, cela peut s'allier à la plus vraie modestie. Nous pensons tous ainsi parce que nous sommes hommes ; nous avons conscience, non d'avoir aucune supériorité absolue sur les autres, mais de leur être certainement supérieurs en cela. Nous connaissons mieux nos besoins et les moyens d'y pourvoir, parce que nous sommes les seuls êtres au monde directement et constamment intéressés à les connaître. Cela est encore plus vrai des besoins intellectuels que des besoins physiques ; ils ont quelque chose de plus personnel, de plus intime, et leur variété est immense. Peu importe à quelle classe de la société appartient un homme, et à quel degré de développement intellectuel il est parvenu, il est en toutes ces questions le seul juge suprême. On peut éclairer le juge, mais son jugement est le seul qui offre des garanties de vérité. Et lorsque, pour mettre à exécution ce qui a été décidé, il faut agir, faire des efforts, qui nous offre des garanties, sinon celui à qui ces efforts sont directement profitables ?

Il est parfaitement oiseux de dire et de prouver que

les hommes sont exposés à se tromper, à commettre de nombreuses erreurs lorsqu'ils cherchent à satisfaire leurs besoins intellectuels. Il en est ici de même que pour la satisfaction de tous les autres besoins. Ils peuvent rechercher un développement intellectuel qui ne leur convient point, comme une nourriture qui nuit à leur santé. Ils peuvent dans la poursuite des richesses intellectuelles se tromper, comme lorsqu'il s'agit d'accroître leur fortune. Ils peuvent même s'attacher à ce qui leur est le plus nuisible et négliger ce qui leur est le plus éminemment utile; mais si, malgré cela, nous considérons chacun d'eux comme étant le plus capable de s'occuper de sa fortune et de son bien-être matériel, nous n'avons aucune raison pour le déclarer incapable de prendre soin de son bien-être intellectuel.

On insiste cependant, et l'on dit que lorsqu'il s'agit de progrès moral, l'infirmité morale de l'homme l'empêche d'y aspirer, que toujours il sacrifie ce progrès aux jouissances sensuelles. Il le fera souvent, sans doute, mais les gouvernements, qui sont composés d'hommes, ne le feront-ils jamais? L'homme a, pour le pousser dans la voie du progrès, le sentiment du préjudice que portera tôt ou tard à ses intérêts chaque faute morale, il a l'influence puissante de l'opinion publique, il a les avertissements incessants de sa propre conscience. Si ce sont là des motifs insuffisants, s'ils n'ont sur lui qu'une faible influence, c'est un grand mal; mais il est évident que c'est sur lui seul qu'ils agissent.

Nous pouvons donc conclure avec certitude que, par les lois mêmes de notre nature, chaque homme étant, pour les intérêts de l'éducation comme pour tous les autres, le meilleur maître de lui-même, l'intervention

de l'État ne saurait être utile. Cette démonstration *a priori*, quelque bonne qu'elle puisse être, ne doit pas cependant nous suffire. Il nous faut, pour la rendre complète, analyser dans ses détails l'action du pouvoir public sur l'éducation, peser ses conséquences et examiner si les faits confirment les principes que nous avons établis.

Observons donc un gouvernement à l'œuvre et voyons ce qu'il peut produire.

Un gouvernement trouve qu'il y a beaucoup à faire pour l'instruction du peuple. « Je le ferai, dit-il. Voilà des besoins intellectuels qui ne sont pas satisfaits, je les satisferai. »

Il tente de le faire. Qu'en va-t-il résulter?

Avant de répondre, il faut nous demander qui est ce gouvernement. Est-il simplement le représentant du peuple qu'il sert? sa règle de conduite est-elle la volonté populaire, en sorte qu'il ne veuille et ne puisse donner que l'instruction demandée par le peuple? Est-il un gouvernement démocratique? — Dans ce cas, il est évident qu'il n'est qu'un intermédiaire inutile par lequel les citoyens se rendent, avec une grande perte de forces et avec de grands embarras, des services qu'ils auraient fort bien pu se rendre eux-mêmes. Si la masse du peuple s'impose des sacrifices pour l'éducation, c'est précisément une preuve que le concours de l'État n'était pas nécessaire. Si le peuple, au contraire, n'aime pas l'instruction, la loi ne l'aimera pas davantage; s'il ne connaît pas les moyens de se procurer une bonne éducation, le gouvernement qui le représente ne les connaîtra pas davantage; et surtout la nation ne fera pas plus de sa-

crifices par l'intermédiaire de son gouvernement qu'elle n'en eût fait elle-même. Probablement en fera-t-elle beaucoup moins, car elle sera loin de disposer aussi librement des ressources qu'elle aura fournies. Chacun ne pourra pas acquérir pour lui-même ou distribuer à sa famille l'instruction qu'il désire; chacun devra se conformer à ce qui aura été décidé par et pour toute la nation; il n'y pourra rien changer qu'en persuadant de gré ou de force à tous ses concitoyens que ce qui convient le mieux à ses enfants est ce qui convient aussi le mieux aux leurs. Ainsi, au lieu d'avoir chacun ce qui répond d'une manière spéciale à ses désirs et à ses besoins, tous sont obligés de se contenter de ce qui convient le plus communément à tous et qui peut convenir fort mal à chacun. Ils sont obligés de se revêtir tous de l'habit qui est le moins éloigné de la taille moyenne, mais qui, selon toute apparence, ira très-mal aux tailles de tous les individus. Il est naturel qu'ils ne veuillent pas l'acheter à grand prix. — Ainsi, dans un gouvernement purement démocratique, l'avantage est absolument nul et les inconvénients sont sérieux.

Mais il est une autre sorte de gouvernement, que je nommerai aristocratique. Un petit nombre d'hommes appartenant aux classes supérieures, et qui ont, ils le croient — et je veux le croire — autant de sagesse que de puissance, exercent seuls l'autorité. Ce sont leurs idées et non celles de la multitude qui règlent la conduite de la multitude. Les gouvernements de cette espèce sont beaucoup plus répandus qu'on ne le pense. Ils sont souvent cachés sous les formes les plus démocratiques, parce que les représentants du peuple, dès qu'ils lui sont supérieurs, échappent facilement à son contrôle

et finissent par agir de leur propre autorité. On peut dire que tous les gouvernements ont quelque chose de ce caractère, et cela est si vrai que l'idée de confier à l'Etat l'éducation du peuple est fondée sur la notion d'un pareil gouvernement : « Le pouvoir, dit-on, doit diriger l'instruction du peuple, parce qu'il est, de sa nature, une aristocratie, c'est-à-dire le gouvernement des meilleurs. » Lorsque M. de Lamartine dit : « L'Etat a pour but d'élever, de moraliser, de sanctifier l'âme des peuples, » que peut-il entendre par l'Etat, sinon des hommes supérieurs au reste de la nation, des sortes de pères du peuple ?

Admettons que les gouvernements aristocratiques soient tels qu'ils prétendent être, et que toutes les fois que ce n'est pas le peuple qui gouverne par ses représentants, les hommes qui exercent l'autorité sont supérieurs au peuple. Leur intervention comme gouvernement est-elle pour l'éducation un bienfait ? Pour nous en assurer, prenons un exemple le plus favorable possible, supposons un gouvernement honnête, éclairé, et examinons les conséquences de son intervention.

Il a de bonnes intentions, mais lorsqu'il s'agit de les exécuter, de grands obstacles s'opposent à lui dès les premiers pas. Il voit que le peuple est ignorant et gagnerait à savoir beaucoup de choses qu'il ne sait pas. Mais lesquelles ? Lesquelles seront assez utiles pour récompenser les sacrifices qu'on devra faire ? Lorsque les hommes sont disposés à acheter une certaine instruction, c'est là le signe le plus certain qu'on puisse avoir de l'utilité qu'ils y trouvent. Mais il s'agit de leur donner ou plutôt d'acheter pour leur compte précisément une instruction qu'ils ne réclament pas. Quelle garantie a-t-on

que l'instruction qu'on choisit pour eux soit justement celle qu'il leur faut? Aucune, si ce n'est le jugement individuel de ceux qui gouvernent et qui se tromperont d'autant plus facilement dans leurs inductions qu'ils diffèrent davantage de ceux qu'ils cherchent à instruire. Ou l'éducation n'est bonne qu'autant qu'elle convient, et celui qui la reçoit est le seul juge de sa convenance. Lorsqu'elle est imposée, quelque belle et excellente qu'elle paraisse, rien ne nous assure qu'elle soit utile, et si elle ne l'est pas, elle est pire qu'inutile. Elle est, qu'on me pardonne cette comparaison, comme un soulier abstraitement bien fait, mais dont le seul inconvénient est de n'être pas fait pour le pied qu'il doit chausser. — Les partisans de l'intervention gouvernementale parlent beaucoup du danger de laisser l'instruction nationale à l'arbitraire des individus : c'est de celui des gouvernements qu'il faudrait parler, car il n'y a point d'arbitraire dans la manière dont les individus satisfont à leurs propres besoins; il y en a toujours dans celle dont d'autres y satisfont pour eux

Tous les systèmes d'instruction publique reposent donc sur une base incertaine: les législateurs ayant à répondre à des besoins qu'ils ne connaissent que par conjecture, s'adressant à des facultés qu'ils ne connaissent pas davantage, tantôt se proposant un but nuisible, tantôt et presque toujours un but impossible, il n'est pas un de leurs plans qui ne contienne quelque germe d'utopie, et ce germe s'accroît quelquefois dans des proportions étonnantes.

Il est singulier de voir combien les plans même des hommes d'Etat les plus distingués reposent souvent sur d'étranges illusions. Nous voyons, par exemple, Turgot,

un des hommes les plus éminents des temps modernes, proposer au roi Louis XVI un plan d'éducation qui, selon lui, changera en dix ans la face de la France. Tous les Français, au bout de dix ans, seront, lorsqu'on le leur aura enseigné, bons citoyens, bons époux, bons pères, dévoués au roi, et capables de comprendre tout ce qui peut servir au bien public. — On ne peut s'empêcher, lorsqu'on lit ces rêves étranges, de croire que le grand homme voyait une France toute peuplée de petits Turgots enseignés par de grands Turgots. Plus il différait du peuple par son caractère et ses idées, moins il en comprenait les besoins et les facultés réelles.

Ainsi ont fait la plupart des réformateurs de l'éducation. Ils ont jugé d'après eux-mêmes les goûts, les penchants, les facultés de ceux qu'ils voulaient élever. Tous ont manqué le but, et tous s'en sont pris à des causes étrangères, à la faiblesse de tel homme, à la méchanceté de tel autre, à tel ou tel accident. C'est à eux-mêmes qu'ils devaient s'en prendre, à la fausseté de leur système, à l'ignorance des besoins populaires qui est naturelle à tout gouvernement éducateur.

Pouvons-nous espérer que les gouvernements, éclairés par l'expérience, corrigeront bientôt leurs erreurs? Lorsqu'un homme a commis une faute et qu'il en souffre, c'est pour lui une leçon dont il ne tarde pas à profiter. Il me semble que les gouvernements, quoiqu'ils commettent une faute plus facilement que les individus, la corrigent plus difficilement, car il s'en faut bien qu'ils sentent comme les individus les conséquences de leurs erreurs. Un gouvernement peut regretter que ses bonnes intentions n'aient pas un heureux effet. Il peut, en sa conscience, déplorer que sa conduite ne contribue pas

au plus grand bonheur du peuple, mais le dommage réel qu'elle cause ne retombe pas sur lui; il retombe sur la nation, et il faut qu'il soit bien grand pour que la nation mécontente résiste, traduise en faits son mécontentement et fasse payer le dommage à ses auteurs. « Qu'importe à un ministre, disait Ch. Comte, que des enfants placés au collége fassent bien ou mal leurs versions ou leurs thêmes? Que lui importe qu'ils sachent bien ou mal leur langue? qu'ils sachent ou ne sachent pas faire un calcul?... Tous les enfants qui sont placés dans les maisons du gouvernement pourront faire bien des solécismes et bien des barbarismes avant que leurs thêmes ou leurs versions deviennent l'objet d'un débat parlementaire. »

On a reproché à l'instruction privée d'être intéressée, mais c'est là précisément sa force. Elle a un intérêt constant à corriger ses fautes, à s'améliorer, et le plus grand reproche qu'on puisse faire à l'éducation d'Etat, c'est son désintéressement. Aucun de ceux qui la dirigent, depuis les premiers jusqu'aux derniers rangs de la hiérarchie, n'est directement intéressé à l'améliorer. Les chefs suprêmes, nous l'avons vu, le sont fort peu, étant les maîtres plus que les serviteurs de ceux à qui ils distribuent l'enseignement; les hommes qui occupent les rangs inférieurs ne le sont guère davantage, et, le plus souvent, ils n'ont que le pouvoir de ne rien faire, car une fois qu'ils enseignent au nom du gouvernement, il est naturel que la sagesse supérieure du gouvernement soit appelée à tout diriger. Il y aura sans doute d'honorables exceptions, il se trouvera des hommes qui aimeront le progrès pour lui-même et chercheront par amour du devoir, par dévouement à leurs semblables, à réfor-

mer, à améliorer sans cesse l'éducation. Mais quelque nombreux qu'ils puissent être, ils n'en sont pas moins une exception. C'est la masse qu'il nous faut considérer, et il est évident que la masse des instituteurs, pas plus que la masse des hommes, n'a point pour mobile habituel le désintéressement. Elle sera apathique, ennemie des réformes, qu'elle qualifiera toujours de dangereuses innovations, peu sympathiques à quiconque proposera des changements, même les meilleurs, car nul changement ne se fait sans effort. « Rien n'est si tenace que l'esprit de routine dans les vieux corps, » dit quelque part M. Sainte-Beuve en parlant de l'Université. Il en donnait pour preuve que plusieurs des réformes les plus clairement utiles, proposées il y a deux siècles par les écrivains de Port-Royal, sont encore à faire. M. Barrau exprimait avec une grande vérité l'horreur de toute nouveauté, naturelle à un corps enseignant désintéressé, lorsqu'il s'écriait avec une vertueuse indignation : « Qui peut, en conscience, se croire le droit de faire des expérimentations sur la jeunesse qui lui est confiée?... C'est aux règlements actuels et aux usages en vigueur qu'il faut obéir. » Le nombre des novateurs téméraires est donc peu considérable, car même les hommes les mieux disposés sont souvent dominés par l'esprit du corps auquel ils appartiennent. Et ceux qui cherchent à réformer en dépit de ces obstacles sont presque assurés de rester isolés, mal compris, et peut-être de voir leurs réformes disparaître avec eux. On a beau agiter les eaux d'un marécage, on ne les rendra jamais courantes.

Mais le désintéressement des hommes qui dirigent l'éducation n'est pas là seule cause qui en retarde le pro-

grès. Si les chefs avaient constamment devant les yeux les résultats de leurs actes, si leur vie était consacrée à l'enseignement, s'ils étaient capables, par une expérience de tous les jours, de connaître le mal et, jusqu'à un certain point, le remède, il est probable que, de temps à autre, ils seraient tentés d'appliquer ce remède. Mais il n'en est point ainsi. Tandis que les professeurs et les maîtres d'école enseignent, les ministres dirigent l'enseignement; or, dans tous les pays, un ministre de l'instruction publique arrive à son poste et s'y maintient beaucoup moins par ses talents comme éducateur que par ses idées politiques; et les intérêts de l'éducation seront presque toujours dans sa pensée subordonnés à ceux du gouvernement. Les législateurs qui posent les principes de l'éducation nationale n'ont presque jamais, non plus, reçu leur mandat comme éducateurs, et personne n'est surpris lorsqu'ils ont en vue dans leurs lois uniquement des intérêts politiques.

Tout système d'éducation gouvernementale a donc une tendance naturelle à la stagnation, elle en a même au recul. Nous avons supposé que le gouvernement qui créait un tel système le faisait par réelle philanthropie, et avait un sincère désir d'améliorer le sort des citoyens. Il se peut qu'il en soit ainsi, c'est même un cas très-fréquent. Mais il est impossible de supposer que tous les gouvernements futurs ou même que la majorité d'entre eux seront animés du même esprit, ni qu'ils auront les mêmes lumières. Voici très-généralement comment les choses se passent.

Dans un moment où le besoin d'instruction devient général, où la nation aspire à acquérir plus de lumières, un gouvernement entraîné par le zèle public, désireux

de faire du bien et d'acquérir de la popularité, se décide à offrir son appui à ces tendances dominantes et fonde un système d'éducation nationale. Ce moment est évidemment celui où on aurait le moins besoin de son secours; mais n'importe, le secours est donné et l'Etat devient l'instituteur du peuple. Pendant quelque temps, tout semble prospérer : les chefs sont eux-mêmes pleins de zèle, ce sont des fondateurs et ils prennent à leur création un vif intérêt. Ceux qu'ils emploient sont sous l'influence du mouvement général, qui est, qu'on y fasse attention, le produit spontané de l'opinion publique. Les forces individuelles subsistent encore et agissent, et les secours du gouvernement ne les ont pas encore rendues oisives. Une organisation factice, mais efficace pour quelque temps, et qui, surtout, impose par son unité, est donnée à ces forces jadis éparses, et l'on s'écrie : Voyez ce que peut l'action du gouvernement!

Mais à ces jours d'apparente prospérité succède un rapide déclin. L'enthousiasme qui animait les fondateurs ne se communique pas à ceux qui leur succèdent, l'enthousiasme de la nation se refroidit aussi, et tout le vaste édifice fondé sur le beau principe du désintéressement, tombe en décadence, parce que personne n'a intérêt à le soutenir, à le réparer, à le perfectionner. L'instruction publique n'est bientôt plus qu'une des branches secondaires de l'administration; les hommes appelés à la diriger, qu'on se représentait comme d'ardents promoteurs du bien public, ne sont plus que de simples fonctionnaires, routiniers comme les autres. Là comme ailleurs dans l'administration des affaires publiques, le favoritisme s'introduit; des maîtres, des professeurs sont trop souvent nommés et avancés, non en raison de leur

mérite, de leur dévouement, mais par des considérations de famille ou de coterie, en raison de services qu'ils ont rendus à tel ou tel homme haut placé, ou de services qu'ils peuvent lui rendre. D'autres le sont en raison de leurs opinions politiques, et nous voyons les gouvernements les plus libéraux souvent obligés, pour ne pas offenser le parti qui est leur soutien, de préférer aux hommes les plus utiles ceux qui partagent les idées dominantes. Comme ailleurs aussi, le nombre des places s'augmente non en raison de la nécessité, mais par des motifs politiques ou privés entièrement étrangers aux intérêts de l'éducation. De là une dépense inutile considérable et un envahissement de la bureaucratie.

On répond quelquefois que les gouvernements modernes sont généralement libéraux et honnêtes, que, placés sous le contrôle de l'opinion, ils ne sont pas exposés aux tentations du despotisme et de l'arbitraire, qu'ils doivent servir et qu'ils servent la nation avec zèle. Mais, je le demande, où est le gouvernement qui n'ait pas gardé quelque chose de cette autorité dont l'origine est la force, et qui, par conséquent, sous couleur de bien public, ne soit pas exposé à poursuivre ses propres buts? Prenez les plus libéraux, ne sont-ils pas le jouet de partis qui, à chaque instant, arrivent au pouvoir par de tout autres moyens que la volonté générale et qui se maintiennent par de tout autres moyens que les services rendus? Où est le gouvernement aussi fortement attaché aux intérêts publics qu'un particulier est attaché aux siens propres? aussi désireux de rendre des services à la nation qu'un homme l'est de s'en rendre à lui-même? Lorsqu'on me le montrera, j'avouerai qu'une grande objection à l'éducation d'Etat aura été levée, mais

jusque là je douterai que les gouvernements soient les naturels instituteurs des peuples.

En effet, s'ils sont, dans les fonctions qui leur sont propres, exposés aux tentations de l'égoïsme, combien le seront-ils davantage lorsqu'il s'agira d'intérêts privés? L'intérêt public est un et simple. Il s'agit de droits dont chacun est capable de juger, et les actes du gouvernement sont soumis autant qu'ils peuvent l'être au tribunal de l'opinion publique. Mais lorsqu'il s'agit des intérêts privés de l'éducation, d'intérêts dont le gouvernement a pris la charge, précisément en se fondant sur ce que les particuliers manquaient des lumières suffisantes, un semblable contrôle ne peut exister. Ces intérêts sont d'ailleurs infiniment divers et divergents; une partie de la population est indifférente, sinon hostile à ce qui est avantageux à l'autre, et les idées diffèrent plus encore que les intérêts. Les gouvernements seront donc contrôlés d'une manière beaucoup moins efficace que dans l'exercice de leurs fonctions essentielles.

L'expérience confirme, il me semble, tout ce que nous a indiqué le raisonnement sur ces défauts de l'éducation d'Etat. Elle nous la montre presque partout négligemment conduite, lente à progresser, coûteuse, généralement peu adaptée aux besoins réels de la population. Les études de nos colléges ont-elles fait dans les trois derniers siècles des progrès qu'on puisse comparer à ceux de la civilisation? L'économie règne-t-elle dans l'administration de l'instruction publique comme dans une maison bien ordonnée, et le gouvernement, lorsqu'il fait une dépense, se demande-t-il comme fait tout homme sensé : Sera-t-elle payée par le résultat? Lorsque des besoins nouveaux surgissent, sont-ils aussitôt

écoutés, ou bien faut-il attendre des dizaines, des centaines d'années avant qu'ils soient pris en considération? — L'instruction primaire ne montre pas encore, il est vrai, d'une manière aussi frappante les défauts que nous avons signalés, mais rappelons-nous qu'elle vient seulement de naître, et que nous sommes encore à la génération de ses fondateurs — et malgré cela il ne me paraît pas qu'un esprit de progrès bien remarquable l'anime. Les pays où elle a eu la plus longue existence nous montrent assez clairement qu'elle n'échappe pas à la routine. En Ecosse, par exemple, où elle a été créée il y a deux siècles, depuis deux siècles on persiste à enseigner le rudiment latin dans toutes les écoles de village, parce que, à l'époque de leur fondation, le latin était regardé comme la route de toutes les sciences.

Nous sommes loin d'avoir passé en revue tous les défauts de l'éducation gouvernementale, l'espace nous oblige à nous borner. Il est cependant encore quelques-uns de ces défauts trop importants pour être tus.

Le gouvernement, en sa qualité même de gouvernement, doit élever les hommes moins en vue d'eux-mêmes qu'en vue de la société. C'est au nom de l'intérêt public qu'il s'est chargé de leur éducation, et quelque ardente que soit sa philanthropie, elle est condamnée à avoir le bien général pour objet et à y subordonner les intérêts particuliers. «Il n'a pour les enfants aucun amour aveugle tel que celui des pères,» comme disait Malesherbes; ou, pour parler plus franchement, il n'a pour eux aucune affection individuelle, il ne connaît pas les individus, mais la nation. Écoutez les apôtres les plus zélés de l'instruction d'État, n'est-ce pas constamment l'avantage social qu'il ont en vue? L'État doit élever les enfants, disent-ils, parce que cela est nécessaire à la prospérité générale,

à la sécurité publique, parce qu'il en coûte moins de les élever que de les emprisonner plus tard et de punir les crimes de leur ignorance. L'éducation est entre ses mains une sorte de police préventive destinée à rendre les hommes, selon l'expression de M. Fortoul, « des instruments dociles de la société. »

Il en résulte que toutes les fois que le bien des individus paraîtra aux gouvernants opposé au bien général, il sera sacrifié sans aucun scrupule; il sera négligé toutes les fois qu'il sera inutile au bien général, et on ne saurait en faire aux gouvernants aucun reproche, cela tient à la nature même de leur mission. Il en résulte aussi que la notion même de l'éducation est abaissée. C'est l'abaisser que d'élever l'homme non pour lui-même, mais pour l'État; c'est donner une éducation d'esclave et peu importe qu'on appelle cet esclave, citoyen.

L'éducation du citoyen devrait être subordonnée à celle de l'homme; c'est le contraire qui a lieu; la culture générale est remplacée par une culture nationale. Tantôt les vues d'un parti politique dominent tout, tantôt ce sont celles d'un nationalisme étroit. On affiche des principes d'éducation français ou allemands, au lieu de s'attacher aux principes généraux qui sont applicables à tous les hommes. Cet exclusisme prend souvent racine dans la constitution même du corps enseignant. Comme conséquence de l'intervention de l'État, les maîtres nationaux obtiennent dans les institutions nationales des privilèges, parfois un monopole absolu. Des barrières intellectuelles sont ainsi élevées entre les nations, non moins hautes et non moins fâcheuses que celles qu'opposent au commerce les douanes les plus restrictives.

Un autre désavantage est l'alternative où se trouve

placé l'État de donner un enseignement qui blesse les convictions d'un grand nombre d'hommes, ou de s'abstenir d'enseigner les choses les plus importantes. Le domaine de l'instruction ne comprend pas seulement les sciences sur la valeur desquelles tout le monde est d'accord, telles que les mathématiques, la physique, la géologie; il comprend des problèmes sur lesquels règne la divergence d'opinions la plus grande, et qui n'en sont pas moins une partie nécessaire de toute bonne éducation. Telles sont les questions politiques, sociales, religieuses. Imposer sur tous ces sujets l'enseignement qui est conforme aux idées des hommes au pouvoir, sera aux yeux d'un grand nombre de citoyens un acte de tyrannie; imposer, comme on a cherché à le faire, les idées qui semblent concilier le mieux les opinions opposées, n'est pas moins arbitraire et a pour principe et pour conséquence un scepticisme funeste. Exclure toutes les questions débattues du cadre de l'enseignement, c'est rendre les études incomplètes, c'est traiter comme inutile ce qui est peut-être l'essentiel, c'est favoriser encore l'indifférence et le scepticisme.

Quant aux questions qui regardent l'Etat lui-même, si le gouvernement impose à tous sa propre solution, si, comme on dit, il élève la nation « conformément aux principes de l'État, » il met en usage un instrument de tyrannie le plus formidable qu'on puisse imaginer. Il peut, en formant le peuple selon les idées qui lui conviennent, débarrasser son autorité de tout contrôle. Son enseignement aura pour effet, en tout cas et quelles que soient ses intentions, d'entraver tout progrès politique. Si le peuple est élevé de manière non-seulement à être soumis au gouvernement, mais à approuver, à adopter

pour siennes toutes ses idées, toutes ses erreurs, où est le ressort du progrès? Or il est impossible qu'un gouvernement n'imprègne pas plus ou moins son enseignement de ses principes politiques, qu'il ne fasse pas de l'instruction qui lui est confiée un soutien de sa propre existence, un moyen de propager ses opinions. Il en a le droit, et plus ses convictions politiques seront profondes, plus il considérera comme un devoir de les répandre, — devoir trop en accord avec ses intérêts pour qu'il le néglige.

Ainsi sur toutes les questions qui peuvent être encore un objet de controverse, chaque gouvernement enseigne ses idées à la nation, et comme la variété des idées est aussi grande que celle des gouvernements, l'éducation est exposée aux changements les plus arbitraires. Son principe même, l'esprit qui la dirige, le but qu'elle poursuit peuvent être soumis à de subites révolutions. C'étaient sans contredit des objets bien différents les uns des autres, pour ne pas dire opposés, que se proposaient d'atteindre en France le gouvernement républicain, l'empereur et les Bourbons restaurés! Chaque gouvernement crée un nouveau système. Ses principes le lui commandent, sa gloire l'y encourage, et, incertain de sa durée, il détruit et construit le plus qu'il peut dans le moins de temps possible. Par malheur, plus il a de pouvoir pour répandre ses idées, et plus la réaction est complète après sa chute, et ainsi d'extrême en extrême, de révolution en réaction, jamais on n'atteint la vérité, parce que jamais elle n'est recherchée librement.

Ces perturbations si différentes du progrès seraient bien plus fréquentes encore si les ministres et les législateurs prenaient un plus vif intérêt aux affaires de l'é-

ducation. De 1830 à 1848, par exemple, la France n'a pas eu, en dix-huit ans, moins de quinze ministres de l'instruction publique, et certainement il ne s'en est pas succédé deux qui eussent sur l'éducation des idées identiques. Si chacun n'a pas fait sa petite révolution, il faut l'attribuer à leur indifférence, à leur apathie, et à la force d'inertie du corps enseignant. On est donc sauvé d'un mal par un autre. Nous pouvons dire d'une manière générale que les gouvernements n'ont à choisir qu'entre ces deux extrêmes : ils sont révolutionnaires ou routiniers.

Un autre inconvénient de l'instruction d'État est son uniformité. Elle est aussi uniforme dans chaque période qu'elle est soumise, dans le temps, à des variations arbitraires. L'unité de l'Etat rend son action nécessairement une. Au lieu de l'immense variété que produirait la libre action individuelle, elle répand d'un bout à l'autre du pays les mêmes idées, la même culture. Vous voyez que d'une frontière à l'autre des millions de citoyens ont reçu, pour ainsi dire, la même empreinte; passez la frontière et vous trouvez aussitôt une culture et une éducation que dominent des idées toutes différentes. Cela prouve-t-il que, dans toute l'étendue du pays, les besoins des hommes soient égaux, leurs facultés, leurs tendances intellectuelles les mêmes, et qu'au delà de la frontière tout cela soit dissemblable? Non, mais seulement que ces facultés et ces besoins n'ont pas été consultés.

Cette uniformité n'est évidemment obtenue que par une immense déperdition de forces, car elle est produite par la destruction de tout ce qui s'écarte du type adopté par le gouvernement. Mais là n'est pas son seul incon-

vénient · elle est surtout funeste en ce qu'elle prive la nation de la connaissance et du contrôle d'elle-même. D'un bout à l'autre du pays, elle fait régner les mêmes préjugés, les mêmes erreurs; chacun ne retrouvant dans son voisin que sa propre image, perd l'habitude et comme la faculté de contrôler ses opinions, ses sentiments par ceux d'autrui, de réfléchir, de juger en un mot. Tous ces points de comparaison, qui sont les points d'appui du progrès, sont perdus, l'opinion publique devient despotique et aveugle, les convictions individuelles s'effacent.

En vain dira-t-on que tous les inconvénients que nous avons décrits ne sont pas le résultat de l'intervention des gouvernements en général, mais des mauvais gouvernements. Je rappellerai d'abord que c'est une erreur grossière de préjuger que tous les pouvoirs auxquels on remettra désormais le soin de l'éducation, seront de bons gouvernements. Tous sont composés d'hommes dont le caractère n'est pas plus infaillible que l'intelligence; en outre, les vices que j'ai signalés ne sont pas attachés au caractère de tel ou tel gouvernement; ils sont communs à tous et tiennent de la nature de leur pouvoir. Le meilleur gouvernement sera un commerçant détestable, et il ne vaudra pas davantage comme instituteur.

Les exemples que l'on donne pour montrer que les gouvernements, lorsqu'ils sont bons et animés de principes libéraux, peuvent être utiles à l'instruction, prouvent précisément que, pour faire quelque bien, ils doivent laisser faire, et diminuer le plus possible le domaine de leur intervention. Le gouvernement, dit-on par exemple, peut être utile en confiant le soin de diriger l'éducation publique aux autorités locales, aux habitants des

villes qui en doivent profiter et qui en paient les frais. Les institutions gouvernementales, dit-on encore, peuvent être bonnes lorsqu'une place y est laissée à la concurrence, lorsque les maîtres ne sont pas payés uniquement par l'État, mais reçoivent aussi de ceux qu'ils enseignent un salaire proportionné à leurs services et qui encourage leurs efforts. Elles peuvent être bonnes encore lorsqu'il y a entre les maîtres d'une même institution et entre leurs idées une certaine concurrence, lorsqu'ils n'ont pas de doctrines et de plan d'éducation strictement imposés, mais restent jusqu'à certain point responsables de leurs actes.

Toutes ces libertés sont bonnes, mais elles sont précisément fondées sur le principe que l'instruction de l'État est mauvaise. Elles sont toutes des acheminements à la liberté individuelle qui, si elles sont bonnes, doit être meilleure encore. S'il est utile de laisser les diverses localités se suffire à elles-mêmes, à plus forte raison doit-on accorder ce droit aux individus. Si une concurrence limitée est supérieure au monopole de l'État, une concurrence complète sera supérieure encore. L'efficacité de celle qui existe ne peut être fondée que sur l'excellence du principe de la liberté. Si une application partielle du principe est bonne, une application totale sera le plus grand bienfait.

Quelque mauvaise que soit de sa nature l'éducation gouvernementale, le mal qu'elle cause ne serait réellement pas très-grand, il serait remédiable si l'intervention de l'État ne détruisait pas la concurrence et les efforts individuels. Ce fait, il est vrai, les partisans de l'intervention le nient. Leur théorie est que, aussi long-

temps qu'on ne défend pas directement aux gens d'enseigner comme ils le veulent et de s'instruire comme bon leur semble, la concurrence est libre. Ils professent même souvent que l'enseignement de l'État a besoin du stimulant de cette concurrence, qu'il est de l'avantage de l'État de la permettre, et de nos jours il la permet en effet. Mais une concurrence permise et exercée dans les limites seulement où elle est permise, peut-elle être sérieuse? Une comparaison fera aisément comprendre combien sont illusoires les droits de ce qu'on appelle l'enseignement libre.

Supposez que le gouvernement dise avec la même logique que pour l'instruction : Il importe au bonheur public que le peuple soit bien vêtu, je vais donc me faire fabricant de drap. Il fonde en conséquence une sorte « d'université des draps, » ou comme vous voudrez l'appeler, établit dans toutes les villes qui en ont besoin et même dans quelques-unes qui n'en ont aucun besoin, des fabriques de drap richement dotées et qui peuvent vendre les étoffes à moitié prix, il accorde même des priviléges spéciaux à ceux qui se vêtent de ce drap national. Que pensez-vous que vont devenir les fabricants actuels, et que diront-ils de la liberté qui leur est laissée ! C'est beaucoup si quelques-uns d'entre eux parviennent à végéter dans quelques localités écartées. N'y aurait-il pas dérision à leur dire : Le gouvernement n'a en rien blessé vos droits, il autorise, il désire même votre concurrence?

On a dit souvent, pour excuser cette violation de la justice, que l'enseignement libre ne doit pas être pris en sérieuse considération, parce qu'il est de sa nature incapable de rien faire de considérable. « Je crois peu, disait

M. Guizot à peu près en ces termes, à l'efficacité de l'enseignement libre. Il promet beaucoup, mais il ne tient guère ses promesses, » — et il n'y a guère de ministre de l'instruction publique qui n'ait allégé sa conscience par des paroles de ce genre. — Mais ce manque d'efficacité provient non de ce que l'enseignement soit libre, mais précisément de ce qu'il ne l'est pas. L'enseignement de l'État a beau être faible et mauvais, il peut assez affaiblir l'enseignement « libre » pour que ce dernier soit plus mauvais encore. Sa manière de vaincre ressemble tout à fait à celle de cet empereur romain qui venait lutter dans le cirque avec les gladiateurs esclaves. Il s'armait d'une forte cuirasse et d'une épée de bon acier; ses adversaires étaient nus et on leur donnait des épées de plomb. Il les tuait tous et prouvait ainsi d'une manière très-démonstrative qu'un empereur est toujours plus fort qu'un esclave.

Pour que la concurrence fût libre, il faudrait qu'elle fût égale, il faudrait que les professeurs et les maîtres d'école du gouvernement fussent soumis comme les autres à la loi du libre échange des services. Que le gouvernement nomme, s'il veut, des maîtres, des recteurs, proviseurs, mais qu'ils n'aient comme les maîtres de l'enseignement privé d'autre rétribution que celle librement donnée par ceux qui reçoivent leurs services. Tout ce qui est au delà détruit l'égalité de concurrence, c'est une protection qui, selon l'expression de Bastiat, prohibe tout ce qu'elle empêche.

Veut-on se convaincre que cette protection empêche beaucoup et prohibe toute véritable concurrence, on n'a qu'à examiner l'un quelconque des pays où a été établie l'éducation d'État. L'éducation par les moyens privés est

réduite dans tous à des proportions d'autant plus chétives que l'on a accordé davantage aux institutions du gouvernement. Dans presque toutes les contrées de l'Europe, si l'on détruisait les institutions gouvernementales, il ne resterait, pour ainsi dire, rien ; et cependant il est absurde de prétendre que si l'État ne s'en était pas mêlé, il n'y aurait eu ni écoles pour l'enfance, ni enseignement libéral, ni établissements littéraires d'aucune sorte ; absurde de dire que les hommes fussent restés sans instruction aucune s'ils eussent été laissés à eux-mêmes, que sans les écoles primaires de l'État personne n'aurait jamais su lire ni écrire, que sans ses écoles de médecine et de droit il n'y aurait ni médecins, ni juristes au monde.

Il est donc constant que lorsqu'un gouvernement crée un enseignement public, il ne crée pas seulement, il détruit. Il détruit tout enseignement qui aurait pu faire concurrence au sien.

Certaines personnes se consolent très-aisément de cet anéantissement de la concurrence, car, disent-elles, il peut être contraire aux droits de quelques instituteurs, mais il laisse intacts ceux des hommes qui reçoivent l'instruction. Or ce qui doit diriger l'État, ce n'est pas l'intérêt de ceux qui enseignent, mais l'intérêt général de la nation. Leur conclusion est que, pourvu que le gouvernement fournisse aux pères de famille une instruction abondante pour leurs enfants, tout est bien, et on n'a pas à s'inquiéter des plaintes des instituteurs.

Admettons pour un instant cette thèse singulière que le droit d'enseigner ne mérite pas d'être pris en considération, il me semble que ceux qui reçoivent l'instruction sont les premiers intéressés à la libre concurrence,

et que détruire la concurrence est attenter directement à leur liberté. Avant que le gouvernement intervînt, chacun pouvait acheter l'instruction qu'il voulait et de qui bon lui semblait. Mais bientôt le gouvernement réduit toutes les sources diverses d'instruction à une seule, la sienne, tous les genres d'instruction à celui qu'il adopte. Comment peut-il dire encore : Choisissez, vous êtes libres? Les droits de ceux qui enseignent sont si intimement unis aux droits de ceux qui ont besoin d'instruction, qu'ils leur sont, pour ainsi dire, identiques. On ne saurait attaquer les uns sans attaquer les autres.

Ce fait a des conséquences morales d'une extrême gravité : priver de la liberté, c'est priver de la responsabilité, c'est affaiblir l'énergie, c'est attaquer la moralité dans sa source même, et lorsque cet abaissement moral atteint la famille, c'est un mal immense. Il n'est point dans la nature des choses qu'un ministre de l'instruction publique prenne plus d'intérêt à l'éducation des enfants « nationaux » qu'un père n'en prend à celle des siens, ni qu'il l'entende mieux. Mais mettez dans la loi qu'il en doit être ainsi, et vous le mettrez bientôt dans les faits. Confiez le pouvoir paternel aux mains du ministre, faites que le père ait moins d'autorité sur l'éducation de ses enfants que n'en a le ministre, et bientôt il y prendra moins d'intérêt que le ministre lui-même. Les liens de la famille sont ainsi tous relâchés, car en affaiblir un, c'est les affaiblir tous. L'on devait bien s'attendre à ce résultat lorsqu'on avait pour but de réaliser, partiellement au moins, l'éducation commune de Platon. Non-seulement le père aime moins son enfant, mais l'enfant, par une conséquence naturelle, aime aussi

moins son père. En diminuant l'affection paternelle, on n'a pas seulement affaibli dans le père l'amour de toute bonne éducation, on a atteint du même coup l'affection filiale qui est la source de toute vraie obéissance.

Le père peut cependant quelque chose encore pour son enfant : il peut tendre la main et demander, et, quelle que soit son opulence, il le fera, car c'est chose facile et à laquelle on s'habitue très-aisément. Il y est d'ailleurs pleinement autorisé par le principe qu'a posé le gouvernement. Le gouvernement ne l'a privé de la liberté d'élever ses enfants à sa guise, qu'en s'imposant à lui-même le devoir de payer leur éducation. Un fonds prélevé par l'impôt a été mis en commun pour l'éducation nationale, chacun cherchera évidemment à en retirer le plus possible : les habitants de telle ville demanderont que le prix de l'instruction soit réduit, d'autres intrigueront pour obtenir des bourses. Lorsqu'il paraîtra que de nouvelles dépenses doivent être faites pour l'éducation, que des perfectionnements y doivent être introduits, personne ne songera à rien faire soi-même. On s'adressera à l'État, on le suppliera de jeter les yeux sur cette détresse, de satisfaire à ces besoins nouveaux. Or, comme ces besoins sont naturellement progressifs, jamais les demandes n'auront de terme ; le gouvernement qui se charge de satisfaire au développement intellectuel des individus, se charge d'une tâche indéfiniment croissante.

On a reconnu que la charité légale a pour constant effet de créer des pauvres et un esprit de mendicité. La charité légale qui distribue aux frais du public l'instruction à toutes les classes, aux plus opulentes comme aux plus pauvres, a pour effet de créer dans toutes le même

esprit de dépendance, d'oisiveté, un paupérisme d'éducation qui sans cesse tend à s'augmenter et qui aujourd'hui n'étonne plus personne, tant nous y avons été malheureusement habitués. L'action du gouvernement détruit donc les efforts de ceux qui reçoivent l'éducation aussi bien que de ceux qui la donnent. L'État paralyse les uns et les autres en les condamnant à l'inactivité. Lorsqu'il retire sa main et que tout s'écroule, ce n'est pas une preuve que sa main soit puissante à créer et à soutenir, c'est une preuve qu'elle a été puissante à détruire.

Cet affaiblissement des forces individuelles par l'intervention de l'Etat a pour conséquence forcée de perpétuer indéfiniment ce régime d'intervention. Plus une nation y a été longtemps soumise et plus elle est incapable de se suffire à elle-même. On a dit souvent que lorsque l'Etat aurait donné au peuple le moyen de connaître et de goûter les avantages de l'éducation, le peuple arriverait à l'aimer, à la rechercher, et deviendrait capable de l'acquérir par ses propres efforts. Mais il n'en est rien : l'histoire ne nous offre pas d'exemple d'un tel fait ; elle ne nous montre nulle part que la servitude soit le meilleur moyen d'élever pour la liberté. Il en est de l'éducation comme de toutes les industries *naissantes* que l'Etat cherche à protéger en détruisant la concurrence : Elles sont faibles à leurs débuts, dit-on, il faut donner un appui à leurs premiers pas ; c'est le seul moyen de les rendre capables de se soutenir un jour elles-mêmes. Mais l'industrie n'a-t-elle pas toujours été affaiblie par cette protection? Tout secours qui lui est donné a pour unique effet de la rendre plus dépendante et plus exigeante

Cette dépendance a pour l'éducation des conséquences plus fâcheuses encore, s'il est possible, que pour l'industrie. La rendre dépendante de l'Etat n'est pas nécessairement la soumettre à un maître désireux de la protéger, c'est sûrement la soumettre à un maître, et peut-être à un ennemi. Les hommes qui créent des institutions publiques croient toujours que leurs successeurs au pouvoir partageront leurs intentions bienveillantes Mais ces successeurs non-seulement pourront, comme nous l'avons vu, être indifférents à l'éducation, ils pourront être opposés à son progrès. Nous ne sommes pas loin de l'époque où l'opinion générale des classes éclairées était que moins le peuple est instruit et plus il est heureux Des milliers d'hommes, et non sans influence, disent encore ouvertement qu'il est avantageux au bien général et à la sécurité publique de retarder le progrès des lumières plutôt que de le faciliter. Et si tant d'hommes le disent, il y en a un bien plus grand nombre qui le pensent sans l'exprimer, souvent sans se l'avouer à eux-mêmes. Il y en a beaucoup qui, ignorants eux-mêmes, redoutent instinctivement de voir éclipser leurs faibles lumières par l'accroissement des lumières publiques; beaucoup qui, méprisant l'instruction, regardent avec dédain tous les sacrifices faits par d'autres pour l'obtenir, avec mécontentement tous ceux qu'on leur impose à eux-mêmes; beaucoup qui, profitant de l'ignorance et des erreurs publiques, résistent à tout ce qui pourrait dissiper ces erreurs. Tous ces hommes, loin d'être convertis par les efforts civilisateurs de l'Etat, trouvent leurs plus puissants arguments en faveur de l'ignorance dans les maux inévitables que produit l'éducation gouvernementale. Car cette éducation arbi-

traire crée des besoins factices et des positions fausses dans la société. Ces adversaires du progrès sont plus nombreux et plus forts qu'on ne pense. Qui nous garantit que le pouvoir ne tombera jamais entre leurs mains? Ou plutôt tous les gouvernements ne sont-ils pas plus ou moins sous leur influence, les plus libéraux ne sont-ils pas obligés de leur faire quelques concessions?

La dépendance du peuple soumis à un gouvernement éducateur, ne tend pas seulement à croître en intensité, mais à gagner en étendue. Non-seulement chacun des hommes que l'Etat protége demande constamment à être protégé davantage, mais on voit sans cesse s'accroître le nombre de ceux qui demandent à être également assistés. Nous devons nous rappeler, en effet, que le gouvernement ne s'est pas chargé en principe de l'éducation de quelques-uns seulement, mais de celle de tous. Car, s'il est vrai qu'il ait des devoirs égaux envers tous les citoyens, chacun de ceux-ci peut réclamer de lui ce qui est accordé aux autres. Les faits nous prouvent que l'Etat, n'eût-il entrepris d'abord que l'éducation des classes les plus dénuées, est conduit forcément, pas à pas, à donner à toutes les classes toute l'éducation. Je pourrais en citer bien des exemples; un suffira : en Angleterre, le gouvernement entreprit, il y a un petit nombre d'années, d'aider à l'éducation des classes pauvres qui ne pouvaient, pensait-on, se suffire. Une demi-génération ne s'est pas écoulée que déjà les classes moyennes commencent à réclamer pour elles la même faveur. « Nous contribuons, disent-elles, par l'intermédiaire de l'Etat à l'éducation du peuple; l'Etat ne devrait-il pas aussi contribuer à la nôtre? Nous ne pouvons pas plus suffire à celle qui nous convient que le peuple ne le pouvait à

celle qui lui était nécessaire. Si le gouvernement continue à favoriser d'une manière exclusive l'instruction populaire, elle sera bientôt supérieure à la nôtre, et les rangs seront renversés! » Le sentiment se répand de plus en plus que les classes moyennes ne supporteront cordialement l'éducation des classes inférieures que lorsque l'Etat se sera sérieusement occupé de la leur. Si l'on réfléchit bien, l'on verra que si le gouvernement doit à une partie quelconque de la société une partie quelconque de son éducation, il doit, selon les principes exposés par Talleyrand, en 1791, enseigner toutes choses à tous les citoyens.

Il y a plus : tout contribue à l'éducation de l'homme; tout ce qui l'entoure, toutes les choses qui agissent sur lui, et sur lesquelles il agit, aident à l'élever; sa vie tout entière est une longue éducation. Chaque jour rend plus évidente cette grande vérité. – La conséquence n'en est-elle pas évidemment que, si le gouvernement a pour devoir général de diriger l'éducation des hommes, il doit être le directeur suprême de toutes leurs actions? Lors donc que le socialisme est devenu la loi de l'éducation, il doit logiquement devenir celle de toute la vie nationale.

L'éducation a été de tout temps imparfaite, et dès que les hommes d'Etat ont tourné leur attention vers elle, ils ont reconnu son imperfection. Deux voies s'offraient à eux pour travailler à son progrès. L'une était de traiter leurs semblables comme des hommes, comme des êtres libres et responsables, de les conseiller, d'éclairer leur volonté, mais de laisser cette volonté indépendante; c'était, en respectant tous leurs droits, de laisser intactes

les forces intellectuelles et morales dont ces droits sont les soutiens; c'était de se contenter d'exercer sur eux l'action morale qu'un homme peut exercer sur un autre homme.

L'autre voie à suivre était pour les gouvernements de se substituer au libre arbitre des individus, de leur commander au lieu de les persuader, de s'imposer à eux comme leur conducteur spirituel. Les conséquences de ce système sont évidentes, ce sont celles que nous avons décrites : se substituer au libre arbitre des hommes, c'est le détruire; prendre sur soi la responsabilité de l'éducation, c'est vouloir mouler les hommes comme le potier moule la terre, c'est faire d'eux une molle argile. Le gouvernement qui se juge capable d'élever les hommes par la force, doit naturellement supposer qu'ils sont passifs, inertes, sans énergie, et dès qu'il les suppose tels, tous ses efforts tendent à les rendre tels en réalité.

Or comprimer les facultés humaines, ce n'est pas seulement se priver d'une force sans laquelle rien n'est possible, c'est se priver en même temps du plan admirable de progrès, qui est, pour ainsi dire, déposé comme un germe en elles, c'est substituer la sagesse gouvernementale à la sagesse divine. « Voici le terme du progrès, disent les hommes d'Etat, voici le but vers lequel, sous notre impulsion, doit tendre l'humanité. » Mais le progrès auquel l'homme aspire, tantôt avec conscience, tantôt sans le connaître, est tout autrement élevé que celui auquel veulent le pousser les gouvernements. Il n'a pas de terme, et aucun de nous ne peut dire : Le but est là. nous n'irons pas plus loin. Dieu seul connaît le but, mais nous savons qu'il a organisé les facultés

humaines en vue de cette fin, et que leur libre exercice est pour nous le plus sûr ou plutôt le seul moyen de nous en approcher.

D'où vient que cependant tous les gouvernements, même les plus éclairés, ont pris cette seconde voie, celle de l'absolutisme? C'est qu'ils ont pu le faire. Ils ont eu la force en main; ils ont eu le pouvoir de dominer et ils ont dominé, et jamais l'idée ne leur est venue que ce pouvoir fût nuisible; il n'est pas dans notre nature humaine de jamais mettre en question la légitimité ou l'efficacité du pouvoir qu'il nous est donné d'exercer : jamais le roi le plus absolu ne s'est trouvé impropre à la royauté. Pour traiter leurs sujets en hommes, les gouvernements auraient été obligés de reconnaître qu'ils n'avaient sur eux aucune supériorité de nature. Mais c'est une vérité bien ancienne que quiconque a une supériorité de force, s'attribue une supériorité de caractère et d'intelligence; quiconque commande se croit fait pour commander.

Ainsi le pouvoir de l'Etat sur l'éducation a duré presque incontesté jusqu'à nos jours. Fondé par la force, il a été perpétué par l'habitude. Plus tard, on l'a justifié par le raisonnement et réduit en théorie, comme c'est l'ordinaire pour tous les faits accomplis. Mais quels que puissent être les arguments produits en sa faveur, quelque apparence de force qu'ils puissent avoir, il n'en reste pas moins constant que l'éducation d'Etat est fondée sur une violation des droits de l'humanité, sur la négation de la nature morale de l'homme. Aussi ne saurais-je admirer les résultats les plus brillants en apparence que l'on donne pour preuve de son efficacité; fussent-ils aussi beaux qu'on veut les faire paraître, ils ont été

achetés à un trop grand prix ; au lieu d'être produits par le développement des facultés humaines, ils sont obtenus par leur abaissement. Or il est plus essentiel de conserver ces facultés intactes et dans leur libre exercice, que d'enseigner aux hommes toutes les sciences actuellement existantes, si cela doit se faire en blessant leur liberté intellectuelle. — On me montre des statistiques qui, dit-on, prouvent un progrès considérable : Dans tel pays où, il y a cinquante ans, un dixième à peine de la population savait lire, les trois quarts des enfants fréquentent les écoles. Ailleurs, des milliers de jeunes gens reçoivent une éducation classique, que, sans le gouvernement, ils n'eussent point reçue. Je veux admettre que tout cela soit un progrès réel, je le considère comme peu de chose, si ce n'est pas en même temps une puissance de progrès. Or nous avons vu que ce ne l'est pas : l'Etat, en donnant aux hommes l'instruction, ne leur a pas donné le goût de s'instruire, la volonté d'acquérir par eux-mêmes une culture plus élevée, la confiance en eux-mêmes qui leur permettrait d'accomplir de nouveaux progrès. La liberté seule peut produire un progrès spontané et fécond. Un progrès conforme à notre nature jette la semence d'un nouveau progrès, mais celui qui est artificiel ne crée rien. Il est semblable à un corps étranger introduit de force dans l'organisme et que le travail de la vie tend sans cesse à expulser.

Je ne voudrais pour preuve du peu de réalité de ce progrès que les exemples donnés pour en faire admirer la grandeur : « Voyez l'Autriche, nous dit-on, vous y trouvez sur neuf habitants un enfant qui fréquente les écoles, tandis qu'en Angleterre vous n'en trouvez qu'un sur quatorze. » Je vois l'Autriche, mais je ne vois pas

qu'avec toutes ses écoles publiques elle soit moralement ni intellectuellement bien supérieure à l'Angleterre.

La conclusion de toutes les considérations que nous avons exposées peut s'exprimer en deux mots : l'unique devoir des gouvernements envers l'éducation est une abstention complète, car toute intervention de leur part est contraire à la liberté. « Ils sont, disait un jour M. Cousin, responsables de tout ce qu'ils laissent faire. » — Je dirai plutôt qu'ils sont responsables de tout ce qu'ils empêchent de faire, de tout le bien auquel leur intervention met un obstacle. Qu'ils laissent faire : qu'ils respectent en leur entier les droits des pères de famille, et ils rendront à l'éducation un plus grand service que si, détruisant d'une main les relations naturelles de la famille, ils réussissaient de l'autre à augmenter le capital consacré à l'instruction. Ils atteindront par ce moyen, et non par aucun autre, le seul but qu'il faille se proposer : rendre chaque père de plus en plus capable d'élever ses propres enfants. Qu'ils respectent les droits des instituteurs, et la concurrence donnera des maîtres plus dévoués, plus intelligents.

J'ai montré que le gouvernement ne doit pas intervenir dans l'éducation, parce que son intervention est toujours funeste. Mais je désire qu'il soit bien compris que la non-intervention n'est pas seulement pour lui un devoir de morale et de prudence ; il y a plus : il n'a pas le droit d'intervenir, il n'a pas même celui de prendre, comme gouvernement, aucun intérêt à l'éducation. Le rôle des gouvernements est de veiller à la justice à la sécurité publique, et aux intérêts qui sont essentiellement communs. Ils ne peuvent recevoir de leurs mandataires d'autres pouvoirs que ceux applicables à ces ob-

jets. Nul homme n'a le droit d'imposer à d'autres directement ou indirectement telle ou telle éducation ; il ne peut, par conséquent, communiquer comme citoyen ce droit à son gouvernement. Je reconnais à tous mes concitoyens le droit de me faire observer la justice, respecter la propriété, et de m'obliger aux dépenses qui sont essentiellement communes ; mais je ne reconnais à personne celui de me taxer pour élever mes enfants à sa fantaisie, ou de me taxer pour élever ceux d'autrui. Lors donc qu'un gouvernement ne s'occupe pas d'élever le peuple et s'acquitte de ses fonctions de gouvernement sans s'inquiéter de savoir si le peuple vit encore dans l'ignorance, on ne peut l'accuser d'indifférence. On ne le peut pas plus qu'on ne peut accuser d'être indifférents aux arts et à la littérature les directeurs d'une compagnie de chemins de fer ou d'une entreprise industrielle, parce qu'ils n'emploient pas à soutenir la littérature et les arts les fonds qui leur sont confiés. Que les hommes d'Etat gouvernent bien, qu'ils s'attachent à corriger les lois, à établir la liberté du commerce et de l'industrie, à maintenir le bon accord entre les nations; là est leur mission. Ils contribueront certainement, s'ils font toutes ces choses, au progrès de l'éducation, puisque tous, en nous acquittant fidèlement des devoirs de notre position, nous contribuons au bien général. Mais ils n'ont point à gouverner en vue de l'éducation, pas plus que les directeurs d'un chemin de fer n'ont à s'inquiéter de l'influence qu'il peut avoir sur la civilisation et les mœurs.

L'idéal du gouvernement n'est pas un pouvoir qui s'occupe de tout et soit en toutes choses le conducteur des nations, mais un pouvoir qui, appliqué aux buts seulement pour lesquels une action commune est indispensable, concentre toutes ses forces à les atteindre.

Ainsi, moins un gouvernement est commerçant, plus le commerce prend d'essor; moins il cherche à protéger les arts et l'industrie, plus l'industrie et les arts prospèrent; moins il s'occupe de diriger la religion et les mœurs, plus les hommes peuvent être vraiment moraux et religieux; moins il se fait instituteur du peuple, et plus le peuple devient capable d'acquérir une bonne instruction. Son objet est la protection de la liberté individuelle, car c'est là le seul objet auquel puisse être légitimement appliquée la force commune dont il est l'organe. Toutes les fois qu'il n'emploie pas le pouvoir qu'il possède à protéger cette liberté, il ne peut l'employer qu'à la détruire. Or, c'est à cette liberté que sont dues toutes les créations de l'homme, elle est la force vive à laquelle l'industrie, le commerce, l'éducation doivent leur existence et leurs progrès.

CHARLES CLAVEL.

CHRONIQUE SUISSE.

Avec l'ouverture des Chambres, la vie s'est réveillée dans les régions fédérales. Le premier lundi de juillet, le Conseil national et le Conseil des États se sont réunis à Berne, conformément à leur règlement. Le Conseil national a commencé ses travaux en appelant à la présidence M. Alfred Escher, de Zurich; M. Heer, de Glaris, a été nommé vice-président. La présidence du Conseil des États a été conférée à M. Vigier, de Soleure; la vice-présidence à M. Hæberlin, de Thurgovie.

Les membres du Conseil national sont élus à raison d'un député pour 20,000 âmes de population. C'est la population totale, et non la population suisse seulement, qui fournit cette base d'élection. Les fractions en sus de 10,000 âmes sont comptées pour 20,000. Chaque canton, chaque demi-canton, dans les cantons partagés, élit un député au moins. Les colléges dans lesquels se font ces élections fédérales ne peuvent être formés de fractions de cantons différents. Tous les dix ans, un recensement opéré par les soins de la Confédération sert à fixer le chiffre de la représentation nationale et à répartir entre les cantons le nombre des députés. Le recensement de 1860, dont on vient d'achever la vérification, élève de huit le nombre des membres du Conseil national; ils sont aujourd'hui cent vingt, ils seront désormais cent vingt-huit. Les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Saint-Gall, Grisons, Thurgovie, Vaud, Valais et Genève auront à nommer chacun un député de plus. Une pétition de l'*Helvetia* demandait que les nouveaux députés fussent élus immédiatement; ça aurait été facile si chacun des cantons que nous venons de nommer ne formait qu'un collége et si l'attribution d'un député de plus n'obligeait pas, dans quelques-uns, à changer les divisions électorales. Les Chambres, adoptant les conclusions du Conseil fédéral, ont renvoyé ce travail à leur session prochaine.

L'augmentation coïncidera avec le renouvellement du Conseil national.

Fixer les limites respectives du pouvoir fédéral et de la souveraineté des cantons est une tâche souvent ardue. La constitution de 1848 contient autant de centralisation en germe que de centralisation réalisée, et l'esprit du temps aidant, c'est au développement de cette centralisation latente que la législation fédérale a travaillé jusqu'ici. Les recours multipliés dont les Chambres sont assaillies marquent la lutte engagée entre les intérêts qui cherchent un appui à Berne, le Conseil fédéral qui intervient et les cantons qui résistent. Volontiers, le sujet de ces recours est un conflit de juridiction ou de législation entre deux cantons; le Conseil fédéral est saisi en vertu des clauses constitutionnelles qui mettent dans ses attributions de veiller au maintien de la constitution, des lois et des décrets de la Confédération, ainsi que des prescriptions des concordats, comme aussi de veiller à la garantie des constitutions cantonales; le Conseil fédéral prononce et la partie qui se croit lésée en appelle aux Chambres. Pour régler un conflit de juridiction, les Chambres sont contraintes de juger elles-mêmes; pour régler un conflit de législation, il faut qu'elles créent une loi supérieure : ainsi se forme une jurisprudence qui renferme la souveraineté des cantons dans un cercle toujours plus étroit. Parmi les cas déférés à l'Assemblée fédérale dans la session dernière, nous en signalerons deux qui caractériseront la portée de ce genre de décisions : dans l'un, une affaire litigieuse avait donné lieu à des arrêts contradictoires de la part de juges vaudois et de juges de Zurich, et chacun des deux cantons invoquait la souveraineté de ses tribunaux; dans l'autre, un immeuble situé dans le canton de Fribourg y avait été frappé d'une taxe, tandis que les autorités bernoises l'imposaient, de leur côté, comme partie intégrante d'une succession ouverte à Berne; chaque canton s'appuyait sur sa souveraineté en matière d'impôts. Les Chambres, dans le premier cas, ont ajourné leur décision; dans le second, elles ont statué qu'entre États confédérés, l'un ne saurait percevoir l'impôt là où l'autre l'a déjà perçu, et elles ont donné gain de cause au fisc fribourgeois. Le droit fédéral que des précédents de ce genre concourent à établir, n'est pas, on le voit, un droit fondé sur des textes, mais un droit déduit de principes généraux et d'abstractions. — Le même ordre d'idées se

retrouve dans une proposition tendante à charger le Conseil fédéral d'élaborer une loi qui détermine les droits de souveraineté des cantons vis-à-vis de leurs ressortissants absents, comme vis-à-vis des Suisses établis sur leur territoire. Cette proposition, émanée d'une commission du Conseil des États, a été adoptée par cette Chambre ; le Conseil fédéral devra toutefois et avant tout examiner jusqu'où s'étend, en pareille matière, la compétence de la Confédération. Du moment que l'on admet l'existence d'un droit fédéral abstrait que l'on crée par induction, nous ne sachions pas, quant à nous, d'objet qui mérite mieux d'être réglé que cet usage de la souveraineté cantonale par lequel un canton prétend atteindre ses citoyens sur le territoire d'un autre État confédéré et restreindre ainsi ce dernier dans sa souveraineté territoriale.

Les Chambres, sur un autre point, ont résisté à la tentation de toucher à des matières que la constitution fédérale ne leur a point déférées. Sous une forme dilatoire, elles ont écarté la pétition des quatre cents citoyens fribourgeois qui protestaient contre le rétablissement du couvent de chartreux de la Part-Dieu.

Les questions militaires ont occupé leur place parmi les travaux de la session. Les modifications que l'on proposait d'apporter à l'organisation militaire, et sur lesquelles on n'avait pu s'entendre dans la session précédente, ont fini par être adoptées, après avoir été restreintes à quelques points d'une application immédiate et pratique, tels que l'admission d'officiers subalternes dans certaines divisions de l'état-major qui n'en comptaient point encore, le grade effectif d'officier donné au lieu du simple rang aux commissaires, médecins, aumôniers, fonctionnaires judiciaires attachés à l'armée, etc. Les batteries d'artillerie de montagnes ont été réorganisées sur un pied nouveau. Les ouvrages de fortification construits en 1857 près de Bâle et d'Eglisau seront supprimés ; ils n'offriraient plus aujourd'hui une résistance suffisante aux projectiles lancés par l'artillerie rayée. Malgré la juste faveur accordée par les Chambres à tout ce qui regarde la défense nationale, quelques réductions ont été apportées au budget militaire, en vertu du principe que les seules dépenses qui méritent d'être approuvées sont celles qui atteignent le but sans le dépasser. — Une innovation importante a cependant été décrétée : nous voulons parler d'une école de tir pour l'infanterie. En atten-

dant que cette école puisse être instituée d'une manière permanente, il y sera préludé par des cours qui auront lieu dès cette année et pour lesquels les Chambres ont alloué un crédit de 25,000 francs. — Notons, à propos de ces perfectionnements militaires, que la première école d'artillerie où la troupe ait fait usage de canons rayés d'après le système fédéral, a donné les résultats les plus satisfaisants, et pour le tir et pour la manœuvre.

Mais ce qui marquera surtout la session de juillet 1862, c'est la subvention généreusement votée pour la correction du Rhin. La correction s'étendra du pont de Tardis à Monstein. La Confédération prend à sa charge le tiers de la dépense, jusqu'à concurrence de 2,800,000 francs pour le canton de Saint-Gall et de 350,000 francs pour le canton des Grisons. Les travaux devront être achevés en 1876. Ils s'exécuteront sous la surveillance et la haute direction du Conseil fédéral. Les deux cantons pourvoiront, chacun sur son territoire, à l'entretien des ouvrages. Quant à la correction du fleuve en aval de Monstein, le Conseil fédéral poursuivra les négociations avec le gouvernement autrichien. Ce décret a réuni dans l'une et l'autre Chambre l'unanimité des votants. — La correction du Rhin s'exécutant à l'aide des subsides de la Confédération, appelle des mesures analogues pour le Rhône dans le Valais, pour l'Aar dans le Seeland, peut-être pour le Tessin au delà des monts Les grands travaux publics paraissent devoir occuper pendant quelques années, dans les budgets de la Confédération, une place qui a longtemps appartenu aux grandes dépenses militaires et qu'elles y réclameront encore en concurrence avec ces travaux. Qu'on fasse des vœux pour l'université fédérale ou qu'on en repousse la création, c'est le cas d'ajourner et les espérances et les craintes. Trente membres du Conseil national ont signé une motion tendante à déclarer que la correction des eaux du Seeland rentre dans l'application de l'article 21 de la constitution fédérale et doit obtenir, à ce titre, des subsides de la Confédération. Les auteurs de la motion admettent en principe le plan qui fait servir les lacs du Jura à la décharge des hautes eaux de l'Aar et de la Sarine et au déblaiement des graviers qui encombrent le lit de ces rivières ; on examinera si la Sarine pourrait être conduite avec avantage dans le lac de Morat. En attendant que ces grandes questions soient tranchées, on atta-

querait dès à présent la partie des travaux qui en est indépendante, la correction de l'Aar de Büren à Soleure, et les cantons de Soleure et de Berne recevraient dans ce but un subside de 700,000 francs de la Confédération. Cette motion a été renvoyée à l'examen du Conseil fédéral. Il en a été de même d'une demande de subsides du gouvernement tessinois pour la correction du Tessin. Mais l'une et l'autre question, aussi bien que celle de la correction du Rhône, ont dû être ajournées à une session subséquente. Rien, en revanche, ne retarde plus l'exécution des routes stratégiques précédemment décrétées. Une question technique reste seule à décider par les ingénieurs réunis de la Confédération et du canton du Valais. Le canton des Grisons est à l'œuvre à l'Oberalp et au Bernina. Quelques divergences entre les gouvernements d'Uri et de Schwytz au sujet du tracé de la route de l'Axenberg ont été conciliées par le Conseil fédéral. Enfin, la même influence a réussi à pacifier les difficultés qui s'étaient élevées de la part du district d'Urseren au sujet de sa participation à la construction des routes de l'Oberalp et de la Furka.

La loi sur les taxes postales avait provoqué de trop justes réclamations de la part des éditeurs de journaux, pour qu'on pût douter de voir les Chambres adhérer aux modifications proposées par le Conseil fédéral. C'est, en effet, ce qu'elles se sont empressées de faire. Les droits de la presse sont quelque chose de trop populaire en Suisse pour qu'on les sacrifie à des considérations de fiscalité.

Autant en disons-nous du libre commerce. Nous n'avons point été surpris que la proposition d'établir des droits différentiels, comme concession aux États qui traitent la Suisse sur le pied des nations les plus favorisées, et comme moyen de contrainte à l'égard des autres, ait échoué devant l'Assemblée fédérale. Le Conseil national avait d'abord accueilli cette proposition en la mitigeant : on aurait chargé le Conseil fédéral d'examiner non pas s'il y a lieu d'élever certaines cotes du tarif, mais s'il y a lieu de les abaisser exceptionnellement; on eût écarté les représailles, il ne fût resté de la proposition que les concessions. Mais, même avec ce tempérament, le Conseil des États a repoussé cette entorse à la vieille politique commerciale de la Suisse, et le Conseil national est revenu à l'opinion de l'autre Chambre. — Nous ne savons pas quel est le sort réservé à une motion tendante à garan-

tir par voie de concordat ou par la législation la propriété des inventions industrielles. Cette motion est renvoyée à la session prochaine, et les questions qu'elle soulève n'appartiennent pas uniquement à la sphère de la liberté. — Quant à la proposition faite au sein du Conseil des États d'entamer des négociations avec les cantons qui perçoivent des droits de consommation sur les vins et les boissons spiritueuses de provenance suisse, afin d'arriver au rachat de cette perception, nous ne doutons pas qu'elle n'eût trouvé de l'écho dans le sentiment national. Malheureusement la Constitution fédérale, en interdisant pour l'avenir la création de semblables droits, a garanti ceux qui existent, et les sommes qu'ils produisent sont trop importantes pour que les cantons dont elles grossissent les revenus y renoncent bénévolement. Les racheter aux frais des cantons qui n'ont pas failli aux exigences de la liberté, ce serait punir ces derniers et allouer une prime à ceux-là. Le Conseil des États ne pouvait faire que rejeter la proposition. Berne et les cantons qui ont suivi son exemple garderont leur *ohmgeld* jusqu'à ce qu'une révolution inattendue s'opère dans les idées qui régissent leur système économique et financier.

Il s'en est peu fallu qu'un vote des Chambres ne fît ajourner indéfiniment la mission fédérale au Japon. La confiance dans le résultat de cette tentative est bien ébranlée depuis que l'on a vu l'ambassade japonaise décliner l'invitation de visiter la Suisse et travailler, dans les cours auprès desquelles elle est accréditée, à retarder l'exécution des traités conclus. Déjà le Conseil national avait décidé de renvoyer au Conseil fédéral une proposition d'ajournement, quand un vote contraire de l'autre Chambre l'a fait se désister de son opposition. Le vote du Conseil des États a été motivé par des assurances favorables du gouvernement néerlandais, qui s'offre à transporter la mission suisse sur un de ses bâtiments de guerre et à en prendre le personnel sous sa protection. M. Aimé Humbert est actuellement en Hollande, chargé d'un mandat qui se bornait d'entrée à recueillir des informations officieuses, mais auquel le Conseil fédéral a trouvé bon de donner en dernier lieu un caractère officiel. On a remarqué, dans une conférence des cantons intéressés à l'entreprise, conférence dont le résultat a été favorable au départ de la mission, l'absence d'un délégué de Glaris. A Glaris, disait un journal, organe de l'opinion de cette population commerçante, on pense que c'est à l'in-

dustrie à trouver ses débouchés et non pas aux gouvernements à les lui créer.

Le Conseil fédéral cherchera à faire étendre à tout le royaume d'Italie les conventions conclues par la Confédération avec la couronne de Sardaigne. Les Chambres ont consacré le principe de cette extension, qui est dans notre intérêt évident. Il est à remarquer, du reste, que la position diplomatique de la Suisse vis-à-vis du nouveau royaume n'est point encore définitivement réglée; du moins elle ne l'est pas officiellement. Quand le roi Victor-Emmanuel a notifié on nouveau titre au Conseil fédéral, le Conseil fédéral s'est empressé de répondre, en assurant le roi de son désir d'entretenir, dans toutes les circonstances, les bonnes relations qui existent entre les deux États. Depuis lors, le ministre suisse n'a point quitté Turin, et les communications faites à Berne au nom du gouvernement d'Italie ont été acceptées sans difficultés. De fait, la reconnaissance existe, mais l'Assemblée fédérale ne l'a point prononcée, et cependant c'est à elle qu'il appartient de le faire, à teneur de la constitution. Ce terme moyen, que les Chambres ont discuté sans l'abandonner, présente-t-il quelque avantage? Laisse-t-il à la Suisse des allures plus libres vis-à-vis des aspirations mal déguisées qui, de la part de l'Italie, pourraient, à un moment donné, compromettre la sûreté de certaines parties de son territoire?

Aussi longtemps que ces aspirations ne se sont fait jour que dans le langage insolent de quelques feuilles publiques ou dans les forfanteries de quelques individus, il était permis aux autorités de la Confédération d'y répondre par le silence; la dignité du pays n'eût pas souffert d'autres manifestations. Mais, quand un député, le général Bixio, eut osé proférer en plein parlement cette audacieuse parole: « Nous redemanderons le canton du Tessin, » non-seulement la presse tessinoise a protesté, mais encore le Conseil fédéral a chargé son ministre à Turin d'adresser une réclamation formelle au gouvernement du roi. Le gouvernement s'est empressé de donner satisfaction; il a porté à la tribune, avec l'expression de ses sympathies pour la Suisse, des explications dans lesquelles toute solidarité entre la pensée du ministère et le discours de M. Bixio était catégoriquement déclinée. Malheureusement, le général Durando, ministre des affaires étrangères, plus familier sans doute avec le maniement de l'épée qu'avec

celui de la parole diplomatique, a mêlé à ce désaveu des considérations sur l'avenir. « Si par l'effet d'événements qu'on ne peut prévoir, a-t-il dit, mais qui peuvent se produire à la suite d'un bouleversement, il arrivait qu'une partie du territoire suisse dût être réunie à sa nationalité naturelle, le gouvernement italien chercherait à procurer ailleurs des compensations à la Suisse, afin qu'elle ne fût rendue ni moins puissante, ni moins apte à sa propre défense et à celle de l'Italie. » Pour imaginer qu'un pareil langage serait accueilli en Suisse comme ajoutant à l'effet d'une satisfaction donnée, que le sentiment national s'accommoderait de la perspective d'un démembrement payé par quelque trafic de territoire, il fallait se méprendre étrangement sur l'esprit qui règne dans la Confédération. C'est à partir de ce moment et ce n'est qu'alors que la question a pris un caractère vraiment sérieux. Des interpellations ont eu lieu dans les deux Chambres de l'Assemblée fédérale, le télégraphe a joué entre Berne et Turin, et dans l'une et dans l'autre Chambre, tous les députés se sont levés par un mouvement unanime pour confier à la vigilance du Conseil fédéral le soin de repousser, par tous les moyens nécessaires, toute prétention qui tenterait directement ou indirectement de violer, en quelque lieu que ce soit, l'intégrité du territoire suisse. L'opinion ne s'est pas moins émue au Tessin qu'à Berne. Le Conseil d'Etat a protesté contre toute pensée de séparation de la Suisse. Les journaux de tous les partis ont fait entendre un langage énergique, et la municipalité de Lugano a pris l'initiative d'un pétitionnement général. « Le peuple du Tessin, dit la protestation soumise à la signature des citoyens et destinée à être envoyée au Conseil fédéral, le peuple du Tessin sent trop profondément le prix de sa liberté, de son autonomie, de son droit d'être indissolubelment uni à la Suisse, pour souffrir de s'en dépouiller en aucun cas et dans aucune éventualité. En conséquence, il proteste que, toujours et en toute circonstance, il se lèvera comme un seul homme pour défendre, au prix de ses biens et de la vie des citoyens, ces droits sacrés résultant de son histoire, garantis solennellement par des traités internationaux et par la constitution fédérale Et comme il s'est toujours montré et comme il est prêt à se montrer, en toute occasion, fidèle et loyal confédéré, il a la confiance que la Confédération ne l'abandonnera jamais. » Le Conseil fédéral a répondu aux autorités tessi-

noises que le canton du Tessin pouvait compter en tout temps sur le secours de la Confédération et que la Suisse entière se lèverait pour le défendre, s'il venait à être attaqué. Toutes les pièces du débat qui a eu lieu dans l'Assemblée fédérale ont été transmises au ministre suisse à Turin pour être communiquées au gouvernement italien. Mais déjà, le 28 juillet, le président du ministère avait porté à la tribune de nouvelles explications : « On a mal compris, a-t-il dit, les paroles prononcées par le général Durando. Le gouvernement italien veut respecter l'intégrité de la Suisse et favoriser sa puissance. Le ministre des affaires étrangères n'a point exprimé un vœu ; il n'a fait que mentionner une éventualité qui est contraire à nos idées et à nos désirs. » Telle a été la conclusion officielle d'un incident qui a fourni aux Chambres l'occasion de couronner leurs travaux par une manifestation patriotique, mais qui n'a pas écarté à tout jamais une question de laquelle ressort un appel incessant à la vigilance du Conseil fédéral.

Dans le cours de la session, les Chambres réunies ont procédé à la nomination du président et du vice-président du Conseil fédéral pour 1863 : M. Fornerod a été appelé à la première de ces charges, M. Dubs à la seconde. M. Blœsch a été nommé président, M. Vigier, vice-président du tribunal fédéral. C'est aussi par les Chambres réunies qu'il est statué sur les recours en grâce : une trentaine de militaires, condamnés en vertu de la loi fédérale sur le service étranger, ont obtenu la remise des peines prononcées contre eux dans leurs cantons respectifs.

Le 26 juillet, les Chambres se sont séparées en remettant au mois de janvier la suite de leurs travaux.

La session dont nous venons d'esquisser les principaux traits a été l'objet d'un jugement que nous aimons à reproduire, parce que le journal où nous l'avons lu est l'un des organes les plus importants du parti conservateur. « L'Assemblée fédérale a plus fait dans ces trois semaines, disait la *Gazette fédérale* de Berne, que dans mainte session de plus longue durée. Les séances ont été, dès l'entrée, exceptionnellement revêtues, et la persévérance des députés s'est maintenue jusqu'à la fin. Les débats ont été mesurés ; les déclamations ont occupé moins de place, on a moins parlé pour parler. De même que cette session a marqué par l'activité pratique qui s'y est déployée, de même aussi l'es-

prit de bienveillance fédérale qui a régné entre les partis et les confessions mérite d'être signalé. Les divergences de vues qui se sont manifestées, dans plus d'une occasion, sur les droits de la souveraineté cantonale et sur ses limites, n'ont pas réussi à troubler cette bonne intelligence, et la déclaration unanime, énergique et prompte, émise en faveur de l'inviolabilité du territoire suisse, a noblement couronné la session. »

En même temps que se manifestaient en Italie les convoitises qui menacent le canton du Tessin, le cabinet de Turin, par une coïncidence bizarre, signalait ce canton comme un foyer d'agitation italienne. Des menées auraient eu lieu de ce côté de la frontière pour seconder une nouvelle tentative du parti de l'action contre le territoire autrichien. Le gouvernement du Tessin a réfuté ces bruits. Il n'a pas eu plus de peine à démentir des informations subséquentes d'après lesquelles 500 hommes, organisés et pourvus de chefs, auraient été jetés dans Mendrisio par le parti de l'action. La révolution européenne n'a eu, dans ces derniers temps, qu'un seul représentant en Suisse : Kossuth, le célèbre Hongrois, a séjourné successivement aux eaux de Ragatz et de Stachelberg, à Zurich et à Beckenried.

Des personnages d'un rang plus élevé, dont quelques uns ont aussi subi les vicissitudes des révolutions, ont réclamé l'hospitalité suisse. La reine douairière de Naples, accompagnée d'une de ses filles et de deux de ses fils, s'est rencontrée à Zurich avec plusieurs membres de la famille impériale d'Autriche, à laquelle elle appartient elle-même, et, dans cette réunion de famille, l'archiduc Charles-Louis d'Autriche, frère de l'empereur, a célébré ses fiançailles avec la princesse Marie-Annonciade des Deux-Siciles, sœur du roi.

La Suisse a reçu du gouvernement autrichien une marque de bienveillance qui est en même temps une preuve des tendances libérales de ce gouvernement : la formalité du visa des passeports est supprimée en Autriche à l'égard des Suisses. — Le sénat de la ville libre de Hambourg a pris une mesure toute pareille.

Nous avons parlé de ce Français qui, extradé sous prévention de vol, en vertu des traités, et libéré de cette accusation, avait été retenu et condamné comme déserteur. Le Conseil fédéral

avait, dans l'intérêt des principes, réclamé son élargissement. Le gouvernement français est entré dans les vues du Conseil fédéral et a fait réintégrer le déserteur à la frontière.

Mille tireurs suisses se sont rendus au grand tir allemand de Francfort. Bâle les avait salués au départ, en s'ornant de drapeaux et de guirlandes. Leur voyage à travers le grand-duché de Bade n'a été qu'une longue ovation. A Carlsruhe, les autorités de la résidence leur ont fait une réception solennelle. Une foule immense les attendait aux portes de Francfort; leur entrée s'est effectuée en ordre militaire; les postes de la garnison rendaient les honneurs. Accueillis avec une faveur toute spéciale, nos compatriotes ont été jusqu'à la fin l'objet des mêmes sentiments. A peine avons-nous besoin de dire qu'ils ont soutenu, par leurs succès au tir, la réputation qui les avait précédés. Mais l'excellente réception qui leur était faite ne s'adressait pas seulement aux tireurs habiles, aux amis, aux bons voisins qu'on avait invités et envers lesquels on voulait remplir tous les devoirs d'une hospitalité courtoise; tout prouve qu'elle s'adressait à la nation même. Ce qu'ont été maintes fois nos tirs fédéraux, ce qu'ils sont encore en quelque mesure, des fêtes politiques, le tir de Francfort l'a été. C'était la fête de l'unité allemande, de l'unité à laquelle les Allemands aspirent, et que la Suisse a réalisée. Les Suisses ont été accueillis à Francfort, moins encore comme des devanciers dans l'art du tir et dans l'organisation des fêtes nationales, que comme des devanciers dans la carrière politique. Nous ne jugeons pas ici des tendances légitimes en soi, mais qui peuvent s'égarer quelque jour dans le choix des moyens; nous n'acclamons pas le fait, nous le constatons.

Un tir national aura lieu prochainement à Turin, et les tireurs suisses sont invités à s'y rendre. Y accourront-ils en nombre aussi grand qu'à Francfort, et la réception y sera-t-elle aussi cordiale?

En 1863 reviendra le tir fédéral. Les préparatifs sont dès à présent commencés. Le canton de Neuchâtel donnera la fête. Le Grand-Conseil, unanime, a voté une somme de 6,000 francs à employer en prix, au choix du comité d'organisation.

L'exercice favori des Suisses devait avoir dans la presse périodique une publication qui lui fût consacrée : il a paru à

Herzogenbuchsee le premier numéro d'une *Gazette des tireurs suisses*.

La série des fêtes de l'été a été ouverte, à l'intérieur, le 20 juillet, par la fête fédérale de chant. La ville de Coire recevait la société, l'accueil a été parfait et la fête a pleinement réussi.

D'autres réunions avaient précédé, mais elles étaient celles de sociétés cantonales. Cependant il n'y a plus rien qui soit purement cantonal en Suisse. La Société des sous-officiers genevois avait convié à son banquet du 28 juin les sous-officiers des autres cantons, et le cortége de la fête s'est composé de 6,000 participants. Les officiers fribourgeois ont aussi fraternisé avec les officiers neuchâtelois qui célébraient, le 20 juillet, à Boudry, la fête de leur société.

Au mois d'août, à Berne, la grande fête des officiers suisses. Quelques jours plus tard, à Neuchâtel, la fête fédérale des sociétés de gymnastique. Il n'y aura bientôt plus une seule branche de l'activité sociale qui n'ait son organisation commune et son centre de ralliement. Les jeunes négociants de Zurich et de Berne se sont réunis pour discuter les statuts d'une société des jeunes négociants suisses.

Dans la sphère cantonale, c'est le canton d'Argovie qui, durant le mois qui vient de finir, a, concurremment avec Genève, occupé le premier rang dans les préoccupations de ses confédérés. Nous avons montré le Grand-Conseil d'Argovie s'efforçant de tenir tête aux pétitionnaires qui demandaient sa révocation. Sans se laisser troubler par le mouvement qui se faisait autour de lui, il avait poursuivi, puis achevé le travail de la révision partielle de la constitution. Il avait consacré, en faveur des communes surchargées par la taxe des pauvres, la participation de l'Etat aux frais de l'assistance publique ; il avait diminué le droit de patente sur les débits de boissons, introduit, dans une mesure restreinte, l'impôt progressif sur le revenu, rendu l'éligibilité à une partie des fonctionnaires exclus de la législature, proclamé la liberté des paroisses dans le choix des pasteurs et des curés. De son côté, le gouvernement avait mis la main à la révision de la loi forestière. On doit croire que des réformes étaient nécessaires, quand on voit les adversaires de la révocation proclamer eux-mêmes,

dans deux réunions tenues, l'une à Brougg, l'autre à Wildegg, la légitimité des plaintes provoquées par quelques lois récentes ou par la rigueur avec laquelle on les avait appliquées. Comment, d'autre part, douter que le paupérisme ne réclamât des mesures sérieuses, puisque le chiffre de l'assistance publique a triplé dans les vingt dernières années, tandis que, dans le même espace de temps, la population du canton ne s'est accrue que de trois pour cent? Cependant, parmi les innovations proposées, toutes n'avaient pas l'assentiment du parti de la résistance, et l'impôt progressif, entre autres, était attaqué par l'organe principal de ce parti avec une vigueur d'arguments à laquelle nous ne saurions qu'applaudir. « L'impôt progressif, disait le *Schweizerbote*, ne s'appuie que sur la force brutale ; il sape l'égalité des citoyens, l'inviolabilité de la propriété, les doctrines d'une saine économie politique. » Tous les efforts, au reste, devaient échouer auprès du parti du mouvement. Pour quelques citoyens intimidés par l'appareil de la vérification des signatures, de nouveaux signataires se sont présentés et, en définitive, la révocation du Grand-Conseil s'est trouvée réclamée par les signatures, vérifiées et légalisées de 9,235 citoyens. Il suffisait de 6,000, aux termes de la constitution, pour que la question dût être soumise au peuple. Le gouvernement a convoqué les assemblées primaires. Le 27 juillet, sur 41,000 citoyens actifs que compte le canton, 25,000 ont déposé dans l'urne leur *oui* pour la révocation : 34,400 avaient pris part au vote ; les *non* ne se sont élevés qu'à 9,400. Protestants et catholiques ont concouru à former la majorité : deux seuls districts, sur onze, ont donné un faible excédant de suffrages pour le maintien de l'état de choses existant ; le Grand-Conseil révoqué, c'est, par le fait, le renouvellement de toutes les autorités, c'est le changement du système de gouvernement, du régime politique du canton. Nous sommes bien loin du point de départ, bien loin de la loi sur l'émancipation des Juifs. Les répugnances que cette loi a soulevées n'ont été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Nous avons affaire à une révolution pacifique et légale, mais à une révolution.

Sans un incident dont nous allons rendre compte, nous n'aurions eu à parler de Genève que pour annoncer la nomination de la commission de quinze membres chargée par l'Assemblée constituante de rédiger un projet de constitution. L'esprit de modé-

ration et de fermeté qui a présidé au choix des commissaires a été signalé par le *Journal de Genève*. « La modération de la majorité, a dit cet organe des principes conservateurs, s'est manifestée en attribuant des représentants aux diverses fractions politiques qui se partagent notre canton, et elle a fait preuve de fermeté en respectant le sentiment des électeurs qui, le 15 juin, ont voulu substituer à l'omnipotence d'un seul citoyen l'expression générale de la volonté du pays. » — L'attention publique était concentrée sur la reconstitution du canton, lorsqu'on apprit tout à coup que le Conseil d'État allait soumettre au Grand-Conseil la concession d'un nouveau chemin de fer. Il s'agissait d'un embranchement reliant Genève à la ligne qui, de Thonon, par le territoire français et le pied du mont Salève, doit aboutir au chemin de fer de Genève à Lyon. Dans la convention passée avec les concessionnaires, l'État s'engageait à une garantie d'intérêt de 3 1|4 pour cent sur un capital évalué à quatre millions. A cette nouvelle, les esprits se sont émus. Était-ce le moment de grever le budget de la république d'une semblable éventualité ? Et fallait-il, dans la position faite à la Suisse par un récent changement de frontières, mettre Genève sur le trajet de la grande ligne de communication entre Paris et les provinces que l'empire s'est annexées en Savoie ? On s'alarmait de ce double péril, politique et financier. Le projet de loi portant rectification de la convention devait être soumis au Grand-Conseil le 9 juillet. Informé de l'agitation des esprits, le Conseil d'État a contremandé la séance : c'était, disait l'avis affiché aux portes de l'hôtel de ville, « pour éviter toute manifestation fâcheuse et afin de laisser aux citoyens le temps d'éclairer leur opinion. » L'ajournement n'a pas été long : le 12 juillet, le Grand-Conseil était de nouveau convoqué ; adversaires et partisans de la concession se disposaient à se porter en masse à la séance ; un conflit était à craindre, les amis de l'ordre respirèrent plus librement quand on sut que les concessionnaires avaient retiré leur demande et le Conseil d'État son projet de loi. La préoccupation générale s'était fait jour jusque dans l'Assemblée constituante où M. le professeur de la Rive avait proposé de déclarer que, dans les circonstances données, toute mesure, soit politique, soit financière, de nature à engager l'avenir, serait contraire à l'esprit de la votation du 25 mai, qui a décidé la révision de la constitution. Violemment attaquée par M. James

Fazy, cette motion allait soulever un orage ; M. de la Rive l'a retirée : l'effet moral était produit. L'honorable général Dufour, se faisant l'organe du sentiment de l'assemblée, avait montré qu'un vote spécial n'ajouterait rien à ce qui résultait de la situation ; que si, d'une part, le vote du 25 mai n'avait point dépouillé le Grand-Conseil et le Conseil d'État de leurs attributions légales, d'autre part, une convenance morale évidente obligeait ces autorités de la république à s'abstenir de toute mesure qui pourrait contrarier les projets de la Constituante ou compromettre l'avenir du pays. Le calme rétabli dans les régions officielles ne l'a pas été sitôt dans la masse des citoyens. A trois reprises, même après le retrait du projet de loi, des attroupements et des rixes sanglantes ont troublé pendant la nuit la tranquillité des rues. Enfin, le 13 juillet, une fête nationale, la fête des exercices de l'arquebuse et de la navigation, est venue offrir aux esprits l'occasion d'oublier leurs dissentiments. On s'est rapproché ce jour-là et les désordres ont cessé. Une démarche du Conseil fédéral a scellé la paix. En témoignant au Conseil d'État toute l'importance qu'il attachait à ce que le désordre ne prît pas pied dans Genève, et en exprimant le vœu que tout fût mis en œuvre pour prévenir de regrettables excès, il a ajouté à cette invitation le conseil significatif d ajourner toute mesure dont l'effet pourrait être de surexciter les esprits.

Le Grand-Conseil de Berne, qui avait ajourné la question soulevée par les réclamations de l'assemblée d'Arberg, s'est réuni, le 22 juillet, pour vider ce débat. Par 108 voix contre 75, il a écarté les pétitions qui protestaient contre la construction des chemins de fer par l'État. Une sorte de concession a toutefois été faite à l'opinion publique : le Conseil exécutif présentera un projet de loi sur la consultation des assemblées primaires dans les cas prévus par l'article 4 de la constitution.

L'Assemblée constituante du canton de Bâle-Campagne s'est réunie le 7 juillet et a nommé, dès sa première séance, la commission qui doit préparer le travail de la révision.

Les questions financières qui préoccupent, à Neuchâtel, les municipalités et l'Etat, ont reparu dans le sein du Grand-Conseil, mais sans y trouver encore leur solution. La municipalité du Locle demandait la sanction d'un décret à teneur duquel une taxe extraordinaire d'un million aurait été prélevée, dans le cours

d'une seule année, sur les contribuables à la caisse municipale. Avec ce million l'on aurait payé les intérêts arriérés et les intérêts courants, puis amorti une portion notable de la dette, afin de dégrever l'avenir de la localité. Des facilités étaient promises à ceux qui ne pourraient payer sans gêne leur quote-part d'un impôt aussi considérable. Nonobstant ce tempérament, un millier de citoyens ont élevé des réclamations, et le Grand-Conseil a refusé la sanction qui lui était demandée, tout en chargeant le Conseil d'Etat de poursuivre, de concert avec les autorités municipales, l'étude des moyens à mettre en œuvre par ces dernières pour assurer le service des intérêts et procurer l'amortissement graduel de la dette. A la Chaux-de-Fonds, on proposait un système de voies et moyens qui amortissait en cinquante ans la dette de la municipalité ; mais on faisait entrer dans ce plan l'impôt du timbre, que l'Etat aurait décrété comme impôt cantonal et dont le produit, réparti entre les communes, aurait fourni à la Chaux-de-Fonds le complément de son budget. Cette proposition ne pouvait être discutée que concurremment avec le plan financier de l'Etat. Le Grand Conseil l'a ajournée, et s'est ajourné lui-même au 1er septembre. A cette époque le Conseil d'Etat devra présenter un rapport embrassant tout à la fois la situation financière du canton, celle des municipalités et les questions à résoudre dans l'un et dans l'autre domaine. L'état des finances cantonales s'est modifié favorablement en ce sens que l'exercice de 1861 n'a ajouté au découvert qu'une somme insignifiante de 5 à 6,000 francs, tandis que l'on avait compté sur un déficit beaucoup plus considérable. Cela ne dispense pas de prendre des mesures pour le passé et pour l'avenir.

Une feuille politique a cessé de paraître dans le canton du Tessin ; une autre a vu le jour à Genève. La première est la *Democrazia*, journal radical ; la seconde, l'*Impartial*, organe politique que se sont donné les catholiques genevois, qui possèdent déjà, dans les *Annales catholiques*, un organe pour leurs intérêts religieux et intellectuels.

Pour la première fois, un culte de la confession réformée aura été célébré dans le canton d'Unterwald. Il existe à Alpnach quelques Bernois pour lesquels le pasteur réformé de Lucerne a obtenu l'autorisation de venir de temps à autre, faire dans la maison d'école un service religieux.

Deux monuments vont s'élever, par les soins de la Société cantonale d'histoire, sur le théâtre du combat de 1798, à Neuenegg. L'un est un monument funèbre : une croix en fer, entourée de lierre et fixée dans un bloc de rocher; elle sera placée sur le lieu où reposent les ossements des Bernois qui ont péri dans le combat. L'autre, un obélisque de trente pieds de haut, orné de reliefs symboliques, rappellera à la postérité la dernière victoire de l'ancienne république de Berne.

La Société d'histoire fondée l'année dernière pour la partie allemande du canton du Valais fait paraître dès maintenant une feuille mensuelle, qui a pour rédacteur le P. Sigismond Furer, président de la Société.

On a publié le programme d'une exposition suisse d'objets relatifs aux écoles ou provenant des écoles. Cette exposition, organisée par la Société suisse des instituteurs, embrasserait tous les degrés de l'instruction publique, à l'exclusion de l'enseignement polytechnique et de l'enseignement universitaire. On y verrait figurer des manuels à l'usage des instituteurs, des livres de classe, des modèles, des cartes, des reliefs; des plans de maisons d'école, des lois et règlements scolaires, des publications périodiques relatives à l'enseignement, et, comme production des écoles, des spécimens de calligraphie, de dessin, de tenue de livres, d'ouvrages du sexe. L'exposition aurait lieu à Berne, dans l'automne de 1863.

Un diplôme honoraire de docteur en philosophie a été décerné, par l'université de Gœttingue à M. Kaiser, professeur à Saint-Gall.

L'ouvrage de M. Marion : *Aimons les animaux*, a valu à son auteur une médaille d'argent de première classe de la Société protectrice de Paris. La Société protectrice de Lyon avait déjà couronné, comme nous l'avons dit, le travail de l'écrivain vaudois. Il s'en prépare une traduction en Allemagne, preuve nouvelle du mérite de l'ouvrage et de la faveur avec laquelle il a été accueilli.

La crise causée dans les cantons du centre et de l'est par la pénurie et le renchérissement du coton devient de plus en plus intense. Le quintal de coton, qui, en temps ordinaire, se paie,

rendu en Suisse, 80 francs, était déjà de cent francs plus cher dans les premiers jours de juillet et la hausse ne devait pas s'arrêter là. Dans le canton de Zurich, où l'industrie cotonnière avait pris un tel essor que le nombre des établissements qu'elle occupe s'était accru de vingt-deux depuis 1860, les anciennes fabriques ont renvoyé une partie de leurs ouvriers ou réduit le nombre des heures de travail; à plus forte raison, celles qui venaient de se construire sont-elles demeurées fermées. Mêmes effets de la crise en Argovie et à Glaris : ici, telles fabriques travaillent encore quatre jours par semaine, telles autres trois seulement. Dans le canton de Saint-Gall, les communes du Toggenbourg se sont réunies et ont nommé une commission qui cherchera les moyens d'occuper les ouvriers sans travail. Les principaux fabricants de Wattwyl ne congédient, pour le moment, que ceux qui, possédant soit quelques terres, soit une autre industrie, ne sont pas réduits pour vivre au travail de fabrique; les autres continueront à être occupés, mais on diminuera les salaires. Ce ne sont pas quelques chargements de coton, arrivés ou annoncés à Bâle et provenant de l'Amérique du Sud, qui pourront changer la situation. Tant que la guerre civile qui désole les Etats-Unis n'aura pas cessé, tant que les planteurs de la Louisiane, de l'Alabama, de la Géorgie, ne seront pas retournés aux travaux de la paix et que le commerce régulier avec l'Europe ne sera pas rétabli, il n'y aura de remède que dans l'introduction de nouvelles industries, et ce n'est pas là l'œuvre d'un jour. Les autres pays producteurs de coton ne donnent encore que des espérances ou de faibles compensations : il s'écoulera des années jusqu'à ce que, par eux, l'équilibre s'établisse entre la production et la demande. Un certain nombre de bras, que les manufactures avaient enlevés à d'autres occupations reprennent leur premier emploi. L'industrie de la soie est moins en souffrance; on cherche à l'implanter là où jusqu'à présent on ne travaillait que le coton; le Toggenbourg fait venir de Zurich de nombreux métiers. Dans ces circonstances, un double intérêt s'attache à un perfectionnement annoncé dans la fabrication du lin. Un mécanicien appenzellois aurait découvert, après plusieurs années de recherches, un procédé qui donne au lin l'éclat et la finesse de la soie, et une manière spéciale de le filer, après qu'il a subi cette préparation.

L'intérêt qui se porte depuis quelque temps sur la production

de la soie, est encore en progrès. Aux mauvais succès dont se plaignent quelques éleveurs argoviens, on oppose les excellents résultats d'une magnanerie récemment établie à Wyl, dans le canton de Saint-Gall. Pour la première fois, cette année, l'on a essayé d'élever des vers à soie dans la vallée grisonne de Bregaglia, et ces essais ont parfaitement réussi.

Après quelques hésitations au début, l'industrie suisse avait fini par se produire dans une large mesure à l'exposition de Londres Elle n'a pas eu à le regretter. Sur 386 exposants suisses, 119 ont obtenu des médailles, 81 des mentions honorables. A l'exemple de Berne, de Lucerne et de Bâle, l'autorité municipale de Zurich a voté des subsides en faveur des artisans qui visiteraient l'exposition. Nul doute qu'en parcourant cet immense étalage des produits du monde entier, un homme intelligent n'y recueille nombre d'observations utiles, surtout s'il sait donner un but précis à ses recherches et s'il les dirige d'après un plan réfléchi. Nous ne nous en demandons pas moins si le profit véritable d'une exposition universelle n'est pas beaucoup plus pour la statistique, pour la législation, pour la politique commerciale des gouvernements que pour l'industriel isolé.

Une nouvelle banque a été fondée à Winterthour, au capital de cinq millions. Pour commencer, l'on a émis les trois quarts de ce capital, 3,750,000 francs. Le nombre des souscripteurs a été de 6,580 ; le chiffre des sommes souscrites, de 174 millions !

La locomotive a passé pour la première fois, le 13 juillet, sur le viaduc de Grandfey. Quelques jours après, les membres de l'Assemblée fédérale ont visité ce grand monument de l'art moderne, et se sont réunis à Fribourg dans un banquet animé de la plus franche cordialité. Seraient-elles sans effets salutaires et durables, ces fêtes où toutes les opinions, tous les partis se confondent, où tous les antagonismes s'effacent? — L'administration du chemin fribourgeois s'est entendue avec l'administration de l'Ouest-Suisse pour l'usage commun de la gare de Lausanne, qui recevra des agrandissements. — L'assemblée générale des actionnaires a ratifié les arrangements pris entre la compagnie et l'Etat de Fribourg et l'emprunt de sept millions et demi contracté par la compagnie avec la garantie du canton.

A mesure que nos lignes se soudent à celles des pays voisins et

que les courants de la circulation se prononcent et s'établissent, nos entreprises de voies ferrées sortent peu à peu des embarras qui pèsent sur la première période de leur existence. Les recettes de l'Ouest-Suisse, en 1861, se sont élevées à 2,903,000 francs; les dépenses à 2,898 000 francs, y compris l'intérêt des emprunts. On voit donc poindre un excédant. Le Franco-Suisse est moins heureux; son dernier exercice offre encore un déficit de 361,000 francs. Mais le moment, désormais peu éloigné, où l'ouverture du tronçon de Pontarlier à Salins donnera à la ligne des Verrières son caractère international, ouvrira aussi, on peut le croire, l'ère propice de cette entreprise.

C'est une vaste notion que celle du bien public, et les programmes que l'on voudrait y rattacher courent grand risque d'offrir à l'esprit quelque chose de confus et de vague; mais, lorsqu'un vrai patriotisme se met à l'œuvre pour les remplir, il est beau de voir avec quelle merveilleuse élasticité cette notion se prête à embrasser tous les dévouements. Il existe à Bâle une Société du bien public, dont les origines remontent assez avant dans le siècle passé. Des œuvres nombreuses, dirigées chacune par un comité spécial, trouvent dans cette société un centre et un foyer commun. Bienfaisance, éducation populaire, hygiène publique, caisse d'épargne, logements d'ouvriers, hautes études, collections artistiques et savantes, tout, jusqu'aux intérêts du culte, est représenté dans cette grande association d'efforts généreux, subit l'impulsion d'une direction organisée et en reçoit des encouragements. La société comptait à la fin de l'année dernière, 830 membres. Son capital s'élevait à 80,000 francs. Elle avait dépensé dans l'année 43,000 francs, elle en avait reçu 41,000; dans ces chiffres ne sont pas comprises les recettes et les dépenses de certains comités qui ont un budget séparé. On se plaît à considérer un pareil spectacle; c'est celui de la libre activité des citoyens, de la vie républicaine dans le meilleur sens du terme, qui se discipline elle-même et qui accroît ses forces en s'organisant.

4 août 1862.

H.-Fl. Calame

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Réflexions sur l'amélioration morale des classes ouvrières, par Thierry-Mieg. Mulhouse.

L'opuscule que M. Thierry-Mieg a publié sous le titre que nous venons d'indiquer, est un discours lu par lui à la Société industrielle de Mulhouse, dans sa séance du 28 mars 1860, et publié par le comité d'utilité publique de la Société. Le peu d'étendue de cette brochure en rend la lecture accessible à chacun et ne l'empêchera point d'être consultée avec fruit par tout homme qui se préoccupe de l'état physique et moral des classes laborieuses. S'il existe partout des hommes de cœur qu'intéresse vivement l'étude de ces grandes questions, l'on comprend que Mulhouse, la ville industrielle par excellence, puisse et doive même en faire l'objet de toute sa sollicitude. Or, les quelques pages de M. Thierry nous paraissent très-propres à faire avancer ces questions en les plaçant sous leur véritable jour. Elles nous montrent la grande influence que peut exercer, sur le bien-être physique et matériel des populations ouvrières, le développement intellectuel, esthétique et moral des individus dont ces classes se composent. Elles font voir, par des chiffres et des faits, à quel point les populations industrielles anglaises ont devancé sous ce rapport celles du continent en général et de la France en particulier. Assurément les résultats obtenus ne sont pas encore ce qu'ils pourraient être, mais ils n'en sont pas moins très-perceptibles et très-dignes d'attirer l'attention. Nul doute que ce progrès lent, mais continu n'amène un jour, si rien ne vient l'interrompre, le relèvement moral et matériel des classes ouvrières de la Grande-Bretagne.

Sous ce double rapport, l'œuvre est bien plus avancée encore en Amérique, où rien ne vient gêner le développement des insti-

tutions nouvelles, où nul héritage d'une civilisation faussée et d'un passé corrompu ne paralyse les efforts des hommes qui désirent le bien de la société. Rien de plus intéressant, par exemple, que les faits rapportés par M. Thierry-Mieg concernant la ville industrielle de Lowell, dans les États-Unis. Nous recommandons ces pages à ceux qu'attriste l'état actuel des choses, et qui sentent le besoin de se retremper dans des pensées d'espérance et d'avenir.

L'auteur de notre opuscule ne se dissimule point la différence qui existe à cet égard entre les circonstances où l'industrie se trouve placée dans l'ancien monde, et celles qui lui sont offertes dans le nouveau. « Ce sont là sans doute, dit-il, des circonstances exceptionnelles, mais dont on peut cependant tirer la conclusion certaine que l'industrie n'entraîne pas nécessairement la dégradation physique et morale de la classe ouvrière. On peut également en conclure que dans des pays comme le nôtre, où l'industrie, existant depuis longtemps, est environnée d'un cortége de misères qui heureusement va en diminuant, il est possible d'atténuer encore sensiblement les maux actuels et de prévenir les maux futurs. » F. N.

Histoire de la Terreur, 1792-1794, *d'après les documents authentiques et des pièces inédites*, par Mortimer-Ternaux. Tome 1er. Paris, Michel Lévy, 1862.

L'histoire de la Révolution française offre un sujet d'étude si vaste que de longtemps l'exploration n'en sera pas achevée. On peut l'aborder par tant de côtés, y délimiter tant de périodes spéciales, qu'après les ouvrages généraux qui ont raconté l'ensemble des événements, il reste encore un beau champ d'activité aux écrivains qui veulent ne traiter qu'une partie de cet immense sujet. C'est ainsi que M. de Barante a fait l'histoire du Directoire, M. de Lamartine celle des Girondins, M. E. Hamel la biographie de St-Just, etc.

L'*Histoire de la Terreur*, par M. Mortimer-Ternaux, rentre dans cette dernière catégorie d'ouvrages qui ne roulent que sur une partie déterminée de l'époque révolutionnaire. A proprement parler, le régime de la Terreur n'est entendu que de la période de 14 mois, qui va du 31 mai 1793 au 27 juillet 1794 (9 ther-

midor), et qui fut caractérisée par la sanglante dictature du comité de salut public. Mais M Mortimer-Ternaux a étendu le champ de son étude en faisant remonter l'origine du terrorisme à la date du 20 juin 1792, où l'insurrection anarchique envahit à la fois la salle de l'assemblée législative et le palais de Louis XVI.

Pour faire bien comprendre l'état des partis à cette époque et la marche des événements qu'il avait à décrire, l'auteur a consacré l'introduction et le premier livre de son ouvrage à exposer la situation générale des esprits et des institutions pendant les trois premières années de la Révolution. Cet exposé est écrit avec une grande largeur de vues et une saine appréciation des dangers de toute espèce qui menaçaient l'œuvre incomplète de l'assemblée constituante et le jeu des pouvoirs organisés par elle. Entrant ensuite dans le cœur de son sujet, M. Mortimer-Ternaux présente de la journée du 20 juin un récit qui dépasse en intérêt tout ce que nous avons jamais lu sur cet événement dans les auteurs les plus accrédités. Une foule de détails et de documents qui manquent dans la plupart d'entre eux donnent à certains points de sa narration tout l'attrait de la nouveauté, et jettent du jour sur divers incidents demeurés obscurs ou inexpliqués. Après les événements du 20 juin viennent les protestations des citoyens attachés à la constitution, les récriminations des personnages politiques inculpés dans l'affaire, et la tentative faite par Lafayette pour écraser immédiatement les Jacobins. Tout ceci remplit un troisième livre qui ne le cède aux deux autres ni en intérêt ni en enseignements. Le dernier tiers du volume est occupé par des notes et éclaircissements qui renferment un grand nombre de pièces justificatives très-importantes, quelques-unes inédites.

De ce premier volume de M. Mortimer-Ternaux, on peut augurer que son *Histoire de la Terreur* sera un excellent ouvrage qui tiendra une place éminente parmi tous ceux qu'on a publiés sur la révolution française. I.-A. V.

HISTOIRE DE LA CAMPAGNE DE 1815, par Edgar QUINET. 1 vol. in-8°. Paris, Michel Lévy, 1862.

« Pourquoi M. Thiers tarde-t-il tant à faire paraître le dernier volume de son *Histoire de l'Empire?* » demandait-on naguère

à l'un des amis de l'illustre historien. — « C'est, fut-il répondu, qu'il est occupé à faire gagner par Napoléon la bataille de Waterloo, ce qui ne laisse pas que de lui coûter pas mal de temps et de peine. »

Il est probable que la publication de l'ouvrage de M. Quinet, sur la campagne de 1815, n'aura pas été l'une des causes les moins efficaces de ce retard si prolongé. M. Quinet, par son exposition claire, rapide, élégante, doit avoir réussi, en effet, à populariser parmi les lecteurs français des vérités que l'ouvrage technique de Jomini et le livre difficilement accessible du colonel Charras n'ont pu réussir ni l'un ni l'autre à faire arriver jusqu'à eux. Ces vérités, peu d'accord avec les idées généralement reçues en France sur la bataille de Waterloo, ne pouvaient être énoncées avec quelque chance de succès que par un écrivain dont le patriotisme ne saurait être suspect, dont le talent est incontestable, et dont le livre se fait lire d'un bout à l'autre avec un irrésistible entraînement.

Jusqu'à présent, il n'y avait guère en France que deux manières de parler de Waterloo. L'une, c'était de dire, comme M. Cousin du haut de sa chaire de philosophie, que « dans cette bataille, il n'y avait pas eu de vaincus, » ou, comme M. Victor Hugo, dans l'inexcusable digression de son roman, que ce n'avait pas été « une victoire, mais un quine, » qu'en tout cas, le vainqueur, ce n'était ni Wellington, ni Blücher, ni même Napoléon, mais Cambronne; l'on sait pourquoi! L'autre façon de raconter en France la bataille du 18 juin 1815, consistait à dire que sans doute les alliés avaient été vainqueurs, mais que leur succès n'était dû qu'à un concours inouï d'accidents imprévus, de fatalités multipliées, de trahisons diverses, et que Napoléon, s'il n'avait pas remporté la victoire, ne s'était jamais montré plus digne de gagner la bataille.

Le colonel Charras, qu'une étude approfondie des documents militaires de cette époque et une courageuse impartialité ont conduit à une opinion contraire, n'a pas craint de soutenir, dans son remarquable ouvrage sur la campagne de 1815, que c'était à Napoléon seul qu'il fallait attribuer la cause de la terrible défaite de Waterloo. M. Quinet, sous des formes moins péremptoires et moins tranchantes, quoique non moins positives, a développé la même thèse dans le récit plein de vivacité et de mouvement où

il dépeint, plus encore qu'il ne les raconte, les deux journées de Ligny et de Waterloo, dans lesquelles on vit le plus grand capitaine que nommera l'histoire, tomber tout à coup d'une victoire trompeuse dans une défaite sans pareille.

Jamais Napoléon n'avait eu sous ses ordres une armée plus aguerrie, mieux équipée, plus belliqueuse et plus dévouée; un souffle d'enthousiasme, un élan de confiance, une ardeur de triomphe animaient ces merveilleux soldats. Ce qui faiblit, ce fut le chef; c'est l'affaissement de son génie qui laissa se produire les fautes déplorables auxquelles fut due la perte de la suprême bataille. Telle est la thèse de M. Quinet.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les détails militaires et stratégiques où cet habile écrivain signale la preuve de cet affaiblissement du génie guerrier de Napoléon. Manque de décision et de netteté dans les ordres, lenteur dans le choix des combinaisons, temps perdu dans l'exécution des plans, illusions ou lumières incomplètes, tour à tour trop de prudence et trop de témérité, aveuglement et obstination, voilà les principaux chefs d'accusation dirigés contre l'homme prodigieux qui, d'après M. Quinet, n'aurait dû s'en prendre qu'à lui-même de l'éclatant revers où périt sa puissance, au lieu de rejeter sur des instruments, qu'il avait contribué à rendre trop passifs et trop aveugles, les fautes dont seul il fut l'auteur.

Nous croyons que dans ces critiques si sévères, MM. Charras et Quinet n'ont raison qu'en partie, et que la déchéance des facultés de Napoléon est une solution plus plausible sans doute, mais guère plus acceptable que les autres explications données par les historiens français de la perte de la bataille de Waterloo. Ce n'est pas seulement parce que Napoléon a été trahi par son génie, par ses généraux ou par la fatalité, que les troupes qu'il commandait n'ont pas eu raison de leurs adversaires. L'inébranlable constance, l'héroïque fermeté des Anglais et de leurs auxiliaires, l'invincible résistance des gardes dans Hougoumont et des carrés sur le plateau, l'incroyable élasticité des Prussiens qui, quoique défaits l'avant-veille, n'en accourent pas moins à marches forcées au rendez-vous qu'ils avaient pris, leur intervention énergique et attendue qui justifie et couronne la persistance de leurs alliés, voilà les vraies causes de la victoire de Waterloo. Il n'y eut pas là un de ces succès de mauvais aloi, un de ces

triomphes négatifs où l'on peut, faute de mieux, s'en prendre au hasard, aux accidents, à l'imprévu, à une tricherie de la fortune.

Ici, rien de semblable, car si jamais il n'y eut de bravoure supérieure à celle que déployèrent les bataillons et les escadrons français, jamais il n'y eut une résolution plus ferme et plus préméditée de gagner la partie, que celle qui présida à la conduite de leurs ennemis. On peut dire que la victoire de Waterloo, c'est le triomphe méritoire de la volonté réfléchie sur la valeur fougueuse, de la raison sur l'inspiration, de la prévoyance calculée sur les improvisations du coup d'œil. Si le plan de Napoléon a échoué, si la courageuse confiance de ses soldats n'a pu prévaloir, c'est qu'ils n'avaient fait entrer en ligne de compte ni la solidité des Anglais, ni la prestesse des Prussiens Mais ce n'est pas une raison pour conclure que Napoléon a mal combiné ses manœuvres d'attaque, ou que Grouchy a trahi son maître en se laissant devancer à gauche par un ennemi qu'il avait reçu l'ordre de poursuivre à droite. Les Français ont été vaincus parce qu'ils ont eu affaire à des ennemis dont les qualités se sont trouvées ce jour-là supérieures à celles qu'ils ont eux-mêmes si brillamment mises en jeu.

C'est là une explication beaucoup moins savante peut-être, beaucoup moins paradoxale surtout, que celles dont nous avons parlé; mais il est tout simple de ne pas la voir acceptée par ceux qui n'admettent jamais que ce soit une chose naturelle que leurs soldats puissent être battus. Loin de nous la pensée de faire de ce sentiment un motif de reproche; il tient de trop près au vrai patriotisme pour que nous puissions y trouver à redire. Aussi, pour le voir percer ici et là dans les pages de M. Quinet, n'en saurions-nous concevoir moins d'estime pour son œuvre, bien supérieure encore par l'esprit d'équité qui la distingue à tant de récits déclamatoires et puérilement mensongers, qui ne servent, en défigurant l'histoire, qu'à provoquer des impressions contraires à celles qu'ils s'imaginent inspirer.

Ceux qui liront la belle narration militaire de M. Quinet n'éprouveront pas de ces impressions-là.

Oeuvres complètes d'Horace, traduites en vers français par Émile **Boulard de Richelieu**. Paris, Hachette, 1860.

Dans le mouvement littéraire qui, au XVI[e] siècle, ressuscita l'antiquité, Horace eut en France le principale rôle avec Pindare. Tandis que Malherbes et la Pléïade copiaient en lui le versificateur habile, Mathurin Régnier reproduisait et pratiquait sans tempéraments la morale facile du poëte païen. Un siècle plus tard, un écrivain, vivant comme Horace au milieu de la cour, montra le même talent ainsi que la même indépendance : La Fontaine semble avoir emprunté à l'auteur des *Satires* le secret de renfermer dans peu de vers une scène, un tableau, et d'employer avec un naturel exquis tous les artifices de la composition ; il est également disciple d'Horace par la dignité de son caractère et par les principes épicuriens de sa philosophie. Au XVIII[e] siècle, l'esprit révolutionnaire ne détourna point des études classiques. De nos jours, malgré les romantiques exagérés, Horace compte de nombreux admirateurs; ses efforts restent couronnés du succès qu'il ambitionnait :

. . . . . . Juvat immemorata ferentem
Ingenuis oculisque legi, manibusque teneri.

Depuis le siècle d'Auguste, Horace n'a donc cessé d'obtenir les suffrages des esprits cultivés. Il a été étudié, commenté, traduit comme aucun autre poëte, car avec nul autre il n'est aussi aisé de nouer un commerce intime. Le fidèle ami de Virgile, le protégé reconnaissant de Mécènes éveille bien vite une douce sympathie, et cette sympathie témoigne assez que l'homme ne mérite pas l'épithète flétrissante qui caractérise sa morale. Horace n'avait pas l'âme d'un égoïste, ses sentiments étaient purs et ses aspirations élevées. L'égoïste s'adore tel quel, il n'éprouve jamais le besoin de changer : Horace, au contraire, poursuivait avec une ardeur infatigable la perfection aussi bien dans sa vie que dans ses travaux littéraires. Il cherchait sans cesse à se rendre meilleur, et grâce à cette constante préoccupation, l'œuvre poétique accuse en traits si vifs le caractère du poëte que, tout en admirant des modèles de l'art de bien dire, le lecteur est conduit insensiblement à faire une véritable étude psychologique. C'est là même, à nos yeux, un des attraits les plus irrésistibles des écrits d'Horace, car nous ne pensons pas qu'il soit commun, surtout dans notre société moderne, de rencontrer un esprit caustique

en même temps qu'indulgent ; un parvenu qui, simple de goûts et de manières, ne rougit point de son obscure origine ; enfin un courtisan indépendant et honnête homme.

M. Boulard de Richelieu, dont nous annonçons un peu tardivement la traduction des œuvres complètes d'Horace, appartenait à la magistrature française. Fidèle aux anciennes traditions de ce corps, il demanda à la littérature d'abord un délassement, puis l'occupation de ses derniers jours. Ce fut à la campagne, loin du tumulte de la ville, que le jurisconsulte mit en vers français son poëte favori, vivant de cette vie des champs si bien comprise et vantée avec tant de grâce par Horace. La mort vint frapper Émile Boulard au moment où il livrait son travail à l'imprimeur.

M. Boulard était un de ces hommes, de jour en jour moins nombreux, qui aiment les études classiques et en connaissent l'utilité. Il déplorait la folie d'auteurs contemporains, qui ont voulu d'un trait de plume effacer une des plus grandes pages de l'histoire de l'humanité. L'antiquité est encore vivante parmi nous, et puisque nous partageons quelques-unes de ses erreurs, du moins est-il sage d'armer notre âme d'énergie au contact de ses caractères gigantesques, et d'apprendre à l'école de ses génies le beau et le bien. Illusions ! répondent ces mêmes écrivains novateurs ; mais, comme M. Boulard, je crois que ce sont des illusions qui rendent fort et qui donnent à la vie un charme inexprimable. Je dirai plus : le nouvel interprète d'Horace a fait une œuvre de mérite, parce qu'il avait foi dans ces illusions.

Universel par la peinture des faiblesses humaines, Horace n'en est pas moins de son temps et de son pays. Il a observé ce qui se passait sous ses yeux, autour de lui ; il a emprunté à la vie romaine, aux mœurs et aux coutumes romaines, le sujet de ses charmants et spirituels tableaux ; il a même chanté les gloires de la Rome républicaine. Pour traduire Horace, le savant et le poëte doivent donc se prêter un mutuel appui ; M. Boulard était l'un et l'autre. Sous le voile de l'allégorie, il a su découvrir les regrets les plus cachés, les pensées les plus intimes du Romain, et les rendre avec intelligence dans un langage facile et toujours élégant. Sa muse connaît tous les chants. Tour à tour grave et badine, sérieuse et gaie, elle imite successivement la voix du maître dans l'élégie, dans l'ode lyrique, dans l'ode légère ou ce

que nous appellerions de nos jours la chanson ; belle, grandiose quand elle célèbre les divinités supérieures, elle devient aimable, familière, dramatique, spirituelle, incisive, quand elle raconte ou décrit, quand elle enseigne ou raille. Mais ses accents sont particulièrement touchants dans les vers si vrais et si gracieux qu'Horace a consacrés à l'amitié.

En un mot, la traduction d'Émile Boulard est, comme nous l'avons dit, une œuvre de talent, et par la publication de ce consciencieux travail, Mme Boulard a rendu à la mémoire de son mari un hommage dont lui sauront gré tous les admirateurs du poëte latin.

Sceaux historiques du canton de Neuchatel, par G. de Wyss. Cahier in-4°, texte et planches.

Œuvre d'un investigateur érudit et d'un homme supérieur, ces quelques pages résument l'histoire ancienne de Neuchâtel, éclaircissent en passant ses points difficiles, en la présentant sous une face importante avec concision et lucidité.

Les petites chroniques de la science, par S.-Henri Berthoud. Paris, Garnier frères, 1861 et 1862. 2 vol.

La photographie, le télégraphe électrique, les machines à vapeur, démontrent à tous la merveilleuse puissance de la science ; elles répandent le désir de l'instruction scientifique. Tenant compte de ce mouvement, les feuilles quotidiennes de Paris consacrent chaque semaine à un compte rendu des travaux de l'Académie des sciences un des feuilletons donnés habituellement à la littérature et aux beaux-arts. Accomplissent-elles suffisamment l'œuvre qu'elles se proposent? Nous ne le croyons pas. L'énoncé des sujets qu'elles inscrivent dans le sommaire excite l'intérêt général, mais combien est petit le nombre des lecteurs qui, après avoir parcouru quelques lignes de ces comptes rendus, ne sont pas découragés par leur forme sévère et par la multiplicité des termes techniques.

Un écrivain populaire, M. Henri Berthoud, est à la fois plus hardi et plus heureux, plus heureux parce qu'il comprend mieux

les nécessités du genre. Rédacteur de la *Patrie*, il s'est fait une place en plein journal, au milieu des faits divers, et là il parle des découvertes et des progrès de la science. En 1861, il a abordé tour à tour les sujets les plus divers, par exemple : l'acclimatation des harengs, les infusoires, les progrès de la panification, l'insalubrité des races artificielles des bestiaux, la régénération du périoste, les huîtres, les vers à soie du chêne, les bijoux étrusques, les machines à coudre, les volcans de la lune, la prévision des jours de pluie, les métiers électriques.

La masse des abonnés de la *Patrie* regrette t-elle la place enlevée aux récits de vols, de suicides, d'accidents de toutes sortes? Nullement. M. Henri Berthoud, plus connu sous le pseudonyme de Sam, n'expose pas, ne démontre pas, il raconte et c'est un narrateur agréable. Il cherche peut-être, à en croire les apparences, plus encore à plaire qu'à instruire, mais l'un et l'autre succès lui sont également acquis.

Une anecdote, un épisode de la vie d'un savant ou d'un industriel, voire même une légende, servent d'introduction, se mêlent par intervalles à des récits au fond très-sérieux; on suit avec plaisir l'auteur dans ses excursions à travers le champ de la science ou sur le terrain de l'industrie; on s'arrête avec lui à admirer une fleur, à contempler une étoile, à constater l'intelligence d'un animal, à étudier le jeu d'une machine, à calculer les services qu'elle rendra, et voilà que sans peine, sans effort, presque sans le savoir, on a compris des problèmes difficiles, on a acquis des notions scientifiques réelles Ajoutons que le style de M. Berthoud est simple, clair, facile, qu'il devient élevé ou élégant quand la nature du sujet le permet.

Ce sont ces études ou plutôt ces narrés scientifiques, écrits au jour le jour pendant l'année écoulée, que M. Berthoud a réunis sous le titre de *Petites chroniques de la science*. Agréable à lire, cet ouvrage est le plus propre à mettre les gens du monde au courant des choses de la science, à donner aux jeunes gens le goût des études sérieuses. E. E.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XIV (NOUVELLE PÉRIODE)

1862. — Nos 53 à 56.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

ERRATA.

p. 376, ligne 5, au lieu de fédéral, lisez féodal.
» » » 10, » fédéralité, » féodalité
» 475 » 27, la phrase: « Les deux grands lacs » etc. doit être remplacée par la suivante:

« Sur les bords du grand lac Wener s'élève le Kinnekullen, et sur ceux du lac Wetter l'Omberg: ces collines isolées, hautes de 800 à 1000 pieds, sont comme des belvédères d'où l'on embrasse à peu près toute l'étendue de ces vastes bassins. Partout ailleurs les côtes en sont basses: ils ne peuvent donc point causer » etc.





